This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

H 4538.87.5

Harvard College Library

FROM THE ESTATE OF

CHARLES GROSS

GURNEY PROFESSOR OF HISTORY AND POLITICAL SCIENCE

RECEIVED JULY 25, 1910

TRAITÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

PAR

JEAN MŒLLER

PROFESSEUR D'HISTOIRE GÉNÉRALE A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Publié avec des ADDITIONS

PAR

LE PROF. CH. MOELLER

PREMIÈRE LIVRAISON

LOUVAIN
TYPOGRAPHIE DE CH. PEETERS, LIBRAIRE
rue de Namur, 22

1887

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Avertissement I
Note sur la bibliographie VIII
Conférence préliminaire sur le plan de ces études 1

Méthode d'étudier l'histoire : Partie générale.

CONFÉRENCES

sur les principes fondamentaux des sciences historiques.

§ I. De la certitude historique. 7
§ II. Des sources de l'histoire et de leur importance respective . 8
§ III. Règles générales de la critique historique 9
§ IV. Règles particulières aux diverses sources de l'histoire . 10
Traditions. — Monuments. — Inscriptions. — Chartes. — Mémoires personnels. — Ouvrages historiques d'auteurs contemporains. — Ouvrages historiques d'auteurs postérieurs. — Journaux et gazettes.
§ V. Des sciences auxiliaires de l'histoire 16
Géographie et chronologie (*voir les Conférences suivantes*).— Archéologie. — Epigraphie. — Numismatique. — Diplomatique. — Paléographie. — Généalogie. — Héraldique.

CONFÉRENCES

sur la géographie.

Notions générales 20

Section I : La terre considérée en elle-même.

§ I. La terre ferme 23
Superficie. — Relief de la terre ou orographie. — Structure de la terre ou géologie. — Volcans et tremblements de terre.
§ II. Les eaux 30
A. L'Océan et les phénomènes qui s'y rattachent : propriétés physiques de la mer. — Courants maritimes. — B. Répartition des eaux sur la terre ferme (hydrographie) : glaciers. — Sources. — Eaux courantes. — Lacs.
§ 3. L'atmosphère 37
Air. — Vapeurs d'eau. — Fluides aériformes. — Météores aqueux.— Météores optiques. — Météores électriques. — Des vents ou météores aériens. — De la température de l'atmosphère et des climats.

TRAITÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

—

TRAITÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

PAR

JEAN MŒLLER

PROFESSEUR D'HISTOIRE GÉNÉRALE A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Publié avec des ADDITIONS

PAR

LE PROF. CH. MOELLER

LOUVAIN
TYPOGRAPHIE DE CH. PEETERS, LIBRAIRE
rue de Namur, 22

1887

H 4538.87.5

Harvard College Library
July 25, 1910.
From the Estate of
Prof. Charles Gross.

22-52
25

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

Intelligenti pauca.

L'ouvrage dont je commence aujourd'hui la publication et qui est destiné à servir d'introduction aux études historiques, est tiré des *Conférences* données par mon père sur ce sujet, il y a quarante ans.

Le même motif qui l'avait engagé à inaugurer ces conférences alors, me décide à les publier aujourd'hui : il s'agit de venir en aide aux débutants, à ceux qui désirent s'initier aux procédés de la science par la pratique, en essayant de les appliquer à leur tour dans des recherches personnelles.

C'est pour ces jeunes gens, l'élite de nos Facultés, qu'était fondé, il y a quarante ans, à l'Université de Louvain, l'*Institut philologique*.

L'idée première de cette fondation était empruntée aux *séminaires philologiques* qui fonctionnent dans un but analogue et avec tant de succès, au sein des universités d'Allemagne (1).

Mais, pour accommoder à notre génie national, qui passe pour essentiellement pratique, une œuvre de pure science, on crut alors devoir lui donner une destination utilitaire, professionnelle, en associant à la philologie la pédagogie, confondant ainsi deux choses qui, dans l'organisation allemande, sont et demeurent nettement séparées (2).

(1) L'Institut de Louvain portait aussi ce nom de *Séminaire* dans un *avant-projet* de ses statuts, que j'ai retrouvé dans les papiers de mon père, rédigé de sa main. Mais ce terme avait ici une acception trop exclusivement cléricale pour être accueilli dans un sens si nouveau alors. C'est pourquoi le terme d'*Institut* lui fut préféré.

(2) Pour ceux qui se tiennent au courant des questions d'enseignement supérieur, je n'ai pas à expliquer le mécanisme des séminaires allemands et le service inappréciable qu'ils rendent au progrès de la science et à la

Il est juste d'ajouter qu'à une époque où l'enseignement normal des humanités n'était organisé nulle part en Belgique, il était urgent de pourvoir de cette façon à la formation des professeurs de langues anciennes et d'histoire.

Il en est résulté que l'Institut philologique de cette époque visait à former des professeurs plutôt que des savants. Néanmoins l'un ne va pas sans l'autre. Aucune méthode ne peut dispenser de la science. Comme le dit Montesquieu : « Il ne faut pas beaucoup d'esprit pour montrer ce qu'on sait; mais il en faut infiniment pour enseigner ce qu'on ignore. » Tel était aussi l'avis de mon père, qui s'était donné la mission plus spéciale de propager à son tour dans nos écoles la science et les procédés recueillis dans sa jeunesse auprès des premiers maîtres de l'Allemagne, auprès de Niebuhr et Walter à Bonn, auprès de Boeckh et Hegel à Berlin. Mon père voulait que le professeur, avant de monter en chaire, fût instruit à fond de tout ce qui concerne son état. C'est dans ce but qu'il institua ces Conférences, où il initiait quelques disciples aux parties fondamentales de son art, *Règles de critique*, *Géographie*, *Ethnographie*, *Chronologie*, *Sources anciennes*, *Controverses modernes*, etc., parcourant ainsi le cycle presque entier des sciences historiques, à l'exemple de ce qui se fait dans les *Cours d'encyclopédie*.

Ces leçons et ces exercices sont tombés depuis en désuétude par la disparition de l'Institut philologique, qui n'a pas survécu à ses fondateurs.

Mais voici que dans ces dernières années on s'est pris d'un nouveau zèle pour les méthodes allemandes, dont la supériorité n'est plus contestée. On a vu renaître dans notre pays des tentatives de séminaires scientifiques sous les noms

formation des savants. Je renvoie les autres au travail approfondi de mon collègue, M. Collard, *Trois Universités allemandes* (Strasbourg, Bonn, Leipzig). Louvain 1879, aux *Etudes sur l'enseignement supérieur de l'histoire* par MM. les professeurs Kurth, de Liège (1877) et Frédéricq, de Gand (1882); à la *Revue internationale de l'enseignement supérieur*, qui se publie à Paris, depuis 1881.

nouveaux de *cours pratiques*, *conférences*, *sociétés philologiques*, etc. On ne saurait assez louer le zèle de cette élite de notre jeunesse, qui n'entend plus laisser à l'Allemagne le monopole du culte austère de la science pure et désintéressée. Mais ce n'est pas assez de louer ce zèle. C'est notre devoir de le seconder. J'ai cru ne pouvoir mieux le faire qu'en communiquant à ces débutants les leçons où j'ai puisé moi-même les éléments de la science. Les refaire oralement, c'était retomber dans l'abus de nos *cours théoriques*, qui condamnent l'étudiant au rôle passif d'éternel auditeur devant le monologue éternel du professeur. C'est précisément pour remédier à cet abus que sont institués nos cours dits *pratiques*, parce qu'ils sont destinés à faire naître et à stimuler, dans l'étudiant, l'esprit d'initiative, la spontanéité, le travail indépendant et personnel.

J'en ai été amené ainsi à faire imprimer un résumé des conférences de mon père ou plutôt les *Notes de cours* sur lesquelles ces conférences ont été données, tout en reconnaissant que ces notes n'ont pas cet achèvement, ce fini que l'on exige d'une œuvre destinée à la publicité. De là une certaine inégalité dans les développements, qui souvent ne sont qu'indiqués et laissés à l'inspiration de la leçon orale ; de là des redites parfois ou aussi des omissions. J'ai essayé tant bien que mal de réparer celles-ci par des additions, qui sont entre « guillemets. » J'y ai fait d'autre part quelques suppressions commandées par les progrès de la science, tout en laissant subsister pourtant certaines thèses fort contestées aujourd'hui, mais que l'on n'a remplacées que par des hypothèses non moins contestables ; telles, les questions du *monothéisme primitif*, de *l'interprétation des mythes grecs, des origines romaines*, etc. En tout cas, ces questions où le pour et le contre se balancent, sont excellentes à titre d'exercice, pour habituer les jeunes gens à la discussion. J'ai encore rafraîchi çà et là les *citations* et complété la *littérature*, conformément aux règles énoncées dans la *Note* qui suit. Dans l'indication des sources, mon père s'était arrêté au moyen âge, ce qui m'obligeait à ajouter une *Intro-*

duction à l'étude de l'histoire moderne, afin que cet ouvrage pût véritablement tenir lieu d'un *Cours d'encyclopédie des sciences historiques*. Tout cela a dû être fort condensé, de peur de tomber dans le défaut contraire du trop savant Daunou, dont le *Cours d'études historiques* remplit vingt volumes et n'est pas arrivé au tiers du chemin. J'ai préféré m'en tenir à mon épigraphe : *intelligenti pauca*.

Transmises oralement autrefois, ces leçons d'un maître ont formé la génération de professeurs à laquelle j'appartiens. Puissent-elles encore, sous la forme du livre, guider la génération nouvelle, qui se lève pleine de zèle et d'ardeur pour l'avancement des sciences historiques.

NOTE
SUR LA BIBLIOGRAPHIE.

A mesure qu'une science se développe, il devient plus nécessaire, pour s'orienter, de posséder de bons répertoires, qui nous renseignent promptement sur les travaux terminés ou en cours de publication, et qui nous donnent au moins une idée générale de ce que ces travaux contiennent. Nul pays n'a mieux compris cette nécessité que l'Allemagne où, sous les noms divers de *Bibliotheca historica*, *Quellenkunde*, *Jahresbericht*, etc. paraissent chaque année de nouveaux Manuels destinés à faire connaître l'état actuel de la littérature historique. De pareils guides appartiennent à ce qu'on pourrait appeler l'*outillage* de la science : ils facilitent aux travailleurs l'accès des sources, leur évitent de dépenser leurs forces inutilement à des recherches déjà faites, et, en établissant entre eux une sorte de concert, impriment à la science une marche régulière et constamment progressive.

Nous n'entreprenons pas de dresser un répertoire de ce genre pour l'ensemble des sciences historiques : ce serait un travail immense, fastidieux et, en somme, moins utile qu'encombrant.

Nous nous contenterons d'indiquer les ouvrages capitaux, ceux qui marquent une étape dans la science ; pour tous les autres, nous renvoyons aux *Répertoires bibliographiques* qui existent déjà, et que nous aurons soin d'indiquer à leur place respective, soit en tête de chaque subdivision, soit dans des §§ distincts.

Dans nos indications bibliographiques, nous avons appliqué les règles suivantes :

En citant ces auteurs, qui se sont faits un nom dans la science, nous indiquons le plus souvent la date de l'édition première ou originale, parce qu'il peut être important de connaître la succession chronologique des historiens et de fixer leur place respective dans le développement progressif de la science. Les éditions subséquentes, les reproductions et traductions, se retrouveront aisément à l'aide des mêmes *Bibliographies*.

De plus, en note de chaque ouvrage, nous aurons soin de signaler ceux qui sont pourvus d'annotations ou de renvois détaillés et perpétuels aux sources, et ceux qui ne le sont pas. De cette façon, le chercheur qui veut aller jusqu'aux sources mêmes, ne sera pas exposé à s'égarer en s'adressant à des auteurs qui ont ou bien travaillé de seconde main ou du moins omis de justifier leur narration.

C'est assez dire que nous avons complétement exclu et les *Abrégés d'histoire* et les *Histoires universelles*, sauf toutefois à signaler, dans un de nos *Appendices*, les ouvrages les plus importants de cette dernière catégorie.

Nous avons encore éliminé, mais pour un motif tout différent, deux grands départements de la littérature historique, à savoir : la littérature de l'*histoire politique*, dans le sens spécial de ce mot, parce que nous nous réservons d'y revenir dans une autre publication, et la littérature de l'*histoire ecclésiastique*, ce dernier travail étant fait, et de main de maître, par l'un de nos Bollandistes, le P. Ch. De Smedt, sous le titre : *Introductio generalis ad historiam ecclesiasticam critice tractandam*. Gand 1876.

Toutefois l'historien ne doit pas s'en tenir à ces *Bibliographies* toutes faites. Les plus complètes d'entre celles-ci ont encore ce défaut, de s'arrêter à une date fatale, après laquelle la science a continué à produire, et les matériaux à s'accumuler.

Pour ne rien laisser échapper des nouveautés qui ont paru depuis, l'historien doit suivre attentivement la marche des *publications périodiques*, qui accroissent chaque année de tant de volumes nos bibliothèques déjà encombrées.

Dans ces recueils, qui sortent simultanément de tous les centres scientifiques de l'Europe, académies, archives, universités etc., tout n'est pas sans doute de première qualité. Mais c'est le plus souvent là que paraissent ces *monographies* si précieuses, qui font surtout progresser la science en ne cessant d'en améliorer, d'en corriger ou d'en compléter le détail.

Ces publications sont aujourd'hui si nombreuses que nous devons ici encore nous borner à un choix. Il y a, en effet, des publications *mixtes* où les travaux historiques sont mêlés à des productions d'un autre genre; et il en est qui ne sont qu'historiques.

Parmi les publications exclusivement historiques, il en est de *générales*, qui touchent à toutes les parties de la science; il en est de *particulières*, qui n'embrassent qu'une contrée, une province ou seulement une ville déterminée; il en est de *spéciales*, qui n'envisagent qu'un département de l'histoire, *archéologie*, *philologie*, *numismatique*, etc.

Quant aux deux catégories de *Revues* qui ne sont pas d'un intérêt général, nous n'essayerons pas de les compter, moins encore de les énumérer; un petit nombre seulement seront mentionnées dans le cours de l'ouvrage (1).

Par contre, nous citons ici les *Revues générales* d'histoire une fois pour toutes, afin de nous dispenser d'y renvoyer partout où il pourrait être utile de les consulter.

Ces *Revues* peuvent se classer sous trois chefs, selon qu'elles publient des monographies ou qu'elles se bornent à la bibliographie ou qu'elles font marcher les deux choses de front. Nous ajoutons à cette liste les meilleurs recueils de bibliographie générale, dans lesquels l'histoire est comprise.

Recueils
de monographies et de bibliographie réunies.

En France :

Revue des Questions historiques. Paris (depuis 1867). Trimestriel.

Publication conçue dans un esprit catholique.

Revue historique. Paris (depuis 1876). Bi-mensuel.

(1) Comme répertoire assez complet, on peut consulter le *Catalogue des ouvrages périodiques que reçoivent les principales bibliothèques de Belgique* (Bruxelles, Gand, Louvain, Liège). Bruxelles. Ministère de l'Intérieur. 1881. Le chiffre des *Revues d'histoire* (sans compter les *Recueils mixtes)* y monte à 160 environ.

En Allemagne :

Historische Zeitschrift. Munich (depuis 1859). Mensuel.

Publié sous la direction du prof. H. v. Sybel, et dans l'esprit politique de son école.

Historisches Jahrbuch. Munich (depuis 1880). Trimestriel.

Publié par les savants catholiques de l'Allemagne, associés sous le titre de *Goerres-Gesselschaft*.

En Italie :

Rivista storica italiana. Turin (depuis 1884). Trimestriel.

En Angleterre :

The english historical Review. Londres (depuis 1886). Trimestriel.

Recueils de monographies historiques.

Historisches Taschenbuch. Leipzig (depuis 1830). Annuel.

Fondé par F. von Raumer, continué par Maurenbrecher.

Muenchner historisches Jahrbuch. Munich 1865-66.

Deux volumes seulement ont paru.

Zeitschrift fuer allgemeine Geschichte. Stuttgart (depuis 1884). Mensuel.

Tydschrift vor Geschiedenis. Amersfort (depuis 1886). Bi-mensuel.

Bibliographies historiques.

Koner, *Repertorium der Geschichte* (1800-1850). Berlin 1856. in-8.

C'est un catalogue systématique de nombreux articles relatifs à l'histoire qui sont disséminés dans les publications académiques ou périodiques de la première moitié de ce siècle. Un semblable travail pour la seconde moitié du siècle serait des plus utiles.

Bibliotheca historica von Dr Mueldener. Goettingue (depuis 1852). Semestriel.

Simple catalogue, ne donnant pas le contenu des périodiques, utile néanmoins, à cause du classement systématique des ouvrages parus.

Mittheilungen aus der historischen Litteratur. Berlin (depuis 1872). Trimestriel.

Publication de la *Société historique* de Berlin, ne donnant qu'un choix d'ouvrages, mais avec des jugements sur ceux-ci.

Jahresberichte der Geschichtswissenschaft. Berlin (depuis 1878). Annuel.

Publication de la *Société historique* de Berlin. Cet ouvrage est indispensable comme bibliographie et critique non seulement des ouvrages, mais aussi des articles contenus dans les périodiques du monde entier. L'antiquité — le moyen âge — les temps modernes et actuels y sont compris. Dans chacune de ces sections, il y a une notice par pays, et chaque notice est l'œuvre d'un spécialiste.

Bibliographies générales.

En France :

Le Journal des Savants. Nouvelle série. Paris (depuis 1816). Mensuel.

La Revue critique d'histoire et de littérature. Paris (depuis 1866). Hebdomadaire.

Le Polybiblion. Revue bibliographique universelle. Paris (depuis 1864). Mensuel.

Elle comprend deux séries : une partie *technique*, simple catalogue, avec contenu des périodiques; — une partie *littéraire*, ou bibliographie critique. Même esprit que la *Revue des questions historiques*.

En Allemagne :

Goettingische gelehrte Anzeigen. Goettingue (depuis 1753). Trimestriel.

Literarisches Centralblatt fuer Deutschland. Leipzig (depuis 1850). Hebdomadaire.

Literarische Rundschau fuer das katholische Deutschland. Fribourg (depuis 1874). Mensuel.

En Angleterre :

The Athenaeum. Journal of english and foreign Literature. Londres (depuis 1828). Hebdomadaire.

The Academy. Weekly Review of Literature, etc. Londres (depuis 1869). Hebdomadaire.

A la date récente de la plupart de ces publications, on reconnaît l'extension considérable que la littérature historique a prise dans ces dernières années, et la nécessité d'un fil conducteur pour s'y retrouver. Avec nos indications, le débutant pourra s'orienter dans cette immensité, à condition de procéder avec ordre et méthode.

A-t-il une recherche à faire, des matériaux à rassembler? Notre ouvrage peut lui servir de premier répertoire; car il y trouvera indiqués, à leur place respective, non seulement les ouvrages capitaux, mais encore les Bibliographies spéciales les plus utiles et les plus récentes, dont nous signalons brièvement l'objet et l'emploi.

Une fois en possession de la bibliographie voulue, il s'en servira comme d'un second répertoire pour rassembler et les sources dont il a besoin et toutes ces monographies, que notre ouvrage ne renseigne pas, et qui sont plus importantes que les travaux d'ensemble, quand on veut du moins approfondir une question.

Reste une dernière recherche à faire pour se mettre au courant des nouveautés postérieures à nos Bibliographies; on les rencontrera en dépouillant depuis cette date quelques-unes des Revues périodiques énumérées ci-dessus (1).

Tel est l'emploi à faire de notre ouvrage, comme bibliographie : destiné aux débutants, il n'est qu'un répertoire des répertoires.

(1) La plupart de ces Revues se trouvent dans chacune des quatre bibliothèques mentionnées à la note précédente, où l'on a toute facilité de les consulter, mais nulle part mieux qu'à la Bibl. R. de Bruxelles, depuis l'installation d'une *salle de travail* dans la Section des périodiques.

CONFÉRENCE PRÉLIMINAIRE

SUR

LE PLAN DE CES ÉTUDES.

Il y a dans les études historiques deux méthodes à distinguer, selon le but que l'on se propose : ou bien il s'agit d'apprendre soi-même ou bien l'on veut communiquer à d'autres ce que l'on a appris ; il y a la méthode d'étudier l'histoire et la méthode de l'enseigner.

Ces deux méthodes sont absolument différentes. La première est analytique ; la seconde est synthétique.

La *méthode analytique* consiste à rechercher les faits, à les vérifier un à un; il faut pour cela recourir aux sources ; il faut ensuite connaître et savoir appliquer les principes de la critique historique; il faut enfin par la mémoire s'assimiler les faits recueillis, et les retenir autant que possible dans leur ordre chronologique.

La *méthode synthétique* consiste à discerner, dans la masse des faits historiques, l'idée-mère qui les domine, à distinguer avec soin les faits importants, majeurs, des faits accessoires qui en dépendent ; à les disposer dans une bonne division, qui soit fondée sur la nature des choses, et qui n'ait rien d'arbitraire, ni de forcé, de façon à exposer l'histoire avec ordre et clarté.

A ces deux méthodes correspondent deux genres d'exercices : les exercices par écrit et les exercices de vive voix.

Les *exercices par écrit* ont pour but de nous initier à la méthode d'étudier l'histoire, de nous habituer à faire des recherches et à traiter un *sujet* historique.

Les *exercices de vive voix* ont pour but de nous initier à la méthode d'enseigner l'histoire ; de nous habituer à l'exposer de vive voix ; de nous former à l'art de mettre à la portée de nos élèves ce que nous avons appris.

Les *exercices par écrit* ont pour objet une question spéciale d'histoire, soit un point encore obscur ou controversé, soit la biographie d'un personnage illustre, soit l'étude d'une institution sociale ou politique.

Il s'agit ici de compulser les sources, de les comparer ; d'apprécier leur valeur historique ; il s'agit de comparer les résultats ainsi obtenus avec les opinions des auteurs modernes qui ont traité le même sujet, et d'arriver à se former un jugement raisonné de nos historiens les plus célèbres.

Les *exercices de vive voix* consistent dans des leçons d'histoire à faire à des élèves de telle ou telle classe sur telle ou telle partie de la matière.

Dans ces leçons, il ne s'agit pas d'associer les élèves à des recherches, qu'ils ne sont guère en état de suivre ; mais simplement d'exposer les résultats auxquels nous sommes arrivés par nos recherches personnelles. C'est là une différence principale à faire entre l'enseignement moyen et les études universitaires.

Quelques considérations préliminaires sur les qualités essentielles requises de l'historien, et qui sont communes à ces deux espèces d'exercices.

Pour le fond, la qualité essentielle, c'est l'impartialité. Cicéron en a défini les quatre conditions :

1° ne jamais rien dire de faux, de contraire à la vérité ;
2° ne rien omettre de ce qui est vrai ;
3° ne rien écrire par complaisance ou bienveillance ;
4° ne rien écrire par haine ou animosité.

Il n'y a pas de plainte plus commune que celle qui est relative à la partialité des historiens. On en accuse parfois des auteurs qui ne méritent pas ce reproche. Un historien est impartial quand il représente les faits dans leur vrai jour; quand il peint les caractères des personnages tels qu'ils se manifestent dans leurs actions; quand il s'efforce de retrouver le caractère distinctif de chaque peuple et de chaque époque. Cette impartialité n'exclut pas le droit d'émettre un jugement sur une période, sur un peuple, sur un individu. Au contraire, des réflexions de ce genre doivent accompagner le récit des faits. Sans cela, il serait impossible d'écrire l'histoire. Comme Frédéric Schlegel le fait remarquer, « dans l'histoire, de même que dans la vie, ce peut être un plus grand mérite d'avoir reconnu et adopté le parti juste que de ne prendre aucun parti en demeurant neutre et indifférent (1). »

C'est pousser la neutralité beaucoup trop loin que de représenter toute opinion, tout principe comme vrai à une époque donnée. La vérité est une; elle demeure toujours la même, et ce qui était bon hier ne peut pas être devenu mauvais aujourd'hui.

Quant aux qualités de la forme, on se demande quel est le style historique qui convient le mieux tant aux écrits qu'à l'enseignement de l'histoire.

L'historien doit faire assister en quelque sorte ses lecteurs ou ses auditeurs aux événements qu'il expose. Il doit les présenter sous leurs vraies couleurs, en leur rendant toute la vie qu'ils avaient pour les contemporains. Le style historique doit être, en ce sens, ce que l'on appelle *pittoresque*. La science n'exclut donc nullement l'imagination. Mais il y a deux imaginations bien distinctes, celle du poète qui invente, et celle de l'historien qui reproduit. C'est en les confondant que bon nombre d'historiens, surtout français, ont *fait* l'histoire au lieu de rendre la vérité historique.

(1) Fr. Schlegel, *Vorlesungen ueber die neuere Geschichte*. Vienne, 1811. Page 8.

L'imagination ici a ses bornes, que l'historien ne peut jamais dépasser. Il ne doit pas empiéter sur le domaine de la fiction, soit dans les faits, soit dans les détails, soit en exposant la pensée intime d'un personnage, soit en lui prêtant des discours fictifs. L'histoire n'en est pas moins, quand elle est traitée dans toute son ampleur, une épopée en prose. Sous ce rapport, les anciens peuvent nous servir de modèle : tels Thucydide entre les Grecs et Tacite parmi les Romains.

MÉTHODE
D'ÉTUDIER L'HISTOIRE.

PARTIE GÉNÉRALE.

—

CONFÉRENCES

SUR

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

DES ÉTUDES HISTORIQUES.

—

SOURCES. — CRITIQUE. — SCIENCES AUXILIAIRES.

—

LITTÉRATURE : Langlet du Fresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*, Paris 1729, 4 vol. in-4°. — Daunou, *Cours d'études historiques*, tomes I-VII. — Rehm, *Lehrbuch der historischen Propaedeutik*. Marbourg 1830, in-8°. — Ch. De Smedt, *Principes de la critique historique*. Liège 1883, in-12.

§ I. — DE LA CERTITUDE HISTORIQUE.

Elle se distingue de la certitude *mathématique* et de la certitude *physique*, dans ce sens que l'on distingue trois ordres de vérités; mais on ne peut pas dire pour cela qu'il y ait trois différents degrés de certitude.

Il y a du moins des faits historiques dont il n'est pas possible de douter, donc il peut y avoir certitude absolue ou complète même pour des vérités historiques.

EXEMPLE. — L'existence de villes détruites, telles que Sparte, Ninive, Memphis, n'est pas moins certaine que celle de villes actuelles, mais éloignées, telles que Pékin, la Mecque ou Lhassa au Thibet, dont nous ne connaissons aussi l'existence que par le témoignage d'autrui.

Il faut à cet égard distinguer dans les notions historiques trois éléments, à savoir : 1° Les *faits;* 2° les *détails* qui accompagnent les faits; 3° les *inductions,* telles que les causes ou les conséquences que l'on attribue à des faits constatés. Ici il peut y avoir divers degrés de certitude : elle peut être plus complète pour les faits; elle n'est souvent pas *entière* quant aux détails; quant aux inductions, à la recherche des causes et des effets, elles appartiennent en propre à l'historien, elles résultent de ses réflexions.

En faisant cette distinction, l'historien fera preuve d'exactitude. Avant tout, il doit énoncer le fait, simplement, avec bonne foi et avec toutes ses circonstances; ensuite il doit toujours distinguer ses inductions, hypothèses, réflexions, du récit des faits proprement dits. Il est exposé à se tromper et à tromper les autres dans ses appréciations. Mais toujours aura-t-il le mérite d'avoir éclairci les faits mêmes.

§ II. — DES SOURCES DE L'HISTOIRE ET DE LEUR IMPORTANCE RESPECTIVE.

Il y a trois classes de sources : A. les traditions; B. les monuments; C. les relations écrites.

A. LES TRADITIONS, qui peuvent se présenter sous trois formes successives : d'abord elles se transmettent oralement, de vive voix; ensuite elles se fixent dans les cérémonies, les coutumes, les institutions civiles ou religieuses; enfin elles sont recueillies par les historiens.

Les annales les plus anciennes de tous les peuples consistent en traditions.

B. Monuments : temples, palais, tombeaux, meubles, ustensiles, etc., ils sont historiques, quand ils sont contemporains de l'événement, dont ils perpétuent le souvenir; car il y a aussi des monuments *factices*, élevés à une époque postérieure.

C. Les relations écrites. On peut les classer en six catégories, à savoir : les *inscriptions*; — les *chartes* ou actes publics; — les *annales* et *chroniques*; — les *histoires* proprement dites; — les *mémoires* personnels; — les *gazettes* ou *journaux*.

Quand ces relations ont été composées à une époque peu éloignée de l'événement, ce sont des sources *originales* ou de première main; quand elles ne sont pas du temps, ce sont des sources *dérivées* ou de seconde main.

§ III. — Règles générales de la critique historique.

Critique, κρίσις, jugement, examen, censure. Distinguer la critique *littéraire*, qui s'applique au style, à la forme; la critique *philologique*, qui s'occupe du texte; la critique *historique*, qui s'applique au fond. Deux écueils à éviter : la *crédulité* et l'*esprit sceptique*.

1re **Règle.** Il faut rejeter tout fait directement contraire aux lois de la nature physique.

Observation : cette règle n'exclut pas le *miracle*, qui doit être accepté comme un fait surnaturel, mais non pas *contre* nature.

2e **Règle.** On ne peut accorder de confiance aux récits qui renferment des contradictions, à ceux où le texte ne s'accorde pas avec le contexte, soit avec ce qui précède, soit avec qui suit; ni aux récits qui contiennent des détails invraisemblables, romanesques, poétiques.

3e **Règle.** En cas de contradiction dans les relations

écrites, il faut décider plutôt d'après la valeur intrinsèque des témoins que d'après leur nombre.

On ne peut pas appliquer ici le calcul des probabilités, car un seul témoignage vaut quelquefois plus que vingt autres qui le contredisent.

4e **Règle**. Le silence d'un témoin sur un événement contemporain n'a qu'une valeur relative qui dépend du caractère du témoin, de sa véracité, de son exactitude, du degré de connaissance qu'il pouvait avoir de l'événement dont il ne parle pas.

§ IV. — Règles particulières aux diverses sources historiques.

A. Les traditions.

Les traditions sont la source unique (en dehors de nos livres saints) pour les deux premiers âges de tous les peuples, savoir l'âge mythique et l'âge héroïque, qui ont précédé l'âge historique. Ce dernier commence pour les peuples anciens environ le VIIIe siècle avant l'ère chrétienne (776, commencement des Olympiades ; 747, ère de Nabonasar ; 753, fondation de Rome).

Même dans l'âge historique, les trois premiers siècles, jusqu'à Hérodote, ne donnent encore qu'une certitude relative : c'est la transition entre l'époque des traditions et l'époque des historiens.

Ce qu'il faut entendre par tradition. Tout ce qui n'est pas constaté par des monuments contemporains ou par des relations écrites au plus tard cent ou cent cinquante ans après l'événement, appartient à la tradition. Toutefois faut-il en excepter les relations empruntées à un auteur antérieur qui sont insérées dans un écrit composé plus tard. Mais il faut alors s'assurer si la citation est authentique et si l'auteur primitif a été contemporain de ce qu'il raconte.

1re Règle. Il faut élaguer de ces traditions tout ce qui appartient au prodige, tout ce qui est contraire aux lois physiques du monde. Ce qui reste de ces traditions est possible, mais n'est pas toujours probable, encore moins certain.

2° La répétition de la même histoire à différentes époques, chez différentes nations et attribuée à différentes personnes, rend une tradition suspecte, invraisemblable.

Ex. Le trait de Guillaume Tell, qui abat une pomme sur la tête de son fils, se retrouve dans l'histoire d'autres personnages plus anciens, en particulier dans un historien danois, *Saxo Grammaticus*, qui est antérieur de deux siècles à l'époque de Guillaume Tell.

3° Une tradition déjà invraisemblable en elle-même, si elle est contredite par une autre tradition ou à plus forte raison par un témoignage positif, doit presque toujours être rejetée. Cependant tout en rejetant ces traditions invraisemblables, il faut admettre qu'elles renferment souvent un fond vrai.

Exemples. — Cyrus. — Lycurgue.

4° Une tradition n'est tout à fait certaine que lorsqu'on peut remonter jusqu'à sa source.

B. Les monuments historiques.

Il faut les soumettre à un triple examen, à savoir par rapport à leur authenticité, à leur signification, à leur véracité.

1° Un monument est *authentique*, lorsqu'il porte sa propre date ou lorsque des témoignages certains, qui renferment une description exacte du monument, indiquent cette date d'une manière précise.

Exemples. — Les Zodiaques d'Esnée et de Denderah.

2° La *signification* d'un monument s'entend de ce sens clair, déterminé et incontestable qu'il présente et qui n'exige pas d'explication forcée, ni d'hypothèses hasardées et arbitraires, destinées le plus souvent à étayer des systèmes historiques.

3° La *véracité* d'un monument consiste en ce témoignage fidèle du fait qu'il énonce ; la *politique*, la *flatterie*, la *négligence* ont souvent contribué à falsifier les monuments.

Exemples. — Les prêtres d'Egypte montrèrent à Hérodote 330 statues des rois fabuleux de leur pays, auquel ils attribuaient ainsi une durée de 11,000 ans. — Les empereurs les plus abjects de Rome ont eu leurs statues et leurs temples.

C. Les inscriptions.

Il faut appliquer aux inscriptions et aux médailles ce qui vient d'être dit des monuments : il faut vérifier leur authenticité, leur signification et surtout leur véracité. Voir plus loin les traités d'épigraphie et de numismatique.

D. Les chartes.

Les *chartes* ou *diplômes* forment une source importante de l'histoire du moyen âge et de l'histoire moderne. C'est l'objet de la diplomatique.

1re **Règle.** Il faut avant tout constater l'authenticité d'un document de cette nature, en recourant aux traités de diplomatique (voir plus loin p. 18), qui nous font connaître les procédés, le style, les formules initiales et finales, la méthode de dater, sceller, etc. les documents de ce genre aux différentes époques.

Observation. A l'égard des chartes antérieures à l'an 1000, il est reconnu que l'on ne peut prouver l'authenticité que d'un très petit nombre de ces documents.

2° Il faut bien examiner si une charte ou un diplôme est original ou si ce n'est qu'une copie faite plus tard.

3° Toute copie ne doit pas être rejetée comme fausse; mais il est nécessaire de constater si le contenu de la charte dont on ne possède qu'une copie, est conforme aux règles de la diplomatique, ainsi qu'aux renseignements donnés par les historiens.

EXEMPLES. — Les chartes de donation et de confirmation des Etats romains au Saint-Siège : *Chartes* de Pépin, de Charlemagne, d'Othon le Grand.

4° Une charte fausse, c'est à dire dont la forme ne date pas de l'époque qu'elle indique, peut avoir l'autorité d'une copie pour le fond : mais il faut dans ce cas *d'abord* que l'authenticité du fond soit établie par d'autres documents authentiques, *ensuite* que ces derniers documents ne soient pas étayés sur cette charte fausse.

5° Une charte authentique et véridique a plus de poids que les récits d'auteurs même contemporains, parce que la confection d'une charte est toujours entourée de plus de garanties : c'est un acte solennel, jusqu'à un certain point public; un acte à la confection duquel concourent ordinairement plusieurs personnes.

A cette classe de sources écrites se rattachent encore les *procès-verbaux*, les *actes*, *rapports* ou *bulletins officiels*, les récits *officiels*, en un mot, tout ce qui s'écrit en présence du fait, et porte un caractère officiel.

Cependant il faut remarquer que certains de ces *actes publics* ont été falsifiés plus tard.

EXEMPLES. — Les actes des conciles des premiers siècles.

Les exposés officiels des evénements publics doivent être compris et expliqués d'après les circonstances au milieu desquelles ils ont été rédigés.

EXEMPLES. — Les *procès-verbaux* des séances de la Convention. — Les *bulletins militaires* de Napoléon à son retour de Russie.

E. Les mémoires personnels.

Nous rangeons dans cette catégorie tous les ouvrages d'auteurs qui écrivent l'histoire de leurs propres actions : Xénophon, *Anabase* ; César, *Commentaires* ; Flave-Josèphe ; St-Augustin ; Abélard ; l'empereur Charles IV, etc., aussi bien que les écrits connus sous le nom de *Mémoires* dans les temps modernes.

Quant à cette classe de relations écrites, il faut tenir compte du caractère de l'auteur, de sa véracité, de sa position sociale ou politique, enfin de l'époque de sa vie à laquelle il a composé son ouvrage ; la vieillesse peut lui présenter les événements sous de fausses couleurs ou lui avoir fait oublier certains événements. Quand cet auteur parle de ses *propres* actions, il ne faut accueillir son témoignage qu'avec prudence et faire toujours la part de l'intérêt personnel.

F. Les ouvrages historiques d'auteurs contemporains.

Il faut prendre ici le mot de *contemporain* dans un sens très large et l'appliquer aux auteurs qui ont vécu dans le siècle où les événements se sont passés.

1re **Règle**. S'assurer de l'authenticité de l'ouvrage, c'est à dire, s'il appartient à l'auteur et à l'époque auxquels il est attribué.

2° Examiner si l'ouvrage n'a pas été altéré par le changement ou par l'interpolation de passages qui n'appartiennent pas à l'auteur. Il y a plusieurs causes de ces altérations : la négligence des copistes ; l'ignorance des commentateurs ; l'intérêt de ceux qui cherchent à s'appuyer sur des autorités d'une certaine antiquité.

3° Il faut se défier des histoires secrètes, dans lesquelles l'auteur s'occupe de la vie privée d'un prince, de la chronique scandaleuse de la cour, etc., etc. On ne peut les admettre qu'autant que l'auteur inspire une très grande confiance.

Exemples. — L'*Historia arcana* de Procope. — Le *Diarium Burkhardi* concernant la cour du pape Alexandre VI.

4° L'auteur contemporain et indigène doit être préféré à un auteur postérieur ou étranger, si toutefois son caractère mérite confiance, si l'on peut supposer que les circonstances dans lesquelles il a vécu n'ont pas exercé d'influence prépondérante sur son récit.

5° Il faut s'assurer si l'auteur a été en mesure d'être bien informé, s'il offre des garanties suffisantes de sincérité et de véracité.

La vanité, la flatterie, l'intérêt, le désir de captiver l'attention des lecteurs (dans les relations de voyage par exemple) sont les principaux écueils de la sincérité et de la véracité historique.

G. Les ouvrages historiques d'auteurs postérieurs.

Ces ouvrages peuvent servir de sources seulement quant aux passages d'auteurs contemporains textuellement insérés ou fidèlement reproduits par ces auteurs.

Quelquefois on peut encore accorder à ces ouvrages la valeur de sources originales, quand on ne possède plus les sources premières que ces auteurs ont consultées ou sur lesquelles ils ont travaillé, sans les citer textuellement. Mais alors il faut s'assurer si l'auteur réunit en sa personne toutes les qualités qui constituent l'historien véritable : sincérité, vérité, connaissances exactes, critique, etc., etc.

De simples compilations, faites sans critique, et les abrégés ou extraits n'ont presque pas de valeur comme source historique.

H. Les journaux et gazettes.

1re **Règle**. On peut considérer comme constantes les dates et les circonstances matérielles qu'ils énoncent.

2° Les faits racontés par tous les journaux, appartenant à des opinions opposées entre elles, méritent foi.

3° S'il y a contradiction, il faut recourir à d'autres sources.

4° Il faut ajouter plus de foi, du moins quant aux faits matériels, aux journaux officiels *(Moniteurs)* qu'aux journaux non officiels. Rien de moins sûr que les journaux semi-officiels, ainsi que les journaux des partis politiques et surtout des partis extrêmes.

§ V. — Des sciences auxiliaires de l'histoire.

Tout fait historique se passe dans un temps et dans un lieu déterminé. De là, deux sciences indispensables à l'historien : 1° la *géographie* et 2° la *chronologie* (Elles feront l'objet des conférences suivantes).

Les autres sciences auxiliaires sont :

3° L'archéologie.

Elle comprend toutes les productions des arts plastiques ou industriels, soit *immeubles*, comme les pierres, colonnes, autels, tombeaux, temples, palais, etc., soit *meubles*, comme les statues, tableaux, vases, armes, articles de parure, etc. Les monuments de cette seconde catégorie sont recueillis dans les Musées de l'Europe. Les *Catalogues des musées* sont, sous ce rapport, les répertoires de l'archéologie. — A consulter, Mueller (K. O.), *Handbuch der Archäologie der Kunst*. 1830 (plusieurs éditions). — Reusens, *Eléments*

d'archéologie chrétienne, 2e édition. Louvain, 1885. 2 vol. — Ces monuments sont ou muets ou pourvus d'inscriptions. Dans ce dernier cas, pour interpréter celles-ci, l'histoire doit recourir à une nouvelle science, qui est :

4° L'épigraphie.

C'est la science des inscriptions de toute espèce, soit qu'elles recouvrent des monuments, meubles ou immeubles, soit qu'elles nous aient été conservées par des stèles ou des tables, en marbre ou en bronze, érigées *ad hoc*. L'épigraphie du moyen-âge se borne presque aux épitaphes. Elle est, par contre, d'une importance capitale pour l'histoire ancienne parce que la plupart des actes officiels de l'antiquité ne nous sont parvenus que sous cette forme. L'épigraphie est inséparable de la connaissance des langues ou philologie. Chaque langue a ses recueils et ses traités d'épigraphie. Pour les *inscriptions anciennes de l'Orient*, il faut avoir recours aux travaux d'égyptologie et d'assyriologie. Pour les *inscriptions grecques et romaines*, consulter les traités de philologie classique, ceux de Boeckh, *Encyclopaedie der classischen Philologie* ; de Freund, *Triennium philologicum* ; de Reinach, *Manuel de philologie classique ;* de Mueller (Iwan), *Handbuch der classischen Alterthumswissenschaft*. Pour les premiers siècles du moyen âge, Le Blant, *Manuel d'épigraphie chrétienne*. Paris 1869.

5° La numismatique.

Les monnaies et les médailles font l'objet d'une science spéciale, qui se rattache aux deux sciences précédentes. En effet, la *numismatique technique* est comprise dans l'archéologie ; la *numismatique historique* relève de l'épigraphie : elle s'applique spécialement aux inscriptions, légendes ou exergues, qui se trouvent sur l'avers et le revers des médailles. A consulter : Huebner (L.), *Grundlehren der Numismatik*. 1776. — Grote, *Munzstudien*. Leipzig. 1855-

74. — Lelewel (J.), *Numismatique du moyen âge*. Paris. 1835. — Pour la numismatique ancienne, voir les traités cités de philologie classique.

6° La diplomatique.

Les chartes et les diplômes sont, pour le moyen âge, ce que sont les inscriptions pour l'histoire ancienne : ce sont, en effet, les actes officiels de l'époque. La diplomatique est la science de ces actes. Les traités classiques sur la matière sont : Papebroch, *Propylaeum circa veri et falsi discrimen in vetustis membranis* (dans les *Acta SS.* des Bollandistes Avril t. II). — Mabillon, *De re diplomatica*. Paris. 1681. — (Bénédictins de S. Maur), *Nouveau traité de diplomatique*. Paris 1750. — Gatterer, *Abriss der Diplomatik*. Gœttingen, 1798. — Schoenemann, *System der allgemeinen Diplomatik*. Hambourg, 1801. — A la diplomatique, se rattache la science des sceaux, appelée *sphragistique* ou *sigillographie*. Heineccius, *De veteribus sigillis*. Lips. 1708. — Chassant, *Instruction sur les sceaux et leurs légendes* (dans sa *Paléographie* citée plus bas).

7° La paléographie.

La connaissance des anciennes écritures complète les sciences précédentes. Elle est aussi nécessaire pour déchiffrer les *inscriptions* et les *chartes* que les *manuscrits* proprement dits. Chaque langue a ses traités de paléographie. — Nous n'indiquons ici que les traités de paléographie latine, à savoir : N. de Wailly, *Nouveau traité de paléographie*. Paris, 1842. — Wattenbach, *Anleitung zur lateinischen Palaeographie*. Leipzig, 1869. — (Du même), *Das Schriftwesen im Mittelalter*. Leipzig, 1871. — Chassant, *Paléographie des chartes et des manuscrits* du XIe au XVIIe siècle (augmentée d'une *Instruction sur les sceaux*). Paris 1876. — (Du même), *Dictionnaire des abréviations latines et françaises du moyen âge*. Paris, 1876.

8° La généalogie.

Cette science qui nous fait connaître l'origine, les alliances et la descendance des personnages et des familles historiques est surtout importante pour l'histoire des peuples modernes. Pour la théorie, consulter : Gatterer, *Abriss der Genealogie*. Gœttingue, 1788. — Les principaux recueils de tableaux généalogiques sont : Hübner (J.), *Genealogischer Tabellen*. Leipzig, 1727 (avec suppléments : Copenhague, 1823). — Hopf, *Historisch-genealogischen Atlas*. Gotha, 1858. — Behr (C.), *Genealogie der Fuerstenhaeuser*. Leipzig, 1854. — Grote, *Stammtafeln*. Leipzig, 1877.

9° L'héraldique.

La connaissance des armoiries ou la science héraldique fournit beaucoup de lumières à la généalogie, depuis le XIIe siècle ; l'usage des armoiries, en effet, ne remonte pas au delà. Les traités les plus connus sont : Menestrier, *Méthode du blason*. Paris, 1690. — Gatterer, *Abriss der Heraldik*. Gœttingue, 1773. — Hefner, *Handbuch der Heraldik*. Munich, 1861. — (Du même), *Siebmacher's Wappenbuch* (Edition très augmentée). Nuremberg, 1854-1886.

CONFÉRENCES

SUR

LA GÉOGRAPHIE.

—

NOTIONS GÉNÉRALES.

—

LITTÉRATURE : Ritter (K.), *die Erdkunde oder allgemeine vergleichende Geographie*. Berlin, 1817. — Balbi, *Abrégé de géographie*. Paris, 1832. — Humboldt (A.), *Kosmos*. Stuttgart, 1845. — Dussieux, *Géographie générale*. Paris, 1866. — Daniel, *Handbuch der Geographie*. Leipzig, 1870, 4 vol.

La géographie est inséparable de l'histoire : dans l'enseignement moyen, ces deux branches s'enseignent ensemble et presque toujours par le même professeur. Même pour ceux qui ne s'appliquent qu'à l'histoire, la connaissance de la géographie est une introduction indispensable aux études historiques; non seulement elle est nécessaire à l'intelligence des textes, historiens ou documents, où reviennent sans cesse des noms de lieux; mais elle donne souvent la clef des plus grands faits de l'histoire, tels que le caractère national de chaque peuple, sa place et son rôle dans l'histoire de la civilisation, etc., faits qui tiennent étroitement aux conditions physiques du sol et du climat ou encore à sa situation géographique.

Division de la science, à savoir :
1° *Géographie mathématique*;
2° *Géographie physique*;
3° *Géographie politique et historique.*

1° La géographie mathématique traite d'abord de la terre comme corps céleste; ensuite des dimensions de notre globe; des divisions en méridiens et parallèles; de la manière de mesurer les distances d'un point à l'autre et de déterminer exactement la situation géographique d'un point quelconque ; enfin du mode de représenter la terre et ses différentes parties sur les cartes.

2° La géographie physique se divise en deux sections :

Première section : la terre considérée en elle même. Cette partie s'occupe de la conformation de la terre, de sa structure intérieure, des substances dont elle se compose, terres, roches, métaux, eaux minérales, matières inflammables ; — des eaux, des phénomènes qu'elles présentent ; — de l'atmosphère et des changements qu'elle subit par l'effet de la chaleur, de l'électricité, du vent; — des révolutions qu'a subies la surface du globe.

Seconde section : la terre considérée comme séjour des êtres organiques; dans cette partie, on traite premièrement de la distribution géographique des végétaux; ensuite, de la distribution géographique des animaux ; enfin, de la distribution des races humaines. Cette dernière partie forme aussi une science spéciale, sous le nom d'*ethnographie.*

3° La géographie politique décrit les divisions conventionnelles de la terre entre les différents peuples ou Etats; les subdivisions administratives de chaque Etat; elle comprend la *statistique* ou la description d'un Etat au point de vue de sa population, de sa production, de son commerce, de ses finances, etc.; et la *topographie* ou la description détaillée des lieux, villes, campagnes, châteaux, etc.

Quant à la *géographie historique*, elle n'est que la géographie politique des peuples anciens ou du moyen âge (il en sera question plus loin dans notre partie spéciale, en traitant de chacun de ces peuples).

Comme *géographie descriptive*, les ouvrages les plus intéressants sont Malte-Brun, *Précis de la géographie universelle*. Paris (plusieurs éditions); — Reclus (Elisée). *Nouvelle géographie universelle*. Paris, 1876 Tomes I-V. L'Europe. — Tomes VI-IX. L'Asie. — Tome X. L'Afrique (en publication).

C'est l'Allemagne qui tient aujourd'hui le premier rang pour la *cartographie*. Les meilleures productions, *cartes murales*, *atlas*, etc.; sortent de la maison Perthes à Gotha, entre autres l'*Handatlas* de Stieler (plusieurs éditions), le *Physikalischer Atlas* de Berghaus.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

—

PREMIÈRE SECTION.

La terre considérée en elle-même.

—

§ I. — De la terre ferme.

A. Superficie.

Considérée à la superficie, la terre comprend deux parties : la terre ferme et l'eau. La terre ferme se présente sous deux aspects : continent et île. Les continents eux-mêmes ne sont que des îles, puisqu'ils sont entourés d'eau aussi.

Il y a deux *continents*, l'*Ancien* (Europe, Asie, Afrique) et le *Nouveau* (l'Amérique). Tous deux se rejoignent autour du pôle nord, tandis que leurs extrémités méridionales sont séparées par de vastes mers.

La nouvelle Hollande ou l'Australie, malgré son étendue, n'est pas considérée comme un continent, mais comme la plus grande des îles de l'Océanie.

Les îles sont ou isolées ou réunies en groupe nommé archipel.

Les archipels les plus importants du globe sont : l'*archipel des Antilles*, dans la mer de ce nom, entre les deux Amériques ; la *Malaisie*, entre la mer des Indes et l'Océan pacifique ; l'*archipel du Japon*, entre la mer de ce nom et le Pacifique ; la *Mélanésie*, qui comprend les îles occidentales de l'Océanie ; la *Polynésie*, qui comprend une vingtaine de petits archipels disséminés dans le grand Océan.

B. Relief de la terre *(orographie)*.

Considérée dans son *relief*, la terre présente des montagnes, des vallées, des plaines, des côtes et des îles.

1° Montagnes.

Les soulèvements du sol, désignés sous le nom de *montagne*, offrent une grande variété. Il y a des montagnes isolées ou à *pic* (auxquelles appartiennent les volcans) et il y a des montagnes continues. Il faut ne pas confondre ces dernières avec les chaînes de montagnes. On appelle *chaîne* une suite de montagnes appartenant à une même formation géologique; il peut y avoir entre elles des vallées profondes, des bras de mer, en sorte que ce qu'on appelle chaîne n'est en réalité souvent qu'un groupe de montagnes ou une série de groupes. Plusieurs chaînes réunies forment un *système* ; on appelle *nœud* le point où plusieurs chaînes se réunissent. Plusieurs systèmes réunis forment un *massif*.

L'orographie de la haute Asie forme un massif central dont quatre systèmes dépendent : le système de l'*Himalaya*, au Sud ; le système du *Kouen-loun*, à l'est ; le système du *Thian-Chan*, à l'ouest ; le système de l'*Atlaï* au nord (Al. de Humboldt). — En Amérique, les *monts Rocheux* au nord de l'Isthme et les *Andes* au midi ne forment qu'une seule chaîne, la plus longue du globe, qui traverse du nord au sud tout le nouveau continent. — Quant aux chaînes européennes, voir les *Géographies élémentaires*.

2° Les vallées.

Les flancs des montagnes forment des pentes douces ou escarpées : ordinairement les grandes montagnes ont une de leurs pentes escarpée, l'autre plus douce.

Au pied des montagnes se trouvent des vallées, formées par les écartements des chaînes de montagnes ou de collines. La forme de ces vallées, tantôt profondes et étroites, tantôt basses et plus larges, est très différente.

Il en est de même de leur origine : les géologues distinguent des vallées formées par érosion des eaux et des vallées formées par écartement.

Souvent l'entrée de ces vallées est très étroite : on l'appelle alors *défilé*, *passe*, *col*, *gorge*, etc.

Les vallées basses font souvent la transition aux plaines.

3° Les plaines.

On distingue les plaines hautes, appelées aussi *plateaux*, et les plaines basses. Les plateaux se trouvent ordinairement entre les grandes chaînes de montagnes : tels sont le plateau central de l'Asie, comprenant le Thibet, la Mongolie et la Tartarie; les trois plateaux de l'Asie antérieure : Iran, Arabie, Asie-Mineure ; le plateau de l'Indoustan ; on suppose qu'il y a un plateau aussi dans l'Afrique centrale ; il y a encore quelques plateaux dans les deux Amériques.

Les plaines basses ont quelquefois été le bassin d'une mer intérieure ; alors elles sont couvertes de sables, de gravier, de sel, de coquillages : ainsi les steppes salés au nord de la mer Caspienne; le Sahara en Afrique; les bords de l'Amazone en Amérique.

4° les côtes.

Les côtes sont tantôt escarpées, formées par des rochers on *falaises* comme en Ecosse, Angleterre, Norwège, la Bretagne en France, la Galice en Espagne, tantôt *basses*, comme en Hollande et en Belgique. Ces dernières sont garnies de collines de sables, appelées *dunes*, partout où la marée, c'est-à-dire le flux et le reflux de la mer, a amoncelé des sables. Il n'y en a pas dans les pays du nord, ni sur les côtes des mers intérieures qui n'ont pas de marées.

5° Les îles.

Les îles se rattachent aussi au relief de la terre. Elles sont, en effet, pour la plupart les sommets de montagnes sous-marines. Là où on les trouve par groupes, on peut supposer une chaîne sous-marine ou un plateau sous-marin dont les saillies émergent de l'eau.

Il y a des îles qui doivent leur existence aux éjections accumulées de volcans sous-marins.

D'autres enfin doivent leur origine à la construction des coraux, qui s'élèvent du fond de la mer jusqu'à fleur d'eau. Les végétaux s'y fixent; la terre se forme; des semences y sont transportées tantôt par l'air, tantôt par la mer et des îles considérables prennent ainsi naissance. Ce sont surtout, dans l'Océan pacifique, les îles de l'Océanie.

C. Structure de la terre (*géologie*).

La structure de la terre est l'objet de la **géologie**. Elle n'est connue que pour une petite partie ; car les profondeurs auxquelles on est parvenu dans l'examen du sol, sont imperceptibles en les comparant à la masse du globe terrestre. Ces profondeurs sont ou naturelles (cavernes, grottes) ou artificielles (carrières, mines).

1° Cavernes et grottes.

Dans divers endroits de la terre, la nature a elle-même ouvert le sol en y formant des fentes et des cavités. La plupart de ces cavernes se trouvent dans les roches calcaires : là se forment, par l'égoûtement d'une eau imprégnée de matière calcaire, cette variété de figures, dans lesquelles l'imagination croit reconnaître toute espèce de végétaux, d'animaux, de colonnes, etc. et qu'on appelle stalactites. D'autres cavernes sont volcaniques, formées par d'anciens volcans. A celles-ci appartiennent probablement

aussi les cavernes de basaltes, où la voûte est soutenue par de nombreuses colonnes naturelles de cette pierre noire et lisse.

Plusieurs de ces cavernes renferment des lacs ou sont traversées par des cours d'eau.

2° Terrains et fossiles (*paléontologie*).

Dans la description de la structure de la terre, les géologues distinguent un premier massif ou *terrain primitif* et des couches superposées, qu'ils appellent *étage*, *systèmes*, *terrains de sédiment*. Au premier massif, ils attribuent une origine ignée (système plutonien) ; aux couches superposées une origine aqueuse (système neptunien). Le premier massif est formé des roches les plus dures, tandis que les couches superposées sont d'autant plus meubles qu'elles sont plus récentes. Ces roches sont le porphyre, le granit, la syénite, etc. Ce terrain primitif toutefois ne se trouve pas seulement dans les profondeurs de la terre ; il se rencontre parfois à de grands hauteurs, dans les rochers des montagnes : on l'explique par le soulèvement des montagnes qui, à la suite d'une poussée intérieure, se sont élevées subitement et ont percé les couches supérieures du sol. La disposition de celles-ci sur les flancs de ces montagnes vient à l'appui de cette explication (Elie de Beaumont). Ces terrains primitifs ne contiennent pas de traces *certaines* de la vie (azoïque), tandis que aux terrains de sédiment sont mêlés de nombreux débris d'espèces végétales et d'espèces animales. Ces espèces, les unes éteintes, les autres actuelles, les unes et les autres *fossiles*, font l'objet de la **paléontologie**.

Les couches sédimentaires superposées au terrain primitif sont divisées par les géologues en trois époques, à savoir :

1° Les **terrains primaires** (appelés aussi de transition), caractérisés par des roches métamorphiques, marbres, micachistes, etc., par une végétation fossile puissante (formation de la houille), par des espèces animales éteintes, poissons et crustacés (trilobites) ;

2° Les **terrains secondaires**, caractérisés par des couches de calcaire

et de craie, par une végétation moins puissante, par des espèces éteintes de reptiles amphibies.

4° Les **terrains tertiaires**, qui sont séparés des précédents par la couche crétacée, et caractérisés par des argiles, mêlés aux sables, par l'apparition des espèces actuelles, végétales et animales (en particulier des mammifères) mêlées à des espèces éteintes (mastodonte, dinothérium). Voir les *Traités de géologie*.

L'époque actuelle (appelée aussi quaternaire) en géologie est celle dont l'homme est contemporain. Cette époque s'ouvre par une *période diluvienne*, caractérisée par des conditions climatériques spéciales, par des alternatives plus fortes de chaleur et de froid ; à la chaleur on attribue des vapeurs plus abondantes, que le froid a condensées sur les montagnes ; de là les *glaciers*, dont la formation appartient à cette période (appelée aussi *glaciaire*), et qui avaient à l'origine une extension plus grande qu'aujourd'hui : les blocs erratiques le démontrent. De là aussi la distribution différente des espèces végétales et animales (le renne, le lion, l'hippopotame), espèces qui étaient les mêmes qu'aujourd'hui, à peu d'exception près (le mammouth).

Aux formations actuelles appartiennent les *tourbières*, les *deltas* des fleuves, les *alluvions*, qui sont de formation aqueuse ; les *dunes*, de formation atmosphérique (p. 25); les *laves* et les *cendres*, de formation ignée ou volcanique.

D. Des volcans et des tremblements de terre.

Il y a plusieurs espèces de volcans : des volcans en activité et des volcans éteints ; il y a aussi des volcans intermittents, qui passaient pour éteints, et qui après des siècles d'intervalle sont rentrés en activité.

Parmi les volcans en activité, on distingue les volcans sous-marins et les montagnes volcaniques, qui tantôt sont isolées et tantôt forment chaînes.

Les matières rejetées par les volcans sont d'abord des vapeurs d'eau, puis des gaz (chlorures et sulfures volatilisées) ; puis des laves liquides ; des matières sèches : cendres

ou sables volcaniques, scories et graviers volcaniques; quelquefois des blocs solides, détachés probablement des parois internes du volcan. La composition assez uniforme des matières volcaniques fait présumer qu'elles proviennent de la masse encore liquide du globe ; car là seulement peut s'opérer ce mélange uniforme des divers éléments.

Les éruptions volcaniques sont accompagnées d'une commotion du sol environnant; aussi est-on porté à rattacher à cette classe de phénomènes les tremblements de terre.

Les uns et les autres se produisent en tous les temps et sous toutes les latitudes. Partant, ils ne peuvent provenir que d'une cause interne, agissant dans le sein de la terre; mais on ignore à quelle profondeur.

—

§ II. — Les eaux.

A. L'océan et les phénomènes qui s'y rattachent.

L'eau se présente à la surface de la terre sous trois formes différentes, comme liquide, comme solide ou glace, comme gaz ou vapeur.

Sous la forme liquide, l'eau recouvre la plus grande partie de la terre, à peu près les trois quarts de la surface totale. La surface immergée, prise dans son ensemble, s'appelle l'**Océan**.

L'Océan est formé de deux grands bassins séparés du nord au sud par l'Amérique. D'un côté de l'Amérique, se trouve l'*océan Atlantique*, de l'autre côté, l'*océan Pacifique*, appelé aussi le Grand Océan. Ces deux Océans sont reliés au nord par l'*océan glacial Arctique*, au sud par l'*océan glacial Antarctique*. A chacun de ces océans, se rattachent un certain nombre de mers et de golfes; à l'océan Pacifique, la *mer de Chine*, la *mer des Indes* (ou océan Indien) avec le *golfe Persique* et le *golfe Arabique*. A l'océan Atlantique, la *mer des Antilles*, le *golfe du Mexique*, le *golfe de Guinée* et les *mers européennes* (voir l'énumération dans les *Géographies élémentaires*).

Il y a aussi des **mers intérieures**, qu'il est quelquefois difficile de distinguer des lacs : cette distinction doit dépendre non de l'étendue que ces eaux intérieures recouvrent, mais de leur nature, eaux douces dans les lacs (voir plus loin, p. 35), eaux salées dans les mers (*mer Caspienne*, *mer d'Aral*, *mer Morte*).

Cette masse d'eau qui entoure le globe n'est pas inutile. C'est elle qui entretient la vie sur la terre. Par son évaporation, elle alimente les eaux courantes, elle rafraîchit et humecte l'air; elle décompose et engloutit les débris du règne animal et végétal; elle sert de communication aux

nations les plus éloignées ou séparées par des chaînes de montagnes et des déserts.

Profondeur de la mer. Le fond de la mer ou la terre immergée présente les mêmes inégalités que la terre émergée : de là des profondeurs variables, parfois très grandes, que nous ne pouvons mesurer avec nos instruments, mais qui ne sont pas incommensurables. On est arrivé par les sondages les plus récents à cette conclusion que la plus grande profondeur ne dépasse pas 8500 mètres (à peu près la hauteur des plus hautes montagnes) et que la profondeur moyenne est de 4.000 mètres.

Niveau. La mer a le même niveau à peu près partout : il n'y a que dans les golfes et les mers intérieures où l'action des vents, les marées et le déchargement des fleuves plus abondant à certaines saisons peuvent hausser ce niveau.

1° Propriétés physiques de la mer.

Nature de l'eau de mer. L'eau de mer est salée ; moins à la superficie qu'au fond ; moins vers les pôles que sous l'équateur. L'amertume diminue avec la profondeur, et provient en partie des matières végétales et animales en suspens dans les couches supérieures. Cette salure est nécessaire pour que l'eau ne se corrompe pas au mélange de ces matières. La véritable couleur de l'eau de mer est un bleu verdâtre ; l'état de l'air et de l'atmosphère apporte des changements apparents dans cette couleur (bleu, jaunâtre, noir, etc.).

Phosphorescence de la mer. Ce phénomène qui fait apparaître la mer comme un lac de feu, étincelant à la moindre ondulation, à chaque coup de rame, s'explique par la présence d'une masse de petits animaux, les *vers luisants* de la mer, lesquels de temps en temps viennent à la surface. Il paraît qu'il y a plusieurs espèces d'animaux marins qui laissent échapper des lueurs phosphorescentes.

Température. L'eau de mer est un mauvais conducteur du calorique : sa température ne change donc que très lentement; en outre, les rayons du soleil ne pénètrent pas très profondément. A une certaine profondeur l'eau de mer n'est cependant pas gelée ; sa température quoique basse subit sans doute l'influence de la chaleur intérieure de notre globe. Sous l'action du froid les glaces de mer se forment aux deux pôles : au pôle nord, à 70° degrés les glaces flottantes et à 80° les glaces fermes ; au pôle sud, déjà à 60° les glaces flottantes et à 70° les champs de glaces. Les chaleurs de l'été les fondent en partie, et les courants les entraînent vers l'équateur.

2° Les mouvements de la mer.

Les marées. Les marées, oscillations périodiques et régulières, sont produites par l'attraction exercée sur notre globe par la lune et le soleil. La lune, qui, par la rotation de la terre autour de son axe, fait en 24 heures le tour du globe, attire à elle les eaux des grands océans. Mais tandis que la lune attire les eaux de l'hémisphère au-dessus desquelles elle se trouve, les eaux se trouvant sur l'hémisphère opposée sont moins attirées par le centre de la terre ; elles restent en arrière. Il se forme donc deux gonflements liquides des deux côtés du globe. Ainsi en 24 heures les eaux de chaque hémisphère s'élèveront et s'abaisseront deux fois, les marées hautes et basses se suivant de 6 en 6 heures. La lune pivotant dans le plan de l'écliptique, les marées seront presque nulles vers les pôles.

Dans les mers intérieures où la masse d'eau n'est pas assez grande, il n'y a pas non plus de marées (Méditerranée, mer Noire, Baltique).

L'*action du soleil* est moins considérable sur la mer, mais elle se fait sentir pourtant, et en se combinant avec celle de la lune, tantôt elle augmente la hauteur de la marée, quand les deux astres sont sur le même plan, tantôt elle diminue cette hauteur, quand ces astres sont sur des plans différents.

Les courants maritimes. Il y a deux mouvements dans l'Océan : le premier porte les eaux des deux pôles vers l'équateur ; le second, qui est propre aux eaux dans les tropiques, près de l'équateur, les porte de l'Orient vers l'Occident.

A. **Courants polaires.** Les mouvements qui déterminent les deux courants des pôles vers l'équateur, ont leur cause dans le dégel des glaces des pôles qui donne une surabondance d'eau aux mers polaires, tandis que l'évaporation plus forte de l'eau dans la zone torride y diminue la masse d'eau. Ces courants tendent donc à rétablir l'équilibre rompu.

B. **Courant équatorial.** Ce courant est le résultat des courants polaires, de l'évaporation des eaux par la chaleur et de la rotation de la terre de l'Ouest vers l'Est, donc dans un sens opposé à ce courant. Voici comment : l'évaporation fait un vide, qui est rempli par les courants polaires; mais l'eau venant des pôles a une pesanteur plus grande que l'eau de l'équateur; en outre cette eau n'a pas la même vitesse que celle-ci, parce que le mouvement de rotation est moins fort aux pôles qu'à l'équateur. L'eau qui arrive ainsi dans la mer équatoriale, reste en arrière de la rotation de cette partie du globe, qui tourne de l'Ouest à l'Est. Il y a donc un mouvement opposé, de l'Est à l'Ouest.

Tous les autres courants le long des côtes de l'ancien et du nouveau monde sont déterminés par ces deux mouvements généraux, et modifiés par les obstacles que ces courants rencontrent sur leur route.

B. De la répartition des eaux sur la terre ferme *(hydrographie).*

Les eaux n'entourent pas seulement les trois quarts du globe ; mais elles sont encore réparties sur la surface émergée sous forme de glaciers, de sources, d'eaux cou-

rantes et de lacs. De plus la terre en renferme dans son sein sous forme de nappes souterraines et de veines d'eau. Une couche plus ou moins épaisse d'argile recouvre ces lacs souterrains. De là, les puits artésiens ; les sources d'eau douce dans la mer elle-même; les éjections d'eau bouillante par les volcans.

Ces eaux sont *douces*, par opposition à l'eau salée de l'Océan. Ces eaux sont cependant très différentes selon les mélanges qu'elles contiennent : ainsi l'eau de pluie; l'eau des rivières; l'eau des fontaines. Il faut y ajouter les eaux minérales, qui sont *salines*, *ferrugineuses*, *sulfureuses*; les eaux *pétrifiantes*, qui transforment en pierre les substances organiques; les eaux *incrustantes*, qui enduisent d'une couche minérale les objets.

Les eaux douces n'en sont pas moins originaires des eaux de l'Océan; mais elles en proviennent indirectement, après avoir passé par l'état gazeux, sous forme de vapeurs, qui se condensent et retombent sur la terre.

1° Des glaciers.

Dans les **glaciers** l'eau se présente sous la forme solide : ils se forment sur les hautes montagnes, par suite de l'attraction que leurs sommets exercent sur les vapeurs en suspens dans l'atmosphère et par suite du froid qui règne à ces hauteurs. Les *neiges perpétuelles* ont la même origine. Ces glaciers et ces neiges constituent de grands réservoirs qui alimentent, par leur fonte, les sources, les cours d'eau et les lacs.

2° Des sources.

Les **sources** doivent leur origine et leur entretien soit aux nappes d'eau souterraines (sources jaillissantes), soit à l'infiltration à travers le sol tant des eaux pluviales que des eaux provenant des glaciers.

3° Les eaux courantes.

Ruisseaux, torrents, rivières, fleuves sont les noms donnés aux eaux courantes. Elles proviennent soit des eaux pluviales, soit des sources, soit des glaciers, soit des lacs. La cause de l'écoulement des eaux est d'abord la pente du terrain; mais plus tard quand l'impulsion est donnée et surtout lorsque la quantité d'eau est grande, les fleuves coulent même avec une pente presque insensible. L'ensemble des versants, des rivières, des ruisseaux et du fleuve qui les reçoit, s'appelle un *bassin hydrographique.* Les lits des fleuves ont été formés par la même révolution du globe qui a produit les montagnes; ils ne sont nullement le résultat de l'action des fleuves, qui tantôt approfondissent leur lit, tantôt les exhaussent en déposant dans le fond des mousses, des terres, des sables et des pierres.

Les cataractes ou cascades se forment par un changement subit du terrain que traverse le courant; ordinairement des rochers, quelquefois une pente très rapide (on a souvent exagéré la hauteur de ces cascades ou chutes d'eau). Les crues périodiques de quelques fleuves et leurs débordements à la suite de ces crues sont le résultat de pluies périodiques. Il y a des fleuves qui n'ont pas d'embouchures, mais qui se perdent dans les sables ou des marais; les eaux sont alors absorbées soit par l'évaporation, soit par l'infiltration dans le sol.

Certains fleuves se perdent sous terre; les uns se déchargent dans des lacs souterrains; les autres reparaissent plus tard (la perte du Rhône), après avoir traversé des cavernes ou fentes.

A leur embouchure dans la mer, les fleuves rencontrent souvent un obstacle dans les marées montantes de la mer. Il en résulte que les eaux de la rivière sont souvent refoulées par la marée (barres d'eau). D'autres fleuves forment à leur embouchure des bancs de sables ou y déposent du limon et de la terre, ce qui donne un accroissement constant de la côte.

L'importance des fleuves dépend de l'étendue de leur bassin hydrographique. En Europe, les plus importants sont les fleuves de la mer Caspienne : le *Volga*, (3,800 kilomètres) et l'*Oural*; viennent en second lieu les affluents de la mer Noire : le *Danube* (2,800 kilomètres), le *Dnieper*, le *Dniester* et le *Don* (Tanaïs); le *Rhin* ne vient qu'en septième ligne (1,350 kilomètres). — En Asie, le plus important est le *fleuve bleu* ou *Ta-Kiang* et le *fleuve jaune* ou *Hoang-ho* de la Chine (plus de 4,000 kilomètres); puis viennent les tributaires de l'océan Glacial (plus de 3,000 kilomètres) : l'*Obi*, la *Léna*, l'*Iénisséi*; et les affluents de l'océan Pacifique : le *Cambodge* et l'*Amour*; en troisième ligne, les fleuves de l'Inde : l'*Indus*, le *Brâhmapoutre* et le *Gange*. — L'Amérique compte deux grands fleuves : le *Mississipi* dans l'Amérique du nord (5,200 kilomètres) et l'*Amazone* dans l'Amérique du sud (4,900 kilomètres). — L'Afrique en compte quatre : le *Nil* et le *Niger* (environ 5,000 kilomètres), le *Congo* (plus de 4,000 kilomètres), le *Zambèse* (environ 3,000 kilomètres).

4° Lacs.

Les **lacs** sont des réservoirs d'eau qui ne communiquent pas directement avec la mer. Il y en a quatre espèces différentes :

A. *Les lacs sans écoulement* et qui ne reçoivent pas d'eaux courantes; ils sont de peu d'importance.

B. *Les lacs ayant un écoulement, mais qui ne reçoivent pas d'eaux courantes.* Ces lacs ne sont nourris que par une ou plusieurs sources, ou par les eaux pluviales qui descendent des pentes environnantes.

C. *Les lacs qui reçoivent des rivières* et qui n'ont pas d'écoulement, mais dont les eaux sont absorbées soit par infiltration dans le sol, soit par évaporation.

D. *Les lacs qui reçoivent et qui émettent des eaux courantes.* Ce sont des réservoirs qui, outre les eaux courantes, sont encore nourris par des sources propres. C'est le plus grand nombre des lacs (le lac de Genève, le lac de Constance); ces lacs ne sont pas traversés par les fleuves, mais il les reçoivent et en émettent.

Les plus grands lacs du globe sont dans l'Amérique du nord : les lacs *Supérieur*, *Huron*, *Michigan*, *Erié*, *Ontario*; — dans l'Afrique centrale, les lacs *Victoria Nyansa*, *Albert Nyansa*, *Tanganika*, *Tsad* et *Nyassa*.

§ III. — L'atmosphère (**météréologie**).

L'atmosphère, cet océan céleste, est un vaste assemblage de divers fluides qui enveloppe notre globe. C'est le grand laboratoire de la nature, où les fluides qui s'élèvent de la terre sont rassemblés, distillés, décomposés, condensés. Les phénomènes qui s'y passent font l'objet de la *météorologie*.

Les fluides atmosphériques se divisent en trois classes : l'air proprement dit, les vapeurs d'eau et les fluides aériformes.

1° **L'air** : l'air se compose de plusieurs gaz dans des proportions différentes ; ordinairement il y entre deux substances : le gaz oxigène et le gaz azote ; le premier seul est propre à la respiration et entre dans le procès vital du règne végétal et du règne animal.

L'air n'a pas de couleur ; il est à proprement parler invisible ; mais il a deux qualités, la *pesanteur*, qui est prouvée par l'ascension des liquides dans le vide (pompe ; baromètre) ; et *l'élasticité* ou la qualité qu'a l'air d'être compressible. La chaleur dilate l'air ; le froid et l'humidité (celle-ci en absorbant une partie de son calorique) le contractent ; de là les fluctuations du baromètre.

2° **Les vapeurs d'eau** : l'air est presque toujours plus ou moins chargé de vapeurs, produites par l'action de la chaleur sur l'eau et surtout sur la terre imbibée d'eau.

3° **Les fluides aériformes**, qui sont encore mélangés à l'air, sont de diverses sortes : les principaux sont *l'acide carbonique*, *l'acide sulfureux* et *sulphydrique*, qui se dégagent de la terre, des volcans, des végétaux, des matières organiques en décomposition, etc.

Les phénomènes qui se passent dans l'air ou *météores*, sont ou aqueux ou optiques ou électriques ou aériens.

Nous ne parlons pas ici des *étoiles filantes*, *bolides*, *aérolithes*, qui sont rangés parmi les météores, mais qui sont étrangers à la géographie.

1° Des météores aqueux de l'atmosphère.

Les phénomènes aqueux sont de deux espèces, ou suspendus dans l'air, comme les nuages et les brouillards, ou tombant à terre, comme la rosée, la pluie, la neige, la grêle.

Les **nuages** et les **brouillards** ne se distinguent entre eux que par la pesanteur, et de là par leur distance plus ou moins grande du sol : ils sont le résultat de l'action de la chaleur et du froid; le froid condense les vapeurs d'eau en suspens dans l'air au point de les rendre visibles; la chaleur les élève plus ou moins haut au dessus du sol.

L'électricité n'est pas étrangère à l'élévation subite et très grande et à la descente rapide des nuages (opposition des deux sortes d'électricité, *positive* et *négative*).

Les brouillards sont ou secs ou humides : ces derniers n'existent presque pas dans la zone torride, parce que la chaleur élève les vapeurs.

L'origine et la nature des brouillards secs ne sont pas éclaircies; on les a mis en rapport avec les éruptions des volcans. Ils ont une forte odeur et sont plus jaunâtres que les brouillards humides, qui sont blancs.

La rosée. La rosée est produite en partie par la transpiration des plantes, mais surtout par la précipitation des vapeurs pendant la nuit. L'électricité exerce une grande influence; de là les abondantes rosées en été après des jours très chauds, pendant lesquels l'air a été très chargé d'électricité.

La *gelée blanche* n'est qu'une *rosée congelée* immédiatement après être tombée.

La pluie. La pluie est produite par la condensation des vapeurs aqueuses, suspendues dans l'air en forme de nuages. Cette condensation rend ces vapeurs trop pesantes, et elles tombent en forme de gouttes. La condensation est produite par l'action de la température et par l'électricité.

La grêle n'est que de la pluie ou des gouttes gelées; l'électricité en est la principale cause.

La neige se forme par la *congélation* et la cristallisation des vapeurs aqueuses soit dans l'air, soit en tombant; les flocons ne sont que la réunion de plusieurs de ces cristaux qui se forme par l'action du froid.

2° Météores optiques.

Ces phénomènes se produisent par le contact des rayons solaires ou de la lumière avec l'atmosphère.

Ces phénomènes dépendent de deux causes :

1° de la *réfraction*, qui fait dévier les rayons solaires de la direction droite : cette déviation est différente pour les différents rayons lumineux, qui sont au nombre de sept : *rouge*, *orange*, *jaune*, *vert*, *bleu*, *indigo* et *violet;* elle provient du passage de la lumière d'un milieu plus rare dans un milieu plus dense;

2° de la *réflexion*, qui est l'action de réfléchir, c'est-à-dire, d'arrêter et de renvoyer les rayons de lumière.

Voici les divers phénomènes qui sont le résultat de ces deux causes :

Le crépuscule et **l'aube**, en vertu desquels la lumière se répand, avant que le soleil ait dépassé l'horizon, ou continue à éclairer, après que cet astre lumineux a disparu sous l'horizon. C'est par la réfraction qu'on voit le soleil même quelque temps avant son lever ou après son coucher.

Les parhélies ou faux soleils, dont on remarque plusieurs à côté du soleil; c'est la réflexion de l'image du soleil dans

l'atmosphère. De même pour les *parasélènes* ou fausses lunes.

L'arc-en-ciel, produit par la décomposition des rayons solaires, réfractés dans des gouttes d'eau en suspens dans l'air et réfléchis sur un nuage obscur comme sur un fond.

L'apothéose *des voyageurs*, image de personnes placées sur une montagne très élevée, se reflétant dans les nuages.

Le mirage : ce sont des illusions optiques qui font apparaître des objets qui ne se trouvent pas dans l'horizon ou qui s'y trouvent dans une autre situation : des rochers et des bancs sous l'eau, des navires renversés, des vues de palais, de villes, de maisons, etc.

La lumière zodiacale, qui se présente après le coucher du soleil comme une lumière blanchâtre en forme de lentille, ayant sa base vers le soleil et son axe dans le zodiaque.

3° Météores électriques.

Parmi ces phénomènes, les plus remarquables sont :

La foudre et **le tonnerre**. C'est la rencontre des deux électricités opposées, *positive*, qui prédomine dans les nuages, et *négative*, dont la terre est surtout chargée. Cette rencontre a lieu quand soit le nuage soit le sol est surchargé d'électricité; alors il y a une décharge de l'un vers l'autre; de là la foudre *descendante* ou *ascendante*. Le tonnerre n'est que le bruit qui accompagne cette décharge.

L'aurore boréale, qui se montre également vers les deux pôles, et qui est un effet de l'électricité de la terre.

Le magnétisme terrestre, courant électrique qui a une direction constante vers les pôles, et qui entraîne, dans

cette direction, les aiguilles aimantées : c'est la base de la boussole (à côté de cette direction constante, nommée *inclinaison*, il y a des variations périodiques ou *déclinaisons*).

4° Des mouvements de l'atmosphère ou des vents (météores aériens).

Le mouvement qu'éprouve l'atmosphère, a pour cause unique une rupture de l'équilibre, qui doit nécessairement se rétablir selon les lois communes à tous les fluides.

L'équilibre dans l'atmosphère est nécessairement rompu par un changement de température qui produit une dilatation ou une condensation, l'une et l'autre produisant un vide, que l'air tend à remplir. Le déplacement rapide d'une masse d'air s'appelle *vent*.

On distingue les vents *constants* et les vents *variables*.

A. **Les vents constants.** Il y a deux mouvements constants dans l'atmosphère : l'un dans la zone torride, qui porte l'air de l'orient vers l'occident, ce sont les *vents alizés* ; l'autre dans la zone tempérée, qui porte l'air des pôles vers l'équateur. Ces deux courants atmosphériques ont les mêmes causes et suivent les mêmes lois que les courants maritimes, dont il a été question plus haut. Ils ont pour causes la dilatation de l'air par la chaleur sous l'équateur, et le mouvement plus lent de l'air venant des pôles pour remplir le vide, comparativement au mouvement de l'air sous l'équateur.

B. **Les vents variables.** Le mouvement irrégulier de l'atmosphère dépend d'une foule de causes : la *conformation du sol*, des montagnes couvertes de neiges et de glaces, des vallées profondes ou des gorges, des plaines couvertes de sable ou de marais ; tout ce qui peut agir sur la *température* : les saisons, le jour et la nuit, etc. (brises de mer, brise de terre, brise des montagnes, etc.) ; l'*électricité*, qui produit les trombes, les ouragans. *L'attraction de la lune* est encore une cause des mouvements de l'atmosphère.

5° De la température de l'atmosphère et des climats.

Les *causes* qui exercent de l'influence sur la température sont au nombre de *neuf*.

1. *L'action du soleil sur l'atmosphère* est la principale de ces causes. Mais les rayons solaires n'agissent pas d'une manière égale sur les couches différentes de l'air qu'ils traversent. Cette action dépend en outre de la direction plus ou moins oblique des rayons solaires qui frappent la terre, et de la réfraction qu'éprouvent ces rayons en traversant les couches de l'atmosphère. Enfin elle dépend de la durée du temps que le soleil passe au-dessus ou en dessous de l'horizon.

2. *La chaleur intérieure du globe.* Cette chaleur est transmise avec plus ou de moins de facilité par les diverses espèces de sol.

3. *L'altitude du terrain* ou son élévation au-dessus du niveau de la mer. Le froid augmente dans une progression très rapide avec l'élévation. Cette différence provient de la raréfaction de l'air.

4. *La pente du terrain*, et son exposition vers les points cardinaux.

5. *L'orientation des montagnes* ou leur position relativement aux points cardinaux : les montagnes attirent les vapeurs et opposent une barrière aux vents (action du froid et des vents dans les plaines ouvertes ; chaleur étouffante dans les vallées et les gorges).

6. *Le voisinage de la mer*, qui rend le climat plus doux et empêche une variation trop forte de la température.

7. *La nature géologique du sol*, sablonneux, marécageux, pierreux, volcanique.

8. *La culture* et *la population* : par le travail de l'homme, les rivières sont reléguées dans leur lit ; les marais desséchés ; les forêts éclaircies ; le sol creusé, remué et assaini, etc.

9. *Les vents* qui règnent habituellement, et qui dépendent des diverses circonstances relatées plus haut.

Les cinq zones et leur climat. La température de l'air varie d'après la latitude, ce qui s'explique surtout par la direction oblique ou verticale des rayons du soleil. Il en résulte que les pays situés à la même latitude ont une température semblable, quand celle-ci n'est pas modifiée par les autres causes que l'on vient d'énumérer. Sous le rapport de la latitude et de la température qui en résulte, on divise la terre en cinq zones :

1. La **zone torride**, des deux côtés de l'équateur ; cette zone n'a que deux saisons, l'une sèche, l'autre humide ou pluvieuse. La pluie suit ou accompagne le soleil (inversion de l'été et de l'hiver des deux côtés de l'équateur).

2 et 3. Les deux **zones tempérées**, entre les tropiques et le 60° de latitude, qui ont les quatre saisons; celles-ci sont le plus régulières entre le 40° et le 60° de latitude.

4 et 5. Les deux **zones glaciales** aux pôles ; elles n'ont aussi que deux saisons : un hiver long et rigoureux et un été court et très chaud. Mais en général le froid est plus intense vers le pôle Sud.

On appelle *climat physique* le degré de chaleur, de froid, d'humidité, de sècheresse, de salubrité dont jouit un pays donné.

Ce degré varie continuellement dans le même lieu; aussi le caractère du climat ne peut s'établir que d'après la température moyenne (évaluée à l'aide du baromètre); de là les lignes *isothermes*, *isochimènes*, *isothères*, fondées sur ces moyennes.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

—

DEUXIÈME SECTION.

La terre considérée comme séjour des êtres organiques.

NOTIONS GÉNÉRALES.

La répartition de la vie sur la surface de la terre a une liaison étroite avec les climats dont nous venons de parler.

Il n'y a pas de vie sans nourriture. Les animaux carnivores se nourrissent des herbivores; les herbivores se nourrissent des plantes. Donc pas de vie animale sans vie végétale. Les végétaux à leur tour, tirent leur nourriture des matières inorganiques; mais il leur faut en outre un certain degré de chaleur et d'humidité qui dépend du climat.

—

§ I. — De la distribution géographique des végétaux.

A. Influence du climat sur la végétation.

1° *Influence de la température.* La chaleur atmosphérique a une influence très grande sur la répartition des végétaux. Celle-ci dépend, comme la chaleur, de l'altitude autant que de la latitude : sous la zone torride on trouve une végétation analogue à celle de la zone tempérée, dès qu'on s'élève sur les montagnes; au pied du Mont Ararat, on rencontre les végétaux de l'Arménie, au milieu ceux de l'Italie et de la France, sur le sommet ceux de la Suède et de la Norwège.

2° *Influence de l'humidité.* L'absence totale d'humidité empêche toute végétation. Les terres sans eau ou *anhydres* sont dans ce cas : ce sont les **déserts**. Au milieu d'un désert, partout où l'eau reparaît, la végétation l'accompagne : ce sont les **oasis**. Les déserts les plus importants sont : le *Sahara* en Afrique, le *plateau* de l'Arabie, le désert de *Gobi* en Mongolie.

Il en est de même de ces rochers nus, où l'eau tombe sans s'arrêter, et qui sèchent immédiatement. Pour peu que l'eau de pluie puisse y séjourner, ces rochers mêmes s'enduisent de mousse.

3° *Influence du sol.* Il n'y a que le sel répandu en masse sur le sol qui empêche entièrement la végétation, comme dans les steppes salés du bassin de la mer Caspienne. La puissance de la végétation ou la **fertilité** du sol dépend en grande partie de la composition chimique des terres qui le recouvrent La preuve la plus évidente est l'efficacité de l'engrais, qui, mêlé à la terre, y produit des changements chimiques. Cependant la nature chimique du sol n'exerce qu'une médiocre influence sur la *nature* des végétaux eux-mêmes.

B. Extension de la végétation *(Flore)*.

La végétation s'étend partout où ces conditions de chaleur, d'humidité et de sol sont réunies; et dès qu'au milieu de l'Océan un volcan ou des coraux s'élèvent au-dessus des eaux, la végétation s'y montre, les semences y sont apportées par la mer ou par les vents à travers les airs.

Néanmoins les mêmes plantes ne se rencontrent pas dans tous les pays.

Les botanistes modernes ont fait l'intéressante découverte que les plantes peuvent être classées en provinces; que chaque pays a une végétation à elle, que de ces centres de végétation les plantes se sont répandues successivement, par la dissémination des graines, d'abord sur les pays environnants et enfin sur toute la terre. Elles se sont propagées, non pas spontanément, puisque les plantes sont privées de mouvement, mais par des agents extérieurs, tels que le vent, les eaux, les animaux, ou par les soins de l'homme (plantes cultivées). En outre chaque zone a sa végétation à part, des plantes qui n'existent et ne peuvent être cultivées que sous le même climat : c'est ce qu'on appelle la **flore** d'une région.

Ainsi la flore de la zone glaciale est très restreinte et n'a que peu d'espèces; la croissance n'atteint jamais une grande hauteur; la végétation est rapide, car elle n'est que l'effet de la chaleur pendant l'été, qui est très court.

La flore des zones tempérées est la plus variée, à cause de la plus grande variation des climats de cette zone.

Enfin la flore de la zone torride se distingue par sa vigueur et par sa richesse luxuriante; les plantes y déploient souvent des formes gigantesques.

Pour le détail voir les *Traités de Botanique*.

—

§ II. — De la distribution géographique des animaux.

Le règne animal présente autant de variétés que le règne végétal; mais il est plus difficile d'en indiquer la distribution géographique.

Les animaux peuvent, en effet, se transporter d'un pays dans l'autre spontanément, puisqu'ils sont doués de mouvement. Leur extension est en rapport avec leurs moyens de locomotion.

On peut, à ce point de vue, les classer en six groupes :

1. **Les animaux inférieurs.** Ce sont d'abord ceux qui, moitié animal, moitié minéral, ne peuvent guères se déplacer, comme les *coraux*, qui n'existent que dans certaines mers, dans la partie du Grand Océan où se trouvent des groupes d'îles et de récifs formés uniquement de ces animaux ; puis dans la mer des Indes, entre la côte de Malabar et l'île de Madagascar; enfin dans la Méditerranée, où se trouve le corail précieux, celui qui sert aux parures. Une seconde classe sont les *polypes*, attachés d'un côté aux rochers ou aux plantes sous-marines : leur longueur augmente selon la profondeur; on en a trouvé de dix jusqu'à trente pieds de longueur. Une troisième classe sont les *mollusques* et les *coquillages*, qui présentent une grande variété d'espèces.

2. **Les insectes.** Ils sont d'une variété infinie et subissent souvent des transformations en passant de l'état de ver, par l'état de larve et de chrysalide, à l'état d'insecte ailé. Dans ce dernier état, ils se déplacent facilement. La chaleur en général est favorable à la propagation et au développement des insectes. Aussi c'est dans la zone torride qu'on trouve les espèces les plus grandes et les plus brillantes.

3. **Les poissons** et autres habitants de la mer et des eaux douces. La mer est peuplée d'un nombre incalculable d'animaux. La fertilité et la force reproductrice des poissons n'a rien d'égal dans le reste du règne animal. La femelle de la morue, par exemple, porte dans son ovaire plusieurs millions d'œufs. Bien que toutes les mers leur soient ouvertes, chaque espèce de poissons se tient dans une zone limitée. Il en est qui font des migrations périodiques, comme le *hareng*, qui, du fond de la mer glaciale, se porte vers les côtes de l'Islande, de la Norvège, de la Suède, de la Hollande, des Etats-Unis ; le *thon*, qui se transporte de l'océan Atlantique dans la Méditerranée. C'est l'instinct qui pousse ces poissons à rechercher des eaux moins profondes pour y déposer leurs œufs. — On sait que les lacs, les fleuves ont leurs poissons propres, distincts de ceux de l'océan. — Il y a aussi des mammifères qui habitent la mer : les *baleines*, les *phoques*, les *dauphins*, etc. Ceux-ci ont besoin de venir à l'air de temps en temps pour respirer, et se propagent par génération et non par œufs. — Il y a enfin des **amphibies**, qui peuvent vivre à la fois sur terre et dans les eaux : ce sont les batraciens.

4. **Les reptiles**, qui sont des animaux à sang froid, ont besoin d'une certaine chaleur extérieure pour vivre. Aussi on n'en trouve pas dans la zone glaciale. Les couleuvres et les lézards de la zone tempérée sont de petite taille, tandis que plus le pays est chaud, plus les reptiles sont nombreux et de grande taille. On distingue trois familles de reptiles : *tortues ; crocodiles ; serpents.*

5. **Les oiseaux** : ils sont capables de se transporter d'un continent à l'autre et dans toutes les îles grâce à leur vol, qui leur permet de franchir les obstacles naturels, les montagnes et les mers, qui arrêtent les quadrupèdes. Néanmoins chaque espèce a une zone habituelle. Plus on s'approche de la zone torride, plus les espèces varient, plus aussi leur plumage devient brillant. Vers le pôle, la cou-

leur uniforme est le blanc. Il en est aussi qui passent d'une zone à l'autre périodiquement ; ce sont les oiseaux de passage, dont les uns émigrent vers le sud à l'approche de l'hiver, d'autres vers le nord à l'approche de l'été (les hirondelles, les cicognes, les grues, les oies du nord, les canards).

6. **Les quadrupèdes** ou mammifères terrestres : ils sont cantonnés dans les continents ou les îles qu'ils habitent, et dont ils ne peuvent plus sortir. Ainsi le *lama* est confiné en Amérique ; le *Kangourou* en Australie.

Dans la distribution géographique des animaux des groupes supérieurs (quadrupèdes et oiseaux), il y a lieu de distinguer *les animaux domestiques* et *les animaux sauvages*.

Les animaux domestiques peuvent vivre dans toutes les zones où ils sont importés par l'homme. Aussi longtemps qu'ils y restent à l'état de domesticité, ils ont partout le même caractère, quoique le climat agisse sur leur taille, leur poil, leur couleur, lesquels se modifient diversement. Ainsi la taille est plus grande dans les climats chauds, le poil est moins épais, les couleurs plus vives et plus brillantes. Mais si les animaux domestiques retournent à l'état sauvage, leurs qualités physiques changent notablement et se rapprochent de celui des animaux sauvages de la zone dans laquelle ils vivent.

Les troupeaux de chevaux, de bœufs et de chiens sauvages, qui se rencontrent aujourd'hui en Amérique, descendent des espèces domestiques qui y ont été importées depuis le XVIe siècle par les Européens.

En résumé, chaque partie du monde, chaque zone a ses animaux qui lui sont propres : c'est ce qu'on appelle la **faune** d'une région.

A consulter les *Traités de zoologie*.

§ III. — De la distribution des races humaines.

Voir les Conférences qui suivent sur *l'ethnographie*.

CONFÉRENCES

SUR

L'ETHNOGRAPHIE.

—

RACES HUMAINES. — LANGUES. — INSTITUTIONS.

—

LITTÉRATURE : Prichard, *Histoire physique du genre humain* (traduit de l'anglais). Paris, 1843. — d'Omalius, *Des races humaines*. Bruxelles, 1869. — Quatrefages, *L'espèce humaine*. Paris, 1877. — Mueller (Fr.), *Allgemeine Ethnographie*. Vienne, 1873.

L'**ethnographie** est une science spéciale, qui se rattache d'un côté à la *géographie* et de l'autre à *l'anthropologie*. On s'occupera d'abord de l'homme physique, de la classification des races humains, fondées sur les caractères physiques; on considérera l'homme ensuite comme être moral et politique; on passera en revue les langues humaines; les institutions politiques; les cultes et la religion; enfin les occupations humaines, les arts et la civilisation..

—

L'ETHNOGRAPHIE.

—

PREMIÈRE SECTION.

L'homme physique.

La science moderne (l'anatomie et la physiologie) a prouvé que l'organisation physique de l'homme, dans son ensemble et dans toutes ses parties, se distingue essentiellement de celle de la brute, malgré les lois de génération, d'accroissement et de destruction qui lui sont communes avec celle-ci. La faiblesse prolongée de son enfance, les nombreuses maladies auxquelles il est exposé, le distinguent encore de la brute et démontrent la nécessité d'un agent intellectuel pour préserver l'espèce humaine de sa destruction rapide et entière.

§ I. — Unité de l'espèce humaine.

On entend par *espèce* un ensemble d'êtres organisés qui se reproduisent entre eux, et qui sont censés descendre d'une seule souche. Or toutes les races humaines, quelque soient leurs croisements, produisent des individus féconds et capables de se reproduire à leur tour.

Malgré cette unité d'origine, il se rencontre dans l'espèce humaine des variétés qui ont servi à établir la classification en races, ce sont : la stature ; la physionomie ; la

couleur de la peau; la couleur et la nature des cheveux; la forme du crâne.

A. **La stature.** La taille, la beauté, le développement du corps et des membres dépendent presque exclusivement du climat, de la manière de vivre, des occupations et des habitudes. Ces variétés n'ont rien d'organique.

B. **La physionomie.** Les différences de physionomie ont les mêmes causes que celles de la stature, en y ajoutant toutefois le degré de civilisation. Chez plusieurs nations sauvages, ces différences proviennent de l'habitude de ces peuples soit d'aplatir le nez, soit de déprimer le front, soit de changer la forme naturelle de la tête des enfants nouveau-nés, dont les os sont encore mous et cèdent par conséquent à ces pressions.

C. **La couleur de la peau.** La couleur de la peau est le produit d'une sécrétion ou d'une exsudation des vaisseaux sanguins. On appelle cette substance liquide *pigment.* Elle se trouve sous la peau extérieure ou épiderme, qui par elle-même est transparente et n'a pour ainsi dire pas de couleur propre. Le pigment est principalement formé de carbone, et la couleur de la peau dépend exclusivement de la quantité plus ou moins grande de carbone dans le pigment et par conséquent de la sécrétion plus ou moins grande de cette matière colorante. Si cette matière est en petite quantité, la peau est blanche ; plus elle augmente, plus la peau est foncée, jusqu'au noir d'ébène des nègres. L'intensité de cette sécrétion dépend de plusieurs circonstances : d'abord de l'*âge;* les enfants dans toutes les races ont la peau blanche à leur naissance et ne prennent les couleurs foncées que peu à peu. Ensuite de la *nourriture :* les végétaux donnent plus de carbone au corps que la nourriture animale. On remarque que les animaux eux-mêmes qui se nourrissent de végétaux ont la peau plus noire que les carnivores. Puis du *climat* : en changeant de climat, les nègres deviennent

moins noirs, surtout après quelques générations. Il en est de même des Européens qui gagnent un teint plus foncé quand ils sont établis dans la zone torride. La même observation a été faite sur les animaux domestiques, et sur ceux qui passent de l'état de domesticité à l'état sauvage, comme le sanglier dont descend le cochon domestique et qui a la peau presque noire. Enfin la *manière de vivre* : les femmes des Maures en Afrique qui appartiennent à la classe élevée et qui sont presque toujours enfermées dans leur maison, ont le teint d'une blancheur éblouissante, tandis que les femmes du peuple ont un teint couleur de suie.

Une dernière preuve que la couleur de la peau n'est pas l'effet d'un organe particulier, c'est que l'on rencontre parmi les nègres des individus chez lesquels cette matière colorante n'est produite que dans certaines parties de la peau, et qui sont ainsi tachetés : on les appelle nègres pies. On trouve encore parmi les nègres des individus tout à fait blancs, ce sont les *albinos* (variété qui se produit dans toutes les races) Enfin des maladies peuvent changer la couleur de la peau et faire que des blancs deviennent tout à fait noirs (femme, née à Trieste en 1746, qui à l'âge de 70 ans devint noire à la suite d'une frayeur).

D. **La couleur et la nature des cheveux.** La coloration des cheveux dépend également de la sécrétion des substances dont se compose le corps. La chevelure, laineuse et crépue du Nègre, raide et rare du Mongol, longue et flexible de la race caucasienne, peut s'expliquer par les mêmes circonstances que la couleur de la peau. Rien d'organique dans ces variétés, car elles se rencontrent exceptionnellement dans toutes les races.

E. **La forme du crâne.** La forme du crâne est sans doute très diverse, depuis le crâne large et presque rond du Mongol jusqu'au crâne allongé et pointu du Nègre ; on a fondé là-dessus une division de l'espèce humaine en races *dolichocéphales*, au crâne allongé, et races *brachycéphales*, au

crâne raccourci. Mais il faut remarquer d'abord qu'il y a une grande diversité dans la forme du crâne entre individus de même race ; ensuite que cette forme change également par l'influence de la civilisation, de la manière de vivre, et surtout de l'activité cérébrale. *(Analogies :* le crâne du sanglier ou porc sauvage, comparé à celui du porc domestique). Beaucoup de peuples, surtout anciennement, donnaient une forme particulière au crâne en liant la tête aux enfants nouveau-nés.

L'unité de l'espèce humaine, au point de vue de l'organisation, peut très bien se concilier avec ces variétés extérieures, ainsi que cela est démontré par l'examen même de ces variétés. De plus, aux preuves tirées de la nature physique de l'homme, on peut ajouter encore les preuves tirées de sa nature intellectuelle et morale. Ces preuves sont du domaine de la *psychologie.*

A consulter sur cette question de l'unité de l'espèce humaine et sur la discussion entre polygénistes et monogénistes, les traités d'*Anthropologie,* ainsi que Quatrefages, *De l'espèce humaine.* Paris, 1877, et le 1er vol. de notre *Histoire universelle*, 6me éd. p. 7-8.

—

§ II. — Division du genre humain.

Ces qualités physiques des hommes ont servi de base à la classification des races. D'autres classifications des peuples ont pour base :

A. **Les occupations** et la manière de vivre ; ainsi on a distingué des peuples chasseurs, pasteurs ou agricoles ; des peuples nomades ou sédentaires ;

B. **La culture intellectuelle** : peuples barbares ; peuples sauvages ; peuples civilisés ;

C. **Le culte** : monothéistes, polythéistes, idolâtres, boud-dhistes, etc., etc.

Mais ces autres divisions n'ont pas ou que peu de valeur, parce que ces différences changent souvent chez le même peuple ; ainsi des peuples chasseurs ou pasteurs deviennent agricoles, aussitôt que la civilisation s'introduit chez eux. Il en est de même chez les peuples nomades, qui abandonnent cette manière de vivre, et deviennent *sédentaires* en progressant dans la voie de la civilisation. Les mêmes changements ont lieu chez les peuples *barbares*, quand ils se civilisent, et *vice-versa* des peuples civilisés retombent parfois dans une nouvelle barbarie. La religion d'un peuple est soumise à des changements plus fréquents encore.

La seule véritable division du genre humain est celle qui a pour base les qualités physiques de l'homme. Déjà les anciens, comme Hérodote et surtout Aristote, prirent pour base de leur division du genre humain en races : les traits de la figure, la couleur de la peau et la chevelure. D'après ces bases, les anciens distinguaient trois races :

1° la *race blanche*, celle à laquelle les Grecs appartiennent eux-mêmes ;

2° La *race éthiopienne :* les caractéristiques sont le regard timide, le teint noir, la tête laineuse (Hérodote II, 104);

3° La *race scythique :* teint rouge, c'est-à-dire cuivré, chevelure rare ou clair-semée (Hérodote dit *chauve),* le nez aplati et le menton allongé.

Une autre classification longtemps en usage prit pour base unique la couleur de la peau, et divisa le genre humain en *blancs*, *nègres*, *jaunes*, etc. Bientôt on commença à s'apercevoir qu'il fallait tenir compte de la partie solide du corps humain, c'est à dire des os, du squelette et particulièrement du crâne, parce que celui-ci offre les plus grandes variétés d'une race à l'autre.

Camper est l'auteur d'un système dont l'angle facial est la base : agrandissement de l'angle (orang-outang 58° ; Nègre 70° ; Européen 80° ; statues grecques 95 à 100°) en rapport avec les degrés de l'intelligence.

Défauts de ce système : 1° il y a du vague dans la fixation de l'origine de ces lignes ; 2° il ne s'applique pas à toutes les variétés de crânes, surtout aux races qui se distinguent par la largeur du crâne.

Blumenbach, au contraire, envisage le crâne dans son ensemble, dans ses formes harmoniques. Le crâne, vu d'en haut, présente une forme ovale, arrondie à l'arrière, moins régulière en avant. Quant à la face, elle se divise en trois parties : le front, les os du nez et les deux mâchoires. Puis il faut faire attention à l'os qui unit les pommettes, l'os des joues, à l'os des oreilles (le temporal) ; il est appelé *arcade zygomatique*. En combinant les marques caractéristiques des divers crânes avec les autres qualités physiques de l'homme, le teint ou couleur de la peau, la couleur des cheveux et des yeux et la forme de la chevelure, Blumenbach est parvenu à classer le genre humain en cinq races, dont l'une centrale, deux autres différentes de celle-ci d'une manière opposée entre elles, et deux races intermédiaires entre la race centrale et chacune des races extrêmes.

Voici cette classification :

1° **La race centrale** : caucasienne, circassienne ou blanche.

Caractères : du crâne, forme générale symétrique, ovale ; front proéminent, de façon à cacher les os des joues et les mâchoires ; — les arcades zygomatiques ne dépassant pas la face ; — la face ovale ; les dents des mâchoires placées perpendiculairement ; — la couleur de la peau blanche ou brune ; les cheveux blonds ou bruns ; les yeux bleus ou bruns ; — la chevelure flottante, douce au toucher et flexible.

Extension géographique : l'Europe, excepté la Laponie ; l'Asie occidentale jusqu'à l'Obi et le Gange ; les Indes orientales, l'Afrique orientale et septentrionale.

2° **Première race extrême** : la race nègre ou noire.

Caractères : le crâne long et étroit, comprimé sur les deux côtés, surtout à la partie antérieure ; les pommettes saillantes en avant ; les arcades zygomatiques également saillantes ; les mâchoires proéminentes, surtout la mâchoire inférieure ; — le front convexe et voûté ; — le teint noir, les cheveux et les yeux noirs ; — la chevelure forte, courte, crépue, laineuse.

Extension : l'Afrique centrale, occidentale et méridionale ; les côtes de Madagascar ; les îles de Vandiemen, la nouvelle Calédonie ; la nouvelle Guinée (toute la zone torride de notre globe, excepté l'Amérique).

3° **Race intermédiaire** entre la centrale et la nègre : la race malaise ou océanienne.

Caractères : le crâne oblong, mais moins comprimé que celui des nègres ; — la mâchoire supérieure un peu avancée ; — le front un peu bombé ; la bouche grande ; — teint basané ou tanné ; cheveux et yeux noirs ; — chevelure épaisse, molle, frisée.

Extension : les îles océaniques, la péninsule de Malacca.

4° **Seconde race extrême** : la race mongole ou la race orientale de l'ancien continent.

Caractères : du crâne, largeur extraordinaire surtout à la partie antérieure, vers la face ; — les arcades zygomatiques très saillantes, détachées de la circonférence ; — les os des joues aplatis et proéminents sur les côtés ; — la mâchoire supérieure protubérante ; le front déprimé ; — le teint jaune ou olive ; — les cheveux et les yeux noirs ou foncés ; — la chevelure raide, rare (clair-semée), droite.

Extension : Toute l'Asie centrale et orientale entre l'Oural et la mer de Chine ; les Esquimaux en Amérique ; les Lapons en Europe.

5° **Race intermédiaire** entre la race centrale et la mongole : *la race américaine.*

Caractères : le crâné moins large ; — la face large, mais pas déprimée ; les pommettes saillantes ; le front déprimé ; — teint cuivré, cheveux et yeux noirs ; — la chevelure rare, raide, droite.

Extension : toute l'Amérique, excepté l'extrémité septentrionale, habitée par les Esquimaux.

—

§ III. — Extension et force numérique de l'espèce humaine.

Tout le globe, excepté l'île de Spitzberg et la Nouvelle Zemble au nord, les îles de Falkland et de Kerguelen au sud, est habité L'homme supporte tous les climats : sur les côtes du Sénégal une chaleur qui fait bouillir l'esprit de vin ; dans la Sibérie un froid qui rend le mercure solide.

L'homme, quoique d'une constitution moins forte que la plupart des animaux, s'acclimate beaucoup plus facilement que ceux-ci. Son corps s'adapte à tous les climats, pourvu qu'il soit soutenu par une volonté ferme et énergique. La nostalgie ou mal du pays est plutôt un mal moral qu'un mal physique.

Population. — Rien n'est plus vague et plus incertain que les évaluations du nombre total des hommes qui peuplent notre globe. Voici les évaluations approximatives :

L'Europe a environ	300 millions.
L'Asie a environ	700 millions.
L'Afrique a environ	100 millions.
L'Amérique a environ	70 millions.
Les Iles océaniques ont environ	30 millions.
Total	1200 millions.

Statistique. — *Mortalité. Longévité. Augmentation de la population.*

Le terme naturel de la vie de l'homme est l'âge de 80 ans, mais peu d'hommes y parviennent ; le quart des hommes meurt dans la 1re année ; deux cinquièmes atteignent la 6me année ; la moitié tout au plus arrive jusqu'à la 21me.

La longévité dépend : 1° du milieu ; un air pur, des plaintes ouvertes et élevées ou des montagnes d'un accès facile y sont favorables ; 2° de la manière de vivre ; la simplicité et la frugalité dans la nourriture, la tranquillité d'esprit, l'uniformité d'une vie réglée y contribuent puissamment.

Il est rare pourtant que la vie humaine dépasse 150 ans. En Hongrie, on cite au siècle dernier l'exemple d'un homme qui est parvenu à l'âge de 185 ans.

Les villes sont moins favorables à la vie que les campagnes et, règle générale, la mortalité des villes surpasse celle des campagnes ; cependant ce fait s'explique en partie par l'affluence des malades des campagnes dans les hôpitaux des villes.

Les naissances surpassent ordinairement les décès chez les peuples civilisés, tandis que l'on a vu le contraire chez les peuples sauvages, qui se sont successivement éteints, surtout au contact des peuples civilisés, qui leur communiquèrent leurs vices. Ainsi l'eau de vie a amené la destruction de peuplades entières en Amérique et sur les îles océaniennes. La moralité est éminemment favorable à la multiplication de l'espèce humaine, et la polygamie orientale est nuisible à la population.

Voir les traités de *Statistique*.

L'ETHNOGRAPHIE.

—

DEUXIÈME SECTION.

L'homme considéré comme être moral et politique.

—

§ I. — Les langues humaines.

Littérature : Muller (Max) *La science du langage* (traduit de l'anglais). Paris, 1860. — Nève (F.), *Introduction à l'histoire générale des littératures orientales*. Louvain, 1845. — Renan, *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*. Paris, 1855. — Lepsius, *Nubische Grammatik* (pour la classification des langues africaines). — Humboldt (W.), *Ueber die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaus*. Berlin, 1836. — Mueller (Fr.), *Grundriss der Sprachenwissenschaft*. Vienne, 1876-81.

En considérant l'homme comme être moral et toujours dans ses rapports avec la société, il faut d'abord étudier son langage ; l'homme, en effet, n'est un être raisonnable que par la parole. La question de l'origine du langage est oiseuse pour l'historien. Car le langage primitif n'existe plus, et il est impossible de dire quel était ce langage. Toutes les tentatives de le retrouver ont échoué. Tour à tour on a cru le retrouver dans l'hébreu, le flamand (Goropius Becanus) etc. L'hypothèse de l'*hébreu* comme langue primitive est fausse, parce que l'hébreu lui-même est une

langue dérivée; il appartient à la famille des langues sémitiques. L'hypothèse du développement des langues, qui auraient d'abord été monosyllabiques, sans forme grammaticale, n'est pas moins fausse; chaque langue, quelque imparfaite qu'elle soit, est toujours complète quant à ses éléments essentiels et caractéristiques : elle peut se perfectionner, devenir plus riche et d'une construction plus variée ; mais cette altération ne se fait que par le contact avec d'autres langues, par suite duquel souvent de nouvelles langues se forment.

Un fait est certain, c'est que le genre humain n'a plus une seule langue, mais une foule de langues différentes; de là, une autre hypothèse, également fausse, que le genre humain n'a jamais eu un langage commun, hypothèse formulée afin de nier l'unité d'origine.

La science comparée des langues est née dans notre siècle. Il y a deux écoles, l'une comparant les mots (école lexique), l'autre la grammaire des différentes langues (école grammaticale). Pour être dans le vrai, il faut combiner les deux systèmes. Sur cette comparaison, repose la classification des langues en groupes ou familles. Les principales sont :

1. **La famille indo-européenne** : le sanscrit, le persan, l'arménien, le zend, le grec, le latin avec les langues romanes, les langues celtique, germanique et slave;

2. **La famille caucasienne** : le géorgien et le circassien;

3. **La famille sémitique** : le syriaque, le chaldéen, l'arabe, l'ancien phénicien, l'hébreu, le ghez en Afrique; quelques-uns y rattachent le *copte* ou l'ancien égyptien;

4. **La famille touranienne** : elle comprend en Europe : le finnois, le magyar, le turc, l'ougrien ; en Asie : le mongol, le tongouse, le coréen, le japonais, et autour des mers polaires le lapon, le samoyède et l'esquimau ;

5° **La famille transgangétique** : le thibetain, le chinois, l'indo-chinois (langues monosyllabiques);

6° **La famille malaise et polynésienne** : les langues parlées par les peuples de la presqu'île de Malacca, de l'archipel indien et de la Polynésie;

7° **Les langues africaines** et 8° les **langues américaines** sont partagées en plusieurs familles, dont la classification n'est pas suffisamment fixée.

La question de savoir s'il y a aussi des affinités entre les langues appartenant à des familles différentes, demeure controversée entre les partisans de la pluralité originelle des langues (Pott, Renan) et les partisans de leur unité originelle (Max Muller, Kaulen).

—

§ II. — Les institutions politiques.

Littérature : les *Politiques* d'Aristote. — Montesquieu, *L'esprit des lois*. — Bluntschli, *Théorie générale de l'Etat* (traduit de l'allemand). Paris, 1877. — Mohl (R. v.), *Encyclopaedie der Staatswissenschaften*. Tubingue, 1859. — Walter (F.), *Naturrecht und Politik*. Bonn, 1863.

L'état social est l'état naturel de l'homme, il est donné et existe déjà dans la famille. Tout état social exige l'existence d'un pouvoir, d'une autorité quelconque pour maintenir l'ordre et pour faire respecter les lois qui règlent les rapports des hommes entre eux.

En ce sens, le pouvoir est d'origine divine comme la société. Il n'en est pas de même des formes de gouvernement, qui sont soumises aux vicissitudes des temps et varient avec les besoins mêmes de la société. On en distingue trois formes principales, susceptibles chacune d'une infinité de modifications : ce sont la monarchie, l'aristocratie, la démocratie.

A. Les Etats monarchiques.

L'état social commence avec la famille. Toute l'autorité réside d'abord dans le père de famille. La famille ayant pris de l'accroissement, la première forme monarchique fut la monarchie patriarcale : c'est un chef étendant son autorité sur toutes les familles qui ne sont que des ramifications de la première famille. La famille s'étant développée peu à peu dans la tribu, il en est résulté une sorte de monarchie fédérale, dans laquelle les chefs ou anciens des tribus exercent collectivement l'autorité.

Des nécessités et des difficultés surtout extérieures amenèrent la concentration de l'autorité suprême entre les mains d'un seul, d'abord temporairement, ensuite définiti-

vement, et de là ont pris naissance plusieurs formes de monarchie.

1° *La monarchie élective et aristocratique* : le roi est élu par les anciens chefs des tribus, et ceux-ci forment une noblesse ou aristocratie héréditaire, une classe privilégiée ; on trouve aussi la monarchie élective, mais restreinte à une famille royale ; ainsi chez les peuples du moyen âge.

2° *La monarchie héréditaire* : le pouvoir se transmet dans une seule famille, non par élection, mais en vertu du droit d'hérédité.

Dans ces deux premières formes, l'autorité du chef de l'Etat ou du roi est souvent limitée par l'influence et les droits d'une noblesse, d'une classe privilégiée. Celle-ci exerce conjointement avec le roi, le pouvoir législatif, administratif, etc.

La théocratie ou plutôt la monarchie sacerdotale n'est qu'une forme particulière de la monarchie aristocratique, dans laquelle les fonctions sacerdotales sont accompagnées de droits et de privilèges politiques. La théocratie se combine ordinairement avec le système des castes.

3° *La monarchie absolue* : toute l'autorité se trouve concentrée entre les mains d'un seul, dont la volonté est la loi suprême. Souvent établie par la violence, à la suite de guerres civiles, la monarchie absolue n'est pas toujours héréditaire ; car la succession au trône dépend de la volonté du prince, pourvu qu'il ait les moyens d'assurer l'exécution de cette volonté après sa mort. Ce régime aboutit souvent au *despotisme militaire*.

4° *La tyrannie* (τυραννίς), appelée par les Grecs ainsi, se produit dans un Etat démocratique ou aristocratique, lorsqu'un seul s'empare du pouvoir et remplace ainsi le gouvernement exercé par la nation. — La *dictature* est une monarchie absolue, mais élective et temporaire.

5° *La monarchie constitutionnelle* : le pouvoir est exercé par un roi et de grands corps issus de la nation par l'élection. On pourrait ici distinguer une *monarchie démocratique*, quand ces corps sont tous électifs, et une *monarchie*

mixte, quand l'un de ces corps est ou héréditaire ou nommé par le roi.

B. Les républiques.

On comprend sous ce nom les deux autres formes du gouvernement : l'aristocratie et la démocratie.

La *république aristocratique* est celle dans laquelle le gouvernement se trouve entre les mains d'une classe privilégiée. Ces privilèges peuvent être attachés à la naissance ; alors c'est une aristocratie héréditaire, comme à Athènes avant Solon, à Rome avant Servius, etc.; ou à la fortune, et c'est alors une aristocratie d'argent. Cette forme se rapproche de la démocratie quand les membres du gouvernement sont choisis par tout le peuple, mais que ce choix est limité à une classe de personnes, comme à Athènes après Solon, à Rome après Servius.

Dans ce cas, cette forme de gouvernement est d'ordinaire la transition à la *république démocratique*. Dans celle-ci le pouvoir est exercé par la masse de la nation, qui peut confier le gouvernement soit à un seul (président), soit à plusieurs (directoire). Mais le pouvoir de ces chefs n'est qu'exécutif, et il est toujours limité par un ou plusieurs grands corps électifs, élus par la nation toute entière. Le suffrage universel avec des élections directes est le dernier terme du développement de cette forme gouvernementale.

—

§ III. — Les religions.

Littérature : Creuzer, *Symbolik und Mythologie der alten Voelker.* Leipsig, 1810. — Doellinger, *Paganisme et Judaïsme* (traduit de l'allemand). Paris, 1860. — Voir aussi les *Monographies* contenues dans le *Muséon* de Louvain (depuis 1882); — dans les *Annales du Musée Guimet.* Paris 1880-86; — dans la *Revue de l'histoire des religions.* Paris (depuis 1880).

La religion est un élément nécessaire de la société : sans religion, c'est-à-dire sans la reconnaissance d'êtres supérieurs à l'homme, il n'y a pas de société possible. Car les peines et les récompenses d'une vie future sont la seule sanction de l'ordre social. Il y a des athées, des matérialistes; mais il n'y a pas de peuples athées ou sans religion ; pas de peuples sans croyances à une vie future.

A. Religions monothéistes.

Le culte d'un seul Dieu est le plus ancien sur la terre : l'Ecriture sainte et toutes les traditions des peuples de l'antiquité sont d'accord sur ce point. Mais ce monothéisme primitif n'a été conservé que dans le *Judaïsme* ou la religion de l'Ancien Testament, dans laquelle le dogme d'un seul Dieu a été développé davantage, et le culte du peuple élu réglé en conséquence.

Le monothéisme a reçu son dernier développement dans le *Christianisme* ou la religion du Nouveau Testament : le dogme d'un seul Dieu, mais en trois Personnes, en est le fondement.

Le Christianisme ne s'est conservé intégral que dans l'*Eglise catholique.* Chez les sectes, point d'autorité, point de fixité dans les dogmes; de là des divisions sans fin : le *luthéranisme ;* la religion *réformée ;* l'*Anglicanisme ;* de là la dissolution progressive du protestantisme en Angleterre et aux Etats-Unis.

Le monothéisme s'est encore conservé sous deux formes dégénérées, savoir : le *Judaïsme moderne*, dans lequel les doctrines fausses du *Talmud* sont venues altérer la religion de l'Ancien Testament, et l'*Islamisme* ou la religion de Mahomet, dans laquelle le dogme d'un seul Dieu sert de base à un culte matériel et aux doctrines les plus immorales.

Quand les peuples de l'antiquité abandonnèrent le culte d'un seul Dieu, ils le remplacèrent soit par le *panthéisme*, soit par le culte de plusieurs divinités ou *polythéisme* ; tous les deux dégénérèrent enfin en idolâtrie.

B. Religions panthéistes.

Le panthéisme consiste dans la croyance aux incarnations divines soit dans des corps humains soit dans des corps d'animaux. Au panthéisme appartiennent les cultes suivants :

1° Le *Brahmanisme* des Indes : c'est le culte le plus ancien et qui a immédiatement succédé au monothéisme chez les Indiens. Les incarnations de Brahma, Vishnou et Shiva forment le fondement de ce culte.

2° Le *Bouddhisme*, appelé en Chine la religion de Fo. Il aboutit à l'incarnation de la divinité dans un seul homme, le bouddha vivant ou le *Grand-Lama* ; elle passe à la mort de l'un dans le corps d'un autre.

3° Le *Chamanisme*, qui règne chez les peuples tartares, ainsi appelé du nom de leurs prêtres (chamans).

4° La *zoolâtrie* de l'ancienne Egypte : elle repose sur l'incarnation de la divinité dans les corps d'animaux, le bœuf Apis, etc.

5° Le *Parsisme*, religion des anciens Perses, appelé aussi la *religion Zend* ou le *Magisme* (de la caste des mages).

Elle admet le dualisme ou la coexistence de deux principes, *Ormuzd* et *Ahriman*, l'un bon, l'autre mauvais. Cette religion dégénéra plus tard en *culte du feu*; le feu fut considéré comme un être sacré. Elle existe encore chez les *Guèbres* ou Parsis de l'Inde.

C. Religions polythéistes.

Le polythéisme consiste dans une *déification de la nature* et de ses forces et conduit naturellement au culte des idoles ou images taillées de main d'homme. Au polythéisme appartiennent :

1° Le *Sabéisme* ou culte des astres : c'était la religion des anciens Babyloniens et des Assyriens, qui dégénéra bientôt en idolâtrie.

2° La *religion des Grecs et des Romains*, qui avait pour base la déification des forces naturelles, physiques ou morales : Zeus ou Jupiter, Poséidon ou Neptune, Démêter ou Cérès, Dionysos (Bacchus), les dryades, les nymphes, les muses, etc.

Plus tard le sens symbolique du culte fut oublié, et le peuple tomba dans une idolâtrie grossière.

3° Les religions *celtique*, *germaine* et *slave*. Le culte celtique et le slave étaient moins purs que le culte des Germains, qui ne connurent pas l'idolâtrie proprement dite.

4° Le *fétichisme*, qui est la plus grossière de toutes les religions : elle se distingue de l'idolâtrie en ce que l'idole est faite de main d'homme, tandis que le *fétiche* est un objet naturel, animé ou inanimé, qui est considéré comme étant doué d'une force divine ou magique. Il règne surtout en Afrique, chez la race nègre, et chez d'autres peuples sauvages de l'Amérique et de l'Océanie.

—

§ IV. — Occupations, arts et civilisation.

Les occupations ordinaires et la manière de vivre des divers peuples ne peuvent pas servir de base à un système de classement, parce que ces occupations changent souvent et qu'elles dépendent de circonstances extérieures.

Les deux occupations primitives de l'homme ont été sans contredit l'agriculture et l'élevage du bétail. Ces deux occupations, loin de s'exclure mutuellement, constituent au contraire les bases mêmes des richesses d'une nation.

Cependant elles ont été souvent exercées isolément, et de là, des peuples agricoles et des peuples pasteurs. Cette séparation, impossible dans la plus grande partie de l'Occident, ne l'était pas en Orient, où la fécondité du sol permet de nourrir de grands troupeaux sans culture. Cette séparation a exercé une grande influence sur la manière de vivre.

Le *peuple agricole* est naturellement *sédentaire* : l'homme s'attache au sol qu'il a cultivé par ses mains, à la sueur de son front ; et le sol une fois cultivé est plus productif que le sol vierge, qui doit être défriché d'abord.

Le peuple pasteur, qui ne vit que de ses troupeaux, devient par cela même *nomade*. Il est obligé de changer de place pour chercher de nouveaux pâturages, lorsque les anciens ont été épuisés.

Les contrées où s'établit un peuple, influent nécessairement sur sa manière de vivre et ses occupations : c'est ainsi que des forêts peuplées par de nombreux animaux donnent un grand développement à la chasse. Il n'y a cependant pas de peuple exclusivement chasseur.

Le voisinage de grands courants d'eau, de lacs et surtout de la mer conduit à la pêche et à la navigation, en particulier quand le sol est stérile et n'offre pas une nourriture suffisante.

La navigation conduit naturellement au commerce, et le commerce amène, avec lui, l'industrie ou la fabrication de marchandises et de produits, surtout lorsque les productions du sol ne suffisent pas pour alimenter ce commerce.

Les peuples commerçants et industriels se trouvent à un degré plus élevé de civilisation que les peuples exclusivement pasteurs ou agriculteurs.

Ce sont toutes ces occupations réunies qui constituent le plus haut degré de civilisation matérielle. L'agriculture jointe à l'élève du bétail, le commerce alimenté par une industrie variée et perfectionnée sont les principales sources de richesse des peuples civilisés de notre globe.

« On a commencé, il y a un demi-siècle à peine (Schmerling en Belgique), à recueillir dans les fouilles géologiques ou archéologiques des restes d'une industrie humaine qui est fort grossière, et qui paraît très ancienne. Ce sont des armes ou des ustensiles en pierre ou en os, des déchets de cuisine *(kjoekkenmoedinger)*, des pilotis de constructions lacustres, etc. La science dont ces matériaux sont l'objet *(archéologie préhistorique)* est loin d'être faite. En attendant, on est convenu, pour faciliter l'inventaire de ces objets, d'en faire autant de classes qu'il y a de matières employées : *âge de la pierre*, *âge du bronze*, *âge du fer*, etc. Ce classement n'est que provisoire, et il faut se garder de prendre ces *étiquettes* de musée pour des époques historiques de l'humanité. »

Sur ces fouilles, voir Dupont, *L'homme aux âges de la pierre*. Bruxelles, 1872. — Lyell, *L'ancienneté de l'homme* (traduit de l'anglais). Paris, 1864. — Dawson, *Fossil Men*. Londres, 1880.

CONFÉRENCES

SUR

LA CHRONOLOGIE.

LITTÉRATURE : Petau, *Doctrina temporum*. Paris, 1627. — (Bénédictins) *L'art de vérifier les dates depuis l'ère chrétienne*. Paris, 1750 et depuis. — *L'art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne*. Paris, 1810. — Daunou, *Cours d'études historiques*. Tomes III-VI. — Ideler, *Handbuch der Chronologie*. Berlin, 1825, 2 vol. in-8°. — Mommsen (Th.), *Die rœmische Chronologie bis auf Cœsar*. Berlin, 1859.

Tandis que la géographie s'applique à l'espace, la chronologie a pour objet la durée. Cette science se divise en deux parties : la chronologie technique et la chronologie historique.

La première traite de la division du *temps* et des phénomènes soit astronomiques soit physiques qui servent de base à cette division. La seconde s'occupe de la manière de mesurer le temps chez les différents peuples, des ères chronologiques dont ils se sont servis, et de la méthode de fixer exactement les dates partant de ces ères.

Quant à la *Chronologie appliquée*, on trouvera plus loin, dans la *Partie spéciale*, l'indication des meilleurs travaux modernes, ceux qui donnent les *dates* les plus sûres, avec *preuves* ou *textes* à l'appui, ainsi que la discussion des dates controversées. — On trouvera aussi dans un de nos *Appendices* un *tableau chronologique* des dates usuelles, rectifiées au besoin d'après les derniers travaux.

PREMIÈRE SECTION.

Chronologie technique.

—

§ I. — Le jour.

La première et la plus naturelle division du *temps* est le *jour*, c'est-à-dire l'espace de temps marqué par une rotation entière de la terre autour de son axe, le νυχθήμερον des Grecs. On distingue le jour *solaire* et le jour *sidéral* : le premier renferme le temps écoulé depuis un passage du *soleil* par le méridien jusqu'au passage suivant; le second depuis le passage d'une *étoile fixe* par le méridien jusqu'au suivant. Le jour solaire est plus long que le jour sidéral, parce que, la terre faisant le tour du soleil, celui-ci arrive chaque jour un peu plus tard au méridien que l'étoile : au bout de l'année, c'est-à-dire lorsque la terre a accompli son tour du soleil, la différence est d'un jour ou d'une rotation de la terre sur son axe.

Le commencement du jour n'est pas le même chez tous les peuples. Les uns le commencent au coucher du soleil : les Juifs, les Grecs, les Gaulois, les Germains, les Italiens, les Chinois.

D'autres au lever du soleil : les Babyloniens, les Perses, les Syriens, les Grecs modernes.

D'autres à *minuit* : les Romains, les Egyptiens et les peuples modernes.

D'autres à *midi* : les Arabes et les astronomes modernes.

Les deux premiers modes de commencer le jour ont l'inconvénient d'être soumis à de changements continuels, et puis de différer pour chaque latitude.

Le jour a une division naturelle, marquée par le lever du soleil (la *journée*) et par son coucher (la *nuit*). Mais la durée de l'une et de l'autre varie avec les saisons et avec les latitudes.

Chacune de ces parties fut subdivisée par les anciens en douze heures : la durée des heures était donc différente en été et en hiver (ὧραι καιρικαί, horae temporales). Il y avait une autre division du jour en quatre fractions, comprenant chacune 3 heures appelées pour la nuit *veilles*, pour le jour : *Prime* (6 heures), *Tierce* (9 heures), *Sexte* (12 heures), *None* (3 heures).

Les anciens connaissaient aussi la division du jour en 24 parties égales, et les appelaient *horae equinoctiales*, ὧραι ἰσημεριναί, parce que à l'équinoxe les heures ont, en effet, une égale longueur. Mais les astronomes seuls se servaient de ce genre d'heures.

Ce sont nos heures actuelles. En Italie on continue à les compter du lever au coucher du soleil. Partout ailleurs en Europe on les compte entre minuit et midi.

« Pour ne pas avoir tenu compte de cette différence entre l'heure italienne et la nôtre, le fameux historien Mottley est tombé dans une méprise grossière, en retraçant le portrait de Charles-Quint et ses habitudes à table. Il raconte dans son grand ouvrage *Rise of the dutch republic* (I, p. 123), que ce prince prenait un dernier repas et le plus copieux à minuit ou une heure du matin. La relation vénitienne, à laquelle il emprunte ce fait, dit : *ad una hora di notte*; mais cela équivaut à 7 heures du soir. Parmi les horloges de Charles-Quint, — c'était sa passion — les inventaires de la cour (aux *Archives de Bruxelles)* en mentionnent une, construite par Me Claes, horloger de Sa Majesté, qui montrait à la fois les heures communes et les heures à la mode d'Italie. »

—

§ II. — La semaine.

La semaine, ἑβδομάς, n'est pas une division naturelle du temps. Elle a une origine religieuse. Presque tous les peuples orientaux la connaissaient : ainsi les Babyloniens, les Assyriens, les Indiens, les Egyptiens, les Arabes. — Les Grecs avaient une semaine de 10 jours; cependant le 7me jour de chaque mois était pour eux aussi un jour sacré. — Les Romains avaient des semaines de huit jours, les *nundinae*. La semaine de 7 jours n'a été en usage dans l'empire romain qu'après Auguste.

Quant aux noms des sept jours de la semaine, qui correspondent aux sept planètes, ils ont été introduits par les astrologues de l'Orient, qui s'en servaient pour établir leurs horoscopes. Ce sont :

Dies solis :	dimanche	(Sunday).
Dies lunae :	lundi	(Monday).
Dies martis :	mardi	(Tuesday).
Dies mercurii :	mercredi	(Wednesday).
Dies jovis :	jeudi	(Thursday).
Dies veneris :	vendredi	(Friday).
Dies saturni :	samedi	(Saturday).

Les peuples germaniques, en traduisant ces termes latins, ont pris les noms de leurs divinités nationales qui répondaient plus ou moins aux divinités romaines : *Tuesday* (en anglais) vient de *Tio, Zio* = Mars; *Wednesday* vient de *Wodan* = Mercurius; *Thursday* de *Thor* = Jupiter; *Friday* de *Freya* = Venus.

§ III. — Le mois.

Après le jour, la division du temps en *mois* est la plus naturelle. Le *jour* est déterminé par le mouvement apparent du *soleil* ou des astres autour de la terre (c'est-à-dire le mouvement réel de la terre sur son axe). La division du tems en *mois* a pour base *le mouvement réel* de la *lune* autour de la terre. De là le nom de μήν (de μήνη, lune), *mensis*, *mois*, *messe* (italien); *monath*, *maend*, *month* (dans les langues germaniques).

Il y a deux espèces de mois, selon la manière d'envisager la lune exclusivement par rapport à la terre, ou par rapport au soleil, dont elle reçoit sa lumière :

1° Le mois *périodique* c'est-à-dire le temps qui s'écoule pendant que la lune fait une fois le tour de la terre : il est de 27 jours et environ 8 heures; après ce laps de temps, la lune revient correspondre à la même étoile fixe.

2° Le *mois synodique*, c'est-à-dire le temps d'une nouvelle lune à une autre, et pendant lequel la lune accomplit le cours de ses phases qui forment une lunaison : la durée de cette *lunaison* est de 29 jours et un peu plus de 12 heures. La lune, en faisant le tour de la terre, n'est pas toujours dans la même position à l'égard du soleil. Quand elle se trouve du même côté de la terre que le soleil, elle tourne vers la terre son hémisphère non éclairée; elle est dite alors *nouvelle*, parce que c'est le commencement d'une lunaison; les astronomes appellent cette situation *conjonction*.

Au contraire quand elle est du côté opposé de la terre pour le soleil, elle est pleinement éclairée, et on l'appelle *pleine*; cette situation est nommée *opposition*. Les deux points intermédiaires entre l'opposition et la conjonction,

lorsque la moitié du disque de la lune est éclairée, s'appellent le *premier* et le *dernier quartier*.

La différence de durée entre le mois *périodique* est le mois *synodique* provient du mouvement de la terre autour du soleil; voilà pourquoi le mois synodique est plus long que le mois périodique.

Il y a encore une autre espèce de mois : ce sont *les mois solaires*, qui sont la *douzième partie* de *l'année solaire* ou commune, mois qui n'ont pas pour base des phénomènes naturels ou astronomiques. Les douze mois solaires répondent aux douze signes du *Zodiaque*, c'est-à-dire des constellations formant le cercle ou l'écliptique que le soleil, dans sa rotation apparente autour de la terre, parcourt pendant une année. Voici les deux vers latins qui renferment les douze constellations zodiacales :

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcutenens, Caper, Amphora, Pisces.

—

§ IV. — L'ANNÉE.

L'*année*, *annus*, ἔννος, ἐνιαυτός signifie cercle, de même que le *Jahr*, *Year* germanique.

La division du temps en *année* est la troisième division naturelle; elle a pour base 1° le mouvement apparent du soleil dans l'écliptique, lequel résulte du mouvement réel de la terre autour du soleil, et 2° le retour périodique des saisons.

Cependant, en voulant combiner ce mouvement avec celui de la lune autour de la terre ainsi qu'avec les phases de la lune, les anciens ont admis différentes sortes d'année.

On peut en distinguer quatre sortes :

1° *L'année lunaire libre*, qui se compose de 12 mois lunaires synodiques, chacun de 27 1/2 jours, ou pour éviter la fraction, de 6 mois de 29 jours et 6 mois de 30 jours.

Cette année comptait ainsi 354 jours. Les Musulmans s'en servent encore maintenant. Elle est de dix à onze jours trop courte, en sorte qu'au bout de trois ans elle est en retard de tout un mois sur l'année solaire.

2° *L'année lunaire intercalaire* : elle se compose aussi de 12 mois lunaires synodiques, mais de temps en temps on intercale un 13e mois, pour tomber d'accord avec la révolution annuelle de la terre autour du soleil. On appelle cette année de 13 mois, année intercalaire. Ainsi les Grecs, sur huit années, avaient 3 années intercalaires; cette période s'appelait l'*octaétéride*. A partir du ve siècle, l'astronome athénien Méton y substitua une période ou cycle de 19 années, dont 7 intercalaires. On appelle cela la *période de Méton*. Les Juifs se servent encore actuellement de cette dernière intercalation grecque.

3° *L'année solaire fixe* ou *tropique*, qui est mesurée par

le retour du soleil au même point de l'écliptique, et qui compte 365 jours et 6 heures, moins 11 minutes.

4° L'année solaire *mobile*, qui ne se compose que de 365 jours, et dans laquelle on ne tient pas compte des 6 heures qui complètent la révolution totale de la terre autour du soleil.

Pour mettre d'accord cette année mobile avec l'année tropique, il a fallu intercaler tous les 4 ans un jour entier, formé par 4 fois 6 heures : cette quatrième année s'appelle l'année bissextile et se compose de 366 jours. Telle est l'année Julienne, de Jules César, dont le calendrier date de l'an 46 avant Jésus-Christ (Voyez plus loin, p. 84).

Jules César comptait exactement 365 jours et 6 heures, tandis qu'en réalité l'année n'est que de 365 jours, 5 heures, 48′ et 49″, de sorte qu'en intercalant un jour tous les quatre ans, on intercalait trop.

Au XVIe siècle la différence du calendrier avec le temps véritable était de 10 jours. De là, la réforme dite grégorienne, due au pape Grégoire XIII. Par sa bulle réformatoire, ce pape fit donc rayer dix jours du calendrier : il ordonna qu'après le 4 Octobre de l'année 1582 on compterait immédiatement le 15; et pour ne plus se tromper plus tard, il ordonna d'omettre 3 jours intercalaires dans l'espace de 400 ans.

Les Grecs et les protestants ne voulurent pas de cette réforme, parce qu'elle émanait du St-Siège. Ils continuèrent à se servir du calendrier de Jules César, ce que l'on appela alors le vieux *style*, en opposition avec le nouveau *style*. Les Anglais n'ont adopté le nouveau style qu'en 1752. Les Russes et les Grecs ont conservé l'ancien style jusqu'à nos jours. De là, la différence dans l'époque de la célébration des mêmes fêtes religieuses.

Pour réduire une date de l'ancien style à la date correspondante du nouveau style, il faut additionner 10 jours depuis le 5 octobre 1582 jusqu'au 24 février 1700 ; 11 jours, depuis le 24 février 1700 au 24 février 1800 ; et 12 jours, depuis le 24 février 1800 au même jour 1900.

DEUXIÈME SECTION.

Chronologie historique.

—

§ I. — Chronologie des Égyptiens, des Chaldéens et des Hébreux.

Voir dans la Partie spéciale : *Histoire ancienne de l'Orient.*

§ II. — Chronologie grecque.

Voir dans la Partie spéciale : *Histoire grecque.*

§ III. — Chronologie romaine.

1° Le jour.

Les Romains le commençaient à minuit. Mais pour fixer ce commencement, qui ne répondait à aucun phénomène naturel, il fallait une horloge : il en est pour la première fois question à Rome l'an 159 avant J.-C. La clepsydre était remplie d'eau. Pendant les débats judiciaires, comme le temps pour les plaidoyers de chaque avocat était déterminé, on arrêtait l'écoulement de l'eau pendant l'audition des témoins ou pendant les incidents, afin que l'orateur ne perdît rien du temps qui lui était accordé par la loi ; on appelait cela *aquam sustinere*. On avait déjà des cadrans solaires, mais pour la division du jour seulement. La nuit était divisée en quatre veilles, la troisième commençant à minuit.

Ces divisions s'appliquaient toujours au jour et à la nuit naturels (un licteur annonçait le midi, quand de la curie il voyait le soleil dans une certaine direction). Il en résultait que, selon la saison, ces subdivisions du jour étaient d'une durée inégale.

Dans le calendrier religieux, on distinguait les *Dies festi*, destinés en partie au culte (s'ils étaient entièrement destinés au culte, on les appelait *feriae)*, et les *Dies profesti*, destinés aux affaires publiques ou privées; on les divisait en *fasti* ou *judiciarii*, où il était permis de rendre la justice, et *nefasti*, où on ne la rendait pas, par exemple pendant les moissons ou les vendanges. Plus tard, on déclara ces jours malheureux, *funesti*, *atri*, etc. On désignait à Rome encore les jours d'après les occupations auxquelles ils étaient particulièrement destinés : *Dies cognitiales* pour la promulgation d'une sentence par le préteur; *Dies comitiales*, jours des comices ; *Dies lustrici*, où l'on purifiait les enfants nouveau-nés, etc.

2° La semaine.

Les Romains avaient une semaine de huit jours, qu'ils avaient probablement reçue des Etrusques. Les campagnards venaient en ville au marché chaque neuvième jour *(nono quoque die, nundinae)*. Dans leur calendrier, ces huit jours étaient marqués par les huit premières lettres de l'alphabet, de A jusque H. La semaine de 7 jours ne fut rendue officielle que par Constantin le Grand.

3° Mois et année.

Il faut distinguer trois périodes dans l'année romaine :
L'année romaine, avant les décemvirs ;
L'année romaine, depuis les décemvirs ;
L'année julienne, depuis Jules César.

A. L'année primitive.

Primitivement les Romains avaient une année décimale ou de 10 mois (appelée année de Romulus). Quatre de ces

mois (Martius, Maius, Quintilis, October) avaient chacun 31 jours et étaient appelés *mois pleins* ; les 6 autres avaient 30 jours, on les appelait *caves*. L'année ne se composait donc que de 304 jours ou 38 sémaines de 8 jours. Ce n'était ni des mois lunaires, ni des mois solaires : l'origine et les motifs de ce système de calendrier, qui ne répondait à aucun phénomène naturel, sont totalement inconnus.

Cette année purement conventionnelle est demeurée assez longtemps en usage pour les contrats privés (contrats de prêt) et pour les traités internationaux.

Avant les décemvirs, les Romains avaient déjà une seconde espèce d'année (appelée année de Numa). C'était une année lunaire de 354 ou 355 jours, parce que le nombre pair fut considéré comme un nombre malheureux. Le mois de mars était le premier mois de cette année, qui commençait avec le printemps. Le mois de février était le dernier. De ces douze mois, quatre eurent 31 jours, les autres 29 (toujours impairs), sauf le dernier mois qui en eut 28 : aussi le *Februarius* était le mois le plus malheureux, parce qu'il avait un nombre pair de jours.

Voici ce calendrier : .

Martius	31	September	29
Aprilis	29	October	31
Maius	31	November	29
Junius	29	December	29
Quintilis	31	Januarius	29
Sextilis	29	Februarius	28

C'étaient de véritables mois lunaires. Ce qui le démontre, c'était déjà le nom de *Mensis* (de μήνη) ; c'étaient en outre les divisions du mois et leurs noms.

Quand le *pontifex*, chargé du calendrier, remarquait la nouvelle lune dans le crépuscule du soir, il convoquait (*calare*) les comices pour annoncer le commencement du mois : *Calendae* ; cè jour était consacré à Junon *Lucina*,

qui apporte la lumière. A la pleine lune, correspondaient les *ides*, aïusi nommées parce qu'elles divisaient le mois en deux moitiés (de *iduare-dividere*). Les ides tombaient tantôt le 15, tantôt le 13, d'après les calculs du pontifex.

Les *Nonae* correspondaient au premier quartier. On les appelait ainsi (ante Diem *nonam* Idus), parce qu'elles tombaient huit jours avant les ides, (tantôt le 5, tantôt le 7).

De là s'explique enfin la manière de compter les jours à reculons, parce que l'on se demandait combien de jours il y avait encore jusqu'au changement de lune : or ce nombre de jours allait diminuant.

Pour mettre cette année lunaire d'accord avec l'année solaire, on intercalait de temps en temps un mois (mensis intercalaris, mercedonius).

B. L'année romaine depuis les décemvirs.

Les décemvirs, de la 2e année de cette institution, essayèrent d'améliorer l'année romaine en y introduisant une intercalation périodique. Tous les deux ans on intercalait alternativement 22 ou 23 jours, en sorte que dans une période de 8 ans on intercalait un total de 90 jours : ils ne firent donc que calquer l'*octaétéride* grecque (Voir plus haut, p. 78).

Ces jours étaient intercalés, non pas après le 28 février, qui finissait l'année, mais après le 23 février. Le motif de cette méthode d'intercalation était une superstition, parce que les cinq derniers jours de février étaient consacrés par des cérémonies religieuses terminant l'année (*terminalia*), qui devaient être observées *vetere religionis more*. Après les ides de février, on comptait les jours *ante calendas intercalares*; puis *ante nonas intercalares*; puis *ante idus intercalares* et enfin *ante calendas Martias*.

Ainsi l'année intercalaire comptait, au total, alternativement 377 ou 378 jours.

Cette intercalation est trop forte d'*un jour* par année moyenne, en sorte que bientôt l'année romaine n'était plus

d'accord avec le temps vrai ou les révolutions de la terre autour du soleil. Les pontifes chargés du calendrier n'avaient d'autre ressource pour y remédier que d'omettre de temps en temps un mois intercalé, de façon à rétablir l'accord entre l'année officielle et l'année vraie. On discute la question de savoir si, dans cette correction, les pontifes fesaient usage d'un cycle d'années déterminé. Ce qui est certain, c'est que cette règle ne fut pas toujours observée, en sorte que la perturbation du calendrier ne fit que s'accroître jusqu'à la réforme de Jules César.

C. L'année julienne.

Ce fut en sa qualité de *pontifex maximus* que Jules César fut appelé à s'occuper de la réforme du calendrier romain. Il prit, pour base de sa réforme, l'année solaire des Egyptiens, qui était déjà connue en Italie avant son temps.

L'année julienne de 365 jours n'est en réalité que l'année égyptienne (voir la *Chronologie égypt.* dans la *Partie spéciale*).

Cette année, il est vrai, était trop courte d'un 1/4 de jour, et par conséquent, en retard de tout un jour après 4 ans. César y remédia en adoptant un cycle de 4 ans, les trois premiers de 365 jours, le quatrième de 366 jours; c'est l'année intercalaire ou bissextile. Les dix jours qu'il ajouta à l'ancienne année romaine de 355 jours, furent repartis entre les sept mois qui n'avaient que 29 jours jusque là; Février conserva ses 28 jours, *religionis causâ*, excepté dans l'année bissextile, où février compte 29 jours, avec le jour bissextile supplémentaire, qui est intercalé comme auparavant, et pour la même raison, après le 23 février (*supra*, p. 83), c'est-à-dire entre le *VII* et le *VI die ante calendas Martias*, d'où le nom de ce jour intercalaire, appelé *bissextus* (bissexto die ante cal. Martias).

L'année dans laquelle cette réforme eut lieu, fut l'an 46 avant J.-Ch. Par mesure de transition, cette année fut de 445 jours, pour remettre d'accord l'année officielle avec les révolutions de la terre autour du soleil.

La première année du calendrier réformé fut l'an 45 avant J.-Ch. (709 après la fondation de Rome).

Jules César fixa les calendae Januariae, c'est-à-dire le 1r janvier (avec lequel jour l'année commence désormais) de l'an 45 av. J.-Ch. au jour de la première nouvelle lune après le solstice d'hiver. Il fixa les solstices et équinoxes au 25 du mois (le VIII calendas), ce qui, astronomiquement, n'est pas tout-à-fait juste.

L'année 45 était année bissextile, et comme l'édit portait : *quarto quoque anno*, les pontifes commirent l'erreur d'intercaler tous les trois ans au lieu de tous les quatre ans. Cette erreur dura jusqu'à l'année 8 avant J. C. ou 746 de Rome. Auguste ordonna de laisser passer douze ans avant d'intercaler de nouveau : la 8me année après J. C. ou 761 de Rome devint donc de nouveau une année bissextile.

Auguste donna d'autres noms au mois *Quintilis*, qu'il appela *Julius*, parce que Jules César était né dans ce mois, et au *Sextilis*, qu'il appela *Augustus*, parce que la plupart de ses victoires avaient été remportées pendant ce mois.

Voici la manière de dater les jours selon le calendrier romain :

JANUARIUS.

le 1er :	CALENDAE *Januariae* ou *Januarii*
le 2	*a. d. IV Nonas Januarias*
le 3	*a. d. III* » »
le 4	*pridie Nonas* »
le 5	NONAE *Januariae*
le 6	*a. d. VIII. Idus Januarias.*
le 7	*a. d. VII.* » » , etc.
le 13	IDUS *Januariae*
le 31	*pridie Kalendas Februarias*

Aux mois de mars, mai, juillet et octobre, les Nones étaient le 7 et les Ides, le 15 : il faut donc dater le 2 de ces mois *a. d. VI Nonas*, de sorte que le 6 est le *pridie Nonas* etc.

4° Eres chronologiques des Romains.

Les Romains désignaient les années par les noms des consuls. Toutefois ces magistrats *éponymes* ne sont pas toujours entrés en charge à la même époque de l'année (depuis l'an 153 avant J.-C. aux Calendes de Janvier). De là, la difficulté que présente cette manière de déterminer une date.

Ce ne fut que beaucoup plus tard que l'on s'avisa de compter les années à partir d'une ère unique : c'est *l'ère de la fondation de Rome* (ab urbe condita). Tite Live ne la mentionne encore que quelques fois. D'ailleurs il y avait grande divergence d'opinion parmi les Romains eux-mêmes relativement à l'époque de la fondation de Rome. Les indications diffèrent de 142 ans : 870 est l'époque la plus ancienne ; 728 la plus récente. Ennius indique la première ; Cincius Alimentus la dernière. Les trois opinions les plus autorisées ne diffèrent cependant que de quatre ans.

1° Diodore de Sicile fixe l'année de la fondation de Rome à olympiade 7 : 2, soit l'an 750 avant la date usuelle de la naissance de Jésus-Christ (consulat de Gajus César).

2° Caton la fixe à l'ol. 6 : 4, soit 752 avant J.-C.

3° Varron la fixe à l'ol. 6 : 3, soit 753 avant J.-C.

C'est l'ère dite *varronienne* qui a fini par prévaloir. A partir de l'empereur Claude, elle fut adoptée dans les documents officiels. C'est aussi celle qui est suivie par les chronologistes modernes.

Pour trouver l'année avant ou après J.-C. correspondante à une date de Rome (ab. U. C.), si elle est supérieure au chiffre de 753, il faut soustraire 753 du chiffre de la date : cette soustraction faite, le chiffre restant représente la date exacte après J.-C. Si la date de Rome est inférieure à 753, il faut soustraire de 754 le chiffre de la date, et l'on aura la date correspondante avant Jésus-Christ.— Sous les empereurs, il est aussi

question d'une ère d'Auguste *(anni Augustorum)*, qui avait une date initiale différente à Rome et en province. A Rome, elle datait du 7me consulat d'Auguste (l'an 27 av. J.-C.); en Egypte, elle datait de son 4me consulat (l'an 30 av. J.-C.). — D'ailleurs les provinces ou du moins plusieurs d'entre elles avaient leur *ère romaine* particulière, correspondant à l'époque où commença le gouvernement provincial en chacune d'elles. Mais ces ères n'ont pas d'importance pour la chronologie générale.

—

§ IV. — La chronologie chrétienne.

1° Jours et semaines.

Les Chrétiens reçurent la division du temps en semaines des Juifs; mais le jour férié devint le premier jour de la semaine, appelé *dies Dominica* ou *Dimanche*.

De bonne heure, on attribua à chacun des 365 jours de l'année une des 7 premières lettres de l'alphabet : A-G; de la sorte, dans le cours d'une même année, la même lettre correspond toujours au même jour de la semaine. La lettre qui chaque année correspond au Dimanche, est la lettre Dominicale; elle change tous les ans, parce que chaque année commence par un autre jour de la semaine que l'année précédente, tandis que le premier jour de l'an a invariablement la lettre A. Pour les années bissextiles, il y a deux lettres dominicales, parce que l'on donne au 24 février, qui est considéré comme le jour intercalaire, la même lettre qu'au 25; de sorte que la lettre dominicale recule d'une lettre (par exemple quand D est la lettre dominicale avant le 24 février, C l'est après ce jour jusqu'à la fin de l'année).

Chaque mois a également sa lettre initiale invariable.

Janvier	A	Juillet	G
Février	D	Août	E
Mars	D	Septembre	F
Avril	G	Octobre	A
Mai	B	Novembre	D
Juin	E	Décembre	F

Ce mode de désigner les jours par une lettre fut introduit afin de faciliter la détermination des pâques. C'est à cet effet qu'on se sert du cycle solaire de 28 ans, après quelle époque les lettres dominicales se succèdent dans le même ordre (voir p. 90).

Dans les temps modernes, la méthode d'indiquer la date du jour par le quantième du mois a complétement supplanté la méthode romaine de rapporter les dates aux *calendes*, *nones* et *ides* du mois. Au moyen âge, les deux méthodes ont existé concurremment. Dès le VIe siècle, apparut çà et là la méthode nouvelle. Mais l'ancienne méthode n'a disparu que lentement, à partir du XIIIe siècle, et elle a repris encore de la vogue avec la renaissance des lettres classiques. De plus, à côté de ces deux méthodes il en a régné longtemps une troisième, qui consiste à dater de la fête du jour. Ainsi *datum die 25 martis = a. d. VIII calendas aprules = in festo Annunciationis B. M. V.* S'il s'agit d'une fête fixe, comme cette dernière, il suffit, pour la retrouver, d'ouvrir le calendrier liturgique. Mais il faut faire un calcul parfois compliqué, lorsqu'il s'agit d'une fête mobile (désignée soit par son rang dans le calendrier mobile : *Dominica Quinquagesimae,* soit par l'introït de la messe du jour : *D. Esto mihi*; *D. Laetare*, etc.). Le plus simple encore dans ce cas, est de recourir à l'*Art de vérifier les dates*, d'abord à la *Table chronologique* indiquant la date de *Pâque*, la *lettre dominicale*, l'*indiction* etc. pour toutes les années de l'ère chrétienne de 1 à 2000 : ensuite au *calendrier perpétuel* indiquant la date respective de toutes les autres fêtes mobiles, qui changent avec Pâque.

2°. Mois et années.

Les peuples chrétiens ont conservé les mois et l'année du calendrier romain de Jules César, avec l'intercalation après tous les quatre ans, jusqu'à la réforme du Calendrier sous Grégoire XIII.

La seule difficulté qu'il y avait encore et la différence qui existait entre les divers pays chrétiens, se rapportent au commencement de l'année. Huit pratiques différentes étaient observées au moyen âge pour le commencement de l'année, dont quatre principales :

1° la fête de Noël ou 25 décembre ;

2° le 1er janvier (fête de la Circoncision) ;

3° la fête de l'Annonciation ou 25 mars ; ces trois dates étaient fixes ;

4° la quatrième est *Pâques*, qui est une fête mobile.

En Occident, on avait cessé de commencer l'année au 1 janvier depuis la chute de l'Empire d'Occident, parce que ce jour était en même temps une fête payenne. Ce ne fut que beaucoup plus tard que l'on remit le commencement de l'année à cette date du 1 janvier.

Ainsi à Rome depuis le pape Innocent XII (1691) : auparavant l'année commençait huit jours plus tôt, le 25 décembre. Cette façon de dater s'appelait *more* ou *stylo curiae romanae*.

Les Empereurs suivaient également le *style romain* dans leur chancellerie.

En France, l'année officielle n'a commencé le 1 janvier qu'à partir d'un édit de Charles IX, en 1566. Auparavant on commençait l'année la veille de Pâques, *more gallico* ou *stylo Franciae*.

Dans les Pays-Bas, la date du 1 janvier fut adoptée sous Philippe II en 1575 ; on y suivait dans certaines provinces le *style de Rome* ; dans d'autres, le *style de France*.

En Toscane, la date du 1 janvier n'est en vigueur que depuis 1750. Auparavant, l'année commençait le 25 mars après. C'est ce qu'on appelait le *calculus Florentinus*, qui était suivi à Florence (à distinguer du *calculus Pisanus*, qui commençait le 25 mars aussi, mais une année plus tôt).

La date du 25 mars était en usage encore dans l'Arragon jusqu'en 1350, en Castille jusqu'en 1383, en Portugal jusqu'en 1420.

3°. Cycles d'années.

Un cycle est une division du temps qui comprend plusieurs années, et dont la durée est ou naturelle, déterminée par un phénomène astronomique, ou conventionnelle, déterminée par un usage ou par une loi. Tel est le cycle pascal, dont les chrétiens se servent pour fixer l'époque de la célébration de leur Pâque ; il provient de la multiplication de deux autres cycles, l'un solaire, l'autre lunaire, dont il faut parler d'abord.

A. Cycle solaire.

Le cycle solaire de 28 ans sert à régler l'ordre de succession des *lettres dominicales* (plus haut, p. 88), qui changent d'une année à l'autre.

Il résulte de la multiplication du nombre de ces lettres (7),

avec le nombre d'années (4) formant une période bissextile. Pour simplifier les calculs, ce cycle est *censé* avoir commencé l'an 9 avant J.-C., en sorte que pour savoir à quelle année du cycle correspond l'année courante, il faut : 1°) ajouter 9, par exemple 1847 + 9 = 1856 ; — 2°) diviser par 28, ce qui donne 66 pour quotient et pour reste 8 ; nous sommes donc, en 1847, dans la 8e année du cycle courant.

L'**indiction** est un cycle de 15 ans, que l'on attribue faussement à Constantin le Grand. Il se trouve pour la première fois dans le *Code théodosien*. On ne sait ni quand, ni par qui, ni pourquoi il a été établi. C'est un cycle de convention, qui ne répond à aucun phénomène naturel. Pour le calculer, on le suppose commencer 3 ans avant l'ère chrétienne. De cette façon, pour trouver le chiffre d'indiction de l'année courante, il suffit : 1°) d'ajouter 3 à celle-ci, par ex. 1847 + 3 = 1850 ; — 2°) de diviser par 15, ce qui donne pour quotient 123 et pour reste 5. Donc, nous sommes, en 1847, dans la 5e année d'une indiction.

B. Cycle lunaire (nombre d'or, épacte).

Le cycle lunaire sur lequel est fondé le cycle pascal, est le cycle de 19 années, qui date de l'astronome athénien Méton (voir plus haut. p. 78). On appelle *nombre d'or* dans le calendrier chrétien (où il était inscrit, dit-on, jadis en *lettres d'or*) le chiffre qui désigne l'année du cycle correspondant à l'année courante. Ce cycle, dans l'usage qu'en font les chrétiens, est censé avoir commencé l'an 1 avant l'ère chrétienne. Ajouter à l'année 1847 + 1 = 1848 ; diviser par 19, ce qui donne 97 pour quotient, reste 5 : c'est le nombre d'or de la présente année.

Au cycle lunaire se rattachent les *épactes*, qui sont la partie la plus compliquée du calendrier chrétien : elles servent à fixer l'époque des nouvelles lunes, qui ne tombent jamais deux années de suite à la même date de ce calendrier. Pour cela, il est nécessaire de connaître l'*âge de la lune* au 1er de l'an : cet âge est appelé *épacte* (de ἐπάγειν com-

pléter), parce que ce sont des *jours complémentaires*, qu'il faut ajouter à l'année lunaire de 354 jours pour la mettre d'accord avec l'année solaire de 365 jours : cette différence est de 11 jours. En supposant que dans la première année du cycle, le commencement de l'année solaire coïncide avec le commencement d'une lunaison, il se fera que la lune aura déjà 11 jours d'âge au commencement de la 2e année ; l'épacte de cette 2e année par conséquent est = 11 ; celle de la 8e année = 22 (11 + 11) ; celle de la 4e année = 33 (22 + 11) ; mais, 30 jours formant une lunaison entière, la lune n'aura en réalité que 3 jours d'âge au commencement de la 4e année ; en sorte que l'épacte de cette année = 3 ; celle de la 5e année = 14 (3 + 11) ; celle de la 6e année = 25 (14 + 11) et ainsi de suite. Chaque fois que l'excédant dépasse le chiffre de 30 jours, on ne compte pour épacte que le surplus de 30.

Pour calculer l'épacte de l'année courante, il faut savoir d'abord à la quantième année du cycle de Méton, elle correspond, ce qu'on trouvera à l'aide du nombre d'or. Voici un tableau des épactes correspondant aux 19 années d'un cycle de Méton, dont le commencement coïncide avec e commencement d'une lunaison :

N. d'or	Epacte	N. d'or	Epacte
1	0	11	20
2	11	12	1
3	22	13	12
4	3	14	23
5	24	15	4
6	25	16	15
7	6	17	26
8	17	18	7
9	28	19	18
10	9		

OBSERVATION. Il est à remarquer que ces épactes ne correspondent pas à l'âge réel de la lune, parce que entre les révolutions de la lune et les calculs de Méton, il y a encore une différence d'environ 12 heures au bout de 19 ans. Pour le calcul des Epactes depuis la réforme du calendrier (1585), voir les Tables dans l'*Art de vérifier les dates*.

C. Cycle pascal.

Rien de plus naturel que le désir des Chrétiens de célébrer les fêtes de la semaine sainte et de Pâque autant que possible à l'anniversaire du jour et du mois où eurent lieu la Cène, la passion et la résurrection de Notre Seigneur. Seulement ce mois et ce jour sont réglés sur les lunes, qui servaient de base au calendrier des Juifs (voir leur chronologie, dans la *Partie spéciale*); et par conséquent ils ne correspondent pas à une date fixe du calendrier solaire julien, dont se servent les Chrétiens. De là, le déplacement incessant de Pâque et des autres fêtes mobiles, qui jette tant de complication dans notre calendrier. De là, les controverses qui se sont élevées dans les commencements de l'Eglise sur la fixation des Pâques, et qui ont donné lieu à plus d'un schisme. Enfin, pour terminer cette longue querelle, il a été admis universellement de célébrer la Pâque chrétienne, anniversaire de la ressurection de Notre-Seigneur, le dimanche qui suit la première pleine lune après l'équinoxe du printemps, et pour la fixation de ce dimanche a été institué le cycle pascal de 532 ans : il résulte de la multiplication du cycle lunaire de 19 ans avec le cycle solaire de 28 ans ($19 \times 28 = 532$). A la fin de ce cycle, les deux autres cycles, lunaire et solaire, les nombres d'or, les épactes, les jours de Pâque et autres fêtes mobiles, les semaines, les lettres dominicales, recommencent à se succéder dans le même ordre.

Ce cycle a été définitivement fixé au VIe siècle par Denys le Petit. Mais pour le calculer, on le suppose avoir commencé l'an 1 avant l'ère chrétienne. Il s'est donc renouvelé en 532, en 1064 et en 1595. — Toutes les années également distantes du commencement de chaque cycle correspondent exactement entre elles. Par ex. l'an 1165 correspond aux années 633 et 101, parce que chacune de ces trois années est la 102e du cycle. — Il est vrai, la succession de ce cycle a été dérangée par la réforme du calendrier de Grégoire XIII en l'année 1582, où dix jours furent omis (voir plus haut p. 79). Mais ce cycle est resté applicable aux pays où la la réforme grégorienne n'a pas encore été adoptée, et jusqu'à l'année où

cette réforme a été adoptée, dans les autres pays. Ainsi, par exemple, nous trouverions une charte en Angleterre, datée du jour de Pâque de l'année 1652, ce n'est pas le 31 mars, comme en Italie et en Allemagne, mais bien le 18 avril, parce que Pâque tombait au même jour l'an 1120, qui dans le cycle précédent correspond à l'an 1652 du présent cycle, et qu'en Angleterre la réforme grégorienne n'a été introduite qu'en 1752.

4°. Eres des peuples chrétiens.

Le terme technique d'*ère* ou *era* apparaît pour la première fois au commencement du moyen-âge (Isidore de Séville au VIIe siècle). On en donne plusieurs étymologies, soit de *aes*, *aera* (dans le sens de compte, chiffre), soit de l'arabe *arrach* (dater), soit du tudesque *jahr*, *aar*, *jera* (année). On entend par-là une *époque* marquée par un fait saillant, et à partir de laquelle on compte les années écoulées pour fixer la date des autres faits.

Aucune époque n'était plus remarquable pour les chrétiens que la naissance de Jésus-Christ.

Néanmoins l'ère dite chrétienne, qui part de cette époque, n'a été introduite que dans le commencement du sixième siècle. L'auteur en est Denys le Petit (Dionysius Exiguus) qui vivait en Italie pendant le règne de Theoderic le Grand, roi des Ostgoths (486-526). Avant cette époque et même longtemps après, les autres chrétiens se servaient d'autres ères : les *Olympiades*, l'ère de *Nabonassar*, l'ère des *Séleucides* (voir plus loin, dans la *Partie spéciale*), surtout en Orient; l'ère de la *fondation de Rome*, l'ère d'*Auguste*, etc. (voir plus haut, p. 86), de préférence en Occident. Il en est encore une autre, dont il faut parler, c'est l'ère d'*Espagne*, qui est spéciale à certains peuples chrétiens.

Ere d'Espagne.

Le commencement de cette ère est le 1er janvier 38 avant Jésus-Christ. On ne sait rien de certain sur l'origine de cette ère, non plus que sur les événements auxquels se rapporte le commencement de l'ère. Il y a une foule d'hy-

pothèses à cet égard qui ne méritent pas d'être mentionnées. (C'était peut-être une ère romaine provinciale, p. 87). Ce n'est que plusieurs siècles après le commencement supposé de l'ère qu'on en trouve les premières mentions. Elle resta en usage en Espagne, dans le midi de la France, en Afrique, en Portugal, jusque dans le XIIIe ou XIVe siècle. Elle continua à être employée concurremment avec l'ère chrétienne dans les chroniques espagnoles jusqu'au XVIe siècle.

La différence avec l'ère chrétienne est 38, qu'il faut déduire d'une date de la première pour trouver l'année correspondante de la seconde.

Ere chrétienne.

C'est l'ère qui commence à la naissance ou à l'incarnation de Jésus-Christ. Elle a pour auteur Denys le Petit. Depuis le commencement de cette ère, 1846 années se sont écoulées et nous sommes dans la 1847me. Voici les dates des autres ères avec lesquelles coïncide ce commencement :

Ere des Olympiades Ol. 95 : 1	(ou 777).
Ere de Rome	754.
Ere de Nabonassar	748.
Ere des Séleucides	313.
Ere d'Auguste	30.

Cette ère est fondée sur l'année romaine de Jules César en usage chez tous les peuples chrétiens. Il n'y a que deux points controversés :

1° Le commencement de l'ère;

2° Son désaccord avec l'année réelle de la naissance de Jésus Christ.

1° Denys le Petit place le commencement de l'ère chrétienne au 1er janvier après la naissance de Jésus Christ, qui est le 25 décembre. Ainsi il comptait *1* au 1er janvier et non pas *0*, comme l'ont prétendu quelques chronologistes.

La naissance de Jésus Christ eut donc lieu selon Denys le 25 décembre de l'an 753 de Rome (ère varronienne) ; et l'an 1 de notre ère correspond à l'an 754 ou au *consulat de Cajus César*.

2° Il est certain que cette année de Rome ne correspond pas à l'année réelle de la naissance de J. C. ; c'est uniquement sur cette année réelle que roule la discussion entre savants.

Les différentes opinions à cet égard flottent entre dix années, de 746 jusqu'en 756 de Rome. Voici quelques données indiscutables : J.-C. est né pendant le règne d'Hérode, et dans les dernières années de ce règne, puisqu'Hérode est mort bientôt après la fuite de la sainte Famille en Egypte et le massacre des Innocents ordonné par lui. Hérode doit avoir vécu au moins 15 mois après la naissance de J.-C. Or Hérode est mort dans la 37me année de son règne, la 26me du règne d'Auguste, sous le consulat de Sabinus et Rufus, qui correspond à l'an 750 de Rome (ère varronienne), et cette date est confirmée par une éclipse qui eut lieu un peu avant la mort d'Hérode (Joseph. 17 : 6), et qui tombe, en effet, dans la nuit du 12-13 mars 750 de Rome, d'après les astronomes. De tous ces calculs, il résulte que J.-C. est né au plus tard à la fin de l'an 749 de Rome, donc quatre ans avant l'époque où l'a placé Denys le Petit.

Mais il paraît que l'on doit encore reculer la naissance de J.-C. de deux ans, parce que le recensement de la Judée, dont parle l'Ecriture-Sainte, eut lieu, d'après Tertullien, sous la présidence de Sextius Saturninus (avec le concours de Quirinus); or Sextius Saturninus a cessé d'être légat de Syrie dans l'été de l'an 748 : donc le recensement eut lieu en 747, et c'est à cette année (l'an 7 avant l'ère vulgaire) qu'il faudrait reculer la naissance de J.-C. ; date adoptée par les Bénédictins dans l'*Art de vérifier les dates*. Néanmoins cette question demeurera controversée aussi longtemps qu'on n'aura pas trouvé un *synchronisme* ou une coïncidence exacte entre l'histoire sacrée et l'histoire profane de cette époque.

« En tout cas, l'erreur irréparable de Denys n'affecte en rien la correction de la chronologie reçue, puisque l'année à laquelle toutes nos dates sont rapportées est celle du *consulat de Gajus César*, sur laquelle il n'y a pas de contestation, et depuis laquelle on compte, jusqu'au pape Léon XIII régnant, juste 1878 ans. »

L'*ère chrétienne* ne paraît pas avoir été en usage avant l'an 600. Jusqu'à l'an Mil, on ne l'a employée qu'exceptionnellement. Ce n'est que depuis cette date qu'elle est généralement suivie, tant dans les actes officiels, chartes ou diplômes, que par les auteurs.

L'ère de la création du Monde.

En Orient, on rencontre, dans les auteurs et dans les actes officiels, une autre ère, qui est usitée à la fois chez les Juifs et chez les Chrétiens : c'est l'*ère de la création du monde*. Mais ils ne la commencent pas à la même date : l'historien juif *Josèphe* compte depuis la création du monde 4163 ans jusqu'à notre ère. *Julius Africanus*, le père de la chronologie chrétienne, en compte 5500. Dans la pratique, on a fait usage en Orient de deux ères, entre lesquelles il y a un écart de 16 ans : c'est l'*ère alexandrine*, qui compte 4992 ans, et l'*ère byzantine*, qui compte 5508 ans. Des Grecs, cette dernière ère a passé aux Russes, qui s'en sont servis jusqu'en 1700, où Pierre le Grand a adopté l'ère chrétienne. (Sur l'*ère de la création* usitée chez les Juifs modernes, voir leur *chronologie* dans la *Partie spéciale*.)

—

§ V. — La chronologie musulmane.

1°. Le jour.

Les Arabes ont une chronologie à part depuis que l'Islamisme est devenu dominant chez eux, et cette chronologie a été adoptée par tous les peuples Musulmans avec peu de modifications. Ils commencent le jour au coucher du soleil et le divisent en 24 heures; ils comptent d'après les nuits. Leur semaine a 7 jours, et ils la commencent par le Dimanche, qui est leur 1er *jour*; les suivants s'appellent 2e *jour*, 3e, etc. jusqu'au vendredi, appelé *jour de l'assemblée*, parce que c'est leur jour férié; ils ont conservé au samedi le nom de *sabbat*.

2°. Mois et années.

Les Arabes comptent le temps exclusivement d'après la lune et ses phases.

Ils ont donc des mois lunaires et des années lunaires. Le mois commence lors de l'apparition de la nouvelle lune dans le crépuscule du soir et il a ou 29 ou 30 jours; tout cela n'est pas même très bien réglé, parce que l'on ne le détermine pas d'une manière régulière et d'avance. Néanmoins leurs astronomes ont reconnu que l'année lunaire fixe a 354 jours 8 heures et 48 minutes. Ce reste d'heures et de minutes, en s'accumulant, donne *un* jour à peu près tous les trois ans. De là, la nécessité d'intercaler un jour périodiquement. Sur 30 années, il y a 11 années intercalaires de 355 jours.

Ces années lunaires ne sont jamais mises d'accord avec les années solaires, de façon que le calendrier musulman ne coïncide que rarement avec le vrai temps astronomique.

Voici les noms des mois musulmans :

1 Moharrem.	7 Recheb.
2 Safar.	8 Shaban.
3 Rebî I.	9 Ramadân.
4 Rebî II.	10 Shewwâl.
5 Dchemâdi I.	11 Dsu I.
6 Dchemâdi II.	12 Dsu II.

3°. Ere chronologique.

L'hégire ou ère de la *fuite de Mahomet* de la Mecque à Médine est la seule ère chronologique des Musulmans : elle commence le 15 ou le 16 Juillet 622.

Leurs années, étant des années lunaires, sont en retard de 11 ou 12 jours sur les nôtres, ce qui fait une différence d'un mois au bout de 3 ans et de toute une année au bout de 36 ans.

Il faut recourir aux Tables dans l'*Art de vérifier les dates* pour réduire une date de l'Hégire à une date de l'ère chrétienne.

Voir Daunou, *Cours d'études historiques*, t. III, p. 515 et 516. Ideler, t. II, p. 487-493.

APPENDICE.

Chronologie révolutionnaire de la France.

La révolution de 93, qui bouleversa tout, introduisit aussi un changement total dans la chronologie. Ce changement avait pour base le système décimal.

On divisa le jour en 10 heures, l'heure en 100 minutes, la minute en 100 secondes. A la semaine, on substitua la *décade*, composée de 10 jours ; le *decadi* remplaçait le dimanche comme jour férié.

Le mois avait trois décades ou 30 jours.

L'année conservait les douze mois. Mais le commencement de l'année fut fixé à l'équinoxe d'automne, le 22 septembre. Après le douzième mois, on comptait 5 jours *complémentaires* ou *sans-culottides* pour parfaire l'année de 365 jours, et 6 jours complémentaires pour l'année bissextile. L'année était en outre divisée en quatre saisons, dont chacune avait trois mois.

En voici les noms :

Automne :	vendémiaire	22 septembre-21 octobre
	brumaire	22 octobre-20 novembre
	frimaire	21 novembre-20 décembre
Hiver :	nivôse	21 décembre-19 janvier
	pluviôse	20 janvier-18 février
	ventôse	19 février-20 mars
Printemps :	germinal	21 mars-19 avril
	floréal	20 avril-19 mai
	prairial	20 mai-18 juin
Eté :	messidor	19 juin-18 juillet
	thermidor	19 juillet-17 août
	fructidor	18 août-16 septembre.

Jours complémentaires : 17 septembre-21 septembre.

L'*ère de la république* fut substituée à l'ère chrétienne. L'an I correspond au 22 septembre 1792.

Cette ère fut abolie en 1806, ainsi que le calendrier, par Napoléon, qui a rétabli l'ancien calendrier.

Section II : La terre considérée comme le séjour des êtres organiques.

Notions générales 44
§ I. De la distribution géographique des végétaux (Flore) . . 45
Influence du climat sur la végétation. — Extension de la végétation.
§ II. De la distribution géographique des animaux (Faune) . . 47
Les animaux inférieurs. — Les insectes. — Les poissons et les autres habitants des eaux. — Les reptiles. — Les oiseaux. — Les quadrupèdes. — Les animaux domestiques.
§ III. De la distribution des races humaines 49

CONFÉRENCES

sur l'ethnographie.

Notions générales 50

Section I : L'homme physique.

§ I. Unité de l'espèce humaine 51
§ II. Division du genre humain 55
Les cinq races : blanche. — Nègre. — Malaise — Mongole. — Américaine.
§ III. Extension et force numérique de l'espèce humaine . . 59
Population. — Statistique.

Section II : L'homme moral et politique.

§ I. Les langues humaines 61
Familles de langues : indo-européenne; — caucasienne; — sémitique; — touranienne; — transgangétique; — groupe des langues africaines et américaines.
§ II. Les institutions politiques 64
Etats monarchiques. — Républiques.
§ III. Les religions 67
Religions monothéistes. — Religions panthéistes. — Religions polythéistes.
§ IV. Occupations, arts et civilisation 70
Note sur l'archéologie préhistorique.

CONFÉRENCES

sur la chronologie.

Notions générales 72

Section I : Chronologie technique.

§ I. Le jour 73
§ II. La semaine. 75
§ III. Le mois. 76
§ IV. L'année 78

Section II : Chronologie historique.

§ I. Chronologie des Egyptiens, des Chaldéens et des Hébreux (voir *Partie spéciale*) 80
§ II. Chronologie grecque (voir *Partie spéciale*) . . . . . »
§ III. Chronologie romaine. . . . . »
Le jour. — La semaine. — Mois et année. — Eres chronologiques.
§ IV. Chronologie chrétienne 88
Jours et semaine. — Mois et année. — Cycle d'années. — Eres des peuples chrétiens.
§ V. Chronologie musulmane 98
Le jour. — Mois et année. — Hégire.

APPENDICE : Chronologie révolutionnaire de la France 100

L'ouvrage sera complet en trois livraisons.

Prix de souscription à l'ouvrage complet : 4 fr. 50.

TRAITÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

PAR

JEAN MŒLLER

PROFESSEUR D'HISTOIRE GÉNÉRALE A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Publié avec des ADDITIONS

PAR

LE PROF. CH. MOELLER

DEUXIÈME LIVRAISON

LOUVAIN
TYPOGRAPHIE DE CH. PEETERS, LIBRAIRE
rue de Namur, 22

1888

Harvard College Library
July 25, 1910.
From the Estate of
Prof. Charles Gross.

MÉTHODE
D'ÉTUDIER L'HISTOIRE.

PARTIE SPECIALE.

—

CONFÉRENCES

SUR

L'HISTOIRE ANCIENNE DE L'ORIENT.

—

PREMIÈRE SECTION.

La géographie ancienne de l'Orient.

LITTÉRATURE : Outre les ouvrages cités p. 20 et 22, Gosselin, *Recherches sur la géographie des Anciens*. Paris, 1798-1813. — Ritter (K.), *Geschichte der Erdkunde und der Entdeckungen*. Berlin, 1880. — Kiepert, *Lehrbuch der alten Geographie*. Berlin, 1878.

§ I. — LE MONDE CONNU DES ANCIENS.

Les géographes de l'antiquité (Strabon, Pline le naturaliste, Ptolémée), n'ont connu et décrit qu'une petite partie de la terre, à savoir :

1° En Europe, les trois péninsules méridionales et la partie centrale du continent ;

2° En Asie, la région occidentale jusqu'à l'Indus.

3° En Afrique, le littoral de la Méditerranée.

Cette connaissance imparfaite de la géographie tenait aux raisons suivantes :

1° La dispersion des peuples, qui en se séparant étaient devenus complètement étrangers les uns aux autres ;

2° Les barrières naturelles, qui s'élevaient entre ces peuples, telles que le plateau central de la haute Asie, qui s'étend entre la Chine, les Indes et l'Asie antérieure ; le désert de Libye, qui sépare l'Afrique centrale du littoral de la Méditerranée ;

3° Le peu d'étendue de la navigation des Anciens : tous les peuples navigateurs, les Phéniciens, les Carthaginois, les Grecs, étaient renfermés dans la Méditerranée, qui leur offrait des facilités de toute espèce, une mer moins orageuse que d'autres, des ports nombreux sur les côtes, et un grand nombre d'îles qui traçaient aux marins la route à suivre. Un petit nombre seulement ont osé se hasarder dans l'océan Atlantique ou, par la mer Rouge, dans l'océan Indien (au VIe siècle, *voyage de Hannon* dans l'Atlantique du sud ; au IVe siècle, le *voyage de Pythéas* dans l'Atlantique du nord ; *celui de Néarque* dans l'océan Indien).

4° la domination romaine qui a contribué à arrêter les progrès de la navigation en détruisant les marines les plus célèbres de l'antiquité.

D'ailleurs les centres de la civilisation ancienne étaient situés presque tous dans le bassin de la Méditerannée : c'étaient l'Égypte avec le Nil ; la Syrie, la Palestine et la Phénicie sur le littoral asiatique de cette mer ; la Grèce et l'Italie qui en occupent le milieu. Les autres centres de civilisation, Chaldée, Perse, Médie, etc. se trouvaient dans un bassin peu éloigné de celui-là, le bassin de l'Euphrate et du Tigre.

C'est le christianisme qui, en propageant la civilisation, a commencé à étendre les connaissances géographiques au delà de cet horizon borné ; il a fait entrer tous les peuples européens dans le cercle élargi des nations civilisées.

Au moyen âge, les croisades ont établi des relations plus étroites entre l'Europe et l'Asie.

Enfin, les découvertes des Européens au xve et au xvie siècle, ont achevé de nous faire connaître le globe dans toute son étendue.

—

§ II. — Division géographique de l'Orient.

L'Orient des Anciens comprenait avant tout les contrées qui entourent le bassin oriental de la Méditerranée, à savoir :

1° l'**Égypte**, qui formait la transition entre l'Asie et l'Afrique, appelée Libye par les Grecs; elle comprenait le cours inférieur du Nil entre la mer Rouge, l'Éthiopie et le grand désert libyen, avec les oasis de ce désert (la Cyrénaïque sur la côte de Libye fait partie de la géographie des colonies grecques) ; l'Égypte se subdivisait en haute ou *Thébaïde ;* moyenne ou *Heptanomide ;* basse ou le *Delta.*

2° l'**Asie-Mineure**, qui comprenait les contrées suivantes, pour ne citer que les principales : la *Cappadoce ;* — la *Cilicie ;* — la *Paphlagonie ;* — la *Bithynie ;* — la *Phrygie*, subdivisée en grande et petite ; — la *Lydie ;* — la *Carie ;* — la *Lycie* (le littoral de la mer Égée appartient à la géographie grecque; la Galatie ne date que de l'arrivée des Gaulois à l'époque macédonienne) ;

3° L'**Asie antérieure**, qui comprenait : la *Syrie* avec la Phénicie et la Palestine; — l'*Arabie ;* — l'*Arménie* et les pays du Caucase; — les contrées situées dans le bassin de l'Euphrate et du Tigre : *Assyrie*, *Chaldée*, *Susiane ;* — les contrées de l'Iran : *Médie*, *Perse*, *Carmanie*, etc. ;

4° l'**Asie méridionale** ou l'Inde n'a commencé à être connue des géographes de l'antiquité qu'après Alexandre; c'étaient les deux péninsules, *cis-gangétique* et *transgangétique* avec les îles (Taprobane), qui s'y rattachent;

5° du **reste de l'Asie**, les Anciens n'avaient que des notions vagues, et ils en comprenaient tous les habitants sous la dénomination générale de Scythes ; ce n'est qu'à l'époque romaine et par l'intermédiaire des marchands de l'Inde qu'ils ont appris l'existence des *Sères* ou *Sinae* de la Chine.

§ III. — Ethnographie de l'Orient.

« L'Asie est le berceau de l'humanité. L'unité de l'espèce, établie par l'anthropologie (voyez plus haut, p. 51), suppose un centre commun de dispersion.

» Ce centre ne peut être cherché qu'en Asie, qui est aussi le berceau de la plupart des espèces animales domestiques et des plus anciennes plantes cultivées. Les sciences philologiques et les sciences naturelles s'accordent sur ce point.

« C'est d'Asie que nous sont venus nos animaux domes-
» tiques les plus anciennement soumis. Isidore Geoffroy
» s'accorde entièrement sur ce point avec Dureau de la
» Malle » (Quatrefages, *L'espèce humaine*, p. 131).

Pour la philologie, voyez Hehn (T.), *Kulturpflanzen und Hausthiere in ihrem Uebergang aus Asien nach Europa*. Berlin, 1877. Pour les plantes en particulier, voyez de Candolle, *Origine des plantes cultivées*. Paris, 1883.

Des naturalistes ont même essayé de déterminer la position géographique de ce centre de dispersion. « On
» sait qu'il existe en Asie une vaste région entourée au sud
» et à l'orient par l'Himalaya, à l'ouest par le Bolor, au
» nord-ouest par l'Ala-Tau, au nord par l'Altaï et ses déri-
» vés, à l'est par le Kingkhan, au sud et au sud-est par le
» Felina et le Kuen-Loun. A en juger par ce qui existe
» aujourd'hui, ce grand massif central pourrait être regardé
» comme ayant renfermé le berceau de l'espèce humaine.

» En effet, les trois types fondamontaux de toutes les
» races humaines [voyez plus haut p. 56] sont représentés
» dans les populations groupées autour de ce massif. Les
» races nègres en sont les plus éloignées, mais ont pour-
» tant des stations marines où on les trouve pures ou
» métisses depuis les îles Kioussou jusqu'aux Andamans.
» Sur le continent elles ont mêlé leur sang à presque toutes
» castes et classes inférieures des deux presqu'îles gangé-
» tiques, elles se retrouvent encore pures dans toutes les

» deux, remontent jusqu'au Népal et s'étendent à l'ouest
» jusqu'au golfe Persique et au lac Zareh, d'après Elphinstone.

» La race jaune, pure ou mélangée par places d'éléments
» blancs, paraît occuper seule l'aire dont il s'agit ; elle en
» peuple le pourtour au nord, à l'est, au sud-est et à l'ouest.
» Au sud, elle se mélange davantage, mais elle n'en forme
» pas moins un élément important de la population.

» Au sud-ouest et à l'ouest, l'élément blanc, pur ou
» mélangé, domine entièrement. Aucune autre région sur
» le globe ne présente une semblable réunion des types
» humains extrêmes distribués autour d'un centre com-
» mun. » (de Quatrefages, *ib.*, p. 130-131.)

De ce berceau commun de l'humanité, seraient sorties les deux races les plus tranchées de l'Asie, la **race blanche** d'un côté, la **race jaune** de l'autre, séparées aujourd'hui par de vastes déserts qui les isolent l'une de l'autre.

« Le Pamir et le Thibet dont les masses se rencontrent
» au nord de l'Hindoustan, sont les deux faîtes de l'Asie
» ou plutôt forment ensemble le faîte continental. Disposés
» à angle droit, ils constituent le toit du monde, une saillie
» qui sépare complètement les deux moitiés de l'Asie, l'Asie
» orientale et l'Asie occidentale. »

A ces deux moitiés de l'Asie correspondent les deux races principales qui se partagent cette partie du monde, la race jaune qui en occupe la moitié orientale, la race blanche qui en occupe la moitié occidentale.

Mais cette séparation n'a pas toujours existé, comme le prouvent non seulement l'unité reconnue de l'espèce humaine, mais encore la comparaison des systèmes astronomiques. « Il fut un temps où les ancêtres de la race jaune
» et ceux de la race blanche étaient encore voisins les uns
» des autres et entretenaient des relations fréquentes,
» puisque ces divers peuples ont hérité des mêmes concep-
» tions astronomiques et que la coïncidence des observa-
» tions et des vues se poursuit jusque dans les détails.

» Mais ces rapports du voisinage expliquant une civilisation » commune, ne peuvent avoir eu lieu qu'à une époque de » plus grande humidité dans l'Ancien Monde, quand les » régions actuellement désséchées et désertes de l'Asie » centrale permettaient aux populations des versants oppo- » sés de se rapprocher davantage. Depuis que les nations » groupées sur les deux pentes du Pamir ont dû descendre » plus avant dans les plaines, les foyers de civilisation se » sont écartés, le centre vital de la Chine s'est graduelle- » ment rapproché du Pacifique, tandis qu'un mouvement » analogue s'accomplissait en sens inverse, vers l'occident » de la Babylonie, vers l'Asie-Mineure et la Grèce. L'iso- » lement se fit des deux côtés. » (Élisée Reclus, *Géographie universelle*, vol. VII, p. 4.)

« Cette hypothèse des naturalistes n'exclut pas, pour la race blanche, un centre secondaire de dispersion aux rives de l'Euphrate où nous ramènent les plus vieilles traditions de l'humanité recueillies dans la Bible, et dont sont partis les descendants de Cham, de Sem et de Japhet.

» Les peuples de la race blanche, en effet, étaient partagés à leur tour en plusieurs groupes qui non seulement occupaient toute l'Asie antérieure, mais qui de là s'étaient répandus des deux côtés du bassin de la Méditerranée, au midi le long du littoral africain, au nord dans l'Europe entière.

» On ignore à quelle famille de peuples appartenaient les **Scythes** de l'antiquité : les Anciens comprenaient sous ce nom, en effet, les peuples nomades, répandus dans une zone très étendue, depuis les frontières de l'Inde, au nord de l'Aral, de la mer Caspienne et de la mer Noire jusqu'au Danube. Mais le peu que les Anciens nous ont conservé de leur langue ne permet pas d'affirmer leur filiation ethnographique. On constate seulement que leur situation géographique correspond à celle des peuples touraniens actuels. D'autre part leurs traits physiques tels que les anciens les ont décrits, se rapprochent du type de la race jaune, soit

qu'ils proviennent d'un mélange des races jaunes et blanches, soit qu'ils forment la transition ethnographique entre ces deux types (voir Niebuhr, *Untersuchungen ueber die Geschichte der Skythen, Geten und Sarmaten*, 1828).

» Les autres peuples de l'Asie antérieure étaient partagés en deux groupes principaux, correspondant à deux familles linguistiques différentes (voir p. 62) : les Sémites et les Ariens.

» 1° **les peuples sémitiques** formaient un groupe linguistique parfaitement circonscrit. Ils étaient répandus autour du grand plateau de l'Arabie : c'étaient les *Chaldéens* le long de l'Euphrate, les *Assyriens* au nord des Chaldéens, les *Araméens* le long de la Méditerranée, en Syrie et en Phénicie, les Israélites des deux côtés de la mer Morte, les *Arabes* le long de la mer Rouge.

» 2° **les peuples ariens** formaient la fraction la plus nombreuse de la race blanche : ils occupaient les deux autres grands plateaux de l'Asie antérieure, le plateau de l'Iran entre l'Indus et le Tigre et le plateau de l'Asie-Mineure qui s'avance vers l'Europe : ce sont les *Bactriens* de l'Iran, les *Mèdes* avec les *Perses;* les *Gordiens* (Kurdes); les *Arméniens*, les *Phrygiens* et peut-être les *Cappadoces* de l'Asie-Mineure.

» De plus à une époque reculée, les Ariens, qui n'étaient séparés de l'Asie méridionale que par le Caucase indien (Hindukush), ont franchi cette barrière pour se répandre dans les vallées luxuriantes de l'Indus et du Gange. Ils y ont rencontré des peuples d'une autre couleur et les ont soumis. Ces conquérants sont les *castes supérieures de l'Inde*; ils y forment un poste avancé de la race blanche au milieu des populations basanées de l'Asie méridionale. »

DEUXIEME SECTION.

La chronologie ancienne des peuples de l'Orient.

LITTÉRATURE : Outre les traités généraux de chronologie cités, p. 72, Boeckh, *Manetho und die Hundsternperiode*. Berlin, 1845. — Lepsius, *Chronologie der Ægypter*. Berlin, 1849. — Smith (G.), *The assyrian eponym canon*. London, 1875. — Gumpach, *Altjudischer Kalender*. Brussel, 1848.

Les connaissances des Anciens en astronomie étaient aussi incomplètes qu'en géographie. De là l'imperfection de leur calendrier, les tâtonnements et les incertitudes de leur chronologie, et les controverses que cette chronologie a suscitées parmi les savants modernes. Les chronologies des peuples de l'Orient que nous avons à examiner en ce moment, peuvent se ramener à trois principales, celles des Égyptiens, des Chaldéens et des Hébreux.

§ I. — LA CHRONOLOGIE DES EGYPTIENS.

Le peuple de l'Orient qui est arrivé le premier à fixer le calendrier, ce sont les Égyptiens. Nous leur devons l'année de 365 jours. Ils sont arrivés à reconnaître la durée exacte de cette année non seulement par l'observation des astres, mais tout autant par le retour périodique de la *crue du Nil*, qui est, pour cette contrée, un véritable *chronomètre*. Ce phénomène se reproduit chaque année et à la même époque,

au solstice d'été ; il dure environ quatre mois et forme la saison de *l'inondation*. Il est suivi d'une seconde saison, celle des *semailles*, et à celle-ci, en succède une troisième, appelée la saison *des récoltes*. Cette régularité dans la succession des saisons devait leur servir de calendrier naturel et les amener à prendre l'année solaire pour base de leur calendrier civil.

1° Jour et semaine.

Partant de leur calendrier solaire, les Egyptiens devaient faire commencer leur jour avec le lever du soleil. A l'époque romaine pourtant, nous savons qu'ils le commençaient à minuit, et qu'ils divisaient leur jour en 24 heures. Nous savons qu'à la même époque, ils avaient aussi des semaines de sept jours, correspondant aux sept planètes (voir plus haut, p. 75), mais nous ignorons si ces divisions sont nationales ou empruntées, et depuis quelle époque elles étaient en usage en Égypte.

2° Les mois égyptiens.

Il y a des raisons de croire que le mois égyptien était lunaire à l'origine ; mais, dans leur calendrier tel que nous le connaissons, ils font usage d'un mois conventionnel de trente jours, qui tenait en quelque sorte le milieu entre le mois lunaire et le mois solaire.

Voici les noms de leurs mois :

1 Thoth	5 Tybi	9 Pachon
2 Phaophi	6 Mekir	10 Payni
3 Athyr	7 Phamenoth	11 Epiphi
4 Koiac	8 Pharmuthi	12 Mesori

3° L'année égyptienne.

Ces 12 mois de 30 jours ne donnaient que 360 jours ; or les Égyptiens ont dû observer de bonne heure que le

solstice d'été avec lequel ils recommençaient l'année, et qui était marqué par la crue périodique du Nil, ne revenait que cinq jours plus tard. Pour parfaire l'année, ils ont ajouté après le 12e mois 5 jours complémentaires ou *épagomènes*. Leur année solaire comptait ainsi, au total, 365 jours. Cette année était mobile, comparée à l'année fixe ou tropique (voyez plus haut, p. 78) qui est plus longue de 6 heures environ. Tous les 4 ans, l'année égyptienne reculait de 24 heures (= 6 h. × 4), soit un jour entier, et par conséquent elle était en retard d'un mois entier au bout de 120 ans (= 4 ans × 30).

« Pour remédier à ce défaut du calendrier égyptien, les Ptolémées (en l'an 238) se sont avisés d'ajouter tous les 4 ans un 6me jour épagomène : ce fait est mis hors de doute aujourd'hui par la découverte du célèbre décret bilingue de Canope, retrouvé en Égypte en 1866 par Lepsius *(Das bilingue Dekret von Canopus*. Berlin, 1867).

» A partir de ce moment, les Égyptiens ont commencé à faire usage de deux années différentes, de leur année mobile de 365 jours et d'une *année intercalaire* de 366 jours (notre année bissextile), qui devait revenir tous les 4 ans. Il en résulte que notre calendrier julien n'est qu'une contrefaçon du calendrier égyptien, corrigée sous les Ptolémées (voir plus haut, p. 84). »

4° Les cycles.

On rencontre en Égypte trois cycles d'années différents.

1° Le **cycle d'Apis**, qui était de 25 ans : il reposait sur cette observation astronomique qu'après 25 années égyptiennes, les phases de la lune revenaient aux mêmes jours du calendrier égyptien.

2° La **période du phénix**, qui était de 500 ans. On n'en connaît pas l'origine. Peut-être est-ce la troisième partie du cycle caniculaire ci-dessous, ce qui absolument équivaut

à 487 ans seulement; mais on en aurait fait le chiffre rond de 500. C'est en tous cas un cycle de convention.

3° Le **cycle caniculaire** ou la période sothiaque est le plus célèbre des cycles en usage chez les Égyptiens. Il était de 1461 années égyptiennes, équivalant à 1460 années juliennes. Ce cycle a pour base un phénomène astronomique qui coïncidait avec la *crue du Nil*, dont il a été question plus haut. Les Égyptiens avaient été frappés de la coïncidence du débordement annuel de leur fleuve avec le *lever héliaque de Sirius*, cette étoile fixe et brillante de la constellation du Chien, qu'ils appelaient *Sothis* ou *Sopti*. Mais, aussi longtemps que les Égyptiens ne se sont pas servis de l'année intercalaire (ou bissextile), ils ont dû s'apercevoir que ce lever de Sirius avançait d'un jour tous les quatre ans; Sirius fesait ainsi peu à peu le tour des 365 jours de l'année, et il était facile dès lors de calculer que Sirius reviendrait à son point de départ au bout de 1460 ans (4 ans × 365) : telle est la durée de la période sothiaque ou caniculaire. Ainsi, en l'année 139 de notre ère, le lever héliaque de Sirius (qui avait lieu alors le 20 juillet), coïncida avec le 1 thoth, qui était le premier jour de l'année égyptienne. L'observation en a été faite par les Anciens (Théon d'Alexandrie, Censorinus). Il était facile de déterminer, par un calcul rétrograde, que cette même coïncidence avait dû se produire 1461 ans auparavant et pas plus tôt, soit en l'an 1322 avant notre ère, sous le règne, disait-on, du roi *Ménophra*. Au bout du même temps, en effet, les six heures qui manquent à l'année égyptienne, donnent par leur accumulation progressive un retard d'une année entière, en sorte que 1460 années juliennes égalent 1361 années égyptiennes. Ce qui fait qu'au bout de cette période aussi, les commencements des deux espèces d'années, de l'année naturelle ou tropique et de l'année civile ou mobile coïncidaient de nouveau. — Ce cycle pouvait donc servir à les remettre d'accord. C'était un cycle de restitution. On ignore d'ailleurs quand il a été inventé, et s'il en a été tenu compte

dans les dates historiques. Il en est qui pensent que ce fameux cycle n'a jamais été en usage que chez les astronomes de l'époque alexandrine et romaine, qui en avaient besoin, en effet, pour le calcul exact de leurs observations.

5° Ères chronologiques.

Dans l'histoire de la chronologie égyptienne, il y a deux époques à distinguer : avant et depuis la fondation d'Alexandrie.

Depuis la fondation d'Alexandrie, les Égyptiens ou du moins les astronomes alexandrins ont fait usage des ères qui étaient alors répandues dans tout l'Orient, à savoir :

1° **l'ère** chaldéenne **de Nabonasar**; il en sera question dans le § suivant ;

2° **l'ère** macédonienne **des diadoques** ou successeurs d'Alexandre. Chez les Macédoniens d'Alexandrie, cette ère portait aussi le nom d'*ère de Philippe ;* elle commençait, en effet, le 12 novembre 324 avant notre ère, à la date *officielle* de l'avènement de *Philippe Aridée*, demi-frère et successeur légitime d'Alexandre-le-Grand. Cette date officielle n'est pas la date réelle, puisqu'Alexandre mourut seulement sept mois plus tard, au mois de juin 323. Mais l'avènement de son successeur, tombant au milieu d'une année égyptienne, fut reporté au 1er thoth (= 12 nov.) précédent, afin de faire coïncider le commencement de cette ère avec le commencement d'une année.

3° **l'ère romaine** d'Alexandrie, qui datait de l'avènement d'Auguste en Égypte, fixé officiellement au 1er thoth de l'an 30 avant notre ère : c'était une ère provinciale, comme on en rencontrait encore dans d'autres provinces de l'empire romain (voyez plus haut, p. 87).

C'est sur ces ères d'origine étrangère que repose la chronologie égyptienne depuis la fondation d'Alexandrie.

Mais avant cette époque, les Égyptiens avaient-ils déjà une ère à eux ou n'ont-ils jamais eu d'ère nationale?

Cette question est encore discutée.

« Les monuments égyptiens connus et déchiffrés jusqu'ici sont toujours datés de *telle année*, *tel mois et tel jour* du règne du prince régnant. Chaque avènement constituait une ère nouvelle pour les Égyptiens. Cette méthode de dater avait de grands inconvénients : et d'abord, la brièveté de certains règnes, qui parfois ne dépassaient pas une année ; ensuite, la possibilité de plusieurs règnes simultanés, en cas de scission, de partage ou d'usurpation ; enfin, il était rare que le commencement du règne coïncidât avec le commencement d'une année civile. Il est vrai, pour remédier à ce dernier inconvénient, la règle s'établit d'attribuer au nouveau roi l'année entière dans laquelle tombait son avènement. On en a vu un exemple plus haut. Mais ce pouvait être une nouvelle source de confusions et d'erreur.

» Sur un seul monument antérieur aux Ptolémées, on a trouvé une mention dans laquelle des savants ont voulu voir une ère officielle : c'est une stèle de Ramsès II portant « *l'an* 400 *du roi Nubti* ». (Mariette, *L'ère de Nub*, dans la *Revue archéologique*. Paris, 1865). Mais on ne peut rien conclure encore de cette découverte isolée. Cette date peut aussi être fondée sur un calcul rétrograde. Elle paraît n'être qu'approximative, à cause de la rondeur du chiffre. Et d'ailleurs, cette absence d'*une ère perpétuelle* est un défaut commun à toutes les chronologies anciennes. Pour admettre que les Égyptiens de ces temps fussent plus avancés sous ce rapport, il faudrait que cette mention isolée fût confirmée par de nouvelles découvertes.

» Quant à la période sothiaque, c'est un cycle, qui peut servir à vérifier les dates ; mais ce n'est pas une ère qui aurait servi à dater les faits et les documents. Du moins, on n'a produit jusqu'ici aucun monument daté d'après les années de ce cycle.

» Ce qui est plus probable, c'est que ce cycle de 1460 a servi de base aux calculs rétrogrades à l'aide desquels les prêtres égyptiens évaluaient l'antiquité de leur contrée ; au témoignage d'Hérodote (II, 142), ils attribuaient aux dynas-

ties humaines antérieures à la guerre de Troie, une durée de 11,340 ans. Aux dynasties divines et semi-divines qui avaient précédé en Égypte les dynasties humaines, le chronographe égyptien Manéthon attribue une durée de 17,520 ans. Ces chiffres qui n'ont rien d'historique, n'ont pourtant pas été pris au hasard, ils doivent répondre à quelque chose ; et, en effet, ce ne sont que des multiples de la période sothiaque. Ainsi les dieux et demi-dieux auraient régné douze cycles sothiaques (1460 × 12 = 17,520). Telle est la conjecture de Boeckh, qui est aussi ingénieuse que plausible. De même la période de 36,325 ans, mentionnée dans une chronique égyptienne citée par Syncelle, paraît encore un multiple de la période sothiaque (1461 × 25). »

§ II. — La chronologie des Chaldéens.

Les Chaldéens de Babylone s'étaient appliqués de bonne heure à l'observation des phénomènes astronomiques qui servent de base au calendrier : les vastes horizons de leurs plaines, la sérénité de leur ciel, la scintillation plus vive des étoiles dans ces contrées les favorisaient sous ce rapport. C'est ainsi qu'après la prise de Babylone par Alexandre le Grand, Callisthènes, un disciple d'Aristote, rapporta de cette ville des observations astronomiques qui remontaient à 1903 ans avant cette époque (soit 2234 ans av. J.-C.). Le fait est affirmé par Simplicius dans ses commentaires *in Aristot. de coelo* (II, p. 123). Grâce à ces observations, les astronomes chaldéens ont pu constater la périodicité des éclipses et en prédire le retour. Ils en sont venus bientôt à vouloir aussi prédire d'après la position des astres le cours des destinées humaines, et ils ont versé ainsi dans les erreurs de l'astrologie, si bien que le nom de *Chaldéens* est synonyme d'*astrologues* chez les Grecs et chez les Romains.

Mais si leur influence a été néfaste sous ce rapport, les Chaldéens ont contribué d'autre part à fixer les divisions du temps, et, à ce point de vue, ils méritent d'être cités, à côté des Egyptiens, dans l'histoire de la chronologie.

1° Jours et semaine.

Les Chaldéens commençaient le jour avec le soleil levant et le partageaient en douze parties égales, qu'ils mesuraient à l'aide du cadran solaire, dont ils sont les inventeurs, au témoignage d'Hérodote (II, 109). Cette invention est antérieure au VIIIe siècle, puisqu'on en trouve un exemplaire à Jérusalem dès cette époque, sous le règne d'Ezéchias (mi-

racle d'Isaïe). Cette division des heures, ainsi que la méthode de les mesurer, qui ont fait le tour des peuples civilisés, nous viennent de Babylone.

Les Chaldéens avaient aussi des semaines de 7 jours, et ce sont eux qui ont donné à ces jours les noms des sept planètes qu'ils portent encore aujourd'hui (voyez plus haut, p. 75).

2° Les mois chaldéens.

Chez les Chaldéens, comme chez la plupart des peuples sémitiques, on faisait usage de mois lunaires, de 29 à 30 jours.

Voici les noms de ces mois, tels qu'ils ont été relevés sur les inscriptions cunéiformes (G. Smith, *The assyrian eponym canon*, p. 20).

1	Nisannu.	7	Tasritu.
2	Aïru.	8	Arah-Samna.
3	Sivanu.	9	Kisilivu.
4	Dusu.	10	Thebitu.
5	Abu.	11	Sabatu.
6	Ululu.	12	Addaru.

On retrouve les mêmes noms, à peu de chose près, chez les Juifs, après la captivité de Babylone, d'où ils les ont rapportés (voir plus loin, p. 124).

3° L'année chaldéenne.

L'année chaldéenne était lunaire aussi, comme le prouve l'usage qu'ils font de mois intercalaires. Mais on n'a pas de données certaines sur leur méthode d'intercalation. Cette année lunaire commençait avec le mois *Nisannu*, qui, chez les Juifs, commence à l'équinoxe du printemps.

Les Chaldéens avaient-ils en outre une année solaire, analogue à celle des Egyptiens? Dans le célèbre *canon de Ptolémée*, qui contient la chronologie des successeurs de Nabonasar, les années attribuées à ces princes sont des années solaires égyptiennes; or la première partie de ce canon, celle qui est antérieure à Alexandre le Grand, a été

rédigée à Babylone par les astronomes chaldéens. Toutefois, comme ce canon nous a été transmis par les astronomes alexandrins, qui l'ont aussi continué durant l'époque macédonienne et romaine, il est permis de supposer que ceux-ci l'ont modifié en réduisant les années lunaires en années solaires; réduction qui devait avoir pour effet non seulement de mettre de l'unité dans cette chronologie, mais encore de simplifier les calculs astronomiques auxquels ce canon devait servir de base. En tout cas, si l'année solaire était en usage en Babylone, ce n'a pu être que parmi les astronomes; du moins on n'en trouve aucune trace dans les monuments, et l'année civile des Chaldéens n'a pas cessé d'être une année lunaire.

4° Cycles d'années.

Les Chaldéens avait un *cycle lunaire* de 223 lunaisons (équivalant à 18 ans et 10 jours), après lesquelles ils avaient observé que les éclipses se reproduisent dans le même ordre; c'est à l'aide de ce cycle qu'ils pouvaient prédire les éclipses avec une approximation assez grande.

Après Alexandre, ils ont emprunté aux Grecs le *cycle lunaire de 19 ans*, dû à l'Athénien Méton (p. 78), afin de faire concorder leur année civile avec l'année naturelle. Depuis ce moment, ils eurent une méthode régulière d'intercalation. Il n'est pas improbable qu'ils eussent déjà auparavant une méthode du même genre que nous ne connaissons pas; mais cette intercalation nationale devait être bien imparfaite, puisqu'ils l'ont abandonnée pour adopter une méthode étrangère.

On ne connaît pas l'origine d'un autre cycle d'années dont il est fait mention dans les chronographes anciens (Eusèbe, Syncelle) : c'est un cycle de 60 ans, nommé *Sôssos;* 10 Sôssi formaient un cycle de 600 ans, nommé *Nêros*; 6 Nêri formaient un cycle de 3600 ans, nommé *Saros.*

A l'exemple des Egyptiens (p. 117), les chronographes chaldéens se sont servis de ces cycles pour attribuer une

antiquité fabuleuse à leur contrée : entre la création et le déluge, le chronographe chaldéen Bérose comptait 432,000 ans, soit 120 *Sari*. Depuis le déluge jusqu'à Cyrus, il comptait 36,000 ans, soit 10 *Sari*.

5° Ère chronologique.

L'ère de Nabonasar, la seule dont il soit fait mention en Asie avant l'époque macédonienne, est due également aux Chaldéens. Elle coïncide avec l'an 747 avant notre ère. Sur son origine règnent les hypothèses les plus diverses : les uns la rattachent à un événement politique, tel qu'une révolution dynastique, les autres à l'adoption d'un système nouveau de calendrier.

Les années comptées depuis cet événement, quel qu'il soit, sont réglées sur le calendrier égyptien et commencent par conséquent avec le 1er *thoth*, qui correspondait, l'an 747, au 26 février. Comme l'année égyptienne, ces années, n'étant que de 365 jours sans intercalation, reculent sur l'année naturelle d'un jour tous les quatre ans.

L'ère des Séleucides, qui date de l'entrée de Séleucus Nicanor à Babylone, appartient à l'époque macédonienne : elle commence à l'automne de l'année 312-311 avant notre ère. Les années comptées depuis cette ère sont réglées sur le calendrier macédonien ; ce sont des années lunaires intercalaires, fondées sur le cycle de Méton, dont il a été parlé plus haut.

Les Syriens modernes ont continué à se servir de l'ère des Séleucides ; leur année commence aussi au 1er octobre, avec l'automne. Mais ils ont adopté l'année chrétienne, et n'ont conservé de leur ancien calendrier national que les noms des mois, qu'ils appliquent aux mois romains : *Octobre* est devenu *Thisrhi ; Mars* s'appelle *Adar ; Nisan* = *Avril*, etc.

« **Note sur la chronologie assyrienne.** — Tout ce qui a été dit de la chronologie chaldéenne s'applique également à la chronologie assyrienne, telle que cette dernière nous est

connue jusqu'ici par les documents cunéiformes. Une seule différence notable a été découverte, c'est dans la façon de dater les années. Dans les inscriptions de l'Assyrie, les années successives de chaque règne sont désignées, non par un chiffre, mais par un nom propre, par le nom d'un haut fonctionnaire de l'Etat, *limmu*, appelé à être l'éponyme de cette année, comme les magistrats annuels l'étaient en Grèce et à Rome.

» Dans les Etats anciens où régnait cette méthode de dater, il était de la plus haute importance de conserver la liste de ces éponymes, qui servait à fixer la succession des années. C'est ainsi que toute la chronologie romaine repose sur les *fastes consulaires* de Rome. Il existait aussi des *tablettes des éponymes assyriens*, qui avaient la même destination ; ces fastes, retrouvés en partie, fournissent à la chronologie assyrienne une base officielle, d'une autorité indiscutable.

» Les fragments de ces tablettes, qui sont au nombre de quatre, se complètent mutuellement et forment ensemble une durée de 260 ans, dont la première année coïncide avec l'an 910 avant notre ère et la dernière avec l'an 647.»

TEXTE : dans les *Western Asia Inscriptions*, tome II et III.

TRADUCTION, avec commentaires : S ith G. *The assyriam eponym canon*. Londres, 1876.

§ III. — La chronologie des Hébreux.

La chronologie des Hébreux n'est pas moins utile que les précédentes; elle sert à l'interprétation de la Bible; elle donne de plus la clef de notre calendrier chrétien, dont une partie, les *fêtes mobiles* (voir plus haut, p. 93), repose toujours sur l'ancien calendrier judaïque.

1° Jours et semaine.

Les Hébreux commençaient leur jour au soir, à l'apparition des premières étoiles. Les Juifs modernes le commencent à 6 heures du soir.

Les Hébreux le divisaient en quatre parties naturelles, *soir*, *minuit*, *matin*, *midi*; ils ont emprunté dans la suite aux Chaldéens la division conventionnelle en 24 heures. Le *cadran solaire* d'Ezéchias est resté célèbre à la suite du miracle d'Isaïe, qui fit rétrograder l'ombre sous les yeux de ce roi (Isaïe, 38 : 8; IV *Reg*. 20; cf. Ideler I, p. 485).

La semaine de sept jours apparaît déjà dans la Genèse. Ces jours ne sont désignés que par leur rang, *premier*, *deuxième*, etc. sauf le septième, qui est appelé aussi le le jour du *sabbat* ou repos (de *shabbath*, cesser le travail). Ce repos s'étendait du vendredi au soir jusqu'au soir du samedi.

2° Mois hébreux.

Les Hébreux, depuis Moïse, se sont toujours servis et se servent encore de mois lunaires qui commencent avec la nouvelle lune. Ces mois sont aujourd'hui alternativement de 29 ou de 30 jours. Autrefois on en réglait la durée sur l'observation de la lune. A partir du 29e jour, on observait le ciel, et dès qu'on avait aperçu le croissant de la lune dans le crépuscule du soir, on commençait un mois nouveau.

Avant la captivité de Babylone, les 12 mois de l'année étaient désignés par leur rang dans le calendrier; parfois aussi par un phénomène naturel.

Ainsi le 1er mois = *Alib* (de l'épi);
le 2e mois = *Siv* (de l'éclat);
le 7e mois = *Ethnanim* (des ruisseaux);
le 8e mois = *Bul* (de la pluie).

Depuis la captivité, les Juifs se servent des noms des mois chaldéens, qu'ils rapportèrent de Babylone. Ce sont :

1	Nisan.	7	Thishri.
2	Ijar.	8	Marcheshvan.
3	Sivan.	9	Kislev.
4	Thamus.	10	Tebet.
5	Ab.	11	Sebat.
6	Elul.	12	Adar.

Comparez les mois chaldéens, p. 119.

3e L'année hébraïque.

L'année des Hébreux était lunaire, comme leur mois : cette année étant trop courte de dix jours, il fallait la compléter à l'aide d'une intercalation, afin de la mettre d'accord avec l'année naturelle et le retour des saisons. En effet, les fêtes religieuses des Hébreux étaient fixées à la fois d'après les mois et d'après les saisons. Le premier mois de l'année coïncidait avec la première lunaison du printemps. Or dans ce mois devait avoir lieu l'offrande au Seigneur des prémices des épis. Il importait pour cela que l'orge fût déjà mûre à cette époque. C'est de là que dépendait l'intercalation. Arrivé au 12e mois de l'année, on examinait les champs pour constater si l'on pouvait dès le mois suivant offrir le sacrifice des épis; sinon, on intercalait un 13e mois. Cette méthode d'intercalation était purement empirique. Mais la nécessité d'une intercalation régulière et périodique a dû se faire sentir quand a commencé la dispersion du peuple juif.

Les Juifs modernes se servent pour cela du *cycle de Méton*, qu'ils ont emprunté aux Grecs (voyez p. 78), on ignore à quelle époque.

Les principales fêtes de l'année hébraïque étaient : la *Pâque*, qui avait lieu à la première pleine lune du printemps; le 1er Nisan, qui était le premier jour de l'année, coïncidant toujours avec une nouvelle lune, la pleine lune ou le jour de Pâque tombait toujours le 14 Nisan; — la *Pentecôte*, qui se célébrait 7 semaines révolues, soit le cinquantième jour (d'où son nom, πεντεκοστή) après Pâque; — la *fête des tabernacles*, qui avait lieu au 7e mois de l'année.

4° Cycles d'années.

Les Hébreux avaient aussi des cycles d'années, fondés sur le retour du chiffre 7, qui joue un si grand rôle dans l'organisation de leur culte Ce *cycle septénaire*, qui se retrouve déjà dans le 7e jour des Juifs, dans la fête des 7 semaines, dans celle du 7e mois, est un cycle de convention. C'étaient :

1° le **cycle de 7 ans**, appelé la *semaine d'années*; la 7e de ces années était l'*année sabbatique*, durant laquelle la terre devait reposer, et à laquelle se rattachaient différentes prescriptions du culte;

2° le **cycle jubilaire**, qui comprenait 7 semaines d'années et qui s'achevait par conséquent tous les 49 ans. La 50e année commençait un cycle nouveau, et c'était là l'*année jubilaire*, époque de rénovation générale, où tout devait être rendu à son premier état, les esclaves remis en liberté, les terres revenir à leurs propriétaires, les dettes abolies, etc.

5° Eres chronologiques.

A partir de l'établissement de la royauté, les Hébreux, comme la plupart des autres peuples, marquèrent la date des faits historiques par les années du prince régnant. Avant la royauté, ils comptaient par générations, auxquelles

ils attribuaient une durée moyenne de 40 ans. Leurs généalogies, qu'ils conservaient avec un soin particulier, leur permettaient de fixer au moins d'une façon approximative les époques les plus saillantes de leur histoire nationale.

Ces époques sont :

1° l'**exode**, date de leur libération par Moïse et commencement de leur existence comme nation; cette époque est fixée à 480 ans avant le premier temple, chiffre qui répond exactement à 12 générations;

2° la **fondation du temple**, événement que l'historien Josèphe place 143 ans avant la fondation de Carthage (l'an 814 avant J.-C.) et 370 avant la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor (l'an 586 avant J.-C.), ce qui reporte donc la fondation du temple à l'an 957 avant notre ère.

Mais il n'est nullement certain que les Hébreux se soient servis de ces grandes époques nationales comme ères chronologiques pour dater les autres faits de leur histoire.

Le contraire semble résulter de l'empressement avec lequel ils ont adopté une ère étrangère, l'**ère des Séleucides**, mise en cours en Asie par les Macédoniens (voyez plus haut, p. 121).

3° **L'époque des Macchabées** ou de l'**indépendance de Sion** est la première ère nationale dont l'existence chez les juifs soit démontrée : elle figure comme ère officielle sur les plus anciennes monnaies juives, celles qui furent frappées par Simon Macchabée. Le commencement de cette ère correspond à l'an 142 avant notre ère chrétienne.

4° **L'ère de la création du monde** qui est en usage chez les Juifs modernes, date du IVe siècle de l'ère chrétienne; elle a pour auteur le rabbin Hillel, qui en fixa le commencement à l'an 3762 av. J.-C.

TROISIÈME SECTION.

Les sources litttéraires de l'histoire de l'Orient.

—

NOTIONS GÉNÉRALES.

Les matériaux dont la science dispose aujourd'hui pour l'histoire ancienne de l'Orient, peuvent se classer de la façon qui suit :

- I. Les sources monumentales
  - archéologie
    - Egyptologie.
    - Assyriologie.
  - épigraphie
- II. Sources littéraires
  - A. Orientales
    - littérature sacrée (la Bible).
    - littératures profanes.
  - B. Classiques
    - histoires générales (Hérodote, Diodore).
    - histoires spéciales (Josèphe, etc.).

Nous parlerons d'abord des sources littéraires, parce qu'elles sont la base des plus anciens travaux relatifs à l'histoire de l'Orient; ensuite des sources monumentales, qui ont complètement transformé la science dans ces derniers temps.

§ I. — La Bible.

Littérature : Reusch, *Einleitung in das alte Testament.* Fribourg 1868. — Lamy, *Introductio in Sacram Scripturam.* Malines, 1886. — Furst, *Geschichte der biblischen Literatur.* Leipzig, 1867.

La Bible a été longtemps la source presque unique de ce que l'on savait de l'histoire des plus anciens peuples de l'Orient ; elle demeure toujours une source de tout premier ordre.

C'est, on le sait, un recueil d'écrivains hébreux, connus ou anonymes, appartenant à des époques différentes, comprises, entre le xve et le iie siècle avant notre ère.

Ce recueil se subdivise à son tour en trois collections, qui ont été recueillies à trois époques distinctes :

A savoir 1° **la loi** (thora) appelle aussi *pentateuque* (cinq tomes) par les Grecs ; c'est le recueil des *livres mosaïques*, au nombre de cinq : le *livre de la Genèse*, depuis Adam jusqu'à la mort de Joseph (au xviie siècle? av. J.-C.); — le *livre de l'Exode*, depuis la naissance de Moïse jusqu'au mont Sinaï ; — *Le Lévitique*, comprenant une grande partie de la législation sacrée ; — le *Livre des nombres*, continuant l'histoire des Juifs depuis le Sinaï jusqu'à leur arrivée aux frontières de la Terre promise ; — *Le Deutéronome*, contenant les dernières prescriptions et la mort de Moïse.

2° Les **prophètes** (Nebiim) formaient une seconde collection, comprenant : le *Livre de Josué*, depuis l'entrée en Palestine jusqu'à la mort de Josué ; — les *Juges*, depuis Josué jusqu'à Samson (du xve au xie siècle av. J.-C.) ; — les quatre *Livres des Rois*, depuis Samuel jusqu'à la chute du royaume de Juda (du xie au vi^e^ siècle) ; — trois des *grands prophètes* (Isaïe, Jérémie, Ezéchiel), et les xii *petits prophètes*.

3° Les **écritures sacrées** (Ketubim, hagiographa), dans le sens restreint du mot, comprenant des écrits des genres les plus divers, dont un petit nombre seulement se rattachent au genre historique; ce sont, dans l'ordre chronologique : le *Livre de Ruth*, qui se rapporte à l'époque des Juges; — les deux *livres des chroniques* (paralipomena), qui se rapportent à l'époque des Rois; — *Daniel*, le quatrième des grands prophètes, contemporain de la captivité (VIe siècle); — les *Livres d'Esdras*, de *Nehemias* et *d'Esther*, qui se rapportent à l'époque persane (du VIe au Ve siècle).

La réunion de ces trois collections particulières forme le recueil *canonique* ou *officiel* des saintes Ecritures.

Nous possédons deux textes officiels de la Bible ou, si l'on veut, deux canons, entre lesquels il y a quelque différence : c'est la *Bible hébraïque* et la *Bible grecque*; ces deux recueils diffèrent entre eux, non seulement par la langue dans laquelle ils nous sont parvenus, mais encore par le nombre des écrivains qu'ils contiennent et par l'ordre dans lequel ils sont rangés.

La Bible grecque, en effet, est plus complète que la Bible hébraïque; elle comprend en plus, non seulement quelques fragments qui manquent au texte hébreu, mais encore des écrits entiers, appelés pour cette raison *deutérocanoniques* : ce sont les livres de *Baruch*, *Tobie*, *Judith*, des *Macchabées* (I et II), qui ont un caractère historique, et deux des livres *sapientiaux* ou *didactiques*.

La Bible grecque n'en est pas moins pour la plus grande partie la traduction d'un texte hébreu qui est perdu; il n'y a que deux livres du texte grec qui ne soient pas des traductions, ce sont *Macchabée* (II) et le *Livre dit de la sagesse*.

Les éditions classiques de la Bible hébraïque sont :

Vetus Testamentum hebraïcum, cum variis lectionibus, Ed. Kennicott. Oxford, 1776, 2 vol. in-fol.

Variae lectiones veteris Testamenti, J. B. de Rossi. Parme, 1788, 4 vol. in-4°.

Cochen, *La Bible hébraïque* (avec traduction française). Paris 1848, 18 vol. in-8°.

Les éditions classiques de la Bible grecque sont :

Vetus Testamentum ex ant. codice Vaticano, ed. Ang. Maius. Rome, 1857, 5 vol. in-fol,

Bibliorum codex sinaïticus, ed. Tischendorf. S. Petersbourg, 1862, 4 vol. in-fol.

TRADUCTIONS LATINES : d'après le texte hébreu, *Biblia sacra latina veteris Testamenti*, Hieronymo interprete (IVe siècle) — (Edition Heyse et Tischendorf, Leipzig, 1873); — d'après le texte grec : *Itala, seu Latina veteris Testamenti versio antehieronyma* (il n'en reste que des fragments); — la *Vulgate* ou la traduction reconnue comme officielle dans l'Eglise latine, est sortie d'une combinaison des deux traductions précédentes, de la version italique pour le *psautier* et les *livres deutérocanoniques*, de la version de S. Jérôme pour le reste.

COMMENTAIRES : Lamy (Th.), *Commentarium in Genesin*. Malines, 1883-84, 2 vol. — Keil und Delitsch, *Bibl. Commentar über das A. Testament*, Leipzig, 1861-1867. — Cook, *The speaker's Commentary on the Bible*. London, 1872.

« La Bible peut être considérée soit comme source théologique, soit comme source historique.

» Au point de vue théologique, tous les écrits contenus dans la Bible, si divers qu'ils soient et par l'époque de leur rédaction et par le genre littéraire auquel ils appartiennent et par la langue ou le style dont se sont servis leurs auteurs, ont néanmoins un caractère commun : c'est qu'ils sont *inspirés*; c'est qu'ils renferment une portion de la *vérité révélée*; cette inspiration reconnue et définie est, en effet, la règle essentielle qui a fait recevoir ces écrits dans le canon de la Bible. Pour les protestants, la Bible (avec le Nouveau Testament, mais à l'exclusion des livres deutérocanoniques) est la source unique de la foi; pour les catholiques, c'en est la source la plus ancienne.

» Mais la Bible ne fait pas seulement autorité en théologie; son autorité en histoire n'est pas moindre.

» Il est vrai, un certain nombre de livres de la Bible

sont étrangers à l'histoire ; tel le *psautier*, qui appartient au genre poétique ; tels les livres *sapientiaux* ou didactiques, qui relèvent de la philosophie.

» Quant aux autres livres de la Bible, l'école rationaliste conteste également leur caractère historique, parcequ'un certain nombre de faits qu'ils rapportent, ou sont ou passent pour surnaturels. Sans doute, en présence de faits de ce genre, la critique a le devoir de se montrer plus exigeante, de ne les admettre qu'à bon escient, sur des textes immédiats, authentiques, véridiques.

» Mais une fois qu'un texte satisfait aux conditions les plus rigoureuses de la critique, on est mal venu de le rejeter uniquement, parce qu'il ne cadre pas avec une théorie favorite : c'est là l'erreur de l'école rationaliste. Aussi nous ne nous attarderons pas à ses travaux, tous entachés de ce vice originel : ils partent, en effet, d'une prévention, d'une conception toute subjective de la nature ou de l'impossibilité du surnaturel, et à cette idée *à priori*, ils sacrifient ensuite les textes les plus positifs ; c'est l'antithèse de la méthode critique, qui met les faits avant la théorie, et qui exclut tout parti pris en histoire.

» D'ailleurs les travaux de l'école rationaliste se détruisent les uns les autres ; depuis Ewald (1845) jusqu'à Wellhausen (1883), c'est une succession de systèmes contradictoires ; pas une conclusion qui soit définitive ; mais une impuissance radicale à expliquer la Bible d'une façon satisfaisante, du moment qu'on rejette la foi universelle, commune aux juifs, aux catholiques, aux protestants et jusqu'aux musulmans.

» Enfin ce qui a donné le coup mortel aux hypothèses gratuites de cette école, ce sont les découvertes récentes de l'*égyptologie* et de l'*assyriologie*. Entre ces sources monumentales, dont il sera parlé plus loin, et la Bible, il règne un accord si surprenant qu'il n'est pas possible de faire passer encore celle-ci pour une légende ou une invention postérieure de plusieurs siècles. »

Pour l'égyptologie, on trouvera cette démonstration dans:
Osburn, *Israel in Egypt*. Londres, 1855.
Ebers, *Ægypten und die Buecher Moses*. Leipzig, 1868.
Ancessi, *Moïse et l'Egypte*. Paris, 1876.

Pour l'assyriologie, dans :
Schrader, *Die Keilinschriften und das alte Testament*. Giessen, 1878.

Enfin on trouvera un travail d'ensemble sur cette concordance entre l'histoire sacrée et l'histoire profane dans :
Vigouroux, *La Bible et les découvertes modernes en Palestine, en Egypte et en Assyrie*. Paris, 1880, 4 vol.

RÉSUMÉ : Les résultats de ces travaux sont donnés en abrégé dans notre *Histoire sacrée* (extrait du cours d'histoire de Jean Mœller) Tournai — Paris, 1881.

Comme source historique, la Bible fait autorité en prémier lieu dans l'histoire générale de l'Orient, en second lieu dans l'histoire particulière des Hébreux.

Pour l'histoire générale de l'Orient, la Bible n'est qu'une source secondaire, supérieure toutefois aux sources classiques; elle est, en effet, assez souvent en désaccord avec Hérodote, surtout avec Ctésias ou Diodore. Mais chaque fois que les sources monumentales se sont prononcées sur un point contesté (par exemple, sur la dynastie assyrienne), elles ont donné tort aux classiques et raison à la Bible.

Quant à l'histoire particulière des Hébreux, elle est tout entière dans la Bible, et leur unique historien profane, Josèphe, dérive de la Bible, qu'il ne fait que résumer ou paraphraser (voyez plus loin p. 140). Les autres sources classiques ne parlent guère des Hébreux, parce que la grande époque de ce peuple, son époque nationale, était de longtemps finie, quand apparut Hérodote (ve siècle), le père de l'histoire classique.

On a aussi fouillé dans ces dernières années le sol de la Palestine à la recherche d'*antiquités*, mais sans grand

résultat quant à la Bible. La plupart des monuments sont des époques postérieures, *macédonienne*, *romaine*, *musulmane*, *latine*. Pour les temps antérieurs, la science en est réduite à discuter l'emplacement des monuments détruits.

Deux inscriptions seulement sont antérieures à la captivité, la *stèle du roi moabite Mésa* (IXe siècle), qui est la plus ancienne inscription alphabétique connue ; l'*inscription de l'aqueduc d'Ezéchias* (VIIe siècle).

La numismatique juive ne connaît pas de monnaies antérieures aux Macchabées (plus haut p. 126).

Pour l'archéologie biblique, consulter les publications de la *Society of Biblical Archeology* (depuis 1872) : les *Proceedings* et les *Transactions*.

Pour la Palestine en particulier, les travaux de la société anglaise, *Palestine exploration fund* (depuis 1865), paraissant sous le titre : *The survey of western Palestine*, cartes, — mémoires (3 vol. 1881-83), — monographies, — bulletins trimestriels.

Résumé : Conder, *Twenty-one years'work in the holy Land*. Londres, 1886.

Pour le Sinaï, la publication du gouvernement anglais : *Ordnance Survey of the Peninsula of Sinaï* (1868-69). Londres, 1872, 5 fol.

Résumé : Palmer (H.), *Sinaï from the fourth egyptian dynasty*. Londres, 1878.

Pour la numismatique biblique :

Madden, *History of the jewish coinage*. Londres, 1864.

De Saulcy, *Recherches sur la numismatique judaïque*. Paris, 1864.

Pour l'épigraphie :

Corpus Inscriptionum semiticarum. Tomus I. Paris, 1880-87.

Publication de l'Institut de France. La première partie est consacrée aux *Inscriptions phéniciennes* ; la 2e partie, les *Inscriptions hébraïques*, n'a pas encore paru.

§ II. — Les autres sources littéraires de l'Orient.

Littérature : Nève (F.), *Les époques littéraires de l'Inde*. Louvain, 1883. — de Harlez, *Coup d'œil sur l'histoire et l'état actuel des études avestiques*. Bruxelles, 1886. — *Progrès des études relatives à l'Egypte et à l'Orient*. Rapport. Paris, 1867. — Les *Bulletins* des Sociétés asiatiques de Paris, de Londres et de Leipzig.

Au point de vue de l'histoire ancienne, les littératures profanes de l'Orient n'ont pas donné les résultats espérés au début des recherches dont cette classe de sources fait l'objet depuis un siècle. En effet, l'âge récent de ces littéraratures ressort déjà de ce fait qu'elles se rattachent pour la plupart à l'un des trois systèmes religieux qui se partagent aujourd'hui l'Orient, soit au christianisme,qui marque la fin de l'antiquité, soit à l'islamisme, qui est postérieur de six siècles à l'ère chrétienne, soit au bouddhisme, qui, il est vrai, appartient comme doctrine aux derniers siècles de l'antiquité, mais dont les monuments écrits ne sont guères antérieurs à l'ère chrétienne.

Au christianisme appartiennent quatre littératures orientales, l'une sémitique, la *littérature syriaque*, la seconde arienne, la *littérature arménienne*, les deux autres africaines, la *littérature copte* de l'Egypte et la *littérature éthiopienne*.

A l'islamisme appartiennent aussi une littérature sémitique, celle des *Arabes*, une littérature arienne, celle des *Persans*, la troisième, touranienne, celle des *Turcs*.

Au bouddhisme se rattachent enfin la plupart des autres littératures asiatiques, celle des *Tibétains*, des *Mongols*, des *Chinois modernes*, des *Indo-Chinois*, des *Japonnais*, etc.

En somme, si l'on excepte *l'ancienne littérature chinoise*, qui doit être traitée à part (voir l'*Appendice* suivant), il ne reste que deux littératures étrangères aux religions au-

jourd'hui prépondérantes, c'est la *littérature zend* de l'Iran, et la *littérature sanscrite* de l'Inde.

Quel est l'âge de ces littératures? et quelle valeur ont-elles comme sources historiques?

Il y a des divergences énormes entre les solutions données à la première de ces questions. Pour les *livres zends*, les anciens les ont attribués à un personnage fabuleux, *Zoroastre*, que Bérose place au XXIIIe siècle avant notre ère; que Ctésias place au XIIe siècle; d'autres enfin au VIe siècle.

Les seuls points certains dans cette question sont les suivants :

Les manuscrits zends ne sont pas antérieurs au XIIIe siècle de notre ère; mais ce sont des copies d'originaux plus anciens. L'alphabet zend, d'après Lepsius, remonterait au VIe siècle après J.-C. C'est aussi de cette époque, celle des Sassanides (du IIIe au VIe siècle), que daterait, d'après une tradition parse, la restauration des livres zends. Mais dès cette époque, la langue zend était une langue morte, preuve que ces livres étaient plus anciens. Enfin on trouve des allusions à ces livres dans les sources grecques de l'époque macédonienne; ils existaient donc à cette époque; mais depuis quand? Impossible de remonter plus haut. Les documents nous font défaut.

La même incertitude règne sur l'âge de la littérature sanscrite. Le monument écrit qui touche le plus près à l'histoire, le *code de Manou* est attribué au XIIe siècle avant notre ère par William Jones (Londres, 1794), au Ve siècle par Johantgen (Berlin, 1863), au IIe siècle après J.-C. par son dernier éditeur, M. Buelher (Oxford, 1885).

On ne peut considérer comme acquis que les faits suivants.

Deux voyageurs grecs de l'époque macédonienne, Néarque (325 avant J.-C.), Mégasthènes (300 avant J.-C.) affirment que les Indhous de leur temps n'avaient pas de lois écrites, et que l'écriture y était récente et d'un usage fort limité.

D'autre part les plus anciennes inscriptions de l'Inde sont celles du roi Asoka (250 avant J.-C.).

On les trouve toutes dans le recueil intitulé :

Corpus Inscriptionum indicarum, edit. Cunningham. Calcutta 1877.

Vol. I : Inscriptions d'Asoka. — Vol. II : Inscriptions des Indo-Scythes et des satrapes de Surâsthra. — Vol. III : Inscriptions des Guptas et des autres dynasties du nord.

Il va de soi que les immenses épopées indiennes, le *Mahâbhârata* et le *Râmâyana*, n'ont pu se transmettre sans le secours de l'écriture, et sont par conséquent postérieures au IIIe siècle avant notre ère. On ne peut considérer comme plus anciens que les *hymnes du Véda*, chants plus courts, qui ont pu se transmettre oralement, longtemps avant d'être recueillis par écrit. Mais la plus grande partie de la littérature classique de l'Inde appartient aux premiers siècles de notre ère.

De cette incertitude chronologique, il résulte déjà que ces deux littératures ne peuvent fournir par elles-mêmes une base certaine à l'histoire. Elles ne sont pas moins étrangères à l'histoire par leur contenu. La littérature zend qui nous est parvenue, est exclusivement religieuse. La littérature sanscrite, au contraire, est des plus riches dans presque tous les genres littéraires, *épopées*, *drames*, *théologies*, *philosophies*, *médecine*, *grammaires;* mais, au milieu de ces créations luxuriantes du génie indien, on n'a pas trouvé jusqu'ici le plus petit morceau d'histoire proprement dite. Il en résulte que ces littératures ne fournissent de matériaux qu'à l'*histoire spéciale* soit des religions, soit des institutions, soit des idées, soit des formes littéraires. On ne peut pas les considérer comme des sources pour l'*histoire générale* de l'Orient.

On ne peut jusqu'ici en dire davantage des découvertes littéraires récentes qui se rattachent les unes à l'*égyptologie*, les autres à l'*assyriologie*. Les fouilles archéologiques en Egypte ont fait reparaître au jour un certain nombre de *papyrus*, que l'on peut considérer comme des fragments de l'ancienne littérature égyptienne. A part une *chronique*

démotique relative à l'époque persane, ces fragments appartiennent tous à d'autres genres littéraires, les plus nombreux au *rituel des morts* ou à la *magie*, d'autres à la *médecine*, d'autres au genre épistolaire (Maspero, *Du genre épistolaire des Egyptiens*. Paris, 1873) ; on y trouve aussi des contes orientaux *(le conte des deux frères)*, une sorte de poème historique *(le poème de Ramsès II*, par Pentaur). Sur la littérature des papyrus, voir : *Select papyri in the hieratic character of the British Museum*. Londres, 1841-60. 2 parties in-fol. — Devéria, *Catalogue des manuscrits égyptiens du Louvre*. Paris, 1875. — Non moins variée était la littérature assyrienne, qui s'est conservée sous forme de *tablettes de terre cuite* ; ces tablettes formaient de véritables bibliothèques classées et cataloguées avec soin (Lamy, *Une bibliothèque royale en Assyrie au VIIe siècle avant J.-C.* Bruxelles, 1885). Les fragments littéraires qu'on a retrouvés se rapportent à la cosmogonie (la *genèse chaldéenne)*, à la mythologie (le *poème d'Istar)*, aux *sciences naturelles*, aux *mathématiques*, à l'*astronomie*, à la *magie*, à toutes les parties de la *grammaire ;* mais quant aux sciences historiques, on ne peut y rapporter qu'un petit nombre de *listes royales* et de *tablettes chronologiques* (entre autres celle des *éponymes assyriens*, voir plus haut, p. 122), qui ne doivent pas être assimilées à des ouvrages d'histoire ; ce sont tout au plus des matériaux. Sur cette littérature cunéiforme, voir Bezold, *Ueberblick ueber die babylonische-assyrische Literatur*. Leipzig, 1886.

§ III. — Les sources classiques.

Littérature : Vossii, *De historicis græcis libri III* (dans ses *Opera*. Amsterdam, 1695). — *Fragmenta historicorum graecorum*, collegit C Mullerus. Paris, Didot, 1841-1851, 4 vol.

De ce qui précède, il résulte que les anciennes littératures nationales de l'Orient ne nous ont pas laissé une seule *histoire* digne de ce nom, en dehors de la Bible.

C'est en Grèce qu'ont paru les plus anciens historiens de l'antiquité ; c'est sur l'exemple des Grecs que se sont formés tous les historiens qui sont venus dans la suite soit en Orient, soit en Occident, et ainsi s'explique que la plupart des histoires anciennes sont écrites dans la langue grecque.

On a recueilli les noms d'environ six cents historiens et les titres de plus d'un millier d'ouvrages historiques appartenant à la littérature grecque. Malheureusement, d'un très petit nombre seulement, nous sont parvenus soit des ouvrages complets, soit du moins des volumes entiers. Nous n'avons que des fragments de tous les autres.

En énumérant les ouvrages conservés, nous les rangerons sous deux chefs, les histoires générales et les travaux spéciaux, soit d'histoire, soit de géographie, soit de chronologie.

1° Histoires générales : Hérodote, Diodore.

Nous ne possédons plus que deux ouvrages importants dans le cadre de l'histoire générale.

Hérodote, justement appelé le père de l'histoire, vivait au ve siècle avant notre ère, sous le dernier grand empire asiatique, celui des Perses ou Achéménides. Originaire d'Halicarnasse en Asie-Mineure, après avoir parcouru une grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, il entreprit de transmettre à la postérité tout ce qu'il avait pu

apprendre de plus intéressant tant chez les étrangers ou barbares que chez les Grecs. Telle est l'origine de ses *neuf livres d'histoires*.

C'est une histoire universelle en ce sens que l'auteur n'en a exclu aucun pays, ni aucun peuple sur lequel il a pu obtenir des renseignements.

Mais, au point de vue chronologique, l'auteur ne sort guères des limites de l'histoire contemporaine (au sens large), si ce n'est dans les épisodes. Il commence à Crésus et termine à la prise de Sestos (de 560 à 479). Les épisodes les plus célèbres concernant l'Orient, sont, au Ier livre, l'*histoire des prédécesseurs de Crésus* (chap. I-92); — celle *des Mèdes* (chap. 95-140); — au IIe livre, *la description et l'histoire de l'Égypte*; — l'histoire des Assyriens (Ἀσσυρίοι λόγοι) devait faire l'objet également d'un épisode, d'après une promesse que l'auteur n'a pas réalisée.

Textes : *Herodoti Musae*, ed. Bähr. Leipzig, 1830.
Herodoti historiarum libri IX, recognovit G. Dindorf. Paris, Didot 1858 (avec traduction latine).
Herodotos, recensuit Stein. Berlin, 1869-71, 2 vol.

Commentaires : en allemand, *Herodotos erklärt von* Stein. Berlin, 1868, 5 vol. (avec notes de l'égyptologue Brugsch, pour l'Egypte); — en anglais, *History of Herodotus*, with notes, appendices, etc. by G. Rawlinson, H. Rawlinson and J. G. Wilkinson. Londres, 1858, 4 vol.; — en français, Maspero, *Commentaires sur le livre II d'Hérodote*, fragments. 1876, 1880; — en latin, dans l'*édition de Bähr*.

Critique : Dahlmann, *Herodot; aus seinem Buch sein Leben* (dans ses Forschungen, II). Altona, 1823. — Matzat, *Glaubwuerdigkeit der geographischen Angaben Herodot's ueber Asien* (dans le Hermès de Berlin, VI), 1872. — Sayce, *Herodotos I-III, with notes*, etc. Londres, 1883.

Après Hérodote, la seule histoire générale que nous possédions est celle d'un écrivain de Sicile, **Diodore**, contemporain d'Auguste. C'est une *histoire universelle* au point de vue tant de la chronologie que de la géographie. Les trois premiers livres embrassent, en effet, depuis leurs origines :

l'*Égypte* (livre I), — l'*Asie antérieure* (livre II), — la *Lybie* (livre III). Mais c'est une histoire de seconde main : celle de l'Égypte, d'après *Hécatée d'Abdère* (du IIIe siècle); celle de l'Asie, d'après *Ctésias* (du IVe siècle).

Pour les meilleures éditions, voyez plus loin les *sources de l'histoire grecque*. Pour la critique des premiers livres de Diodore, voyez :

Heyne, *De fontibus et auctoribus hist. Diodori.* Gœttingue, 1782. — Schneider, *De fontibus Diodori libri I-IV.* Berlin, 1880.

Nous mentionnerons pour mémoire l'historien latin **Trogue Pompée** (du Ier siècle de l'ère chrétienne), dont l'histoire universelle ne nous est connue que par le maigre abrégé de *Justin*.

2° Histoires spéciales. Josèphe.

A la suite de l'influence que les Grecs ont exercée sur l'Orient, il s'est élevé en diverses contrées des historiens indigènes, qui, tout en prenant les historiens grecs pour modèles, se sont efforcés de corriger ceux-ci ou de les compléter à l'aide des documents originaux qui n'étaient pas accessibles aux Grecs : tels Manéthon, prêtre égyptien du IIIe siècle, qui écrivit en grec ses *Ægyptiaca ;* — Bérose, prêtre chaldéen, du IIIe siècle, auteur des *Chaldaïca ;* — Dius et Menander, qui s'étaient appliqués à l'histoire des Phéniciens, et tant d'autres que nous ne connaissons que de nom.

Toute cette littérature spéciale a péri à l'exception d'une *Histoire des Juifs* par un écrivain de cette nation, **Flave Josèphe** (du Ier siècle). Mais cet ouvrage n'a guères de prix pour nous, attendu que nous possédons en entier la source dont cet ouvrage est tiré, dans la Bible, que Josèphe n'a fait que compiler. Son histoire n'est originale que pour la dernière période, *celle des Hérodes ;* Josèphe est également

source originale dans son histoire de la *guerre judaïque* et dans son *autobiographie*. Mais ces morceaux appartiennent plutôt à l'histoire romaine. Un petit écrit qui reste de lui, a par contre une valeur inappréciable par les fragments d'historiens perdus qu'il cite et par la lumière qu'il projette sur l'historiographie ancienne en général, c'est l'écrit : *Contra Apionem* ou *de Judaeorum antiquitate*. Presque tout ce que nous possédons du texte de Manéthon et de Bérose, nous vient de là. Après Hérodote et Diodore, c'est la source littéraire la plus importante pour l'histoire ancienne de l'Orient.

TEXTES : Flavii Josephi *Opera omnia*, ed. G. Dindorf (avec traduction latine). Paris (Collection Didot) 1845-47, 2 vol.

Fl. Josephi *Opera omnia* ab J. Bekker recognita. Leipsig, 1855, 5 vol.

TRADUCTION LATINE : il existe des *Opera* de Josèphe une traduction ancienne, en latin, qui date du IVe siècle. Attribuée soit à Rufin, soit à S. Ambroise, elle n'a de valeur que pour combler certaines lacunes du texte grec, particulièrement dans le *Contra Apionem*, *lib.* II, *cap.* 5-9.

COMMENTAIRES : *Des Flavius Josephus Schrift gegen Apion.* Text und Erklärung von J. G. Muller. Bâle, 1877.

CRITIQUE : Bloch (F.), *Die Quellen des Fl. Joseph in seiner Archaeologie.* Leipsig, 1879.

3° Géographie. Strabon.

Si la Grèce est le berceau de l'histoire, c'est là aussi qu'a pris naissance la science de la géographie. Un Grec d'Alexandrie, Eratosthènes, en a jeté les fondements à l'époque macédonienne (IIIe siècle avant J. C.). Mais des travaux de cette époque, il ne reste que des fragments.

Des géographes de l'époque romaine, nous possédons encore les deux principaux, Strabon (du temps d'Auguste) et Ptolémée l'astronome (du IIe siècle) ; ce dernier s'est surtout appliqué à la géographie mathématique. L'ouvrage de Strabon, au contraire, par les renseignements historiques qu'il contient, est une source indispensable pour l'histoire ancienne. Éditions :

Strabonis *Geographica*, ed. Muller et Dubner (avec traduction latine). Paris (Collection Didot), 1853, 2 vol.

Strabonis *Opera*, ed. Meinecke. Leipzig 1866. 3 vol.

La grande *Historia naturalis* de Pline l'Ancien comprend aussi la géographie (livre II-VI); c'est une compilation qui n'a quelque valeur que par les extraits qu'il donne d'auteurs perdus.

4° Chronologie. Eusèbe.

Le grand Eratosthènes a recueilli aussi les premiers matériaux de la chronologie ancienne, en rapprochant la chronologie grecque des chronologies orientales. Ses travaux sont perdus.

Au IIIe siècle de notre ère, un autre écrivain grec, Julius Africanus, a jeté les fondements de la chronologie chrétienne, en rapprochant la chronologie sacrée de la chronologie profane. L'original de cet ouvrage est perdu.

Au IVe siècle, Eusèbe reprit le travail d'Africain, mais en l'altérant, de façon à faire regretter l'original qui a été supplanté par ce remaniement. Il est vrai que nous ne possédons pas davantage l'original d'Eusèbe. On ne le connaît que par les extraits d'un compilateur byzantin du IXe siècle, Georges le Syncelle; et par deux traductions, l'une *latine*, de saint Jérôme, l'autre *arménienne* (retrouvée en 1818).

C'est avec ces éléments que l'on a reconstitué le texte d'Eusèbe, qui est aujourd'hui l'unique source *littéraire* de presque tout ce que nous savons de la chronologie ancienne. C'est là en particulier qu'il faut chercher les *fragments chronologiques* de Manéthon, base de l'histoire égyptienne, et les *fragments de Bérose*, non moins précieux pour la chronologie des empires asiatiques. Editions :

Thesaurus temporum, *Eusebii chronicorum canonum libri II*, opera J. Scaligeri. Amsterdam, 1658, fol.

Eusebii chronicorum libri II, ed. Schoene, Berlin, 1875. 2 parties.

On peut ranger ici le *canon de Ptolémée* l'astronome. On entend par là une liste chronologique depuis Nabonasar des souverains, rois ou empereurs, d'abord chaldéens, puis macédoniens, enfin romains jusqu'à cet astronome (du IIe siècle), qui nous l'a conservée ainsi que la liste correspondante des éclipses observées sous ces différents princes. Cette liste est probablement l'œuvre collective de plusieurs générations d'astronomes, qui s'en sont servis pour calculer le retour périodique de ces phénomènes. Édition :

Κανὼν βασιλειῶν καὶ φάσεις ἀπλανῶν. Ed. Halma. Paris, 1820, in-4°.

Pour l'histoire ancienne de l'Orient, on le voit, les sources littéraires que nous possédons encore, se réduisent à deux grands auteurs classiques, Hérodote, Diodore, avec quelques auteurs secondaires, Strabon, Josèphe, Eusèbe, et des fragments des autres, plus nombreux qu'étendus.

Tous ces auteurs classiques, pour autant qu'ils traitent de l'histoire de l'Orient, ont un défaut commun, c'est d'être étrangers à leur sujet et par la distance des temps et par leur ignorance des langues. Au point de vue des temps, les historiens grecs n'apparaissent que lorsque l'époque nationale de l'Orient touche déjà à sa fin. Si du moins ils avaient pu s'enquérir du passé de ces grandes nations dans leurs monuments originaux ; mais ici ils étaient arrêtés par les langues étrangères qu'ils ignoraient absolument.

C'est ainsi que les Grecs en furent réduits à recueillir de la bouche des Orientaux ou chez leurs interprètes de profession la tradition orale qui circulait à leur arrivée. Mais la tradition est exposée à des altérations et des oublis, qui augmentent avec l'éloignement des temps. On le constate dans Hérodote : à mesure qu'il remonte plus haut, cette tradition orale se trouble; la mémoire faiblit; les souvenirs se confondent. Pour les temps écoulés depuis l'arrivée des premiers Grecs en Egypte, sous Psammétique (l'an 664), Hérodote donne des faits précis et qui concordent assez avec

les découvertes modernes (voir Wiedemann, *Geschichte Ægyptens von Psammetik I*, Leipzig, 1880). Avant Psammétique, ses récits présentent autant de fables que de lacunes. Enfin sur tous les temps antérieurs à la guerre de Troie, cette tradition orale est muette ou du moins n'a retenu que les noms de quelques grands pharaons attachés à des monuments aussi saillants que le lac Mœris ou les Pyramides.

Sous ce rapport, on ne peut assez regretter la perte des histoires écrites par des indigènes tels que Manéthon et Bérose. Plus récents encore qu'Hérodote, ils jouissaient du moins de l'incontestable avantage de posséder la clef de la langue, des écritures et des inscriptions des temps passés. Qu'ils s'en soient servis, on peut le constater par leurs *fragments chronologiques*, qui nous sont parvenus, et qui sont en général d'accord avec les découvertes modernes. Mais s'ils ont pu combler par les monuments les lacunes de la tradition orale, ils n'ont pas dédaigné d'emprunter à celle-ci ce qui pouvait orner ou embellir leurs récits, et ainsi s'expliquent les fables qui se rencontrent dans Manéthon tout autant que dans Hérodote. Il y a même lieu de conjecturer (avec Weidemann, cité plus haut) que Manéthon a pu utiliser des recueils plus anciens de ces fables et de ces traditions, mais écrits en égyptien, partant inaccessibles à Hérodote.

Le récit de la Bible elle-même, en ce qui concerne l'Egypte, est fondée sur une tradition orale et non pas sur les monuments, comme le prouve le nom de *Pharaon*, qu'elle donne indistinctement à tous les rois d'Egypte antérieurs à *Susac*, et qui n'est ni un nom propre, ni un titre officiel : ce devait être une de ces appellations familières qui ont cours dans la bouche du peuple seulement.

En résumé, les sources littéraires ne nous donnent qu'une version de l'histoire, ce qu'on peut appeler la version populaire ou orale. Nous y reviendrons lorsque nous aurons examiné l'autre version, celle qui nous est fournie par les sources monumentales.

APPENDICE.

Note sur les historiens chinois.

La littérature chinoise est très riche en productions de tout genre : outre la philosophie, le drame, le roman, les Chinois ont de tout temps cultivé les sciences positives, le droit, la médecine, les mathématiques, ainsi que l'histoire. Il existe en Chine d'importantes bibliothèques d'ouvrages en tout genre tant manuscrits qu'imprimés.

Nos grandes bibliothèques européennes n'en possèdent qu'un petit nombre. Pour la Bibliothèque de Paris, voir Abel Rémusat, *Mélanges asiatiques*, t. II, p. 375; pour la Bibliothèque de Berlin, Klaproth, *Catalogue des livres choisis de la bibliothèque royale de Berlin*. Paris, 1822.

Parmi ces monuments littéraires, il y en a de fort anciens : ce sont ceux qui ont échappé à la grande destruction des livres chinois attribuée à l'empereur chinois Chi-hoang-ti (l'an 213 av. J.-C.).

Lorsque les premiers empereurs de la dynastie des Hans (depuis 202 av. J. Ch.) donnèrent l'ordre de rechercher les débris des anciens monuments, ceux-ci reparurent en fragments sans liaison et surtout sans ordre chronologique. Des savants furent alors chargés de recueillir ces matériaux, et c'est surtout l'historien Sse-ma-ts'ien (160-85 av. J. C.), qui mérita beaucoup de l'histoire de sa patrie. Le *Choû-king* avait échappé à la grande destruction des livres : il comprenait des fragments de l'histoire de la Chine depuis Yao jusqu'à Mu Kong (vers 621 av. J.-C.) Ssemathan mit en ordre les autres chroniques rédigées avant lui. Il mourut avant de pouvoir achever son œuvre et en laissa la continuation à son fils et disciple *Sse-ma-ts'ien* Celui-ci se livra d'abord à des recherches profondes et composa ensuite son grand ouvrage historique intitulé *Sse-Ki* c'est-à-dire *mémoires historiques*. Cet ouvrage divisé en 130 livres est distribué en cinq parties : la *première*, intitulée *Chronique* impériale, contient l'histoire de la Chine depuis l'empereur Hoangti (qu'il place en 2697 avant J.-C.) jusqu'à l'empereur Ou-ti (104 avant J.-C.); la *seconde* partie contient des tables dans la forme de nos atlas historiques; dans la *troisième*, l'auteur traite de ce qui se rapporte à la musique, à l'astronomie, aux cérémonies religieuses, à l'hydrographie, aux poids et mesures; la *quatrième partie* renferme l'histoire généalogique de toutes les dynasties qui ont possédé quelque territoire en Chine; dans la *cinquième* se trouvent des mémoires sur la géographie étrangère et des biographies des plus célèbres savants ou magistrats.

D'après le modèle de cet ouvrage, les *grandes annales* de l'empire

Chinois, qui contiennent la continuation de l'histoire de Sse-ma-Ts'ien, ont été travaillés. Ce grand ouvrage forme au moins 480 volumes dans l'original, et une traduction remplirait bien 50 à 60 volumes in-4°. On trouve dans ces annales, indépendamment du récit des événements, qui constituent la chronique de l'empire et l'histoire de chaque règne, les pièces officielles auxquelles ils ont donné lieu, la vie des hommes célèbres par le rang qu'ils ont occupé, les actions qui les ont illustrés ou les ouvrages qu'ils ont composés; des tables chronologiques et généalogiques; la description géographique et statistique des pays soumis à l'empire, et l'histoire des peuples étrangers, qui ont eu des relations avec la Chine. Les Chinois nomment ces annales les *vingt-deux histoires*. Un autre ouvrage historique des Chinois est intitulé *Li-tai-ki-sse*. On y voit en cent volumes la succession des empereurs, des princes, des grands vassaux, des souverains étrangers; les événements remarquables comme les irruptions des Tartares, les guerres, les révolutions. Cette chronologie a la forme d'un tableau : chaque ordre d'événements a sa colonne particulière, ce qui facilite les recherches en les abrégeant.

Un autre historien chinois, qui vivait au XIe siècle, *Sse-ma-Kuang* a composé le *Miroir historique*, dont nous possédons un abrégé, publié sous le titre de : *Histoire générale de la Chine*, par le P. de Moyrac de Mailla et Grosier. Paris 1777-84, 12 vol. in-4.

Outre ces grands ouvrages historiques, qui embrassent l'histoire générale de Chine, la littérature chinoise est riche en histoires particulières. Chaque dynastie, chaque province et souvent des familles distinguées ont eu leur historien. Il y a encore une masse d'ouvrages qui traitent de la constitution, des mœurs et usages, de la civilisation du peuple en sorte que toutes les sciences auxiliaires de l'histoire ont été l'objet d'une étude spéciale par un grand nombre de savants chinois.

Presque toutes les notices, que nous avons de l'histoire et de la civilisation de la Chine, nous les devons aux missionnaires chrétiens, en particulier aux Jésuites, qui en prêchant l'Évangile aux Chinois se sont occupés de leur langue, de leur littérature et surtout de leur histoire.

De la grande masse d'ouvrages sur la Chine publiés par ces missionaires en latin, en français et en espagnol, je ne citerai que les plus remarquables.

Du Halde (Père), *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'empire de la Chine*, avec des cartes générales et particulières de ce pays. Paris 1735, 4 vol. fol.

Parmi les grands travaux des Missionnaires Jésuites, c'est l'ouvrage capital, celui qui a servi de base à tous les autres.

Grosier, *La description générale de la Chine*, Paris, 1785, in-4. L'auteur en a donné une nouvelle édition en 6 vol. (Paris, 1818-1820, in-8).

C'est un bon précis dans lequel l'auteur a fait entrer les recherches faites par les missionnaires et présentées par lui dans un ordre très commode.

Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages des Chinois, par les missionnaires de Pékin. Paris, 1776-83. 9 vol. in-4.

Les auteurs sont, censément, deux missionnaires Chinois de naissance, qui, après avoir étudié neuf ans à Paris, retournèrent dans leur patrie, d'où ils ont envoyé, sous forme de lettres, les renseignements publiés dans cet ouvrage.

A consulter, en outre : Pauthier, *La Chine*. Paris, 1837. — Gutzlaff, *Sketch of chinese history*. Londres, 1834, 2 vol. — *Histoire de l'empire Chinois* par A. S. et R. Paris, 1860, 2 vol. — S. von Fries, *Geschichte China's*. Vienne, 1884.

QUATRIÈME SECTION.

« Les sources monumentales de l'Orient. »

—

§ I. — L'ÉGYPTOLOGIE.

LITTÉRATURE : Jolowicz, *Bibliotheca aegyptiaca*. Leipsig 1861. — Wiedemann (A.), *Die Quellen der Ægyptischen Geschichte* (Introduction de : *Geschichte Ægyptens von Psammetik* I, 1880). — Pour les nouveautés. consulter *Zeitschrift fuer aegyptische Sprache und Alterthumskunde*. Leipsig (depuis 1863); — *Revue égyptologique*, par E Revillout. Paris (depuis 1882); — *Society of biblical Archeology : Transactions*. Londres (depuis 1872); *Proceedings*. Londres (depuis 1878).

1° Archéologie.

Aucun peuple de l'antiquité n'a laissé des monuments aussi anciens et aussi grandioses de son activité et de sa puissance que le peuple égyptien. D'un côté ce sont les grands travaux d'hydrographie nécessités par les conditions particulières de la vallée du Nil : des travaux de terrassement pour exhausser le sol des villes et les mettre à l'abri des crues annuelles de ce fleuve ; le grand réservoir ou lac Moeris, destiné à régler ces crues ; un réseau de canaux, qui répand dans tout le Delta les effets bienfaisants de de l'inondation. D'autre part, ce sont des travaux d'architecture, des *temples* dont on compte près d'une centaine, des *tombeaux* par milliers, les uns et les autres atteignant souvent des dimensions gigantesques, dans le nombre les fameuses *pyramides* de Gizeh ; plus des allées de *colosses* ; plus des *obélisques monolithes*, semés un peu partout.

Depuis longtemps ces monuments indestructibles ne nous étaient plus connus que par les anciens qui les ont décrits,

ou par quelques voyageurs isolés qui en avaient signalé l'importance.

Trois grandes explorations qui ont eu lieu dans la vallée du Nil depuis un siècle, ont fait revivre, pour ainsi parler, l'ancienne Égypte, en déblayant ses monuments, qui ont été mesurés, dessinés et décrits sur place, et en retirant de ses tombeaux et de ses ruines une multitude d'objets meubles, qui remplissent aujourd'hui les musées de l'Europe.

La fameuse expédition de Bonaparte en Égypte (l'an 1799) a été le signal de ces exhumations et de ces découvertes.

Les travaux des savants français que Bonaparte amenait avec lui, ont été réunis et publiés sous le titre de :

Description de l'Égypte (2e édition). Paris, 1821, 24 vol. in-8°; 4 atlas de planches.

Vol. 1-5 : Description des antiquités; — vol. 6-9 : Mémoires sur les antiquités; — vol. 10 : Explication des planches; — vol. 11-18 : État moderne; — vol. 19-24 : Histoire naturelle.

Cette publication, antérieure à la grande découverte de Champollion, fut complétée par celui-ci à la suite de sa mission en Égypte, dont il rapporta ses : *Monuments de l'Égypte et de la Nubie.* Paris, 1829-47, 4 vol. de planches, avec *Notices descriptives.* Paris, 1844-73. Voir ses : *Lettres d'Égypte.* Paris, 1833.

La seconde exploration fut conduite par la mission prussienne, durant les années 1842-1845, sous la direction de l'égyptologue Richard Lepsius, elle comprenait, dans son rayon, avec l'Égypte, l'Éthiopie. De là est sorti l'ouvrage splendide intitulé :

Denkmaeler aus Ægypten und Æthiopien, gezeichnet auf der prenssischen Expedition. Berlin, 1849-58, 12 atlas in-plano.

Vol. 1-2 : Topographie et architecture; — vol. 3-4 : Documents (*sculptures, peintures, hiéroglyphes*) de l'ancien Empire (dynasties 4-13 de Manéthon); — vol. 5-8 : Documents du nouvel Empire (dynasties 17-30); — vol. 9 · Documents de l'époque macédonienne et romaine; — vol. 10 : Documents éthiopiens; — vol. 11-12 : Inscriptions (non hiéroglyphiques)

hiératiques, démotiques, éthiopiennes, grecques, latines; papyrus, etc. Supérieure à la précédente comme exactitude et comme exécution, cette publication a le défaut de n'être accompagnée d'aucun texte explicatif, en sorte qu'elle ne peut être utilisée que par les égyptologues de profession. Un égyptologue français, M. Pierret, a essayé d'y suppléer dans son *Cours d'archéologie égyptienne*, dont le tome I. Paris, 1885, contient l'*Explication des monuments de Lepsius*. Voir aussi les lettres de Lepsius (*Briefe aus Æyypten und Æthiopien*. Berlin, 1852) et ses travaux, dont les plus importants ont paru dans les publications de l'Académie de Berlin.

Enfin une Société anglaise concentre en ce moment ses recherches dans le Delta qu'elle explore d'un côté pour rechercher les traces du peuple hébreu dans le Delta, oriental, de l'autre pour fouiller les restes des établissements helléniques dans le Delta occidental. Ses travaux sont intitulés :

Publications of the Egypt Exploration fund. Londres, 1883-86, 4 vol.

Les volumes parus comprennent : *Pithom* (vol. I); — *Tanis* (vol. II); — *Naukratis* (vol. III); — *Goshen* (vol. IV).

Tous les monuments *meubles*, susceptibles d'être transportés, ont été recueillis dans les Musées, où ils sont aujourd'hui à la portée des égyptologues.

Les principaux musées égyptiens sont : Boulaq près du Caire (Mariette, *Notice*, 1864. Maspero, *Guide du visiteur*, 1883); — le Louvre (Rougé, *Notice sommaire des monuments égyptiens*, 1876); — le British Museum de Londres (Birch, *Egyptian galleries*, 1874); — Turin (Champollion, *Lettres sur le musée de Turin*, 1828); — Leyde (Leemans, *Description raisonnée*, 1840); — Berlin (voir les *Denkmaeler* de Lepsius).

2° L'épigraphie égyptienne.

A CONSULTER : Rosny, *Les écritures figuratives*. Paris, 1870. — Ebers, *Ueber das hieroglyphische Schriftsystem*. Berlin, 1875.

Bien que recouverts de milliers d'inscriptions, les monuments de l'Egypte n'en étaient pas moins des *monuments muets* pour les savants modernes, avant Champollion. La

langue égyptienne s'était sans doute conservée, avec quelque altération, dans la littérature chrétienne des Coptes ; mais ceux-ci n'étaient plus en état de lire les anciens monuments de leur propre langue, depuis qu'ils avaient adopté l'écriture alphabétique des Grecs.

La fameuse *inscription bilingue* de Rosette, découverte en 1799 par un soldat de Bonaparte, contenait la clef des hiéroglyphes : elle est, en effet, conçue en deux langues, en égyptien d'un côté, en grec de l'autre, et en trois écritures, le texte égyptien étant reproduit à la fois dans l'écriture hiéroglyphique et dans l'écriture démotique. Mais pour tirer parti de cette trouvaille, il fallut le génie de François Champollion : s'attaquant d'abord aux noms propres, qui sont *homophones* dans toutes les langues, il découvrit l'équivalent égyptien de quelques lettres grecques ; et marchant ensuite de découverte en découverte, il retrouva la valeur phonétique de plus de 250 hiéroglyphes. Ces recherches, qui datent de 1825, ont été poursuivies par une pléiade de savants en France, en Angleterre et en Allemagne et ont reçu enfin leur consécration définitive en 1867 par la mise au jour d'une seconde inscription bilingue, celle de Canope (plus haut, p. 113), qui justifiait sur tous les points la découverte de Champollion, l'une des plus belles conquêtes scientifiques du siècle.

De cette découverte, il résulte que les anciens Egyptiens n'avaient pas moins de trois écritures, une écriture monumentale, l'*hiéroglyphique*, et deux écritures cursives, la première, sacerdotale ou *hiératique*, la seconde, vulgaire ou *démotique*. Toutes trois sont phonétiques, mais la première avec une tendance au syllabisme, qui dénote une origine idéographique (comme nos *rébus*).

Depuis cette découverte, on a publié et mis à la disposition des historiens une masse considérable de textes historiques dont les principaux recueils sont :

Lepsius, *Denkmaeler*, vol. 3-12.

Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*. Leipsig, 1884. — *Recueil de documents égyptiens*. Leipsig, 1862. — *Historische Inschriften Altœgypten's*. Leipsig, 1868.

(British Museum), *Inscriptions in the hieratic and demotic Character*. Londres, 1868.

Rougé, *Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Egypte*. Paris, 1877-79, 4 vol.

TRADUCTIONS : *Records of the Past*. English translations of Egyptian Monuments. Londres, 1875, 6 vol.

Les inscriptions historiques, recueillies ainsi sur les lieux, sont les unes *publiques*, les autres *privées*.

Les inscriptions publiques peuvent se partager en cinq classes.

1° Les textes qui embrassent plusieurs siècles, ce sont **les listes des rois**, simples listes de noms propres ou cartouches royaux, mais importants pour la chronologie (tables de Tarnac, — d'Abydos, — de Saqqarah) ;

2° Les textes qui comprennent un règne seulement, mais qui en racontent tous les faits : ce sont les **Annales des rois** (entre autres, celles de Tuthmosis III ; — de Ramsès II ; — de Ramsès III ; — de Susak) ;

3° Les textes qui ne se rapportent qu'à un fait isolé, qui font l'**historique** soit d'une construction, soit d'un voyage (exploration de la mer Rouge sous la reine Make-ri ou Ra-Maka) ; — ou d'une campagne (Tuthmosis III, — Aménophis II, — conquête de l'éthiopien Pionchi, etc.) ;

4° **Les énumérations de contrées ou villes conquises**, réduites le plus souvent à des séries de noms propres, mais importantes pour la géographie ;

5° **Les actes officiels** proprement dits : dans cette classe

il faut ranger *les traités de paix:* le seul découvert en Egypte jusqu'ici, *le traité de Ramsès II avec les Khittites*, est le plus ancien de tous les traités connus ; — *les actes législatifs*, rares sous cette forme ; — *les actes de fondation* en faveur de temples, ceux de la 13e dynastie (dans la *Zeitschrift* de 1880, p. 160), ceux de la 26e dynastie;

Les actes de donation en faveur de particuliers, lesquels sont fréquents ; — *les rapports des fonctionnaires* sur leur tournée ou mission officielle.

Les inscriptions privées d'un caractère historique peuvent se ramener à deux classes :

1° **Les inscriptions généalogiques**, telles que la célèbre généalogie de *Ra-Chumab*, architecte de Darius Ier; bien que ne donnant aucun fait historique, elles ont une grande importance pour le contrôle de la chronologie (Voir Lieblein, *Recherches sur la chronologie égyptienne d'après les listes généalogiques*. Christiania, 1873).

2° **Les inscriptions biographiques**, en particulier des grands fonctionnaires qui énumèrent leurs services, ordinairement sous forme d'inscription funéraire ; telle la biographie d'*Una*, un fonctionnaire de la 6e dynastie, qui doit être la biographie la plus ancienne du monde ; — l'inscription d'un chef des bateliers, *Ahmès*, de la 18e dynastie, etc.

§ II. — L'ASSYRIOLOGIE.

LITTÉRATURE : *Society of biblical archeology*. Publications citées p. 148. — *Zeitschrift fuer Assyriologie*. Leipsig (depuis 1886). Trimestriel. — *The Babylonian and Oriental Record*. Londres (depuis 1887). Mensuel.

1° Archéologie.

L'archéologie assyrienne est plus récente que l'égyptologie. Ses premières découvertes datent seulement du milieu de ce siècle : il s'agissait d'abord de rechercher l'emplacement de l'antique Ninive, qui avait disparu si complètement que les indigènes eux-mêmes en avaient perdu le souvenir. Ses ruines ont été retrouvées, en face de la ville actuel de Mossoul, presqu'en même temps par Layard *(Nineveh and its remains*. Londres, 1848) et par Botta *(Monument de Ninive*. Paris, 1849). Ces recherches, continuées par Oppert de 1851 à 1854, se sont étendues au reste de la Mésopotamie (Khorsabad, Nimroud, Babylone). Elles sont publiées sous le titre :

Oppert, *Expédition scientifique en Mésopotamie*. Paris 1862, 2 vol. in-4.

Au point de vue de la conservation, les monuments de l'Asie antérieure ne peuvent entrer en comparaison avec ceux de l'Egypte, ce qui a tenu à la prépondérance de la brique dans les matériaux de construction utilisés par les Chaldéens et les Assyriens. Leurs plus grands édifices ne sont plus que des monceaux de décombres. Mais on en a retiré de nombreux fragments de *sculptures*, de *bas-reliefs*, d'*inscriptions*, etc. qui ont enrichi les grands musées de l'Europe.

Le Louvre à Paris et le *British Museum* de Londres ont aujourd'hui chacun leur *Musée assyrien* (voir les *Catalogues)*.

2° Epigraphie.

A CONSULTER : Ménant, *Les écritures cunéiformes*. Paris, 1864. — Delattre, *Les inscriptions historiques de Ninive et de Babylone*. Louvain, 1879.

La grande importance des découvertes assyriennes réside dans les inscriptions, qui ont été, les unes, copiées sur les lieux, les autres, transportées en Europe sous forme de *tablettes*, *prismes*, *cylindres*, etc., et ces dernières se comptent par milliers.

La difficulté était de les déchiffrer. Ces textes sont tracés dans une écriture appelée *cunéiforme*, parce les signes ont la forme de *clous*, résultant du coup de poinçon donné par le graveur dans l'argile de la tablette. On ignorait la valeur de ces signes; on ignorait dans quelle espèce de langues ces signes étaient tracés : *sémitique* ou *arienne?* La science moderne triompha encore une fois de cette difficulté par un prodige de divination. Les savants conjecturaient que plusieurs de ces textes étaient trilingues, c'est-à-dire, tracées en trois langues, disposées sur trois lignes parallèles. Mais l'une de ces langues étant aussi inconnue que l'autre, on ne pouvait pas expliquer un texte par l'autre, comme dans l'inscription de Rosette, qui avait donné la clef de l'égyptien. On reconnut pourtant les *noms propres*, qui, étant homophones dans les trois langues, étaient représentés par les mêmes groupes de signes superposés. On devina que dans les inscriptions de Persépolis, ces noms propres devaient être les noms des rois perses, et l'on reconnut, à la disposition de ces noms, les groupes de signes correspondant aux noms de *Xerxès*, *Darius*, *Hystape*, etc. Avec ces éléments, on parvint à reconstituer peu à peu tout le *syllabaire* de cette écriture, qui n'est ni idéographique, ni alphabétique, mais syllabique.

Les fondements de cette science avaient été déjà jetés par le voyageur danois, Karsten Niebuhr, le père du grand historien, qui avait rapporté d'Asie les inscriptions persépolitaines (1765). Un autre danois, Lassen, acheva le déchif-

frement des inscriptions perses (1836), presqu'en même temps que l'orientaliste français Eugène Burnouf.

Le meilleur recueil d'épigraphie perse est :

TEXTES : Kossowicz, *Inscriptiones palaeo-persicae* (avec transcription en lettres latines). St-Pétersbourg, 1872.

TRADUCTION : en latin, dans l'ouvrage de Kossowicz ci-dessus ; — en français, Ménant, *Les Achéménides et les Inscriptions de la Perse.* Paris, 1872.

Ces inscriptions perses, se rapportant à une époque de l'histoire assez connue, n'ont pas grandement enrichi nos connaissances historiques. Leur plus grand mérite c'est d'avoir conduit au déchiffrement des inscriptions plus anciennes de l'Assyrie, qui devaient nous introduire dans un monde tout nouveau. Ce sont, en effet, les inscriptions trilingues des Perses qui ont servi de base à ce travail, conduit de front en Angleterre par Henry Rawlinson, en France par Oppert.

Toutefois un doute planait toujours sur la solidité d'une science bâtie sur tant de conjectures, lorsque la Société asiatique de Londres s'avisa de provoquer une expérience décisive, en soumettant à un concours de version quatre assyriologues travaillant isolément. Les quatre versions furent trouvées suffisamment semblables, et de cette épreuve mémorable de l'année 1857, date le triomphe définitif de l'assyriologie. C'est ainsi qu'en moins de trente ans, un monde nouveau de langues et de peuples inconnus s'est ouvert à l'étude. « Trente siècles d'histoire sont sortis des tombeaux et ont reparu au grand jour » (Maspéro).

TEXTES : (British Museum). *Western Asia Inscriptions*, vol. I-V. Londres, 1861-84.

TRADUCTIONS : *Records of the Past.* English translations of assyrian monuments. Londres, 1875. 6 vol. — Ménant, *Annales des rois d'Assyrie.* Paris, 1874. — Id. *Babylone et la Chaldée*, Paris, 1875.

Les inscriptions historiques de l'Assyrie, peuvent se classer comme celles de l'Egypte, à savoir :

1° les textes qui embrassent plusieurs siècles, *listes des rois, des fonctionnaires éponymes* (plus haut, p. 122), et autres *tablettes chronologiques* (p. 137);

2° les textes comprenant un règne, *Annales des rois;*

3° les textes relatifs à un fait isolé, *relations d'une guerre, fondations d'édifices;* etc.

4° les *actes officiels*, tels que les *lettres* et les *publications* tenant lieu d'ordonnances ;

5° les *actes privés*, surtout les contrats, importants pour le droit, et, quand ils sont datés, pour la chronologie.

Toutefois les textes assyriens publiés jusqu'ici ne représentent qu'une petite partie des documents découverts et accumulés dans les Musées.

De plus, il reste encore plus d'un problème à résoudre. Ainsi dans les inscriptions trilingues, le texte perse et l'assyrien sont seuls déchiffrés; il y a un troisième texte, qui semble renfermer une langue encore inconnue, *touranienne* pour les uns, *cosséenne* pour les autres, etc. ; la solution est à trouver.

Un groupe nouveau d'inscriptions s'est récemment révélé en Asie; ce sont les inscriptions des *Khititties*, ou *Khétas* ou *Héttéens*, dont la langue et l'écriture sont à la fois inconnues.

En attendant, il faut se défier des solutions hâtives, prônées un jour, démolies le lendemain.

§ III. — De la critique des sources monumentales.

Comparées aux sources littéraires, les sources monumentales ont une supériorité qui saute aux yeux d'abord. Des premières, nous ne possédons que des copies qui ont passé par plusieurs mains, et qui en ont subi des altérations inévitables. Des secondes, nous avons les textes originaux. Les sources littéraires, en dehors de la Bible, datent des cinq derniers siècles de l'antiquité, tandis que nous avons des inscriptions originales contemporaines des pyramides et antérieures à Moïse de 1700 à 2000 ans.

D'autre part, les sources monumentales ont aussi leurs défauts, à savoir :

1° des *lacunes*, résultant de ce que les inscriptions conservées ou découvertes au gré du hasard se répartissent très inégalement entre les différents règnes ou dynasties, abondantes pour l'un, rares ou nulles pour l'autre;

2° des *réticences*, provenant de ce que les potentats de l'Orient n'ont enregistré que leurs conquêtes ou leurs succès et se taisent sur leurs revers : vous y chercheriez en vain la catastrophe du Pharaon de l'exode, ou l'échec de Sénachérib en Egypte, ou la folie de Nabuchodonosor;

3° des *complaisances* pour les princes, qui sont glorifiés, et dont les succès sont toujours grossis, quand ils ne sont pas inventés ;

4° des *contrefaçons* de textes ou de narrations, copiées littéralement par certains princes sur les inscriptions de leurs prédécesseurs;

5° des *usurpations* d'inscriptions ou de monuments commises par d'autres princes, qui n'eurent pas scrupule de substituer leurs noms et leurs cartouches royaux aux cartouches et aux noms d'un prédécesseur; le fait est avéré

pour l'Egypte du moins, en particulier de la part du fameux Ramsès II (Sésostris).

Il résulte de là que les monuments doivent être soumis à une critique non moins sévère que les historiens. Les uns et les autres ne nous présentent des événements qu'une version. Les sources monumentales nous en donnent la version officielle. Les sources littéraires, comme on l'a vu plus haut, nous présentent la version populaire, orale. Ce n'est qu'en confrontant ces deux versions qu'on peut espérer atteindre à la vérité historique. Dans cette confrontation, on peut s'en tenir aux principes suivants :

1° ne sont absolument certains que les faits sur lesquels les deux versions coïncident ;

2° en cas de désaccord, les sources monumentales méritent plus de confiance pour l'exactitude matérielle des faits, des noms propres et des dates ;

3° par contre, les sources littéraires donnent mieux la physionomie véritable des hommes et des choses, en nous faisant connaître leurs mauvais côtés aussi bien que les autres, et si elles pêchent, c'est plutôt par malveillance que par complaisance pour les maîtres de la terre.

En tout cas, on ne peut contester le caractère monotone, le ton hyperbolique et toujours faux des textes officiels, et des ouvrages modernes qui en sont tirés exclusivement, tandis que, dans les sources littéraires, l'histoire est, sinon plus vraie, du moins plus vraisemblable et plus vivante.

Il nous reste à voir de quelle façon ces matériaux sont mis en œuvre dans les travaux modernes.

QUATRIÈME SECTION.

Les travaux modernes.

LITTERATURE : Jolowicz, *Bibliotheca Ægyptiaca*. Leipsig, 1861. — Les *Handbuecher*, cités plus loin, de Weidemann (pour l'Egypte), de Tiele (pour l'Asie antérieure). — Pour les nouveautés, consulter les *Journaux* des sociétés asiatiques, et les *Revues spéciales* citées p. 148 et 154.

Pour faire l'histoire ancienne de l'Orient, il ne suffit plus aujourd'hui de connaître son Hérodote et les autres sources classiques qui le complètent ; ceux-là même qui sont capables d'aborder les sources orientales, ne peuvent les embrasser toutes à la fois, en sorte qu'il s'est formé dans la science plusieurs spécialités qui s'excluent entre elles. Il en résulte qu'il n'y a pas d'historien qui soit également compétent pour toutes les branches des études orientales, ni par conséquent d'histoire générale de l'Orient qui soit tout entière composée de première main ; les uns sont plus versés dans les sources classiques ; les autres sont égyptologues; d'autres assyriologues. Aussi les meilleurs ouvrages à consulter seront toujours les histoires particulières consacrées à un peuple et une littérature donnés. Nous citerons néanmoins quelques travaux d'ensemble, qui ont fait époque dans la science, avant de signaler ces *histoires particulières*, dont on ne peut plus se passer.

§ I. — Histoires générales.

En Allemand :

Heeren (A), *Ideen ueber die Politik, den Verkehr und den Handel der vornehmsten Voelker der alten Welt*. 1793. (Plusieurs éditions et traductions.)

D'après les sources classiques. Cet ouvrage a eu le mérite d'ouvrir une voie nouvelle, en étudiant l'influence des faits économiques sur les destinées des peuples anciens, et à ce point de vue il n'a pas encore été remplacé, bien que suranné quant aux sources orientales. Le *Handbuch der alten Geschichte*, 1799 (nombreuses éditions et traductions) du même auteur rentre dans la catégorie des abrégés : fort répandu en son temps, non moins suranné aujourd'hui.

Niebuhr (B. G.), *Vortraege ueber alte Geschichte* (publication posthume). Berlin, 1847, 3 vol.

D'après les sources classiques ; toujours remarquables par les vues originales et profondes du fondateur de l'école philologique, ces leçons datent d'une époque (1829) où les sources orientales venaient seulement de s'ouvrir. Aussi l'ouvrage n'est plus à suivre pour l'Orient, qui ne comprend d'ailleurs qu'une petite partie (pp. 1-200) du 1er volume. Pas d'indication détaillée des sources ; mais en revanche on y trouve une étude critique des auteurs pour chaque période. Il faut consulter aussi les *Kleine Historische und philologische Schriften* (Bonn, 1828) du même auteur.

Duncker, *Geschichte des Alterthums*. Leipzig, 1852 (plusieurs éditions et traductions).

D'après les sources classiques dont l'auteur a une connaissance profonde. Il ne connaît les sources orientales que de seconde main, néanmais il en tire un bon parti surtout dans les dernières éditions, sauf dans les questions bibliques, où il suit l'école rationaliste. Avec indications des sources.

En français :

Lenormant (F.), *Manuel de l'histoire ancienne de l'Orient jusqu'aux guerres médiques*. Paris, 1868, 3 vol. (plusieurs éditions et traductions).

Sauf pour l'Assyriologie où l'auteur fait autorité, c'est une compilation assez inégale, sans indications des sources. L'ouvrage n'en a pas moins eu un succès mérité, parce qu'il a mis le premier à la portée du grand public les résultats dus aux sources orientales nouvelles.

Maspero (G.), *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*. Paris, 1875 (plusieurs éditions).

S'arrête à Alexandre le Grand. D'après les sources orientales et avec indication détaillée de celles-ci. Le plus grand mérite de cet ouvrage est de joindre à une forme élégante une synthèse de cette époque, si difficile à traiter dans son ensemble. L'auteur est surtout égyptologue ; il traite de seconde main les peuples de l'Asie, et cela est surtout sensible dans l'histoire des Hébreux, où l'auteur accepte aveuglément les hypothèses les plus téméraires de l'école rationaliste, en désaccord en cela avec les plus grands égyptologues de l'Allemagne et de l'Angleterre.

En anglais :

Rawlinson (G.), *The five great Monarchies of the ancient eastern World*. London, 1862-67. 4 vol.

Les cinq monarchies traitées ici sont : la Chaldée, l'Assyrie, la Babylonie, la Médie et la Perse. L'auteur a traité séparément depuis la monarchie des Parthes (*The sixth oriental Monarchy*. Londres 1873) et l'Egypte (*History of ancient Egypt*. Londres 1881, 2 vol.). Frère du grand assyriologue anglais H. Rawlinson, il a tiré parti des sources orientales ; mais sa spécialité, c'est la littérature classique (voir son édition anglaise d'Hérodote, *History of Herodotos* 4 vol. avec notes, cité p. 139). Le *Manual of ancient History* (Oxford, 1869) du même auteur n'est qu'une réédition de l'abrégé de Heeren (*supra*), corrigé et complété.

§ II. Histoires particulières.

1° L'Égypte.

Champollion (François), *L'Egypte sous les Pharaons*. Paris, 1814, 2 vol.

Cet ouvrage du fondateur de l'égyptologie est antérieur à sa grande découverte (*Précis du système hiéroglyphique des anciens Egyptiens*. Paris, 1828). Fondé sur les sources grecques et coptes, il ne comprend que la géographie. L'auteur († 1832) n'a pas eu le temps d'appliquer sa découverte à l'histoire. Il s'est contenté d'en tracer une esquisse sous le titre de *Mémoire sur l'histoire d'Egypte* (dans ses *Lettres d'Egypte*. Paris, 1833, p. 329-454). *L'Egypte ancienne* (Paris, 1839) de son frère Champollion-Figeac est sans autorité.

Bunsen, *Ægyptens Stelle in der Weltgeschichte*. Gotha, 1844-57. 6 vol.

L'auteur, avec l'assistance de l'égyptologue allemand Lepsius, s'est proposé de rapprocher les sources classiques et les sources monumentales, tentative prématurée alors. Ce ne sont que des matériaux.

Brugsch, *Histoire de l'Egypte* (en français et en allemand). Leipsig, 1859 (plusieurs éditions).

Elève de Lepsius, l'auteur a travaillé surtout d'après les sources monumentales, dont il a publié lui-même d'excellents recueils, et dont il donne ici des extraits textuels nombreux. C'est un ouvrage capital, mais dont les proportions laissent à désirer. La dernière édition allemande (de 1877) doit être préférée.

Wiedemann, *Ægyptische Geschichte bis auf Alexander den Gr*. Gotha, 1884. — *Geschichte Ægyptens von Psammetich I*. Leipsig, 1880.

Supérieur à tous ses devanciers, dont il a d'ailleurs profité, l'auteur combine avec beaucoup de critique les sources monumentales et les

sources classiques, dont il donne aussi un *répertoire* très complet. Il a tenu compte aussi de toutes les monographies spéciales, qu'il indique avec soin dans ses *notes*. L'ouvrage, qui manque de synthèse, est surtout remarquable par la richesse et l'exactitude des détails.

Lauth, *Aus Ægyptens Vorzeit*. Berlin, 1881.

L'auteur va jusqu'à Auguste. Composition inégale, qui se signale par des hypothèses plus hardies que justifiées.

2° L'Asie antérieure.

Movers, *Das phoenizische Alterthum*. Berlin, 1849-56. 3 vol.

Cet excellent ouvrage, qui a jeté un jour tout nouveau sur un des peuples les plus remarquables de l'antiquité, est à refaire aujourd'hui d'après les sources monumentales, dont la découverte est postérieure à cette publication.

Niebuhr (Marcus), *Geschichte Assurs und Babel seit Phul*. Berlin, 1857.

C'est un essai de concordance entre la Bible et les sources classiques, d'après la méthode de B. G. Niebuhr, le père de l'auteur. L'ouvrage ne commence qu'avec le VIIIe siècle. Indication des sources complètes, sauf les sources monumentales.

Oppert (J.), *Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie*, d'après les monuments. Paris, 1865.

C'est moins une histoire qu'une collection de textes, extraits des sources monumentales, dont cet assyriologue a commencé le déchiffrement en France.

Smith (George), *Assyria from the earliest times*. Londres, 1875. — *The history of Babylonia*. Londres, 1877 (dans la collection intitulée : *Ancient history from the monuments*).

C'est un ouvrage de vulgarisation, dû à un spécialiste, déjà connu par un grand nombre de découvertes et de monographies. Entré au *British*

Museum, comme simple employé, avec une instruction première incomplète, l'auteur, grâce à son génie naturel, était arrivé au rang des premiers assyriologues, lorsqu'il fut enlevé à la science à 36 ans, dans son troisième voyage en Asie.

Delattre, *Le peuple et l'empire des Mèdes jusqu'à la fin du règne de Cyaxare*. Bruxelles, 1883.

L'auteur rapproche dans ce travail les sources classiques des textes cunéiformes, avec autant de succès que de critique.

Tiele, *Babylonische-Assyrische Geschichte*. Handbuch. Gotha, 1886.

La première partie, la seule parue, s'arrête en 705. L'ou vrage s'annonce comme un résumé très complet de la science, avec indication détaillée de toutes les sources.

3° L'Inde.

Bohlen, *Das alte Indien*. Koenigsberg, 1830, 2 vol.

L'auteur a travaillé sur les sources. Mais sa thèse fondamentale, qui consiste à rattacher la civilisation de l'Inde à celle de l'Egypte, est condamnée aujourd'hui.

Benfey, *Indien*. 1840 (article dans l'*Encyclopédie* de Ersch et Gruber).

D'après les sources classiques, pour toute l'époque antérieure au Bouddhisme. L'auteur ne donne aucune valeur historique aux épopées indiennes.

Lassen, *Indische Alterthumskunde*. Bonn, 1847-61. 4 vol.

L'auteur, à la différence du précédent, s'attache à retrouver un fond historique dans la poésie et dans la mythologie des Indiens, mais sans résultats bien positifs.

CONFÉRENCES

SUR

L'HISTOIRE ANCIENNE DE LA GRÈCE.

LITTÉRATURE : devant nous borner ici à un choix, nous renvoyons une fois pour toutes aux *traités de philologie classique*, cités p. 17. On y trouve une littérature complète. Pour les nouveautés, consulter le *Jahresbericht ueber die Fortschritte der classischen Alterthumswissenschaft*, publié par Bursian. Berlin (depuis 1873), annuel ; et les deux publications hebdomadaires, *Wochenschrift fuer Philologie* de Berlin.

PREMIÈRE SECTION.

Géographie et chronologie.

§ I. — LA GÉOGRAPHIE HISTORIQUE DE LA GRÈCE.

LITTÉRATURE : Kiepert, *Lehrbuch der alten Geographie*. Berlin, 1878. — (du même). *Atlas von Hellas und den Hellenischen Colonien*. Berlin 1872. — Mannert, *Geographie der Griechen und Roemer aus ihren Schriften*. Nuremberg, 1825, 10 parties. — Bursian, *Geographie von Griechenland*. Leipsig, 1862.

1° Division géographique.

La **Grèce propre**, envisagée dans sa configuration, présente la forme d'une péninsule que la mer a partagée en

trois fractions naturelles, la Grèce du Nord, la Grèce centrale et le Péloponèse.

Au point de vue politique, chacune de ces fractions était subdivisée en un grand nombre de petits Etats, dont l'étendue et l'importance ont varié avec le temps.

A la géographie de la Grèce, se rattachent les îles qui l'entourent et qui forment deux groupes principaux, l'**Archipel** à l'Est du continent, les **Iles ioniennes** à l'Ouest.

De plus, on ne peut séparer de la Grèce ses **colonies**, disséminées sur toutes les plages de la Méditerranée. En certaines contrées, cette colonisation était si dense que de nouvelles Grèces s'y sont formées, telles que la *Grèce asiatique* sur le littoral de l'Asie-Mineure, la *Grande Grèce (Magna Graecia* des Romains) en Italie, avec la Sicile, ainsi que la Grèce d'Afrique ou la *Cyrénaïque* sur les côtes de la Libye.

Enfin la **Macédoine** doit être également comprise dans une étude complète de la géographie grecque, tant à raison de la communauté d'origine ou du moins de civilisation qu'à raison de la prépondérance que cet Etat a exercée sur les Grecs durant la dernière période de leur histoire.

Dans tous les pays qu'ils ont occupés autrefois, les Grecs ont laissé des monuments qui n'atteignent pas aux proportions grandioses des monuments de l'Egypte et de l'Asie, mais qui les surpassent par l'harmonie et la beauté des formes. De ces monuments, un petit nombre seulement remontent à une haute antiquité et peuvent être considérés comme des sources historiques, à défaut d'autres témoignagnes remontant à cette époque reculée : ce sont les monuments dits *pélasgiques*, parce que les Anciens se plaisaient à les attribuer aux premiers habitants de la Grèce, appelés les Pélasges. Ces monuments sont *muets*, dépourvus d'inscriptions ; partant leur attribution est douteuse et demeure un sujet de controverses. Ce sont des *acropoles*; des mu-

railles ou enceintes *cyclopéennes*, des constructions souterraines, destinées à servir soit de *nécropoles* (tombes dites d'Agamemnon), soit simplement à emmagasiner des provisions (*thesauri*). Les autres monuments de la Grèce qui appartiennent aux temps historiques, ont moins d'importance pour l'historien que pour l'archéologue, qui étudie l'art héllénique dans toutes ses manifestations.

La description détaillée de ces diverses contrées et des monuments qui y sont répandus, a fait l'objet d'un grand nombre d'ouvrages spéciaux. Ici on ne peut signaler que les plus considérables de ces publications.

Grèce propre.

Leake, *Travels in Morea*. — *Travels in Northern Greece*. Londres 1830-1835. 7 vol. (avec cartes et plans). — *Athen and its Demi*. Londres, 1841, 2 vol.

Curtius, *Peloponesos*. Gotha, 1851, 2 vol.

Stuart and Revett, *The Antiquities of Athens*. Londres, 1762-1816, 4 vol. in-fol. de planches. — *The unedited Antiquities of Attica*. Londres. 78 pl. in-fol.

Réductions : *The antiquities of Athens and Greece*, as mesured and delineated by Stuart and Revett (Bohn 's Library). Londres, 1858. — Les antiquités d'Athènes et autres monuments grecs, d'après les mesures de Stuart et Revett. Paris 1835. (71 pl. in-12).

Expédition scientifique en Morée (architecture, inscriptions, vues). Paris. 1831-1838, 3 vol. (280 planches).

Die Ausgrabungen zu Olympia. Uebersicht der Arbeiten und Funden (1875-1881). Berlin, 1877-1881. 5 vol. fol.

Schliemann, *Mykenae*. Leipzig, 1877 (avec plans et vues).

Asie-Mineure.

Chandler, *Ionian Antiquities*. Londres, 1797, 2 vol. in-fol. (241 pl.)

Lebas, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie-Mineure*, continué par Foucart et Waddington. Paris, 1847-1875, 3 vol.

Publication inachevée ; les trois volumes parus donnent *la topographie* et *les inscriptions* de l'Attique (vol. I), du Péloponèse (vol. II) et de l'Asie-Mineure (vol III).

Newton, *Travels and Discoveries in the Levant*. Londres, 1865, 2 vol. (39 pl.)

Schliemann, *Trojanische Alterthuemer*. Leipzig, 1874 (avec atlas).

Macédoine.

Heuzey et Daumont, *Mission archéologique de Macédoine*. Paris, 1864, in-4.

2° Ethnographie.

Le nom de *Grec* que nous donnons aux habitants de cette contrée, n'est pas leur nom national. Dans leur langue, les Grecs se sont toujours appelés *Hellènes*, (Ἕλλην), depuis qu'ils ont un nom commun. Ce sont les Romains qui leur ont donné ce nom de *Graji*, *Graeci*, qui était le nom particulier d'une petite peuplade placée en Epire par les uns (Arist. Météor. I, 14), en Thessalie par les autres (Thuc. I, 3). Chez les peuples de l'Orient, les Grecs portaient un troisième nom, *Javan*, chez les Hébreux (Gen. 10, 4) ; *Jounan*, chez les Arabes ; *Jauna*, chez les anciens Perses (Inscriptions des Achéménides) ; *Javana*, dans l'Inde, *Uinim* ou *Wajani* en Egypte (Brugsch, *Geographie des alten Ægypten*, t. II, p. 19). Dans cette dénomination en usage dans tout l'Orient, on reconnaît sans peine le nom particulier d'une tribu hellénique, celle des *Ioniens*, autrefois avec le *digamma*, Ἰάϝονες, plus tard Ἰάων, contracté Ἴων.

A en croire les Grecs, leur race était indigène, *autochthone*, et leur mythologie plaçait en Grèce même les ori-

gines de l'humanité, la naissance des premiers hommes, leur destruction par un déluge, celui de Deucalion ou d'Ogygès, le berceau des arts et de la civilisation.

La Bible, au contraire, attribue aux Grecs une origine asiatique : *Javan*, qui est le représentant de cette race dans l'ethnographie mosaïque, *est le fils de Japhet et petit-fils de Noé ; ce sont ses descendants qui ont peuplé les îles* (et les presqu'îles) de la Méditerranée ; et parmi ces descendants, Moïse nomme *Elisah* et *Dodanim*, noms qui se retrouvent en Grèce, l'un, *Elis*, dans le Péloponèse, l'autre *Dodone* en Épire.

Sur cette question, la science moderne a donné une confirmation éclatante à la Bible : elle a établi, par la comparaison des langues, que la langue grecque appartient à la *famille indo-européenne* (voir plus haut, p. 62); partant que les ancêtres des peuples européens et que les ancêtres des peuples ariens de l'Asie n'ont formé autrefois qu'un seul peuple, vivant aux mêmes lieux, parlant une même langue et pratiquant le même genre de vie.

Cette question de l'origine asiatique des Grecs est aujourd'hui tranchée. Mais il en est une autre dans l'ethnographie grecque qui demeure controversée, c'est la **question des Pélasges.**

D'après la tradition indigène, les Pélasges auraient précédé en Grèce les Hellènes. « Les Pélasges, dit Hérodote (8 : 44), occupaient autrefois ce qui s'appelle aujourd'hui l'Hellade ; » et ailleurs (2 : 56) : « L'Hellade actuelle s'appelait auparavant *Pelasgia*. » Thucydide dit de son côté (I, 3) : « Avant Hellen, le fils de Deucalion,.. c'est le nom de Pélasge qui prévalait dans la plupart des contrées de la Grèce. » D'après Strabon (livre 7) : « Les Pélasges sont les plus anciens de ceux qui ont régné en Grèce. »

A quelle race appartenaient ces Pélasges, et quel rapport ont-ils avec les Grecs ?

Les systèmes qui règnent à cet égard peuvent se ramener à quatre principaux : 1° les Pélasges, sans être étrangers

à la Grèce ou *barbares*, dans le sens grec du mot, n'étaient pas un peuple grec proprement dit; mais c'était une grande race homogène, qui, à l'époque primitive, occupait à la fois une partie de l'Asie-Mineure, de la Grèce et de l'Italie; telle est l'hypothèse de Niebuhr (*Roem. Geschichte*, I, p. 56, *Vortraege ueber alte Geschichte*, I, p. 244).

2° Les Pélasges étaient un peuple *barbare*, c'est-à-dire arrivé de l'étranger, probablement d'origine sémitique, qui s'est établi en Grèce à une époque reculée, mais alors que les Hellènes y étaient déjà ; ce système, soutenu et abandonné à diverses reprises, est aujourd'hui représenté par le géographe Kiepert (voir son *Lehrbuch*, p. 241).

3° Les Pélasges et les Hellènes sont deux branches d'une même race, deux tribus sœurs, qui ne se sont séparées que lorsqu'elles se fixèrent définitivement en Grèce, passant de la vie nomade à l'état sédentaire; les Pélasges précédèrent les Hellènes en puissance et en civilisation, parce qu'ils étaient établis dans les meilleures contrées de la Grèce, dans les plaines fertiles ou sur des fleuves navigables ou près de côtes pourvues de baies ou ports naturels, tandis que les Hellènes étaient cantonnés dans les montagnes de la Thessalie ou de la Thrace, où ils conservèrent plus longtemps leurs mœurs guerrières et barbares; c'est l'opinion d'un grand nombre, entre autres, de Clinton (*Fasti hellenici*, t. I, passim) de Thirwall (*Hist. of Greece*, I. p. 60), de Curtius (*Griech. Geschichte*, I, p. 26).

4° Les Pélasges et les Hellènes sont un seul et même peuple, considéré à deux époques différentes de son histoire : l'époque pélasgique est l'époque primitive, celle des des commencements laborieux et pacifiques de la nation ; l'époque hellénique est une époque d'invasions et de luttes, l'âge héroïque de la nation : c'est l'opinion de Duncker (*Gesch. des Alterthums*, III, p. 11), de Preller (*Griech. Mythologie*, II, p. 376), de Wachsmuth (*Hellen. Alterthumskunde*. I p. 49).

Nous admettons, avec Niebuhr, que les Pélasges étaient répandus autrefois dans toute l'Europe méridionale, non

seulement en Grèce et en Italie, mais encore en Espagne ; de plus que c'était une race homogène, correspondant à la race de *Javan* dans l'éthnographie mosaïque; car, d'après Moïse, *Elisah* (Péloponèse), *Dodanim* (Epire), *Chittim* (Italie?), *Tharsis* (Espagne) étaient tous les quatre issus de Javan.

Le nom de *Pélasges*, qui a été donné en Grèce aux restes de cette nation primitive, est relativement récent ; car ce nom, qui signifie *Anciens* (comparer παλαιός, παλαίχθων), est l'équivalent d'*Aborigènes*, *Prisci*, *Casci*, nom donné aux restes de la même nation en Italie, et désigne de part et et d'autre une population *indigène*, par opposition à des peuples *nouveaux*, arrivés après celle-là dans les mêmes contrées. Le nom des premiers doit être postérieur à l'arrivée des seconds.

Quant au nom d'*Hellènes*, pour désigner l'ensemble des Grecs, il est plus récent encore. Dans Homère, ce n'est pas encore le nom national des Grecs ; on n'y trouve que le nom particulier des tribus helléniques, *Achéens*, *Danaens*, *Argiens ;* le nom d'*Hellènes* s'y rencontre aussi comme le nom particulier d'une seule tribu, fixée en Thessalie dans la Phthiotide (B, 684). Une seule fois on y trouve aussi l'expression de πανέλληνες, mais dans un vers suspect (B. 530).

C'est dans un des *fragments généalogiques* d'Hésiode (fragm. 4, édit. Schoemann), qui datent au plus tôt du IXe siècle avant notre ère, que l'on rencontre pour la première fois le terme d'*Hellène* comme nom collectif, comprenant les quatre tribus principales de la Grèce, les *Eoliens*, les *Achéens*, *les Ioniens* et les *Doriens*.

Voici cette généalogie légendaire (complétée par Apollodore I) :

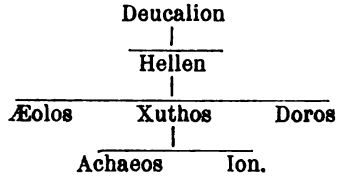

Comment le nom d'*Hellènes* a-t-il été étendu à ces quatre

tribus? Cela est d'autant plus difficile à dire que l'on n'est pas d'accord sur le berceau primitif de ce nom, que les uns font provenir de la ville d'*Hellas* en Thessalie, dont parle Homère; que les autres dérivent d'une autre *Hellas*, mentionnée par Aristote (Meteor. 1 : 14) près de Dodone en Epire (On trouve aussi Ἕλλοι ou Σέλλοι pour les habitants primitifs de Dodone, Strabon I. 2. 20).

En tout cas, l'affinité de ces quatre tribus entre elles est parfaitement établie, et par la comparaison de l'*éolien*, du *dorien* et de l'*ionien*, qui ne sont que les dialectes d'une même langue; et par la communauté des cultes, des croyances religieuses, des coutumes, des traditions, etc.

Dès lors, il suffit de constater la parenté d'une seule de ces tribus helléniques avec les Pélasges, pour établir la parenté de ceux-ci avec les Hellènes en général.

Or 1° Hérodote identifie aux Pélasges les *Ioniens* (I, 50) les *Arcadiens* (II, 117), et en général les tribus stables, autochtones, c'est-à-dire, qui n'ont jamais émigré (VIII, 73), tandis qu'il identifie aux Hellènes les *Doriens* (I, 50), qui émigrèrent souvent (πολυπλάνητον) et en général les tribus errantes, qui ne se sont fixées que tardivement. Mais comme entre Doriens et Ioniens il n'y a pas une différence nationale, on ne peut pas en admettre non plus entre Hellènes et Pélasges. — 2° Pour l'Arcadie en particulier, tous les Grecs (voir Thuc. I, 2; Her. I, 146; Pausanias, V, 1; Xénophon, etc.) sont d'accord que ce pays retiré, enfermé entre de hautes montagnes, a toujours conservé sa population primitive, depuis les temps pélasgiques; et pourtant l'on n'aperçoit aucune différence, ni dans la langue, ni dans les institutions entre les Arcadiens et les peuples qui les entourent. — 3° Comme les Ioniens, les Eoliens s'appelaient autrefois *Pélasges* aussi, d'après la *tradition indigène*, rapportée par Hérodote (VII : 95); dans la Thessalie occupée par les Eoliens, on rencontre un canton nommé *Pélasgiotide*, une *Argos pelasgicon*; Strabon identifie également les Eoliens aux Pélasges (V, p. 337. VIII, p. 514). — 4° Ce que l'on dit des Eoliens ne s'applique pas

moins aux Achéens, puisque ceux-ci sont représentés comme une branche de la race éolienne (Strabon, ib.). Il y a en outre une généalogie légendaire qui fait d'Achéus un frère de Pelasgos (voir ces généalogies dans Clinton, F. H. t. I). — 5° Au point de vue religieux, Zeus, qui est le premier des Dieux chez toutes les tribus helléniques, était aussi une divinité pélasgique ; à Dodone, il était invoqué comme *Zeus pélasgique* au temps d'Homère (II. 233).]

De ce qui précède, l'on peut encore conclure qu'il ne pouvait pas y avoir non plus entre Hellènes et Pélasges une différence radicale au point de vue de la langue. Cette induction est légitime, en l'absence de tout monument écrit de la langue pélasgique. Déjà dans l'antiquité, cette langue avait disparu en Grèce, comme Hérodote (I, 56) le reconnaît. Hérodote mentionne, il est vrai, des peuples pélasgiques, parlant de son temps une langue *barbare* ou non-hellénique, mais hors de la Grèce, en Thrace, peut-être aussi en Italie ; seulement il est vraisemblable qu'il s'agit des Tyrsènes, que cet auteur aura confondus avec les Pélasges.

Notre conclusion est que les Hellènes ne sont qu'une fraction de la grande race des Pélasges, fraction établie primitivement dans les montagnes de la Thrace et de la Thessalie, d'où elle se sera répandue ensuite dans la Grèce entière à la suite d'une seconde migration.

§ II. — La chronologie historique des Grecs.

Littérature : Outre les ouvrages cités p. 72, Boeckh, *Zur Geschichte der Mondcyclen der Hellenen*. Leipsig, 1855.— Clinton, *Fasti hellenici*. Oxford, 1824 (Plusieurs éditions). — Gresswell, *Origines kalendariae hellenicae*. Oxford, 1862, 6 vol.

1° Le jour.

Les Grecs, comme les autres peuples qui ont le calendrier lunaire, commençaient la division des **jours** avec le coucher du soleil ; aussi Homère construit-il : νύκτες καὶ ἡμέραι. L'intervalle qui s'écoule entre deux couchers du soleil, s'appelle : νυχθήμερον.

Ils avaient une subdivision naturelle du jour, fondée sur la croissance ou la décroissance de la lumière : ὄρθρος, *ortus* ; — ἠώς, *aurora* ; — μεσημβρία, *meridies* ; — ἕσπερος, *vesper*, etc.

Ils avaient aussi une subdivision conventionnelle, en douze parties égales, qu'ils avaient empruntée aux Chaldéens de Babylone (Hérod. II, 109). Ils leur avaient emprunté en même temps le γνώμων ou cadran solaire, indispensable pour mesurer ces heures. C'est un philosophe ionien, Anaximandre (vers 560) qui passe pour avoir importé cette nouveauté en Grèce (Diog. Laest. II. 1).

Pour les jours sans soleil, comme pour les nuits, les Grecs trouvèrent la *clepsydre* (employée en particulier dans les tribunaux, pour mesurer la longueur des plaidoiries).

Ce sont les Grecs d'Alexandrie qui ont inventé la première *horloge perpétuelle*, employant, comme dans la clepsydre, l'eau pour moteur.

2° La décade.

A la semaine usitée en Orient, correspond la **décade** des Grecs. C'était, comme le nom le dit, une semaine de dix

jours, désignés par leur rang, *le premier, le second*, etc. Le mois comptait trois décades, toutefois la troisième décade n'était que de neuf jours dans les mois dits *caves*, qui chez les Grecs n'avaient que 29 jours, en effet.

Dans cette dernière décade, les jours étaient comptés à reculons, comme chez les Romains. Le *deuxième* de cette décade (δευτέρα φθίνοντος) était l'avant dernier du mois ; le *troisième* = l'antépénultième, etc.

3° Les mois.

Les Grecs se servaient de **mois lunaires**. Le premier jour du mois s'appelait, en effet, νουμηνία ou nouvelle lune. Ils le commençaient dès que le croissant de la lune pouvait être aperçu dans le crépuscule du soir. La pleine lune tombait au milieu du mois : διχομηνία. Enfin, le dernier du mois s'appelait : ἕνη καὶ νέα, *l'ancienne et nouvelle* (lune); c'était, en effet, le jour de la conjonction, dont une partie appartenait déjà à la lune nouvelle. Les trois décades du mois correspondaient aux trois phases de la lune, que les Grecs appelaient : la lune croissante (μὴν ἱστάμενος) ; -- la lune en son milieu (μὴν μεσοῦν) ; — la lune décroissante (μὴν φθίνων).

Pour mettre ces mois lunaires d'accord avec les lunaisons naturelles, qui sont de 29 1/2 j., les Grecs comptaient alternativement des mois *pleins* (πλήρης) ou de 30 jours et des mois *caves* (κοῖλος) de 29 jours.

Quant aux noms des douze mois de l'année, ils étaient empruntés aux noms des fêtes périodiques, qui devaient revenir chaque année dans le même mois ; mais comme ces fêtes n'étaient pas les mêmes dans tous les Etats helléniques, il en résulte une grande diversité dans la nomenclature des mois.

Nous ne donnons ici que les mois des Athéniens et des Macédoniens, qui ont le plus d'importance pour l'histoire grecque; on trouvera les autres dans les ouvrages spéciaux.

	Mois athéniens.	*Mois macédoniens.*
HIVER :	Gamélion.	Peritios.
	Anthestérion.	Dystros.
	Elaphébolion.	Xanthicos.

PRINTEMPS :	Munychion.	Artemisios.
	Thargélion.	Daesios.
	Sciophorion.	Panémos.
ÉTÉ :	Hecotombéion.	Loos.
	Metagneition.	Gorpiaeos
	Boédromion.	Hyperberetaeos.
AUTOMNE :	Pyanepsion.	Dios.
	Mémactérion.	Apellaeos.
	Posidéon.	Audynaeos.

De plus, les Grecs intercalaient de temps en temps un 13e mois (μὴν ἐμβόλιμος) à la fin de leur année, afin d'accorder celle-ci avec le vrai temps astronomique. A Athènes, c'était le *second Posidéon* qui formait ce mois intercalé.

4° L'année.

A l'origine, l'année grecque ne se composait que de trois saisons : χειμὼν (hiems), l'hiver; — ἔαρ (ver), le printemps ; — θέρος, l'été. Ainsi Homère *(passim)*.

Avec le temps, on arriva à distinguer une arrière saison ὀπώρα (déjà dans Alcman fr. 46 Edit. Bergk) ou φθινόπωρον, mais qui fesait encore partie de l'été (Thuc. II, 31).

Depuis Hippocrate, le φθινόπωρον ou μετόπωρον désigne l'automne et forme la 4e saison.

L'année ne commençait pas avec la même saison dans tous les Etats, et de plus, dans le même Etat, il arrive qu'on distingue une année officielle et une année naturelle. Ainsi l'année astronomique des Athéniens commençait au solstice d'hiver (c'est alors, en effet, qu'ils intercalaient leur 13e mois dans les années intercalaires). L'année officielle commençait au solstice d'été, avec l'entrée en fonctions des magistrats annuels. L'année macédonienne commençait à l'équinoxe d'automne (d'après leur système d'intercalation).

Toutefois ce commencement de l'année correspondait rarement à l'époque vraie soit des solstices, soit des équinoxes, attendu que ces phénomènes ne coïncident pas souvent avec une nouvelle lune, tandis que chez les Grecs c'est

toujours une nouvelle lune qui marque le *premier de l'an*, comme le premier du mois.

L'année grecque, en effet, étant une *année lunaire* (plus haut, p. 76) ne comprenait que des lunaisons pleines. Aussi y avait-il deux espèces d'années :

Une *année commune*, de douze mois lunaires ou de 354 jours ;

Et une *année intercalaire* de treize mois lunaires ou de 384 jours.

Comparée à l'année naturelle, la première était trop courte de 11 jours 1/4 ; la seconde était trop longue de 18 jours 1/4. Il s'agissait de les combiner de façon à faire concorder la durée de l'année officielle autant que possible avec la durée de l'année naturelle. De là, l'invention des cycles.

5° Des cycles d'années.

Les Grecs avaient un grand nombre de **cycles d'années**, les uns religieux, qui servaient de base au retour de certaines grandes fêtes nationales ; tel le *cycle des Olympiades*, qui était de quatre ans ; les autres, astronomiques, destinés à faire concorder leur calendrier avec le temps vrai. C'est de ceux-ci qu'il doit être question. Les principaux de ces cycles sont :

1° **le cycle de trois ans** (la *triétéride*), composée de deux années communes et d'une troisième année intercalaire ; les savants ne sont pas d'accord sur la nature et l'emploi de ce cycle, qui appartient d'ailleurs à une époque reculée ;

2° **le cycle de huit ans** *(l'octaétéride)*, dont cinq années communes et trois intercalaires, la 3me, la 5me et la 8me. Ce cycle fut en usage à Athènes depuis Solon jusqu'à Méton (594-432). Toutefois cette combinaison était inexacte, puisqu'au bout de 160 ans, cette année devançait de tout un mois l'année réelle ;

3° **le cycle de 19 ans** *(l'ennéadécaétéride* ou *cyclus decem-*

novennalis), qui fut introduit sous Périclès par l'astronome athénien Méton (l'an 432) pour remédier au défaut du cycle précédent; sur ces 19 années, 7 étaient intercalaires, (3, 5, 8, 11, 13, 16, 19).

4° **le cycle de 76 ans**, qui comprend 4 cycles de 19 ans, n'est qu'un perfectionnement du précédent. Il fut introduit un siècle après Méton par l'astronome Callippe (l'an 330), qui avait constaté qu'il fallait retrancher un jour après 4 cycles de Méton, pour faire concorder le calendrier avec le vrai temps astronomique.

6° Des ères chronologiques.

Pendant longtemps, les Grecs se sont bornés à marquer leurs années par un nom propre, par le nom d'un magistrat annuel et éponyme, de l'*archonte* à Athènes, du 1er *éphore* à Sparte, etc.; ce qui les obligeait de tenir avec soin les *listes de ces magistrats*, comme on tenait les *fastes* à Rome; car ici une seule erreur, interpolation ou lacune, falsifiait toute leur chronologie.

Mais pour la Grèce aucune liste de ce genre ne nous est parvenue. Nous n'en avons que des extraits, donnés çà et là (tel que la *chronique de Paros* de l'an 264 avant J.-C.). C'est avec ces extraits que des savants modernes ont essayé de reconstituer les fastes de certains États; pour Athènes, Corsini, *Fasti Attici*. Florence, 1744; voir aussi les *Fasti hellenici* de Clinton.

Chaque État avait alors sa chronologie particulière. Toutefois les historiens grecs n'ont pas tardé à sentir l'utilité d'une *ère commune*, à laquelle on pût rapporter les événements arrivés dans tant d'États différents.

Les plus anciens historiens ont pris pour point de départ *la prise de Troie*, un fait légendaire, auquel ils ont attribué une date arbitraire fondée sur un calcul rétrograde des générations. Hérodote le place en 1263 avant J.-C. Eratosthènes, le père de la chronologie, en 1183, et cette dernière date est suivie par la plupart des chronologistes anciens.

C'est l'historien Timée (IIIe siècle avant notre ère), qui s'avisa le premier de prendre pour base de sa chronologie l'*ère des olympiades*, ère qui avait l'avantage de partir d'un fait certain et d'être fondée sur une suite de documents authentiques. En effet, les jeux olympiques avaient une importance nationale, et comme ces jeux se reproduisaient périodiquement, après un cycle de 4 ans, nommé *olympiade*, la liste des *olympionices*, enregistrés par les Grecs dans leurs archives officielles, fournissait une chronologie continue, sans lacunes ni interpolations. Cette liste figure parmi les *fragments chronologiques* de Jules Africain (comparer Corsini, *Dissertationes agonisticae*. Florence, 1747).

Cette ère des olympiades a été adoptée ensuite par bon nombre d'historiens anciens; mais elle n'a jamais servi comme ère officielle. Jusqu'ici du moins aucune mention n'en a été trouvée ni dans les inscriptions, ni sur les monnaies.

Le commencement des olympiades, qui date de *Corœbos*, le premier olympionice enregistré officiellement, coïncide avec le solstice d'été de l'an 776 avant J.-C.

Dans la réduction des dates grecques en années de notre ère, il ne faut jamais de perdre de vue que l'année officielle, dans la plupart des États, aussi bien dans Athènes qu'à Olympie, commençait avec le solstice d'été, tandis que l'année julienne commence au solstice d'hiver, en sorte qu'une année grecque est toujours partagée entre deux années juliennes, comprenant les 6 derniers mois de l'une et les 6 premiers mois de l'autre. Aussi les chronologistes, quand ils veulent être exacts dans leur réduction, traduisent ces dates toujours par deux chiffres; ainsi l'*archontat d'Euclide*, dans l'histoire d'Athènes, = l'an 403-402 avant J.-C.

Quant aux olympiades, il faut dans la réduction des dates de cette ère se servir des formules suivantes, en distinguant :

A) Avant J.-C. : Pour trouver l'année de la bataille de Salamine, qui eut lieu la première année de l'Ol. 75.

$$75 - 1 = 74$$
$$74 \times 4 = 296$$
$$296 + 1 = 297$$
$$777 - 297 = 480\text{-}479 \text{ avant J.-C.}$$

B) Après J.-C. — Pour trouver la date de la dernière célébration des olympiades, qui fut Ol. 293, 1.

293 — 1 = 292
292 × 4 = 1168
1168 + 1 = 1169
1169 — 776 = 393 après J.-C.

Le meilleur recueil de chronologique grecque à consulter, est celui de Clinton, *Fasti hellenici* (Troisième édition). Oxford, 1834-51. 3 vol. in-4.

Sous chaque date, l'auteur cite les *textes anciens* à l'appui, et il y a joint des dissertations sur les dates controversées. S'étend jusqu'à la mort d'Auguste.

Résumé : Clinton, *An Epitome of the civil and literary chronology of Greece.* Oxford 1851.

Il contient les résultats de l'ouvrage précédent, à l'exclusion des textes.

DEUXIÈME SECTION.

Recherches sur les traditions helléniques.

LITTÉRATURE : Buttman, *Mythologus*. Berlin, 1828. — Mueller (Ottfried), *Orchomenos*; *die Dorier*. — Preller, *Griechische Mythologie* (2e vol. : *die Heroen*). — Clinton, *Fasti hellenici*. — Grote, *Legendary Greece* (1re partie de son *History of Greece*).

Les premiers âges de l'histoire grecque ont eu sans doute pour témoins ces constructions pélasgiques dont on trouve çà et là des restes imposants. Mais ces témoins sont muets, dépourvus de toute inscription. On ne peut en tirer que des présomptions.

Après ces monuments, la plus ancienne source de l'histoire des Grecs, ce sont leurs traditions ou légendes, μῦθοι, dont l'ensemble constitue la mythologie. C'est l'unique source de l'histoire grecque avant la migration dorienne. Ces traditions ont été recueillies d'abord par les poètes, surtout *Homère*, *Pindare* et les *tragiques*; en second lieu par les historiens, *Hérodote* (passim), *Diodore* de Sicile (livre IV), etc.; et par les géographes, *Strabon*, *Pausanias*; enfin par les mythographes, qui ont traité *ex professo* de la mythologie grecque; l'ouvrage le plus important qui nous soit parvenu en ce genre,est la *Bibliothèque* d'Apollodore (vers 150 avant J.-C).

Lorsque ces traditions ont été recueillies, elles étaient déjà fortement altérées par la vanité nationale ou dynastique; par l'imagination populaire; par l'interpolation de traditions étrangères; par les poètes enfin, qui ont remanié

ces traditions à leur guise. Aussi rien n'est plus difficile que de discerner dans ces légendes le vrai du faux : c'est le rôle de la critique. Plusieurs systèmes règnent à cet égard : 1° les uns se contentent d'en éliminer le merveilleux et acceptent tout le reste comme historique. Parmi les auteurs récents, Clinton, le savant auteur des *Fasti Hellenici*, énonce ce principe de critique en ces termes : « Nous devons reconnaître comme personnages réels tous ceux que nous n'avons aucune raison de rejeter. La présomption est en faveur de l'ancienne tradition, si l'on ne peut apporter aucun argument qui la renverse ». — 2° Le célèbre historien anglais Grote, se portant à l'autre extrême, rejette en masse toutes ces traditions ; elles appartiennent, d'après lui, non pas à l'histoire, mais à la mythologie, et il les expose, sans chercher à les interpréter ou à les discuter, dans le volume intitulé : *Legendary Greece* (voir le chap. 19 de ce vol. où il discute le système de Clinton ; comparer la réponse de celui-ci dans son *Epitome of the chronology of Greece*, p. 70-80). — 3° Enfin un troisième système, adopté par Thirwall et la plupart des critiques allemands, admet qu'il y a dans toute légende un fond historique, et que la critique peut dégager celui-ci. Que ce système soit le plus vrai, les analogies le prouvent : les traditions recueillies au moyen-âge dans les *chansons de geste*, en particulier du cycle de Charlemagne, ne sont pas moins merveilleuses ou romanesques ; et cependant la réalité historique de Charlemagne, de Roland, etc. n'est pas contestable. Ici toutefois la critique est facile, parce que nous avons des historiens et des documents contemporains de ces personnages, tandis que ces moyens de contrôle nous font défaut, quand il s'agit de l'époque légendaire des Grecs.

Aussi les interprétations que les savants modernes ont données de ces mythes, sont elles fort diverses et si nombreuses que l'on doit se borner à un choix.

La classification la plus naturelle des traditions grecques est celle qui correspond aux quatre tribus de la Grèce, Doriens, Ioniens, Eoliens, Achéens. Chacune de ces tribus,

en effet, a ses héros et ses traditions distinctes. Mais, en outre, on rencontre en Grèce des héros d'origine étrangère, *Danaüs*, *Cécrops*, *Cadmus*, *Pélops;* il faut en parler d'abord, parce que les Grecs leur attribuent les commencements de leur civilisation, et que cette assertion a donné lieu à une discussion intéressante entre les savants modernes.

§ I. — Examen des traditions relatives aux héros étrangers.

La civilisation hellénique est-elle *autochthone?* et les Grecs ne doivent-ils rien à l'étranger? Telle est la question fondamentale à examiner. Il y a une école qui nie l'influence de l'Orient sur la Grèce primitive : ce sont les *philhellènes*, admirateurs outrés du génie grec, qui veulent que tout en Grèce, les idées, les croyances, les arts soient absolument originaux (Ottfried Muller).

Si l'on admet qu'il y a des traces incontestables d'un élément oriental dans les institutions, les mœurs et surtout la religion des Grecs, il reste à examiner si ces traces ne remontent pas aux origines communes de tous les peuples ou bien s'il y en a qui ne peuvent s'expliquer que par une importation postérieure.

Quand même on arriverait à expliquer la plupart de ces analogies par la communauté d'origine, il ne peut en être ainsi de ces croyances et de ces institutions religieuses qui sont sorties de la décadence du monothéisme primitif. On part de ce fait que le polythéisme n'existait pas au temps des Pélasges ; la religion que cette population primitive apporta de l'Orient, était encore monothéiste. D'autre part, les religions idolâtriques qui ont succédé à la religion primitive, ont un caractère essentiellement national et diffèrent d'une race à l'autre. Si donc nous rencontrons en Grèce des cultes orientaux, ce doivent être des importations postérieures, dues à l'infusion d'un élément exotique.

Examinons quelques-uns de ces cultes.

Parmi les cultes qui régnaient dans la Grèce ancienne, le premier reconnu comme oriental, c'est le culte de la déesse **Aphroditê**, qui avait des autels partout, mais qui était surtout honorée dans les îles et dans les Etats maritimes, à Chypre, à Cythère, à Corinthe. D'après les Grecs, l'île

Chypre était le berceau de cette déesse, *Cypris*. Mais, à Chypre, la tradition indigène la fesait venir de Phénicie ; elle l'identifie à la déesse phénicienne *Astaroth*. Cette tradition est rapportée par Hérodote (II, 105), et elle est confirmée par l'étymologie phénicienne, qui seule explique le nom même de la déesse *Aphroditê* (Colombe), celui d'*Adonis*, son associé (*Adonaï* = Seigneur). Les villes maritimes d'ailleurs où ce culte florissait, étaient d'anciens établissements phéniciens. Cette origine orientale n'est plus contestée par les savants modernes.

Un second culte étranger est celui de *Dionysos*, qui était d'origine phrygienne. Cette origine résulte non seulement des mythes qui plaçaient en Asie-Mineure le siège principal de ce dieu, représenté comme le conquérant de l'Asie entière, mais encore des formes particulières de son culte, du caractère phrygien des cérémonies, des danses et de la musique qui l'accompagnaient.

L'identification de l'*Athéné* grecque et de la *Néith* égyptienne est admise par Hérodote, et Platon (*Timée*). Un scholiaste mentionne, comme preuve, l'existence à l'acropole d'une statue d'Athéné montée sur un crocodile égyptien (Schol. ad. *Aristid. panath.* p. 9). Ces analogies et d'autres du même genre étaient reconnues à la fois en Grèce et en Egypte, et et les prêtres égyptiens allaient jusqu'à affirmer l'origine égyptienne de toutes les divinités grecques, à l'exception des dieux marins et des deux déesses Hêra et Hestia ; c'est le langage qu'ils tinrent à Hérodote, et que celui-ci répète sans y contredire (II, 50).

L'existence de ces cultes étrangers en Grèce atteste l'arrivée dans ce pays de dynasties ou colonies étrangères et confirme d'une manière générale les traditions à cet égard.

Reprenons ces traditions en détail.

I. Le mythe de **Danaüs** et des Danaïdes est relaté par un

grand nombre d'anciens, par Pindare (Nem. X), par les logographes (fragm.), par Hérodote (II, 91), par Eschyle *(trilogie des Danaïdes)*, par Apollodore (II, 1), par Pausanias (Corinthiaca).

D'après ce mythe, le nom de Danaiens que portaient autrefois les habitants de l'Argolide (Homère *passim)*, dérive d'un héros éponyme, Danaüs, qui était frère d'Egyptos. L'un et l'autre descendaient d'Epaphos. A la suite d'une querelle entre ces princes, Danaüs fut forcé de fuir l'Egypte et se réfugia en Grèce, où il fonda la dynastie des *Danaïdes*, qui règna sur Argos.

L'existence d'un élément égyptien dans le Péloponèse est confirmée 1° par le culte des thesmophories, qui était célébré dans les plus anciens sanctuaires de ce pays, ceux d'Arcadie, en l'honneur de Déméter déesse de l'agriculture, et qui était le même que le culte d'Isis en Égypte, d'après Hérodote (II, 171); 2° par les noms d'*Epaphos* et de sa mère *Ió*, qui figurent dans le mythe de Danaüs et qui correspondent à ceux d'*Isis* et d'*Apis*, 3° par l'unanimité des traditions.

II. Le mythe de **Cécrops** se rattache à la fondation d'Athènes : l'acropole, qui fut le premier noyau de cette ville, portait le nom de *Cécropie* dans l'antiquité. On dérivait ce nom d'un héros éponyme, Cécrops, qui aurait apporté aux premiers habitants de l'Attique les éléments de la civilisation : il aurait été originaire de Saïs, dans la basse Egypte, d'après une tradition qui se trouve dans la chronique de Paros, dans Diodore (I,28), dans le *Tricanaros* attribué à Théopompe, et dans les Scholiastes, tandis que les autres auteurs qui parlent de Cécrops, ou se taisent sur son origine étrangère (Her. VIII, 44) ou le représentent explicitement comme indigène, autochthone (Apollod. III, 14; Hyginus 48).

La tradition n'est donc pas aussi unanime à son égard qu'à l'égard de Danaüs. Mais on peut invoquer d'autres arguments en faveur de l'existence d'un élément égyptien dans la civilisation primitive d'Athènes; 1° les analogies déjà signalées avec le culte de Neith; 2° la tradition indigène de Saïs, qui reconnaissait une ancienne parenté entre Athènes et cette ville (d'après Platon, *Timée*).

III. Le mythe de **Cadmus** se rattache à la fondation de la ville de Thèbes. La citadelle de cette ville s'appelait *Cadmée* de temps immémorial. Dans Homère, Cadméiens est synonyme de Thébains. De là un éponyme Cadmus, qui est pour Thèbes ce que Cécrops est pour Athènes. Dans la légende, qui est rapportée par les poètes et par Hérodote (V, 57-59), Cadmus est fils d'Agénor, roi de Phénicie. Il aurait apporté en Grèce l'écriture qui porte son nom, **les lettres cadméennes.**

On trouve la confirmation de cette tradition 1° dans le nom de Cadmée, qui est commun à plusieurs colonies phéniciennes, Kittim, Kedem, etc. (= oriental); 2° dans le culte des Cabires, qui s'est maintenu à Thèbes; 3° dans le rôle important que joue dans les traditions de cette ville *le Sphinx*, qui est une conception orientale; 4° dans l'écriture grecque, qui est dérivée de l'écriture phénicienne.

IV. Le mythe de **Pélops** tient au Péloponèse, dont ce héros est l'éponyme. Ce nom signifie, en effet, l'île de Pélops ou des *Pélopes*, qui paraît être le nom d'un peuple éteint (comme Dolopes, Driopes, Ethiopes, etc.). La tradition fait venir ce héros de Phrygie, d'où il aurait apporté de grandes richesses, à une époque où la Grèce était encore pauvre. De là l'ascendant qu'il y acquit et qu'il transmit à la dynastie des Pélopides.

Cette tradition, rapportée par une foule d'auteurs, entre autres, par le judicieux Thucydide (I, 9), est aussi confirmée par les faits; car elle explique la guerre de Troie, qui fut entreprise par les Pélopides et contre le pays dont ils avaient été expulsés.

Il nous reste à examiner rapidement les objections les plus sérieuses opposées par d'autres savants à la véracité de ces traditions.

On objecte : 1° *les fables et les anachronismes*, qui sont mêlés à ces traditions. Mais ces fables, qui portent surtout sur le détail, n'empêchent pas d'admettre que ces traditions contiennent aussi des faits vrais ; et quant aux anachronismes, c'est un défaut commun à toutes les traditions que

cette absence de chronologie ; mais on ne peut invoquer ce défaut pour rejeter la vérité du fond.

2° *L'invraisemblance de ces colonies* comme telles, d'une part, du côté des Egyptiens, qui n'étaient pas un peuple colonisateur, d'autre part, du côté des Phéniciens, parce que Thèbes, dont on leur attribue la fondation, est une ville, non pas maritime, mais intérieure, partant mal située pour un commerce colonial. — On oublie que toutes les colonies ne sont pas commerciales, qu'il y a aussi des établissements fondés à l'étranger à la suite de migrations non volontaires, mais forcées, exodes ou sécessions. En Egypte, en particulier, la chute de la domination des Hycsos a été suivie d'expulsions nombreuses de ce genre, surtout de la Basse-Egypte à la suite de la prépondérance des dynasties thébaines (cf. l'exode des Hébreux).

3° *La tendance des prêtres égyptiens* à adopter les traditions helléniques et à les transformer en traditions égyptiennes, qu'ils auraient ensuite racontées aux Grecs comme venant de l'Egypte. — Cette explication d'Ottfried Muller (*Orchomenos* p. 95), si ingénieuse qu'elle soit, n'est qu'une hypothèse. Elle est contraire à ce qui se passe habituellement chez les peuples anciens, auxquels rien n'est plus sacré que leurs traditions religieuses et nationales. Elle suppose chez les prêtres égyptiens ou une étrange ignorance ou une véritable mauvaise foi. Avec cette façon de raisonner, on peut détruire tout fait historique fondé sur la tradition ; on se prive ainsi de toute une classe de sources historiques et l'on aboutit dans l'histoire au scepticisme.

4° *Le caractère essentiellement national* de la civilisation hellénique. — Mais c'est précisément la question à résoudre de savoir si la Grèce n'a pas subi l'influence des peuples plus civilisés de l'Orient, à l'époque où elle était encore barbare, comme d'autres peuples barbares ont subi dans la suite l'influence de la Grèce. Cette prétention outrée de ne devoir rien à l'étranger n'est acceptable que par les philhellènes.

Quant à l'époque où la Grèce a reçu ces éléments asiatiques,

il est impossible de la fixer chronologiquement ; mais ce doit être à cette période de transition qui suit la domination des Pélasges et qui précède celle des Hellènes. Ces bouleversements et la barbarie qui en est résultée, devaient ouvrir la Grèce à l'étranger et la préparer à subir l'ascendant d'une civilisation nouvelle, tandis que plus tard, à l'époque hellénique, nous constatons une réaction contre l'étranger : l'âge héroïque, dans l'histoire grecque, n'est autre chose que la glorification de cette réaction nationale, et la plupart des héros de cet âge sont célébrés par la légende populaire comme des libérateurs de la nation.

« A cette période de transition appartient encore un héros, *Minos*, qui est rangé par les uns parmi les héros indigènes et, par les autres, parmi les héros étrangers. La *thalassocratie* des Crétois à une époque reculée, antérieure à la guerre de Troie, est un fait historique, suffisamment prouvé par la concordance des légendes doriennes et des légendes ioniennes à cet égard. Aussi est il accepté par les historiens les plus graves de l'antiquité, Hérodote (I, 171), Thucydide (I, 4 et 8), Aristote (*Pol.* p. 1271 b.). La question est de savoir si à cette époque la Crète était encore orientale ou déjà hellénisée.

Aux temps historiques, la Crète comprenait les populations les plus diverses : des *Etéocrètes* ou Crétois indigènes, des Kydoniens (de la ville de Kydonia), des Achéens, des Pélasges et des Doriens, d'après Homère (Od. 19,175). Les Crétois indigènes étaient de la race des Cariens, qui avaient occupé autrefois la plus grande partie de la mer Égée et s'adonnaient à la piraterie : ce fait, conservé par la tradition (Hérodote et Thucydide), reçut une confirmation remarquable par les tombes des Cariens, reconnaissables surtout à leur armement (Her. I, 171), qui furent découvertes à Délos l'an 426 avant notre ère (Thuc. I, 8). Il y a aussi en Crète des traces d'établissements phéniciens, dans les noms géographiques (*Cnosse* autrefois *Karth* ou *Kairat* = *ville*, en phénicien ; le *Jardanos*, = fleuve, en phén.), dans la légende du Minotaure, qui rappelle le culte de *Moloch*, avec ses sacrifices humains.

La masse de la population grecque en Crète n'y est arrivée qu'à la suite de la migration dorienne. Les Crétois de Minos n'étaient donc pas des Grecs, mais des Cariens, comme Hérodote l'a déjà reconnu (I,171) ; et il n'y eut pas une thalassocratie grecque dans la mer Egée avant Polycrate de Samos au VIe siècle, toujours d'après Hérodote. — D'autre part, les Doriens de la Crète honoraient Minos comme un héros national, comme un sage législateur et le premier auteur de leurs célèbres institutions (voir Homère, *passim*). Ils auraient pris part aussi à la guerre de

Troie, sous leur roi Idoménée. — La contradiction est flagrante, si flagrante que, pour la résoudre, les anciens ont dû supposer deux migrations doriennes en Crète, l'une avant Minos, l'autre après. Cette première migration serait partie, non pas du Péloponèse, mais de la Grèce du nord, sous la conduite de *Teutamos*, fils de Dorus (Strabon, p. 475. Diod. V, 80). Mais la réalité de cette migration n'est admise que par ceux des modernes qui regardent Minos comme un héros grec. La question est toujours controversée. — Pour l'origine grecque, Ottfried Muller (*Dorier*, 1, p. 59), Curtius(*Griech. Geschichte*, 1 p. 59) ; pour le caractère étranger, phénicien, Duncker (*Geschichte des Alterth.* III p. 161); Schoemann (*Griech. Alterth.* I p. 12); Preller (*Griech. Mythologie*, II p. 118). »

§ II. — Traditions doriennes.

Aux héros étrangers, la légende fait succéder des héros indigènes, guerriers aussi extraordinaires par leur force physique que par leur courage; les exploits les plus fabuleux leur sont prêtés à l'envi par l'imagination populaire ou par les fictions des poètes, et l'époque où ils apparaissent forme *l'âge héroïque* dans l'histoire de la Grèce. Il est difficile de dire jusqu'à quel point cette renommée était méritée. Ce qu'il y a de plus vrai dans ces traditions, c'est l'état infériorité où la Grèce se trouvait encore à cette époque. Ces fables mêmes nous la représentent infestée par des bêtes féroces, par des brigands, par des pirates étrangers, et c'est en combattant contre les uns et les autres que les Héros s'illustrent et qu'ils ont mérité la reconnaissance des Grecs, dont ils passent pour les libérateurs. Chaque tribu, chaque canton avait son héros.

Nous commençons par les traditions doriennes.

Tradition doriennes. — Le héros auquel se rattachent les traditions doriennes, était *Héraclès* ou Hercule. D'après la légende, Héraclès, fils de Zeus et d'une mortelle, né à Thèbes, d'abord pâtre dans les montagnes où il combat les bêtes féroces, se distingue dans une guerre contre les Myniens d'Orchomènes (voyez plus loin p. 197) et affranchit les Thébains de la domination de cette ville; c'est la période thébaine de sa légende. Nous le trouvons ensuite dans le Péloponèse tombé dans la dépendance du roi Eurysthée, son parent, et obligé d'accomplir ses *douze travaux*, pour acquérir l'immortalité. Dans ce but, il parcourt le monde, arrive aux extrémités de la terre, où il érige ses deux colonnes (détroit de Gibraltar), descend jusqu'aux enfers, et ne revient qu'après avoir été jusqu'aux Hespérides (les occidentales). Il fait aussi une expédition, la première, contre Troie. Sur la fin de sa carrière, on le trouve au Nord de la Grèce, dans les montagnes de l'Œta, pa-

trie des Doriens, et il combat pour ceux-ci contre les Lapithes. C'est là aussi qu'il meurt. La plupart des dynasties royales dans les Etats doriens se disaient issues de Héraclès et passaient pour Héraclides; ainsi les *Agides* et les *Eurypontides* de Sparte, les *Téménides* d'Argos, les *Aleuades* en Thessalie, etc.

Ce mythe d'Hercule est un des plus compliqués de la mythologie grecque. Varron avait compté 44 Hercules. Cicéron en énumère six, dont trois étrangers : l'Hercule phénicien ou *Melkart*, — l'Hercule égyptien, — l'Hercule indien nommé *Bêlos*, — et trois grecs, à savoir : l'Hercule thébain, — l'Hercule de Crête, — et l'Hercule dorien.— En décomposant ce mythe, on y reconnaît quatre éléments distincts : 1° Un *élément national* ou *dorien* : Hercule n'est que le surnom d'un chef dorien, *Alcée*, le fort (de ἀλκή, force), dont les exploits se concentrent dans le nord de la Grèce, qui fut la première patrie des Doriens (guerre contre les Lapithes, les Dryopes, etc.) Le théâtre de ses exploits a été transféré dans le Péloponèse, après coup, à la suite de la migration dorienne. Les Héraclides prétendaient avoir été chassés du Péloponèse injustement : mais cette légende n'est au fond qu'une légitimation de la conquête du Péloponèse, présentée comme une restauration; c'est pourquoi la migration dorienne fut appelée le *retour des Héraclides*; — 2° un *élément physique* ou *astronomique* : les Doriens ont identifié à leur héros national une divinité solaire, de là son surnom (*Héraclès* ou la gloire de Ἥρα, le ciel ou la déesse du ciel); de là ses douze travaux, répondant aux douze signes du zodiaque, et son apothéose finale; — 3° *un élément étranger* ou *phénicien* : Hercule fut identifié encore à une autre divinité, le *Melkart* phénicien, considéré comme inventeur de la navigation, protecteur des voyages et des colonies, et c'est ainsi que s'expliquent les voyages lointains d'Hercule et sa présence dans des contrées connues seulement des Phéniciens; c'est à Thèbes que cette fusion se serait faite entre l'Hercule grec et cette divinité phénicienne; — 4° un *élément symbolique* ou *moral*: Hercule devint l'idéal de la force unie à la sagesse, c'est-à-dire de la *vertu* dans le sens des Anciens (allégorie du philosophe Prodicus). — Quant aux traditions doriennes de la Crête, qui concernent spécialement le héros Minos, voir plus haut, p. 191.

§ III. — Traditions ioniennes.

Traditions ioniennes. — Le héros ionien par excellence est **Thésée**, que la tradition s'est plue à représenter comme un autre Hercule (ἄλλος οὗτος Ἡρακλῆς). Il est d'ailleurs contemporain de celui-ci, et souvent associé aux mêmes aventures. D'après la légende, il est fils d'un roi d'Athènes et d'une princesse de Trézène : c'est à Trézène qu'il est élevé. Son père le reconnut comme son futur successeur. Il alla d'abord combattre le Minotaure en Crête, et il mérita la reconnaissance des Athéniens, en les délivrant du tribut annuel de sept jeunes gens et sept jeunes filles qu'ils devaient à ce monstre. Il s'illustra ensuite en repoussant d'Athènes l'invasion de l'armée fabuleuse des Amazones. Ses autres exploits sont imités de la légende d'Hercule; ainsi sa lutte contre les géants, contre les monstres, contre les brigands, sa descente aux enfers. Toutefois il n'en serait pas revenu sans l'assistance d'Hercule. Pendant son absence, un autre prince, Ménesthée s'était emparé du trône, et Thésée alla mourir dans l'île de Scyros, d'où les Athéniens rapporteront ses ossements neuf cents ans plus tard(en l'an 460 avant J.C.).

« Le mythe de Thésée paraît plus récent que celui d'Hercule; l'imitation est si évidente que l'un doit avoir précédé l'autre. C'est le mythe d'Hercule qui est le plus ancien; car il était déjà fixé dans toutes ses lignes essentielles avant les poèmes homériques, qui y puisent souvent, tandis qu'on n'y trouve que de rares allusions à Thésée dans des vers suspects et qui passent pour interpolés. En tout cas, la célébrité légendaire de Thésée ne doit pas être antérieure à la migration dorienne, car ce nom ne paraît ni dans le culte, ni dans les traditions des Ioniens de l'Asie. Dans Athènes même, son culte est récent. Des quatre *thesea* ou sanctuaires de Thésée, un seul était situé dans la ville; ce théséon, datait seulement du retour des ossements de Thésée sous Cimon. Pour expliquer comment un héros si célèbre avait des sanctuaires si récents et si peu nombreux, l'antiquaire Philochore (II fr. 45) rapporte que les autres *thesea* avaient été convertis par Thésée lui-même en *heraclea* ou sanctuaires de Héraclès Cette explication forcée montre bien que les faits

n'étaient pas d'accord avec la tradition. Ce qui n'est pas moins inexplicable, c'est que Clisthènes n'a pas admis Thésée au nombre des héros indigènes (ἐπιχώριοι Her. V, 66) de l'Attique, qu'il a donnés comme *éponymes* à ses dix tribus. Néanmoins la légende de Thésée renferme deux faits historiques : Thésée est représenté comme le héros fondateur d'Athènes (θησεύς = οἰκιστής); la légende lui attribue la réunion de tous les dêmes disséminés en Attique dans une seule cité, et c'est de cette συνοίκισις que date, en effet, l'importance de la ville d'Athènes (Thuc. II,15). Thésée est, en même temps, le héros libérateur d'Athènes, qui était en butte, comme les autres villes du littoral, aux déprédations des pirates crétois (voir plus haut, p. 191.) Ces deux faits paraissent, en effet, connexes. Les habitants de l'Attique auront été amenés à s'unir, afin d'opposer une résistance plus efficace aux pirates, et c'est Thésée qui personnifie cette réaction nationale contre la prépondérance de l'étranger. — Bien que récente, la légende de Thésée grandit rapidement. On lui fit honneur de toutes les institutions ioniennes. Les démagogues allèrent jusqu'à le représenter comme le fondateur de la démocratie d'Athènes, croyant donner à celle-ci plus de crédit en la fesant remonter au héros national, tandis que leurs adversaires, les esprits chagrins, qui n'avaient pas à se louer de ce régime, ne manquaient pas de dire : *C'est de Thésée que vient tout le mal.* (Theophr. Caract. 26) ».

§ IV. — Traditions éoliennes.

Traditions éoliennes. — Avant la migration dorienne, les Eoliens étaient répandus non seulement dans la Grèce du Nord, où on les trouve encore après, mais dans toutes les parties de la Grèce. Les *Minyens*, qui jouent un si grand rôle dans les traditions éoliennes, occupaient à la fois l'ancienne ville d'Orchomène dans la Grèce centrale (plus tard la Béotie) et le port de Iolcos dans la baie principale de la Thessalie. Ce sont eux qui organisèrent la fameuse *expédition des Argonautes*, dont Jason, un descendant d'Eolus, est le héros. Il s'agissait de rapporter en Grèce la *toison d'or* d'un bélier, qui avait autrefois franchi les mers, et dont la peau était conservée dans une contrée lointaine (Αἶα ?) sous la garde d'un dragon. Un vaisseau, l'*Argo* ou la *rapide* (ἀργός), fut construit dans ce but et monté par cinquante rameurs, les *Argonautes*, au nombre desquels on retrouve les noms les plus célèbres de l'âge héroïque, Hercule, Thésée, Méléagre, Castor, Pollux, Orphée, etc. Jason, avec eux, affronta tous les périls d'une navigation dangereuse. Il pénétra dans le Pont-Euxin et arriva enfin en Colchide, où il parvint à s'emparer de la fameuse toison, avec l'assistance de Médée, une magicienne, qu'il ramena avec lui en Grèce. Telle était la légende, déjà connue au temps d'Homère, chantée ensuite par Pindare (Pyth. IV), et retracée tout au long dans les *Argonautiques* d'un poète alexandrin, Apollonius de Rhodes. — Les anciens géographes, qui en parlent aussi, ont déjà essayé d'en donner une explication historique. D'après Strabon, il y avait dans un fleuve de la Colchide, le *Phasis*, des lavages d'or, dont les richesses étaient représentées par la toison d'or, et l'expédition des Argonautes n'eut d'autre but que de s'emparer de ces richesses.

Le fait historique qui a donné lieu à la légende des Argonautes est assez difficile à reconnaître. La puissance d'Orchomène, à cette époque

reculée, est suffisamment attestée par ses ruines, dont Pausanias et d'autres anciens parlent avec étonnement. Les Minyens, qui avaient leur siège dans cette ville, fesaient un commerce actif avec l'étranger et avaient des établissements maritimes à Iolcos, à Lemnos et dans d'autres îles de la mer Egée. A cette époque, les pirates étrangers, Crétois et Phéniciens, qui infestaient cette mer, entravaient le commerce des Grecs. Le fond de la légende est probablement une expédition entreprise par les Minyens pour résister ou pour mettre fin aux déprédations des pirates. Ce fait historique a été ensuite grossi par la tradition, à mesure que les relations des Grecs se sont étendues sur les bords de la Propontide et de la mer Noire et a donné naissance à cette navigation fabuleuse, qui touche à tous les ports et à toutes les côtes où les Grecs ont eu des établissements. — Une autre tradition éolienne a pour sujet la chute de Thèbes, chantée dans le cycle épique de la *Thébaïde*, ainsi que les destinées des descendants de Cadmus, en particulier d'Œdipe, dont les malheurs ont fourni un si grand aliment à la tragédie grecque. L'*élément historique* dans cette tradition, c'est le siège et la destruction de Thèbes, à la suite d'une expédition partie du Péloponèse; et, en effet, aux temps homériques, il n'existait plus de cette cité si célèbre dans la légende, que la ville basse, que le poète nomme *hypo-Thêbai*. — On a trouvé aussi un *élément symbolique* dans les infortunes d'Œdipe, expiant des crimes involontaires; il personnifierait les malheurs de sa nation, de la tribu éolienne, puissante autrefois, mais déchue et supplantée depuis par d'autres races.

§ V. — Traditions achéennes.

Les traditions achéennes. — La tribu dominante en Grèce avant l'arrivée des Doriens, était la tribu des Achéens. On les trouve dans la Thessalie, dont ils ont toujours conservé une partie, nommée la *Phtiotide ;* ils occupent toute la portion orientale du Péloponèse : Argos est le siège principal de leur puissance et de leurs traditions. C'est de là qu'est partie la plus grande expédition nationale de l'âge héroïque, celle des Grecs contre Troie. Cette guerre est assez connue par l'*Iliade* et l'*Odyssée ;* mais ces poèmes ne traitent que deux épisodes de cette lutte, l'un antérieur à la prise de Troie, l'autre postérieur à cet événement. Ces poèmes ne sont, en effet, qu'un fragment d'un cycle poétique beaucoup plus vaste dont les autres parties sont perdues.

La critique moderne a élevé des doutes contre la réalité historique de la guerre de Troie. Comme arguments, on fait valoir : 1° l'incertitude des Grecs eux-mêmes sur la situation géographique de l'ancienne ville de Troie; 2° le caractère romanesque du rapt d'Hélène, représenté comme la cause de cette guerre; 3° les détails de la guerre, le nombre des navires et des guerriers, les circonstances des combats racontés par un poète qui vivait quatre siècles plus tard et à une époque où l'écriture était encore dans l'enfance chez les Grecs. Les divers systèmes imaginés pour donner raison de cette légende peuvent se ramener à quatre principaux : 1° d'après les uns, la guerre de Troie est d'un bout à l'autre une fiction des poètes de l'Ionie; Homère lui-même n'a pas existé; mais les poèmes qui circulent son nom, sont l'œuvre collective d'une école de poètes, de plusieurs générations d'aèdes ou rapsodes ioniens. Homère est, en quelque sorte, une personnification de cette école : c'est la théorie du célèbre philologue, Fréd.-Aug. Wolf, dont les écrits ont produit une véritable révolution dans la critique historique (*Prolegomena ad Homerum*, 1794). — 2° D'autres n'ont voulu voir dans la guerre de Troie qu'une fable mythologique, et ils ont appuyé cette théorie sur les noms de quelques héros, qui rappellent des noms de divinités; ainsi à Sparte existait le culte d'un *Zeus agamemnon*; *Hélène* n'est qu'une forme dialectique de *Selênê, lune*; elle est tenue pour sœur des Dioscures. La ville

d'Hermine rendait un culte à Artémis *Iphigeneia;* etc. (Uschold, *Geschichte des trojanischen Krieges*. Stuttgart, 1836). — 3° Un autre philologue, *Gottfried Hermann*, interprète, de son côté, la guerre de Troie comme une longue allégorie, dont les personnages ne sont que des qualités personnifiées, en fesant remarquer que les noms propres des héros du poème sont presque toujours tirés de leurs qualités personnelles ou de leurs actions. — 4° Enfin il y a une dernière opinion, la plus raisonnable, qui admet dans la guerre de Troie un fond historique, sans nier que la légende et les poètes se soient plu à embellir cette histoire Telle est l'opinion de Niebuhr, qui ne doute « ni de l'existence historique d'un « royaume troyen, ni de sa destruction à la suite d'un choc violent entre « l'Asie et l'Europe» (*Vortraege*, I, p. 301). Cette expédition est un fait qui tient à d'autres faits qui, sans cela, demeureraient inexplicables. Elle se rattache d'un côté à l'expulsion des Pélopides de l'Asie-Mineure et de l'autre côté à la fondation en Asie-Mineure des premières colonies grecques. C'est l'ancienne Troïade qui reçut les plus anciennes de ces colonies. A la tête de cette colonisation, se trouvent des Pélopides; à la tête d'une colonie, Penthilos, un fils d'Oreste; à la tête d'autres colons, un neveu d'Oreste, Cométas. Ainsi les faits sont ici d'accord avec la tradition, d'ailleurs unanime chez les Grecs, et c'est renverser toute l'histoire que de contester le fond historique de la guerre de Troie.

TROISIÈME SECTION.

Sources et travaux modernes.

LITTERATURE : Outre les *histoires de la littérature grecque* en français par Schoell (1825), en anglais par Mure (1850), en allemand par Ottfried Muller (1841), par Bergk (1872), par Sittl (1884), consulter : Vossii, *De historicis graecis* (1623) ;— Niebuhr, *Vortraege ueber alte Geschichte* (passim) ; — Schaefer (A.), *Quellenkunde der griechischen Geschichte*. Leipzig, 1873-81. II parties. — Ulrici, *Die antike Historiographie*. Berlin, 1833.

§ I. — « DES PREMIERS DOCUMENTS HISTORIQUES » CHEZ LES GRECS.

Entre l'époque des traditions helléniques et l'apparition des premiers historiens de la Grèce, il y a une période de transition, qui embrasse près de sept siècles (1200 à 500 avant J.-C.). C'est la période qui a vu naître et se développer les Etats grecs, dont nous connaissons l'histoire par fragments; pour Sparte, c'est l'époque des institutions de Lycurgue et des guerres messéniennes; peur Athènes, c'est le commencement de ses révolutions politiques. En même temps se produit le grand mouvement colonial qui, de la Grèce, va se répandre sur toutes les plages de la Méditerranée.

Les lacunes que présente l'histoire grecque de cette période, proviennent de ce que les monuments qui nous en restent n'ont pas un caractère proprement historique.

A cette période, appartiennent la naissance et l'admirable floraison de la poésie grecque, depuis Homère jusqu'à Pindare. Ce n'est que beaucoup plus tard que la prose commence : ses premiers essais datent de l'époque persane (VIe siècle). Avant d'avoir une littérature écrite, les Grecs, en effet, ont eu une *littérature chantée*, et il n'y a pas d'autres sources littéraires en Grèce pour les cinq siècles antérieurs à Cyrus.

La poésie et la musique étaient inséparables chez les Grecs. C'est par des chants (ἀοιδή, *ode*) récités en public,

que la littérature grecque a commencé. Ce chant pouvait revêtir deux formes : ou il était récité par un seul, c'est la *monodie*; ou il était exécuté par plusieurs, c'est le chant chorique ou *chorodie*. De la monodie, sont sortis la *rapsodie épique* (Homère, Hésiode, poètes cycliques) ; — l'*élégie* (Tyrtée, Solon); — l'*iambe* (Archiloque); — la *mélodie* ou chant mélique (Alcée, Sappho). Au chant chorique appartiennent les *hymnes*, les *thrênes*, les *péans* ; — les *parthénies* (Alcman) ; — les *dithyrambes* (Arion) ; — les *odes triomphales* de Pindare. Enfin la *tragédie*, la *comédie* et les autres genres de poèmes dramatiques sont sortis du chœur, combiné avec des récitatifs individuels, qui rappellent l'ancienne monodie, en sorte qu'on peut considérer le théâtre des Grecs comme la synthèse de leur poésie; aussi cette dernière création appartient-elle à la période littéraire suivante, qui est déjà celle des prosateurs. En un mot, toutes les formes de la poésie en Grèce sont sorties du chant.

Il n'est pas douteux que, longtemps avant d'avoir des prosateurs, les Grecs connussent l'écriture, qu'ils n'ont fait d'ailleurs qu'emprunter aux Phéniciens. Ce qui est aussi certain, c'est que les chants des poètes étaient répandus dans le public, non pas sous la forme d'*écrits* ou de *livres*, mais uniquement par l'intermédiaire d'aèdes ou rapsodes ambulants, dont c'était la profession. Le seul point toujours obscur, c'est de savoir comment les plus étendus de ces poèmes, l'*Iliade* et l'*Odyssée*, se conservaient dans les écoles de chantre, si c'était par une transmission simplement orale, de bouche en bouche, ou si l'on se servait déjà du secours de l'écriture.

On n'en est pas moins en droit d'affirmer que l'Iliade et l'Odyssée sont les plus anciens monuments littéraires de la Grèce. Ce n'est pas qu'en passant par la bouche des récitateurs ambulants, ces poèmes aient échappé aux altérations, aux interpolations, aux remaniements inhérents à ce mode de publicité ; c'est précisément pour mettre fin à ces abus

que furent prises les mesures attribuées à Solon et à Pisistrate, à l'effet d'assurer l'intégrité et la conservation des textes homériques. Sans doute, ces mesures furent tardives, et l'on ne conteste pas que ces textes, dans leur état actuel, ne présentent des altérations et des interpolations dont il est difficile de préciser l'étendue. Mais on ne peut aller jusqu'à douter de l'antiquité et de l'authenticité des poèmes homériques, pris dans leur ensemble.

Quant à l'âge de ces poèmes, ils sont nécessairement plus récents que la colonisation de l'Ionie d'où ils sont sortis (à preuve, la langue du texte), et une tradition les fait plus anciens que Lycurgue : soit entre 1100 et 880 avant J.-C.

C'est une autre question que de savoir quelle est l'autorité des poèmes homériques comme source historique. La plupart des poètes grecs que nous possédons encore, ne se sont préoccupés que de ce qui était le passé pour eux, et il faut entendre par là les *mythes* ou légendes qu'ils ont recueillis et célébrés naïvement comme l'histoire de leurs ancêtres.

Mais s'ils ne nous ont rien conservé de l'histoire de leur propre temps, du moins ces poètes nous en ont dépeint avec non moins de naïveté les *mœurs*, et à ce titre ils peuvent être utilisés par l'historien ; ils lui permettent de constater l'état de l'ancienne société grecque, de tracer le tableau des coutumes en vigueur, des croyances religieuses, de leurs connaissances géographiques, du degré de leur civilisation, etc. Envisagés de cette façon, les poètes de cette époque doivent être classés parmi les matériaux historiques.

A côté de ces sources littéraires, il y a une seconde classe de matériaux pour cette époque, ce sont les documents écrits ou les *inscriptions*.

Dès que les Grecs ont connu l'écriture, ils s'en sont servis, non pas dans un intérêt littéraire, mais dans un intérêt pratique. Il s'agissait d'assurer avant tout la conservation des actes dont les effets devaient avoir une certaine durée, et qu'il importait soit de sauver de l'oubli, soit de mettre à

l'abri de falsification : tels sont les *contrats* tant particuliers que publics ou internationaux ; puis les *oracles*, dont on attendait encore l'accomplissement ; puis le *texte des lois* (depuis le VIIe siècle : Zaleucus, Charondas, Dracon) ; puis les *fastes des magistrats*, base de la chronologie officielle ; puis les *généalogies*, sur lesquelles étaient fondés les droits ou les prétentions des grandes familles ; et ce n'est qu'en dernier lieu qu'on s'est avisé d'assurer également par l'écriture la conservation des œuvres des poètes ou des doctrines des philosophes.

Toutefois les documents de cette classe, pour l'époque dont il s'agit, sont perdus, à quelques fragments près ; et d'ailleurs, au témoignage des anciens eux-mêmes, qui ont pu encore les utiliser, ces documents n'étaient pas aussi anciens chez les Grecs que chez les peuples de l'Orient ; ce qui s'explique par l'imperfection et la lenteur des procédés d'écriture, aussi longtemps qu'ils n'eurent d'autres matières pour écrire que des corps durs, l'airain, le marbre, le bois. L'introduction du *papyrus* égyptien en Grèce date du VIIe siècle. Quant au parchemin (διφθέραι), son usage semble avoir été restreint aux Grecs d'Asie (Her. V, 59).

Les plus anciennes inscriptions en grec d'une date connue, sont jusqu'ici celles des mercenaires grecs de Psammétique (I ou II), que l'on a retrouvées au fond de la Nubie sur la jambe d'un colosse, à l'entrée du temple d'Abu Simbel (Reproduites aux tome XII des *Denkmaeler aus Ægypten* etc. de Lepsius) ; elles remontent, en effet, à sept siècles avant notre ère.

Quant aux inscriptions attiques, sont considérées comme anciennes toutes celles qui sont antérieures à l'archontat d'Euclide (l'an 403 avant J.-C.). Il n'y en a guère dans le nombre qui remontent avec certitude jusqu'au VIe siècle.

Recueils : *Inscriptiones graecae antiquissimae praeter atticas*, ed. H. Roehl. Berlin, 1882. — *Inscriptiones atticae Euclidis A° vetustiores*, ed. A. Kirchhoff. Berlin, 1873.

Publications de l'Académie de Berlin, destinées à compléter le recueil

plus général, mais plus ancien de Boeckh, le *Corpus inscriptionum graecarum*. Berlin, 1825-56, 4 vol. Ce dernier recueil comprend toutes les inscriptions en grec jusqu'à la fin de l'empire romain, que l'on connaissait jusque-là. Le classement est géographique. La masse d'inscriptions nouvelles retrouvées en Attique depuis 1825 (date du vol. I), a nécessité une publication spéciale, le *Corpus inscriptionum atticarum*, dont le recueil cité ici forme le 1er volume.

§ II. — Les historiens anciens de la Grèce.

Les historiens grecs, considérés dans l'ordre des temps, peuvent se partager en quatre périodes, à savoir : les logographes ou précurseurs ; — les historiens de l'époque persane ; — les historiens de l'époque athénienne ; — les historiens de l'époque alexandrine.

1° L'époque des logographes.

La littérature écrite commence avec les **logographes** ; ce sont les premiers auteurs qui ont recueilli par écrit tout ce qui leur paraissait mériter d'être transmis à la postérité ; de là le caractère varié de leurs ouvrages, où s'entremêlent la géographie, la mythologie, des généalogies, autant que l'histoire proprement dite.

La question qui les préoccupait surtout, c'était la *question des origines* ; les origines du *monde*, des *dieux*, des *peuples*, des *villes*, des *institutions*, etc. La solution de ces questions, ils la cherchaient dans les traditions orales, dans les mythes ou légendes, qu'ils ont recueillis sans critique, ou dont ils n'ont donné que des interprétations puériles ou forcées.

Ces logographes apparaissent d'abord en Ionie, et sont contemporains de l'époque persane, depuis Cyrus jusqu'à Artaxerxès. On citait comme le plus ancien tantôt Cadmus de Milet, tantôt Phérécide de Scyros (au VIe siècle). Mais on ne sait rien des *Origines de l'Ionie*, que l'on attribuait au premier, et l'*Origine des dieux* du second est étrangère à l'histoire. Viennent ensuite Hécatée de Milet, contemporain de Darius (vers 520), auteur d'une *géographie* et de *généalogies* ; — Denys de Milet, auteur de *Persica* ; — Charon de Lampsaque, contemporain des guerres persanes, le plus ancien des *chronographes* ; — Xanthos, un lydien, qui écrivit en grec ses *Lydiaca*.

Les derniers logographes, ceux qui sont contemporains d'Hérodote, *Damaste*, *Xénomède*, *Antiochus* de Syracuse,

etc. sont peu connus, sauf Hellanicus de Lesbos, écrivain plus fécond qu'exact, au témoignage de Thucydide (I, 97) : il écrivit des *Troïca;* — *Persica;* — *Æolica;* — *Attica*, etc.

Tous les ouvrages de cette classe sont perdus ; et leurs auteurs ne méritent d'être cités qu'à titre de précurseurs des historiens.

Les fragments de ces logographes ont été recueillis dans les éditions suivantes :

Historicorum Graecorum antiquissimorum fragmenta. Ed. Creuzer. Heidelberg, 1806.

Comprend : Hécatée ; — Charon ; — Xanthos.

Fragmenta historicorum Graecorum. Ed. Mueller (avec traduction latine) vol. I (cité p. 138).

2° L'époque des guerres persanes.

Avec **Hérodote** commence l'époque des grands historiens de l'antiquité. Il était originaire de la Grèce asiatique, comme les logographes, ses précurseurs. Il vécut dans le cours du ve siècle, entre 484 et 408. Comme historien, il est donc contemporain des guerres persanes, dont il a pu connaître et interroger les acteurs et les témoins encore survivants. Il entreprit d'écrire *l'Histoire des Grecs et des* Barbares depuis Gygès.

Son ouvrage est divisé aujourd'hui en neuf livres (ou Muses), qui comprennent :

Livre I. *première partie* (c. 1-92), l'histoire des Grecs et des Lydiens depuis Gygès jusqu'à la chute de Crésus (702-546) ;

— *deuxième partie* (c. 93-214), l'histoire des Grecs et des Perses sous Cyrus, depuis la domination de Cyrus en Asie-Mineure jusqu'à sa mort (546-529) ;

Livres II et III : le règne de Cambyse, et l'interrègne entre sa mort et l'avènement de Darius (529-520) ;

Livres IV et V : le règne de Darius (520-486) ;

Livres VI-IX : le règne de Xerxès jusqu'à la prise de Sestos par les Grecs (486-479).

Telle est la trame générale de l'ouvrage. Dans ce cadre, l'auteur a intercalé un grand nombre d'épisodes rétrospectifs, les uns concernant l'histoire ancienne de l'Orient (voir plus haut, p. 139), les autres concernant la Grèce, d'abord les *Grecs d'Europe*, à savoir *les Athéniens depuis Pisistrate* (I, c. 56-64) ; *les Spartiates depuis Lycurgue* c. 65-68) ; — ensuite les *Grecs d'Asie* (I, c. 142-151) ; — concernant la version égyptienne de *la Guerre de Troie* (II, c. 113-120) ; — concernant l'*histoire de Samos depuis Polycrate* (III, c. 39-60 ; et 139-149), et d'autres moindres épisodes.

Ce qu'Hérodote raconte, il l'a vu (*autopsie*) ou entendu (*historie*). Il manque de critique dans ses recherches, de méthode dans son plan ; mais il rachète ces défauts par le charme de la narration. On l'a appelé l'Homère de l'histoire, un Homère en prose.

Éditions, — commentaires, — critiques, cités p. 139.

Hérodote n'a pas eu de continuateur immédiat. Aussi y a-t-il, dans l'historiographie grecque, une lacune de 50 ans environ entre la fin d'Hérodote et le commencement de Thucydide, entre la prise de Sestos et la guerre du Péloponèse. Mais Hérodote a trouvé un contradicteur dans **Ctésias**, un médecin grec de Cnide, qui fut médecin d'Artaxerxès II ; rentré dans son pays en 484, il s'appliqua à l'histoire. Ctésias, étant à la cour de Suze, avait eu l'occasion de consulter les archives persanes. Il prétend en avoir tiré ses *Persica*, qui retraçaient l'histoire de l'Asie et des Perses depuis Ninos jusqu'à l'année 398. Dans l'histoire ancienne de l'Orient, son autorité, déjà très contestée, a été définitivement renversée par les découvertes assyriennes. Mais, pour l'époque des guerres persanes, il doit être considéré comme un historien contemporain au même titre qu'Hérodote. Malheureusement son ouvrage est perdu. Il

n'en reste que de maigres *extraits* dans la *Bibliothèque* de Photius.

ÉDITIONS : *Ctesiae fragmenta* a C. Müller. Paris, 1858. (Appendice à l'édition Didot d'*Hérodote*).

L'époque des guerres persanes est également comprise dans les *Histoires universelles* écrites par des auteurs de seconde main, par *Ephore* de Cume (IVe siècle), Timée (IIIe siècle), qui sont perdus aussi, et par *Diodore* de Sicile, dont nous possédons encore cette portion de l'histoire : ce sont les LIVRES XI et XII c. 1-4, qui comprennent la dernière période de la guerre, entre l'invasion de Xerxès et la mort de Cimon (480-449). Depuis 478, où finit l'ouvrage d'Hérodote, Diodore est notre autorité principale.

ÉDITIONS : Voir p. 215.

Dans la classe des auteurs de seconde main pour cette période, il faut citer enfin trois *vies* de Plutarque : *Aristide ;* — *Thémistocle ;* — *Cimon*. Sur cet auteur de l'époque romaine, voyez plus loin, p. 216).

3° L'époque athénienne.

L'époque athénienne, qui s'étend des guerres persanes jusqu'à la fondation d'Alexandrie, est l'époque la plus brillante de la littérature grecque.

Nous ne possédons plus que deux historiens de cette époque, Thucydide et son continuateur Xénophon.

Thucydide est le maître et le modèle des historiens politiques. Athénien de naissance, il appartient à la seconde moitié du Ve siècle. Né en 471, il ne vivait plus en 396. Il prit part, comme général, à la guerre du Péloponèse, dont il nous a laissé l'histoire.

Son ouvrage, divisé en huit livres, comprend :

LIVRE I : introduction, qui retrace les antécédents de la guerre en partant des guerres persanes (479-432) ;

LIVRES II-V : la première partie de la guerre jusqu'aux suites de la paix de Nicias (432-416) ;

Livres VI-VIII : la seconde partie de la guerre, depuis l'expédition de Sicile jusqu'au siège d'Abydos (416-411).

L'ouvrage, qui s'arrête brusquement à la 21e année de la guerre, est donc inachevé.

Ce qui le distingue, c'est la critique dans les recherches ; la méthode dans le plan, qui suit l'ordre chronologique, sauf les épisodes ; enfin un style brusque, sans prétention, mais parfois embarrassé et obscur. Les discours qu'il prête à ses personnages sont moins vrais que vraisemblables, comme il le reconnaît lui-même. Toutefois il s'est gardé de l'abus qu'on a fait des harangues après lui. Son ouvrage reste le chef d'œuvre du genre. On l'a appelé une grande et sublime tragédie historique.

Editions : *Thucydidis de bello Peloponesiaco libri VIII.* Cura Poppo. Leipsig, 1821, 4 parties. — *Thucydidis historia*, ed. Haase (avec traduction latine). Paris, 1840 (Didot).

Commentaires : en latin, les *Commentarii* de Poppo (Pars III de son édition), 4 vol. ; — en allemand, *Thucydides erklaert von J. Classen.* Berlin, 1873, 8 vol. (collection Weidmann) ; — en français, (livres I et II) par A Croiset. Paris, 1886. (Editions savantes Hachette).

Critique : Roscher, *Leben* (etc.) *des Thukydides.* Göttingue, 1842. — Classen, *Einleitung* au commentaire cité. — Müller-Strübing, *Thukydideische Forschungen.* Vienne, 1881 (ainsi que, du même auteur, *Aristophanes und die historische Kritik.* Leipsig, 1873) ; les attaques de ce dernier contre l'autorité de Thucydide ne sont pas demeurées sans réponse ; voir les *Vorbemerkungen* de Classen, au 5e vol. (édition de 1882).

Xénophon, le continuateur de Thucydide, Athénien comme lui, était né avant la guerre du Péloponèse et mourut après 359. Comme Thucydide, il avait pris part aux événements de son temps, en particulier à la fameuse *retraite des dix-mille.* On lui doit un grand nombre d'écrits historiques et didactiques ; dans ces derniers, il s'occupe surtout de Socrate, dont il fut le disciple dans sa jeunesse.

Ses *Helléniques* sont la continuation de Thucydide. Son *Anabase* s'y rattache comme un épisode.

Livres I-II des *Helléniques* : suite et fin de la guerre du

Péloponèse, depuis l'année où s'arrête Thucydide (410-403) : ce supplément de Thucydide formait peut-être un ouvrage séparé à l'origine ;

Livres III-VII : continuant l'histoire grecque depuis l'expédition des dix-mille jusqu'à la bataille de Mantinée (400-362).

Entre ces deux parties des *Helléniques*, doit se placer l'*Anabase*, qui peut également se diviser en deux parties :

Livre I : contient l'histoire de l'expédition de Cyrus le Jeune contre son frère jusqu'à sa mort (l'an 401) ; c'est l'*Anabase* proprement dite ;

Livres II-VII : comprend la retraite ou κατάβασις des Grecs (de 401 à 400).

Xénophon est inférieur à Thucydide, dont il n'a pas le génie politique, ni la haute impartialité. Il ne cache pas ses préférences pour les hommes d'Etat de Sparte. Il ne l'emporte que par la simplicité et la clarté de l'exposition.

Editions : les *Xenophontis scripta*, ed. L. Dindorf (avec traduction latine). Paris, 1853 (collection Didot). — *Xenophontis hellenica*, emend. Cobet. Amsterdam, 1862. — *Xenophontis expeditio Cyri*. emend. Cobet. Leide, 1859, *Œuvres complètes de Xénophon*, par Gail. Paris, 1814, 7 vol. — *Xenophontis quae exstant*, ed. Schneider. Leipsig, 1815, 6 vol.

Commentaires : en allemand, par Rehdantz et Breitenbach. Berlin, 1874 (collection Weidmann). — Koch, *Der Zug der zehntausend. geographisch erläutert*. Leipsig, 1850. — en français, dans l'édition de Gail; Robiou, *Itinéraire des dix-milles*, Paris, 1873.— en latin, par Kuehner. Leipsig, 1852.

Critique : Niebuhr, *Ueber Xenophon's Hellenica*, 1826 (Kleine Schriften). — Nitsche, *Abfassung von Xen. Hellenica*. Berlin, 1871.

Les autres continuateurs de Thucydide sont perdus : Cratippe (du IVe siècle), et surtout Théopompe de Chios (de 380 à 300 ?), un disciple de l'orateur Isocrate, dont les *Hellenica*, en 12 livres, s'étendaient de 410 à 394, et les *Philippica*, en 58 livres, de 357 à 333. Il a fourni le

modèle et le titre aux *Historiae philippicae* de Trogue Pompée, dont il nous reste l'abrégé de Justin. Sont également perdus, les *Hellenica* de Callisthènes (de 388 à 357) ; — de Céphisodore (de 357 à 346) ; — de Diylle (de 357 à 297) ; — des Béotiens Dionysodore et Anaxis (jusqu'en 360), etc.

A la fin de l'époque athénienne, appartient la première *histoire générale* de la Grèce, celle d'Ephore de Cyme, dont la perte est des plus regrettables. Ses *Histoires*, en 30 livres, s'étendaient du retour des Héraclides au siège de Périnthe (l'an 340). Disciple d'Isocrate, comme Théopompe, il survécut à Philippe de Macédoine, en sorte qu'il était auteur de première main pour tous les événements du IVe siècle, particulièrement depuis la bataille de Mantinée où s'arrête Xénophon.

Pour cette période comprise entre cette bataille et celle de Chéronée, nous en sommes réduits aux auteurs de seconde main : le *XVIe livre* de Diodore, et les biographies d'*Artaxerxès*, *Agésilas*, *Pélopidas*, par Plutarque.

De l'époque athénienne, datent aussi les premières *histoires de la Sicile*.

Le plus ancien, *Antiochus* de Syracuse, contemporain d'Hérodote, rentre dans la classe des logographes.

Philistos de Syracuse, qui prit Thucydide pour modèle, sans l'égaler, et mourut en 357, laissa deux ouvrages : des *Sikelia*, depuis les origines jusqu'en 406 ; — une *histoire de Denys*, de 405 à 363 ; — qui fut continuée par *Athanis*.

Tous ces ouvrages sont perdus, en sorte que, pour l'histoire de la Sicile aussi, nous devons nous rapporter aux livres conservés de Diodore, *XI-XVI* (de 480 à 340) ; et aux biographies de *Dion* et *Timoléon* par Plutarque.

4° L'époque alexandrine.

Avec les conquêtes d'Alexandre et des Macédoniens en Orient, l'horizon historique des Grecs s'étend; en même

temps commence l'érudition, la πολυμαθεία, à laquelle Aristote a donné l'impulsion, et qui a pour foyer principal Alexandrie, sous les Ptolémées et pendant toute la période romaine. Mais, d'autre part, l'art historique entre dans une période de décadence : chez les uns, domine la rhétorique, l'abus des harangues, des digressions, des réflexions personnelles. Chez les autres, qui s'appliquent à l'érudition, la critique fait défaut ; ils acceptent comme de l'histoire les fables de la tradition ou les inventions des anciens poètes, ou ils leur donnent des interprétations trop souvent forcées ou puériles.

Sous ce rapport, on doit regretter la perte des historiens d'Alexandre le Grand, qui ouvrent cette période, et qui furent contemporains de ce prince. S'il y eut dans le nombre des rhéteurs, comme *Anaximène*, des conteurs d'anecdotes, comme *Clitarque*, on ne peut contester aux généraux *Aristobule* et *Ptolémée I* l'autorité d'hommes de guerre, ayant appris leur métier à l'école d'Alexandre. A défaut de ces historiens contemporains, nous devons nous en rapporter à des auteurs de seconde main, qui sont, outre Diodore et Plutarque, *Arrien* (du IIe siècle), qui écrivit en grec, et *Quinte-Curce* (du Ier siècle), dont l'ouvrage est en latin.

L'*Anabase d'Alexandre* en 7 livres (326-323 avant J.-C.) par **Arrien** est la meilleure histoire des expéditions de ce prince; elle est travaillée sur les ouvrages de Ptolémée et d'Aristobule.

Textes : *Arriani expeditio Alexandri*, ed. Krüger. Berlin, 1835 (vol. I). — *Arriani opera historica*, ed. Dübner (avec traduction latine). Paris, 1846 (collection Didot).

Scriptores rerum Alexandri M. fragmenta collegit C. Müller (appendice à l'Arrien de Didot).

Commentaires : en latin dans l'édition de Krüger (vol. II) ; — en allemand, *Arrians anabasis erklaert* von Sintenis. Berlin, 1860 (collection Weidmann).

Critique : Ste-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre le Gr.* Paris, 1804.— Schoene, *De Arriani et Plutarchi fontibus*. Leipsig, 1870.

L'histoire générale, déja abordée par Ephore de Cyme (p. 212), a été traitée avec plus d'ampleur encore à l'époque alexandrine.

Timée, de Tauroménium en Sicile (au IIIe siècle), est auteur d'une *Histoire générale* (κοιναὶ ἱστορίαι), en plus de 40 livres, qui comprenait la Sicile, l'Italie et la Grèce depuis les origines jusqu'en 265 avant J.-C. — Il fut continué par *Polybe* (du IIe siècle), dont les *Historiae*, en 40 livres, s'étendent de 264 à 144. Polybe eut pour continuateur *Posidonius* (dernier siècle avant J.-C.), qui devait aller jusqu'en 86 avant J.-C. (minimum).

De ces auteurs, le seul qui nous soit parvenu, **Polybe**, est un des grands historiens de l'antiquité. Né en 210, à Mégalopolis, fils du stratége achéen Lycortas, il prit part aux guerres et aux négociations de son temps. Il séjourna à Rome, visita les provinces romaines d'Occident, consulta les archives, et avec les matériaux recueillis ainsi, il composa son grand ouvrage historique, dont nous possédons les parties suivantes :

Livres I-II : introduction, qui reprend l'histoire en 265 (fin de Timée) et la conduit jusqu'à la deuxième guerre punique, en 221 ;

Livres II-V : l'histoire générale de 221 à 216 ;

Livres VI-XV (en extraits) continuent l'histoire générale de 216 à 202 ;

Livres XVI-XL (de 201 à 144) sont perdus, sauf de minces fragments.

L'ouvrage de Polybe est une histoire raisonnée ou *pragmatique* : il joint, à de vastes connaissances, un bon jugement, une intelligence pénétrante, pas de rhétorique, mais trop de réflexions.

Textes : *Polybii historiarum quidquid superest*, (avec traduction latine) ed. Schweighaüser. Leipsig, 1789, 8 vol. — *Polybii historiae*, rec. L. Dindorf. Leipsig, 1866, 4 vol. — *Polybii historiarum reliquiae*, ed. Duebner (avec traduction latine). Paris, 1859 (collection Didot).

Critique : Nitsch (K. W.), *Polybius*. Kiel, 1842. — Valeton, *De Polybii fontibus et auctoritate*. Utrecht, 1879. — Fustel de Coulanges, *Polybe ou la Grèce conquise par les Romains*. Amiens, 1858.

A l'époque romaine, apparaissent les premières tentatives d'*Histoire universelle*, l'une par *Nicolas* de Damas (dernier siècle avant J.-C.), en 144 livres, qui sont perdus; — l'autre par le Sicilien **Diodore** (même époque), dont nous possédons quelques parties, à savoir :

Livres I-VI : les premiers temps avant la prise de Troie, à savoir l'histoire des peuples étrangers (I-III), celle des peuples helléniques (IV-VI). Le dernier de ces livres est perdu ;

Livres VII-X (de 1183 à 480) sont perdus ;

Livres XI-XX : l'histoire tant de l'Orient que de l'Occident de 480 à 301.

Livres XXI-XL (de 300 à 61 avant J.-C.) sont également perdus.

Diodore est un historien de seconde main, il a compilé tous les historiens qui l'ont précédé ; mais, la plupart de ceux-ci ayant péri, Diodore est devenu une de nos principales sources pour l'histoire de l'antiquité. C'est là son mérite le plus saillant. Car il ne brille ni par la profondeur des idées, ni par le charme de la forme.

Editions : *Diodori S. bibliotheca historica*, ed. Wesseling. Amsterdam, 1746, 2 vol. fol. (avec traduction latine).

Diodori Bibliothecae hist. quae supersunt, ex rec. C. Muller (avec traduction latine). Paris, 1842, 2 vol. (collection Didot).

Diodori Bibliotheca hist. ed. Bekker. Leipsig, 1853, 4 vol.

Commentaires : en latin dans l'édition de Wesseling.

Critique : (outre les auteurs cités p. 140), Volquardsen, *Quellen der Geschichte bei Diodor* BB. xi-xvi. Kiel, 1868. — Unger, *Quellen Diodor's fuer die Diadochengeschichte*. Munich (Académie), 1878.

A côté de ces histoires générales, l'époque alexandrine

produisit de nombreux ouvrages spéciaux, qui peuvent se ramener à trois classes : les *biographes* ; — les *géographes* ; — les *chronographes*.

Les plus anciennes *collections de biographies* (περὶ βίων) datent de cette époque : c'est un genre qui a été créé par les polygraphes de l'école d'Aristote. A ce genre appartenait peut-être un traité d'Aristote lui-même (περὶ ποιητῶν), en tout cas les ouvrages, perdus aussi, de ses disciples immédiats, Théophraste, Aristoxène de Tarente, Cléarque, Phanias. Ces biographes se sont appliqués de préférence à recueillir des renseignements sur les hommes célèbres, qui ne figurent point dans les histoires générales, tels que les *poètes*, les *philosophes*, les *écrivains* de tout genre, et c'est à eux que nous devons tout ce que nous savons de l'histoire de la littérature et de la philosophie des anciens ; c'est dans ces auteurs qu'ont puisé les biographes de l'époque romaine (*Vies des philosophes*, par Diogène Laerte, *des sophistes*, par Philostrate) et les scholiastes ainsi que les lexicographes de l'époque byzantine (ces derniers, recueillis par Westermann : Βιόγραφοι. Brunswick, 1845).

Ici nous n'avons à envisager que les biographies qui peuvent servir à l'histoire grecque proprement dite. Deux collections rentrent dans cette classe, toutes deux d'ailleurs par des auteurs de seconde main, l'un latin, Cornelius Nepos (du dernier siècle avant J.-C.), l'autre grec, Plutarque (du Ier siècle après J.-C.). Polygraphes l'un et l'autre, ils ont traité à la fois la biographie des Grecs et des Romains, mais avec un succès inégal. Nepos est un simple abréviateur, où il y a peu à puiser, pour l'histoire grecque du moins. Tout autre est l'importance de Plutarque.

Plutarque est, en effet, après Homère, l'auteur le plus populaire de toute la littérature grecque. Bien qu'il ait abordé les genres les plus divers dans les ouvrages réunis sous le titre de *Moralia*, c'est à ses *Vies parallèles* qu'il doit cette popularité. Elles sont appelées ainsi parce que chaque livre est formé de deux biographies, la première d'une

célébrité grecque, la seconde d'une célébrité romaine, entre lesquelles l'auteur établit, pour finir, une comparaison.

Ces célébrités grecques, qu'il faut citer ici, appartiennent à toutes les époques de l'histoire, à savoir :

1° à l'époque légendaire : *Thésée ;*

2° à l'époque de transition : *Lycurgue*, *Solon ;*

3° à l'époque persane : *Thémistocle*, *Aristide*, *Cimon ;*

4° à l'époque athénienne : *Périclès*, *Nicias*, *Alcibiade*, *Démosthène*, *Phocion* (d'Athènes) ; — *Lysandre*, *Agésilas* (de Sparte) ; — *Pélopidas* (de Thèbes) ; — *Dion*, *Timoléon* (de l'histoire de Sicile) ;

5° à l'époque macédonienne : *Alexandre le Grand*, *Eumène*, *Démétrius*, *Pyrrhus*, *Agis et Cléomènes*, *Philopoemen*.

Pour écrire ses ouvrages, Plutarque a recueilli toute l'érudition de l'antiquité ; il cite plus de 250 auteurs, dont environ 80 historiens, la plupart perdus. Mais il n'a pas plus de critique que les autres, comme le montre l'assurance avec laquelle il raconte la vie d'un personnage aussi fabuleux que Thésée. Son but est avant tout moral ; il cherche dans les vertus de ses grands hommes ou dans leurs vices une leçon pour ses contemporains. De là les réflexions qu'il mêle aux anecdotes et qui contribuent au charme de ses écrits.

Textes : *Plutarchi vitae* ed. Dübner (avec traduction latine). Paris, 1855, 2 vol. (collection Didot). — *Plutarchi vitae* ed. I. Bekker. Leipsig, 1855, 5 vol. (collection Bern. Tauchnitz).

Commentaires : en allemand de Sintenis, Hercher, Fuhr (collection Weidmann).

Critique : Heeren, *De fontibus vitarum Plutarchi*. Goettingue, 1820 ; — Haug, *Die Quellen Plutarch's in den Lebensbeschreibungen der Griechen*. Tubingue, 1854 ; — ainsi que les monographies de Flügel (*Lycurgue*) 1871 ; Borhen (*Solon*) 1870 ; Meyer (*Thémistocle et Aristide*) 1884 ; Ruehl (*Cimon*) 1867 ; Sauppe (*Périclès*) 1867 ; Fricke (*Nicias et Alcibiade*) 1867 ; Schoene (*Alexandre*) 1870 ; Schubert (*Eumène*, *Demetrius*, *Pyrrhus*) 1878 ; Wetzel (*Pyrrhus*) 1878 ; etc.

La Grèce a eu aussi ses chroniqueurs, connus sous le nom de *horographes*, dont les ouvrages sont intitulés ὧροι = *anni*, *annales*. Ils sont surtout précieux pour l'histoire particulière des villes et des Etats. Ainsi la ville de Lampsaque trouva son chroniqueur déjà dans *Charon* (p. 206) ; Samos dans *Duris* (IIIe siècle) ; Cyzique dans *Néanthe* (IIe siècle), etc. Athènes, de son côté, eut ses atthidographes, dont *Philochore* († 261) est le plus important. De toute cette littérature spéciale, il ne nous est parvenu qu'une courte *Chronique de Paros*, s'étendant de Cécrops à l'archonte athénien Diognète (1572-264 avant J.-C) : c'était une de ces chronographies en forme d'inscriptions, qui, au témoignage de Polybe (V, 33), se fixaient aux murailles à l'usage du public. Un hasard nous a conservé la pierre originale, qui a été reproduite, entre autres, dans le *Corpus inscriptionum Graec.* de Boeckh, (t. II, n° 2374).

Quant aux travaux d'ensemble des chronologistes alexandrins, depuis Eratosthènes, ils ont été signalés plus haut (p. 142).

Il a été déjà question des géographes alexandrins (p. 141). Mais il nous reste à signaler, sur la topographie spéciale de la Grèce, un ouvrage précieux aussi pour l'histoire : c'est l'*Itinéraire de la Grèce*, par Pausanias (IIe siècle) en dix livres, comprenant : *Attique*; — *Corinthe*; — *Laconie*; *Messénie*; — *Elide* (en 2 livres); — *Achaïe*; — *Arcadie*; — *Béotie*; — *Phocide*.

Non moins utiles à l'histoire sont les auteurs d'extraits, Elien (*Historiae variae*), Athénée (*Deipnosophistae*), auxquels nous devons les fragments conservés de bon nombre d'historiens perdus. Ces fragments ont été recueillis, classés et republiés, avec tous les autres, dans les collections soit spéciales soit générales des *Fragmenta historicorum graecorum*, où il est plus commode de les consulter aujourd'hui.

§ III. -- Les travaux modernes.

Litterature : Hertzberg, *Griechenland.* 1862 (dans l'*Encyclopédie* de Ersch et Gruber), excellent résumé de toutes les recherches et les controverses modernes, avec indication très exacte de la littérature.

1° En Allemagne.

En matière d'histoire ancienne une nouvelle école a surgi en Allemagne avec Frédéric-Auguste Wolf († 1806), école dont les travaux critiques ont complètement démoli les histoires de la Grèce en vogue jusque-là. Le chef de cette école a ouvert la voie par ses enseignements plus encore que par ses écrits (sur *Homère*, p. 199). Des travaux de ses disciples, qui ont abordé toutes les branches des antiquités, nous ne citons que ceux qui ont pour objet l'histoire proprement dite.

On a déjà signalé les *Histoires générales* de l'antiquité par Heeren, par Niebuhr, par Duncker (p. 161).

Les meilleures histoires spéciales de la Grèce sont :

Müller (Ottfried), *Geschichten Hellenischer Stämme und Städte* : I *Orchomenos und die Minyer.* — I *Die Dorier.* (2e édition). Breslau, 1844.

Ce ne sont que des fragments d'une histoire des Etats grecs, qui a été interrompue par la mort prématurée de l'auteur, mort à 43 ans en Grèce (1840). Il se distingue par la profondeur de ses recherches, par la hardiesse de sa critique; mais il abuse de la théorie des races en histoire. Avec indications des sources.

Curtius (Ernst), *Griechische Geschichte.* Berlin, 1860. 3 vol. (plusieurs éditions et traductions).

Disciple du précédent, l'auteur a repris l'œuvre de son maître dans un cadre plus restreint : c'est un exposé brillant, destiné surtout au grand public. Sans indications des sources.

Busolt, *Griechische Geschichte.* Vol. I. *Bis zu den Perserkriegen.* Gotha, 1885.

D'une forme plus scientifique que le précédent, cet ouvrage, quand il sera achevé, sera surtout utile par l'indication soignée qu'on y trouve des sources et des monographies modernes.

Holm, *Griechische Geschichte*. Berlin, 1886. Vol. I (jusque 500 avant J.-C.).

Cet ouvrage, dont il n'a paru qu'un vol., s'annonce comme devant réunir les avantages des deux précédents, la forme littéraire de Curtius et l'*apparat* scientifique de Busolt.

L'école allemande a produit aussi les meilleurs travaux sur l'histoire de l'époque macédonienne.

Ce sont :

Droysen, *Geschichte Alexander's des Grossen*. Berlin, 1833. — *Geschichte des Hellenismus*; I *Die Diadochen*; — II *Die Epigonen*. Hambourg. 1843, 2 vol. (plusieurs éditions et traductions).

Flathe, *Geschichte Macedoniens und der Reiche von Maced. Koenigen*, etc. Leipsig, 1852, 2 vol.

2° En Angleterre :

L'histoire de la Grèce a été étudiée de tout temps avec faveur en Angleterre, en particulier l'histoire politique de ses libres institutions, qui y ont trouvé tour à tour des partisans ou des détracteurs : c'est ainsi qu'elles ont été prônées par l'historien whig, Gillies (1784), jugées sévèrement par le tory Mitford (1790), de nouveau réhabilitées par le whig Grote. Ce dernier fait époque dans la science, par son attitude nouvelle et indépendante vis à vis de l'école allemande, dont il a d'ailleurs utilisé les grands travaux. Ces derniers ont été mis également à profit par Thirwall, qui a sa place parmi les bons auteurs modernes.

Thirwall, *History of Greece*. Londres, 1835-38, 8 vol.

Grote, *A history of Greece*. Londres, 1846-56, 12 vol. (plusieurs éditions et traductions).

C'est une histoire critique. De ce point de vue, l'auteur l'a partagée en deux sections : I, *Legendary Greece*; — II, *Historical Greece*. Dans la première, l'auteur accepte de l'école allemande les résultats négatifs seulement; mais il ne combat pas moins les hypothèses que les Allemands ont essayé de substituer à la légende. — Dans la seconde partie, l'auteur, appliquant sa critique rigoureuse aux historiens anciens, a introduit une foule de solutions nouvelles dans le détail de l'histoire. Mais en même temps il laisse percer ses préférences politiques, en particulier en essayant de réhabiliter la démagogie athénienne.

Grote a trouvé de nombreux contradicteurs, dans le nombre : Clinton (cité p. 184), Gladstone (*Homeric age*, 1858) en Angleterre; Schoemann en Allemagne (*Verfassungsgeschichte Athen's nach Grote*. 1854).

3° En France :

Pour l'histoire grecque, la France a produit plus de bonnes monographies que de grands travaux d'ensemble. A citer :

Duruy, *Histoire des Grecs depuis les temps les plus reculés jusqu'à la mort d'Alexandre*. Paris, 1851, 2 vol. (plusieurs éditions).

CONFÉRENCES

SUR

L'HISTOIRE ROMAINE.

PREMIÈRE SECTION.

Géographie et chronologie.

§ I. — La géographie ancienne de l'Occident.

Littérature : outre les ouvrages cités p. 167, Niebuhr, *Vortraege ueber alte Länder und Voelkerkunde* (publication posthume). Berlin, 1851. — Müller (Ottfried) *Die Etrusker*. Breslau, 1829, 2 vol. — Darbois de Jubainville, *les premiers habitants de l'Europe*. Paris, 1877. — Pour la topographie romaine, Platner, *Beschreibung der stadt Rom*. Stuttgart, 1829-42, 6 vol.

L'Occident n'a commencé à être connu des géographes anciens qu'avec l'époque romaine. Déjà sans doute, les Phéniciens avaient exploré le bassin occidental de la Méditerranée, où ils avaient des établissements. Les premiers, ils franchirent les colonnes d'Hercule, fondèrent Gadès sur l'Atlantique et nouèrent de là des relations avec les îles qu'ils appelèrent *Cassitérides* à cause de l'étain (κασσίτερος), qu'ils allaient y chercher, îles que l'on a identifiées avec les côtes britanniques. Enfin le commerce qu'ils fesaient de l'ambre jaune *(electron)*, a fait penser qu'ils avaient déjà des relations avec les côtes de la Baltique, d'où provient cette substance, si estimée des anciens.

Après les Phéniciens, les Grecs aussi ont visité de loin en loin les contrées occidentales, qui étaient pour eux les *Hespérides* (contrées du soir, *vesper*). Ils eurent des colonies en Gaule (Marseille) et en Espagne (Saguntе). Au IVe siècle, un Grec de Marseille, Pythéas, explora les côtes de l'Atlantique et recueillit les premiers renseignements sur quelques peuples germains, les Teutons et les Goths, qu'il rencontra dans le voisinage de la Baltique. Enfin il découvrit l'île de Thulé, qui passait pour l'extrémité de la terre *(ultima Thule)*, et que les modernes ont identifiée soit avec l'Islande soit avec le nord de la Norwège.

Mais ces explorations des Grecs et des Phéniciens ne firent qu'effleurer le littoral. Il était réservé aux Romains de pénétrer dans l'intérieur du continent, et de conquérir la plus grande partie de l'Europe occidentale, qu'ils ont organisée en provinces.

Division géographique de l'Occident.

La géographie de l'Occident romain comprend les contrées suivantes :

1° l'**Italie**, nom qui a désigné d'abord le territoire du petit peuple des *Itales* (en Calabre) ; puis la péninsule entière moins la Cisalpine, enfin avec celle-ci ; sur la topographie, voir Cluverius, *Italia antiqua*. 1624 ;

2° les **îles, Corse, Sardaigne, Sicile**, qui géographiquement se rattachent à l'Italie, mais politiquement en demeurèrent toujours séparées ; Cluverius, *Sicilia*, *Sardinia et Corsica*, 1624 ;

3° l'**Espagne romaine**, qui comprenait la péninsule entière, connue des Grecs sous le nom d'*Hespérie* ou d'*Ibérie* ;

4° la **Gaule romaine**, appelée aussi *transalpine* (par opposition à la Cisalpine), et qui comprenait le continent européen entre l'Atlantique et le Rhin ; à consulter : Val-

kenaer, *La géographie ancienne des Gaules*. Paris, 1839; Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*; Paris, 1876, 4 vol.

5° la **Germanie romaine**, considérée habituellement comme une partie de la Gaule : c'était les contrées de la rive gauche du Rhin, qui, à l'arrivée des Romains, étaient déjà dans la possession des tribus germaniques, en amont du fleuve, entre le Rhin et les Vosges (*Germania I*), en aval, entre le Rhin et l'Ardenne (*Germania II*). Sur l'autre rive du fleuve commençait la *Germanie barbare* ou indépendante qui s'étendait alors jusqu'à la Vistule;

6° les **provinces des Alpes**, que les Romains organisèrent entre les Alpes et le Danube : **Rhétie**, avec la Vindélicie; — **Norique**; — **Pannonie**;

7° la **Bretagne romaine**, qui ne comprenait qu'une portion de cette île, la portion méridionale, jusqu'aux frontières de la *Calédonie*, qui formait la *Bretagne barbare* : Rhys, *Celtic Britain*. Londres, 1882.

Du reste de l'Europe, occupé par les peuples *slaves* à l'est et *scandinaves* au nord, les Romains n'avaient qu'une connaissance très imparfaite. Par contre, il faut rattacher à la géographie ancienne de l'Occident,

8° l'**Afrique romaine**, qui comprenait l'Afrique occidentale au nord de l'Atlas depuis le territoire de Carthage d'un côté jusqu'à l'Atlantique de l'autre : Vivien de St-Martin, *Le nord de l'Afrique dans l'antiquité*. Paris, 1863.

Ethnographie de l'Italie.

A l'époque où l'Italie commence à paraître dans l'histoire, avant d'avoir passé sous la domination romaine, cette péninsule avait déjà été le théâtre de grandes commotions politiques. On y trouve, en effet, de nombreuses peuplades et tribus, indépendantes, hostiles les unes aux autres, n'ayant ni la même langue, ni les mêmes mœurs

ou institutions. On y reconnaît des peuples mixtes, provenant du mélange d'autres peuples plus anciens. On y retrouve, enfin, les traces d'une première civilisation, qui a été complètement anéantie dans certaines parties de l'Italie; que, dans d'autres parties, les peuples conquérants se sont appropriée. Au milieu de ces ruines et de ces révolutions, il est difficile de retracer l'ethnographie exacte de l'Italie primitive. On ne peut faire que des conjectures, fondées sur quelques rares indications ou sur les analogies historiques, que fournissent d'autres époques ou d'autres contrées.

En considérant la configuration de l'Europe méridionale, on y constate l'existence d'une barrière naturelle, formée de trois chaînes de montagnes, les Balkans (l'*Haemus* des Anciens), les Alpes et les Pyrénées, qui séparent de l'Europe centrale les trois grandes péninsules baignées par la Méditerranée : la Grèce, l'Italie et l'Espagne.

La conformité des situations géographiques fait penser qu'il y avait aussi entre ces contrées une parenté ethnographique, une race primitive commune, qui, prenant la route de l'Asie-Mineure, se serait répandue de proche en proche dans les îles et les presqu'îles de la Méditerranée. Voici les faits qui confirment cette hypothèse.

1° Et d'abord, au milieu des races hétérogènes de ces contrées, les Anciens distinguaient un premier noyau, une population indigène, qui présentait certaines analogies. En Grèce, on les appelait *Pélasges* (p. 173) ; en Italie, ils étaient appelés *Aborigènes* (ab origine), *Prisci*, *Casci* ; et c'est au fond le même nom, qui signifie *Anciens*, et qui leur a été donné par opposition aux peuples nouveaux, venus depuis dans la contrée.

2° De part et d'autre, cette population a laissé des monuments *muets* de son existence, ce sont les restes d'une architecture grossière, mais puissante, des enceintes de pierre, des *arces* ou *acropoles*, entre lesquelles il y a une similitude frappante, et que les Anciens considéraient comme l'œuvre commune des Cyclopes (voir plus haut, p. 168).

3° De plus la parenté des langues, qui est le premier *critérium* de l'ethnographie, est incontestable entre le grec d'une part, surtout dans ses dialectes les plus anciens, et les langues italiques de l'autre, le *latin*, l'*osque*, l'*ombrien*.

4° Les anciens eux-mêmes ont reconnu l'existence de populations pélasgiques en Italie, de même origine que les Pélasges de la Grèce. Il est vrai, ils ont supposé qu'il y eut, à une époque reculée une migration de Pélasges, qui auraient quitté l'Arcadie sous un personnage fabuleux, Evandre, pour s'établir en Italie (Denys I, 2 ; Pausanias, *Arcadia*). Mais c'est une interprétation habituelle des anciens de supposer des migrations d'un pays dans l'autre, là où ils ont constaté des ressemblances de race ou mœurs. On peut rejeter (avec les modernes) cette migration fabuleuse d'Evandre sans ébranler pour cela le fait historique qui lui a donné naissance, et ce fait, c'est la parenté reconnue des premières populations de la Grèce et de l'Italie.

5° Enfin la Bible, dans la généalogie des peuples, ramène à une origine commune les premiers habitants des îles (et des presqu'îles) de la Méditerranée ; ce sont les descendants de *Javan*, fils de Japhet, qui sont nommés *Elisah*, *Dodanim*, *Chittim*, *Tharsis*. Nous avons retrouvé les noms de *Javan* (Ioniens), *Elisah* (Elide), *Dodanim* (Dodone) en Grèce ; le nom de *Tharsis* était donné par les Phéniciens au littoral de l'Espagne, avec lequel ils fesaient le commerce (les vaisseaux de Tharsis), et où l'on retrouve ce nom plus tard sous la forme de *Tartésiens*, *Turdules* et *Turditains*. Reste le nom de *Chittim*, qui peut s'appliquer à l'Italie, la troisième des grandes presqu'îles de la Méditerranée. Ce nom se retrouve dans celui d'un fleuve Κέτος, qui fut plus tard appelé Silanus en Campanie (Aristote, *de Mirabilibus*) ; dans le nom d'une ville Κέτια, l'une des plus anciennes du Latium (Den. Hal. VIII, 36), enfin dans le nom d'un peuple Κίτιοι, donné aux ancêtres des Latins (Eusèbe ; Chronic. Alexandr.).

A côté de ces peuples primitifs, indigènes, des peuples

nouveaux sont venus s'établir en Italie à la suite de migrations successives : ce sont les Ibères, les Etrusques, les Gaulois.

Trois questions sont à examiner au sujet de ces envahisseurs étrangers, à savoir : à quelle race ils appartenaient; à quelle époque ils sont venus, et quels sont les peuples de l'Italie qui en descendent.

A la première de ces questions, il n'est pas aisé de répondre, parce que nous en sommes réduits à faire des conjectures sur ces peuples de l'antiquité qui n'ont laissé ni monuments écrits, ni littératures nationales, et dont les langues ont péri. D'après leur distribution géographique, on est porté à admettre que ces peuples ont pénétré en Italie par les Alpes et par conséquent qu'ils proviennent des races établies dans l'Europe centrale. Ainsi on a rattaché les Ibères aux peuples celtiques (Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois* ; Kortum, *Roem. Geschichte*), les Etrusques aux peuples germaniques (Goetling, *Roem. Statsverfassung*). Mais ce sont de pures hypothèses [abandonnées aujourd'hui]. Il n'y a que les Gaulois dont l'origine celtique soit parfaitement établie.

Quant à l'époque de ces invasions, sans pouvoir en préciser la date, on peut affirmer que celle des Ibères est la plus ancienne. En effet, les Ibères, à l'époque historique, ne forment plus une grande nation compacte; leur puissance est brisée; ils sont fractionnés en plusieurs tronçons, séparés les uns des autres par d'autres peuples.

Les Etrusques, avant d'arriver en Italie, habitaient la *Rhétie* entre le Danube et les Alpes. Ils s'appelaient *Rasènes* dans leur langue, et ils ont laissé ce nom à la Rhétie. Après avoir franchi les Alpes, ils occupèrent toute la Cisalpine et la portion de l'Italie propre qui a conservé le nom d'Etrurie. Les Etrusques ont coupé en quelque sorte les Ibères, dont ils ont rejeté les uns à l'est, les autres à l'ouest. Ils sont donc venus en Italie après les Ibères. D'après leur tradition nationale, le chef des Etrusques,

Tarchum, fonda la ville de *Tarquinii* 290 ans avant la fondation de Rome, donc en 1044 avant J.-C. Ainsi l'invasion des Etrusques remonterait au XIe siècle avant notre ère.

Quant à l'invasion des Gaulois, elle appartient aux temps historiques; elle date du IVe siècle avant notre ère. Mais déjà deux siècles auparavant, on signale la présence de quelques peuplades gauloises dans la Cisalpine. Des auteurs en ont conclu qu'il y eut deux invasions gauloises différentes, tandis que d'autres n'admettent que la dernière, celle du IVe siècle.

La troisième question à résoudre est de savoir quels sont les peuples de l'Italie qui proviennent de la souche primitive, et quels sont ceux qui descendent des migrations postérieures.

Les anciens présentent une foule de contradictions à ce sujet. Ainsi les Ombriens sont considérés par les uns comme *Aborigènes* (Plin. H. N. III, 15), tandis que d'autres (Gniphon, cité par Servius, Solin, Isidore) disent expressément qu'ils étaient Celtes. On ne peut résoudre cette contradiction qu'en admettant que les Ombriens étaient un peuple mixte, provenant du mélange des Ibères avec les Aborigènes.

De même, pour l'Etrurie, il y avait dans l'antiquité deux traditions absolument contradictoires : les Grecs, qui appelaient les Etrusques *Thyrsènes* ou *Thyrrènes*, les font venir de l'Asie-Mineure et par la voie de mer (Her. I, 94). La tradition indigène, mentionnée, les fait venir de la Rhétie par les Alpes. Ici encore il y a lieu de distinguer entre les *Etrusques-Thyrsènes* et les *Etrusques-Rasènes* : les premiers formaient la population primitive, celle qui a donné son nom au pays (Tuscia), et qui vint de l'Asie-Mineure, avec les autres Pélasges. Les seconds sont les envahisseurs, qui n'ont pas extirpé les anciens habitants, mais qui les ont réduits à un état de dépendance, origine de la classe des *clients*.

Le Latium, à son tour, ressentit le contre-coup de ces invasions répétées. Par sa situation géographique, le Latium, centre de l'Italie, se trouvait à l'intersection des trois races principales de la péninsule, entre les Aborigènes au midi, les Etrusques au nord, les Sabins à l'est. De là, cette conclusion naturelle que la population du Latium est sortie du mélange de ces races. Aux Aborigènes, on rattache les *Sicules*, représentés par la tradition comme les premiers habitants du Latium, antérieurs à l'invasion des *Opiques*, qui les ont refoulés dans l'île de Sicile. L'arrivée des Sicules en Sicile est fixée par Thucydide (VI, 2) à trois siècles avant la colonisation grecque, qui commence dans cette île avec la fondation de Naxos, l'an 725 av. J.-C. Par conséquent l'évacuation du Latium par les Sicules était un fait accompli dès le XIe siècle avant notre ère.

Sous ce nom d'Opiques, les Grecs comprenaient tous les peuples indigènes de l'Italie (par opposition aux Etrusques). Mais parmi ces peuples on distingue deux groupes, le groupe des peuples *latins*, qui occupaient la plaine le long de la Méditerranée, et le groupe des peuples *sabins*, fixés dans les montagnes entre la chaîne des Apennins et l'Adriatique. Le *Latium* est une plaine ouverte *(campus latus)*, exposée aux convoitises et aux attaques des peuples voisins. Aussi les Sabins ne se sont pas toujours tenus dans leurs montagnes ; mais attirés par la fertilité et les richesses de la plaine, ils y firent de fréquentes invasions et y fondèrent plusieurs établissements.

Enfin les Etrusques, qui n'étaient plus séparés du Latium que par le Tibre, ne devaient pas manquer de franchir ce fleuve, et c'est ainsi que nous les retrouverons au début de l'histoire romaine quand il sera question des origines de Rome.

§ II. — Chronologie romaine.

Voir, dans la *Partie générale*, p. 80-87.

DEUXIÈME SECTION.

Sources et travaux modernes.

—

§ I. — Des sources de l'histoire de la république romaine.

Littérature : outre les *histoires de la littérature romaine* par Baehr (1828) et par Teuffel (1868), Vossii, *De historicis latinis* (1627) ; — Niebuhr, *Vortraege ueber rœmische Geschichte* (passim); — Lewis (Corn.), *Enquiry into the credibility of the early roman history*. Londres, 1855 ; — Schaefer (A.), *Quellenkunde der griechischen und roemischen Geschichte*. Leipsig, 1881 (la 2e partie); — de Closset, *Essai sur l'historiographie des Romains jusqu'au siècle d'Auguste*. Bruxelles, 1849.

Une controverse a surgi parmi les modernes sur les origines de l'historiographie romaine : selon les uns, les poètes furent les premiers historiens; selon les autres, Rome eut dès l'origine une histoire officielle, des monuments historiques écrits. Les deux opinions ne sont pas inconciliables.

Il est reconnu que dès une haute antiquité certains magistrats furent chargés de tenir un registre des événements marquants; ce fut la fonction des pontifes, auxquels on doit les *Annales maximi*, qui contenaient les faits civils ou naturels les plus saillants, les éclipses, les prodiges, etc. Ces annotations remontaient fort haut *(ab initio rerum romanarum*, dit Cicéron); elles cessèrent sous le pontife Mucius Scevola (l'an 123 avant J.-C.), qui en fit un recueil en 80 livres. Avec ces *annales pontificum*, on ne doit pas confondre leurs *commentarii*, qui étaient un recueil du droit sacré et des décisions qui s'y rapportaient.

Les magistrats civils avaient également leurs registres (*libri magistratuum*, *libri lintei*), où était recueilli tout ce qui concernait leur administration. Mais tous ces documents historiques ont disparu à la suite de la destruction de Rome par les Gaulois (l'an 390 avant J.-C.). Il nous en est parvenu un seul acte, mais dans sa dernière rédaction, ce sont les *fasti consulares* ou *capitolini* (parce que cette rédaction était exposée au capitole), qui remontent, avec des lacunes, jusqu'au commencement du consulat. On y trouve aussi des *acta triumphorum*, mais moins complets. Les uns et les autres sont publiés dans le *Corpus inscr. latin.* au tome I de l'édition de l'Académie de Berlin.

A côté de ces monuments officiels, les anciens Romains avaient, comme les Grecs, des chants, *carmina* (de *canere*), dont on cite diverses espèces, *carmina sacra*, *convivalia*, *rustica* ou *ludicra*, etc. D'après Niebuhr, ces chants auraient été une des principales sources de l'histoire romaine; car on y chantait aussi les gestes des ancêtres (*clarorum virorum laudes atque virtutes*, Caton), et Niebuhr, s'appuyant sur les analogies historiques, en fait de véritables épopées nationales.

C'est ainsi que Niebuhr explique les fables poétiques qui remplissent les premiers siècles de l'histoire romaine.

[Cette opinion a été fortement combattue depuis, en dernier lieu par Schwegler, *Roem. Geschichte*, t. I, qui a donné une explication différente et assez plausible de ces fables, qui sont, d'après lui, des *mythes étiologiques*].

En tout cas, il est à remarquer que ce sont deux poètes qui ont entrepris les premiers de raconter l'histoire romaine : l'un, *Cn. Naevius* (264-199 avant J.-C.), prit pour sujet la première *guerre punique* (*Bellum punicum*), dont il était contemporain, mais en y faisant entrer la guerre de Troie et l'épisode de Didon, dont Virgile s'est inspiré. L'autre, *Ennius* (239-169 avant J.-C.), a embrassé toute l'histoire romaine : c'était une véritable chronique en vers, intitulée *Annales*, qui remontait jusqu'aux origines troyennes et continuait jusqu'à son temps. Tite Live en a profité.

C'est la Grèce qui donna aux Romains l'idée véritable du genre historique ; et il ne faut pas s'étonner que les plus anciens historiens romains se soient même servis de la langue grecque, dans laquelle étaient écrits leurs modèles; ce sont : *Fabius Pictor* (vers 214), auteur d'*Annales* depuis les origines jusqu'à son temps, la plus ancienne des histoires de Rome; — *Cincius Alimentus* (vers 210); — *Postumius Albinus* (vers 151); — *Acilius* (vers 155).

Le premier qui écrivit l'histoire romaine en prose latine, est *Caton l'Ancien* (234-149 avant J.-C.), et c'est avec Caton que commence, à proprement parler, l'historiographie latine.

L'historiographie romaine de la république peut se partager en deux périodes : de Caton à Cicéron ; — de Cicéron à la mort d'Auguste.

Des nombreux auteurs d'annales ou de mémoires personnels, antérieurs à Cicéron, les ouvrages sont perdus, à part d'insignifiants fragments. Le meilleur recueil de ces restes est :

Historicorum romanorum reliquiae rec. Herm. Peter, vol. 1. Leipzig, 1870.

CRITIQUE : voir les *Prolegomena* de Peter, dans l'édition ci-dessus. — Nitzsch, *Die roemische Annalistik bis auf Valerius Antias*. Berlin, 1873.

Sauf les guerres puniques, pour lesquelles nous avons encore l'historien grec Polybe (plus haut, p. 214), toute l'époque républicaine avant Cicéron ne nous est connue que par des historiens de seconde main.

Le premier historien dont nous possédions des ouvrages entiers, est **Salluste** (87-34 avant J.-C), contemporain de Cicéron. Il écrivit la *Guerre de Jugurtha* (de 110 à 106 avant J -C.); des *Historiae*, comprenant l'histoire de la première guerre civile (de 78 à 67), qui sont perdues ; et la *Conjuration de Catilina* (66-63 avant J.-C.).

Salluste est un historien classique tant sous le rapport du fond que de l'exposition et du style. Il poursuit un but moral : il considère l'amour de la gloire comme le mobile le plus puissant des actions humaines et flétrit l'égoïsme et les vices qu'il engendre ; et ces sentiments, il veut les inspirer à ses contemporains par ses ouvrages.

EDITIONS : *Sallustii operum reliquiae*, ed. Fr. D. Gerlach. Bâle, 1823-31. 3 vol. in-4. — *Sallustii Catilina*, *Jugurtha*, *Reliquiae* recogn. H. Jordanus. Berlin, 1876.

COMMENTAIRES : en allemand de Jacobs et Wirz. Berlin, 1878 (collection Weidmann) ; — en français, par Thomas. Mons, 1877 ; par Lallier. Paris, 1885.

CRITIQUE : Dreis, *Sallustius als Geschichtschreiber*. Itzehoe, 1845. — Mommsen (Th.), *zur Sallustius*, 1866 (dans le *Hermes* de Berlin).

Le deuxième historien conservé, contemporain de Cicéron aussi, est **Jules César** (100-44 avant J.-C.). Sa vie appartient à l'histoire générale. De ses nombreux écrits, il nous reste ses *Commentarii :*

1° *De bello gallico* (58-50), en sept livres, avec un VIIIe livre, qui est de Hirtius ;

2° *De bello civili* (l'an 49-48) en trois livres ; dont on possède une continuation : *Bellum Alexandrinum* (par Hirtius), *Bellum Africanum*, *Hispaniense* (par un anonyme).

Ce sont de vrais mémoires, écrits par un homme de génie. On y sent partout le général habitué à commander et à se voir respecté et obéi. Comme l'auteur ne raconte que ce qu'il a vu ou fait lui-même, il ne peut être question de recherches ou de critique. Mais ce n'est pas à dire que l'impartialité y soit toujours observée.

EDITIONS : *C. Julii Caesaris de bellis gall. et civ.* cura Oudendorp. Leyde. 1737. — *J. Caesaris commentarii cum supplementis*, rec. Nipperdeius. Leipsig, 1847.

COMMENTAIRES : en allemand par Kraner, Berlin, 1868 (collection Weidmann) ; — en français par Roersch (*de Bello gallico*). Liège, 1864.

CRITIQUE : Seck, *De Caesaris fide*. Essen, 1860. — Cornelissen, *De Caesaris fide historica*. Leyde, 1864.

Le troisième des contemporains de Cicéron dont il nous reste des ouvrages historiques, est **Cornelius Nepos** (94-24 avant J.-C.), l'un des plus anciens biographes de l'antiquité (plus haut, p. 216), mais dont une petite partie seulement s'est conservée : ce sont, pour l'histoire romaine, les vies de deux généraux étrangers *(de ducibus exteris)*, *Hamilcar* et *Hannibal*, et de deux historiens latins (*de latinis historicis*), *Caton l'ancien* et *Atticus*.

De l'époque d'Auguste, datent nos deux principaux historiens de la république : l'un latin, Tite-Live, l'autre grec, Denys d'Halicarnasse.

Tite-Live (59 avant J.-C.-17 après), de Padoue, est l'auteur de la plus vaste histoire de la république romaine, comprenant à la fois et les annales du passé et l'histoire de son temps. Nous en possédons les parties suivantes :

Livres 1-10, depuis la fondation de Rome jusqu'à la troisième guerre des Samnites (l'an 293 avant J.-C.) ;

Livres 10-20 (de 293 à 218) manquent ;

Livres 21-45, depuis la deuxième guerre punique jusqu'à la bataille de Pydna (de 218 à 167) ;

Livres 46-76 (de l'an 167 à 88) manquent ;

Livres 77-142, depuis le commencement des guerres civiles jusqu'à la mort de Drusus (de l'an 48 à 9 avant J.-C.), les *Historiae* dans le sens littéraire du mot, qui embrassaient la période contemporaine de l'auteur, sont également perdus.

Il résulte de là que nous possédons à peine le quart de l'œuvre de Tite Live, et encore ce quart appartient à la première partie de son ouvrage, celle où il fait l'histoire de seconde main. Nous ne pouvons donc apprécier sa valeur comme historien original des guerres civiles de son temps. Nous en sommes réduits au témoignage des anciens, d'après lequel Tite Live y fesait preuve d'une grande indépendance d'esprit, en se déclarant, sous le règne d'Auguste, chaud partisan de Pompée.

Tite Live raconte les premiers temps de Rome d'après ses prédécesseurs, que nous ne possédons plus, Claudius Qua-

drigarius, Valerius Antias, Licinius Macer, Ælius Tubéron. Dans sa troisième décade, il puise dans Polybe, avec lequel il est intéressant de le comparer. Dans toute cette partie, Tite Live manque de recherches et de critique; c'est ainsi qu'il reproduit toutes les fables des premiers siècles de Rome. Quant à l'impartialité, Tite Live n'est pas moins en défaut : il est, à la fois, Romain et républicain; il prend toujours parti pour la plèbe contre le patriciat; dans les guerres extérieures, le bon droit et la victoire sont à ses yeux toujours du côté des Romains. Cette puissante république romaine, dont il raconte les origines et les développements, est son idéal politique. La bravoure et la vertu, la prudence et l'esprit religieux d'un peuple qui honore les dieux et que les dieux favorisent, voilà, d'après lui, ce qui a fait la grandeur de l'Etat romain. Son style est oratoire, pur, quelquefois prolixe. Les harangues, sans doute, sont inséparables d'un gouvernement républicain ; mais celles qu'il insère dans son ouvrage, sont fictives.

Editions : *T. Livii historiarum libri* ed. Drakenborch. Leyde, 1738, 7 vol. in-4. — Ed. Madvig et Ussing. Copenhague, 1861, 4 vol. — *T. Livii ab U. C. libri* ed. Hertz. Leipsig, 1864, 4 vol.

Commentaires : en latin dans l'édition de Drakenborch; — en allemand par Weissenborn. Berlin, 1868, 10 vol. (collection Weidmann).

Critique : Lachmann, *De fontibus T. Livii*. Goettingue, 1821. — Nissen, *Quellen der 4 und 5 Dekade des Livius*. Berlin, 1863. — Peter (C.), *Livius und Polybius*. Halle, 1863. — Kieserling, *De scriptoribus quibus T. Livius usus est*. Berlin, 1858. — Unger, *Die roem. Quellen des L. (4 und 5 Dekade)*. Goettingue, 1878.

Tite Live doit être sans cesse confronté avec l'historien grec **Denys** d'Halicarnasse, qui écrivit en 20 livres une *Archéologie romaine*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la 1re guerre punique. Nous en possédons les XI premiers livres (le 11me incomplet), qui s'arrêtent à l'institution de la censure (l'an 443 av. J.-C.). Contemporain de Tite-Live, Denys avait les mêmes sources à sa disposition; mais

il les utilise d'une façon différente et arrive à d'autres conclusions.

TEXTE : *Dionysi Hal. antiquitatum romanorum quae supersunt*, rec. Kiessling. Leipzig, 1860-70, 4 vol.

CRITIQUE : Kiessling, *De Dion. H. auctoribus latinis*. Leipsig, 1858. — Peter (K.) *Zur kritik der Quellen roem. Gesch.* Halle, 1879.

Les histoires de la république romaine dont il nous reste à parler, datent de l'époque impériale et sont par conséquent des ouvrages de seconde main. On peut les partager en trois classes : les *abréviateurs* ; les *auteurs d'extraits* et les *compilateurs grecs*. Nous les énumérerons rapidement.

Les **abréviateurs** sont :

Vellejus Paterculus (30 après J.-C.), dont les deux livres d'*Histoire romaine* vont jusqu'à son temps. L'auteur loue les temps passés; mais écrivant sous Tibère, il est rempli de réticences quant à son temps; bon jugement, mais rhéteur dans la forme.

Julius Florus (IIe siècle) résume, d'après Tite Live, les guerres romaines *(Historia bellorum)* jusqu'en l'an 20 av. J.-C.; c'est moins une histoire qu'un panégyrique des Romains.

Granius Licinianus (IIIe siècle), auteur d'*Annales*, dont un fragment a été retrouvé naguère (en 1853).

Au IVe siècle appartiennent les *sommaires* (periochae) de Tite-Live; le *De viris illustribus urbis Romae;* le *breviarium* d'Eutrope et celui de Festus.

Les **auteurs d'extraits** sont :

Valère Maxime (du Ier siècle), auteur des *Dicta et facta memorabilia* en 9 livres, extraits de Salluste, T. Live, etc., ouvrage plus moral qu'historique, à la louange des ancêtres, de leur loyauté, de leur justice, etc.

Aulu-Gelle (du IIe siècle), dont les *Noctes atticae*, en 20 livres, nous ont conservé des fragments précieux d'auteurs perdus;

Julius Obsequens (du IVe siècle?), qui a extrait de T. Live son *Prodigiorum liber*.

Plus importants pour l'histoire de la république sont les **compilateurs grecs** :

Plutarque, dont il a été déjà question (plus haut, p. 216), et auquel nous devons les biographies romaines suivantes : *Romulus*, *Numa*, — *Poplicola*, *Coriolan*, *Camille*, *Fabius Maximus*, *Marcellus*, *Flamininus*, *Caton l'ancien*, *Paul Emile*, *les deux Gracques*, — *Marius*, *Sulla*, *Sertorius*, *Lucullus*, *Crassus*, *Pompée*, *César*, *Cicéron*, *Caton d'Utique*, *Brutus*, *Antoine*.

EDITIONS ; COMMENTAIRES p. 217.

CRITIQUE : Klapp, *De vitarum Plutarchi auctoribus romanis*. Bonn, 1862. — Peter (H.), *Die Quellen Pl. in den Biographien der Roemer*. Halle, 1865. — Les monographies de Hobohm (*Camille*), 1885; Keller (*Caesar*), 1873; Smit Libinga (*Cicéron*), 1863; Wichmann (*Brutus et Antoine*), 1874, etc.

Appien (du IIe siècle), d'Alexandrie, auteur d'une *histoire romaine* en 24 livres, dont il nous reste :

LIVRES VI-VIII, comprenant les guerres puniques.

LIVRES IX, guerre de Macédoine.

LIVRES XI-XII les guerres d'Asie.

LIVRES XIII-XVII les guerres civiles jusqu'à la mort de Sextius Pompée (l'an 35 av. J.-C.).

TEXTE : *Appiani romanae historiae*, ed. Schweighaeuser (avec traduction latine). Leipsig, 1785; — *Appiani Historia romana*, ed. Mendelssohn. Leipsig, 1880, 2 vol.

CRITIQUE : Wynne, *De fide et auctoritate Appiani*. Groningue, 1855. — Hannack, *Appianus und seine Quellen*. Vienne, 1869. — Arnold, *De fontibus Appiani*. Koenigsberg, 1882.

Dion Cassius (155-235), de Nicée, après avoir occupé les hautes charges de sénateur, préfet, consul, écrivit une histoire romaine, comprenant à la fois la république et

l'empire jusqu'à son temps. Les livres consacrés à l'histoire de la république sont :

Livres 1-35 sont perdus.

Livres 36-56, qui comprennent l'époque des guerres civiles et le règne d'Auguste (68 av. J.-C. — 14 ap. J.-C.) sont conservés, les deux derniers avec des lacunes.

Editions : *Dionis C. Historia*, ed. Sturz (avec traduction latine). Leipsig, 1824-43, 9 vol. — Dionis C., *Historia romana*, cura Lud. Dindorf. Leipsig, 1863-65, 5 vol.

Critique : Wilmans, *De D. C. fontibus*. Berlin, 1835. — Grasshof, *De fontibus et auct. P. Cassii*. Bonn, 1867. — Heimbach, *Quid Cassius* (49-47) *e Livio desumpserit*. Bonn, 1878.

§ II. — Des sources de l'histoire de l'empire romain.

Littérature : Egger, *Examen critique des historiens anciens de la vie et du règne d'Auguste*. Paris, 1844, in-8.

Avec l'avènement des Césars, l'historiographie romaine prend un caractère tout nouveau. Dans une monarchie absolue, tous les événements dépendent plus ou moins de la personne du monarque, de sa famille, de sa cour, de ses favoris. L'histoire se transforme en biographie de quelques hommes qui tiennent en main les destinées du peuple. Ainsi nous voyons paraître sous l'empire un plus grand nombre de biographes à côté des annalistes ou historiens proprement dits ; et même chez ceux-ci, les faits personnels dominent.

1° Historiens latins :

Nous rencontrons tout d'abord le plus grand des historiens romains, **Tacite** (de 54 à 117 ap. J.-C.), dont nous possédons les ouvrages historiques suivants :

1° Annales : livres I-VI, depuis la mort d'Auguste (*Ab excessu divi Augusti*) jusqu'à celle de Tibère (14-37 ap. J.-C.).

Livres VII-X, règne de Caligula, sont perdus.

Livres XI-XVI, depuis Claude jusqu'à Néron (47-66), mais avec une lacune à la fin (66-68).

2° Historiae : livres I-V (en partie) qui comprennent l'histoire contemporaine (d'où leur titre différent), à savoir depuis l'avènement de Vespasien (années 69-70).

Livres VI-XIV, jusqu'à la mort de Domitien (de 70 à 96) sont perdus.

3° La vie d'Agricola († en 93), qui rentre dans la classe des biographies.

4° La Germanie, qui se rattache à la géographie.

Tacite est le modèle des historiens par sa critique, par par sa méthode, par son impartialité. « *Sine ira et studio* », est sa devise. Cependant cela ne l'empêche pas de se passionner pour la vérité et la justice, de flétrir les vices et la corruption de son temps. De là une certaine mélancolie qui règne dans ses écrits. Pénétré de la grandeur de Rome d'autrefois, il est profondément affecté de la corruption de ses contemporains et voudrait raviver chez eux l'amour de la vertu. Il a donc une tendance morale, sans sacrifier pour cela la vérité historique. La *Germanie* de Tacite respire également une impartialité rare chez les Romains, quand il s'agit d'un peuple étranger. De plus les études si approfondies que l'on a faites de notre temps sur les mœurs et les institutions germaniques, ont démontré la parfaite exactitude de Tacite. Quant à son style, il est grave et digne de l'histoire, trop poétique, obscur parfois ; il se ressent en cela de la décadence littéraire qui avait commencé dès lors, et dont lui-même se plaint dans un autre de ses ouvrages (*De oratoribus*).

Editions : *Taciti opera quae exstant* rec. ab. I. Bekker. Berlin, 1831, 2 vol. — Ed. Baiter et Orelli. Zurich, 1848. — Ed. Fr. Ritter. Cambridge, 1848, 4 vol. — Rec. C. Halm. Leipsig, 1869.

Commentaires : en latin par Juste Lipse, Anvers 1668, par Fr. Ritter. Bonn 1834-36 ; — en allemand par Nipperdey, Berlin, 1871 (collection Weidmann) ; par Otto (*Annales*). Mayence, 1854 ; par Heraeus (*Historiae*) et Draeger (*Annales*). Leipsig, 1864 ; — en français par Jacobs (*Annales*). Paris, 1875-80 (Editions Hachette) ; par Gantrelle (*Annales, Agricola, Germania*) et Wagener (*Historiae*). Gand, 1875-80. — Commentaires historiques sur la Germanie : *Tacitus Germania uebersetzt und erlauetert von* Gerlach. Bâle, 1837 ; *erlauetert von* Baumstark. Leipsig, 1875 ; Holtzmann, *Germanische Alterthuemer*. Leipsig, 1873 ; Geffroy, *Rome et les barbares : étude sur la Germanie de Tacite*. Paris, 1874.

Critique : l'impartialité de Tacite a été mise en question par Stahr (dans son : *Tiberius*. Berlin, 1863), par Schiller (dans son : *Nero*. Berlin, 1873) ; sur cette discussion voyez Pasch, *zur kritik der Gesch. des K. Tiberius*. Altenbourg, 1866 ; Karsten, *de Taciti fide in Annalium libris*. Utrecht,

1868; Pfitzner, *Die Annalen kritisch beleuchtet*. Halle, 1869; Freitag, *Tiberius und Tacitus*. Berlin, 1870 et l'*introduction* aux Commentaires de Nipperdey.

Après Tacite, l'art historique commence à dégénérer : il se ressent chez les uns de l'adulation, qui corrompt la sincérité de l'écrivain; chez les autres de la déclamation, qui affecte la forme, le style. De cette époque date le petit traité de Lucien (du IIe siècle) : *Comment il faut écrire l'histoire*, signalant les défauts de ces historiens, mais sans les corriger.

Tacite trouva, non pas un égal, mais du moins, un continuateur méritant dans **Ammien Marcellin** (du IVe siècle), né à Antioche, qui prit une part importante aux campagnes de l'empereur Julien. Son ouvrage porte le titre de : *Rerum gestarum libri XXXI*.

Livres I-XIV, qui reprenaient l'histoire romaine à l'avènement de Nerva (de 96 à 353) sont perdus.

Livres XIV-XXXI, qui nous sont parvenus, comprennent une période de vingt-cinq ans (353-378).

Editions : *Ammiani Marcellini rerum gestarum libri* edd. Valesii. Paris. 1681. — Ed. Wagner. Leipsig, 1808. — Ed. Gardthausen. Leipsig, 1874.

Critique : Sudhaus. *Zosimi et Ammiani de bello cum Persis relationes*. Bonn, 1870. — Michael, *Die verlorenen Buecher des Ammianus*. Breslau, 1880.

Il ne reste que des fragments d'un annaliste anonyme postérieur à Marcellin et découvert par les Valois (*Anonymus Valesii* dans les éditions d'Ammien).

Les principaux biographes latins de l'empire sont :

Suétone (du IIe siècle), dont il nous reste : *De vita Caesarum libri VIII* (de 84 av. J.-C.-96 après).

Livres I : *Julius*; II : *Augustus*; III : *Tiberius*; IV : *C. Caesar*; V : *Claudius*; VI : *Nero*; VII : *Galba, Otho, Vitellius*; VIII : *Vespasianus, Titus, Domitianus*.

Suétone est encore un historien de mérite ; mais il a une tendance à amuser le lecteur par des traits piquants et des anecdotes.

EDITIONS : *Suetonii Tranquilli vitae*, ed. Oudendorp. Leyde, 1751. — *Suetonii quae supersunt omnia*, rec. Roth. Leipsig, 1858.

CRITIQUE : Schweiger, *De fontibus et auctoritate vitarum Suetonii*. Göttingue, 1830.

Le continuateur de Suétone, *Marius Maximus* est perdu : Ses vies des empereurs s'étendaient de Nerva à Héliogabal (96-222). Il a servi comme source aux auteurs suivants.

On possède, sous le nom de *Scriptores historiae Augustae*, une collection de biographies impériales écrites à diverses époques par des auteurs différents.

Cette collection s'étend *depuis Adrien jusqu'à Numérien* (117-284) mais avec quelques lacunes (entre autres les années 244-253).

EDITIONS : *Scriptores historiae Augustae*, ed. Jordan et Eyssenhardt. Berlin, 1864. — Ed. H. Peter. Leipsig, 1865.

CRITIQUE : Peter (H.), *Historia critica scriptorum H. A.* Leipsig, 1865. — Buedinger, *Untersuchungen zur roem. Kaisergeschichte*, 1868, 3 vol.

Du biographe *Aurelius Victor* (IVe siècle), nous ne possédons plus l'original, mais deux abrégés, dont l'un porte le titre de *Historiae abbreviatae*, l'autre, *Epitome*. Le premier s'étend depuis la fin d'Auguste jusqu'à Julien (14-360 ap. J.-C.). Le second a été continué jusqu'à Théodose (l'an 395).

Le genre historique, dégénérant de plus en plus, finit par être supplanté par le *panégyrique*, dernier produit de la déclamation et de l'adulation réunies. Dans ce genre brillent *Eumène*, les deux *Mamertius*, *Drepanius*, etc. On est cependant obligé de les consulter là où les autres sources nous font défaut.

Edition : *Panegyrici latini XII*, rec. Baehrens. Leipsig, 1874.

2° Historiens grecs.

En fait de *biographies*, nous ne possédons du grand ouvrage de Plutarque, qui allait d'Auguste à Vitellius, que deux : celles de *Galba* et d'*Othon*.

Critique : Mommsen, *Cornelius Tacitus und Cluvius Rufus*, 1869. (Dans le *Hermes* de Berlin). La thèse de Mommsen sur la relation entre Plutarque et Tacite est combattue par d'autres critiques. Cf. Teuffel. *Roem. Litt.* n. 337; Nipperdey, *Introd.* à son Tacite.

Du grand ouvrage de Dion Cassius (plus haut, p. 237), nous connaissons la première partie, celle qui comprend l'histoire de la république. De la seconde partie, nous possédons :

Livres 57-60, comprenant l'histoire de l'empire depuis la mort d'Auguste (14-47 après J.-C.).

Livres 61-80, perdus, contenant la suite de l'empire depuis la mort de Claude (54-229).

Mais nous en possédons un abrégé par *Xiphilin*, un auteur byzantin du xie siècle, et Dion est également contenu dans la grande compilation (livres 10-12) d'un autre byzantin, *Zonaras* (du xiie siècle).

Non moins important est **Hérodien** (iie siècle), dont les VIII *livres d'histoires* s'étendent de l'avènement de Commode à Maximin (180-238).

Editions : *Herodiani hist.* ed. Scheidius (avec traduction latine). Strasbourg, 1662. — Ed. J. Bekker. Leipsig, 1855.

Critique : Buedinger, *Untersuchungen zur Kaiser-gesch.* Leipsig, 1868-70.

Les derniers historiens grecs marquants de l'époque romaine furent suscités par la réaction du paganisme, qui éclata sous l'empereur Julien au ive siècle : ce sont **Eunape** (ive siècle), qui traita l'histoire romaine de 270 à 404; — **Olympio-**

dore (ve siècle) qui fit l'histoire de son temps de 409 à 425 ; — **Zosime** (ve siècle), qui compila les auteurs précédents et dont l'ouvrage nous est parvenu en grande partie (jusqu'en 410) : c'est un tableau de la décadence de l'empire romain.

EDITIONS : *Zosimi historia romana*, ex rec. I. Bekker. Bonn, 1837. — ed. Mendelsohn. Leipsig, 1888.

3° Historiens chrétiens.

La conversion de Constantin suscita un genre historique nouveau ; c'est l'historiographie chrétienne qui commence avec **Eusèbe** de Césarée (210-340) : on lui doit une *chronographie* (voir plus haut, p. 142), qui est demeurée le type des productions de ce genre durant tout le moyen âge ; et la première *Histoire ecclésiastique*, qui eut aussi un grand nombre de continuateurs.

On trouvera l'indication très complète de ces derniers dans le P. De Smedt, *Introductio generalis ad historiam ecclest critice tractandam*. Gand, 1878.

Pour les auteurs chrétiens latins, une nouvelle édition critique d'après les mss. collationnés par les philologues les plus estimés se publie, sous la direction de l'Académie impériale de Vienne, avec le titre :

Corpus scriptorum eccl. latinorum. Vienne (depuis 1866), 16 volumes ont paru.

4° Inscriptions :

Il ne reste qu'un petit nombre d'inscriptions latines de l'époque républicaine. Les plus importantes (les *fasti capitolini*, celle de la *columna rostrata* de Duilius) ont été refaites dans les premières années de l'empire. Le recueil de ces Inscr. forme le premier volume du *Corpus Inscr. latinarum* de l'Académie de Berlin. La plus grande partie des inscriptions latines appartiennent à l'empire et elles sont à partir de ce moment une source précieuse, également utile pour contrôler les historiens, pour les corriger ou les com-

pléter. Toutes les provinces de l'Occident fournissent leur contingent.

Les provinces de l'Orient, de leur côté, fournissent pour la même époque une abondante moisson d'inscriptions grecques.

Enfin, avec l'empire, commence la série des inscriptions chrétiennes.

Recueil des Inscriptions latines :

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, vol. II : Inscr. Hispaniae. — Vol. III : Inscr. latinae provinc. Orientis. — Vol. IV : Inscr. Pompeianae etc. — Vol. V : Inscr. Galliae Cisalpinae. — Vol. VI : Inscr. urbis Romae. — Vol. VII : Inscr. Britannicae. — Vol. VIII : Inscr. Africae. Berlin, 1863-80.

INSCRIPTIONS GRECQUES : *Inscr. Atticae aetatis romanae*, ed. Dittenberger. Berlin, 1878 (3e partie du *Corpus I. A.*).

Les autres sont disséminées dans le recueil général de Boeckh, *Corpus Inscr. Graecarum*, vol. I-IV, dont le classement est, non chronologique, mais géographique.

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES : *Inscriptiones christianae urbis Romae* VII *Saec. antiquiores*, ed. de Rossi. Rome, 1857-87, 2 vol. — *Inscriptiones Hispanicae christianae*, coll. Hübner. Berlin, 1871. — *Insc. Britanniae christianae*. coll. Hübner. Berlin, 1876. — *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* par le Blant. Paris, 1857-65, 2 vol. — Le vol. IV du *Corpus* de Boeckh comprend également les inscriptions chrétiennes en grec.

§ III - Les travaux modernes.

1° Histoires de la république.

Une nouvelle ère dans la science a commencé pour l'histoire romaine avec Niebuhr, dont les profondes recherches ont surtout porté sur les premiers siècles de la république. Tous les travaux sur cette époque antérieurs à Niebuhr sont surannés. Nous ne citerons par conséquent ici que la littérature qui date de cet auteur.

Niebuhr, *Roemische Geschichte* (1re édition, 1811) : vol. I (1827), vol. II (1830), vol. III (posthume, 1832). Plusieurs éditions et traductions.

L'ouvrage capital de Niebuhr est incomplet Il s'arrête à la guerre d'Hannibal. Mais c'est dans la divination des temps primitifs et légendaires que réside sa grande originalité. Certes c'est de l'*histoire conjecturale*, et plusieurs de ces conjectures ont été renversées depuis. Niebuhr n'en a pas moins deux mérites durables, le premier d'avoir définitivement fait justice des fables qui défiguraient l'histoire de cette époque, et dont on doutait d'ailleurs déjà (en dernier lieu, Beaufort, *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*. 1738). Le second de ses mérites, c'est d'avoir substitué, aux narrations romanesques de Tite Live, l'histoire positive des institutions romaines, dont le développement progressif forme un spectacle bien autrement intéressant pour l'homme politique ou le penseur. Quant à la forme, c'est une œuvre savante qui suppose déjà la connaissance des textes étudiés et discutés par l'auteur ; la lecture en est laborieuse ; elle n'est pas écrite pour le grand public. A Niebuhr, il faut comparer ses critiques, la première de Guill. Schlegel (1816), au vol XII de ses Œuvres complètes ; les autres résumées par Schwegler (cité plus bas) ; enfin les *roemische Forschungen* de Mommsen (*ib.*).

Kortum, *Roemische Geschichte, bis zum Untergang des abendl. Reichs*. Heidelberg, 1843.

Cet ouvrage, qui rentre dans la classe des abrégés, est à signaler comme la première histoire romaine *complète* mise en rapport avec les travaux de Niebuhr. Il se distingue de celui-ci par une tendance plus conservatrice en matières de traditions historiques.

Schwegler, *Roemische Geschichte*. Tubingue, 1852-1858, 3 vol.

L'ouvrage s'arrête aux lois liciniennes (366). C'est une histoire critique, discutant à la fois les sources et tous les travaux modernes depuis Niebuhr. — Il a été continué dans le même genre, mais non avec le même succès, par Clason, *Roem. Geschichte, als Fortsetzung von Schwegler* (de 389 à 328). Halle, 1876.

Drumann, *Geschichte Roms in seinem Uebergang* etc. *oder Pompejus, Caesar, Cicero und ihre Zeitgenossen*. Koenigsberg. 1834-44, 6 vol.

C'est un recueil de biographies, groupées par *gentes* romaines, avec citation détaillée des sources, ouvrage capital pour le dernier siècle de la république.

Mommsen (Th.), *Roemische Geschichte*. Berlin, 1854, 3 vol. (Plusieurs éditions et traductions). — *Roemische Forschungen*. Berlin, 1864-1879. 2 parties.

Cet ouvrage, destiné au grand public et sans indication d'auteurs, n'en est pas moins fondé sur les sources et sur les derniers travaux modernes, auxquels l'auteur a pris lui-même une part considérable. Il faut chercher la justification des vues nouvelles de l'auteur dans ses *Roem. Forschungen*, ainsi que dans les XVI volumes du *Hermès* de Berlin (1866-1881), publiés avec sa collaboration. L'ouvrage s'arrête à la bataille de Thapsus (l'an 45 avant J.-C.).

Fischer, *Roemische Zeittafeln bis auf Augustus' Tod*. Altona, 1846.

Ouvrage indispensable pour la chronologie, avec citation textuelle de tous les passsages d'auteurs anciens s'y rapportant.

Michelet, *Histoire romaine : République*. Paris, 1831. 2 vol. — Arnold (Thomas), *History of Rome to the reign of Augustus*. Londres, 1848, 5 vol.

Le seul mérite de ces auteurs est d'avoir été les premiers à faire connaître, l'un en France, l'autre en Angleterre, les travaux de l'école de Niebuhr.

2° Histoires de l'empire romain :

Les travaux de la science française ont porté de préférence sur l'histoire de l'empire romain, qui a été étudiée en particulier dans ses rapports avec le christianisme naissant. Les fondements de ces travaux datent des grands érudits du XVIIe siècle.

de Tillemont (Lenain de), *Histoire des empereurs et des autres princes qui ont régné durant les six premiers siècles.* Paris, 1691. 6 vol.

C'est un ouvrage classique, qui a servi de base à tous les autres. Tous les textes anciens y sont recueillis, classés et ordinairement traduits littéralement; aussi a-t-il presque l'autorité d'une source. Cet ouvrage complète les *Mémoires pour servir à l'histoire eccl.* du même auteur.

Gibbon, *History of the decline and fall of the Roman empire.* Londres, 1776-88 (nombreuses éditions et traductions).

Ouvrage classique aussi, mais par la forme seulement; l'esprit est anti-chrétien. La plus grande partie traite du moyen-âge, que l'auteur continue jusqu'à la chute de Constantinople. Il ne comprend que les trois derniers siècles de l'empire d'Occident, après Marc-Aurèle (l'an 180). L'auteur s'est servi constamment des grands travaux français, mais en y ajoutant l'éclat de son style coloré et brillant.

de Champagny, *Les Césars.* Paris, 1841, 4 vol. — *Rome et la Judée.* 1858. — *Les Antonins.* 1863, 3 vol. — *Les Césars du* IIIe siècle. 1870, 3 vol. (plusieurs éditions).

Cet ouvrage est le contre-pied du précédent, auquel il ressemble d'ailleurs par le style pittoresque et par l'esprit de système. L'auteur oppose avec succès aux vices du paganisme le tableau des vertus du christianisme; mais il exagère l'influence de celui-ci sur l'ordre politique.

de Broglie (A.), *L'Eglise et l'Empire romain au* IVe *siècle.* Paris, 1856-60, 6 vol.

L'auteur joint à des recherches sur les sources une forme classique; il n'est pas systématique comme le précédent.

Thierry (Amédée), *Récits de l'histoire romaine au* V^e *siè-*

de. Paris, 1860. — *Histoire d'Attila et de ses successeurs*. Paris, 1865.

Cet ouvrage complète les précédents par le tableau de la chute de l'empire romain, tracé avec plus de style que de critique.

Merivale, *History of the Romans under the Empire*. Londres, 1860-1862, 7 vol.

L'auteur s'arrête à Marc-Aurèle (l'an 180), où commence l'histoire de Gibbon, auquel il veut servir de complément. Il joint au mérite de la forme un esprit moins prévenu que Gibbon.

Clinton, *Fasti romani, from the death of Augustus*. Oxford, 1845.

C'est une chronologie de l'empire jusqu'à Héraclius (l'an 578), fondée sur les sources, citées textuellement. L'auteur en a donné aussi un *Epitome*. Oxford, 1853.

Schiller, *Geschichte der römischen Kaiserzeit*, 2 vol. Gotha, 1880-1885.

L'auteur s'arrête à la mort de Théodose (l'an 359). C'est une histoire critique, avec indication exacte des sources et des travaux modernes, dont il résume les derniers résultats.

3° Histoires générales :

Nous comprenons sous ce titre les ouvrages d'ensemble, dans lesquels la république et l'empire sont réunis.

Niebuhr, *Vortraege ueber roemische Geschichte* (publication posthume). Berlin, 1846. 3 vol.

C'est un tableau complet de l'histoire romaine, dont le grand ouvrage de l'auteur ne comprend que les premiers siècles. Sortie de l'enseignement oral du professeur, cette histoire est moins travaillée, mais plus claire et plus vivante que l'autre. La forme de *leçons* excluait l'indication détaillée des textes anciens. Mais, par contre, l'auteur donne une vue d'ensemble des sources, en même temps que des événements.

Ampère, *L'histoire romaine à Rome*. Paris, 1862, 4 vol.

Tableaux historiques tracés d'après l'archéologie romaine, dont l'auteur expose les découvertes avec plus d'esprit que de critique.

Duruy, *Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés*. Paris, 1843-85, 7 vol. (plusieurs éditions).

C'est une œuvre considérable par le travail et classique par la forme, meilleure toutefois pour l'empire romain, qui ne comprend pas moins de 5 volumes (jusqu'à la mort de Théodose); avec indication détaillée des sources.

TROISIÈME SECTION.

Recherches sur des points controversés de l'histoire romaine.

§ I. — Des origines romaines.

Des origines troyennes de Rome.

La *légende troyenne*, chantée par Virgile dans son Enéide, est également rapportée par les historiens les plus sérieux de Rome, par *Tite Live* (I, 1), par *Denys d'Halicarnasse* (I, 72), ainsi que dans les fragments de *Caton l'ancien*, de *Varron*, etc. En voici le résumé.

Après la destruction de Troie, Enée émigre sur l'ordre d'un oracle, celui de Dodone, et après une navigation de quatre ou même de sept années, il aborde sur les côtes du Latium. A la réalisation d'une prophétie de l'oracle, il reconnaît le pays où il doit se fixer, et il y bâtit une ville. Les dieux lui firent alors connaître qu'après trente ans, ses descendants bâtiraient une autre ville, qui deviendrait la capitale d'un grand royaume. *Latinus*, fils de Turnus, le roi des Aborigènes qui habitaient ce pays, marcha contre les Troyens; mais n'osant les attaquer, il conclut un traité d'amitié avec Enée et lui donna sa fille *Lavinia* en mariage. La nouvelle ville reçut dès lors le nom de Lavinium.

Enée et Latinus marchèrent contre Turnus Herdonius, roi des Rutules, à qui Lavinia avait été promise. Dans la bataille, Latinus périt, et Enée devint roi unique des Troyens et des Aborigènes fusionnés. Mais, pendant une seconde bataille dans laquelle les Troyens restent de nouveau vainqueurs, Enée disparaît; le peuple crut qu'il avait été appelé parmi les dieux. Après la mort d'Enée, son fils Ascagne devint roi de Lavinium et repoussa une attaque des Rutules et des Etrusques contre Lavinium. Trente ans après la fondation de cette ville, Ascagne, pour accomplir la volonté des dieux, fonda la ville d'*Alba longa*.

Après la mort d'Ascagne, *Silvius*, qui d'après les uns était son fils, d'après d'autres son demi frère, lui succéda comme roi d'Albe, et se maintint contre Julus, fils d'Ascagne. Il devint le fondateur de la dynastie royale d'Albe, la *gens Silvia*. Douze rois se succédèrent sur le trône d'Albe jusqu'au règne de Numitor et d'Amulius, sous lesquels Rome fut bâtie.

Voilà la tradition ou fable relative à la colonie troyenne dans le Latium.

Examinons en le contenu :

1° Elle renferme un grand nombre de faits mythologiques ;

2° Elle contient un récit détaillé de faits qui ne pouvaient être connus des historiens qui les recueillirent sept siècles plus tard. Ces détails ne peuvent être que des fictions poétiques ;

3° Les noms de Latinus, roi des Aborigènes, de Turnus ou plutôt Tyrrhenos, roi des Rutules, ne sont que des noms ethniques, ceux des Latins et des Tyrrhéniens personnifiés ;

4° Parmi les noms des douze rois d'Albe, se rencontrent des noms géographiques comme *Alba*, *Tiberinus*, *Aventinus*, ainsi que des noms grecs, *Atys*, *Capys* et d'autres encore.

On peut donc rejeter, comme fable, cette colonisation troyenne, qui n'a laissé d'ailleurs aucune trace ni dans les mœurs, ni dans les institutions, ni dans la langue du Latium.

La question de savoir où et comment cette fable a pris naissance, est très difficile à résoudre. Elle paraît être d'origine grecque. Enée et Ulysse étaient les héros de ces poèmes épiques, appelés νόστοι, qui racontaient les aventures des Grecs et des Troyens après la guerre de Troie. Il y avait une parenté entre les habitants pélasgisques du Latinum et ceux de Troie : les Pélasges de l'Asie-Mineure étaient les mêmes que ceux d'Italie. Pour expliquer cette parenté, les Anciens imaginèrent que ceux-ci provenaient de ceux-là.

[Depuis Niebuhr, d'autres critiques, O. Müller, Klausen, etc. se sont occupés de cette question et ont exposé d'autres théories, que l'on trouvera très bien résumées dans Schwegler, I, p. 279-336.]

Les origines albaines de Rome.

Les traditions s'accordent à considérer Rome comme une colonie d'Albe la Longue, fondée par des princes de la dynastie royale de cette ville, la *gens Silvia* qui régnait depuis plusieurs siècles. Voilà le seul fait historique qui demeure, si l'on dépouille l'histoire de Romulus et de Remus des circonstances romanesques, merveilleuses et mythologiques, qui y ont été ajoutées plus tard. Recherchons maintenant les causes qui ont amené la fondation de cette colonie d'Albains.

D'après la tradition, ce fut une colonie dans le sens propre du mot : Romulus et Remus, après avoir rétabli sur le trône d'Albe leur grand père Numitor, reçurent de lui un terrain situé sur les bords du Tibre, ainsi que tout ce qui est nécessaire à la fondation d'une ville. Mais les rapports d'hostilité et d'opposition dans lesquels se trouve la nouvelle ville à l'égard d'Albe et de toutes les autres villes du Latium, qui formaient ensemble la ligue latine (*foedus latinum*), la nécessité dans laquelle se trouve le fondateur d'ouvrir un asile pour peupler sa ville d'exilés, d'esclaves fugitifs, de mécontents de toute espèce, enfin la démarche qu'il fait pour procurer des femmes à la colonie par l'enlèvement des Sabines, tous ces faits prouvent qu'il ne s'agit point d'une colonie régulière, établie de l'aveu et avec le concours de sa métropole. De son côté, Strabon (liv. V, p. 280) dit : « La situation de Rome est telle que l'on ne peut admettre la fondation de cette ville comme le résultat d'un choix libre, mais plutôt comme la suite d'une nécessité impérieuse; car elle est très défavorable tant pour la construction d'une ville, qu'à raison de la stérilité du sol et du manque d'hommes. » De plus, d'après la tradition, la royauté fut abolie à Albe après la mort de Numitor, parce que la dynastie s'éteignait avec lui, tandis que Romulus, étant un descendant de cette dynastie, aurait dû succéder à Numitor. Cependant l'abolition de la royauté albaine est un fait certain; car dans les

guerres que cette ville soutint plus tard contre Rome, elle a pour chef un *dictateur* et non pas un roi.

En réunissant ces faits, on parvient à reconnaître la vérité sur la fondation de Rome, due à la révolution par laquelle la royauté fut abolie à Albe. Ces révolutions eurent également lieu dans la plupart des autres villes latines; car à la tête de la ligue latine ne se trouve plus un roi, *rex latinus*, mais un dictateur, *dictator latinus*.

La dynastie royale, la gens Silvia, obligée de s'enfuir d'Albe, se retire suivie de ses partisans sur les bords du Tibre, où elle établit sur une colline, le *Palatin*, une ville nouvelle, protégée par sa position au milieu de marais contre les attaques des peuples voisins. Elle est appelée *Roma*, force, à cause peut-être de sa position (D'après d'autres, de *ruma*, mamelon, colline). De là l'opposition de Rome contre toutes les villes latines : elle devient l'asile de tous les mécontents politiques de ces villes, qui y sont reçus à bras ouverts, mais aussi ces villes refusent le *connubium* aux habitants de la ville nouvelle. Celle-ci conserve la royauté pendant deux siècles et demi, tandis que, dans toutes les autres villes latines, la royauté était abolie et remplacée par un gouvernement aristocratique.

Voilà l'origine historique de cette ville latine, qui prit le nom de Rome, et qui n'occupait qu'une colline, *Roma quadrata*.

Mais cette colonie latine, faible et petite dans son origine, reçut un accroisement extraordinaire par l'adjonction d'un autre peuple, celui des Sabins.

Le fait de la fusion de la colonie latine avec une colonie de Sabins est confirmée par les institutions politiques de Rome, dans lesquelles se retrouvent ces deux éléments, *latin* et *sabin* ; de plus par le nom de *Quirites*, donné aux Romains. Ce nom est d'origine sabine soit qu'on le dérive du nom de la ville sabine de *Cures*, dont les habitants portaient le nom de *Curites* (ou *Quirites)* ou bien de *quiris*, espèce de lance, l'arme nationale des Sabins. Le fait est donc

certain. Mais il n'en est pas de même des circonstances qui accompagnèrent l'établissement des Sabins sur le Quirinal et le Capitolin, deux collines voisines du Palatin, sur lequel se trouvait la Roma quadrata des Latins.

La tradition raconte que cet établissement eut lieu a la suite de la guerre que les Sabins, de Curès, sous le commandement de leur roi Tatius, firent aux Romains pour venger l'enlèvement de leurs filles, les Sabines. Mais les détails de ce récit le rendent très invraisemblable.

Les Sabins restent vainqueurs dans le combat, et malgré cela ils se décident à quitter leur ville natale, à abandonner leur patrie et à se fixer à Rome. C'est déjà une contradiction. Quand même l'on voudrait admettre qu'ils avaient été vaincus, on trouverait encore de grandes difficultés pour expliquer leur déplacement et leur condition à Rome. Car dans ce cas les Romains vainqueurs ne leur auraient pas accordé une égalité parfaite au point de partager avec leur roi la souveraineté. De plus l'organisation politique de Rome, avec ses 200 sénateurs, 100 de *Ramnes* et 100 de *Tities*, prouve que la réunion des deux peuples fut la suite d'une transaction à l'amiable, par la fusion de deux villes en une seule (συνοικισμός).

On a objecté que la ville sabine ne porte pas de nom dans la tradition (ce nom aurait dû être *Quirium* ou *Cures* puisque les Sabins s'appelaient *Quirites*). Mais il ne faut pas oublier que les traditions sont très obscures en général, et de plus que le nom de Quirites s'est conservé comme dénomination locale dans celui de *Quirinalis*, la colline même où selon les traditions les Sabins se fixèrent, après leurs guerres contre les Romains.

On peut donc admettre que les Sabins avaient déjà fondé une ville et un Etat dans le voisinage de Rome et que cette ville s'unit à Rome à la suite d'une guerre terminée par un *foedus*, une transaction, dans laquelle fut compris le *jus connubii*. Par là, on explique également tout ce récit romanesque et fabuleux de l'enlèvement des Sabines. Car il n'est pas vraisemblable qu'un peuple qui aurait refusé d'accorder

ses filles en mariage aux Romains, eût voulu assister à une fête religieuse chez ceux-ci et à leurs jeux publics, après leur avoir fait un affront si grave.

L'union de deux villes, l'une latine située sur le Palatin, l'autre sabine située sur le Capitole et le Quirinal, est donc un second fait historique, qui se dégage de toutes les obscurités qui entourent l'origine de Rome.

Une difficulté plus grande, et qui ne trouve pas une solution aussi satisfaisante, se présente quant au troisième peuple, celui des *Luceres*, qui se joignit aux deux autres.

La tradition, d'accord avec les faits et avec les institutions politiques et religieuses de Rome, mentionne bien l'arrivée d'une colonie étrusque à Rome sur le mont Coelius. Mais cette tradition, telle qu'elle a été conservée par les différents auteurs anciens, varie sur l'époque de cette arrivée.

Les uns, tels que Varron (V, 9), Cicéron *(De republica*, II, 8), Aur. Victor *(De viris ill.* ch. 2), Servius *(ad Æn.* V. *v.* 560), placent l'arrivée des Etrusques déjà à l'époque de la guerre des Romains et des Sabins : selon eux, Coelius Vibenna, un lucumon ou noble étrusque, soutint Romulus dans cette guerre et reçut de lui la colline, où il se fixa avec sa suite, et à laquelle il donna son nom (Coelius). D'après d'autres auteurs, tels que Tacite *(Ann.* IV, 60), Festus (*sub v.* Tuscus vicus), les fragments du discours de l'empereur Claude *(Inscr.* de Lyon), la colonie étrusque sous le commandement de Coelius Vibenna n'arriva que sous le règne de Tarquin I, et Coelius Vibenna y est nommé l'ami de *Mastarna*, qui monta plus tard sur le trône de Rome sous le nom de *Servius Tullius*. Si, des traditions, on passe à l'examen des institutions politiques de Rome, on rencontre les mêmes difficultés. Selon la tradition, les Luceres formaient dès le temps de Romulus, la troisième tribu à Rome, et ils jouissaient des mêmes droits politiques que les Ramnes et les Tities. Déjà sous Romulus toutes les institutions romaines étaient basées sur cette triplicité du peuple : 300 sénateurs, représentant 300 *gentes* ; 30 *curies* ; 300 *décuries* ; 300 *equites*.

D'autre part on trouve que, sous Numa, le sénat ne contenait que 200 membres ; on apprend que Tarquin I l'augmente de 100 membres, et cependant le nombre des sénateurs sous la royauté ne dépasse jamais 300 : il n'y en avait donc que 200 avant Tarquin. La royauté alterne seulement parmi les Latins et les Sabins, à l'exclusion des Etrusques.

De plus on trouve à Rome le *Tuscus vicus*, le quartier des Etrusques, établi dans une des vallées, et il est dit que les habitants d'Albe, après la guerre de Tullus Hostilius contre eux, furent établis sur le mont *Coelius*, qui n'était donc pas au pouvoir des Etrusques.

Ces contradictions ont donné lieu à un troisième système, d'après lequel une première colonie d'Etrusques s'établit à Rome du temps de Romulus ; ils s'unirent aux Latins et aux Sabins et formèrent avec eux un même peuple (de là les 30 curies ; les 300 décuries ; les 300 equites) ; seulement ils n'obtinrent pas une représentation égale au sénat, et ils ne purent pas aspirer à la royauté comme les deux autres tribus. Mais la position de la population étrusque de Rome changea à l'avènement de Tarquin, qui appela une seconde colonie sous son ami Mastarna, ou qui peut-être prit la ville de Rome par les armes. Il leur donna les mêmes droits qu'aux deux autres tribus, en nommant 100 nouveaux sénateurs, choisis parmi les Luceres. De là, avec la prépondérance étrusque à Rome, une époque nouvelle dans l'histoire romaine.

§ II. — L'Époque étrusque a Rome.

D'après les auteurs anciens et certains modernes qui les ont compilés sans critique, les rois de Rome se succèdent d'une manière régulière jusqu'à Tarquin le Superbe, et la puissance de Rome se développe d'une manière lente, mais constante, sans qu'aucune commotion intérieure ou extérieure vienne en troubler le cours. Mais si l'on examine les faits de plus près, on y reconnaît les traces d'une perturbation profonde, dont les histoires romaines n'ont pas parlé.

Sous les quatre premiers rois, Rome nous apparaît comme une ville ayant un territoire peu étendu : les Romains sont en guerre avec des villes latines ou sabines indépendantes, situées à une petite distance de Rome. Sous Ancus Martius, le 4me de ces rois, Rome est reçue dans la ligue latine, mais sans y obtenir aucune prépondérance. Cette ligue renfermait une trentaine de petites villes. Rome n'est donc guères plus grande qu'aucune d'elles. A l'intérieur, la ville est encore mal bâtie; Ancus Martius construit le premier pont, et c'est un pont en bois *(pons sublicius)*. Il entoure la ville pour toute fortification d'un fossé (appelé *fossa Quiritium)*. L'architecture se trouve donc dans son enfance. L'armée romaine est peu nombreuse; toute la cavalerie ne comptait que 600 hommes (les *sex centuriae equitum)*. Mais, à Ancus Martius, succède *Tarquinius Priscus*, et tout d'un coup l'aspect de Rome change à l'intérieur et à l'extérieur. Voici les faits :

D'abord, **à l'intérieur** :

1° La nouvelle enceinte de Rome, qui entoure sept collines, tandis que sous Ancus il n'est question que de quatre ou cinq, le Palatin, le Capitole, le Coelius, le Quirinal et l'Aventin. Deux sont donc ajoutées, l'Esquilin et le Viminal. Ces fortifications consistent dans une haute muraille en pierre, munie de tours, qui passe sur les collines et à travers les vallées, et partout où il n'y avait pas de défense

naturelle, la muraille était munie de fossés, longs de 100 pieds et profonds de 60.

2° La fortification du Capitole, dont le rocher escarpé fut soutenu par des substructions creusées dans la base même de la montagne, de façon à rendre le Capitole inaccessible.

3° *La cloaca maxima*, tout un réseau de canaux souterrains, construits à une profondeur de 40 pieds sous le sol, et qui s'étendaient sous la plus grande partie de la ville : les petits canaux, qui recevaient l'eau du sol marécageux, la déchargeaient dans un grand égout, qui avait une hauteur de 15 à 20 pieds et une largeur de 12 à 15, le tout en pierres de taille, et d'une solidité telle qu'il a résisté à toutes les destructions et tremblements de terre pendant vingt siècles.

4° Le *Circus maximus*, qui pouvait contenir 100,000 hommes, ce qui prouve la grande population de la ville.

Toutes ces constructions furent continuées et achevées par les deux successeurs de Tarquin I.

Ensuite dans les relations **extérieures** :

1° La domination des Romains sur tout le Latium : une quarantaine de villes envoyent des députations à Rome pour assister aux féries latines.

2° Les colonies romaines, fondées par le même Tarquin.

3° La prospérité et l'étendue du commerce de Rome, prouvées par le *traité de commerce* avec Carthage, conclu un an après l'abolition de la royauté. Comme à cette époque les Carthaginois partagaient avec les Etrusques le monopole du commerce dans la Méditerranée, il faut que Rome fût déjà une puissance maritime pour que les Carthaginois eussent jugé à propos de conclure avec elle un traité de commerce. C'est d'autant plus surprenant que 250 ans plus tard les Romains, après la conquête de l'Italie toute entière, ne possédaient pas encore une flotte pour l'opposer aux Carthaginois dans la 1re guerre punique, et celle qu'ils créent alors ne compte que 154 navires.

3° L'accroissement rapide de l'armée : le corps de cavalerie est accru et porté à 1800 hommes, ce qui suppose

une armée très forte ; de plus le recensement de Servius donne 80,000 hommes à Rome en état de porter les armes.

Enfin **dans le culte :**

L'introduction de l'idolâtrie à Rome, changement constaté par Varron (cité par St-Augustin, *Civit. Dei*, IV, chap. 31) qui dit que Rome fut sans images des dieux pendant 170 ans, ce qui s'accorde avec la défense attribuée à Numa (d'après Plutarque, *Numa*, chap. 8) de ne jamais représenter les dieux sous une figure quelconque ; enfin Pline *(Hist. N.*, XXXV, 45) dit que Tarquin I fit faire la première statue à Rome, celle de Jupiter pour le temple du Capitole, et qu'il avait fait venir à cet effet *Turianus*, artiste étrusque, à Rome.

Si l'on ajoute à cela les changements que Tarquin I et Servius introduisirent dans la constitution politique de Rome : l'augmentation du sénat, de 100 membres ; l'incorporation d'un certain nombre de familles plébéiennes dans le patriciat ; le bouleversement total de la constitution par Servius, on doit avouer que Rome subit une transformation complète sous ses trois derniers rois.

Reste toujours à décider la question de savoir de quelle manière s'est faite cette transformation ? On ne pourra la résoudre entièrement. Mais il me semble naturel d'admettre qu'une nombreuse colonie étrusque est venue se fixer à Rome ; peut-être même que les Etrusques prirent la ville par les armes, ou qu'il y eut une capitulation, qui laissait certains droits aux anciens habitants, mais en vertu de laquelle la royauté fut occupée par les vainqueurs.

L'avènement au trône de Tarquin ne fut donc pas une succession paisible de ce prince à son prédécesseur, Ancus Martius, mais un bouleversement total de l'état intérieur de Rome, où la royauté latine-sabine fit place à la royauté étrusque ; d'élective qu'elle avait été, la couronne devint héréditaire, dans une dynastie étrusque.

Tarquin I laissa à l'ancienne noblesse des *Ramnes* et des *Tities* ses droits et ses privilèges, mais il y incorpora la

noblesse étrusque des *Luceres*. Sa tentative de contrebalancer l'influence de cette noblesse, par la création de trois tribus plébéiennes, échoue, il est vrai.

Mais Servius, gendre du roi précédent, transforme la constitution de Rome totalement, et en donnant à la plèbe des droits politiques, il crée un nouvel appui à la royauté contre l'ancienne noblesse, froissée dans ses intérêts et opposée à la dynastie étrusque.

Tarquin le Superbe, petit-fils du premier Tarquin, marche dans la même voie que ses deux prédécesseurs en affranchissant de plus en plus la royauté de l'influence de la noblesse, qui n'est plus consultée; le sénat n'est pas convoqué; les places vacantes dans cette assemblée ne sont plus remplies. Le roi gouverne avec l'appui de l'armée, dans laquelle les plébéiens formaient la grande majorité. Il fait des guerres heureuses et élève la monarchie à un haut degré de prospérité et de puissance. Tout le Latium est soumis. Le roi préside à Rome les *féries latines*, assemblée dans laquelle 47 villes sont représentées par leurs députés; c'est un nouvel appui pour la royauté étrusque contre l'ancienne noblesse de Rome. Il vient au secours des plébéiens pauvres de Rome, d'abord en continuant et en achevant les grands travaux publics de ses prédécesseurs; ensuite par l'établissement de colonies romaines, celles qu'il envoie dans les deux villes de *Signia* et *Circéi*, villes qui s'étaient révoltées contre son autorité, mais qui furent privées par Tarquin de leur territoire et repeuplées par des colons romains.

Ce règne de Tarquin, si décrié par les historiens républicains de Rome, qui ont puisé dans des traditions hostiles à ce prince, inspirées par la haine des patriciens, fut au contraire la période la plus brillante et la plus glorieuse dans l'histoire de la Rome royale.

Mais le mécontentement de la noblesse augmentait de plus en plus; la noblesse étrusque elle-même se laissa entraîner à faire cause commune avec les deux autres factions, latine et sabine. Il se trouva même dans la famille royale un ambitieux, Tarquin Collatin, qui fit partie de la conspiration

contre les rois. *Lucius Junius*, surnommé plus tard *Brutus* (l'imbécile, l'idiot) qui occupait la dignité la plus élevée après le roi (il était chef des *celeres*, corps de 1800 hommes, qui, depuis Servius Tullius, avaient obtenu des droits politiques), se mit à la tête des conjurés bien que comblé de faveurs par le roi et lié d'amitié avec la famille royale.

Les conjurés profitèrent de l'absence du roi et de l'armée dans une expédition contre Ardée, ville qui s'était révoltée à l'exemple de plusieurs autres villes du Latium contre la domination de Tarquin. Le peuple de Rome, patriciens et plébéiens, convoqué par Brutus, prononce la déchéance de Tarquin et l'abolition de la royauté. L'armée abandonne le roi, qui est obligé de fuir. La république est faite. Mais le peuple et surtout la plèbe avait été trompé, et il allait bientôt expier cruellement cet égarement d'un moment. Jusqu'alors la plèbe n'avait pas eu à souffrir et ne s'était pas plainte des actes arbitraires des patriciens. C'est après l'abolition de la royauté que la lutte politique à Rome va éclater.

Plus tard le roi exilé et sa famille furent chargés de toutes espèces de crimes : l'attentat commis sur *Lucrèce* par Sextius Tarquin ; les crimes horribles par lesquels Tarquin le Superbe lui-même serait parvenu, au trône, tuant son beau-père Servius Tullius, au milieu du sénat, et précipitant le corps mort sur la place publique, où sa femme, la propre fille de la victime, fait passer sur celui-ci les roues de son char, etc. Telles sont les altérations que la tradition romaine subit dans la suite, et dont il est difficile de la dégager entièrement.

Avec la royauté romaine, finit l'histoire conjecturale ; il y a sans doute encore des controverses sur les premiers siècles de la république ; mais elles s'appuient sur des documents authentiques, officiels, en sorte que le champ des conjectures est désormais limité. [Sur ces discussions, voyez le résumé qu'en donne Schwelger, cité plus haut, p. 247]. Nous terminons en conséquence ici nos études sur l'antiquité pour passer à l'histoire du moyen-âge.

CONFÉRENCES

SUR

L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE

DU MOYEN AGE.

—

PREMIÈRE SECTION.

Les sources générales du moyen âge.

Pour étudier l'histoire du moyen âge, si souvent défigurée, involontairement par l'ignorance, volontairement par la mauvaise foi, c'est aux monuments originaux de cette époque qu'il faut recourir. Mais plus on avance dans l'histoire, plus aussi les faits deviennent nombreux et variés, et plus il est difficile d'embrasser la masse des documents relatifs à cette époque intéressante. C'est ce qui a éloigné et éloigne encore tant de personnes de l'étude approfondie du moyen âge. Pour s'orienter dans ce vaste domaine, il faut avant tout recourir aux répertoires, qui nous font connaître les sources et les ouvrages ou publications qui les contiennent.

§ I. — Répertoires indiquant les sources.

1° Répertoires des historiens :

1° Struvius (B. G.), *Bibliotheca historica* (édition de Meusel). Lipsiae, 1782-1802, 11 vol. in-8.

Cet ouvrage est inachevé : il devait embrasser toute l'histoire universelle et donner un tableau exact de tous les écrits historiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. L'auteur commence par un catalogue des ouvrages sur : la science de l'histoire; les bibliothèques historiques; la vie des principaux historiens. Ensuite il énumère, dans le *Chap.* 2, les ouvrages des historiens qui se sont occupés de l'histoire universelle, classés d'après les différents siècles dans un ordre chronologique. *Chap.* 3, il énumère les collections et les dissertations relatives à l'histoire universelle. *Chap.* 4, il donne les titres des ouvrages historiques qui traitent de l'origine et des migrations des différentes nations. — Après cette introduction, l'auteur a suivi la méthode ethnographique. et dans la seconde partie du premier volume, il commence par les ouvrages historiques relatifs à l'Asie. Il parcourt successivement les historiens tant anciens que modernes des Assyriens, Babyloniens, Chaldéens, Mèdes, Perses, Hébreux et Samaritains, Phéniciens, Syriens, Arméniens, les peuples entre la mer Noire et la mer Caspienne; les peuples de l'Asie-Mineure; les Arabes et les Turcs Ottomans; les habitants des Indes orientales; les Chinois, les Japonais, les Scythes et les Hyperboréens, les habitants de la Sibérie. Il finit cette section de l'Asie en énumérant les historiens des croisades.— De l'Asie il passe à l'Afrique et commence par l'histoire de l'Egypte dès les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il continue par l'histoire du littoral africain entre l'Egypte et l'Océan Atlantique. — L'histoire de l'Europe n'est pas complète : l'auteur donne d'abord les ouvrages des historiens des Grecs, Macédoniens, Thraces, Illyriens. -- Ensuite il passe à l'histoire de l'Italie, des Romains, des Etrusques; puis à celle du Bas Empire; vient ensuite l'histoire des Celtes, des Huns, des Slaves, Vandales, Goths, Langobards, Burgondes. — La péninsule ibérique (Portugal et Espagne) suit. — L'ouvrage se termine par l'histoire de la Gaule, des Gaulois, des Francs et des Français jusqu'à la première révolution française.

C'est là que l'auteur s'est arrêté. Les parties qui manquent sont : l'histoire de l'Allemagne; de l'Italie depuis Charlemagne et de tout le nord de l'Europe. Les deux derniers volumes contiennent des analectes (additions) et une table des matières très détaillée.

2° Fabricius (J. A.), *Bibliotheca latina mediae et infimae aetatis* (édition de Mansi). Padoue, 1754, 6 vol. in-4.

L'ouvrage de Fabricius embrasse toute la littérature latine depuis la chute de l'empire romain d'occident. La littérature historique y est comprise aussi, mais seulement des ouvrages écrits en latin.

3° Freherus (M.), *Directorium historicum medii potissimum aevi* (édition de Hamberger). Goettingen, 1772, in-4.

Le directorium de Freher et Hamberger se rapporte surtout à l'histoire de l'Empire et ne concerne la France, l'Angleterre et l'Italie, que dans leurs rapports avec l'Allemagne

4° Lelong, *Bibliothèque historique de France* (édition de Fevret). Paris, 1768, 5 vol. in-fol.

L'ouvrage de Lelong est capital pour l'histoire de France, et Meusel en a tiré parti, comme il le dit lui-même, pour cette section de sa bibliothèque.

5° Antonio (Nic.), *Bibliotheca Hispana vetus*, 2e édition. Madrid, 1778, 2 vol. in-fol.

L'ouvrage de don Antonio est fort important pour l'histoire de l'Espagne. La *Bibliotheca hispana nova*, que l'auteur publia d'abord, contient une énumération et une critique de tous les écrivains qui ont vécu en Espagne depuis le XVIe siècle jusqu'à son temps (1672). Les deux volumes cités ici contiennent la littérature espagnole antérieure au XVIe siècle; on y trouve aussi l'énumération des écrits historiques de ce temps.

6° Potthast (A.), *Bibliotheca historica medii aevi* : Wegweiser durch die Geschichtswerke des europaeischen Mittelalters von 375-1500. Berlin, 1862, in-8.

Cet ouvrage ne comprend pas les historiens orientaux. Mais pour l'Europe, il est plus complet que tous les précédents, parce qu'il est plus récent. On ne trouve que là le contenu de toutes les publications relatives au moyen-âge depuis le commencement de ce siècle. Il est divisé en trois parties, à savoir : 1° le catalogue de tous les *Recueils* d'historiens, classés par pays; — 2° le catalogue alphabétique de tous les *Historiens*, avec indication des Mss., des éditions, des traductions et des commentaires; — 3° le catalogue alphabétique de tous les *Saints* compris dans les *Acta SS.* des Bollandistes et dans les autres recueils hagiographiques.

7° Chevalier (U.), *Répertoire des sources historiques du moyen âge* (Bio-bibliographie). Paris, 1877.

Bibliographie très complète, mais confuse, des ouvrages *anciens* et *modernes* se rapportant à tout personnage historique sur lequel on pourrait désirer un renseignement.

8° De Smedt (Ch.), *Introductio generalis in historiam ecclesiasticam*, critice tractandam. Paris, 1876, in-8.

Ouvrage capital pour cette partie spéciale de la littérature historique, indiquant successivement les *sources* et les *travaux modernes*.

9° Waitz (G.), *Quellen und Bearbeitungen der deutschen Geschichte*, 5e édition. Göttingen, 1883, in-8.

Bibliographie spéciale de l'Allemagne, dressée autrefois par Dahlmann et complétée jusqu'à ces dernières années, indiquant dans un ordre méthodique les *sources* et les *travaux modernes*.

10° Allen, *Histoire du Danemark* (traduit du danois). Copenhague, 1879, in-8.

La bibliographie, placée en tête de l'ouvrage (p. 8-114), comprend, dans un ordre méthodique, les *sources* et les *travaux modernes* relatifs à ce pays.

11° Gardiner (S.) and Mullinger (J.), *Introduction to the Study of english History*. London, 1881, in-12.

Cet ouvrage indique, pour toutes les périodes de l'histoire de l'Angleterre, les *sources* et les *travaux modernes*, avec une courte appréciation de leur valeur.

12° *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*. Revue d'érudition consacrée spécialement à l'étude du moyen âge. Paris (depuis 1839). Mensuel.

A consulter pour se tenir au courant des nouveautés. Il y a une table des vol. 1-30. Paris, 1870.

2° Répertoires des documents historiques :

1° Œsterley (H.), *Wegweiser durch die Literatur der Urkundensammlungen*. Berlin, 1885, 2 vol.

L'ouvrage comprend une *partie générale* et une *partie spéciale*, classée dans l'ordre géographique. Ce répertoire est pour les documents ce que la *Bibliotheca* de Potthast est pour les historiens.

2° de Bréquigny, *Tables chronologiques des diplômes, chartes*, etc., *imprimés, concernant l'histoire de France*. Tomes I-III. Paris, 1769-83. Tomes IV-VII. Par. 1836-63.

La continuation, qui va jusqu'en 1302, a été publiée par l'Institut de France, mais avec un luxe qui en rend le maniement infiniment moins commode que ne le sont les ouvrages suivants.

3° *Regesta pontificum Romanorum* (jusqu'en 1198) par Jaffé. Berlin, 1851. — (de 1198 à 1304) par Potthast. Berlin, 1874.

Répertoire des actes des Papes, imprimés jusqu'à cette date, avec indication des ouvrages contenant le texte de ces actes. De nombreux actes publiés depuis ont rendu nécessaire une nouvelle édition, qui paraît en ce moment (Leipsig, 1881, etc).

4° *Regesta chronologica-diplomatica Imperii*. Francfort, (depuis 1831).

Ce répertoire, commencé par J. F. Boehmer, a servi de modèle à ce genre de travaux, si précieux pour la connaissance exacte de la *chronologie* des princes, de leurs *itinéraires* et de leurs *actes officiels*. Ce répertoire, avec ses nombreux suppléments, est réédité en ce moment par Fischer, Huber, etc. Inspruck, 1880.

§ II. — Traités auxiliaires dans l'étude des sources.

1° Critique historique :

Roesler (C. F.), *De* Annalium medii aevi *varia conditione*. Tubingue, 1788. — *De arte critica in Annales M. Æ. exercenda*, 1789. — *De* Annalium M. Æ. *interpretatione*, 1793.

Ces dissertations se rapportent à la critique des histoires connues sous le nom d'*annales* ou de *chroniques*, critique souvent bien difficile et cependant toujours très importante, parce que c'est d'elle que dépend la connaissance exacte des faits. Les ouvrages de Roesler sont encore loin de suffire; mais ils indiquaient la méthode à suivre dans cette partie de la critique.

Wattenbach (W.), *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter* (jusqu'en 1250). Berlin, 1874, 2 vol. in-8.

Résumé indispensable de tous les travaux de la critique moderne sur les historiens germaniques de l'Allemagne et des Etats voisins pendant la première moitié du moyen-âge.

Lorenz (O.), *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter* (depuis 1250). Berlin, 1877, 2 vol. in-8.

Cet ouvrage complète le précédent; mais il lui est inférieur, en ce sens que les historiens de cette seconde partie du moyen-âge n'ont plus l'importance des précédents et que le travail de la critique des sources est loin d'être aussi avancé pour cette époque.

2° Linguistique :

Du Cange (Dufresne, sgr.) *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis*. Paris, 1678. (Dernière édition avec les suppléments. Paris, 1840, 7 vol. in-4).

Le latin des historiens du moyen âge n'est plus la langue classique de Cicéron ou d'Auguste. Le savant du Cange a donc rendu un véritable service à la science en facilitant par son glossaire l'intelligence des écrivains du moyen-âge. Mais il a fait encore davantage; souvent il a ajouté, à l'explication grammaticale des mots, des dissertations savantes sur les institutions civiles et judiciaires, sur les dignités, sur les mœurs et coutumes du moyen-âge.

3° Chronologie :

La chronologie authentique du moyen âge, fondée sur les actes officiels, se trouve dans les Regesta ou tables chronologiques, cités au § précédent. Pour la vérification de ces dates, consulter l'un des ouvrages suivants :

(Bénédictins), *L'art de vérifier les dates historiques* des inscriptions, des chroniques, etc. Paris, 1750. (Dernière édition. Paris, 1818, 18 vol. in-8).

Pilgram, *Calendarium chronologicum medii aevi monumentis accommodatum*. Vienne, 1781, in-4.

Grote, *Calendarium medii aevi*. 1877 (appendice aux *Stammtafeln* de l'auteur).

Bond, *Handy-Book of Rules and Tables for verifying Dates*. London, 1875.

Chronologie appliquée : Richter (G.), *Zeittafeln der deutschen Geschichte des Mittelalters*. Halle, 1881, in-4.

Cet ouvrage, qui s'étend jusqu'en 1254, est également utile aux Etats voisins de l'Allemagne. Les dates sont justifiées par les *sources* citées textuellement. Le même auteur a traité l'*Epoque franque* séparément et avec de grands développements sous le titre de : *Annalen des fränkischen Reichs*. Halle, 1873-87. Deux parties.

4° Géographie :

Traités : d'Anville (J. B.), *Etats formés en Europe après la chute de l'empire romain en Occident*. Paris, 1771, in-8. — Ansart (F.), *Précis de la géographie historique du moyen âge*. Paris, 1834, in-8. — Lelewel (J.), *Géographie du moyen âge*. Bruxelles, 1852, 4 vol. (avec atlas). — Freeman, *The historical geography of Europe*. London, 1880, vol. in-8 (avec un volume de cartes).

Dictionnaires : Bischoff (F. H.) et Möller (J. H.), *Vergleichendes Wörterbuch der alten, mittleren und neuen Geographie*. Gotha, 1829, in-8. — Graesse (J.), *Orbis*

latinus. Supplement zu latein. und geograph Woerterbuche. Dresden, 1861, in-8.

ATLAS : Kruse (Chr. et Fréd.), ***Atlas zur Uebersicht der Geschichte aller Europaeischen Laender und Staaten***, 4e édition. Halle, 1827, in-fol. — Spruner (K. V.), ***Historisch-geographischer Handatlas***. Gotha, 1838 (3e édition, remaniée par Menke. Gotha, 1871).

Dans l'atlas de Kruse, il y a une carte par siècle. Une traduction française parut à Paris en 1834. L'atlas de Spruner lui est très supérieur. Il donne en 73 cartes tous les pays de l'Europe depuis le commencement du moyen-âge jusqu'en 1815. De plus un supplément de 10 cartes comprend la géographie historique de l'Asie.

§ III. — Collections des textes originaux.

Il n'y a pas de pays en Europe où les savants ne soient occupés de rassembler et de publier les monuments historiques du moyen âge. A côté des académies et des publications officielles, se sont élevées presque partout des associations libres pour l'exploration des antiquités et de l'histoire, nationales ou locales. (Voir l'énumération très complète de ces *publications* dans le *Répertoire* de Potthast, cité plus haut, I, 6), Nous ne mentionnons ici que les collections le plus souvent citées. Longtemps la France a occupé le premier rang dans ces travaux qui ont pour objet l'exploration, la critique et l'explication des monuments du moyen âge. Ce sont surtout les Bénédictins de la congrégation de S. Maur qui ont donné, par leurs travaux immenses, une impulsion vigoureuse à ce genre d'étude. Nous indiquerons d'abord les collections mixtes ou polyglottes, et ensuite les collections spéciales classées par langue et par pays. [Certaines collections communes au moyen âge et aux temps modernes seront citées plus loin dans le répertoire de l'histoire moderne. Quant aux historiens en langue vulgaire, voir les recueils cités section III, au § qui les concerne.]

A. Collections mixtes ou polyglottes.

1° *Patrologiae cursus completus* sive *Bibliotheca universalis Patrum, doctorum et scriptorum ecclesiae*, curante Migne. Paris, 1844-57. *Series latina*, 217 vol. in-4. — *Series graeca*, 104 vol. in-4.

Cette collection n'est qu'une réimpression des textes déjà publiés par les Bénédictins de S. Maur, ainsi que dans la *Maxima bibliotheca* de Lyon (1677) et dans celle de Galland (Venise, 1765). On y trouve toute la littérature chrétienne jusqu'au XIIIe siècle, tant grecque que latine, non seulement historique, mais théologique, oratoire, poétique, etc.; il n'est d'ailleurs aucun de ces auteurs qui ne puisse être utilisé pour l'histoire des siècles chrétiens.

ANALYSES : Dom Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques* (jusqu'au XIIIe siècle). Paris, 1729, 23 vol. in-4, avec 2 vol. de tables.

2° Harduin (P. J.), *Conciliorum collectio regia maxima*. Paris, 1712, 11 vol. in-fol. — Edition de Coleti. Venise 1728, 23 vol. in-fol. — *Supplementum* de Mansi. Lucques, 1748, 6 vol. in-fol.

3° Mansi (J. P.), *SS. conciliorum nova et amplissima collectio*. Venise, 1759-1785, 31 vol. in-fol.

Les *actes des conciles* sont de la plus haute importance pour l'histoire du moyen âge. La collection Mansi s'arrête en 1431. Les conciles du XVe siècle se publient par les soins de l'Académie de Vienne sous le titre de : *Monumenta conciliorum generalium S. XV*. Tome I, Vienne 1857.

4° (Bollandistes), *Acta Sanctorum, quotquot toto orbe coluntur*. Antwerpiae, 1643-1794, 53 vol. in-fol. — La continuation des *Acta SS. octobris* : t. VII-XII. Bruxelles, 1845-86, 7 vol. in-fol. — *Acta SS. novembris* t. I, Bruxelles, 1887.

Cette collection des vies et légendes des saints, classées dans l'ordre du calendrier, s'arrêtait au 14 octobre. Elle a été continuée de notre temps par les jésuites belges, qui ont achevé le mois d'octobre et commencé le mois de novembre.

Cette entreprise colossale a rendu les plus grands services à l'histoire du moyen-âge et par les trésors historiques qu'elle contient et par la critique judicieuse qui a présidé à sa composition. — On trouvera une table alphabétique très complète des saints compris dans ce recueil dans le *Répertoire* de Potthast (cité plus haut p. 265). — A cette publication se rattachent les *Analecta Bollandiana*, Bruxelles (depuis 1882), contenant des matériaux et des travaux critiques.

5° Bongars (J.), *Gesta Dei per Francos*. Hannovre, 1611, 2 vol. in-fol.

Contient les historiens des croisades.

6° *Recueil des historiens des croisades* (publié par l'Institut de France). *Historiens occidentaux*, t. I-III. — *Historiens orientaux*, t. I. — *Historiens grecs*, t. I-II. Paris, 1841-81, in-fol.

Publication en cours d'exécution d'après le plan élaboré par les Bénédictins.

EXTRAITS : Michaux, *Bibliothèque des croisades*. Paris 1829, 4 v. in-8.

7° Martène (E.) et Durand (U.), *Thesaurus novus anecdotorum*. Paris, 1717, 5 vol. in-fol. — Idem, *Veterum scriptorum amplissima collectio*. Paris, 1724, 9 vol in-fol.

Collections souvent citées de textes inédits de toutes les époques, recueillis par ces deux Bénédictins de St. Maur dans un voyage littéraire en France et dans les Pays-Bas. Voir : *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*. Paris 1717-24. 2 vol. in-4.

B. Collections de textes latins.

France :

1° Duchesne, *Historiae Francorum scriptores coaetanei*. Paris, 1649, 5 vol. fol.

Ce recueil, qui s'arrête à la fin du XIIIe siècle, a été le point de départ des recherches historiques en France.

2° Dom Bouquet, *Scriptores rerum Gallicarum et Francicarum*. Paris, 1738-1876, 23 vol. in-fol.

TRADUCTIONS : Guizot, *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France jusqu'au XIIIe siècle*. Paris 1823-35, 31 vol. in-8.

Commencé par les Bénédictins, ce recueil a été repris par les savants de l'Institut de France ; il est arrivé à l'avènement des Valois.

Italie :

Muratori (A.), *Rerum italicarum scriptores* ab a. 500 ad 1500. Milan, 1723-51, 25 tomes in-fol.

Cette collection se distingue de toutes les autres du même genre par son plan systématique et par les notes qui accompagnent les textes.

Espagne :

1° Schotti (A. et Fr.), *Hispania illustrata*. Francfort, 1603-1608, 4 vol. in-fol.

2° *Portugaliae monumenta historica*. Scriptores, t. I. Lisbonne, 1856, in-fol.

Angleterre :

1° *Monumenta historica Britannica*. Londres, 1848, vol. I. in-fol.

L'Angleterre ne possédait pas encore une collection complète de ses historiens du moyen-âge, analogue à celles de Muratori pour l'Italie ou de Bouquet pour la France, lorsqu'une commission royale fut instituée en 1822 par acte du parlement pour combler cette lacune : le 1r et unique volume publié par cette commission sous le titre ci-dessus, ne comprend que les historiens de l'époque anglo-saxonne (jusqu'en 1066).

2° *Rerum britannicarum medii aevi scriptores*, (Rolls series). Londres, 1858-1886, in-8 (sans tomaison).

Sous ce titre ont paru une centaine de volumes de textes, déjà connus pour la plupart, mais publiés à nouveaux frais sur les Mss. Le répertoire de ces Mss. (jusqu'en 1327) forme trois volumes, sous le titre : Hardy (Duffus), *Descriptive catalogue of Manuscripts relating to the history of Great Britain and Ireland*. Londres, 1862-71.

Allemagne :

1° Leibnitz, *Scriptores rerum germanicarum inediti*, 2 vol in-4. Hannovre, 1700. — Id., *Scriptores rerum Brunvicensium*. Hannovre 1707-11, 3 vol. in-fol. — Eccard (J. G.) *Corpus historicum medii aevi, praecipue in germania*. Leipsig, 1723, 2 vol. in-fol.

Ces trois ouvrages ne sont que des fragments d'une grande collection des sources projetée par Leibnitz et destinée à suppléer aux collections antérieures et très incomplètes de Pistorius, Freher, etc.

2° *Monumenta Germaniae historica ab* A. 500-1500. Hannovre, 1826-88, in-fol. Scriptores, tomes I-XXVIII (le vol. 19 donne une table des *Scriptores* publiés jusque-là). — Leges, t. I-V. — Diplomata imperii, t. I.

EXTRAITS : *Scriptores rerum germanicarum*, in usum scholarum. Hannovre, 1840-85, 35 vol. in-8.

TRADUCTIONS : *Die Geschichtschreiber der Deutschen Vorzeit*. Berlin, 1849, etc. Livraisons 52.

Cette collection vraiment monumentale, destinée à supplanter toutes les autres collections du même genre, est l'œuvre de la *Société pour l'étude de l'histoire germanique*, fondée en 1815 et longtemps dirigée par Pertz (de là le titre, souvent usité en citation, de *Collection Pertz*). Cette collection est formée de cinq sections : *Scriptores ; — Leges ; — Diplomata ; — Epistolae ; — Antiquitates*. Cette société publie aussi un Bulletin : *Archiv der Gesellschaft fuer aeltere deutsche Geschichtskunde*. Francfort, 1820-1874 ; — *Neues Archiv*. Hannovre, 1876-86, 24 vol. in-8, où sont recueillis tous les travaux préparatoires des éditeurs.

Comme l'Empire, auquel ces travaux se rapportent, comprit longtemps, outre l'Allemagne, une partie de la France et de l'Italie, on y trouve un grand nombre de textes déjà publiés ailleurs, dans Bouquet, dans Muratori, etc. Tous ces textes, néanmoins, ont été repris sur les meilleurs Mss. et réédités conformément aux règles les plus sévères de la philologie moderne, en sorte qu'ils doivent être préférés aux éditions antérieures.

C. Collections de textes grecs.

Scriptores historiae Byzantinae. Paris, 1645-1711, 38 vol. in-fol. (sans tomaison).

Le savant Labbée a pris l'initiative de cette collection à laquelle d'autres hellénistes de France ont contribué. Il en a été publié une seconde édition augmentée, mais moins correcte à Venise, 1723-33, en 35 vol. Les textes grecs sont accompagnés de traductions latines.

Corpus scriptorum historiae Byzantinae, opera Niebuhr. Bonn, 1828-80, 50 vol. in-8.

Niebuhr prit l'initiative de cette collection, qui a été continuée par l'Académie royale de Berlin, avec le concours de philologues les plus distingués de l'Allemagne.

Patrologiae cursus, curante Migne : *Series graeca*. Paris, 1857-66. 161 vol. in-4.

Tomes 1-100 : écrivains antérieurs à Photius ; — tomes 101-161 : de Photius à Bessarion. Ce ne sont que des réimpressions, avec *traductions latines*.

Sathas, *Bibliotheca graeca medii aevi*. Venise-Paris, 1872-77, 6 vol.— *Documents inédits relatifs à l'histoire de la Grèce au moyen âge*. Paris, 1880-85, 6 vol.

Miklosich et Muller. *Acta et diplomata graeca medii aevi sacra et profana*. Vienne, 1860-71, 4 vol.

Publication de l'Académie de Vienne.

Ouvrages auxiliaires : pour la linguistique, Du Cange, *Glossarium mediae et infimae graecitatis*. Paris, 1682, 2 vol. fol. ; — pour la chronologie, Muralt, *Essai de chronographie byzantine de* 395 *à* 1057. St-Pétersbourg, 1855; — *Chronographie byzantine de* 1057 *à* 1453. Paris, 1873. — pour la paléographie, Dom Montfaucon, *Palaeographia graeca*. Paris, 1708 (comprend aussi la diplomatique byzantine); Gardthausen, *Griechische Palaeographie*. Leipzig, 1879.

D. Littérature orientale chrétienne.

Répertoires : Bickell, *Conspectus rei Syrorum litterariae*. Munster, 1870. — Nève (F.), *L'Arménie chrétienne et sa littérature*. Louvain, 1886.

Assemani, *Bibliotheca orientalis*. Rome, 1719-28, 4 vol. in-fol.

Land, *Anecdota Syriaca*. Leyden, 1862-75, 4 vol. in-4.

Gregorii Barhebraei, *Chronicon syriacum* (avec traduction latine), ed. Burns et Kirsch. Lipsiae, 1789, 2 vol. in-4.

Le même historien, connu aussi sous le nom d'*Aboulfarash*, est l'auteur d'une *chronique arabe*, que l'on peut considérer comme une édition nouvelle et amplifiée de sa chronique syriaque, publiée sous le titre : Abulfaragii, *Historia compendiosa dynastiarum* (avec traduction latine), ed. Pococke. Oxford, 1663.

Gr. Barhebraei, *Chronicon ecclesiasticum* (avec traduction latine), ediderunt J. B. Abbeloos et Th. Lamy. Louvain, 1872-77, 2 vol. in-4.

Bibliotheca selecta scriptorum classicorum Armeniorum (en arménien). Venise, 1853. 22 vol.

Traductions : Dulaurier, *Bibliothèque historique arménienne*, t. I. Paris, 1858. — Langlois (V.), *Collection des Historiens anciens de l'Ar-*

ménie, traduits en français. Paris, 1867, 2 vol. — Brosset, *Historiens arméniens du moyen âge, traduits et annotés*, 1865-70 (Ac. de St-Pétersbourg); — *Collection d'historiens arméniens*. St-Pétersbourg, 1874-76, 2 vol. in-8. — Joannissiany, *Armenische Bibliothek*. Leipzig, 1880-86. 4 vol. — *collana degli storici armeni*. Venise, 1840, 2 vol.

E. Littérature musulmane.

LITTÉRATURE : d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*. Paris, 1783, 6 vol. — Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*. Vienne, 1851, 7 vol. — Wuenstenfeld, *Die Geschichtsschreiber der Araber*. Goettingue, 1882.

Schultens, *Monumenta vetustiora arabica*. Leyde, 1740.

Hammer, *Fundgruben des Orients*. Vienne, 1809-18, 6 vol. in-fol.

Bibliotheca arabo-hispana, ed. Casiri. Madrid, 1760-1770, 2 vol. in-fol.

Bibliotheca arabico-hispana, ed. Codera. Madrid, 1882-83, 2 vol.

Bibliotheca arabo-sicula, ed. Amari. Leipzig, 1857-75. 2 vol.

TRADUCTION : Amar, *Biblioteca arabo-sicula, versione italiana*. Turin, 1880.

Tabari (al), *Annales*, edd. Barth, Goeje, etc. Leyde, 1880-83, 4 vol.

EXTRAITS : Rasmussen, *Annales Islamismi* sive *tabulae synchronistico-chronologicae chalifarum et regum* e cod. mss. arabicis. Copenhague, 825, in-4.

1

DEUXIÈME SECTION.

Des travaux modernes sur l'histoire du moyen âge.

LITTÉRATURE : Œttinger, *Archives historiques*. Carlsruhe, 1841.

Le premier en date des travaux modernes qui mérite d'être cité pour la vaste érudition, les connaissances profondes et la critique judicieuse de l'auteur, ce sont les *Annales* de Baronius, cardinal et bibliothécaire du Vatican († 1607). Ils ont pour titre :

Annales ecclesiastici ab A. 1 *ad* 1198 post Ch. N. Rome, 1588-1607, 12 vol. in-fol.

Cet ouvrage a eu plusieurs continuateurs, à savoir : Raynaldus (Od.), *Annales ecclesiastici ab* A. 1198 ad A. 1565. Romae, 1646-77, 10 vol. in-fol. (Les continuations de Laderchi, 1565-1571, — et de Theiner, 1572-1583, — appartiennent à l'histoire moderne); — Bzovius, *Annales eccl.* 1198-1572. Romae, 1616-1672, 9 vol. in-fol,; — Spondanus, *Annales eccl.* 1197-1646. Paris, 1659, 3 vol. in-fol. Il faut aussi y joindre Pagi, *Critica historico-chronologica in universos Annales Baronii.* Anvers, 1705, 4 vol. in-fol. Il existe une édition de l'ensemble (Baronius, Raynald, Laderchi et Pagi), celle de Mansi. Lucques, 1738-59, 35 vol. in-fol.

Après cet effort considérable, l'histoire du moyen âge a été négligée pendant assez longtemps; il était réservé à notre siècle de remettre cette étude en honneur. Nous ne citerons ici que les ouvrages principaux, (à l'exclusion des *abrégés d'histoire* et des *histoires universelles*), d'abord les histoires générales de l'époque, ensuite les histoires particulières de la France, de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Espagne, du Bas-Empire et des Etats Musulmans.

§ I. — Histoires générales.

En France :

Frantin, *Annales du moyen âge jusqu'à la mort de Charlemagne*. Paris, 1825, 8 vol. — *Louis le Pieux et son siècle*. Paris, 1838, 2 vol.

Cet ouvrage, qui s'arrête en 840, laisse à désirer pour la classification des faits; mais il est précieux comme recueil de matériaux.

Desmichels, *Histoire générale du moyen âge*. Paris, 1831, 2 vol.

S'arrête au démembrement de l'empire de Charlemagne (l'an 887); avec indication des sources. L'histoire de la civilisation en fait partie; mais l'auteur n'indique pas suffisamment l'action de l'Eglise à cette époque.

Sismondi, *Histoire de la chute de l'empire romain et du déclin de la civilisation de l'an 250 à mil*. Paris, 1835, 2 vol. in-8.

Incomplet comme les précédents, l'ouvrage est en outre infecté par les préjugés protestants de l'auteur, qui en est aveuglé au point de méconnaître le côté grand et élevé de cette période de l'histoire.

En Angleterre :

Hallam, *View of the state of Europe during the middle age*. Londres, 1810, 2 vol. (plusieurs éditions et traductions).

Protestant, l'auteur n'a pas du tout saisi l'esprit du moyen âge, dans lequel il ne sait pas voir l'unité religieuse qui en est la base. Ensuite les questions les plus importantes n'y sont pas résolues, et sauf ce qui concerne l'Angleterre, l'ouvrage est superficiel.

En Allemagne :

Schlosser (F. Chr.), *Weltgeschichte*, vol. II-IV. Francfort, 1819-39.

Sauf le 1er volume, cet ouvrage comprend le moyen âge seulement. On ne peut refuser de vastes connaissances à M. Schlosser, qui a lu avec soin les monuments historiques du moyen âge. Il est cependant à regretter que ses préjugés protestants aient trop souvent influé sur sa manière d'apprécier les faits auxquels se lient les grandes questions religieuses.

Luden (H.), *Allgemeine Geschichte der Voelker und Staaten des Mittelalters* Iena, 1821, 2 vol.

L'ouvrage de Luden est superficiel, et l'auteur s'est trompé souvent, faute d'avoir étudié les questions dans les sources. Protestant.

Rehm (Fr.), *Handbuch der Geschichte des Mittelalters.* Marbourg, 1821-39, 8 vol.

Cet ouvrage, publié par parties, manque d'unité. Protestant. Il se borne à donner la bibliographie, sans indication détaillée des sources.

Leo (H.), *Lehrbuch der Geschichte des Mittelalters.* Halle, 1830.

C'est le meilleur manuel en allemand, par la connaissance des sources (mais sans indication détaillée), par son plan méthodique, par une impartialité rare chez les historiens protestants.

Damberger, *Synchronistische Geschichte der Kirche und der Welt im Mittelalter.* Ratisbonne, 1850-63, 15 vol.

L'ouvrage s'arrête en 1378. Chaque volume est accompagné d'un appendice de notes critiques sur des points controversés. Sur les autres points, les sources ne sont pas indiquées, bien que l'ouvrage soit travaillé d'après elles. Le plan chronologique exclut les vues d'ensemble.

En Belgique :

Mœller (J.), *Manuel d'histoire du moyen âge jusqu'à la mort de Charlemagne.* Louvain, 1837.

L'ouvrage est demeuré incomplet. Avec indication détaillée des sources et des travaux modernes publiés jusqu'alors. « J'ai voulu, » dit la préface, « non seulement retracer les principaux événements qui se sont succédé depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la mort de Charlemagne, mais encore indiquer à ceux qui veulent sérieusement étudier cette

partie si importante et encore si mal connue de l'histoire de l'humanité, les auteurs ou contemporains ou venus plus tard qu'ils ont à consulter... Quelque recommandables que soient les hommes que je viens de nommer, plusieurs d'entre eux, par cela même qu'ils jugent une époque toute catholique sous l'empire d'idées philosophiques ou protestantes, sont tombés nécessairement dans plus d'une erreur. Si je ne me trompe, il faut être catholique soi-même pour écrire l'histoire du moyen âge avec une véritable intelligence des passions qui s'y agitent et de la force qui les comprime. Il s'agit d'une société qui n'a de vie et de sève que par l'Église. L'Église donc est le grand fait qui explique tout, et le catholique seul a la véritable intelligence des intentions qui la font agir et des moyens qu'elle emploie. »

Mœller (J.), *Précis de l'histoire du moyen âge* (2e édition). Louvain, 1846.

A la différence du précédent, ce n'est qu'un précis, mais complet, des travaux modernes (jusqu'en 1845). « J'ai indiqué, » dit la préface, « en tête de chaque §, outre les principaux ouvrages modernes, les auteurs anciens les plus importants que devra consulter le professeur, appelé à donner un cours approfondi de l'histoire du moyen âge. Toutefois je me suis soigneusement attaché à n'indiquer que les ouvrages d'une incontestable utilité, et je me suis abstenu de tout ce qui eût ressemblé au luxe d'une érudition superflue. »

L'auteur en a donné aussi une édition allemande, plus développée, sous le titre de : *Geschichte des Mittelalters. Ein Lehrbuch*. Mayence, 1844. Le vol. I (jusqu'à 1073) a seul paru.

Kurth (G.), *Les origines de la civilisation moderne*. Louvain, 1886, 2 vol.

L'ouvrage s'arrête à la mort de Charlemagne (814). Comme le titre l'annonce, ce n'est pas un exposé des faits, mais une suite de considérations élevées et entremêlées de brillants tableaux. Sans indication détaillée des sources, mais avec une bibliographie critique en appendice.

§ II. — Histoires particulières.

Histoire de France :

Littérature : Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France.* Paris, 1827. — Lespinois (H.), *Notes sur les études historiques en France au* XIXe *siècle.* Paris, 1866.

Malgré tant de beaux travaux sur les sources et sur le détail de l'histoire de France, on ne possède pas encore une histoire d'ensemble qui soit à la hauteur du sujet. Les défauts des ouvrages de l'ancienne école (Velly, Mézeray, Anquetil) ont été parfaitement caractérisés par Aug. Thierry (*Lettres*, citées : 3, 4, 5) : ces auteurs ont reproduit les sources sans critique. Ils n'ont pas saisi non plus l'esprit si différent des époques qu'ils racontent comme si les Francs de Clovis étaient les Français de Louis XIV. Enfin ils ignorent l'histoire de la société et des institutions, et en revanche, abondent en détails touchant la vie personnelle des princes et leurs cours. La nouvelle école, qui date de de ce siècle, a réagi contre ces défauts. Depuis Augustin Thierry, elle s'est préoccupée avec raison de l'histoire de la nation. Mais celle-ci, elle n'a voulu la voir que dans le tiers-état. Aug. Thierry est allé jusqu'à représenter la noblesse comme étrangère à la France par son origine. Ainsi cette école s'est jetée dans une extrémité opposée en laissant de côté l'histoire de la noblesse et du clergé, qui ont joué pourtant le premier rôle pendant la plus grande partie du moyen âge. Un autre reproche que l'on doit faire aux chefs de cette école, c'est leur antipathie prononcée contre l'Eglise catholique, dont ils ont trop souvent travesti l'histoire. On en trouvera la preuve dans Gorini, *Défense de l'Eglise catholique contre les erreurs historiques de* MM. Guizot, Thierry, Michelet, Fauriel, etc. Lyon, 1853 (plusieurs éditions, la dernière en 4 vol.).

Daniel, *Histoire de France*. Paris, 1713 (10 vol. dans l'édition, in-4).

C'est le seul ouvrage en ce genre de l'ancienne école, qui mérite encore d'être cité, bien qu'il participe aux défauts du temps; ce qui le recommande, c'est l'abondance des détails, un plan méthodique et l'agrément de la forme.

Thierry (Aug.), *Considération sur l'histoire de France* (en tête de ses : Récits mérovingiens). Paris, 1840. — *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers-état*. Paris, 1853.

Ces ouvrages sont cités ici comme formulant le programme de la nouvelle école historique, dont Aug. Thierry est par excellence le représentant.

Guizot, *Leçons sur l'histoire de la civilisation en France*. Paris, 1829-32, 5 vol.

S'arrête au XIVe siècle. Protestant. La forme de leçon excluait les renvois aux sources. On ne peut méconnaître les grands mérites de Guizot pour l'histoire. Mais il ne raconte pas assez; il se tient trop dans les généralités, et celles-ci sont fondées souvent soit sur des faits contestables soit sur de simples suppositions.

Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale*, sous la domination des conquérants germains. Paris, 1836, 4 vol.

S'arrête au Xe siècle. C'est un des meilleurs ouvrages sur cette portion du moyen âge.

Michelet, *Histoire de France*. Paris, 1833-46. (Plusieurs éditions, la dernière en 5 vol.).

Le moyen âge seul a paru. Indique les sources. Plus d'imagination que de critique.

Sismondi (de), *Histoire des Français*. Paris, 1821-44.

Le moyen âge est compris dans les volumes I-X de l'édition belge (Bruxelles, 1844). « L'esprit du protestant et du républicain de Genève se laisse à chaque instant apercevoir dans les rigueurs de l'historien à l'égard du catholicisme et de la royauté » (Mignet). Indique les sources,

mais on ne doit pas trop s'y fier : les autorités auxquelles l'auteur renvoie en note, disent parfois le contraire de son texte.

Martin (Henri), *Histoire de France*. Paris, 1833-36. (Plusieurs éditions, la dernière en 17 vol.).

Les volumes I-VII comprennent le moyen âge. Supérieur au précédent par le style, mais non par l'esprit, qui est anti-chrétien. Sans renvois aux sources.

Dareste (Ant.), *Histoire de France*. Paris, 1865, 8 vol.

Les vol. I-III comprennent le moyen âge. C'est le meilleur travail d'ensemble sur l'histoire de France, mais trop abrégé quant au moyen âge et sans renvois aux sources.

Histoires d'Italie :

Muratori, *Annali d'Italia* (de l'an 1 à 1749). Milan, 1749, 12 vol.

Cet ouvrage, tiré directement des sources publiées par l'auteur, est rempli d'érudition et utile à consulter pour les détails. Mais la forme d'annales est la moins appropriée à l'histoire de l'Italie au moyen âge.

Sismondi, *Histoires des républiques italiennes du moyen âge*. Paris, 1815-18, 15 vol.

C'est le meilleur ouvrage de l'auteur. Sur sa partialité, voir la note ci-dessus. Avec indication des sources.

Troya, *Storia d'Italia del medio evo*. Naples, 1839-53, 8 vol.

C'est moins une histoire qu'un recueil de dissertations.

Balan, *Storia d'Italia*. Modène, 1875-78, 7 vol.

Vol. II-V comprennent le moyen âge. Avec indication des sources.

Histoire d'Espagne :

Rosseeuw St-Hilaire, *Histoire d'Espagne, depuis l'invasion des Goths*. Paris, 1837-60, 14 vol.

Tome I-IX : histoire du moyen âge. Protestant.

La Fuente, *Historia general de Espana*. Madrid, 1853.

Tomes III-X comprennent le moyen âge.

Histoire d'Angleterre :

Il a paru dans ces derniers temps en Angleterre quelques bons travaux sur des parties du moyen âge (Stubbs, Freeman), mais pas un travail d'ensemble. Quant aux histoires complètes de l'Angleterre, les plus célèbres sont :

Hume, *History of England to the revolution of* 1668. Londres, 1759-63 (plusieurs éditions et traductions).

Cet ouvrage, classique par la clarté de l'exposition et la perfection du style, est tout à fait insuffisant pour l'histoire du moyen âge, que l'auteur apprécie avec ses préjugés protestants.

Lingard, *History of England*. Londres, 1819-31, 8 vol. (plusieurs éditions et traductions).

Cet ouvrage se distingue par des recherches profondes et par un style clair, mais sec. Prêtre catholique, l'auteur est pourtant quelquefois injuste pour les papes du moyen âge, qu'il considère à un point de vue trop anglais.

Histoire d'Allemagne :

LITTÉRATURE : Waitz, *Quellen und Bearbeitungen der Deutschen Geschichte*. Goettingue, 1883. — Wegele, *Geschichte der deutschen Historiographie*. Munich, 1885.

Les Allemands se sont appliqués avec zèle à l'histoire de l'Allemagne au moyen âge, qui est leur grande époque nationale. Les meilleurs de ces travaux sont :

Leibnitz, *Annales imperii Occidentis* (publication posthume). Hannovre, 1843, 3 vol.

Cet ouvrage, qui comprend la période de 768 à 1005, appartient aux travaux inachevés de ce fondateur de la science allemande.

Menzel (Ad.), *Geschichte der Deutschen* (bis zur Reformation). Breslau, 1815-21, 8 vol.

Des ouvrages cités ici, c'est le seul qui soit arrivé jusqu'à la fin du moyen âge. Mais il est insuffisant au point de vue de la science actuelle.

Luden, *Geschichte des Teutschen Volkes*. Gotha, 1825-37, 12 vol.

L'ouvrage s'arrête en 1237. Cet ouvrage, au point de vue de l'étude des sources et de l'impartialité, marque un progrès considérable sur l'*Histoire du moyen âge*, citée plus haut, du même auteur.

Philipps, *Deutsche Geschichte*. Berlin, 1834, 2 vol.

L'ouvrage s'arrête en 888. L'auteur expose surtout les institutions ecclésiastiques et politiques.

Leo, *Vorlesungen ueber die Geschichte des Deutschen Volkes und Reiches*. Halle, 1854-68, 3 vol.

S'arrête en 1256. La forme de leçon excluait l'indication des sources. Pour le reste, mêmes mérites que son : *Histoire du moyen âge* (p. 280).

Giesebrecht, *Geschichte der Deutschen Kaiserzeit*. Brunswick, 1355-80, 5 vol. parus.

L'auteur expose la période la plus brillante de l'histoire d'Allemagne, d'après les sources, dont il a une connaissance profonde, et dont il donne une appréciation critique, ainsi que des travaux modernes, dans l'*appendice* de chaque volume. Aussi l'ouvrage n'avance-t-il que lentement. Vol. 1 : les Otton ; — vol. 2 et 3 : les Henri ; — vol. 4 et 5 : les Staufen (jusqu'en 1164).

Zeller (Jules), *Histoire d'Allemagne*. Paris, 1873-83, 5 vol. in-8.

Cet ouvrage, qui paraît par parties détachées, en est arrivé en 1256. Il est écrit avec connaissance des sources, mais parfois avec un esprit de dénigrement puéril en cette matière.

Jahrbuecher der Deutschen Geschichte (publiés par la Commission historique de Munich). Leipsig, 1862.

Ce titre comprend une collection d'ouvrages détachés, dont chacun ne renferme qu'un *règne*, traité sous forme d'*Annales* par un auteur spécial. Déjà Ranke avait commencé sur ce plan ses *Jahrbuecher des d. Reichs*

unter d. Sächsischen Haus (Berlin, 1837-40), dont celui-ci peut être considéré comme la continuation. Selon les auteurs, ces travaux sont de valeur inégale, et l'ensemble marque d'unité. Mais on y trouve des recherches précieuses sur une foule de points obscurs ou controversés.

Histoires des Etats slaves et scandinaves au moyen âge :
(à l'exclusion des ouvrages en langue slave).

Giesebrecht (L.), *Wendische Geschichten*. Berlin, 1843, 3 vol.

Comprend les années 780 à 1182.

Palaçky, *Geschichte von Böhmen*. Prague, 1836-68, 5 vol.

L'ouvrage finit avec les Jagellons (1526).

Dudik, *Mährens allgemeine Geschichte*. Brunne, 1860-82, 10 vol.

Cette histoire de la Moravie en est arrivée à la fin du XIVe siècle.

Suhm, *Historie af Danmark fra de aeldste Tider*. Copenhague, 1782, 14 vol. in-4.

L'ouvrage s'arrête en 1400.

Munch, *Det norske Folks Historie*. Christiania, 1852-62, 8 vol.

L'ouvrage comprend l'histoire de la Norwège jusqu'en 1319 et celle de l'union scandinave de 1319 à 1381.

Histoire du Bas-Empire :

Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*. Paris, 1756-79, 22 vol.

Avec les sources indiquées en marge. Une nouvelle édition, augmentée d'après les historiens orientaux par de St-Martin et Brosset, a paru à Paris, 1824-31, en 21 vol.

Gibbon, *History of the decline and fall of the Roman empire*. Londres, 1776-88.

Voir l'appréciation donnée p. 248.

Finlay, *History of the byzantine and greek Empires*. Edimbourg, 1853, 2 vol.

Histoire des Etats musulmans :

Weil, *Geschichte der Kalifen*. Mannheim, 1846-51, 3 vol.

RÉSUME : Weil, *Geschichte der islamistischen Voelker*. Stuttgart, 1866.

Conde, *Historia de la dominacion de los Arabes en Espana*. Madrid, 1820-21, 3 vol. in-4.

Aschbach, *Geschichte der Ommaijaden in Spanien*. Francfort, 1829, 2 vol. — *Geschichte der Almoraviden und Almohaden*. Francfort, 1837, 2 vol.

Dozy, *Histoire des Musulmans d'Espagne jusqu'aux Almoravides* (711-1110). Leyde, 1861, 4 vol.

Wilcken, *Geschichte der Kreuzzuege nach morgenlaendischen und abendlaendischen Berichten*. Leipsig, 1808-32, 7 vol.

Michaux, *Histoire des croisades*. Paris, 1825-30 (2e édition).

TROISIÈME SECTION.

Etudes sur la littérature historique du moyen âge.

OBSERVATION : « On se bornera ici aux historiens principaux du moyen âge L'auteur, dont les études premières et toujours préférées s'étaient portées vers cette époque, n'a pourtant laissé sur les historiens du moyen âge que des *notes de cours* détachées, nombreuses, mais incomplètes. Ces notes ont fourni la matière de deux §§, l'un concernant *les historiens latins du moyen âge*, l'autre comprenant *les historiens byzantins*. Quant aux historiens orientaux, force nous est de renvoyer aux travaux modernes cités plus haut (p. 276). Par contre un § 3, additionnel, sera consacré aux *premiers historiens en langue vulgaire*. Quant à la bibliographie de cette période, nous renvoyons à la *Bibliotheca* si complète de Potthast (p. 265), sauf à indiquer chemin faisant dans laquelle des grandes *collections* déjà citées, on doit chercher les historiens en question » [Ch. M.].

§ I. — DES HISTORIENS LATINS DU MOYEN AGE.

LITTÉRATURE : Fabricius, *Bibliotheca latina mediae aetatis*, 1746. — Baehr, *Die christlichen Dichter und Geschichtschreiber Roms*. Carlsruhe, 1836; — *Die christliche römische Theologie*, 1837 : — *Römische Literatur des Karolingischen Zeitalters*, 1840. — Ebert, *Geschichte der Literatur des Mittelalters im Abendlande*. Leipsig, 1874-87. 3 vol. parus (jusqu'au XIe siècle).

« Les productions historiques du moyen âge peuvent se ramener à trois genres principaux ; la *chronique*, dont la Grèce fut le berceau ; — les *Annales*, que nous avons trouvées déjà chez les Romains ; — la *légende des saints*, qui est une création nouvelle de la littérature chrétienne.

Au moyen âge, on donne le nom de *chroniques* (chronica ou chronicon) à toute espèce d'histoires. Mais dans sa première forme, la *chronique* n'était autre chose qu'une chrono-

logie. Le point de départ des productions de ce genre, c'est la chronologie déjà signalée d'Eusèbe (p. 142), *de la création du monde jusqu'à son temps* (l'an 325).

Des Grecs, cette chronologie a passé aux chrétiens d'Orient, aux Arméniens et aux Syriens, des Syriens aux Arabes, qui n'ont fait que substituer leur *hégire* à l'ère chrétienne; en un mot elle s'est propagée dans tout l'Orient.

En Occident, cette chronologie s'est répandue dans la *version latine* de S. Jérôme, qui la continua jusqu'à son temps (l'an 378), et qui eut d'autres continuateurs (Prosper, Marcellin, Victor de Tunes, Marius d'Avenches, jusqu'en 581). Les chronologistes du moyen âge ne sont plus sortis de ce cadre une fois tracé, qu'ils n'ont fait que répéter à l'infini.

Ces chronologies tenaient lieu d'histoire universelle et en général de tout autre livre d'histoire, étant donnée la difficulté de se procurer ceux-ci. De là le nombre de ces chroniques; mais ce n'étaient qu'un recueil de dates, sans enchaînement, ni synthèse.

Un seul écrivain de génie, S. Augustin, avait su concevoir une idée d'ensemble et originale de l'histoire universelle, dans son traité des *deux cités*. Mais il n'eut point de disciples au moyen âge. On se borna à lui emprunter sa division des six âges du monde *(de sex aetatibus mundi)* : d'Adam à Noé, *infantia*, de Noé à Abraham, *pueritia*, etc. jusqu'à son temps, qui était la *senectus veteris hominis*. Cette division, que S. Augustin n'avait fait que jeter en passant, une première fois dans son traité contre les Manichéens (de *Genesi*, I, § 85), en second lieu dans l'ouvrage *de vera religione* (§ 48), enfin dans sa *civitas Dei* (livres 11 et 18), était plus commode que juste ; elle fit fortune pourtant. Elle fut reprise par Isidore de Séville (au VIIe siècle), par Bède (au VIIIe siècle), et depuis lors elle demeura l'un des cadres habituels des chroniques au moyen âge.

Envisagées comme source historique, les chroniques présentent deux parties qu'il importe de distinguer : d'abord

une simple *reproduction* des chroniques antérieures, reproduction sans valeur, à moins que ces dernières ne soient perdues ; ensuite une *continuation* originale, due au copiste ou compilateur, et c'est dans cette continuation seulement que réside la valeur d'une chronique ; aussi nombre d'éditeurs se bornent à en publier cette dernière partie.

Toute autre est la valeur des *Annales*, qui forment un genre bien distinct des chroniques, en principe du moins (bien que dans les *titres*, ces termes se confondent parfois). On entend par *Annales* au moyen âge des annotations chronologiques aussi, mais recueillies successivement, inscrivant à même les années et les événements. Ce genre se rencontre déjà dans l'ancienne république romaine (p. 230). Sous l'empire, il nous est parvenu un calendrier de l'an 354, annoté de cette façon (Mommsen, *Der Chronograph vom J.* 354). Au moyen âge, ces annotations se multiplient ; elles sont inscrites tantôt à la suite d'une *chronique*, tantôt en marge du *Cycle pascal*, dont on se servait pour la fixation des Pâques (*supra*, p. 93).

On comprend la haute valeur des *Annales* écrites ainsi. D'abord, elles sont originales, sources de première main, tandis que les chroniques ne sont que des compilations. En second lieu, tandis que la chronique est une œuvre de longue haleine, faite d'après un plan et où toujours se fait sentir la personnalité de l'auteur, les annales ne supposent aucun travail de composition ; quelques lignes représentent l'œuvre de toute une année ; dans le cours des années, on constate la succession de plusieurs mains ; il n'y a ici aucun auteur proprement dit ; en un mot, les *Annales* ont un caractère impersonnel. Il en résulte que les *Annales* écrites de cette façon sont comme un genre intermédiaire entre l'histoire et le document. Elles ont presque l'autorité des matériaux de ce dernier genre ; mais ce ne sont que des matériaux. Les faits recueillis n'ont aucun lien ; les grands événements de l'époque, des faits purement locaux et de simples faits divers (tels que les phénomènes atmosphériques de l'année) marchent de pair, à peu près comme dans nos journaux quotidiens

Un troisième genre de productions historiques, qui est né avec le christianisme et se rattache à l'histoire de l'Eglise, ce sont les *légendes* des saints : on comprend, sous ce nom, non seulement la *Vita* du saint, mais encore l'histoire de ses miracles et celle de ses reliques, qui tantôt font corps avec sa biographie, tantôt forment, sous le titre de *Miracula*, *Revelatio*, *Inventio*, *Translatio*, des écrits détachés.

Les premières biographies de ce genre datent de l'ère des persécutions et sont connues sous le nom de *acta* ou *passiones martyrum*, actes recueillis pour l'édification des fidèles et destinés à être lus dans les églises, d'où leur est venu le nom de *legenda*.

Au moyen âge, ce genre de littérature prit un développement énorme, comme l'attestent les 60 in-fol. de la célèbre collection des Bollandistes.

Quant à la valeur historique des productions de ce genre, il y a, dans le nombre, 1° un petit nombre de *vies authentiques*, écrites par des contemporains et tout à fait dignes de foi ; — 2° un certain nombre de *fraudes pieuses*, que la critique doit éliminer, et — 3° un plus grand nombre de *traditions populaires*, recueillies plus ou moins longtemps après les événements, et où la vérité et le merveilleux (qu'il faut distinguer du surnaturel) se mêlent dans une proportion difficile à préciser.

Ce n'est que lorsqu'on possède plusieurs vies d'un même personnage écrites successivement, qu'on peut se rendre compte de cet envahissement progressif de l'histoire par la légende populaire : les vies les plus anciennes sont toujours les plus simples, mais aussi les plus dignes de foi. Trop souvent les auteurs de ces recueils ont cédé à la tentation d'émerveiller le lecteur par des récits de plus en plus extraordinaires. Dans ce genre, se sont distingués surtout au XIIIe siècle **Césaire** d'Heisterbach, dans son *Dialogus miraculorum*, et Jacques **de Voragine**, l'auteur de la *Legenda aurea*.

Les légendes des saints fournissent donc à l'historien du moyen âge, non pas des récits déjà vérifiés, mais seulement

des matériaux. C'est à ce titre qu'elles ont été recueillies par les éditeurs des *Acta Sanctorum*.

« Si les Bollandistes », dit l'un d'entre eux, « croyaient positivement à tous les miracles et à toutes les révélations qu'ils publient, il n'y aurait pas d'hommes d'une crédulité plus robuste. La vérité est qu'ils publient toutes les relations de miracles et de révélations qu'ils trouvent dans les actes de leurs saints, et qu'ils n'en affirment que très rarement la certitude » (Ch. De Smedt).

Encore que tant de ces faits soient douteux ou controuvés, ce recueil est d'un prix inestimable, parce qu'il nous a fait connaître, avec les croyances, les mœurs et les idées du moyen âge, tout un département de la littérature de cette époque. Aussi l'œuvre des anciens Bollandistes et de leurs continuateurs n'a pas cessé d'être hautement appréciée, comme le prouve, après bien d'autres autorités, ce témoignage récent, donné par une Revue très mondaine et à coup sûr impartiale :

« Nous ne saurions dire quel respect mérite le labeur de ces hommes qui, depuis deux siècles et demi, embrassant dans leur esprit le champ immense de l'histoire profane et de l'histoire sacrée si étroitement unies depuis que le monde civilisé a l'empreinte chrétienne, ont ouvert aux studieux et aux savants tant et de si diverses sources d'informations. Les nouveaux Bollandistes ont la patience tenace de leurs aînés et une critique encore mieux éclairée. Ils sont croyants sans être pour cela sottement crédules. Si la foi leur eût manqué, l'œuvre si prodigieuse qu'ils ont élevée, n'eût pas vu le jour. S'ils eussent péché par crédulité, cette œuvre eût été frappée de nullité. Les derniers venus dans le travail ont gardé les traditions de réserve de leurs devanciers. Ils savent montrer pourtant que cette réserve n'est pas une servitude et qu'on la peut concilier avec une ferme indépendance; que les concessions aux opinions reçues ont des limites; que l'esprit critique, sans lequel il n'y a pas d'histoire, souffle aussi chez eux, et que, si le respect le tempère, il ne l'éteint pas » (Aubé, *Revue des Deux Mondes*, mars 1885).

Après avoir caractérisé en général les écrits historiques du moyen âge, il nous reste à en énumérer les productions les plus saillantes, en les rangeant sous trois chefs, savoir : les *premières histoires nationales*, — les *continuations et les histoires détachées*, — les *compilations générales*.

1° Les premières histoires nationales.

Parmi les chroniques du moyen âge, on peut distinguer des *chroniques universelles*, celles qui partent de la création du monde, et des *chroniques nationales*, qui partent généralement de la prise de Troie, parce que l'on fesait remonter à la dispersion des Troyens l'origine des premiers peuples de l'Europe. Cette fable de l'*origine troyenne* des Francs, des Bretons, etc. est au fond un plagiat de l'histoire romaine, accrédité à l'aide des étymologies les plus aventureuses. Ainsi *Francus* venait de *Frigus* ou Phrygien, et les Phrygiens descendaient des Troyens. Ainsi dans *Brito*, on retrouvait *Brutus*, un Romain, et à ce titre un descendant des Troyens. Quant aux *Normands* ou *Danois*, ils ne pouvaient manquer de descendre en droite ligne de *Danaüs*.

Cette fable se rencontre pour la première fois dans une chronique interpolée de S. Jérôme, comprise dans la compilation dite de Frédégaire (VIIe siècle). Cette fable fit son chemin, et depuis elle est racontée, comme tradition nationale, dans toutes les chroniques du moyen âge.

Historiens francs.

Chez les Francs, comme chez les autres nations de l'antiquité, l'histoire, avant que d'être écrite, était chantée : *Veterum regum actus et bella canebantur* (Eginhard, 29). Ces *barbara et antiquissima carmina*, Charlemagne les fit recueillir par écrit *(ib.)*. C'est sans doute le même recueil que fesait transcrire un Abbé de ce temps, Waldo de Reichenau *(XII carmina linguae theodiscae formata)*. Mais déjà le successeur de Charlemagne, Louis le Pieux, ne témoigna que du dédain pour ces productions imprégnées du paga-

nisme national *(poetica carmina gentilicia respuit*. Thegan.). Ces « *scripta teutonica* » sont mentionnés une dernière fois dans une lettre de 893, adressée au roi Arnulf de Germanie par l'archevêque Foulque de Rheims (dans Pertz, XIII, p. 564) : il y renvoie à la légende d'un roi des Goths, Ermanrich, meurtrier de ses fils, légende qui circulait au moyen âge, sous le nom d'*Ermenrichslied*. Après cette allusion, il n'est plus question de ce recueil, qui doit être perdu sans retour : perte bien regrettable ; car, si la fiction s'y mêlait à l'histoire, ces traditions nationales n'en constituaient pas moins la plus ancienne source historique des Francs.

Nos premiers renseignements sur les Francs, nous les devons aux historiens romains de l'époque impériale ; ils en parlent incidemment, à l'occasion des événements auxquels les Francs ont été mêlés dès le IIIe siècle de notre ère ; de ce nombre sont deux historiens du Ve siècle, *Sulpice Alexandre* et *Frigeridus*, dont Grégoire de Tours (II, 9-10) nous a conservé quelques fragments précieux.

A l'époque de Clovis appartient le *Prologue de la loi salique*, d'un auteur anonyme, qui doit être franc, à en juger par le brillant éloge qu'il fait de cette nation ; mais ce fragment se borne à mentionner la conversion récente *(nuper)* de ses compatriotes, sans remonter plus haut dans leur histoire.

A la fin du VIe siècle, apparaît l'évêque **Grégoire de Tours** (539-594), qui passe à juste titre pour le fondateur de l'histoire franque. Romain aussi par son origine, mais plein de sympathie pour les Francs, il leur consacra le plus important de ses ouvrages historiques, sous le titre d'*Historia ecclesiastica Francorum*, en dix livres. Son *livre* I, depuis la Création jusqu'à la mort de S. Martin de Tours (l'an 412), n'est qu'un canevas chronologique destiné à servir d'introduction. Dans le *livre* II (412-511), l'auteur aborde son sujet, l'histoire des Francs, dont il traite les origines très brièvement et uniquement d'après les historiens romains antérieurs. Il ne paraît pas avoir interrogé les traditions nationales des Francs, dont il ignorait d'ailleurs la langue.

Par contre il s'étend dans ce livre sur le fondateur de la puissance franque, Clovis (481-511), avec complaisance, sans sortir pourtant des limites de l'histoire positive, comme devaient le faire ses successeurs. Enfin dans les *livres* III-VII (511-584), Grégoire fait l'histoire de son siècle, et ici il est autorité presque unique et de toute première main.

Le second historien des Francs est **Frédégaire**, personnage d'ailleurs inconnu, mais qui, d'après le contexte, appartenait au VIIe siècle et au royaume de Bourgogne. Son ouvrage fait partie d'une *Chronique* plus vaste, dont les premiers livres (I-III) depuis la Création ne sont que le S. Jérôme interpolé avec la continuation d'Idace (p. 298). Avec le livre IV commence l'histoire des Francs, dont l'auteur admet l'*origine troyenne*, sur l'autorité de son pseudo-Jérôme (*supra*, p. 294). Le reste de ce livre n'est qu'un abrégé de Grégoire de Tours; mais déjà dans l'histoire de Clovis, on aperçoit le travail de la légende, qui s'est plu à entourer son mariage et sa naissance de circonstances romanesques. Enfin, avec le livre V, formant la continuation de Grégoire (de 584 à 641), l'ouvrage devient original et, à partir de ce moment, il doit être compté parmi les sources historiques.

Frédégaire a eu plusieurs continuateurs qui ont poussé cet ouvrage jusqu'à l'époque carolingienne, en 768.

Le troisième historien des Francs, l'auteur anonyme des *Gesta regum Francorum*, appartenait au VIIIe siècle et à la Neustrie. Il procède comme Frédégaire, mais sans avoir connu celui-ci. Il commence par abréger Grégoire de Tours, en y mêlant les mêmes fables sur l'origine troyenne des Francs et sur Clovis. La fin seule, qui doit servir de continuation à Grégoire, (de 584 à 720), est originale et peut servir à contrôler Frédégaire et ses continuateurs.

Toutes les autres histoires nationales des Francs dérivent des précédentes, partant, ne peuvent plus figurer parmi les sources ; car si elles s'écartent de leurs prédécesseurs, c'est pour intercaler de nouvelles légendes, telle que l'origine miraculeuse de la ste ampoule de Rheims, qui servit au baptême de Clovis (d'abord dans Hincmar, *Vita S. Remigii*).

Ces historiens de seconde main sont : à l'époque carolingienne, Erchambert, *Breviarium regum Francorum* (jusqu'en 720) ; — au XIe siècle, Aimon de Fleury, *Historia Francorum* (jusqu'en 651) ; — Roricon (?), *Gesta Francorum* (jusqu'en 511).

Quant à Hunibald, *Historiae a bello Trojano*, ce n'est ni un historien original, ni un compilateur, mais simplement une fraude, dont l'abbé Tritheim de Wurtzbourg († 1516) est à la fois l'auteur et le premier éditeur.

RECUEILS : Bouquet (tomes II-III) ; — Société de l'histoire de France (Grégoire de Tours) ; — Pertz, série in 4 : *Scriptores rerum merovingarum.*

CRITIQUE : Loebell, *Gregor von Tours und seine Zeit.* Leipsig, 1838. — Monod, *Etudes critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne.* Paris, 1872.

HISTORIENS GOTHS ET LANGOBARDS.

L'histoire nationale en Italie commence avec les Goths et se termine avec les Langobards.

Le premier historien des Goths fut un Romain, le célèbre sénateur **Cassiodore** († 570), dont l'*Historia Gothorum* en douze livres est perdue. C'est Cassiodore qui s'est avisé de rattacher les Goths aux Gètes et les Gètes aux Scythes, de façon à faire remonter leur histoire jusqu'aux temps du pharaon Sésostris.

Ces fables sont reproduites par **Jordanes**, évêque de Ravenne, mais Goth d'origine, qui raconta l'histoire de sa nation d'après Cassiodore ; cet ouvrage *De rebus geticis* (de 201 à 550), s'est conservé et nous dédommage de la perte de l'original.

Pour les Langobards, nous possédons un traité anonyme *de Origine Langobardorum*, très court, mais fondé sur des traditions nationales (après 671). Par contre nous n'avons plus le *De Langobardorum gestis*, du Romain Secundus, évêque de Trente († 612). Heureusement ce sujet a été repris par un des plus célèbres auteurs du VIIIe siècle, le

Langobard **Paul Diacre**, dont l'*Historia Langobardorum* s'étend jusqu'en 744. Il eut pour continuateur un moine du Mont-Cassin, **Erchempert**, *Historia Langobardorum* (de 774 à 889), dont il ne nous reste qu'un abrégé.

Les Goths d'Espagne n'ont pas eu d'historien national. Ce que l'on sait de leur histoire, nous le devons aux *chroniques générales*, qui ont paru en Espagne de leur temps : à savoir la *chronique d'Idace*, qui continue S. Jérôme (de 379 à 468), la chronique d'Isidore de Séville, *De sex aetatibus mundi*, à laquelle se rattache une courte *chronique des rois goths, vandales et suèves* (de 176 à 628) ; ces auteurs sont, l'un et l'autre, Romains d'origine. Le premier écrivain goth qui s'appliqua à l'histoire, est *Jean de Biclar*, qui continua la chronique latine de Victor de Tunnes (p. 290) de 566 à 590. On doit à Julien de Tolède une *Historia Wambae* (en 673), qui n'est qu'un fragment, mais précieux.

RECUEILS : Vulcanii, *Gothicarum et Langobardicarum rerum scriptores*. Leyde, 1618. — Muratori (tom. I-II). — Pertz, série in-4 : *Scriptores rerum italicarum*.

CRITIQUE : Jacobi, *Die Quellen der Langobardengeschichte*. Halle, 1877.

HISTORIENS BRETONS.

Les Bretons, depuis qu'ils ont succombé sous les armes des Anglo-Saxons, n'ont plus joué un grand rôle dans l'histoire ; mais en revanche, ils se sont fait une place d'autant plus belle dans la légende, et il faut en parler en tant que ces légendes ont influé sur le reste de la littérature historique du moyen âge.

Le plus ancien historien des malheurs de sa race, est le moine breton **Gildas** († 577), *De excidio Britanniae*, qui expose les vicissitudes de la Bretagne depuis la conquête romaine jusqu'à la dernière victoire des Bretons sur les Saxons (de 85 à 516). La seconde partie, dont quelques éditeurs ont fait à tort un écrit spécial (sous le titre d'*Epistola*), n'est qu'une longue récrimination contre la corruption morale de son temps. Le fameux Arthur des légendes bretonnes n'est

pas même nommé dans Gildas, qui est le seul historien contemporain.

Le second historien national des Bretons est **Nennius**, qui écrivit au IXe siècle (vers 858), peut-être dans la Bretagne française, son *Historia Britonum* (jusqu'en 550). Il rapporte l'origine troyenne des Bretons, d'après des auteurs perdus (*ex annalibus Romanorum*). Il termine par les exploits d'Arthur, qui apparaît ici pour la première fois, non comme roi, mais simple *dux bellorum*. Le texte que nous possédons est interpolé.

Enfin le plus important des historiens bretons, au point de vue de la légende, est **Galfrid de Monmouth** († 1155), auteur des *Gesta Regum Britanniae* ; c'est le grand recueil des légendes bretonnes du cycle d'Arthur et de la table ronde et la source littéraire commune où puisèrent tant de poètes depuis Robert Wace jusqu'à Shakspeare. Son autorité historique est nulle. Aussi a-t-il été déjà contredit de son temps par Girald de Cambrie († 1223), *Cambriae descriptio*, c. 7, et par Guillaume de Newbury († 1208). En vain invoque-t-il un vieux texte breton (*quemdam Britannici sermonis librum*), qu'il n'aurait que traduit. Ce genre de fraude littéraire est très fréquent au moyen âge.

Néanmoins c'est faire trop d'honneur à son génie que de lui attribuer l'invention de ces récits d'une poésie incontestable; il n'a fait sans doute que les emprunter à la tradition populaire. Mais sur son autorité, ces légendes ont fini par être acceptées comme de l'histoire et reproduites dans d'autres historiens jusqu'à la fin du moyen âge.

Après ceux-là, il n'y a plus d'histoire nationale des Bretons en latin, qui mérite une mention. Ralph de Diceto (XIIIe siècle) n'est qu'un abréviateur.

Quant à Richard de Cirencester, son *De situ Britaniae*, publié pour la première fois en 1747, est une fraude littéraire de l'éditeur, mais reconnue seulement depuis peu (cf. la préface au Ricardus dans *Rolls series*, 1869).

RECUEILS : *Monumenta historica Britannica* de Petrie ; — *Rolls series* (cités plus haut, p. 274).

CRITIQUE : San-Marthe, *zur kritik des Gottf. von Monmouth.* Halle, 1857. — P. Paris, *Mémoire sur Nennius et Monmouth* (Institut), 1865.

HISTORIENS ANGLO-SAXONS.

Les Saxons, qui avaient supplanté les Bretons dans la plus grande partie de la Grande Bretagne, ont trouvé leur premier historien national, environ un siècle après leur conversion au christianisme, dans le vénérable **Bède** (672-735), abbé du monastère de Wermouth, l'homme le plus instruit de son siècle. De ses nombreux ouvrages à la fois théologiques et historiques, nous devons mentionner ici son : *Historia ecclesiastica gentis Anglorum*, en cinq livres, depuis la conversion de son peuple jusqu'à son temps (590-731). C'est la source première sur laquelle reposent toutes les autres histoires de l'Angleterre.

Les auteurs suivants n'ont donc de l'autorité que pour la portion de leurs ouvrages qui forme la continuation de Bède. Ce sont la *chronique anglo-saxonne*, que nous retrouverons plus loin, et **Elwerd**, *Chronicon de rebus anglicis* en quatre livres, dont les deux derniers livres seulement (de 787 à 974), peuvent être considérés comme source; encore ces deux livres paraissent n'être qu'un extrait de la Chronique anglo-saxonne précédente.

Il reste à citer deux compilateurs du XIIe siècle, Siméon de Durham, et Henri de Huntingdon. qui ont continué l'histoire des rois d'Angleterre jusqu'à leur temps, le premier jusqu'en 1130, le second jusqu'en 1154. Ils n'ont une certaine valeur que pour les dernières années.

Quant à l'*Historia Monasterii Croylandensis* par Ingulf, dont Aug. Thierry a souvent usé dans son *Histoire de la conquête normande*, il a été reconnu depuis que c'est une fraude, remontant au XIVe siècle (voir Hardy, II, p. 62).

HISTORIENS ANGLO-NORMANDS.

Avec Guillaume le Conquérant commence une phase nouvelle dans la littérature comme dans l'histoire de l'Angleterre. On ne peut plus parler d'historiens nationaux. Ce sont des étrangers, des Normands de France, qui écrivent

cette histoire : Dudon de St Quentin, *De Gestis ducum Normanniae*, qui ne s'occupe que des ducs normands (860-1002); Guillaume de Jumièges, *Historiae Normanorum*, qui reprend en abrégé l'œuvre du précédent (livres I-IV) et la continue ensuite jusqu'en 1135 (livres V-VII); Robert du Mont St Michel, qui ajoute au précédent un livre VIII (1135-1150), et enfin le plus important de tous, Orderic Vital, qui comprend une histoire générale des Normands de France, d'Angleterre, de Sicile sous le titre d'*Historia ecclesiastica* (depuis J.-C. jusqu'en 1142).

RECUEIL : Duchesne, *Historiae Normannorum scriptores antiqui* (838-1220). Paris, 1619, fol. — Bouquet (vol. 9-12); — Société H. de France (Orderic Vital); — Collection Guizot (traductions).

C'est encore un Normand d'origine, Guillaume de Malmesbury († 1148), qui reprit l'histoire de l'Angleterre depuis ses origines saxonnes sous le titre de : *De gestis rerum Anglorum* en cinq livres (449-1126), avec un supplément *Historia novella* (1126-1143).

Depuis l'avénement des Plantagenêts, sous lesquels s'opère la fusion des deux races, l'histoire générale de l'Angleterre a fait l'objet de deux grands ouvrages, Roger Hoveden *Chronica* (de 732 à 1201), et Matthieu Paris, *Chronica Major* (de la Création à 1259). Il existe aussi un extrait de ce dernier, sous le titre de : *Historia Minor* (de 1066 à 1253). L'un et l'autre ne font autorité que pour leur temps. L'ouvrage du premier est une compilation de différents auteurs pour la première partie (732-1169), un remaniement des *Gesta Henrici II* pour la seconde partie (1169-1192) et n'est vraiment original que dans la dernière partie (1192-1201). De même, dans la grande compilation de Mathieu Paris, on reconnaît trois auteurs du même monastère de St Alban, Jean Wallingford ou de Cella (jusqu'en 1189), Roger de Wendover (de 1189 à 1235) et comme troisième seulement Mathieu Paris (de 1235 à 1253).

RECUEILS : *Monumenta historica Britannica* de Petrie; — Rolls series.

CRITIQUE : Lappenberg, *Geschichte von England*; vol. I. Einleitung; vol. II, p. 372-400. — Hardy, *Descriptive catalogue of Mss. relating to the History of Great Britain* (jusqu'en 1327). Londres, 3 vol., 1862-71; ainsi que les *Préfaces* des Editeurs des *Rolls series*. — Gardiner et Mullinger, *Introduction to the study of english History*. Londres, 1881.

HISTORIENS IRLANDAIS.

Les origines nationales de l'Irlande sont enveloppées dans un brouillard de fables ou de légendes où il est difficile de reconnaître un seul fait vraiment historique. Ces fables ont été recueillies dans différentes chroniques, dont la plus célèbre, connue sous le nom de *Annales Hibernici IV Magistrorum* usque ad A 1172, a été compilée dans sa forme actuelle par un frère franciscain du XVIIe siècle. On trouvera des renseignements plus sûrs dans les historiens anglais du moyen âge, depuis l'établissement de la domination anglaise sous Henri II. Cette conquête a été racontée par Girald de Cambrie († 1223), *Expugnatio Hiberniae*, auteur aussi d'une description de ce pays sous le titre de *Topographia Hiberniae*.

RECUEILS : *Rerum Hibernicarum scriptores*, by O'Connor. Londres, 1814-26, 4 vol. in-4.

CRITIQUE : O'Curry, *Lectures on the Ms. Material of Ancient irish history*. Dublin, 1861.

HISTORIENS SCANDINAVES.

L'histoire nationale des peuples du nord de l'Europe commence aussi par des traditions, connues sous le nom de *Sagas*. Partout ailleurs ces traditions ne nous sont parvenues que par l'intermédiaire des moines écrivant en latin, qui les ont plus ou moins altérées en les traduisant. Les Sagas des peuples du nord nous ont été conservées dans leur forme et leur langue primitives, c'est là ce qui fait leur originalité : ce sont des produits spontanés du génie scandinave, créés sans modèles et encore purs de tout alliage étranger. On ne peut y comparer que les premières productions poétiques de la Grèce ou de l'Orient.

Ces sagas n'étaient pas écrites; elles se transmettaient par les *scaldes* ou poètes indigènes, qui les chantaient en public, comme le fesaient ailleurs les troubadours ou les trouvères. Les scaldes qui nous sont parvenus, sont déjà chrétiens sans doute; mais ils n'ont fait que reproduire les chants des scaldes payens, qui les avaient précédés.

Quant à l'*écriture runnique* de 16 signes, qui n'est que notre alphabet occidental simplifié et altéré, elle était d'un usage trop restreint pour avoir servi, comme on l'a cru longtemps, sur la foi de Saxo *(Praef.)*, à fixer le texte des chants nationaux. Comme source historique, les runes se rattachent à l'épigraphie; ils n'ont rien de commun avec la littérature.

C'est au XIe siècle seulement qu'on a commencé à faire des recueils de *Sagas* et d'abord en Islande : *Ara Frode* († 1148), *Sœmund* († 1133), *Snorro Sturleson* († 1241) sont les auteurs des plus anciens de ces recueils.

Dans ces recueils, faits sans critique, sont mélangées des sagas d'origine diverse; il faut distinguer d'abord les *sagas nationales* des sagas *romanesques*, de provenance étrangère, qui sont évidemment tirées des romans de chevalerie en vogue dans le midi de l'Europe.

Après avoir éliminé celles-ci, il faut faire une seconde distinction entre les *sagas mythologiques*, qui ne concernent que l'histoire des dieux, et les *sagas héroïques*, qui ont pour sujet un personnage humain.

Seules, ces dernières touchent à l'histoire. Sans doute, l'histoire politique n'y tient guères de place; il n'y a non plus aucune chronologie; il ne s'agit que de mettre en relief les qualités et les aventures individuelles d'un héros. Ce qu'on y trouve, c'est un tableau poétique des mœurs, des usages, des croyances de l'ancien Nord; là réside leur principal intérêt historique.

RECUEILS : *Heimskringla af Snorre Sturlesons*. Copenhague, 1777-1826, 6 vol fol. — *Formanna-Sögur*. Copenhague, 1825-37, 12 vol. in-8.

TRADUCTION : Aal (Jacob), *Norske Kongers Sagaer*. Christiania, 1838-40 5 vol. in-4.

CRITIQUE . Muller (P.-E.), *Saga-Bibliothek*. Copenhague, 1817-20, 3 vol. — Bugge, *Studier over de nord Gude og Heltesagns Oprindelse*. Christiania, 1880.

Quant aux historiens proprement dits, ils commencent au XIIe siècle avec le grand historien national du Danemark, *Saxo Grammaticus* († 1204). Avant lui, cette histoire n'avait été qu'effleurée par des missionnaires étrangers, Rimbert et Adam de Brême. Ses *Historiae Danicae* forment seize livres, dont les neuf premiers sont consacrés aux légendes, et les sept derniers à l'histoire (jusqu'en 1185).

ÉDITIONS : *Saxonis grammatici, Historia Danica*, rec. P.-E. Muller. Copenhague, 1839-58, 2 vol. in-8. — *Saxonis grammatici, Gesta Danorum*, von Alfred Holder. Strassburg, 1886.

CRITIQUE : Dahlmann, *Forschungen*, vol. I. Altona, 1832. — Müller (P.-E.). *Critisk Undersögelse af Saxo's histories*. Copenhague, 1823-30, deux parties.

HISTORIENS SLAVES ET MAGYARS.

Les premières histoires nationales chez les Slaves occidentaux sont aussi en latin et datent du XIIe siècle. Pour les temps antérieurs il faut consulter les chroniques étrangères, surtout celles de l'Allemagne. La plus importante est la *chronica Slavorum* d'**Helmold**, prêtre allemand, qui vécut au milieu des Slaves, connus sous le nom de *Winithi* ou Wendes, de l'Allemagne orientale. Cet ouvrage, qui s'étend depuis l'époque de Charlemagne jusqu'en 1170, fut continué par le prêtre **Arnold** de Lubeck (de 1171 jusqu'en 1209).

RECUEIL : Les *Scriptores* de Pertz, t. XXI.

CRITIQUE : Giesebrecht (L.), *Wendische Geschichten*. Berlin, 1843, vol. III, appendice.

Vincent **Kadlubek**, évêque de Cracovie († 1223), est le premier historien important de la Pologne. Son ouvrage, *De gestis Polonorum*, s'étend jusqu'en 1203.

RECUEILS : *Monumenta Poloniae historica*, ed. Bielowski, 1864-84, 4 vol.

CRITIQUE : Zeissberg, *Die polnische Geschichtsschreibung des M. Alters.* Lepsig, 1873.

Cosmas de Prague, doyen de cette ville (1125), fut pour les Bohémes ce que Kadlubek est pour les Polonais. Ses *Chronicae Bohemorum* en trois livres (jusqu'en 1125) sont le point de départ de toutes les chroniques nationales. Il a eu plusieurs continuateurs, qui ont poussé cet ouvrage jusqu'en 1283.

RECUEIL : *Fontes rerum Bohemicarum.* Prague, 1871, vol. I-II.

CRITIQUE : Palaçky, *Würdigung der alten Böhmischen Geschichtsschreiber.* Prague, 1830.

Les premiers historiens nationaux de la Hongrie sont au nombre de trois : un anonyme (du XIIe siècle), connue sous le nom de *Notarius regis Belae*, *De septem primis ducibus Hungariae* (819-931); Simon de Keza (XIIIe siècle), *Gesta Hunnorum et Hungarorum* (jusqu'en 1290) et une chronique du XIVe siècle (jusqu'en 1358), anonyme aussi.

RECUEIL : *Rerum hungaricarum monumenta arpadiana*, ed. Endlicher Sangalli, 1849. — *Monumenta Hungariae historica* : Scriptores. Pest, 1857.

CRITIQUE : Marczali, *Ungarns Geschichtsschreiber* im Zeitalter der Arpaden. Berlin, 1882. — Lorenz, *Ungarische Geschichtsquellen* (Appendice au vol. I, *Deutschland's Geschichtsquellen).*

2° Continuations et histoires détachées.

A ces *histoires nationales*, qui sont comme les fondations de l'historiographie du moyen âge, succèdent deux espèces d'écrits historiques, les *Annales*, dont nous avons défini le caractère et l'utilité (p. 291), et les *historiens* proprement dits, qui ont laissé des productions détachées.

Les *Annales* sont presque toujours anonymes; aussi les désigne-t-on par le nom du monastère dont provient le Ms. et où l'on suppose qu'elles ont été recueillies (*Annales Mettenses*, *Bertiniani*, *Vedastini*, *Fuldenses*, etc.). Chaque

monastère un peu important tenait un recueil de ce genre. Aussi l'énumération que Potthast en donne (*V° Annales*) ne remplit pas moins de 50 colonnes. Sans doute, dans ce nombre, il faut distinguer les originaux et les copies; mais, même dans celles-ci, on peut glaner des annotations originales, qui y ont été insérées par le copiste. De là un premier travail de confrontation entre ces textes si nombreux, afin d'y noter les parties communes et les parties indépendantes, avant de se prononcer sur leur originalité et sur leur autorité historique. Ce travail considérable a été poursuivi avec beaucoup de zèle par l'école de Pertz en Allemagne.

RECUEILS : Toutes les grandes collections historiques contiennent des *Annales;* mais le meilleur de ces recueils est celui des *Scriptores* de Pertz, parce que les Éditeurs ont pris la peine de marquer par une différence d'impression les parties originales (*en grand caractère*) et les emprunts (*en petit caractère*), et d'indiquer en marge la source de ceux-ci.

CRITIQUE : Ranke (L.), *Zur Kritik fränkisch-deutscher Reichsannalisten.* Berlin, 1854. — La distinction établie par cet auteur entre les Annales d'un caractère officiel, écrites sous l'inspiration de la cour, et les Annales purement monastiques, a donné lieu à une controverse et suscité un grand nombre d'écrits pour ou contre. On en trouve l'énumération et l'analyse dans Richter, *Annalen der deutschen Geschichte.* Halle, 1887, vol. II (Excurse II : *Bericht über den Stand der Annalenfrage*).

Quant aux historiens proprement dits, nous éliminons ici les *histoires locales*, soit provinciales, soit monastiques; les autres peuvent se partager en cinq classes, savoir : les historiens carolingiens; — les historiens latins de la troisième race; — les historiens des empereurs; — ceux des papes, — et les historiens latins des croisades.

LES HISTORIENS CAROLINGIENS (du VIIIe au Xe siècle).

Parmi les continuateurs de Frédégaire (p. 296), on rencontre deux auteurs anonymes, qui ont écrit sous l'inspiration directe des premiers Carolingiens : le plus ancien des deux continua les *Gesta Francorum* de 680 à 752, à la demande du comte austrasien *Childebrand*, un frère du

fameux Charles Martel ; le second poursuivit l'œuvre précédente de 752 à 768, pour *Nibelung*, le fils de Childebrand. Ce sont les premiers historiens que l'Austrasie produisit. Avec eux s'ouvre, chez les Francs proprement dits, une période d'activité littéraire, que Charlemagne porta bientôt à son apogée.

Un règne aussi célèbre que celui de Charlemagne ne pouvait manquer de susciter des historiens. Il eut même ses poètes. Nous avons d'*Angilbert*, l'Homère de sa cour, des fragments épiques, qui ne manquent pas de coloris. Parmi les historiens de Charlemagne, **Eginhard** est le seul qui fût à la hauteur d'un tel sujet. Il avait rempli les fonctions de secrétaire intime à la cour de ce prince ; il mourut abbé du monastère de Seligenstadt (l'an 844). Il nous a laissé deux ouvrages : des *Annales*, de 741 à 829, et une *Vita Caroli-Magni*. L'authenticité du premier est fort discutée entre les modernes. En tout cas, l'auteur paraît s'être proposé simplement de mettre en meilleur style les annales monastiques, dont la latinité encore barbare laissait beaucoup à désirer. Le second de ces ouvrages est entièrement original, et, par le fond comme par la forme, il peut être mis au niveau des bonnes productions de l'antiquité classique, qu'Eginhard avait prises pour modèle.

Un moine du IXe siècle, cité sous le nom de *Poeta Saxo*, a mis en vers latins l'histoire de Charlemagne en s'inspirant d'Eginhard.

Un autre moine du même siècle, l'anonyme de S. Gall, écrivit à la demande de Charles le Gros : *De gestis Caroli Magni* ; c'est un recueil de fables et d'anecdotes, qu'on ne peut ranger parmi les sources historiques, mais qui a un grand intérêt littéraire, parce qu'il nous fait assister à l'éclosion des légendes populaires qui ne pouvaient manquer de se produire et de se développer autour de la mémoire de Charlemagne. Moins historique encore est l'*Historia de vita Caroli M. et Rolandi*, attribuée à l'archevêque Turpin de Rheims, qui vécut au VIIIe siècle. En réalité, c'est une fraude

du XIe siècle, qui reproduit la légende populaire dans l'une de ses dernières métamorphoses.

Louis le Pieux, le successeur de Charlemagne, eut deux biographes et un poète. Sa biographie par **Thegan**, évêque suffragant de Trèves († av. 849), ne comprend que les 23 premières années de ce règne (813-837). L'auteur, d'un jugement sain, nous fait bien connaître le caractère personnel du prince ; mais sa prédilection pour celui-ci l'aveugle sur ses défauts.

Le biographe connu sous le nom de l'**Astronome**, parce qu'il remplissait cette fonction à la cour impériale, embrasse la vie entière de Louis le Pieux depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort (776-840). Plus détaillée que la précédente, cette vie reproduit mieux le caractère général du temps et jette en particulier une vive lumière sur les cabales de la cour, qui devaient amener la ruine de l'empire.

Louis le Pieux eut aussi son poète dans **Ermold le Noir**, abbé d'Aniane, qui chanta en hexamètres les actions de ce prince, sous le titre *De gestis Ludovici* (de 801 à 826) : il s'occupe surtout de sa lutte contre les Arabes d'Espagne (en 801) et contre les Bretons de l'Armorique (en 818). C'est un panégyrique et non pas une histoire, mais intéressant par les détails de mœurs.

Au même règne se rapportent les vies de deux abbés, cousins de Charlemagne et très influents sous son successeur : *Vita S. Adalhardi*, *Vitae ven. Walae*, par Paschase *Radbert*, moine de leur abbaye. Ce sont aussi des panégyriques, non exempts de partialité, mais qui contribuent à faire connaître les intrigues et les désordres de ce règne.

Les luttes violentes qui éclatèrent entre les fils de Louis le Pieux, ont trouvé un historien dans **Nithard**, qui était fils naturel d'Angilbert le poète et d'une fille de Charlemagne et mourut abbé de S. Riquier (en 858). Son ouvrage s'étend jusqu'au partage de Verdun (814-843). Dans cette querelle, Nithard tient le parti de Charles le Chauve contre l'empereur Lothaire.

Après le partage de Verdun, chaque fraction de l'empire

de Charlemagne eut ses historiens particuliers. On trouvera l'histoire de la Lotharingie dans **Réginon** de Prum († 915), dont la chronique comprend une compilation d'annalistes antérieurs *(de gestis regum Francorum*, depuis 741) et une continuation originale (de 818 à 905) ; et qui eut à son tour un continuateur anonyme (de 905 à 967).

Les annales de la Neustrie ont été écrites (à la suite de l'anonyme connu sous le nom d'*Annales Bertiniani)* par **Prudent** de Troyes (de 836 à 860), — par le célèbre archevêque **Hincmar** de Rheims (de 860 à 882) ; — par le moine **Flodoard** de Rheims (de 919 à 966), — et par un autre moine de cette ville, **Richer**, qui reprend l'histoire depuis la fin d'Hincmar, de façon à combler la lacune qui existait entre les deux auteurs précédents ; il continue ensuite Flodoard jusqu'à son temps (882-995). Cette œuvre considérable, intitulée *Historiarum libri IV*, était perdue; c'est une des belles découvertes de Pertz, qui la retrouva en 1833.

Les dévastations des Normands devant Paris ont donné lieu à deux opuscules, dus à deux moines de S. Germain des Près, **Aimoin**, *De Normannorum gestis circa Parisiacam urbem* A° 846 ; ce n'est qu'un fragment ; — et **Abbon**, *De bello Parisiaco* (885-887) ; poème bizarre, à peine intelligible, mais curieux, parce que l'auteur, témoin oculaire, suit pas à pas l'histoire de ce siège.

L'histoire de l'Italie, à la même époque, présente deux auteurs saillants, mais dont on ne peut se servir qu'avec prudence : car l'un tient du panégyrique, c'est le *Carmen in laudem Berengarii Augusti* (887-916), poème anonyme, mais précieux, parce qu'il est contemporain ; l'autre tient du pamphlet : c'est l'ouvrage de **Luitprand**, évêque de Crémone, d'abord secrétaire de Béranger II, ensuite au service de l'empereur Otton le Grand, deux fois chargé par celui-ci d'une ambassade à Constantinople, dont il a laissé une relation toujours curieuse, mais écrite dans ce même esprit de dénigrement. Mêlé à toutes les luttes de son temps, Luitprand en fait l'histoire avec une passion qui ne se dissimule même pas : de là, son titre *Antapodosis*, c'est-à-dire

rétribution, ou plutôt, *revanche*, pour tous les maux ou les biens que l'auteur a reçus de ses adversaires et de ses amis. Son ouvrage, divisé en six livres, comprend l'histoire générale depuis la déposition de Charles le Gros jusqu'à son temps (de 888 à 950). Dans les livres I-III (de 888 à 930), il fait l'histoire d'après les autres, sur des relations orales, assez inexactes ; dans les livres IV-VI (de 930 à 950), il parle en témoin immédiat. Luitprand écrit avec beaucoup de verve, mêlant les vers et la prose, les invectives et les anecdotes, celles-ci trop souvent scandaleuses Sa partialité est évidente, en particulier contre les papes de cette époque, qui étaient loin d'être tous édifiants. mais dont il exagère encore les torts et les scandales. Avec Luitprand, nous terminons l'histoire des Carolingiens, dont les derniers rejetons disparaissent vers cette époque.

Recueils : pour cette époque où l'histoire de la France et de l'Allemagne se confondent, les recueils des deux pays comprennent les mêmes historiens; ce sont : *Bouquet* (vol. V-IX); — les *Scriptores* de Pertz (vol. I-II); — la *Bibliotheca rerum germanicarum* de Jaffé (meilleur texte d'Eginhard); — la société de *l'histoire de France*, qui donne les textes avec traduction (Eginhard, Richer, Annales); — la *Collection Guizot* (traductions, sans le texte).

Critique : tous les travaux critiques sur cette époque sont signalés et résumés dans le vol. I des *Deutschlands Geschichtsquellen* de Wattenbach, cité p. 268. — Sur les *Annales* d'Eginhard, voyez les discussions dans le *Neues Archiv*, vol. 7, 8, 10, 11. — Paris (G.). *Histoire poétique de Charlemagne*. Paris, 1865. — (Bénédictins), *Histoire littéraire de France*, vol. 4-6.

Les historiens latins de la 3e race (XIe-XIVe siècle).

Avec l'avènement de la féodalité, commence l'histoire particulière des *grands fiefs* (Anjou, Normandie, Flandre, etc.) ou des *églises épiscopales* (Cambrai, Liège, etc.), ou des grandes *abbayes* (Fleury, Stavelot). Toutes ces chroniques particulières fournissent des matériaux à l'histoire générale du temps. Mais il y a aussi un petit nombre d'historiens qui ont une portée plus étendue, et qui continuent, sous ce rapport, les historiens carolingiens; ce sont les

historiens des empereurs en Allemagne et ceux de la 3e race en France. C'est par ces derniers que nous commencerons.

De l'avènement de la 3e race, date Raoul **Glaber**, qui, dans ses *Historiarum libri V* (de 987 à 1044), comprend Hugues Capet et ses premiers successeurs. L'auteur appartenait au monastère de Cluny.

Mais c'est surtout le monastère de St.-Denys qui fut le dépôt, pour ainsi parler, des annales de la monarchie française. Le plus célèbre abbé de St.-Denys au XIIe siècle, **Suger**, précurseur de Richelieu, n'a pas été seulement le restaurateur de la monarchie en France; mais il a pris soin encore d'en recueillir les premières annales. Il écrivit lui-même la vie des deux princes dont il fut le conseiller : *Vita Ludovici VI* (de 1108 à 1137) et *Vita Ludovici VII* (de 1137 à 1152); il ne reste qu'un fragment de celle-ci (Bibl. Ec. des Chartes, 1873). Suger trouva des continuateurs.

Le règne si important de Philippe Auguste n'a pas eu moins de deux historiens, l'un, abbé aussi de St-Denys, **Rigord**, *Gesta Philippi Aug.* (de 1179 à 1208), l'autre chapelain particulier du roi et employé par celui-ci dans diverses négociations, Guillaume **le Breton**. Ce dernier consacra à son maître deux ouvrages, une histoire, qui est à la fois un résumé et une continuation de Rigord (1179-1223), et une épopée, la *Philippide*, en hexamètres latins.

Les vies de St.-Louis (1226-70) relèvent en partie de l'hagiographie (*Bollandistes*, 25 août). Les matériaux de son histoire sont également rassemblés dans le grand ouvrage de Lenain de Tillemont, resté inédit jusqu'à notre temps.

Au XIIIe siècle appartient encore Guillaume de **Nangis** († 1300), moine et archiviste de St-Denys, qui, outre une chronique générale, écrivit, d'après d'autres auteurs, les *Gesta Ludovici IX* (de 1226 à 1270) et les *Gesta Philippi III* (de 1270 à 1285). Nangis a eu pour continuateur un moine anonyme du même monastère, *Continuator Guil. de Nangiaco*, dont l'œuvre embrasse une partie du XIVe siècle (de 1300 à 1368). Ici se termine la collection des *Chroniques*

latines de St-Denys, dans lesquelles ont puisé tous les autres historiens de la 3e race, et en particulier les historiens en langue vulgaire, qui débutent à cette époque.

RECUEILS : Bouquet (vol. 10-23) ; - Société de l'histoire de France (*Suger, Tillemont, Rigord, G. le Breton, Nangis*, avec ses continuateurs); — Collection Guizot (traductions).

CRITIQUE : voir les *Préfaces* des éditeurs dans les recueils cités. — (Bénédictins), *Histoire littéraire de France* (vol. 9-23).

HISTORIENS DES EMPEREURS (X-XIIIe siècle).

Les Ottons de Saxe, qui relevèrent l'empire du moyen âge, donnèrent en même temps une nouvelle impulsion aux lettres, et suscitèrent les premiers historiens saxons, ceux auxquels nous devons les annales de cette dynastie. Ce sont :

Widukind (fin du xe siècle), moine de Corvey, dont les *Annales* (jusqu'en 937) sont surtout importantes pour les précurseurs des Ottons, Conrad I et Henri I ;

Hroswitha, religieuse du couvent de Gandersheim, à laquelle on doit un poème *De Gestis Ottonis Magni* (919-67), très utile à l'histoire de ce prince, ainsi que des drames religieux, qui attestent la haute culture littéraire des monastères de femmes à cette époque ;

Thietmar, évêque de Mersebourg en Saxe († 1019), et bien placé pour connaître ce qui se passait à la cour quand elle résidait dans cette ville ; sa *chronique* (jusqu'en 1018) comprend toute l'histoire de l'empire depuis Charles le Gros.

A ces historiens saxons, il faut ajouter, pour ne citer que les plus saillants, un moine de Cologne, **Ruotger**, qui écrivit la vie de son archevêque, *Vita Brunonis*, frère d'Otton le Grand, et **Adelbold**, évêque d'Utrecht († 1027), après avoir été chancelier de Henri II, et auteur d'une *Vita* de ce prince, avec lequel finit la maison de Saxe.

La maison de Franconie eut pour premier historien **Wippon**, *Vita Conradis II* (jusqu'en 1039), dont il avait été chapelain et chancelier.

Vient ensuite **Lambert** de Hersfeld, historien presque clas-

sique, dont les *Annales* comprennent, après une courte chronologie depuis la création, l'histoire développée de son temps (1050-77).

Les historiens suivants, contemporains de la grande querelle du sacerdoce et de l'empire, se partagent désormais en deux camps, les uns pour, les autres contre l'empereur.

Parmi les adversaires de l'empire, se rangent le moine **Brunon** de Saxe, auteur du *Liber de bello saxonico* (1073-82); — **Bonizon**, évêque de Sutri, *Liber de persecutione ecclesiae*, sans compter un grand nombre d'écrits plus polémiques qu'historiques.

Parmi les partisans de l'empereur, se distinguent le poète anonyme du *Carmen de bello saxonico*; — **Benzon**, évêque d'Albe, auteur d'un panégyrique moitié versifié *ad Henricum IV*; — l'auteur anonyme de la *Vita Henrici IV*; — le cardinal **Benon**, dont la *vita Gregorii VII* n'est qu'un violent pamphlet, sans compter les chroniques universelles, empreintes du même esprit, de *Berthold* de Constance et de *Sigebert* de Gembloux (p. 320).

On ne sait trop où classer un dernier auteur du temps, **Guidon**, évêque de Ferrare, qui, dans une moitié de son ouvrage, prend le parti du pape, et qui, dans l'autre moitié, se réfute lui-même en se prononçant pour l'empereur.

L'historien officiel de l'empereur Henri V, **David le Scote**, est perdu.

Sous la maison de Souabe, qui succède à celle de Franconie, l'empire, arrivé à son apogée, produisit ses derniers historiens latins de mérite, et tout d'abord le plus grand historien de l'Allemagne au moyen âge, **Otton de Babenberg** († 1158). Fils de St Léopold d'Autriche et tenant par sa mère à la lignée des empereurs, mais destiné à l'Eglise et devenu évêque de Freising, Otton était bien placé, par sa naissance et par ses fonctions, pour connaître l'histoire de son temps et pour l'écrire. Il y fut invité par l'empereur lui-même, le grand Frédéric Barberousse. C'est pour ce prince qu'il écrivit son *Chronicon*, histoire universelle en huit livres,

sur laquelle nous reviendrons. Dans le 7e livre, il abordait l'histoire de son temps (1100-1146), qu'il continua dans un second ouvrage, *De gestis Frederici I* en deux livres (1146-1156). Interrompu par la mort, il en laissa la continuation à son disciple **Ragewin**, prévôt de Freising, qui y ajouta quatre livres (1155-1160). Cette œuvre, remarquable par l'art, peu commun alors, d'enchainer les faits en les racontant, marque l'apogée de la littérature historique au moyen âge.

Il en existe une autre continuation, mais inférieure en mérite, par l'abbé **Otton de S. Blaise** (1146-1209).

La maison de Souabe eut aussi ses poètes : l'auteur du *Lingurinus*, dont l'authenticité, il est vrai, est contestée; attribué par les uns au moine contemporain, *Gunther* de Paris ; par les autres à Conrad Celtes, un humaniste du XVIe siècle ; — ensuite *Godefroid* de Viterbe, chapelain des empereurs et auteur du *Carmen de gestis Frederici I in Italia*.

Sur les derniers temps de cette maison, dont les destinées se jouaient alors en Italie, il faut signaler les historiens italiens du temps : **Richard** de San Germano, attaché à la cour de Frédéric II, dont les *Chroniques* comprennent la plus grande partie du règne de ce prince (1189-1243) ; — **Nicolas de Jamsilla**, qui ajoute, au règne de Frédéric, celui de ses fils, Conrad et Manfred (1210-1258).

RECUEILS : Muratori. — Pertz, *Scriptores*, à savoir, les historiens de la *maison de Saxe* : vol. 3-4; ceux de la *maison de Franconie* : vol. 5-12; ceux des *Hohenstaufen* : vol. 16-24.

CRITIQUE : Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen*, vol. II. — Giesebrecht (W.), *Deutsche Kaiserzeit*. 5 vol. (les appendices). — Wedekind, *Noten zu einigen Geschichtsschreibern des deutschen Mittelalters*. Hambourg, 1823, 3 vol. — *Archiv für deutsche Geschichtskunde* (depuis 1820) périodique; indispensable pour les nouveautés.

LES HISTORIENS DES PAPES (du IXe au XIIIe siècle).

Le rôle éminent que les papes ont joué dans les plus grands événements du moyen âge, donne à leurs biographies une importance capitale. Il en existe deux recueils, plus un cer-

tain nombre de vies détachées. Le plus ancien de ces recueils est connu sous le nom de *Liber pontificalis*, compilation faite en plusieurs fois, et qui a été attribuée erronément au Romain *Anastase* le Bibliothécaire. Il comprend les vies des papes depuis S. Pierre jusqu'à Etienne VI (891).

Au XIIe siècle, fut composé le second recueil, attribué non moins faussement à *Cencius Camerarius*.

Ce recueil, qui s'étend, avec quelques lacunes, de 891 à 1241, n'est aussi qu'une compilation.

Sur les auteurs de ces deux compilations, sur les matériaux qu'ils y ont fait entrer, sur l'antiquité de ces matériaux, il y a plusieurs théories parmi les critiques modernes, dont nous bornerons ici à indiquer les travaux.

RECUEILS : Muratori (tome III). — Pertz, *Scriptores* (sous presse). — Watterich, *Pontificum romanorum vitae ab aequalibus conscriptae*. Leipsig, 1862 : tome I (872-1099). Tome II (1099-1198). — Publications de l'Ecole française de Rome (*Liber pontificalis*. Paris 1884-86).

CRITIQUE : Ch De Smedt. *Introductio ad hist. eccl.* (p. 220-280). — Duchesne, *Etude sur le Liber pontificalis*. Paris, 1877. — Doellinger. *Die Papstfabeln des Mittelalters*. Munich, 1863. - Waitz, *Neues Archiv*, 1879.

LES HISTORIENS LATINS DES CROISADES (XIIe-XIIIe siècles).

Il n'est guère d'historien du XIIe ou du XIIIe siècle qui ne parle des croisades, et qu'on ne puisse consulter à ce sujet. Mais ces fameuses expéditions ont eu aussi leurs historiens particuliers, que nous devons énumérer ici, en distinguant les historiens de première main, qui ont assisté aux événements, et les historiens de seconde main, qui les ont racontés d'après d'autres.

Pour la première croisade, sont historiens de première main : **Raymond d'Agile**, *Historia Francorum qui ceperunt Hieros.* (1095-99), récit d'un chanoine du Puy, témoin oculaire, qui avait suivi le célèbre Adhémar du Puy, légat du pape auprès des croisés ; — **Pierre Tudébode**, *Historia de itinere Hieros.* en V livres (1095-99), prêtre du Poitou, et ayant suivi la croisade, avec ses deux frères, qui y périrent ;

— **Foucher de Chartres**, *Gesta Francorum Hierusalem pergentium* (1095-1127), compagnon de Robert de Normandie, ensuite chapelain des Baudouins, rois de Jérusalem, racontant *de visu*, avec franchise et vérité, dans un style plein de naïveté ; — **Raoul de Caen**, *Gesta Tancredis Regis Siciliae* 1095-1107), au service duquel l'auteur avait été en Palestine.

Viennent ensuite d'autres relations, contemporaines aussi, par des auteurs qui, sans avoir assisté à la croisade, en parlent soit d'après des témoins immédiats, soit d'après des sources perdues. Ce sont : **Albert d'Aix**, *De bello sacro*, en XII livres (1035-1121), ouvrage fondé sur des relations orales, au dire de l'auteur ; — **Guibert de Nogent**, *Historia hierosol.* ou *Gesta Dei per Francos*, en huit livres (1095-1110), ouvrage fondé sur un anonyme perdu ; — **Ekkehard d'Urach**, Libellus de *expugnatione hieros* (1095-1105), fondé sur un ouvrage que l'auteur consulta dans un pèlerinage à Jérusalem ; — **Baudry de Dol**, *Historiae hierosolymitanae*, en IV livres (1095-99), en grande partie d'après Tudébode ; — on peut encore rattacher ici deux poèmes en hexamètres, sous le titre de : *Historia gestorum et viae Hierosolymitanae*, sept livres, dont trois (l'an 1095) par *Foulque* et quatre (1095-99) par *Gilon* de Paris.

Il reste enfin deux auteurs sur lesquels il y a doute, originaux d'après une opinion, compilateurs d'après l'autre : *Robert* **de St-Remy**, *Historia hieros.* (1095-99), moine de Rheims, qui n'a peut-être jamais été sur les lieux ; — et l'auteur **anonyme** des *Gesta Francorum expugnantium Hierusalem* (1095-1106), qui n'est peut-être qu'un remaniement de Foucher de Chartres.

L'histoire du nouveau royaume latin de Jérusalem et des croisades entreprises pour sa défense a été racontée par les historiens suivants : **Gauthier** le chancelier, *Historia de bellis Antiochenis* (1115-1119), auteur qui fut chancelier du prince Roger d'Antioche ; — **Raoul** de Coggeshale, *De expugnatione T. S. per Saladinum* (1180-90) ; — **Odon de Deuil**, *De profectione Ludovicii VII Regis in Orientem*, en

sept livres (1144-49) ; moine de S. Denys, l'auteur fut chapelain du roi durant cette expédition. — Sur l'expédition de l'empereur Frédéric Barberousse, nous avons les relations de trois témoins oculaires, **Ansbert**, **Tagenon** et la *Narratio brevis* d'un anonyme (1189-95). — Sur la croisade de Richard Cœur de Lion (Gauthier Sauve-vin ?), *Itinerarum Richardi R. in Terram sanctam* (1188 99). — Enfin nous avons des ouvrages d'ensemble par **Guillaume de Tyr**, *Belli sacri historia* en vingt-trois livres (1100-1184), comme historien, supérieur à tous ses contemporains ; — par **Olivier** l'Ecolâtre, *Historia Regum T. S.* (1096-1213), et *Historia Damiatina* (1217-1222), relation du siège de Damiette, auquel l'auteur, un chanoine de Cologne, avait assisté ; — par Jacques de **Vitry**, *Historia orientalis* en trois livres (622-1218), qui est en partie un plagiat du précédent ; — par **Guillaume de Tripoli**, *De statu Sarracenorum* (1250-1273), qui se rapporte à l'histoire de la Palestine après la dernière croisade, celle de S. Louis.

La croisade qui aboutit à la prise de Constantinople, trouva son historien latin dans **Gunther**, *Historia constantinopolitana* (1204), relation recueillie par un moine alsacien de la bouche de son abbé, qui avait pris part à l'expédition.

Les Etats latins fondés en Grèce eurent aussi leurs historiens latins. On peut rapporter ici l'*Histoire de Romanie* (de 1250 à 1300) par Marin **Sanudo** l'ancien, de Venise († 1334). L'original était en latin ; mais nous n'en possédons plus que la version italienne, retrouvée récemment (Hopf, *Chroniques gréco-romanes*. Berlin, 1873).

On doit au même auteur un second écrit des plus curieux, connu sous le titre de *Secreta fidelium crucis*, qui développe tout un projet de croisade, à une époque où ces grandes entreprises n'excitaient plus l'enthousiasme des chrétiens. L'histoire des croisades qu'il contient, n'est qu'un abrégé des auteurs connus. Mais on y trouve une description intéressante de l'état politique de l'Orient, de ses ressources, de son commerce, avec des *cartes géographiques*, curieuses pour l'époque.

A ces sources latines, il faut encore joindre, pour l'histoire des croisades, les historiens en langue vulgaire, qui débutent à cette époque (Villehardouin, Joinville, plus loin), ainsi que les historiens byzantins et orientaux, qui nous font connaître les mêmes événements d'un point de vue tout opposé, et qui fournissent un contrôle précieux pour la critique de nos historiens d'Occident.

RECUEILS : L'ancien recueil de Bongars, *Gesta Dei per Francos seu orientalium expeditionum historia* (Hannovre, 1611) est suranné. — Le *Recueil des historiens des croisades* par l'Institut de France (1844-80) n'est pas achevé. — *Traductions françaises* dans la *Collection Guizot*. — *Analyse et extraits* dans Michaud, *Bibliothèque des croisades*.

CRITIQUE : Sybel (H. de), *Geschichte des I Kreuzzugs*. Dusseldorf, 1841. Introduction : *Zur Kritik der Quellen und der Litteratur*. — Kugler, *Studien zur Geschichte des II Kreuzzuges*. Stuttgard, 1866. *Analecten*, Tubingue, 1878.

Aux croisades se rattache l'histoire de l'Espagne, qui n'est, au moyen âge, qu'une croisade prolongée. Trois espèces de sources nous font connaître cette histoire : ce sont les historiens arabes, les historiens latins, les historiens en langue vulgaire (voir plus loin). Les sources latines comprennent des *annales*, des *chroniques universelles* (Lucas de Tuy jusque 1236) et des histoires spéciales de l'Espagne. De celles-ci, la plus importante pour l'époque des croisades, est **Rodrigue** (Ximenès), archevêque de Tolède, dont la *Chronica Hispaniae*, en neuf livres, s'étend jusqu'en 1243. La première partie est une compilation de divers auteurs. Pour le XIIIe siècle, c'est une autorité originale.

RECUEILS : *Hispania illustrata* des Schott. — Florez, *Espana sagrada*. Madrid, 1747-86.

3° Les compilations générales.

Avec le temps et le nombre toujours croissant des historiens, le besoin de travaux d'ensemble n'a pas tardé à se faire sentir. Ces compilations, qui se rattachent aux anciennes chroniques de Bède ou de St Jérôme, ne sont pour la plus

grande partie que des travaux de seconde main ; aussi avaient-elles plus d'importance au moyen âge que pour nous, qui avons toute facilité de consulter les historiens originaux. Néanmoins, il existe entre ceux-ci des lacunes, que nous ne pouvons combler aujourd'hui qu'à l'aide de ces compilations. De plus, ces compilations sont ordinairement suivies d'une continuation originale, jusqu'au temps de l'auteur, et alors elles deviennent sources de première main. En tout cas, et c'est leur troisième utilité, ces histoires générales nous donnent une idée de l'état des connaissances historiques à cette époque, et, comme telles, ce sont des monuments littéraires toujours intéressants à étudier.

Comme bon nombre de ces compilations ne sont que des plagiats ou des remaniements, qui se distinguent à peine d'une simple copie, nous ne signalerons ici que les chroniques que l'on peut considérer comme les archétypes, celles dont toutes les autres sont plus ou moins dérivées.

Dès l'époque carolingienne, nous rencontrons deux tentatives d'histoire universelle, mais sans intérêt pour nous ; car l'une, la *Chronique* de **Fréculfe**, évêque de Lisieux (vers 830), s'arrête déjà à 614 ; l'autre, le *Breviarium chronicorum* de l'archevêque **Adon** de Vienne († 874), bien que s'étendant jusqu'en 869, ne donne que des renseignements fort maigres sur l'époque de l'auteur.

Au XIe siècle appartiennent le moine d'Hirsau, **Hermann l'Estropié** (contractus), dont les *Chronica ab Incarnatione D.* jusqu'en 1054, sont précieux pour ce siècle et ont servi de base aux compilateurs suivants; — puis **Marianus** *Scotus*, moine de Mayence († 1086), dont le *chronicon* part de la Création ; — de 1073 où il s'arrête d'abord, l'ouvrage a été continué par différentes mains jusqu'en 1155 ; trop bref dans ses renseignements, il se distingue par l'exactitude apportée dans la vérification des dates ; c'est ce qui fit sa réputation an moyen âge ; — **Berthold** de Constance, continuateur d'Hermann (de 1054 à 1100).

Au XIIe siècle appartiennent : le moine d'Urach, **Ekkehard**, de la création jusqu'en 1125, auquel se rattachent, entre

autres plagiaires ou continuateurs, l'**Annaliste Saxon** (de 741 à 1139); — **Burchard** d'Ursperg (de 1126 à 1225); — Conrad de **Lichtenau** (1226-29).

Sigebert de Gembloux est l'auteur d'une continuation de St Jérôme sous le titre de *Chronographia* (381-1112), très appréciée aussi de son temps à cause de la richesse de ses informations et de la commodité de la disposition, en colonnes parallèles, correspondant aux Etats principaux, en sorte qu'on saisit d'un coup d'œil tous les synchronismes.

Aussi a-t-il eu bon nombre de plagiaires ou de continuateurs, tels que Guillaume de *Nangis* (p. 311), etc.

Indépendant de Sigebert, est son contemporain le moine **Hugues de Fleury**, qui se renferma dans *l'histoire ecclésiastique*, œuvre sans valeur pour nous, parce qu'elle s'arrête déjà en 855; la suite ne comprend qu'une *histoire des rois de France* jusqu'à son temps (850-1108).

A cette époque appartient encore l'ouvrage capital en son genre d'*Otton de Freising* (p. 313), le seul auteur du moyen âge qui ait eu l'intelligence de l'histoire universelle, à la suite de St Augustin et d'Orose, qu'il prit pour modèle. Ses *Res gestae ab initio Mundi*, en huit livres ne sont pas un simple recueil de dates juxtaposées; mais l'auteur saisit et reproduit l'enchaînement interne des faits, qu'il ramène à une synthèse grandiose, de la création au jugement dernier. Il est, en ce genre, un précurseur de Bossuet.

Enfin, il faut citer ici l'*Historia scholastica*, jusqu'à la fondation de l'Eglise, de Pierre Comestor († 1179), étranger au moyen âge par son sujet, mais important pour l'histoire littéraire.

Robert d'Auxerre fait la transition du XIIe au XIIIe siècle. Sa *chronique depuis la création* jusqu'au 1211 tient encore de la sobriété des précédentes, en écartant les fictions romanesques des trouvères.

Mais ces successeurs n'ont pas su garder cette réserve, comme on le constate déjà dans la Chronique d'**Hélinand** (jusqu'en 1204).

En vain **Albéric de Trois-Fontaines**, en Champagne, essaie-

t-il de résister au courant. Dans sa *Chronique* (jusqu'en 1241), il répudie sans doute les inventions des trouvères; mais il s'incline devant le faux Turpin, dont il reproduit les fables sans discussion.

Ainsi les compilations du XIIIe siècle perdent en valeur ce qu'elles gagnent en volume. C'est alors que parut en Italie la *Mer des histoires* par le dominicain **Jean de Columma**, dont on n'a publié que les fragments relatifs à l'histoire de son temps (jusqu'en 1270).

Au XIIIe siècle appartient enfin la grande encyclopédie du moyen âge, le *Speculum majus* ou tableau universel de **Vincent de Beauvais** († 1264), qui comprend aussi un *Tableau historique* (speculum historiale) en 31 livres.

L'auteur de cette vaste compilation fait marcher de front l'histoire sacrée, l'histoire profane et l'histoire littéraire. Comme érudition, c'est une œuvre grandiose pour son temps, mais l'exécution est faible ; car l'auteur n'a pas su fondre ses matériaux dans une rédaction originale; ce n'est qu'une mosaïque d'extraits, empruntés sans critique à des auteurs que nous possédons encore. Ce n'est donc pas une source historique, sinon dans les derniers livres comprenant la première moitié du XIIIe siècle, dont l'auteur est contemporain.

Plus importante serait pour nous la continuation du Speculum par *Primat*, qui devait comprendre la seconde moitié du XIIIe siècle; mais nous n'en possédons plus que la version française, achevée en 1330 par Jean de Vignay.

L'œuvre de Vincent de Beauvais était trop étendue pour être fort répandue au moyen âge. Aussi lui préféra t-on dans la pratique la compilation plus commode de **Martin le Polonais** († 1279), qui comprenait, avec les sept âges du monde, la chronologie des papes et celle des empereurs, disposées en deux colonnes parallèles.

Répandue dans tous les pays, cette chronique a servi de base à tous les auteurs subséquents jusqu'à la fin du moyen âge.

Recueils : la *Patrologie* de Migne; — les *Scriptores* de Pertz; — Bouquet *(passim)*; — dernière édition de *Vincent de Beauvais*. Douai, 1624.

Critique : Boutaric, *Vincent de Beauvais et la connaissance de l'antiquité classique au XIIIe siècle*. Paris, 1875 (Revue des Q. Hist.).

§ II. — Les historiens byzantins.

Littérature : outre les histoires de la littérature grecque de Fabricius (1708), Schoell (1825), Nicolaï (1878), consulter Labbe, *Protrepticon de Byzantinae historiae scriptoribus*. Paris, 1648; — Neumann, *Griechische Geschichtsschreiber im XII Jahrhundert*. Leipsig, 1887.

1re période, avant les croisades.

L'époque byzantine, qui forme la dernière époque de la littérature grecque (p. 206), peut se subdiviser à son tour en deux périodes, la première jusqu'à la prise de Constantinople par les Latins (500-1204) ; la seconde jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs (1204-1453).

Dans chacune de ces périodes, nous avons à signaler des histoires détachées et des travaux d'ensemble.

On doit placer en tête des historiens byzantins **Procope** de Césarée, (vie siècle), préfet de Constantinople sous l'empereur Justinien, auteur d'une *Histoire de son temps* en huit livres (395-554), et d'une *Histoire inédite* ou *secrète*, dont on fit un 9e livre.

La comparaison de ces deux ouvrages ne donne pas une idée favorable du caractère de l'homme ; car autant il exalta la famille impériale dans le premier, autant il l'avilit dans le second. Aussi des critiques ont douté de l'authenticité de l'*Histoire secrète* ; en tout cas on est porté à croire que le texte a été altéré dans la suite, à cause des contraditions flagrantes qu'on y rencontre avec les autres écrits de Procope.

Agathias (vie siècle) est le continuateur de Procope ; il acheva le *Règne de Justinien* en cinq livres (552-559).

Ménandre (viie siècle) est le continuateur d'Agathias : ses *huit livres d'histoire* allaient de 560 à 582. Mais il n'en reste que des fragments. Photius nous a conservé d'autres fragments d'une histoire du règne de Justin II (565-578), par *Théophane de Byzance*, qui est également perdue.

Le règne de l'empereur Maurice (582-602) a été raconté en huit livres par *Theophylacte Simocatta* (VIIe siècle) : c'est dans cet ouvrage que l'on trouve les premières données sur les Slaves et les Avares.

L'époque des empereurs iconoclastes nous est surtout connue par l'*Abrégé* (602-770) de **Nicéphore le Patriarche** († 828).

Entre ces empereurs de la maison isaurienne et l'avènement des empereurs macédoniens, il y avait une lacune, qui fut comblée après coup sur les ordres de l'un de ceux-ci, **Constantin VI** le Porphyrogenète, grand promoteur des études historiques en son temps : deux écrivains en furent chargés, *Genesios* et *Léonce le Jeune*. L'ouvrage comprend quatre livres (813 867).

Ce prince écrivit lui-même l'histoire du fondateur de sa dynastie, *Basile le Macédonien* (867-886) ; cette histoire eut une *continuation* (886-963), par un anonyme.

A la fin du xe siècle, **Léon le Diacre** écrivit l'histoire de l'empereur Phocas et de son successeur (956-975), dont il était contemporain.

L'histoire de la maison des Comnènes fut commencée par des princes de cette maison : de 1059 à 1081 par **Nicéphore Bryenne**, gendre de l'empereur Alexis I, et, sous le titre d'*Alexiade*, de 1081 à 1118, par la propre fille de celui-ci, **Anna Comnène**.

On trouve la suite de cette dynastie dans **Jean Cinnamus**, qui écrivit l'histoire des successeurs d'Alexis (1118-1176), et dans **Nicetas Choniates**, qui continua la compilation de Zonaras (1206). Cet ouvrage de Nicetas comprend le récit de la 4e croisade et de la prise de Constantinople par les Latins, qui termine la première période de l'époque byzantine.

Cette période a eu aussi ses compilateurs, la plupart des chronographes, qui ont continué ou remanié la chronique usuelle d'Eusèbe. Les principaux sont :

L'auteur anonyme de la *Chronique pascale*, depuis la Création jusqu'en 630, un contemporain de l'empereur Héraclius (VIIe siècle) ;

Georges le Syncelle (XIe siècle), qui n'a fait que remanier Eusèbe (jusqu'en 285), et son continuateur **Théophane** d'Isaac (de 285 à 813), qui, à son tour, eut pour continuateurs *Georges le Moine* (813-944), *Léon le Grammairien* (812-949), *Jean le Scylitze* (811-1057) ;

Nicéphore le patriarche, déjà cité (p. 324), auteur d'une *chronographie abrégée* (de la Création jusqu'en 817) ;

Georges le Pécheur, compilateur des précédents (de la Création jusqu'en 842), qui eut aussi ses continuateurs ;

Siméon le Métaphraste, dont la *chronographie*, rédigée par lui jusqu'en 963, fut continuée jusqu'en 1059 ;

Georges Cedrène, compilateur des précédents (de la Création à 1057).

Mais le plus important de ces compilateurs est **Zonaras**, de Constantinople, d'abord attaché à la cour, plus tard moine du mont Athos : ses *Annales*, qui vont de la Création jusqu'en 1118, sont précieuses pour nous, parce que ce n'est que là qu'on retrouve les fragments de bon nombre d'ouvrages perdus, ceux de Polybe, d'Appien, de Dion Cassius (p. 243). Zonaras est, de plus, historien original pour les événements de son temps. Il eut pour continuateur Nicétas (1118-1206), cité ci-dessus.

2e période, après les croisades.

L'empire grec restauré par les Paléologues eut aussi ses historiens, les uns généraux, les autres particuliers.

Parmi les premiers, les plus importants sont : **Nicéphore Gregoras**, dont *l'histoire byzantine*, en trente huit livres, va de 1204 à 1359 ; **Chalcondylas**, qui écrivit les commencements des Turcs et les derniers temps de l'empire byzantin de 1298 à 1462 ; et **Phranzès**, qui traita dans sa *chronique* en quatre livres l'ensemble de l'empire depuis sa restauration jusqu'à sa chute, de 1260 à 1477.

L'histoire spéciale des Paléologues fut écrite par

Georges Acropolite (de 1204 à 1261); par **Georges Pachymère** (de 1261 à 1308); par **Jean Cantacuzène** (de 1320 à 1357) et par **Jean Ducas** (de 1341 à 1462). Enfin l'histoire particulière des empereurs de Trébizonde a été écrite par **Panarète**, un moine de cette ville.

RECUEILS : outre les *Collections* cités p. 275, la *Bibliotheca classica de Teubner (historici graeci minores* et *Zonaras)*. — Recueil des historiens des croisades (*Historiens grecs*, en extrait).

§ III. — Des premiers historiens en langue moderne.

Littérature : pour les travaux dont les textes romans ou tudesques du moyen âge ont été l'objet, dans ces derniers temps, éditions, critique, glossaires, grammaires, etc., on les trouvera énumérés dans les répertoires suivants : Koerting, *Encyclopaedie und Methodologie der romanischen Philologie*. Heilbronn, 1884-86, 3 parties. — Hermann (K. H.), *Bibliotheca germanica*. Halle, 1878. — Bahder, *Die deutsche Philologie*. Paderborn, 1883. — Pour les nouveautés, à consulter les périodiques suivants : *Litteraturblatt für germanische und romanische Philologie*. Heilbronn (depuis 1880), mensuel.— *Germania* (K. Bartsch). Vienne (depuis 1856), trimestriel. — *Romania* (G. Paris et P. Meyer). Paris (depuis 1872), trimestriel.

Tandis que les traditions littéraires de l'antiquité survivent, bien qu'affaiblies, dans les productions latines du moyen âge, on voit poindre simultanément les premières productions en langue vulgaire, prélude informe et grossier de nos littératures modernes.

Avant le XIIe siècle, les langues vulgaires n'étaient guères plus considérées que ne le sont aujourd'hui nos patois. Le latin était à la fois la langue de l'Eglise dans sa liturgie, celle des Etats dans leurs chancelleries, ainsi que la langue des écoles et des lettrés ; ce fut longtemps la langue de l'histoire. Si les Slaves orientaux font exception, c'est parce qu'ils étaient étrangers à l'Eglise latine. Leur langue liturgique était le *Slovène* ; de même est-ce dans cette langue que sont écrites leurs plus anciennes chroniques, en particulier celle du moine russe **Nestor**, de Kiew, au XIe siècle, qui est considéré comme le père de l'histoire en Russie. Partout ailleurs les premiers historiens nationaux de l'Europe, on l'a vu, sont en latin.

Aussi longtemps que le latin demeura la langue littéraire, savoir lire et savoir le latin ne faisaient qu'un, en sorte que le nombre des illettrés était considérable ; il y en avait jusque dans les plus hautes classes de la société laïque.

Aussi les productions poétiques de ce temps étaient-elles, non pas lues, mais colportées par des récitateurs ambulants, les trouvères, les troubadours, les scaldes, les *minnesaenger*.

C'est à ce public illettré qu'étaient destinées de même nos premières chroniques en langue vulgaire, et il ne faut pas l'oublier en constatant le caractère inférieur de ces productions, comparées aux productions latines du temps, si inférieures, au point de vue historique du moins, que certains critiques ont vu là un recul dans ce genre littéraire au moyen âge. En réalité, ce ne fut pas une décadence de l'histoire, mais seulement l'avènement dans la littérature d'une nouvelle couche de la société.

Comme les chansons des trouvères, les plus anciennes chroniques sont rimées; les unes et les autres sont appelées souvent des mêmes noms, soit *romans*, par la langue *(roman de Brut, roman de Rou)*, soit *gestes*, par le fond, en sorte que ces deux genres ne se distinguent à l'origine l'un de l'autre que par l'intention; les trouvères ne songent qu'à divertir leur public; les chroniqueurs ont la prétention de l'instruire; ils allèguent sans cesse les chroniques latines, qu'ils ont consultées ou qu'ils entreprennent de translater dans la langue du peuple. Malheureusement ils sont totalement dépourvus de critique. Monmouth et le faux Turpin sont pour eux des autorités de premier ordre. Il en résulte que les plus anciens de ces chroniqueurs n'ont guères plus de valeur historique que les trouvères, et c'est plutôt comme documents littéraires qu'ils méritent d'être signalés.

Néanmoins cette esquisse de la littérature historique du moyen âge ne serait pas complète si nous n'en faisions connaître les productions saillantes tant dans les langues romanes que dans les langues germaniques.

1° Textes romans-français.

Sorties d'une transformation de la langue latine, les langues romanes étaient divisées en une multitude de dialectes parlés simultanément, dont les frontières ne corres-

pondaient pas aux divisions politiques des Etats. C'est ainsi que de deux langues qui se partageaient la France, l'une, la *langue d'oc*, tenait au catalan, parlé dans le nord de l'Espagne ; l'autre, la *langue d'oil* ou le roman-français, n'était pas seulement la langue du nord de la France ; mais elle était parlée encore dans le royaume de Bourgogne, en Lorraine et dans une partie des Pays-Bas. Les Normands l'avaient portée en Angleterre. Les croisades devaient semer des colonies de cette langue dans tous les pays du Levant.

NORMANDIE ET ANGLETERRE.

Au moyen âge, depuis Guillaume le Conquérant (1066), l'Angleterre, avec la Normandie, formait l'une des provinces littéraires les plus florissantes de la *langue d'oil*. On y trouve des chroniques en cette langue dès le XIIe siècle, alors qu'ailleurs le public illettré s'en tenait aux chansons de geste. Ces chroniques semblent répondre au besoin nouveau de connaître les peuples si différents, Saxons, Normands, Bretons, que la conquête venait de réunir sous une commune dynastie. Elles ne se proposaient que de rendre dans une langue plus populaire les anciennes chroniques nationales, qui étaient en latin. Ces premières chroniques romanes ne sont guères que des traductions rimées.

A la tête de ces chroniqueurs, on peut placer Geffroy **Gaimar**, qui rima, à la demande de la reine, Alice de Louvain (1122-35), une *Estorie des Bretons* (perdue) et une *Estorie des Engleis* en six mille vers, qui nous est parvenue : c'est une histoire des Anglo-Saxons depuis leur arrivée jusqu'en 1099, d'après les chroniques citées plus haut (p. 300).

Plus important est Robert **Wace** (en 1155), de Jersey, chanoine de Bayeux sous Henri II d'Angleterre. Dans son *Roman de Brut*, il contribua à populariser l'histoire des Bretons, depuis la guerre de Troie jusqu'en 680, d'après Monmouth (p. 299), dont il accepte toutes les fables. Il reprit ensuite, dans son *Roman de Rou*, l'histoire plus authentique de Rollon et des Normands, d'après Dudon, Jumièges,

Orderic (p. 301), qu'il continua ensuite jusqu'à son temps (1171), et cette continuation a une valeur originale.

Cette chronique des Normands fut reprise et amplifiée par un trouvère de la cour de Henri II, Benoît de **St More**, et bien que s'arrêtant en 1135, son œuvre comprend plus de quarante mille vers, où il n'y a rien à apprendre, puisque nous avons encore les auteurs compilés par lui.

Sous ce rapport, il faut leur préférer certains écrits plus courts, mais originaux, tels que la *Conquête de l'Irlande par Henri II*, due à un trouvère anonyme du temps; et la *Guerre de* 1274 *contre les Ecossais*, rimée par Jordan Fantosme, chanoine de Winchester.

En prose, on doit signaler la *Chronique de Normandie*, du XIIIe siècle, qui, dans sa première partie, n'est qu'une paraphrase des chroniques rimées, mais avec une continuation originale jusqu'en 1220 : on l'attribue à un ménestrel flamand anonyme.

Enfin Pierre **Langtoft**, chanoine d'York, au XIVe siècle, répète une dernière fois en vers romans la *Chronique d'Angleterre* depuis l'arrivée des Angles, mais avec une continuation originale qui va jusqu'à son temps (l'an 1307).

RECUEILS : Michel (Fr.), *Chroniques anglo-normandes* (extraits). Rouen, 1836-40, 4 vol. — Bouquet (Extraits). — Documents inédits de France (St More, Fantosme). — Soc. Hist. de France (*Chronique de Normandie*, en prose). — Monumenta Britannica (Gaimar). — Rolls series (Langtoft, *Gaimar*).

ROYAUME DE FRANCE.

L'histoire des rois de France n'a commencé à être traduite du latin en langue vulgaire qu'au XIIIe siècle; nous signalerons les chroniques rimées d'abord.

L'un des plus anciens de ces traducteurs, ainsi qu'il s'annonce lui-même, est Philippe **Mouskès**, trouvère tournaisien (comme Dumortier l'a démontré), et non pas évêque de cette ville (comme on le répète encore). Dans son *Histoire et lignée des roys de Franche*, il part aussi de la guerre de Troie; il

s'appesantit, d'après Turpin, sur Charlemagne et Roland; il fait ensuite l'histoire des Normands et des croisades; il s'étend sur la guerre des Albigeois au XIIIe siècle; mais il ne peut être considéré comme source que pour l'histoire de la Flandre depuis la bataille de Bouvines jusqu'aux faux Baudouins (1214-42).

Tandis que Mouskès parcourt toute l'histoire de France, la *Chronique rimée de S. Magloire*, par un anonyme, n'en comprend que la dernière partie, l'histoire du XIIIe siècle, de Philippe-Auguste à Philippe-le-Bel (1224-96).

Guillaume **Guiart**, d'Orléans (au XIVe siècle), n'a traité aussi qu'un fragment, comme son titre l'annonce : *Branches des royaux lignages* (de 1180 à 1306). Un trouvère flamand avait rimé une chronique (perdue) défavorable aux rois de France. Guiart s'est proposé de lui répondre, en puisant dans les chroniques latines de S. Denys (p. 312).

Godefroid de Paris (même époque) est l'auteur d'une chronique rimée de Philippe-le-Bel et de son fils (1300-16).

RECUEILS : Buchon, *Collection des chroniques nationales françaises, écrites en langue vulgaire*. Paris, 1824 (vol. 7-9). — *Collection des chroniques belges inédites* (Mouskès). — Bouquet (Guiart, St Magloire, Godefroid de Paris).

Les premières chroniques en prose sur l'histoire de France datent aussi du XIIIe siècle; mais elles montrent en général un progrès sur les chroniques rimées. Il faut toutefois en excepter une *chronique anonyme* dite *de Rheims* (de 1137-1260), qui ne semble être fondée que sur des traditions orales, tant elles s'écartent des sources latines.

Par contre, la *Chronique des rois de France* jusqu'en 1216, par le ménestrel d'Alphonse de Poitiers, n'est qu'une traduction du latin. Cette chronique, successivement continuée jusqu'en 1286, est le premier noyau des chroniques françaises de S. Denys, connues sous le titre des *Grandes chroniques de France*. Cette vaste compilation eut plusieurs rédactions, dont la première date du XIIIe siècle : elle s'arrêtait en 1297. C'est celle qui fut offerte par un moine de

S. Denys à Philippe-le-Bel. Un moine anonyme la continua au XIVe siècle de 1301 à 1380. Elle fut complétée au XVe siècle, par le moine Jean **Chartier**, le frère du poète Alain, qui y ajouta le règne de Charles VII, d'après les plus célèbres historiens du temps, et enfin elle fut imprimée pour la première fois sous le règne de Louis XI, en trois in-folio, datés de 1476. C'est probablement le plus ancien livre imprimé en français.

A côté de cette vaste compilation, il reste à signaler les historiens, qui n'ont traité qu'un règne ou qu'une époque dans des écrits détachés. Le plus ancien des écrivains de cette classe est le célèbre **Joinville**, qui acheva en 1304 son *Histoire de Saint Louys*, ouvrage original d'un bout à l'autre; de là sa supériorité dans la peinture des caractères et des mœurs, pris sur le vif.

On doit à une femme savante, d'origine italienne, Christine **de Pisan** une *Vie de Charles V* (1350-80), œuvre un peu pédante, en effet; — à un anonyme, la *Chronique de Duguesclin*, se rattachant au même règne.

La *Chronique anonyme des quatre premiers Valois* (1327-93), qui comprend la plus grande partie du XIVe siècle, a le défaut d'être trop courte pour une époque aussi remplie. Au XVe siècle, l'histoire complète de Charles VI (1380-1422) a été écrite par l'archevêque de Rheims, Juvénal **des Ursins**; la *Vie de Charles VII* (1402-1455) a fait l'objet d'une relation exacte, mais sèche, par **Berry**, son héraut d'armes. A cette époque se rattachent les *Mémoires* de Pierre de **Fénin** (1402-1427), et **Cousinot**, la *Chronique de la Pucelle*, dont les exploits terminent la longue guerre de cent ans.

La *Chronique de Louis XI*, attribuée sans motif suffisant à Jean de Troyes et surnommée par un éditeur du XVIIe siècle la *chronique scandaleuse* pour amorcer la curiosité, s'étend jusqu'en 1483.

Des dernières années du moyen âge, il ne reste que des auteurs secondaires, en français du moins, tels que de *Jaligny*, de la *Vigne*, etc. pour le règne de Charles VIII; *Seyssel* et *Auton* pour le règne de Louis XII. Dès cette

époque, ils étaient éclipsés par les historiens latins de la renaissance classique.

Recueils : Bouquet, t. 17 (Menestrel d'Alphonse de Poitiers); t. 20 (Joinville); t. 22 (anonyme de Rheims); *passim* (chroniques de S. Denys). — Petitot, *Collection complète des Mémoires*. Paris, 1819 (Joinville, Duguesclin, Pisan, Fénin, Jean de Troyes). — Michaud et Poujoulat, *Nouvelle collection de mémoires*. Paris, 1836 (mêmes auteurs). —Buchon, *Choix de Chroniques et Mémoires*. Paris, 1836 (Du Guesclin, Pisan, des Ursins). — Société Hist. de France (Anonyme de Rheims, Joinville; *Quatre Valois*; Fénin). — Godefroy (Th.), *Histoire de Charles VIII*; *Histoire de Louis XII*. Paris, 1615-17.

Les Pays-Bas.

Les Pays-Bas, qui tenaient à la France par le comté de Flandre, formaient la troisième des grandes provinces littéraires de la *langue d'oil*. Moins douées pour l'invention poétique, ces contrées ont produit de tout temps des historiens remarquables, mais surtout dans les derniers siècles du moyen âge, alors qu'avec l'avènement des Valois de Bourgogne, la langue française y acquit la prépondérance.

On peut considérer comme les précurseurs de cette brillante époque littéraire Baudouin d'**Avesnes**, chroniqueur du Hainaut au XIIIe siècle, et Jean d'**Outremeuse**, chroniqueur liégeois au XIVe. Ces ouvrages ne sont encore que des compilations dans leur plus grande partie, et là où ils deviennent originaux, ils n'ont qu'un intérêt local.

Le premier qui aborda l'histoire générale de son temps et la traita avec originalité, est Jehan **le Bel**, chanoine de Liège au XIVe siècle, qui expose les débuts de la grande guerre de cent ans (de 1326 à 1361) dans ses *Vraies chroniques des guerres avenues en France, en Angleterre, en Ecosse, en Bretagne*.

Mais il devait être éclipsé par son continuateur Jehan **Froissart** de Valenciennes, le plus brillant des chroniqueurs du XIVe siècle. Cette *Chronique de France, d'Angleterre, de Flandre, et lieux circonvoisins* n'est dans son premier livre qu'un remaniement de Jean Le Bel. Mais dans les trois

livres suivants, qui comprennent la 2e moitié du XIVe siècle (1360-99), Froissart est entièrement original.

Avant de les écrire, il avait visité les pays principaux de la chrétienté, recueillant les récits les plus propres à intéresser de la bouche des témoins ou des acteurs. Avec ces matériaux, il composa une histoire universelle de ce temps, dont la rivalité de la France et de l'Angleterre forme le sujet principal, mais qui promène le lecteur dans tous les autres pays signalés par quelque noble fait d'armes. Ses défauts sont ceux de son temps : absence de critique dans les recherches et d'art dans la composition. Ce qui met Froissart hors de pair, c'est l'ampleur incontestable du tableau, où la société entière du XIVe siècle vient se refléter, et le charme naïf et attachant de la narration.

Dans la 1re moitié du XVe siècle, Froissart trouva un premier continuateur dans Enguerand de **Monstrelet**, prévôt de la ville de Cambrai († 1453), auteur de deux livres de *chroniques ensuyvant Froissart* (1400-1444). Celui-ci à son tour eut pour continuateur Mathieu d'**Escouchy**, prévôt de Péronne, qui y ajouta un 3e livre (1444-1461). Ces auteurs n'ont pas l'intérêt de Froissart ; ils n'ont pas eu comme lui l'occasion de visiter les lieux et de faire parler les personnes qui figurent dans leurs écrits. Ils ont dû s'en rapporter aux documents qu'ils ont pu recueillir, et qui sont souvent insérés intégralement, ce qui donne à leurs ouvrages moins de vivacité, mais plus d'exactitude. Sous ce rapport, il y a un progrès incontestable.

C'est à la cour de Bourgogne qu'il faut chercher au XVe siècle les meilleurs chroniqueurs du temps, et, en effet, ce n'est que là que l'on pouvait recueillir les événements les plus intéressants de l'histoire générale, auxquels cette cour prenait une part très active. Ces chroniqueurs de cour, à la vérité, sont pleins de réticences ; mais du moins ils sont bien informés des choses dont ils peuvent parler. On les divise en deux classes, les uns sont historiens en vertu d'un mandat officiel, avec le titre d'*indiciaire* et des gages payés par le prince ; les autres écrivent leurs mémoires par goût

personnel, pour fixer le souvenir des grandes choses dont ils étaient témoins.

Pour commencer par ces derniers, on a encore les mémoires du premier *Toison d'or* de Philippe le Bon, le héraut d'armes Lefebvre de **St-Rémy**, dont la chronique comprend les premières années du xve siècle (1407-1435). Vient ensuite **du Clercq**, conseiller de Philippe le Bon, dont les mémoires édités avec quelques lacunes vont de 1448 à 1467. Le troisième est Olivier de la Marche, chambellan de Philippe le Beau, pour lequel il écrivit ses *Mémoires* en deux livres (de 1435 à 1489).

Des chroniqueurs officiels, le premier est Georges **Chastelain** († 1475), né à Gand et investi de divers offices de cour, le plus éloquent et le plus fleuri des historiens du xve siècle; mais son œuvre trop vaste était demeurée inédite jusqu'à notre temps et a péri en partie avant d'avoir été imprimée. Les parties conservées ou retrouvées comprennent les années 1419-22, 1430-31, 1452-58, 1461-70. L'ouvrage s'arrête au siège de Neuss par Charles le Téméraire.

Jean **Molinet**, qui succède à Chastelain dans ses fonctions d'indiciaire, acheva dans ses *Chroniques* l'histoire du xve siècle (de 1476 à 1506). Molinet aussi n'a été imprimé que dans notre siècle et dans une édition des plus fautives.

Quant à Jean **Lemaire**, successeur de Molinet à la cour de Bourgogne, mais qui ne tarda pas à passer au service de la France, il n'a laissé comme indiciaire qu'un fragment, la *Chronique annale*, qui n'a pas encore trouvé d'éditeur. Par contre, il a pris soin de faire imprimer lui-même ses *Illustrations de Gaule*, en trois livres, consacrées exclusivement aux origines troyennes des maisons d'Autriche et de France. C'est un fatras de fables où le moyen âge reparaît une dernière fois dans l'un de ses cycles les moins historiques.

Dans le même esprit furent écrites à l'époque bourguignonne les *Anchiennes chroniques d'Angleterre* par le bâtard de **Wavrin**, d'après les romans du cycle d'Arthur; mais du moins il y a une continuation jusqu'au temps de l'auteur (1472), qui a quelque valeur.

Il nous reste à signaler, parmi les auteurs du xve siècle, Philippe **de Commines**, qui, par son génie comme par son attitude, s'est fait une place exceptionnelle dans la littérature du temps. Né en Flandre, après avoir servi Charles le Téméraire, il passa au service de son rival Louis XI, et eut ainsi l'occasion de s'initier aux grandes affaires, qu'il exposa ensuite dans ses *Mémoires* (de 1464 à 1498). Ainsi Commines appartient à la fois à la France et aux Pays-Bas. De même, par son génie, il est sur la transition du moyen âge aux temps modernes. Il n'est pas encore gâté par l'imitation servile des modèles classiques. Mais il ne se borne plus, comme les chroniqueurs, à la simple peinture des événements ; il en saisit les causes, il en montre l'enchaînement intime ; tout en reconnaissant la main de Dieu dans les succès et les revers, il recherche comment ceux-ci sont arrivés par la sagesse ou par la faute des hommes. En un mot, Commines est le père de l'histoire politique et un précurseur des grands historiens des temps modernes.

Recueils : Petitot, *Collection complète des mémoires* (de la Marche, Du Clercq, Commines) ; — Michaud, *Collection nouvelle* (item) ; — Buchon, *Collection des chroniques françaises du XIIIe au XVIe siècle* (Froissart, Monstrelet, Escouchy, St Rémy, du Clercq, de la Marche, Chastelain, Molinet) ; — Buchon, *Choix de chroniques* (les mêmes, sauf Escouchy et Molinet) ; — Société Hist. de France (Froissart, *1er livre*, — Monstrelet, Escouchy, de la Marche, St-Rémy, Commynes, Wavrin) ; Rolls series (Wavrin) ; — *Collection des grands écrivains de Belgique* (Jean Le Bel, Froissart, Chastelain, Lemaire, *Illustrations de Gaule)* ; — *Collection des chroniques belges inédites* (Jean d'Outremeuse, Baudouin d'Avesnes ; les autres chroniques *françaises* de ce recueil concernent l'histoire locale) ; — Reiffenberg, *Collection de mémoires relatifs à l'histoire des Pays-Bas.* 1823 (Du Clercq).

Pays du Levant.

Les croisades auxquelles les peuples de langue d'oil avaient pris une si grande part, donnèrent une extension prodigieuse à cette langue, en la semant dans tous les établissements latins de la Méditerranée. La langue *franque*

du Levant, qui est aujourd'hui un jargon italien, était alors le roman-français, qui se parlait au XIIIe siècle à Jérusalem, à Constantinople, en Chypre, dans Athènes, aussi bien qu'à Paris. En Italie même, le français semble avoir précédé l'italien vulgaire, comme langue littéraire. Nous énumérons ici ces productions sporadiques de la littérature française au moyen âge, en commençant par l'Italie.

Adam de **la Halle**, un trouvère d'Arras, qui mourut à Naples vers 1286, est l'auteur d'un récit rimé de l'*Expédition des Français en Sicile*, dont il ne reste qu'un fragment (380 vers).

Au royaume de Sicile, se rapporte aussi l'*Ystoire de li Normant*, simple traduction en prose, mais importante parce que l'original, l'*Historia Normannorum* par le moine Aimé du Mont-Cassin, est perdu ; cette histoire de l'établissement des Normands en Sicile est suivie de la *Chronique de Robert Guiscard* et de ses successeurs jusqu'en 1282.

La plus ancienne *Histoire de Venise* en langue vulgaire est également en français : elle a pour auteur Martin **de Canale** et s'arrête en 1275.

Mais ce sont surtout les croisades qui fournirent à la verve des trouvères un aliment tout nouveau. A ces précurseurs du Tasse, l'on doit la *Chanson d'Antioche ; La conquête de Jérusalem ;* la *Généalogie poétique de Godefroid de Bouillon*, sur laquelle la *Légende du chevalier au cygne* fut greffée ; poèmes distincts d'abord, mais dont on a formé plus tard, en les réunissant, le *Roman du chevalier au cygne.*

Les relations latines des croisades, que nous possédons, nous dispensent de ranger ces trouvères parmi nos sources historiques. Ces relations furent traduites en français dès le XIIIe siècle. Le texte connu sous le nom d'*Estoire de Eracles* n'est que la traduction de Guillaume de Tyr (p. 317). Cette traduction a eu des continuations originales, qui ont une valeur historique : la continuation d'**Ernoul** (1183-1227), celle de **Bernard** le Trésorier (1227-29), et plusieurs continuation

anonymes (1229-77). Toutes se rapportent à l'histoire de la Palestine.

La quatrième croisade, celle qui aboutit à la fondation de l'empire latin de Constantinople, suscita **Villehardouin**, à la fois témoin, acteur et historien, l'un des plus anciens prosateurs français. Autour de ce récit capital de la *conquête* (1198-1207), se groupent un certain nombre de récits secondaires, une *Continuation* par Henri de **Valenciennes** (1208), une autre version par un simple chevalier, Robert de **Clary** (1204-16).

Nous avons, d'un anonyme, la *Chronique de la conquête de Constantinople*, qui comprend l'histoire de l'*empire de Romanie* et de la *Princée de Morée* jusqu'en 1304, et qui jette une vive lumière sur les vicissitudes des petits Etats féodaux de la Grèce au XIIIe siècle.

La principauté féodale de Chypre eut aussi ses historiens français, Philippe de Navarre, *Gestes des Chypriotes* dont l'original est perdu ; — Guillaume **de Machaut**, *Chronique du roi Pierre I de Lusignan.*

Recueils : Buchon, Collection des chroniques (Ad. de la Halle, Villehardouin, Valenciennes); le même, *Recherches historiques sur la Morée*, t. I. Paris, 1845 (Chronique de la conquête) ; — Hopf, *Chroniques gréco-romanes*. Berlin, 1873 (Robert de Clary) ; — *Archivio Storico italiano* t. 8. Florence, 1845 (Canale) ; — Chroniques belges inédites *(Chevalier au Cygne)* ; — Bouquet (Villehardouin) ; — Société Hist. de France *(Ystoire de li Normant ;* Villehardouin ; Ernoul ; Bernard le Trésorier) ; — Recueil des historiens des Croisades *(Estoire de Eracles*, Ernoul, Bernard le Trésorier); — Société de l'Orient-latin (Machaut; chronique de Morée).

2° Textes romans-provençaux.

Comme langue littéraire, c'est le roman-provençal qui avait eu la priorité. Du XIIe au XIIIe siècle, il jouit d'une vogue extraordinaire dans toutes les cours du midi de l'Europe et balança quelque temps l'influence du roman-français, qui devait finir par le supplanter. Cette littérature est presque exclusivement poétique. Elle date d'une époque où le goût de l'histoire n'était pas sorti du cercle des lettrés.

Aussi ne peut-on signaler qu'un petit nombre de productions historiques en provençal.

La première et la plus importante est en vers : c'est la *Chanson de la croisade des Albigeois*, qui a pour auteurs Guillaume de **Tudela**, dans sa première partie (1208-1213) et un continuateur *anonyme* dans sa dernière partie (1213-1219). C'est une œuvre qui se ressent des passions religieuses aux prises dans cette guerre.

Il est reconnu aujourd'hui que la relation *anonyme* en prose de *La guerre des Albigeois* date du XIVe siècle et n'est qu'une paraphrase de la chanson précédente.

La relation du siège de Damiette en 1219, dont on a retrouvé récemment un fragment en provençal, paraît n'être que la traduction d'une relation française de l'époque.

RECUEILS : Documents inédits de France (chanson); — Bouquet (croisade en prose); — Société Hist. de France (chanson); — Bibl. E. des ch. 1877 (prise de Damiette).

CRITIQUE : Meyer (Paul), *Recherches sur les auteurs de la chanson*, 1865 (Bibl. E. des ch.); — De Smedt (Ch.), *Les sources de l'histoire de la croisade contre les Albigeois*, 1874 (Revue Q. Hist.).

3° Textes espagnols.

LITTÉRATURE : Ticknor, *History of Spanish Literatur*. 3e édition. Boston, 1864, vol. I. — Amados de los Rios, *Historia critica de la literatura espanola*. Madrid, 1861-67, 7 vol.

L'Espagne chrétienne du moyen âge, divisée en plusieurs Etats, comprenait trois langues romanes, le catalan, le castillan et le portugais.

La langue catalane a eu à peu près les mêmes destinées que le provençal, avec lequel elle a le plus d'affinités : une culture précoce, suivie d'une rapide décadence, pour être supplantée, comme langue littéraire du moins, par le castillan.

Les productions historiques en cette langue qui ont une valeur originale, sont : les *Commentari de Rey Jaume de*

Aragon (de 1229 à 1276); on peut douter de l'authenticité de ces mémoires, attribués au roi d'Aragon, Jacques I le Conquérant; mais c'est en tout cas l'œuvre d'un auteur bien informé et une source importante pour l'histoire du royaume d'Aragon;

Ramon **Muntaner**, *Chronica del Rey Jaume I e de sos descendents* (de 1229 à 1330), qui complète l'ouvrage précédent, et précieuse encore pour l'histoire des Etats voisins.

RECUEILS : *Bibliotheca catalana*. Barcelone (depuis 1871). — *Bibliothek des litter. Vereins*. Stuttgart, 1844, t. 8 (Muntaner). — Buchon, *Chroniques étrangères*. Paris, 1840 (Muntaner).

Plus nombreuses sont les chroniques en langue castillane, les unes locales, que nous éliminons, les autres générales et qui ont une origine officielle, ce sont :

Tout d'abord, la *Cronica general de Espana* (jusqu'en 1252), attribuée au roi **Alphonse X** ou le Sage, et dont la célèbre *Chronique du Cid* n'est qu'un extrait ; dans cette chronique d'Alphonse le Sage, la première partie est empruntée aux sources latines ; mais à partir du XIIIe siècle, c'est une œuvre originale, inspirée par l'esprit chevaleresque castillan. Cette originalité et cet esprit castillan distinguent également les productions suivantes, destinées à continuer la chronique officielle :

La première continuation est la *Chronica del rey Alphonso X* (1252-1312), due à un historiographe anonyme ; puis vient **Villaizan**, *Chronica del Rey Alonso XI* (1312-50);

Au XIVe siècle, appartient le célèbre **Ayala** (Lopez de), *Cronica del R. don Pedro* (1350-96), où l'imitation des anciens commence déjà à se faire sentir;

Au XVe siècle, se succèdent **Guzman** (Perez de), *Cronica del R. don Juan II* (1396-1454); — **Castillo** (Henriquez de), et **Palencia** (Alonzo de), tous deux auteurs d'une *Cronica* (1454-74), dont la seconde n'est publiée qu'en partie; — enfin **Pulgar**, qui termine l'histoire du moyen âge par sa *Cronica de lo Reyes don Fernando y dona Isabel* (1474-90).

RECUEILS : *Coleccion de las cronicas y memorias de los reys de Castilla*. Madrid, 1779-87, 7 vol. in-4. — *Memorial historico espanol* (publié par l'Académie d'histoire de Madrid). Madrid, 1851-59, 11 vol. — *Coleccion de documentos ineditos* (commencée par Salva). Madrid, 1842-88 (90 vol. parus).

CRITIQUE : Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge* (3e éd.). Leyde, 1881, 2 vol.

La littérature portugaise du moyen âge est moins riche en productions historiques. Il faut pourtant signaler les chroniqueurs officiels, Fernand **Lopez** au xve siècle, *Cronicas dos Reys Pedro I* (et suivants jusque) *Alfonso V* (1357-1481) et Ruy de **Pina** au xvie siècle, qui reprit l'histoire des rois de Portugal depuis Sanche I jusque Jean II (1185-1495).

RECUEILS : *Colleção de livros ineditos de historia portugueza*. Lisbonne, 1790-1824, 5 vol. fol.

4° Textes italiens.

LITTÉRATURE : Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*. Modène, 1772-81, 9 vol. — Guiguenée, *Histoire littéraire de l'Italie*. Paris, 1811-35, 14 vol. — Gaspary, *Geschichte der italienischen Literatur*. Berlin, 1885, vol. I.

Parmi les idiomes romans, l'italien est entré le dernier dans la littérature. Ses plus anciennes productions historiques datent du xive siècle seulement. Les textes datés du siècle précédent ne sont que d'habiles pastiches dûs à des faussaires de la renaissance. Cette démonstration a été faite par des critiques récents, d'abord pour les *Diurnali* napolitains (1249-68) attribués à Matteo Spinelli, que Pertz recueillait encore, comme authentiques, dans sa grande collection des *Scriptores*. Les deux *Malespini* de Florence, longtemps tenus pour sources de Villani, ont subi le même sort, depuis qu'il est reconnu que leur italien est plus moderne que Villani, en sorte que de ces deux ouvrages, celui de Villani, qui passait pour une reproduction, est

devenu la source, et celui des Malespini n'est qu'un plagiat.

La critique a osé même s'attaquer à l'authenticité de Dina **Compagni**, dont la *Cronaca* (1280-1312) appartient déjà au XIVe siècle. Mais sur ce point, la discussion n'est pas terminée.

Si la littérature historique italienne est de date plus récente, par contre elle arrive du coup à la perfection, sans avoir dû, comme ailleurs, passer par ces grossières et fastidieuses ébauches des chroniques rimées. Ses plus anciens chroniqueurs sont classiques déjà par la maturité de la langue et du style ; ce n'est que par les idées qu'ils tiennent encore au moyen âge.

C'est la Toscane, berceau de la poésie italienne, qui vit naître la prose historique. Le père de l'école historique italienne, est un bourgeois de Florence, **Jean Villani**, avec Froissart, l'historien le plus considérable du XIVe siècle. L'œuvre de Compagni, si elle est authentique, ne peut pas être mis en balance ; car elle est d'un intérêt purement local. Jean Villani, aussi, ne s'est proposé que de raconter l'histoire de Florence depuis ses origines. Pour celles-ci, Villani emprunte sans critique aux fables des *Gesta Florentinorum*. Mais quand il arrive au XIIIe siècle, l'œuvre de Villani est entièrement originale, et alors les relations européennes de Florence lui permettent de donner à ce sujet une telle ampleur que son histoire devient un chapitre de l'histoire générale.

Cette histoire, qui s'étend depuis les origines jusqu'en 1348, a été continuée par **Mathieu Villani**, frère de Jean, jusqu'en 1363, et terminée par Philippe Villani, fils de Mathieu, avec l'année 1364.

Après les Villani, viennent quelques auteurs secondaires, qu'il suffit d'énumérer, Etienne **Coppo**, historien diffus et inférieur aux précédents, qui reprend l'histoire de Florence depuis les origines, mais qui n'est important qu'à partir de 1364, où finit Villani, jusqu'à 1386 ; **Morelli**, dont la *Cronica* plus intéressante va de 1348 à 1411 ; puis les deux **Buoninsegni**, Piero, qui reprend cette histoire des origines jus-

qu'en 1489, et Domenico, qui la continue de 1410 à 1460; enfin deux historiens d'un mérite supérieur Gino **Capponi**, qui en traite un épisode de 1378 à 1419, avec une continuation de son fils Néri (1419-56), sous forme de mémoires personnels, et **Cavalcanti**, dont les *Histoires florentines* (1420-52) complètent les précédents.

Dans le cours du xve siècle, quelques historiens florentins, qui appartiennent déjà à la renaissance, essayèrent de remettre le latin en honneur, au détriment de la langue vulgaire; ce sont Leonardo **Bruni** et le **Pogge**.

Mais au xvie siècle, Machiavel revint à l'italien dans son *Histoire de Florence* (de 1215 à 1462), qui n'appartient au moyen âge que par le sujet; car par son esprit comme dans sa forme, Machiavel est un moderne, le premier en date des grands historiens modernes.

Auprès de cette brillante école florentine, pâlissent les productions historiques du reste de l'Italie, dont les meilleures sont trop locales pour avoir droit à une mention ici. C'est le côté défectueux des chroniques italiennes d'être avant tout communales, comme l'Italie elle-même.

On doit faire pourtant une exception en faveur des historiens de Venise, à raison du rôle européen que joue cette république dans la dernière période du moyen âge. Le plus ancien en langue vulgaire, **Chinazzo**, dans sa *Cronaca della guerra di Chioza*, ne traite qu'un épisode; c'est la guerre de 1378 entre Venise et Gênes. La première histoire complète est celle d'André **Navagero**, dont la *Storia della republica Veneziana*, va des origines jusqu'en 1498. Marin **Sanudo** le Jeune (cf. p. 317) embrasse la même matière, mais sous forme biographique, dans ses *Vite de' duchi*, de 421 à 1493. Son *Histoire des expéditions françaises en Italie* (1494-1500) complète l'ouvrage précédent.

Les Etats de Sicile, si longtemps ballotés entre la France et l'Espagne, ne se rattachent à l'Italie que par la langue; mais ils n'ont pas produit au moyen âge un seul historien italien de marque. **Collenuccio**, dans son *Compendio dell' istoria* del regno di Napoli (406-1458) justifie bien son titre: il est trop abrégé pour être bien instructif.

RECUEILS : Muratori, vol. 9-24 (voir la table gén. au t. 25).— *Delizie degli eruditi Toscani* 1776 (Coppo). — *Raccoltà di scrittori*. Naples, 1771 (Collenucio).—*Documenti di storia italiana*.Florence,1839(Cavalcanti).

CRITIQUE : Capasso, *Matteo da Giovenazzo* (Academia di Napoli), 1871.— Scheffer-Boichorst, *Florentiner Studien*. Leipsig, 1874. — Hegel, *Die Chronik des Dino Compagni*. Leipsig, 1875 (*Versuch einer Rettung*, en faveur de l'authenticité). — Scheffer-Boichorst, *Kritik der Hegel's Schrift*. Leipsig, 1875 (réponse au précédent). — de Lungo, dans son édition de *Dino Compagni*. Florence, 1880 (en faveur de l'authenticité).

5° Textes anglo-saxons et anglais.

LITTÉRATURE : Morley (H.), *English Writers* : an attempt towards *a history of English Literatur*. Londres, 1887-88, 2 vol. (jusqu'en 1066). — ten Brink, *Geschichte der englischen Litteratur*. Berlin, 1877, vol. I (jusqu'à Chaucer).

Parmi les langues germaniques, la priorité dans la littérature historique revient à l'anglo-saxon. Il existe, en effet, une chronique anglo-saxonne dont la première rédaction appartient au IXe siècle, à une époque où le latin régnait sans partage sur tout le continent. C'est un sujet d'orgueil pour les Anglais *(the boast of England)*, qui placent ce livre immédiatement après la Bible.

Ce phénomène isolé tient, toutefois, moins à un progrès de la littérature populaire qu'à la décadence de la littérature latine au milieu des désordres de l'époque danoise, décadence telle que, dans la patrie de Bède et d'Alcuin, une bonne partie du clergé lui-même ne comprenait plus le latin de l'Eglise. Pour remédier à cette ignorance, Alfred, le roi restaurateur, fit traduire ou traduisit lui-même, dans la langue du peuple, les ouvrages latins les plus nécessaires soit de théologie, comme la *Regula pastoralis* de S. Grégoire le Grand, soit d'histoire, tels qu'Orose pour l'histoire universelle, et Bède pour l'histoire nationale.

Quoi qu'il en soit, la première impulsion était donnée, et l'Angleterre eut une littérature nationale, avant tous les autres peuples modernes. A cette époque littéraire, appartient l'*Anglo-saxon chronicle*, qui part de J.-C. Compila-

tion dans sa première partie, elle est originale dans la seconde partie, et la source même de plusieurs chroniques latines (p. 300). Sur la rédaction la plus ancienne, que nous datons du règne d'Alfred le Grand (871-901), sont venues se greffer des continuations successives, dont la plus récente s'arrête en 1154.

Mais cette culture précoce fut suivie d'une prompte décadence : la conquête normande du XIe siècle anéantit la plus ancienne des littératures germaniques, qui fit place à une littérature toute romane. Nous avons fait connaître les productions historiques de celle-ci (p. 329).

Après un intervalle de deux siècles, quand le fonds germanique reprend le dessus, la langue de l'Angleterre n'est plus l'anglo-saxon, mais l'anglais, langue mixte, germanique dans sa grammaire, romane dans une bonne partie de son vocabulaire.

Cette langue nouvelle débute par des traductions, et ses productions historiques ne valent pas les chroniques latines ou françaises du temps, auxquelles il faut donner en général la préférence.

En suivant l'ordre des temps, nous trouvons à la fin du XIIe siècle Robert de **Gloucester**, dont la *Chronique rimée*, jusqu'en 1271, n'est qu'une compilation sans intérêt de Monmouth (p. 299), Wace (p. 329), et des moines de S. Alban (p. 301).

Au XIVe siècle appartient **Mannyng** de Brunne, traducteur pesant du non moins pesant Langtoft (p. 330), rimés l'un et l'autre.

Au XVe siècle, appartient une troisième chronique rimée, celle de **Hardyng**, compilation pour la première partie et maigre annaliste pour son temps (jusqu'en 1461).

Aux chroniques rimées, succèdent les chroniques en prose, qui débutent aussi par des traductions.

Déjà au XIVe siècle, nous trouvons l'histoire universelle la plus répandue en Angleterre, le **Polycronicon** de Raoul de Hygden (jusque 1367), traduite du latin en anglais par Jean

de **Trévise**, avec une continuation originale jusqu'en 1387, ouvrage qui fut imprimé en 1482, avec une seconde continuation de 1387 à 1460, par le célèbre éditeur Caxton.

Au xve siècle, John **Capgrave** est l'auteur d'une *Chronique* (jusqu'en 1417), en prose, inférieure à son traité : *De illustribus Henricis* (jusqu'en 1446), où il touche à l'histoire de son temps.

Il existe également une traduction en prose du Brut, avec une *continuation originale*, mais anonyme, de Richard II à Henri VI (1377-1461).

Il existe aussi quelques épisodes traités séparément relatifs à la guerre des deux roses, l'un, *Chronicle of Edward* IV (1459-70), par un partisan de la maison d'York, l'autre, le *Chronicle* attribué à Warkworth (1461-71), par un partisan des Lancaster, et une relation de l'*Arrivale of Kinge Edward IV* (1471), qui a un caractère officiel, et qui correspond à une relation française adressée par le prince lui-même au magistrat de Bruges.

Enfin le dernier prosateur anglais du moyen âge, **Fabyan** (Robert), bourgeois de Londres, reprit encore une fois l'histoire complète de l'Angleterre depuis Brut jusqu'à son temps (1485) ; mais il n'a quelque valeur que pour l'histoire communale de Londres.

Les chroniques écossaises du moyen âge n'ont pas plus de valeur que les précédentes. Elles sont toutes rimées. Les plus anciennes tiennent plus de la chanson que de l'histoire : c'est le *Bruce* de Barbour (xive siècle), et le *Wallace* de Harry (xve siècle).

Au xve siècle appartient André **Wynton**, *Orygynale chronykil of Scotland*, depuis les origines jusque 1406. Il se rencontre assez souvent avec le premier chroniqueur latin de l'Ecosse, Jean de Fordun, auteur du *Chronicon Scotiae* (jusqu'en 1385), soit que l'un reproduise l'autre, soit qu'ils puisent à des sources communes.

Quant à **Stewart**, qui appartient déjà au xvie siècle, son *Buik of the chroniclis of Scotland* n'est qu'une traduction

rimée des *Historiae Scotorum* d'Hector Boethius, son contemporain; la traduction vaut l'original, qui est sans valeur.

RECUEILS : Rolls series (Anglo-saxon chronicle, *Gloucester*, *Brunne*, Trévise, Capgrave, Stewart). — Cambden Society (Chronique de Richard II à Henri VI; chroniques d'Edouard IV).

CRITIQUE : Pauly, *Geschichte von England*, 1154-1509 (les Appendices critiques des vol. 3, 4, 5). — Gardiner et Mullinger, *Introduction to the Study of English History*.

6° Textes néerlandais.

LITTÉRATURE : Mone, *Übersicht der niederländischen Volksliteratur älterer Zeit*. Tubingue, 1838. — Jonckbloet, *Geschiedenis der nederlandsche letterkunde*, 2e édition. Groningue, 1873 74, 2 vol.

En passant de l'Angleterre sur le continent, nous rencontrons d'abord, dans les Pays-Bas, les productions historiques en langue néerlandaise, qui sont loin de valoir les productions latines et françaises de ces mêmes contrées.

En fait de chroniques d'un intérêt général, on ne rencontre guères que des traductions ou compilations, la plupart rimées. Dès le XIIIe siècle, le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais (p. 321) fut traduit, avec quelques omissions, par Jacques van Maerlant, le père de la littérature néerlandaise ; il y a peu à apprendre dans l'original, rien dans le traducteur.

La continuation de Maerlant par Louis van **Velthem** (au XIVe siècle) est plus originale (de 1248 à 1316) ; mais par contre, elle manque de portée. La *Rijmkronick* de Flandre (jusqu'en 1405) s'est servie, pour compléter les précédents, des historiens latins et français de la Flandre : ce n'est qu'une compilation.

L'histoire de la Hollande a pour berceau le monastère d'Egmont; elle y commence sous forme d'*Annales monastiques*, continuées jusqu'en 1205. Avec ces matériaux, fut rédigé dans le même monastère le *Chronicon Hollandiae*,

continué par Guillaume d'Egmont jusqu'en 1332. Enfin Mélis **Stoke**, du même monastère, tira de la chronique latine sa *Rijmkronick* de Hollande (jusqu'en 1305), qui ne vaut guère plus qu'une traduction.

L'histoire du Brabant débute par une *Généalogie latine* des ducs de Lothier et de Brabant (jusqu'en 1269), destinée surtout à établir les droits de ces princes à la couronne de France, comme descendants de Charles le Simple.

A cette généalogie sont venus se rattacher un certain nombre d'épisodes, la *Guerre fabuleuse de Grimbergue* (XIIe siècle), dont la version rimée ne date que du XIVe siècle; puis la *Bataille de Woeringen* (1288), par Jean van Heelu, qui est plus historique.

C'est avec ces matériaux que Jean van **Boendale** (au XIVe siècle) composa ses *Gestes de Brabant*, chronique rimée (jusqu'en 1350), sans originalité, sauf pour l'histoire de son temps.

Le même auteur aborda, dans sa chronique *Van den III Edwaert*, un épisode de la guerre de cent ans. Mais sur ce sujet européen, il ne peut pas entrer en balance avec les productions contemporaines en français de Jean le Bel et Froissart.

Toutes ces chroniques sont rimées. Quant aux chroniques en prose néerlandaise, les unes ne sont que des paraphrases des précédentes. Les autres, plus originales, sont d'un intérêt trop local pour figurer ici.

RECUEILS : Chroniques belges inédites (*Corpus chronicorum Flandriae*; van Heelu; Boendaele). — Publications des bibliophiles flamands (*Guerre de Grimbergue*). — *Bronnen van de geschiedenis der Nederlanden in de middeleeuwen*. Utrecht, 1863-67. — Société historique d'Utrecht 1885 (Mélis Stoke).

7° Textes allemands.

LITTÉRATURE : Wackernagel, *Geschichte der deutschen Literatur*. Bâle, 1851-55. 3 vol.— Koberstein, *Grundriss der Geschichte der deutschen National-Literatur*. Leipsig, 1872-73, 5 vol. — Heinrich, *Histoire de la littérature allemande depuis les origines*. Paris, 1878, 3 vol.

En fait d'histoire on ne rencontre, dans la littérature allemande, avant le XIIIe siècle que des ébauches isolées. On peut déjà considérer comme telles certains *lieds historiques*, dont le plus ancien remonte au IXe siècle : c'est le *Ludwigslied*, qui célèbre la victoire remportée en 881 par Louis III sur les Normands. Du XIe siècle date l'*Annolied*, panégyrique en l'honneur de l'archevêque Annon de Cologne.

La plus ancienne chronique rimée, qui date du XIIe siècle, n'est aussi qu'une ébauche ; c'est une chronique des empereurs romains, *Der Keiser und der Kunige Buoch*, qui va de Jules César à Conrad III (1147), bien inférieure aux aux ouvrages contemporains d'un Otton de Babenberg, et destinée évidemment à un public tout différent, au public des illettrés, qui se plaisait plus aux légendes qu'à l'histoire.

A ces chroniques rimées, succèdent les chroniques en prose, qui réalisent un premier progrès ; c'est au XIIIe siècle qu'elles débutent par une *Weltchronick* (dite de Repgow), de la Création jusque 1248, sans valeur pour nous, il est vrai, étant une compilation d'Ekkehard (p. 319) et d'autres auteurs dont nous avons les originaux.

A partir du XIVe siècle, la littérature historique en Allemagne présente les productions les plus variées, tant en latin que dans les divers dialectes allemands : anciennes *Annales*, qui se continuent dans les *monastères ;* chroniques *communales*, qui commencent dans les villes ; histoires *dynastiques*, qui s'attachent aux cours des princes ; çà et là quelques histoires plus *générales*, qui essayent d'embrasser les destinées soit d'une contrée soit de l'ensemble de l'Empire. C'est l'époque du démembrement progressif de l'Allemagne, et les effets de ce fractionnement se font sentir dans l'historiographie du temps.

Nous n'indiquons ici que les principales de ces productions, en suivant l'ordre géographique.

Pour commencer par l'Autriche, la littérature historique y débute au XIVe siècle, par une *Reimchronick*, celle d'**Ottokar** de Styrie, de 1250 à 1309, qui, à la différence des précédentes, est tout à fait originale. C'est l'époque de l'avènement des Habsbourg, avec lesquels commence le rôle historique de l'Autriche.

De la fin du XIVe siècle, il existe une seconde chronique rimée, attribuée à **Sefner** (autrefois Hagen), *Chronika des Landes Œstreich*, qui continue l'histoire de ce pays jusqu'en 1398 ; très inférieure à la précédente.

A ces chroniques allemandes, il faut préférer les chroniques latines de l'Autriche, celle de Jean de **Victring**, *Liber certarum historiarum* jusqu'en 1343 ; — la chronique d'**Ebendorfer**, jusqu'en 1463 ; — celle d'**Unrest**, qui termine en 1499, avec la fin du moyen âge.

La maison rivale de Luxembourg, qui eut son siège principal en Bohême, eut aussi ses historiens, dans le nombre l'empereur Charles IV lui-même, le seul souverain du moyen âge qui ait laissé des mémoires, *Commentarius de vita sua* (1316-46). Le règne important de l'empereur Sigismond (1386-1442) a trouvé son historien dans **Windeck**, dont l'ouvrage, écrit en allemand, rentre aussi dans ce genre de *mémoires personnels*.

Les chroniques bavaroises les plus saillantes sont : au XIVe siècle **Andréas** de Ratisbonne, *Chronicon de ducibus Bavariae* jusqu'en 1439 ; au XVe siècle, **Wildenberg**, *Baiersche Chronik*, jusqu'en 1484 (avec une continuation encore inédite de Führer, 1480-1510).

Les chroniques suisses gagnent aussi en importance à mesure que leur pays se mêle davantage aux grands événements de la fin du moyen âge. La première qui soit en allemand, date du XIVe siècle : c'est une *Weltchronik* en

prose, qui termine en 1335, d'un anonyme, mais sans valeur historique pour nous.

Plus intéressantes sont les relations suisses sur la guerre des Bourguignons au xve siècle : il y en a en vers (anonyme de Brisach), en prose (Knebel), et en latin (Bonstetten).

Il existe enfin des chroniques générales de la Suisse en allemand, par Melchior **Russ**, qui malheureusement est incomplète (jusqu'en 1412) ; — par **Etterlyn** (jusqu'en 1502) ; — par **Schilling** le jeune (jusqu'en 1509). Toutes trois ont été rédigées à Luzerne.

Parmi les chroniques locales, celles de Berne ont le plus d'importance, tant à cause du rôle de cette ville, qu'à raison du mérite de ses chroniqueurs officiels, **Justinger**, qui termine son travail en 1425; **Tittlinger**, qui va jusqu'en 1466; et **Schilling**, de 1468 à 1484.

Les villes impériales de l'Allemagne, formant des républiques au sein de l'Empire, ont aussi leurs chroniques particulières, qui fournissent des matériaux précieux à l'histoire générale.

Ces chroniques, commençant par les annotations des annalistes monastiques, là où il y avait un monastère, ont été recueillies d'abord en latin par le clergé attaché aux grands chapîtres de ces villes, et enfin en allemand soit par les secrétaires des villes soit par quelque bourgeois lettré.

Les chroniques de Cologne remontent jusqu'au xiie siècle ; elles se composent d'un premier noyau, de 1144 à 75, avec des continuations successives jusqu'en 1249. L'ensemble forme la *Chronica regia coloniensis*. Au xiiie siècle apparaît la plus ancienne *Chronique rimée* de Cologne, celle de maître Godefrit **Hagen**, jusqu'en 1270 ; suivie d'autres du même goût. Enfin au xve siècle, fut achevée la grande chronique en prose, *Van der hilligen Stat van Coellen*, imprimée par Koelhoff en 1499.

Parmi les chroniqueurs de Mayence, il faut distinguer le *Chronicon moguntiсum* du xive siècle (jusqu'en 1406). De la même époque est la *Limpurger Chronik* de **Tileman** de

Wolfhagen, relation originale des événements entre 1336-98, et surtout intéressante pour l'histoire des mœurs.

Strasbourg a produit deux chroniques allemandes, qui comptent parmi les plus anciennes, l'une locale, celle de **Closener** (jusqu'en 1362) ; — l'autre générale, la *Weltchronik* de **Twinger** von Koenigshoven (jusqu'en 1386).

A Nuremberg, où régnait un patriciat aussi puissant qu'à Venise, ce furent des patriciens de cette ville qui en ont commencé l'histoire sous forme de mémoires personnels, ceux de *Stromer*, des *Tucher*, de *Herdegen*, de *Muffel*. Nuremberg eut enfin son chroniqueur officiel, **Meisterlin**, dont l'œuvre finit en 1488, avec le moyen âge.

La plupart des chroniques précédentes en langue vulgaire sont en haut allemand. Il nous reste à signaler les chroniques les plus célèbres en bas allemand.

La plus ancienne, qui date du XIIIe siècle, est la chronique rimée d'**Eberhard**, de Gandersheim (en 1216), sur les origines du monastère de ce nom ; d'un intérêt plutôt littéraire qu'historique ; car ce n'est qu'une reproduction d'une chronique latine, perdue, il est vrai, mais ne sortant guère de l'histoire locale.

En second lieu vient une *Weltchronik* (jusqu'en 1279), rimée, anonyme, mais qu'on rattache à Brunswick. Le sujet même exclut l'originalité du fond.

Une troisième chronique rimée, du XIVe siècle, se rapporte à l'histoire de l'Ordre teutonique dans la Prusse orientale par **Jeroschin**, qui ne fit de même que traduire le *Chronicon* de son contemporain, *Pierre de Dusbourg*.

Viennent ensuite des chroniques en prose, plus nombreuses, les unes communales (Detmar de Lubeck, etc.), les autres dynastiques *(les ducs de Clèves*, par Geert van der Schüren).

Enfin quelques chroniques plus générales ont eu deux rédactions à la fois, en latin et en bas allemand : c'est le cas de deux auteurs du XVe siècle, Hermann **Korner**, dominicain de Lubeck, dont l'histoire se termine en 1431,

et le chanoine Thierry **Engelhus**, dont la chronique s'arrête, dans la rédaction allemande, en 1424 (cette dernière encore inédite).

RECUEILS : Mullenhof et Scherer, *Denkmaeler deutscher Poesie und Prosa* (Ludwigslied). — *Bibliothek der deutschen Literatur* (Annolied; Kaiserchronik). — *Monumenta* de Pertz, série in 4 : *Scriptores qui lingua vernacula usi sunt.* 1877-83 (*les* Weltchronik; Tieleman von Wolfhagen; Eberhard von Gandersheim). — Pez, *Scriptores rerum Austriacarum* (Ottokar, Seiner). — Hirsch, *Scriptores rerum Prussicarum* (Jeroschin). — *Die Chroniken der deutschen Staedte,* von XIV bis im XVI Jahrhundert (par la Commission d'histoire de Munich). Leipsig, 1862-87, 20 vol. — *Die historischen Volksliedern der Deutschen von XIII bis XVI Jahrh.* (même Commission). Leipsig, 1865-69, 4 vol.

CRITIQUE : Lorenz (O.), *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter, seit den XIIIe Jahrh.* Berlin, 1876, 2 vol.

8° La renaissance.

LITTÉRATURE : Ranke (L. von), *Zur Kritik neuerer Geschichtschreiber.* Nouvelle édition. Leipsig, 1884.

En histoire, comme dans le reste, le moyen âge fut une époque de formation. Tous les genres furent essayés, histoires générales, chroniques locales, biographies, mémoires, etc.; dans aucun on n'atteignit la perfection.

Ce n'est point l'activité intellectuelle qui avait manqué à une époque qui vit surgir quarante universités dans le cours du XIIIe et du XIVe siècle. Ce n'est point non plus les facultés de l'esprit, comme le fait voir la renaissance précoce de la philosophie, qui atteignait son apogée dès le XIIIe siècle. Ce qui manquait à l'historien, c'étaient des matériaux et des outils. Les bibliothèques étaient rares et peu fournies; les manuscrits les plus précieux inabordables. Il ne restait qu'un petit nombre d'exemplaires des grands historiens romains. La littérature grecque, si riche en productions historiques, demeurait lettre close, faute de connaître la langue. Enfin, des historiens du moyen âge, c'étaient les plus médiocres, des compilateurs de troisième main, qui étaient les plus répandus.

En ceci encore la découverte de l'imprimerie et la diffusion des chefs d'œuvre de l'antiquité ont fait une révolution; car c'est de là que date la renaissance des sciences historiques. Et d'abord, le domaine de l'érudition s'est trouvé tout d'un coup décuplé. En second lieu, il a suffi d'une simple lecture des originaux pour faire évanouir une multitude de fables et de légendes dont les chroniques étaient encombrées depuis Monmouth et Turpin. De ce moment là, la critique historique était née. En troisième lieu, l'étude des modèles fit renaître l'art de la composition. A la littérature spontanée du moyen âge, succédaient des créations réfléchies, dont tous les effets étaient calculés.

Cette renaissance eut son berceau en Italie et fit ensuite le tour de l'Europe. Parmi les précurseurs de ce mouvement, on doit signaler, dans la première moitié du xve siècle, le romain **Biondo Flavio**, secrétaire des papes, qui osa briser le moule consacré des *six âges du monde*, pour écrire sur un plan tout nouveau la première histoire complète du moyen âge sous le titre de : *Historiarum decades tres ab inclinatione Imperii romani* (400-1440). Puis viennent les papes eux-mêmes, Nicolas V (1447-55), rassemblant de tous côtés les auteurs grecs et les fesant traduire du grec en latin; et surtout Pie II (1458 64), grand promoteur des études historiques, et lui-même historien distingué du xve siècle, sous son nom de **Sylvio Piccolomini**.

Toutefois, dans ce retour à l'antiquité classique, il y eut des exagérations fâcheuses, dont l'étude de l'histoire s'est elle-même ressentie.

Et tout d'abord les langues nationales furent arrêtées brusquement, dans leur première floraison, par le latin, qui reprit pour un temps le dessus. Les historiens classiques de la renaissance n'ont voulu écrire qu'en latin : en Italie, le Pogge et Bruni (p. 343); — en France *Paul Emile*, surnommé le Tite Live français, bien qu'italien d'origine; puis l'évêque *Beaucaire*, et surtout le président *de Thou;* — en Allemagne, *Sleidanus;* — en Angleterre, *Polydore Virgile*, italien aussi d'origine; — *Mariana* en Espagne; — *Osorio* en Portugal.

Cet engouement pour l'antiquité produisit une altération complète du style historique, que l'on cherchait à embellir aux dépens de l'exactitude. On vit reparaître le goût des harangues factices, des réflexions morales, des hors d'œuvre descriptifs. On ne se contenta pas de dénaturer les noms propres, s'appelant *Agricola* au lieu de Boermann, *Mélanchton* au lieu de Schwarzerd, etc. etc. ; substituant les *Gaulois* aux Français, les *Belgae* aux Flamands, les *Lusitaniens* aux Portugais, etc. ; mais ce travestissement s'étendit aux institutions et aux mœurs, devenues méconnaissables sous la plume trop élégante de ces plagiaires de l'antiquité.

Une dernière conséquence de cet engouement funeste, ce fut une foi aveugle dans l'autorité des Anciens, jugés si supérieurs aux chroniqueurs naïfs du moyen âge. On en vint à croire les premiers sur parole. Captivé que l'on était par les séductions de leur style, on s'en tint à leurs narrations si unies et si vraisemblables, sans rechercher avec quels matériaux ces artistes avaient travaillé, ni la valeur que ces matériaux pouvaient avoir ; et, pendant trois siècles, l'on demeura sous ce charme, qui a été rompu enfin de notre temps par la critique impitoyable de Niebuhr et de son école.

TABLE DES MATIÈRES.

—

Pages

Avertissement I
Note sur la bibliographie VIII
Conférence préliminaire sur le plan de ces études 1

Méthode d'étudier l'histoire : Partie générale.

CONFÉRENCES

sur les principes de la critique historique.

§ I. De la certitude historique. 7
§ II. Des sources de l'histoire et de leur importance respective . 8
§ III. Règles générales de la critique historique 9
§ IV. Règles particulières aux diverses sources de l'histoire . 10
Traditions. — Monuments. — Inscriptions. — Chartes. — Mémoires personnels. — Ouvrages historiques d'auteurs contemporains. — Ouvrages historiques d'auteurs postérieurs. — Journaux et gazettes.
§ V. Des sciences auxiliaires de l'histoire 16
Géographie et chronologie (*voir les Conférences suivantes*).— Archéologie. — Epigraphie. — Numismatique. — Diplomatique. — Paléographie. — Généalogie. — Héraldique.

CONFÉRENCES

sur la géographie.

Notions générales 20

Section I : La terre considérée en elle-même.

§ I. La terre ferme 23
Relief de la terre ou orographie. — Structure de la terre ou géologie.
§ II. Les eaux 30
A. L'Océan. — B. Répartition des eaux sur la terre ferme (hydrographie).
§ III. L'atmosphère 37

Section II : La terre considérée comme le séjour des êtres organiques.

Notions générales 44
§ I. De la distribution géographique des végétaux (Flore) . . 45
§ II. De la distribution géographique des animaux(Faune) . . 47
§ III. De la distribution des races humaines (ethnographie) . . 49

CONFÉRENCES

sur l'ethnographie.

Pages

Notions générales 50

Section I : L'homme physique.

§ I. Unité de l'espèce humaine 51
§ II. Division du genre humain 55
Les cinq races : blanche. — Nègre. — Malaise — Mongole. — Américaine.
§ III. Extension et force numérique de l'espèce humaine . . 59
Population. — Statistique.

Section II : L'homme moral et politique.

§ I. Les langues humaines 61
Familles de langues : indo-européenne; — caucasienne; — sémitique; — touranienne; — transgangétique; — groupe des langues africaines et américaines.
§ II. Les institutions politiques 64
Etats monarchiques. — Républiques.
§ III. Les religions 67
Religions monothéistes. — Religions panthéistes. — Religions polythéistes.
§ IV. Occupations, arts et civilisation 70
Note sur l'archéologie préhistorique.

CONFÉRENCES

sur la chronologie.

Notions générales 72

Section I : Chronologie technique.

§ I. Le jour 73
§ II. La semaine. 75
§ III. Le mois. 76
§ IV. L'année 78

Section II : Chronologie historique.

§ I. Chronologie ancienne de l'Orient (*Partie spéciale*, p. 111-126) .
§ II. Chronologie grecque (*Partie spéciale*, p. 176-182) .
§ III. Chronologie romaine. 80
§ IV. Chronologie chrétienne 88
§ V. Chronologie musulmane 98

APPENDICE : Chronologie révolutionnaire de la France 100

Méthode d'étudier l'histoire : Partie spéciale.

CONFÉRENCES

sur l'histoire ancienne de l'Orient.

Section I : La géographie ancienne de l'Orient.

§ I. Le monde connu des anciens 103
§ II. Division géographique de l'Orient 106
§ III. Ethnographie des peuples orientaux 107

Section II : La chronologie ancienne de l'Orient.

§ I. La chronologie des Egyptiens 111
§ II. La chronologie des Chaldéens 118
§ III. La chronologie des Hébreux 123

Section III : Les sources littéraires de l'histoire de l'Orient.

§ I. La Bible 128
§ II. Les autres sources littéraires de l'Orient 134
§ III. Les sources classiques 138
APPENDICE : Note sur les historiens chinois 145

Section IV : Les sources monumentales de l'Orient.

§ I. L'égyptologie 148
§ II. L'assyriologie 154
§ III. De la critique des sources monumentales 158

Section V : Les travaux modernes.

§ I. Histoires générales 161
§ II. Histoires particulières : 1° Egypte ; 2° Asie antérieure ; 3° Inde 163

CONFÉRENCES

sur l'histoire ancienne de la Grèce.

Section I : Géographie et chronologie.

§ I. La géographie historique des Grecs 167
§ II. La chronologie grecque 176

Section II : Recherches sur les traditions helléniques.

§ I. Examen des traditions relatives aux héros étrangers . . 183
§ II. Traditions doriennes 193
§ III. Traditions ioniennes 195
§ IV. Traditions éoliennes 197
§ V. Traditions achéennes 199

Section III : Sources et travaux modernes.

§ I. Des premiers documents historiques chez les Grecs . . . 201
§ II. Les historiens anciens de la Grèce 206
§ III. Les travaux modernes 219

CONFÉRENCES

sur l'histoire romaine.

Section I : Géographie et chronologie.

§ I. La géographie ancienne de l'Occident 222
§ II. La chronologie romaine (*Partie générale*, p. 80-87).

Section II : Sources et travaux modernes.

§ I. Des sources de l'histoire de la république romaine 230
§ II. Des sources de l'histoire de l'empire romain 239
§ III. Les travaux modernes 246

Section III : Recherches sur des points controversés de l'histoire romaine.

§ I. Des origines romaines 251
§ II. L'époque étrusque à Rome 258

CONFÉRENCES

sur l'histoire du moyen âge.

Section I : Les sources générales du moyen âge.

§ I. Répertoires indiquant les sources 263
1° Répertoires des historiens.— 2° Répertoires des documents.
§ II. Traités auxiliaires dans l'étude des sources 268
1° Critique historique. — 2° Linguistique. — 3° Chronologie. — 4° Géographie.
§ III. Collections de textes originaux 271
Collections mixtes ou polyglottes. — Collections de textes latins. — Collections de textes grecs. — Littérature orientale chrétienne. — Littérature musulmane.

Section II : Les travaux modernes sur l'histoire du moyen âge.

§ I. Histoires générales 278
§ II. Histoires particulières. 282
France. — Italie. — Espagne. — Angleterre. — Allemagne. — Etats slaves et scandinaves. — Bas-Empire. — Etats musulmans.

Section III : Etudes sur la littérature historique du moyen âge.

§ I. Les historiens latins du moyen âge 289
Notions générales (chroniques, annales, légendes des saints). — Les premières histoires nationales. — Les continuations et les histoires détachées. — Les compilations générales.
§ II. Les historiens byzantins 323
1° période, avant les croisades. — 2° période, après les croisades.
§ III. Les premières productions historiques en langues modernes . 327

TRAITÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

PAR

JEAN MŒLLER

PROFFESSEUR D'HISTOIRE GÉNÉRALE A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

SECONDE PARTIE

(3me & 4me LIVRAISONS)

PARIS

ERNEST THORIN, ÉDITEUR

LIBRAIRE DU COLLÈGE DE FRANCE

DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE, DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME

DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

7, RUE DE MÉDICIS, 7

1891

Harvard College Library
July 25, 1900
From the Estate of
Prof. Charles Gross.

TRAITÉ DES ETUDES HISTORIQUES par Jean Mœller, professeur d'histoire générale à l'Université de Louvain. Publié avec des additions par le prof. Ch. Mœller.

PREMIÈRE PARTIE (1re et 2e livraisons). Louvain, 1887-88. Un vol. in-8° de XIII, 356 pp.

SECONDE PARTIE (3e et 4e livraisons). Louvain, 1891. Un vol. in-8° de 318 pp. Prix des deux parties (après souscription close) : 10 francs.

En préparation :

TABLES-RÉPERTOIRES de tout l'ouvrage, avec un supplément bibliographique *(n'est pas compris dans la souscription).*

MATÉRIAUX ET LITTÉRATURE

DE L'HISTOIRE MODERNE.

—

APPENDICE

PAR LE PROFESSEUR CH. MŒLLER.

Introduction critique à l'histoire moderne.

Avec les temps modernes, une époque nouvelle s'ouvre pour l'historiographie. Et tout d'abord, une invention capitale est venue simplifier singulièrement le travail de l'historien : c'est l'*imprimerie*, dont les productions excluent toute discussion des textes. Dès ce moment nous n'avons plus à rechercher les manuscrits des historiens, ni à les confronter ; plus de ces travaux minutieux à l'effet de restituer, au milieu des variantes des apographes, le texte d'un archétype ; en un mot, plus de **critique externe**.

Si celle-ci trouve encore son application, ce n'est que dans la branche spéciale des *correspondances* inédites ou des *mémoires* qui n'étaient pas écrits en vue d'une publicité immédiate. Mais, si riche que soit pour les temps modernes cette littérature *posthume*, c'est l'exception. Tous les grands historiens modernes, qui ont travaillé pour la publicité, nous les possédons dans leur texte définitif, original, imprimé sous les yeux mêmes des auteurs.

Mais, si la critique externe est ici quasi supprimée, en revanche, la **critique interne**, celle qui porte sur le fond de

l'histoire, sur les faits eux-mêmes et sur leur appréciation morale, trouve ample matière à s'exercer.

Avec les temps modernes, commencent, en effet, les grands conflits des croyances religieuses, des écoles politiques, des systèmes philosophiques. Dans cette mêlée des idées et des passions, l'impartialité est aussi rare que difficile : chacun tient la cause de son pays ou de son parti, et trop souvent l'histoire prend l'allure tantôt d'un réquisitoire, tantôt d'un plaidoyer. Il n'y a pas seulement à se défier des impostures ou des calomnies mises en circulation par des écrivains de mauvaise foi. Chez les historiens de race, incapables d'avancer un fait sans l'étayer d'une citation, une partialité d'un autre genre se rencontre, plus raffinée et dont il est plus difficile de se défendre : elle consiste à présenter des faits réels, mais grossis ou atténués au profit d'une thèse préconçue; elle peut encore se faire jour dans le simple choix des faits ou dans leur groupement. Ne dire que le bien, en taisant le mal, est le fait des apologistes; ne dire que le mal, en taisant le bien, est le procédé des pamphlétaires : procédés d'autant plus habituels, que l'un et l'autre peut être inconscient chez l'écrivain, convaincu d'avance de la justice de sa cause. C'est ainsi qu'avec des documents parfaitement authentiques, on peut composer un récit ou un portrait absolument faux. C'est ainsi qu'avec des matériaux identiques deux historiens différents n'écriront jamais le même ouvrage, et il se rencontre des divergences de l'un à l'autre parfois incroyables, de nature à faire douter de l'histoire.

On ne peut d'ailleurs pousser à fond cette question de l'impartialité, sans soulever le problème plus général de l'autorité qu'il faut accorder au témoignage des historiens.

La parole humaine n'est pas un enregistreur automatique, comparable à ces *bascules* qui s'offrent à nous dans tous les lieux publics. Avant de se traduire dans un récit, les faits extérieurs ont dû passer par la pensée d'abord, qui n'est jamais adéquate à son objet, et ensuite par le langage, qui n'est lui-même qu'une traduction approximative de la

pensée. Il y a là deux chances d'altération ou d'erreur, qui expliquent assez pourquoi les inexactitudes fourmillent en histoire, comme ailleurs. On connaît le phénomène de la réfraction en optique, résultant de la différence des milieux traversés par la lumière. Les astronomes doivent toujours rectifier cette perturbation s'ils veulent arriver à des résultats tout à fait exacts. Un phénomène analogue se produit en histoire. Notre esprit est saturé d'idées reçues, de préjugés d'éducation, de sympathies ou d'antipathies d'école ou de nation. Comment veut-on que les faits, passant par un milieu aussi mélangé, n'en retiennent pas quelque chose? Ces faits subissent une certaine déviation, se colorent d'une certaine teinte en traversant l'esprit d'ailleurs le plus sincère, et cela est si vrai que l'on a pu avancer ce paradoxe que la seule chose absolument certaine en histoire, ce sont les historiens!

Il s'en faut pourtant que les historiens soient pour nous toute l'histoire. Il arrive que nous avons encore, dans leur forme originale, les documents dont ils ont fait usage, et alors nous n'en sommes plus réduits à des témoignages de seconde ou de troisième main. L'instrument d'un traité de paix, un texte de loi, un testament, un procès-verbal ou une correspondance officielle, c'est le fait lui-même, sans intermédiaire, un fait actuel, tangible, soumis à notre *autopsie*, quelque soit l'éloignement de la provenance ou l'intervalle des siècles. Cette pierre recouverte d'hiéroglyphes a l'âge des pyramides. Cette stèle grecque a été érigée sous les yeux de Périclès ou de Démosthènes. En les déchiffrant, nous sommes aussi certains de leur contenu que si nous avions été mêlés aux contemporains rassemblés aux pylones de Karnak ou aux *Éponymes* d'Athènes pour prendre connaissance du dernier décret sorti de la chancellerie du pharaon ou des délibérations de l'agora.

Tous les siècles nous ont laissé quelques *critères* de ce genre, indispensables pour contrôler les historiens ou, dans leur désaccord, pour trancher entre eux. Mais, dans les

temps modernes, la somme de ces actes accumulés dans nos archives se chiffre par million, et telle en est l'abondance que l'on a pu proposer de mettre de côté tous nos historiens, bons ou mauvais indistinctement, pour écrire à nouveau l'histoire sur les pièces. En tout cas, l'importance et la richesse de cette classe de matériaux est un troisième et dernier caractère de l'historiographie moderne.

Ces matériaux reproduisent le passé, non seulement dans ses grandes lignes, mais dans ses moindres détails. On y retrouve les papiers des familles, des corporations, aussi bien que des États, et l'on peut en extraire soit la vie de personnages qui n'ont pas eu de biographes, soit l'histoire de localités qui n'ont produit aucun historien. Dans le nombre, nous devons faire une mention plus spéciale des *correspondances diplomatiques*.

La diplomatie est née avec la politique moderne, dont elle est l'organe. Dès la fin du XVe siècle, l'usage s'établit à Venise d'abord et se répandit de là chez les autres puissances d'accréditer à l'étranger des agents fixes, des ministres résidents, représentants officiels, espions officieux, chargés d'un service suivi de courriers et de dépêches avec leur gouvernement. La véritable histoire politique ne se trouve que là, dans les instructions du prince à ses agents, ainsi que dans les rapports de ces agents au prince. Là seulement se révèle la pensée intime des cabinets. Aussi, pour mettre ces correspondances à l'abri de toute curiosité indiscrète, on inventa de bonne heure des chiffres, de plus en plus compliqués. Mais les archives, d'où ces correspondances ont été exhumées, nous ont livré en même temps la *clef du chiffre*.

Il y a plus. Ces agents diplomatiques avaient une double mission. A côté de leur mission spéciale, définie par leurs instructions, ils avaient une mission plus générale de recueillir chemin faisant et de transmettre toutes les informations utiles ou curieuses concernant les États où ils étaient en mission. Ils étaient supérieurement qualifiés pour

cela. Car, comme ambassadeurs, recrutés dans l'élite des administrations ou des cours, ils avaient cet esprit d'observation que développe le maniement des affaires et des hommes. Et d'autre part, comme étrangers, ils étaient plus indépendants, plus dégagés des influences ambiantes, et plus frappés que les indigènes des particularités nationales, de la différence des mœurs et des institutions. Il en résulte que l'on trouve dans ces relations diplomatiques des statistiques précieuses sur les ressources des Etats, des portraits de personnages politiques, des anecdotes de cours et mille menus détails que l'on chercherait vainement ailleurs.

Devant ces pièces authentiques, est-ce à dire que la critique doive abdiquer ? Gardons-nous en ; gardons-nous de cette créance naïve que certains accordent à toute pièce inédite, uniquement parce qu'elle n'est pas imprimée, et n'allons pas prendre le premier *factum* venu pour une révélation historique, parce qu'il sort des archives. Ce serait oublier que l'on écrit avec moins de réflexion que l'on imprime et que la diplomatie, elle aussi, a ses *commérages*.

Dans les *papiers d'État*, il faut toujours distinguer les *actes publics*, qui forment le texte fondamental de l'histoire politique, et les commentaires personnels qu'y ajoutent les assistants. Car ici reparaît un élément subjectif, la personnalité d'un auteur, dont il faut rectifier l'action autant que possible, sans prétendre la supprimer complètement. D'ailleurs ces impressions de l'entourage ne laissent pas que de servir de données historiques à qui sait embrasser le passé dans toutes ses manifestations.

Le philologue ne voit rien au-delà de son texte, qu'il lui suffit d'entendre et de nous interpréter. L'archéologue se confine dans la jouissance de la pierre qu'il a découverte. Mais on attend davantage de l'historien. En dessous des textes et des monuments, il doit retrouver les hommes et les nations ; et il doit les faire revivre. Dans cette résurrection du passé, les faits extérieurs ne sont pas tout. Il importe encore, pour les expliquer, de nous replacer dans

l'athmosphère morale où les générations précédentes ont vécu, et de reconstituer ces grands courants d'opinions, justes ou erronées, qui sont la clef des actions humaines, et qui ont donné le branle à toute l'histoire. Car l'homme après tout est gouverné, non par les choses, mais par les impressions que les choses ont faites sur son esprit.

Et ici nous devons en revenir aux auteurs contemporains, que nous étions tentés d'écarter tantôt. Ce qu'ils nous rendent avec exactitude, c'est l'impression des faits extérieurs; jusque dans leurs pages les plus discutables, ils sont toujours l'écho positif d'une école, d'une secte, d'un parti, et dans cette mesure, ils peuvent servir de contribution à l'histoire si importante des opinions humaines. Tout donc a sa place dans l'histoire ainsi entendue, non seulement la vérité, mais en un certain sens le mensonge lui-même, non seulement le document authentique, mais encore la légende, non seulement les relations les plus autorisées, mais les pamphlets les plus véhéments et les gazettes les plus aggressives, si l'on veut du moins que l'historien réflète dans toute sa profondeur le spectacle agité du monde avec ses tendances contradictoires, avec la diversité de ses passions, tantôt latentes, tantôt déchaînées, avec l'échelle entière de ses vibrations mentales; car tout cela, c'est la vie, et là où il n'y a pas de vie, il n'y a pas d'histoire véritable.

C'est ainsi que les grands tragiques de la Grèce ont procédé, quand ils ont voulu faire œuvre vivante au théâtre. Ils ne se sont pas bornés à y dérouler les péripéties extérieures d'une action. En regard des personnages agissant, ils ont placé un écho répercutant toutes les émotions que devait faire vibrer ce spectacle : c'est le chœur, qui ne semble qu'un intermède dans la pièce, mais qui n'en contribue pas moins, par ses impressions agitées, à faire du drame antique une synthèse de la vie humaine.

Si nous jetons un regard final sur l'ensemble de l'historiographie, nous y constatons trois grandes époques, auxquelles correspondent trois classes différentes de matériaux.

Il y a l'**époque monumentale**, qui comprend la haute antiquité et tout le domaine des inscriptions, *hiéroglyphes* ou *cunéiformes*, antérieures aux littératures classiques.

Il y a ensuite l'**époque littéraire**, qui commence avec les premiers historiens de la Grèce et qui se prolonge fort avant dans le moyen âge.

Il y a enfin l'**époque diplomatique**, qui correspond aux temps modernes.

Par trois fois aussi, l'historien doit déplacer le champ de ses découvertes et modifier ses procédés d'investigation. Pour l'historien de la haute antiquité, c'est aux **musées**, qu'il doit demander ses matériaux. Pour l'historien de l'époque classique, il peut trouver les siens sans sortir des **bibliothèques**. Enfin, pour l'histoire moderne, notre centre d'études, ce sont **les archives**, et c'est là que nous proposons d'introduire les débutants, auxquels ces pages sont destinées.

La littérature des mémoires. — La richesse de cette littérature nous oblige à nous borner aux *Collections*. Encore citerons nous ici de préférence les Collections homogènes, c'est à dire composées exclusivement de Mémoires, sans nous astreindre à cataloguer toutes les publications *mixtes*, où se trouvent des Mémoires, mêlés avec des matériaux d'une autre nature ou d'une autre époque.

France. — Il y a paru plusieurs *Collections*, qui en partie se répètent et en partie se complètent. Ce sont :

Collection universelle des mémoires relatifs à l'histoire de France. Londres et Paris, 1785-1807, 70 vol.

Petitot, Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France. Paris, 1819-26, 52 vol.

Michaud et Poujoulat, Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France. Paris, 1836-39, 32 vol.

Barrière et Lescure, Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIIIe siècle. Paris, 1855-75, 30 vol. in-18.

Berville et Barrière, Collection des mémoires relatifs à la révolution française. Paris, 1820-27, 55 vol.

Mémoires relatifs à l'histoire de France (dans la Bibl. elzevierienne). Paris, 1855-77. 28 vol. (sans tomaison).

La plupart de ces collections de mémoires sont des entreprises de librairie, sans valeur scientifique, partant sans garantie d'authenticité ni pour le fond, ni pour le texte. Aussi faut-il y préférer, quand on le peut, les éditions disséminées dans les publications des sociétés savantes ou dues à des éditeurs du métier, telles que les éditions données par Buchon dans : *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, Paris, 1836-38, 17 vol. ; — celles de Régnier et de ses collaborateurs, en publication sous le titre : *les Grands écrivains de la France* (où l'on trouvera le texte *définitif* des Mémoires les plus célèbres du XVIIe siècle : *Cardinal de Retz ; — La Rochefoucauld ; — Saint Simon)* ; — celles de la *Société de l'histoire de France* (éditées depuis 1834, sans tomaison).

Belgique. — Collection de Mémoires relatifs à l'histoire de Belgique, publiée par la *Société de l'histoire de Belgique :*

1re *série* : Mémoires sur le XVIe siècle. Bruxelles, 1858-74. 29 vol.

2e *série* : Mémoires sur le XVIIe siècle. Bruxelles, 1867-73. 11 vol.

3e *série* : Mémoires sur le XVIIIe siècle. Bruxelles, 1862-72. 4 vol.

Angleterre. — La seule collection homogène est une traduction française : Guizot, Collection de mémoires relatifs à la révolution d'Anglegleterre. Paris, 1823-27, 25 vol. — Il faut rechercher les autres productions de ce genre dans les publications mixtes des sociétés historiques, connues en Angleterre sous les noms de : *Cambden Society ; — Maitland club ; — Roxburghe club*, etc.

Allemagne. — L'Allemagne, qui est fort pauvre dans ce genre de littérature, n'en a publié aussi que des collections d'un caractère local, telles que :

Rerum Austriacarum Scriptores. Vienne (Acad.), 1855-75. 8 vol.

Die Preussischen Geschichtsschreibern des 16 und 17 Jahrh. Kœnigsberg, 1876-88. 5 vol.

D'autres mémoires sont disséminés dans des publications mixtes : Bibliothek des litterarischen Vereins in Stuttgart. 1842-88 ; — Publikationen aus dem K. Preussischen Staatsarchiven. Leipzig, 1878-90 (Mémoires de Frédéric II ; — de Sophie de Hannovre ; — de Henri de Catt).

Italie. — Thesaurus antiquitatum et historiarum Italiae [p. p. Graevius]. Leyden, 1704-23, 30 vol. in-fol.

Istorici delle Cose Veneziane. Venise, 1718-22, 10 vol. in-4.

Archivio storico Italiano. Florence, 1842-88.

Ce sont plutôt des *histoires* que des *mémoires*, que l'on a reproduites dans ces collections d'un caractère mixte.

Espagne. — La *R. Academia de la Historia* de Madrid publie un *Memorial historico espanol* (Madrid, 1851-88, 20 vol.), dont quelques

ouvrages peuvent être assimilés aux mémoires. On en trouve aussi dans la *Coleccion de documentos ineditos*, citée p. 385.

Critique des mémoires. — Un petit nombre d'auteurs ont publié leurs *mémoires* de leur vivant, et ce sont presque toujours des littérateurs, tels que Chateaubriand *(Mémoires d'outre-tombe)*, Guizot *(Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps)*, etc. La masse des mémoires appartient à la littérature posthume, comme il a été dit plus haut, et alors leurs texte peut donner lieu aux mêmes discussions critiques que les ouvrages antérieurs à l'invention de l'imprimerie. Il se peut que les manuscrits soient d'une lecture difficile, tels que le *Diary de Samuel Pepy* (1659-1669), qui est écrit *Shorthand;* tels dans un autre genre, les *Pensées de Pascal* ou les *Sermons de Bossuet*, dont le texte et les variantes ont exercé la sagacité des éditeurs, presqu'autant que les classiques de l'antiquité. Il se peut que les éditeurs aient pris des extraits ou des copies altérées pour l'original : c'est ainsi que nous ne connaissons le vrai texte des *Lettres de Madame de Sévigné* que depuis l'édition Monmerqué et les *Mémoires de Saint Simon* que depuis Chéruel (1864). Il se peut enfin que les Mémoires ne soient pas de l'auteur auquel on les a attribués. Quelques fois ils sont entièrement apocryphes; d'autres fois, ils ont été composés, à l'aide de matériaux originaux, par des arrangeurs. En France, surtout, il y a eu toute une fabrication de faux mémoires. C'est une tâche considérable pour la critique que de faire le triage de ces matériaux. Ce travail est à peine commencé. On en trouvera les éléments, pour la France, dans : Quérard, *Les supercheries littéraires dévoilées*. Paris, 1869-70; pour les autres pays, dans les recherches de Ranke *(Analecten)*.

—

PREMIÈRE SECTION.

Des archives ou des matériaux inédits de l'histoire moderne.

LITTÉRATURE : Outre les *Traités de diplomatique*, déjà cités (p. 18), — Champollion-Figeac, *Manuel de l'archiviste*. Paris, 1860. — Holtzinger, *Katechismus der Registratur und Archivkunde*. Leipzig, 1883. — Löher, *Archivlehre*. Paderborn, 1890. — Consulter aussi le périodique suivant : Löher, *Archivalische Zeitschrift*. Stuttgart, (depuis 1876). Annuel.

§ 1. — DE LA FORMATION DES ARCHIVES.

Par leur origine, les archives sont étrangères à l'histoire. Les dossiers dont elles se composent, ont été formés et conservés, non dans un but scientifique, mais dans un but administratif et pratique. Les gouvernements et leurs agents y ont déposé leurs papiers sans aucune arrière-pensée de publicité, sans soupçonner même le parti que l'histoire en tirerait un jour, et c'est justement ce qui en fait la valeur aux yeux des historiens. Mais pour nous y faire pénétrer et nous mettre en possession de ces matériaux, il n'a fallu rien moins qu'une révolution violente et la chute de deux ou trois gouvernements.

Il va de soi que l'effet de cette révolution a été purement rétroactif. Les archives des administrations actuelles ne sont pas plus accessibles que ne l'étaient en leur temps celles de l'ancien régime. Ainsi à côté des anciennes archives, qui sont devenues *historiques*, des archives nouvelles se sont formées depuis et ne cessent de se former encore, en tout lieu où une administration vient à s'installer avec ses bureaux. On ne conçoit pas une administration sans archives, et, pour le dire en passant, c'est là la seule étymologie

acceptable de ce mot, *archivum*, ἀρχεῖον, qui signifie le siège ou bureau d'une ἀρχή ou autorité quelconque.

Pour retracer la formation de nos archives modernes, nous sommes obligés de remonter au moyen âge et de faire l'histoire d'une pièce d'archives prise en général, renvoyant pour les exemples, comme aussi pour les exceptions, aux *Traités de diplomatique*.

Dans toute pièce d'archives, il y a trois opérations distinctes à considérer : l'expédition, — la conservation, — la reproduction.

Au moyen âge, c'est à la chancellerie qu'incombait l'**expédition** des pièces. Les papes et les empereurs, les rois et leurs grands vassaux, les chapitres et les universités avaient leurs chanceliers. Dans les temps modernes, les chancelleries des souverains ont donné naissance, en se fractionnant, aux ministères, et ceux-ci à leur tour ont engendré cette enfilade de bureaux dont la paperasserie prépare les archives de l'avenir.

Mais revenons au passé. Au sein de la chancellerie, qui était la bureaucratie d'alors, tout acte donnait lieu à deux pièces distinctes, la minute et l'expédition proprement dite.

La **minute** (*concept*, en Allemagne) était une sorte de brouillon, avec des ratures et des corrections, le plus souvent sans signature, sans date, et toujours sans sceau. L'**expédition** au contraire, écrite avec plus de soin *(litterae grossae)* était rendue authentique par les signatures dont elle était revêtue ou par le sceau qu'y appendait l'autorité compétente : telle était la fonction capitale du chancelier, qui était en même temps garde des sceaux. C'est la pièce expédiée dans ces formes qui constituait l'**original**. Celui ci a pris d'ailleurs les noms les plus divers selon les temps et les pays, *diplôme*, *charte*, *privilège*, *lettres*, *closes* ou *patentes*, *Urkunde* en Allemagne, *Roll* en Angleterre, etc. De ces deux pièces, l'original était délivré au destinataire ; la minute restait au bureau d'expédition.

La **conservation** de l'original incombait à l'impétrant. Pour celui-ci, cette pièce avait la valeur d'un titre et devait servir, en effet, à établir en justice, en cas de contestation, soit un droit soit une propriété. Aussi la conservation des chartes, au moyen âge, était elle entourée de précautions particulières. Elles étaient déposées en lieu sûr, dans une église ou dans un château-fort, parfois dans une cache souterraine, soit encore dans une armoire de fer ou un coffre à plusieurs serrures dont les clefs étaient confiées à des mains différentes. Ces chartes s'accumulant avec les années, ont constitué un *trésor des chartes* ou chartrier, et c'est là le premier noyau de nos archives modernes.

Le *Trésor des chartes* des rois de France existe toujours : il fut conservé longtemps dans la Sainte-Chapelle, où l'avait déposé S. Louis; il forme aujourd'hui le fonds le plus ancien des *archives nationales* à Paris.

Les comtes de Flandre gardaient leurs chartes en partie au château de Rupelmonde : ce sont celles qui sont à Gand, aux *Archives de l'Etat*; en partie au château de Lille : ce sont celles que cette dernière ville possède encore, aux *Archives départementales*.

En Brabant, les ducs déposèrent d'abord leurs chartes dans la *trésorerie* de Ste Gertrude à Nivelles, et en partie aussi au château de Tervueren, jusqu'à ce que Charles-Quint les fit réunir dans la forteresse de Vilvorde : aujourd'hui, revenues de Vienne à Bruxelles (depuis 1856), elles forment un fonds spécial, la *Trésorerie des chartes* de Brabant, aux *Archives du royaume*.

En Espagne, c'est encore aujourd'hui une forteresse, *Simancas*, qui garde les Archives de l'Etat, réunies depuis Philippe II.

Gardés avec ce soin jaloux, ces dépôts, on le comprend, étaient inabordables à quiconque était étranger à l'administration : celle-ci se préoccupait des besoins du service, et non pas de satisfaire à la curiosité des historiens.

La **reproduction** des pièces se rattache étroitement à leur conservation. C'était, en effet, un moyen d'assurer celle-ci,

que d'en multiplier les exemplaires, et quand ces copies portaient une vérification officielle, sous forme de sceau, signature ou *Vidimus*, elles pouvaient avoir la même autorité que les originaux.

On ne se bornait pas à des copies isolées. On en fesait des *recueils*, et ici nous voyons naître un second type de matériaux diplomatiques : c'est le **registre** (*Copyeboeck, Copialbuch*), qui forme, dans tout dépôt d'archives, la contre-partie de la *pièce*.

La pièce est l'élément générateur, tandis que le registre n'est qu'une forme de reproduction de la pièce : c'est, en réalité. un recueil de copies. Mais, de même que nous avons distingué tout à l'heure, dans toute acte isolé, la minute et l'expédition, de même les *recueils d'actes* se partagent en deux groupes bien tranchés, le *registre* (au sens strict), qui correspond à la minute, et le *cartulaire*, qui correspond à l'expédition.

Ces deux groupes se distinguent, en effet, par leur provenance, par leur date et par leur autorité :

1° Le registre est un recueil fait au bureau qui expédie les actes, dans le but d'y conserver la mémoire et le texte des expéditions qui en sortent, tandis que le cartulaire ou recueil de chartes est fait au dépôt des titres, afin de conserver le texte des chartes qui y sont entrés.

2° Quant à la date, le registre est contemporain des actes, puisqu'il résulte de l'enregistrement successif de ceux-ci, à mesure de leur expédition, tandis que le cartulaire, fait après coup, sur des pièces qui appartiennent à plusieurs années et souvent à plusieurs siècles, est toujours postérieur à l'acte le plus récent qu'il contient, et sous ce rapport, il y a entre ces deux genres de matériaux la même différence que l'on a faite plus haut, dans la littérature historique du moyen âge, entre *Annales* et *Chroniques* (p. 291).

3° De là, enfin, leur différence quant au degré d'autorité. Le cartulaire, à moins qu'il n'ait reçu après coup une sanction officielle, ne vaut pas plus qu'une copie quelconque, et présente les mêmes altérations, provenant de la né-

gligence, de l'ignorance ou même de la mauvaise foi du copiste, qui peut avoir transcrit pêle-mêle des actes faux et des authentiques, des originaux et des copies. Le registre, au contraire, a un caractère authentique, par là même qu'il émane de la même autorité que l'original, et c'est souvent de cet enregistrement que dépendait autrefois la force exécutoire des actes de la puissance publique.

Tels étaient entre autres les *registres du parlement* de Paris, qui reposent aujourd'hui dans le dépôt commun des *archives nationales*, après avoir suscité jadis ces démêlés fameux entre les parlements et la royauté, ces grèves de tribunaux, ces lits de justice, ces exils en masse, qui furent les crises les plus violentes de l'époque monarchique en France.

En résumé, nos archives se composent de pièces isolées et de recueils de pièces, d'un côté ce sont des minutes, des expéditions et des copies; de l'autre côté ce sont des registres et des cartulaires, les uns et les autres d'origine administrative et conservés avec un soin proportionné à l'intérêt majeur que les administrations ont pu y avoir.

Toutefois cet intérêt administratif, qui a créé les archives, est sujet à s'user, à décroître ou à se déplacer. Il arrive que les administrations tombent, que les familles s'éteignent, que les propriétés changent de mains, que des droits nouveaux ont abrogé les droits anciens, en sorte que les titres relatifs à ces choses mortes ont perdu leur raison d'être. Dès lors, à un point de vue toujours administratif, ces vieux papiers ne sont plus qu'encombrants; pour gagner de la place, on les refoule dans les coins, on les relègue sous les combles, on les abandonne à la moississure ou aux rongeurs, quand on ne les emploie pas à des usages plus destructifs encore, jusqu'au jour où quelque historien, les rencontrant par hasard, y reconnaisse des matériaux d'autant plus précieux qu'ils sont plus anciens et plus oubliés. Il y a là un moment fatal pour les archives; c'est

alors qu'il en périt le plus, dans cet intervalle qui s'écoule entre le temps où elles ont perdu tout intérêt administratif, et le temps où elles seront reconnues d'intérêt historique.

Mais une fois cet intérêt éveillé, une époque nouvelle commence pour les archives, celle de leur concentration et de leur classement.

—

§ II. — De la concentration et du classement des archives.

La concentration des archives a été commencée par les gouvernements dès le début des temps modernes. C'est ce que Charles-Quint a fait à Bruxelles, Philippe II à Simancas, les papes du XVIe siècle au Vatican. Mais il ne s'agissait toujours que de faciliter la consultation des pièces dans un intérêt administratif. En tout cas, cette concentration ne pouvait être que partielle, puisqu'il était impossible de séparer les archives des administrations dont elles dépendaient encore.

La grande simplification date de la Révolution française. En supprimant par décrets la plupart des institutions de l'ancien Régime, elle a mise en disponibilité des quantités énormes d'archives, et a rendu nécessaire la création de dépôts nouveaux pour les recevoir.

De cette concentration, opérée avec la précipitation et l'inexpérience propre à cette époque de troubles, après une transition qui fut pour les archives un véritable chaos, accompagné de pertes graves et parfois de destructions systématiques, faites en haine du passé, est sorti le régime d'unité qui règne aujourd'hui dans les archives de la France.

A la veille de la Révolution, il n'y avait pas moins de 400 dépôts d'archives à Paris et 5700 dépôts, y compris les chartriers monastiques et seigneuriaux, dans les provinces. Aujourd'hui, les archives publiques proprement dites sont réunies dans un dépôt général, les *archives nationales* de Paris, et autant de succursales, ou *archives départementales*, qu'il y a de départements.

Cette concentration a été appliquée successivement à tous les pays annexés à la France : à la Belgique, à la Hollande, au nord de l'Italie, à une partie de l'Allemagne. En Bel-

gique nos *archives de l'Etat*, tant dans la capitale que dans les chefs-lieux de nos provinces, ne sont que les anciennes archives départementales de l'époque française.

Napoléon conçut un projet de concentration plus vaste encore. A l'apogée de sa puissance, il rêva de faire des archives de l'Empire les archives centrales de l'Europe, et déjà, dans ce but, il avait fait acheminer vers sa capitale, avec des peines et une dépense considérables, les archives les plus fameuses de l'Europe, les *archives romaines* du Vatican, les *archives espagnoles* de Simancas, les *archives allemandes* de l'ancien Empire germanique. Mais il tomba avant l'entier achèvement de cette œuvre de simplification grandiose, qui avait ses avantages, mais aussi ses inconvénients. Si elle eût épargné aux historiens les déplacements et les voyages qu'ils doivent entreprendre aujourd'hui, en retour cette mesure créait en faveur de Paris un monopole injuste et dangereux : il n'eût plus été possible d'écrire l'histoire, la grande histoire du moins, que dans cette capitale, partant sous les yeux de l'empereur !

Après 1815, les Etats sont rentrés en possession de la plus grande partie de leurs archives historiques, et depuis lors la concentration des archives s'est opérée presque partout, certes avec moins de bruit qu'en France, mais aussi avec moins de désordre.

Toutefois il ne faut pas s'y méprendre. Cette concentration n'est complète nulle part. Nous n'avons parlé ici que des *archives historiques*. Nous signalions plus haut la formation d'*archives nouvelles*, qui ne sont pas encore entrées dans l'histoire. Mais il existe, en outre, des *archives mixtes*, qui appartiennent pour une partie au présent et pour une partie au passé : ce sont les archives des administrations et des bureaux qui ont survécu, en nombre notable, à la chute de l'ancien Régime. Dans ce nombre, sont compris toutes les villes et bien des villages (*archives communales* ou *municipales*), les institutions de bienfaisance (*archives hospitalières*), les greffes des tribunaux (*archives judiciaires*), les études des notaires (*archives nota-*

riales); sans compter les *archives particulières*, qui sont la propriété des familles. Dans tous ces dépôts, il peut se rencontrer des pièces d'un intérêt historique et se faire parfois des découvertes capitales, en sorte que le nombre des archives à explorer demeure toujours considérable, quelques centaines pour la France, et combien davantage pour le reste de l'Europe!

La concentration des archives a fait surgir aussitôt une autre question, celle de leur classement. Faut-il les classer par *ordre des matières* ou par *ordre de dates?* Faut-il adopter un système absolu, *alphabétique*, *topographique*, *chronologique*, etc. ou un système éclectique?

Toutes ces méthodes ont été proposées, essayées ou appliquées, et ces tâtonnements ont fait que, dans la plupart des administrations d'archives, le travail de classement est en souffrance ou du moins inachevé.

Rien de plus fâcheux, comme on l'a voulu à l'origine, que d'appliquer aux archives le même régime qu'aux bibliothèques et de les faire rentrer dans les mêmes cadres théoriques. On s'est heurté aussitôt à des difficultés pratiques insurmontables.

A-t-on adopté l'ordre des matières? Mais il n'y a presque pas de pièces qui ne rentrent dans plusieurs divisions, selon le point de vue que l'on les considère. Telle *charte royale* peut se classer sous trois rubriques : *royauté*, par son origine; *histoire locale*, par son adresse; *justice* ou *finances*, par son contenu.

Préfère-t-on l'ordre chronologique, si simple à première vue? Mais combien de pièces qui n'ont qu'une date approximative; combien d'autres dont on ignore la date; plus les registres, qui s'échelonnent sur une série de dates.

C'est ainsi que les archivistes se sont presque toujours fourvoyés, quand ils étaient plus historiens qu'archivistes, ou quand ils ont cédé trop facilement aux suggestions des historiens, engoués d'une idée spéculative et étrangers à l'administration.

On l'a reconnu depuis. Le seul classement pratique est celui qui laisse aux archives leur caractère originel, leur physionomie historique, en séparant soigneusement les fonds qui étaient séparés avant leur concentration, en respectant l'unité des séries ou des dossiers (*liasses*, *layettes*, *cartons*), tels que les anciennes administrations les avaient formés, et en se servant au besoin, pour les reconstituer, des anciens inventaires mss dressés à l'usage de ces administrations.

Ce classement administratif présente un triple avantage. En premier lieu, il facilite les recherches, parce qu'il les renferme dans un cercle plus étroit, défini par la provenance des fonds, tandis que là où l'on aurait eu le malheur de disperser les fonds ou de les mêler, on pourrait être exposé à devoir remuer la masse entière des archives pour retrouver rien qu'*une* pièce dont on aurait oublié soit la date exacte soit le sujet précis.

En second lieu, ce classement permet de rendre compte de la provenance d'une pièce, et c'est souvent le seul moyen d'en garantir l'authenticité. Les pièces d'un même dossier se soutiennent et s'éclairent mutuellement : c'est une copie, dont l'exactitude se prouve par l'acte voisin, qui est original; c'est une pièce sans date, mais dont l'époque est fixée par une autre pièce datée, qui l'accompagne; c'est une lettre répondant à une autre, qui la précède, et qui l'explique.

Enfin, le classement administratif a l'avantage de nous conserver l'image de l'ancien Régime, avec tous ses cadres essentiels. En feuilletant un inventaire des archives ou en en parcourant les rayons, on voit repasser, comme dans un défilé historique, tous les anciens corps de l'Etat, *conseils de la couronne*, *parlements*, *chambres des finances*, *patriciat des villes*, *corporations d'artisans*, *monastères*, *chapitres*, *paroisses*, etc. C'est seulement dans les archives ainsi classées que l'historien pourra étudier les institutions du passé, et qu'il parviendra, en fouillant leurs papiers, à se rendre compte, jusque dans le dernier détail, de leurs actes et de leur procédure.

A cet égard, on peut dire que nos archives historiques sont les catacombes de l'ancien Régime, où reposent les dépouilles des administrations défuntes, rangées chacune sous une étiquette, que l'on est tenté de prendre pour une épitaphe.

Le personnel des archives, vivant de longue date dans ce milieu, s'y retrouve sans peine et souvent par une sorte de routine, comme fesaient les anciennes administrations. Mais pour l'historien novice, ce classement peut paraître un dédale, où il est exposé à se fourvoyer, s'il n'a pas tout au moins une première orientation, que nous allons essayer d'indiquer.

§ III. — Des recherches historiques dans les archives.

L'historien des temps modernes ne peut se dispenser de recourir aux archives, soit qu'il veuille contrôler les récits de ses prédécesseurs, soit qu'il se propose d'élucider une question nouvelle, où tout reste à faire.

Ce n'est pas qu'on n'ait déjà extrait de ces dépôts et publié des masses de matériaux. Mais les pièces imprimées ne représentent qu'une infime quantité de ce qui s'y trouve. La plus grande partie, d'ailleurs, n'est pas *imprimable*, et cela pour plusieurs raisons. Le nombre effrayant de ces pièces exclut déjà la possibilité de les imprimer toutes. De plus, dans ce nombre, celles qui n'ont qu'un intérêt local ou privé sont en majorité. Enfin ajoutez à cela les répétitions inévitables et fastidieuses, dans tant de pièces qui sont calquées les unes sur les autres ou sur un type commun.

Ainsi les chartes émanées d'une même autorité et s'appliquant au même ordre d'objets, ont aussi la même rédaction ou formule, et nous avons encore d'intéressants recueils de ces *formulaires*, dont les plus anciens (*Formulae Marculfi*) sont pour le haut moyen âge des monuments juriques de premier ordre. Ce formulaire une fois connu, les variantes que présentent les chartes d'un même type, ne portent plus que sur les noms propres et les dates.

Ainsi encore les registres d'une même comptabilité répètent d'année en année, de mois en mois, les mêmes recettes et les mêmes dépenses avec de simples variantes dans les chiffres.

La reproduction intégrale des pièces des archives n'est

donc demandée par personne. Et si nous en possédions seulement la liste imprimée avec l'indication de toutes les variantes qui peuvent nous intéresser, cela suffirait amplement aux historiens, qui seraient dispensés de faire des recherches personnelles dans ces dépôts. Mais, dans la plupart des archives, le travail d'inventaire n'est pas plus avancé que le travail de classement, dont il dépend d'ailleurs. Tous les inventaires qu'on en a publiés, ne sont en tous cas que partiels, et il ne faut pas espérer les voir terminer d'ici à longtemps, rien qu'à raison du nombre des pièces à cataloguer.

L'administration des archives de France avait commencé la publication d'un inventaire détaillé des *archives du parlement de Paris* (depuis le XIIIe siècle). Deux volumes en ont paru sous le titre de : *Actes du parlement de Paris* (voir plus loin, p. 383). Mais on a calculé que pour continuer cette courte analyse de tant d'actes (cinq millions environ), il ne faudrait pas moins de 525 volumes in-4 Cependant le parlement de Paris n'est que l'un des douze parlements de France, et ces douze parlements ne constituent que l'instance d'appel parmi les juridictions de l'ancien Régime, qui avaient toutes leurs archives.

Faute d'un inventaire complet, il ne reste à l'historien d'autre parti à prendre que de chercher lui-même les documents dont il peut avoir besoin.

Trois espèces de répertoires peuvent servir de guide aux chercheurs.

1° Il y a d'abord les *tableaux synoptiques*, simple état des fonds qui ont été concentrés dans un dépôt déterminé. Ce sont les seuls répertoires arrivés à terme. Aussi sont-ils très courts. Pour tout dépôt qui n'a publié aucun tableau de ce genre, les *Notices historiques*, retraçant les origines de ce dépôt, sa formation et ses accroissements, pourront en tenir lieu. Par là, nous aurons déjà fait un premier pas, c'est de savoir, parmi ces centaines de dépôts, celui ou ceux auxquels nous pourrons nous borner.

2° Il y a ensuite les *inventaires sommaires*, qu'il faut distinguer des inventaires analytiques. Nous entendons par là un inventaire par *articles* numérotés (*carton*, *dossier* ou *registre*), sans détailler le contenu de l'article, mais avec indication de sa nature et de sa date. Ce sera toujours un second pas de fait que de connaître les n^os^ des cartons ou registres correspondant aux années sur lesquelles portent nos recherches. C'est l'administration française qui a inauguré, en 1853, cette méthode plus expéditive d'inventorier, et qui l'a appliquée déjà à un grand nombre d'archives tant centrales que départementales. Ces *inventaires sommaires*, en voie de publication sur un plan uniforme, ne sont pas terminés; mais du moins l'on peut espérer d'en voir un jour l'achèvement.

3° Il y a enfin les *inventaires analytiques* ou *par pièces*, sur l'achèvement desquels l'on ne peut guère compter. Les uns ne sont pas sortis du moyen âge. Les autres ne concernent qu'une institution isolée. Là où ils existent, il n'y a plus de recherches à faire. Il suffira à l'historien d'indiquer le n° de la pièce ou la page du registre pour se procurer l'acte qu'il voudrait ou consulter ou publier.

Telle est la méthode à suivre par celui qui veut se livrer à des recherches inédites sur l'histoire non seulement des temps modernes, mais déjà des derniers siècles du moyen âge. Il va de soi, qu'à mesure qu'on remonte dans le moyen âge, la moisson des *anecdota* à faire devient plus maigre. Les fonds les plus anciens de nos archives historiques ne remontent guères au de là du XIIIe siècle. Avant l'an 1200, les pièces inédites sont si rares qu'on ne manque pas de les publier à mesure qu'on les découvre.

Il nous reste à montrer l'application de cette méthode à quelques uns des dépôts *diplomatiques* les plus célèbres de l'Europe et les plus utiles à la majorité de nos lecteurs, en indiquant pour chacun d'eux les répertoires usuels, dont nous définirons la nature par l'un de ces trois sigles :

type A = **Notice** ou **Tableau** (par fonds).

type B = **Inventaire sommaire** (par articles);

type C = **Inventaire analytique** (par pièces);

Italie :

Archives vaticanes. — Ces archives, dont la concentration a été décrétée par Pie IV (1565), mais accomplie seulement sous Paul V (1613), comprennent des fonds de tout âge, dont les plus anciens (les *Registres* des papes) remontent au XIIe siècle (1198). — On y trouve deux fonds d'une importance capitale, l'un pour l'histoire du moyen âge, le fonds des *Registres des papes*, transcription officielle (voir p. 369) des *bulles*, *brefs*, etc., formant 2018 volumes depuis Innocent III jusque Sixte-Quint; l'autre fonds, non moins capital pour les temps modernes, c'est la *collection des nonciatures*, environ 8000 registres (factices). — Toutefois jusqu'en ces derniers temps, ces matériaux ont été réservés aux archivistes du Vatican (voir leurs *publications* p. 389) et à quelques privilégiés. C'est ce qui donne la valeur d'une source aux *Annales ecclesiastici* (1198-1565), que Raynaldi, le continuateur de Baronius (p. 278), a pu écrire avec ces matériaux. — Sur le voyage de ces archives à Paris, voir p. 373. — Enfin la libéralité du pape Léon XIII régnant a ouvert au public (en 1880) ce dépôt d'une richesse inappréciable et amené l'établissement à Rome de plusieurs *stations historiques*, dues à l'initiative soit des sociétés savantes soit des gouvernements : l'*Ecole française de Rome*; — l'*Institut allemand*, aux frais de la *Görresgeselschaft*; — la *station autrichienne*, dépendant de l'Institut *für Œsterreich Geschichtsforschung*; — une *station hongroise*, sous le patronage de l'Episcopat du royaume de Hongrie; — une *station prussienne*, qui vient de s'organiser.

A.

Daunou, Tableau systématique des archives de l'Empire. Paris, 1811, (*contenant dans la :* Division italienne, 1re section : Archives de Rome, *un tableau des fonds).*

Reproduit dans : Cauchie, Aux archives vaticanes. Louvain, 1891.

Marini (G.), Memorie degli archivi della S. Sede. Rome, 1825.

Gachard, Les archives du Vatican. Bruxelles (Comm. d'histoire), 1874.

C.

Ecole française de Rome, Les Registres des Papes, p. Berger, Digard, etc. (*dans :* Bibliothèque des Ecoles françaises).

Leonis X p. m. regesta ed. Hergenroth. Fribourg, 1884, vol. I (1513-1514).

Archives vénitiennes. — Venise, berceau de la diplomatie européenne (p. 360), tient aussi l'un des premiers rangs par l'importance de ses archives diplomatiques, importance qui n'a pas échappé aux historiens de ce siècle. Même après les travaux qu'en ont publiés Alberi, Ranke, Gachard, etc. (voir *infra*), il y reste encore beaucoup à faire, à commencer par les *inventaires*. En attendant, on peut consulter :

A.

Baschet, Les archives de Venise. Paris, 1870.

Ceccheti, Gli archivi della Rep. Veneta (dal seclo 13 al 19). Venise 1864.

B.

Saggio d'Inventario degli archivii di Venezia. Venise, 1882.

C.

Acta et diplomata summatim regesta (jusqu'en 1450) p. Minotto. Venise, 1870-74, 3 vol. in-4.

Calendars of State Papers, relating to English affairs, existing in the archives of Venise, p. Brown, Cavendish. Londres, 1864-90, 7 vol. [1202-1580].

Autres archives italiennes. — Dans toutes les villes d'Italie, qui furent capitales autrefois, il existe des dépôts diploma-

tiques, dont il serait trop long de faire un détail ici. Comme répertoire d'ensemble, consulter :

Vazio, Relatione sugli archivi di Stato italiani. Rome, 1883.

Espagne et Portugal.

Archives de Simancas. — Des trois grands dépôts d'archives en Espagne, celui de Barcelone (archives d'Aragon) est surtout important pour le moyen âge; celui de Cadix pour les colonies. Simancas (voir p. 368), création de Philippe II, a les archives les plus intéressantes pour les Etats de l'Europe moderne. — Sur leur transport à Paris, voir p. 373. Il en est resté à Paris un fonds dit : *papiers de Simancas*. — Longtemps fermé aux historiens, même indigènes, pourtant malgré les intentions de Philippe II. Gachard est le premier étranger qui ait réussi à y pénétrer. La situation excentrique de ce dépôt en rend l'accès toujours incommode.

A.

Gachard, Notice hist. et descriptive des archives R. de Simancas (*en tête de* : Correspondance de Philippe II. Bruxelles, 1848).

Romero de Castilla, Apuntes hist. sobre el archivio gen. de Simancas. Madrid, 1874.

C.

Calendar of State Papers, relating to England, preserved at Simancas, etc. p. Bergenroth, Gayangos. Londres, 1868-90 [1485-1542].

Archives du Portugal. — Ces archives, sur lesquelles les détails nous manquent, doivent être aussi riches que bien tenues, à en juger par le répertoire suivant :

Quadro elementar das relaçôes polit. et dipl. de Portugal. Lisbonne et Paris, 18 vol. (voir p. 391).

France.

Archives nationales. — Elle ne furent d'abord que les Archives de l'Assemblée nationale, et ne datent donc que de 1789. Leur importance historique résulte de l'incorporation successive des archives de toutes les administrations supprimées, *Conseils d'Etat*, *Parlement*, *Institutions locales* du département, etc. Les fonds les plus anciens (*Trésor des chartes*, p. 368) remontent au XIIIe siècle. Tous les fonds ont été boulversés par le fameux *bureau du triage* à l'effet de former la collection, factice, des *Monuments historiques*, la plus précieuse néanmoins. Heureusement, on peut s'y retrouver aujourd'hui, grâce à d'excellents inventaires, à savoir :

A.

Bordier, Les archives de la France. Paris, 1885.

B.

Inventaire sommaire des fonds conservés aux archives nationales. Paris 1871, in-4, vol. I : Régime antérieur à 1789.

C.

Inventaires partiels : Trésor des Chartes [Layettes, 755-1260] p. Teulet et de Laborde, 3 vol. — Parlement de Paris [actes, 1254-1328] p. Boutaric, 2 vol. -- Conseil d'Etat [Règne de Henri IV : arrêts] par Valois, vol. I.

Archives des affaires étrangères. — Parmi les trois ministères, *Affaires étrangères*, *Guerre* et *Marine*, qui ont survécu à la chute de l'ancien Régime, partant qui ont des *archives mixtes* (p. 373), le premier a une importance capitale comme dépôt diplomatique. Toutefois la conservation officielle et suivie de ces fonds ne date que du ministère de Lyonne (1663). Longtemps impénétrables aux historiens, ces archives sont enfin, en 1874, devenues accessibles au public, mais pour l'époque antérieure à 1791 seulement.

A.

Baschet, Histoire du dépôt des archives des affaires étrangères. Paris, 1875.

B.

Inventaire sommaire des archives du département des Aff. étrangères. Paris, 1882.

C.

Inventaire analytique des archives du Ministère des Aff. étrangères (en publication). Paris, 1885 (*voir infra* p. 392).

Archives départementales. — Sur leur origine, voir p. 372. — Dans le nombre, il y a deux importants dépôts diplomatiques, celui de Dijon, surtout pour l'époque des Valois de Bourgogne (xve siècle), et celui de Lille, pour l'histoire des Pays-Bas.

A.

Gachard, Rapport sur les archives de Lille. Bruxelles, 1841.
Gachard, Rapport sur les archives de Dijon. Bruxelles, 1643.

B.

Archives départementales. Nord. Inventaire sommaire des archives civiles. Lille, 1865-85, 6 vol. in-4.
Item. Côte d'or. Inventaire des archives civiles. Dijon, 1880-86, 3 vol.

C.

Inventaire analytique des archives de la Chambre de comptes à Lille. Paris 1865, in-4 [jusqu'en 1270].

Pays-Bas.

Archives générales de Bruxelles. — La concentration de ces archives date de la domination française, comme *dépôt départemental* (voir p. 373). Ce dépôt s'est ensuite accru de toutes les archives des anciens Pays-Bas, dont on a pu obtenir la restitution. Les fonds les plus anciens (*Trésorerie des chartes de Brabant*, (voir p. 368), remontent au XIIIe siècle. Les fonds de l'*Audience* et de la *Secrétairerie d'Etat* comprennent les papiers diplomatiques les plus importants pour l'histoire moderne.

A.

Gachard, Notice sur le dépôt des archives de Belgique. Bruxelles, 1831.

Gachard, Rapport sur l'administration des archives depuis 1831. Bruxelles, 1866.
Gachard, Tableau synoptique des fonds (*inséré dans le Rapport précédent*).

C.

Inventaires partiels : Chambre des Comptes, par Gachard et Pinchart, 5 vol.; — Notariat du Brabant, par Galesloot; — Cour féodale de Brabant, par Galesloot, 2 vol; — Chartes des comtes de Namur, par Piot; — Inventaires divers, par Piot.

Angleterre.

Archives générales. — Leur concentration date de la création du *Record office* (1855), où sont maintenant réunies les archives de la Tour de Londres, de l'Abbaye de Westminster, etc. Enfin, en 1870, on y a incorporé le fonds des papiers d'Etat du *Foreign office* (jusqu'en 1810). Outre les inventaires (*Calendars*) partiels de certains fonds, l'administration des archives (*Rolls*) publie un inventaire général des *State Papers* en plusieurs séries (*foreign*, *domestic*, *colonial*), dans l'ordre chronologique, sans tenir compte de la provenance des pièces. Au point de vue diplomatique, ce mélange de tous les fonds, y compris des pièces tirées des bibliothèques et des imprimés, peut être critiqué. Mais cette publication n'en rend pas moins d'immenses services aux historiens.

A.

Thomas, Handbook to the public Record. Londres, 1853.
Ewald, Our public Records. Londres, 1873.

C.

Calendars of State Papers of Henry VIII. *Foreign and domestic* p. Brewer, Gairdner. Londres, 1862-82, vol. I-VI [1509-1533].
Calendars of State Papers, *Foreing series* (*infra* : p. 394).
Calendars of State Papers. *Domestic Series* : [1547-1625], 12 vol. — [1625-1645], 17 vol. — [1649-1657], 10 vol. — [1660-1667], 7 vol. — [1760-1762], 3 vol.
Calendars of State Papers. *Colonial series* [1513-1668], 5 vol.
Calendars of State Papers relating to Scotland [1509-1603], 2 vol.

Calendars of State Papers relating to Irland [1171-1301], 4 vol. — [1509-1588], — 3 vol. [1603-1625], 5 vol.

Autriche.

Archives impériales de Vienne. — Ce dépôt *(K. K. Haus-Hof-und Staatsarchiv)*, qui date de Marie-Thérèse (1749), réunit un grand nombre d'archives de provenance aussi diverse que l'était la composition des Etats de la maison d'Autriche : on y retrouve des fractions des archives des anciens Pays-Bas; — celles du duché de Lorraine (jusqu'en 1765); — celles de l'ancien Empire germanique : chancellerie impériale de Mayence; — diète de Ratisbonne; — Chambre de Wetzlar, etc. C'est le dépôt diplomatique le plus considérable de l'Autriche.

A.

Wolf, Geschichte der K. K. Archive in Wien. Vienne, 1871.

C.

Böhm, Die Handschriften des K. K. Staats-Archivs. Vienne, 1873. Supplément, 1874, [ne donne que le catalogue d'environ 1500 mss, formant une annexe des archives.]]

Allemagne.

Archives diplomatiques. — On y conserve un nombre considérable de dépôts diplomatiques, autant qu'il s'y trouvait naguères de grands ou petits Etats, ayant chacun un service de relations extérieures. On doit ici se borner à renvoyer au répertoire général suivant :

Burkhardt, Handbuch der Deutschen Archive (2e édition). Leipzig, 1887.

—

DEUXIÈME SECTION.

Collections principales des matériaux publiés.

Pour faire un travail original, il n'est pas toujours nécessaire d'explorer les archives. On en a déjà tiré et publié une masse considérable de matériaux, qui n'ont pas encore été mis en œuvre ou l'ont été imparfaitement. D'ailleurs, avant de se lancer dans l'inédit, il est indispensable de connaître ce qui a été extrait des archives jusqu'ici, si l'on ne veut pas ou perdre sa peine dans des recherches déjà faites ou s'exposer au ridicule de donner au monde comme nouveautés des documents bien connus. Tantôt ce sont les historiens qui se sont plu à enrichir leurs ouvrages de ces extraits, appelés *preuves* autrefois, *pièces justificatives* aujourd'hui. Tantôt il a paru, sous le patronage soit des gouvernements soit des sociétés savantes, des recueils de documents puisés dans les archives publiques. Ce sont les principaux de ces recueils que nous allons énumérer, en les partageant en deux classes, savoir :

les recueils qui relèvent du droit public externe,

les recueils qui appartiennent au droit public interne.

§ I. — Les actes officiels de la politique extérieure.

Répertoires : Martens (G. F. de), *Guide diplomatique*. Berlin, 1801. — Ghillany, *Diplomatisches Handbuch*. Nördlingen, 1855, 2 vol. — Tétot, *Répertoire chronologique* des traités de paix, de commerce, etc. conclus entre toutes les puissances du globe (1493-1866). Paris, 1866.

Les traités internationaux, qui ont réglé les rapports des puissances pour une époque déterminée, forment les assises inébranlables de l'histoire générale. Tous les grands faits de l'histoire se rattachent à ces traités, soit qu'ils les préparent soit qu'ils en résultent. C'est donc par là qu'il faut commencer. Pour les temps modernes, on trouvera ces traités dans les recueils suivants :

Leibnitz, *Codex Juris gentium diplomaticus*. Hannovre, 1693, in-fol. avec un supplément, *Mantissa*. Ib. 1700.

Ce recueil est le premier qui ait un caractère européen : il s'étend de 1097 jusqu'au temps de Leibnitz.

Rymer, Foedera, *acta etc. inter reges Angliae et alios tractata*. Londres, 1704-18, 17 vol. in-fol.

Ce recueil, extrait directement des archives d'Angleterre, a une autorité supérieure aux autres quant à l'exactitude des textes. Mais il n'est complet (de 1101 à 1654) que pour l'Angleterre. Il en est ainsi de la *continuation* (vol. 18-20) par Sanderson (Londres, 1726-41). La réimpression hollandaise est la plus répandue (La Haye, 1737-45). Il en existe aussi un répertoire, *Syllabus*, par D. Hardy. Londres, 1868, 2 vol. (Rolls Series).

Dumont, Corps universel diplomatique *du droit des gens*. — *Suppléments* par Rousset. Amsterdam et La Haye, 1726-39, 13 vol. in-fol.

C'est le recueil classique, indispensable à raison de son étendue, qui embrasse tous les pays et tous les temps depuis Charlemagne jusqu'en 1739. Mais il va de soi qu'une publication aussi considérable ne peut être de première main ; la plus grande partie n'est qu'une reproduction de textes déjà publiés ailleurs, y compris les inexactitudes qui s'y rencontraient souvent.

Martens (G. Fr. de), *Recueil des principaux traités depuis* 1761 jusqu'à présent. Avec continuations, sous le titre : *Supplément* ; — *Nouveau recueil*. Gœttingue, 1791-1888 (environ 70 vol.).

C'est le recueil autorisé dans la diplomatie actuelle. Il en existe une *Table générale* (pour les années 1494-1874). Göttingue, 1875-76, 2 vol.

*
* *

S'il ne s'agit que de connaître la teneur générale des traités, on peut recourir avec avantage aux auteurs suivants, qui, à défaut des textes, donnent l'analyse de ceux-ci :

Koch, *Abrégé de l'histoire des traités de paix*. Bâle, 1796.

Schoell, *Histoire abrégée des traités de paix*. Paris, 1817, 5 vol.

Garden (Cte de), *Histoire générale des traités de paix*. Paris, 1847-59, 14 vol.

*
* *

Les traités, dont nous parlons, ont été précédés d'un travail continu, tantôt public, tantôt secret, fiévreux par moments, qui comprend toute la diplomatie. Ce sont ces négociations diplomatiques qui nous donnent la clef des traités, en nous fesant connaître les desseins des puissances, les manœuvres de leurs agents, cet ensemble d'impulsions et de résistances dont le droit des gens est la résultante. En signalant les *négociations* publiées dans les grands *recueils* de chaque pays, nous ne tenons compte que de celles qui ont eu une portée européenne, et qui sont rangées ici, non pas dans l'ordre des éditeurs, mais dans l'ordre des règnes ou époques, pour la facilité des recherches.

Italie :

Publications des archivistes du Vatican :

Marini, Monumenta britannica (1216-1759), 48 in-fol. Mss. (déposés au *British Museum*, où ils sont à la disposition du public).

Theiner, Codex diplomaticus dominii temporalis S. Sedis (756-1793). Rome, 1861-62, 3 vol. in-fol.

Theiner, Vetera monumenta Poloniae et Lithuaniae historiam illustrantia (1217-1775). Rome, 1860, 4 vol. in-fol.

Id. Vetera monumenta Hungariam illustrantia (1216-1529). Rome, 1859-60, 2 vol. in-fol.

Id. Vetera monumenta Slavorum merid. historiam ill. (1198-1800). Rome, 1863-75, 2 v. in-fol.

Id. Documents inédits relatifs aux affaires religieuses de France (1790-1800). Paris, 1858.

Id. Monuments historiques relatifs aux règnes d'Alexis, Féodor III et Pierre le Grand (1652-1725). Rome, 1859, in-fol.

Id. Vetera monumenta Hibernorum et Scotorum historiam illustrantia (1216-1547). Rome, 1874.

Balan, Monumenta reformationis Lutheranae (1521-1525). Ratisbonne, 1884.

Carini e Palmieri, Spicilegio Vaticano. Vol I. Rome, 1890 *(en publication)*.

Publications de la Deputazione Veneta di Storia :

Paruta, La legazione di Roma, 1592-1595, Venise. 3 vol.

*
* *

Sanudo (Marino), I diarii, (1496-1533) Venise 1879-88, vol. I-XXIX. in-fol. *(en publication)*.

*
* *

Relazioni degli ambasciatori Veneti [p.p. Alberi].Florence,1839-62,15 vol.

Relazioni degl. amb. Veneti nel seculo XVII [p. p. Berchet]. Venise, 1858-62, 5 vol.

Espagne :

Coleccion de documentos ineditos para la historia de Espana, par Salva.... Madrid, 1842-88.

Vol. 14. Cartas entre Fernando V y Felipe I, 1504-1506.

Vol. 24. Correspondencia de D. Hugo de Moncada con Fernando V y Carlos V, 1500-1520.

Vol. 14. Correspondencia del Cardenal de Osma con Carlos V, 1530-1531.

Vol. 2. Correspondencia entre Fernando I de Alemania y Felipe II, 1556-1563.

Vol. 4. Cartas de Felipe II sobre los Paises Bajos, 1562-1570.

Vol. 27-28. Documentos relativos a los Paises Bajos, 1567-1573.

Vol. 6. Correspondencia de Felipe II con sus Embujador en Portugal, 1578-1580.

Vol. 32-35. Correspondencia del Duque de Alba, 1580-1581.

Vol. 88-92. Corespondencia de Felipe II con sus embajadores en Inglaterra, 1558-1584.

Vol. 54. Correspondencia de D. Gonzalo de Cordoba sobre la guerra del Palatinado, 1622.

Vol. 82-84. Correspondencia de los plenipotenciaros esp. en el congreso de Munster, 1643-1648.

Publication de la Real Academia de la historia :

Cartas del Cardenal Jimenez de Cisneros (1515-1517). Madrid 1867, 2 vol.

Portugal :

Publications de l'Académie royale de Lisbonne.

Corpo diplomatico Portuguez contendo os actos e relaçôes politicas e diplomaticas desde o seculo XVI :

Relaçôes com a Curia romana : 1501-1562 [p. p. Rebello da Silva], vol. I-IX. Lisbonne, 1862-86, in-4.

Quadro elemtar das relaçôes polit. e dipl. de Portugal desde o principio da Monarchia. Lisbonne et Paris, in-8, 1842-76, [p. p. Santarem, Rebello da Silva, etc.].

C'est un répertoire chronologique de tous les actes, imprimés ou mss, classés par pays, à savoir : Espagne (1168-1815), vol. 1-2 ; — France (jusqu'en 1778), vol. 3-8 ; — Rome (jusqu'en 1580), vol. 9-13 ; — Angleterre (jusqu'en 1815), vol. 14-18.

France :

Collection de documents inédits sur l'histoire de France (p. p. le Ministre de l'Instruction publique). Paris, 1835-1888, in-4.

Relations des ambassadeurs vénitiens sur la France au xvie s. p. p. Tommaseo. Paris, 1838, 2 vol.

Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane (1311-1610) p. p. A. Desjardins, 1859-75, 5 vol.

Négociations de la France dans le Levant (1515-1589) p. p. Charrière. Paris, 1848-60, 4 vol.

Négociations entre la France et l'Autriche (1501-1530), p. p. Leglay. Paris, 1845, 2 vol.

Papiers d'Etat de Granvelle (1500-1565), p. p. Weiss. Paris, 1841-52, 9 vol.

Captivité de François I, p. p. Champollion-Figeac. Paris, 1847.

Négociations de François II (1559-60), p. p. Paris. Paris, 1841.

Lettres de Catherine de Médicis (1533-66), p. p. de la Ferrière. Paris, 1880-85, 2 vol.

Recueil des lettres missives de Henri IV (1562-1610), p. p. Berger de Xivry. Paris, 1843-58, 7 vol.

Papiers d'Etat de Richelieu (1608-1642), p. p. Avenel. Paris, 1853-77, 8 vol.

Lettres de Mazarin pendant son ministère (1642-51), p. p. Cheruel. Paris, 1872-87, 4 vol.

Négociations relatives à la succession d'Espagne, sous Louis XIV (1659-1679), p. p. Mignet. Paris 1835-42, 4 vol.

Publications de la Commission des archives diplomatiques à Paris :

Correspondance politique de MM. de Castillon et de Marillac (1538-40), p. p. Kaulek. Paris, 1885.

Ambassade de M. de Selve (1546-49), p. p. Lefèvre-Pontalis. Paris, 1888.

Papiers de Barthélemy, ambassadeur en Suisse (1792-1797), p. p. Kaulek. Paris, 1887, 3 vol.

Recueil des instructions données aux ambassadeurs de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française :

I. Autriche [p. p. Sorel]. Paris, 1884. — II. Suède [publié par Geffroy]. Paris, 1885. — III. Portugal [p. p. Caix de St-Aymour]. Paris, 1886. — IV-V. Pologne [p. p. Farges]. *ib.* 1887. — VI. Rome [p. p. Hanoteaux]. Paris, 1888. — vol. VII. Bavière [p. p. Lebon]. Paris 1888. — IX. Russie [p. p. Rambaud]. Paris, 1890.

Belgique :

Publications de la Commission royale d'histoire de Bruxelles :

Série in-4 :

Correspondance du Cardinal de Granvelle, t. I-III (1565-1570), p. p. Poullet, 1878-81.

T. IV-VII (1570-1580) p. p. Piot, 1884-89 (fait suite aux : *Papiers d'Etat* du même, cités p. 392).

Relations politiques des Pays-Bas et de l'Angleterre sous Philippe II, p. p. Kervyn de Lettenhove. Bruxelles, 1882-90, 9 vol.

Série in-8 :

Relations des ambassadeurs vénitiens sur Charles-Quint et Philippe II, p. p. Gachard. Bruxelles, 1855.

Correspondance de Charles-Quint et d'Adrien VI, p. p. Gachard. Bruxelles, 1359.

*
* *

Autres publications de Gachard sur le XVIe siècle.

Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas. Bruxelles, 1848-79, 5 vol. in-4.

Correspondance de Marguerite de Parme avec Philippe II. Bruxelles, 1867-81, 3 vol. in-4.

Correspondance de Guillaume le Taciturne. Bruxelles, 1847-66 6 vol.

Lettres de Philippe II à ses filles (1581-1583). Paris, 1584.

Hollande :

Publications de la Société historique d'Utrecht.

Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas (1576-1583) [p. p. Muller et Diegerick]. Utrecht, 1887, vol. I.

Correspondentie van Lodewijk van Nassau [p. p. Blok]. Utrecht, 1886.

Brieven uit den Haag (1616-1618) van Lionello en Suriano [*ambassadeurs vénitiens*]. Utrecht, 1885.

Négociations du comte d'Avaux (1693-89) [p. p. Wijnne]. Utrecht, 1882-83, 3 vol.

Archives de la maison de Nassau :

1re série : 1552-1584, p. p. Groen van Prinsterer. Leyden, 1835-47, 11 vol. (avec tables).

2e série : 1584-1688, p. p. Nijenhuis. Utrecht, 1857-62, 6 vol. (avec tables).

Angleterre :

Publications of the Record Commissioners :

State Papers during the Reign of Henry VIII. Londres, 1830-52, 11 vol in-4.

CALENDARS OF STATE PAPERS — FOREIGN SERIES.

Les *Calendars* déjà cités (p. 385) sont plus que de simples inventaires. Les *actes*, disposés dans l'ordre chronologique, y sont analysés avec assez de détails pour tenir lieu des textes complets ou originaux. Le *foreign series* est la seule série à considérer ici, avec cette réserve que pour le règne de Henri VIII, qui ouvre la publication, les deux séries *(foreign and domestic)* sont mélangées. Ont paru jusqu'ici dans cette série :

State-Papers of Henry VIII, vol. I-IV : 1509-1530, p. p. Brewer], 1862-72. — Vol. V-VI : 1531-1533 [p. p. Gairdner], 1880-82.

State Papers of Edward VI : 1547-53 [p. p. Turnbull], 1861.

State Papers of Mary : 1552-58 [p. p. Turnbull], 1861.

State Papers of Elisabeth : vol. I-X, 1558-1574 [p. p. Steveson et Crosby], 1863-76.

A cette série diplomatique se rattachent encore :

Calendars of State Papers-*Venetian*, vol. I-VI, 1202-1557, [p. p. Brown], 1864-81, — vol. VII, 1558-1580, [p. p. Cavendish], 1890.

Calendars of State Papers-*Spanish*, vol. I, 1497-1508 [p. p. Bergenroth], 1868, — vol. II-IV, 1509-1542, [p. p. Gayangos], 1870-90.

Allemagne :

PUBLICATIONS DE LA COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE de Munich.

BRIEFE UND AKTEN zur Geschichte des XVI Jahrh. vol. I-III, 1546-1552 [p. p. Druffel], 1873-82.

BRIEFE UND AKTEN zur Geschichte des 30 jähr. Krieges, vol. I-III, 1598-1609, [p. p. Ritter], 1870-77, — vol. IV-V, 1591-1607, [p. p. Stieve], 1878-80.

Autriche :

PUBLICATIONS DE LA COMMISSION HISTORIQUE DE L'ACADÉMIE de Vienne.

ACTA HABSBURGICA VATICANA :

Mittheilungen (1273-1308), [p. p. Kaltenbrunner]. t. I Vienne, 1890.

MONUMENTA HABSBURGICA :

1re série : Maximilian I, vol. I-III (1473-1480) [p. p. Chmel], 1854-58.

2e série : K. Karl V, vol. I (1513-1521), [p. p. Lanz], 1853-57.

VENETIANISCHEN DEPESCHEN vom Kaiserhof (1538-1546), Vienne, 1889.

FONTES RERUM AUSTRIACARUM. *2e série* (diplomataria et acta) :

Vol. 30. Relationen venetianischer Botschafter über Œstreich im XVI Jahrh. [p. p. Fiedler], 1870.

Vol. 26-27. Relationen der Botschafter Venedig's im XVII Jahrh. [p. p. Fiedler], 1866.

Vol. 22. Die Relationen der Botschafter Venedig's im XVIII Jahrh. [p. p. Arneth], 1863.

Vol. 9 et 17. Actenstücke zur Geschichte Franz Rakoçzi, 1705-1715 [p. p. Fiedler], 1855-58.

Vol. 32-38. Der Congress von Soissons, 1729-1732. [p. p. Höfler], 1871-76.

Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Œst. wärend der Französ. Revolutionskriege 1790-1800 [p. p. Vivenot, Zeissberg]. Vienne, 1873-90, vol. I-V.

Prusse :

Publications de l'Académie de Berlin.

Politische Correspondenz Friedrichs des Grossen. Berlin, 1878-90, 18 v.

Preussische Staatschriften aus der R. Zeit Friedrichs II [p. p. Droysen, Duncker]. Berlin, 1877-90, vol. I-III.

*
* *

Urkunden und Actenstucke zur Geschichte des Kf. Friedrich-Wilhelm (1640-1688).

Vol. 1, 4, 6-9 : Politische Verhandlungen [p. p. Erdmannsdörfer et Hirsch]. Berlin, 1864-79, 6 vol.

Vol. 2, Auswärtige Acten : Frankreich [p. p. Simson]. Berlin, 1865.

Vol. 3, Auswärtige Acten : Niederlande [p. p. Peter]. Berlin, 1866.

Vol. 14, Auswärtige Acten : Œsterreich[p. p. Pribam], Berlin, 1890.

Publicationen aus den K. preussischen Staatsarchiven.

Vol. 35, Die Verhandlungen Schwedens mit Wallenstein und dem Kaiser, 1631-1634, [p. p. Irmer]. Leipzig, 1888.

Vol. 1, 10, 13, 18, 24. Preussen und die katholische Kirche, 1640-1786, [p. p. Lehmann]. Leipzig, 1878-85, 5 vol.

Vol. 8, 29 : Preussen und Frankreich von 1795 bis 1807. Diplomatische Correspondenzen [p. p. Bailleu]. Leipzig, 1881-87, 2 vol.

Vol. 12, 14, 15, 23 : Documente der K. Preuss. Bundestag-Gesandtschaft, 1851-1859 [p. p. Poschinger]. Leipzig, 1882-85, 4 vol.

Etats scandinaves :

Publications de l'Académie royale de Stockholm.

Axel Oscenstiernas Skrifter och Brefvexling (1610-1654). Stockholm, 1888, 2 vol.

Publications des archives royales de Suède.

Handlingar rörande Sveriges historia. Stockholm, 1861-87.
1re série : Vol. 1-10, K. Gustaf I registratur (1521-1535).

Extraits des archives royales de Danemark. Copenhague, 1852-83, 7 vol. in-4°.

Vol. 3-4 : Danmarks Forhandlinger med Frankrig, England og Skotland, 1523-1540.

Vol. 6 : Sehested, sit Gesandshab til Madrid, 1640-41.

Vol. 5 : Polske Kongevalg, 1674.

*
* *

Handlingar rörande Skandinaviens historia.

1re série : t. I-X. Stockholm, 1816-30.
2e série : t. I-X. Stockholm, 1830-65.

Etats slaves :

Sbornik de la Société historique de Russie. St-Pétersbourg (depuis 1867).

Un grand nombre de correspondances politiques et diplomatiques, en particulier la *Correspondance de Catherine II*, ont paru dans cette précieuse collection, qui comprend déjà 60 volumes. Les titres et les préfaces sont en russe; mais quant aux documents, ils sont reproduits toujours dans leur langue originale et par conséquent accessibles pour autant à ceux qui ignorent le russe.

Acta tomiciana. Posen 1852-76. 12 vol. in-fol.

Ce recueil, tiré des papiers de P. Tomiçki, chancelier du roi Sigismond I de Pologne, comprend tous les actes de ce prince, *epistolae, legationes, responsa, actiones*, etc. (1506-1546).

Publications de l'Académie de Cracovie.

Acta historica, res gestas Poloniae illustrantia, 1507-1795. Cracovie, 1878-88, vol. I-IX, in-4.

Vol. 1. Andreae de Venciborco epistolarum libri (1546-1553).

Vol. 4, 8, 9. Hosii Cardinalis epistolae (1525 1579).

Vol. 2. Acta Joannis Sobieski (1629-1671).

Vol. 3, 5, 7. Acta ad Joannis III regnum illustrandum (1674-1683).

—

§ II. — Les actes officiels de la politique intérieure.

L'histoire politique interne a aussi ses actes fondamentaux et indiscutables : ce sont tous les actes émanés de la puissance publique, et surtout les *édits et ordonnances*, les *législations* et les *codes*. Dans les Etats où la nation participe à cette puissance législative, il ne faut pas en séparer les *délibérations* des assemblées publiques, diètes ou parlements. Pour assurer la publication de ces actes et leur conservation, il existe aujourd'hui dans tous les pays une ou plusieurs publications courantes (*Moniteur*, *Procès-verbaux*, *Journal officiel*, etc.) Mais pour les époques antérieures à l'institution de ces organes de l'autorité, il a fallu recueillir après coup les actes de cette nature, et ce sont ces recueils que nous allons faire connaître pour les principaux pays.

En France :

a). Législation antérieure à 1789.

Avant 1789, le pouvoir législatif en France était exclusivement aux rois, et par conséquent on doit en chercher les monuments dans la collection suivante :

Les ordonnances des rois de France de la 3e race (Recueil dit du Louvre). Paris 1723-1849. 22 vol. in-fol.

Ce splendide recueil, auquel ont collaboré Laurière, de Bréquigny, Pastoret, Pardessus, s'arrête malheureusement en 1514, au seuil de l'histoire moderne. Après une interruption d'un demi siècle, l'Institut de France vient de se charger de la continuation, dont il a paru un travail préliminaire : *Catalogue des actes de François I*, 1887-89, 3 vol. in-4 (de 1515 à 1539). En attendant cette suite, on continuera à consulter :

Isambert, Recueil général des anciennes lois françaises de 420 à 1789. Paris, 1822-27, 29 vol.; compilation commode, mais incomplète et sans critique.

b). Assemblées antérieures à 1789.

Avant la révolution, sous la monarchie absolue, les Etats-Généraux ne pouvaient avoir qu'un rôle accessoire et intermittent. Rien n'a été fait non plus pour en publier les actes avec ensemble et méthode. Il n'en a paru que des fragments, dans la *Coll. de Doc. inédits* (citée p. 390) :

Journal des Etats-Généraux de Tours en 1484, p. p. Bernier. Paris, 1835, in-4.

Procès-verbaux des Etats-Généraux [de la Ligue] de 1593, p. p. A. Bernard. Paris, 1842, in-4.

c). Assemblées depuis 1789.

Pour les grandes assemblées françaises depuis la révolution, il existe un recueil quotidien et officiel de leurs débats : c'est le *Moniteur universel.* Toutefois il est à remarquer que cette publication ne date que du 24 nov. 1789. Quant aux six premiers mois de la Constituante, le compte-rendu de ces séances, si mémorables, a dû être baclé après coup. De plus, dans les séances ultérieures, on constate plus d'une lacune et souvent même des altérations volontaires, inspirées par les passions du temps. Le Moniteur n'en reste pas moins le recueil fondamental, dont les trois suivants dérivent :

1° Collection complette *(sic)* de la gazette nationale ou le Moniteur universel depuis son origine. Paris, An IV-VIII (1799), 20 vol. fol. [Réimpression textuelle] *Avec* : Analyse complette et impartiale du Moniteur. Paris, 1801, fol. — Table alphabétique. Paris. 1802, 2 vol. fol.

2° Histoire parlementaire de la revolution française ou Journal des assemblés nationales depuis 1789 jusqu'en 1815, par Buchez et Roux. Paris, 1834-38, 40 vol. [ce n'est qu'un extrait du Moniteur, mais d'une maniement plus commode].

3° Archives parlementaires. Recueil complet des débats législatifs des chambres françaises, p. p. Mavidal et Laurent *(en publication).*

1re série : 1789-1800, tome I-XXII. Paris, 1862-85, in-4.

2e série : 1800-1860, tome I-LXIII. Paris, 1862-86, in-4.

De ces trois publications, les deux premières reproduisent le Moniteur en tout ou en partie, sans rectification. La troisième, au contraire, qui paraît depuis 1860 sous les auspices des Chambres françaises, a une

valeur originale et scientifique. Pour la première fois, en effet, les Editeurs ont essayé de compléter le Moniteur ou de le corriger à l'aide de tous les moyens de contrôle qu'ils ont pu tirer soit des archives de ces assemblées soit des imprimés du temps.

RÉPERTOIRE : Table centenaire (1789-1889) des comptes-rendus des séances des asssemblées législatives (*Moniteur*, *Journal officiel*, etc.) Paris, 1888 *(en publication)*.

En Angleterre :

a) Législation.

En Angleterre, le roi n'exerce le pouvoir législatif que dans son parlement. Toutes les lois d'une même *session* du parlement forment un seul *Statut* et sont numérotées comme autant de chapitres ; et chaque statut est daté, non de l'année de N. S. (A. D.), mais de l'année du prince alors régnant. Toujours, dans l'allégation d'une loi anglaise, on se sert de ce style fort incommode, mais qu'il faut connaître avant d'avoir recours aux recueils originaux. Par ex. le célèbre *Bill of Rights*, du 13 février 1689, est allégué : 1 *Will. and M. Session* 2. *c.* II, — ce qui signifie : la 2e loi de la 2e session de la première année du règne de Guillaume III et Marie. — Les recueils officiels de ces statuts sont :

THE STATUTES OF THE REALM. Londres, 1810-22, 9 vol. fol. (avec un index chronologique, vol. 10, et un index alphabétique, vol. 11).

Ce recueil s'ouvre par la *Magna Carta* de Henri III (1216) et s'étend jusqu'à la mort de la reine Anne (1713). C'est une publication de premier ordre, faite sur les originaux du *Record office* et avec une fidélité paléographique minutieuse.

Il en existe une seconde édition, également officielle, *The revised edition of the Statutes*, 1870-78, 15 vol. in-4; à laquelle se rattache le répertoire général suivant : *Chronological table and index of the Statutes*. Londres, 1889 (11e édition).

b) Parlement.

On ne possède que par fragments les actes du parlement anglais avant ce siècle. Le principal recueil de ces fragments est :

THE PARLIAMENTARY HISTORY. Londres, 1806-20, 36 vol. Vol. I : depuis les origines jusqu'en 1625; — vol. II-V : depuis 1625 jusqu'en 1703; — vol. VI-XXXV : depuis 1703 jusqu'en 1803. — Depuis cette époque, seulement, il existe une publication courante (*sessionnal publication*) des débats parlementaires, qui est quasi-officielle, sous le titre de : *Hansard's Parliamentary Debates*.

***

Les actes du Parlement d'Ecosse jusqu'à sa fusion avec le précédent dans le Parlement du *Royaume-Uni* de la Grande-Bretagne (1707), ont été recueillis séparément sous le titre : *The acts of the parliament of Scotland*. Londres, 1814-24, 10 vol. fol.

En Allemagne :

a) Diètes générales (Reichstage).

En Allemagne, c'est la diète de l'Empire qui s'était emparée du pouvoir législatif suprême, qu'elle exerçait dans ses sions générales promulguées à la fin de chaque session sous déci le nom de *recessus* ou *Abschiede* (départs). Toutefois, à mesure que s'accroît l'indépendance des Etats particuliers, qui ont chacun leurs diètes (Landtage) et leurs législations nationales, l'activité des diètes générales va toujours s'affaiblissant pour aboutir, après la paix de Westphalie, à un épuisement presque total.

La Commission Royale d'histoire de Munich a entrepris la publication des actes de ces diètes en trois séries :

1re Série (avant Charles-Quint).

DEUTSCHE REICHSTAGSAKTEN. Munich 1868-80. Gotha, 1882-87, vol. I-IX, in-4.

Vol. 1-3 : les diètes sous Wenceslas (1378-1400); — vol. 4-5 : les diètes sous Rupert (1400-1405); — vol. 6-9 : les diètes sous Sigismond (1421-1431).

2e Série (sous Charles-Quint).

Vol. I *(sous presse)* : les diètes de 1520-1521.

b) Lois communes de l'Empire.

Il existe aussi des collections plus anciennes des *recez* des diètes, dont la plus citée est :

Neue und vollständigère Sammlung der Reichs-Abschiede (depuis le XIe siècle jusqu'en 1736). Francfort, 1747, 4 vol. fol.

Dans les Pays-Bas.

a) Législation.

Dans nos provinces, le prince exerçait le pouvoir législatif dans les limites fixées par nos Constitutions, en prenant l'avis des conseils de justice et non sans tenir compte des vœux exprimés par les Etats, tant particuliers que généraux. Ces actes législatifs, connus sous le nom de *placards*, ont été recueillis à différentes époques. Nous devons à la *Commission pour la publication des anciennes lois et ordonnances* les recueils suivants :

RECUEIL DES ORDONNANCES DES PAYS-BAS AUTRICHIENS :

1re et 2e série : *en préparation* (en attendant, on continuera à se servir des anciens recueils : *Placcaerten van Brabant*. Bruxelles, 1648-1770, 11 vol. fol. ; —*Placcaet-Boeken van Vlaenderen*. Gand, 1629-85, 4 vol. fol. (et leurs *Suppléments*).

3e série : 1700-1794, p. p. Gachard. Bruxelles, 1860-85, (vol. I-VI in-fol. jusqu'en 1750).

RECUEIL DES ORDONNANCES DE LA PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE. 1re série : 974-1506, p. p. Bormans. Bruxelles, 1878, fol. — 2e série : 1507-1684, p. p. Polain, Ib. 1869-72, 3 vol. fol. — 3e série : 1684-1794, p. p. Polain. Ib. 1855-60, 2 v. fol.

RECUEIL DES ORDONNANCES DE LA PRINCIPAUTÉ DE STAVELOT, 648 1794 p. p. Polain. Bruxelles, 1864, fol.

RECUEIL DES ORDONNANCES DU DUCHÉ DE BOUILLON, 1240-1795, p. p. Polain. Bruxelles, 1868, fol.

La même commission a publié, pour chacune de ces sections, des *Listes chronologiques* in-8, très utiles comme répertoires.

b) Etats-Généraux.

Sur l'ordre des chambres belges, on a commencé à recueillir les actes relatifs aux anciens Etats-Généraux ; mais cette collection n'est complète que pour le XVIIe siècle, où ces assemblées n'ont eu lieu que deux fois.

COLLECTION DE DOCUMENTS SUR LES ANCIENNES ASSEMBLÉES NATIONALES de la Belgique :

Actes des Etats-Généraux de 1600, p. p. Gachard. Bruxelles, 1849, in-4.

Actes des Etats-Généraux de 1632, p. p. Gachard. Bruxelles, 1853-66, 2 vol. in-4.

Pour le XVIe siècle, il a paru seulement un inventaire :

Notice historique et analytique des actes des États-Généraux des Pays-Bas, 1576-1585, par Gachard. Bruxelles, 1861-66. 2 vol. in-8.

⁂

Quant aux autres Etats de l'Europe, nous ne poursuivrons pas cette énumération, qui serait fastidieuse, et de peu d'utilité pour nos lecteurs. Ceux-là qui pourraient en avoir besoin, sauront se renseigner dans les *répertoires* spéciaux de jurisprudence. Nous nous contenterons, pour finir, de signaler quelques recueils généraux où l'on pourra trouver toutes les *constitutions écrites* actuellement en vigueur dans les Etats, non seulement de l'Europe, mais encore des autres contrées civilisées du globe. Ces recueils sont indispensables pour l'histoire contemporaine. De ces recueils, les principaux *en français* sont :

LES CONSTITUTIONS D'EUROPE ET D'AMÉRIQUE, par Laferrière et Batbie. Paris 1869 (donne toutes les constitutions de la France, depuis 1789; par contre il n'y a qu'un choix des autres pays)

LES CONSTITUTIONS DE TOUS LES PAYS CIVILISÉS, par la princesse de Lesignano. Bruxelles, 1880, in-fol. (textes abrégés).

LES CONSTITUTIONS MODERNES : Recueil des constitutions actuellement en vigueur dans les Etats du monde civilisé, par P. R. et P. Dareste. Paris 1883, 2 vol. (ne donne que les constitutions *actuelles* : pour la France, celle de 1875; par contre tous les pays y figurent).

TROISIÈME SECTION.

La littérature de l'histoire moderne.

Après ce qui a été dit des archives plus haut, on pressent le coup fatal que leurs révélations ont dû porter à toutes les histoires modernes écrites avant notre temps, non seulement aux historiens de profession, mais à toute cette littérature de mémoires dits *personnels* ou *secrets* ou *posthumes*. Et de fait, grâce aux archives, nous connaissons souvent les événements du XVIe ou du XVIIe siècle mieux que les contemporains, si bien que la distinction classique qu'on fait partout entre originaux et compilateurs, entre témoins oculaires et auteurs de seconde main, tombe ici à faux.

La plupart des grands événements historiques d'ailleurs se déroulent aujourd'hui dans un cadre tellement vaste que les témoins dits *oculaires* ne peuvent voir jamais qu'un très petit coin du tableau, et ceux-là mêmes qui passent pour tenir le fil des affaires, ne les voient ou ne les conduisent que par un service continu de dépêches aboutissant à leur bureau. Déjà Philippe II avait poussé cette manie de la correspondance si loin qu'il ne s'entretenait plus autrement avec son favori Perez, qui habitait pourtant sous le même toit, et c'est ainsi que l'on a trouvé des caisses remplies des billets de ce roi bureaucrate à son ministre.

En tout cas, sous l'ancien régime, cette connaissance des affaires publiques était réputée un *secret d'État*, qui était réservé à un petit nombre d'initiés, au cabinet du prince, et dont la divulgation eût constitué un crime de haute trahison. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si les historiens du temps ne nous donnent trop souvent que ces anecdotes de cour ou de salon, qui sont les miettes de l'his-

toire, quand ils ne vont pas jusqu'à se mettre en frais d'imagination et à suppléer à la pauvreté de leurs informations, par des harangues fictives ou par des sentences, plutôt creuses que profondes, imitées des anciens. Ils ne pouvaient en savoir ou en dire davantage.

Et sur ce chapitre, les gouvernements républicains ne se montrèrent pas plus tolérants que les gouvernements monarchiques. Témoin l'historien hollandais Wicquefort, odieusement persécuté pour son *Histoire des Provinces-Unies*, qu'il ne parvint même pas à faire paraître, parce qu'elle contenait des vérités désagréables à la faction orangiste de son temps (l'ouvrage complet a paru seulement en 1861-74, par les soins de la société historique d'Utrecht).

Les gouvernements modernes, il est vrai, continuant une tradition du moyen âge, eurent aussi leurs *historiographes officiels*. Mais ceux-ci, dûment édifiés, ont eu la prudence de se retrancher dans l'étude des antiquités. Les plus célèbres de ces historiographes furent, en France, Pierre du Puy, les Godefroy (Denys et Théodore), les Valois (Adrien et Henri), l'alsacien Schoepflin, Mezeray, à la suite desquels on trouve encore, non sans sourire, les poètes Racine et Boileau (voir la liste dans le *Dictionnaire* de Chéruel, d'après Lacurne de Ste-Palaye). En Hollande, ces fonctions furent remplies par le philologue Vossius; en Suède par le publiciste Pufendorf; aux Pays-Bas par Juste-Lipse, Sanderus, Paquot (liste complète dans Gachard, *Collection de documents inédits*, t. I, Bruxelles, 1833). Mais, sauf Pufendorf, aucun ne s'est avisé d'écrire l'histoire de son temps.

Ce règne de la *politique clandestine* ne permet d'accorder qu'une autorité relative aux Mémoires posthumes les plus célèbres, tels que ceux de Saint-Simon. Certes aucun souverain n'a vécu en représentation plus continuelle que Louis XIV depuis son *petit lever* jusqu'au *petit coucher*, et Louis XIV n'a pas eu de spectateur plus assidu peut-être que Saint-Simon, qui arpenta vingt ans les galeries de Versailles pour voir passer le roi. Mais deux fois par jour le roi se renfermait dans son cabinet, tantôt avec un ministre, tantôt

avec l'autre, et là était le gouvernement, tandis que Saint-Simon, avec toute la Cour, faisait antichambre. Sans doute nous devons aux volumineux mémoires de ce grand seigneur de connaître à fond les cabales de cour, qui s'agitaient autour du gouvernement de Louis XIV; mais quant au gouvernement lui-même, on le trouvera dans Mignet ou dans Ranke mieux que dans Saint-Simon.

Nous faisons moins d'état encore des mémoires des acteurs eux-mêmes, quand ils ont prétendu cumuler le rôle d'historien, tels que Charles-Quint, Frédéric II de Prusse, Napoléon, Talleyrand ou Metternich. Ceux-là certes étaient initiés, mais nous surprendrons leur secret dans leur correspondance personnelle, dans leurs dépêches chiffrées, dans ces lettres écrites au jour le jour et qui échappent à toute retouche, bien mieux que dans leurs mémoires, où ils ont eu le loisir de *faire la toilette* de leur vie et de se composer un visage pour la postérité.

Notre conclusion est que la question de date ne doit entrer pour rien dans l'estimation des histoires modernes, et que les auteurs originaux, ce ne sont pas les contemporains, ce sont les historiens les plus récents, quand ils ont pu puiser à pleines mains dans les archives. Ce n'est pas l'autopsie des événements qui importe, c'est l'*autopsie des pièces*, et tel est le critère que nous appliquerons à l'historiographie moderne, qu'il nous reste à considérer.

Dans l'ensemble de cette littérature, nous distinguons trois classes : les *histoires détaillées*, qui se renferment dans un règne ou une époque; — les *histoires nationales*, celles qui comprennent l'histoire complète de tout un pays; — et les *histoires générales*, celles qui embrassent l'histoire de plusieurs pays.

Observation : la *littérature*, telle du moins que nous l'entendons ici, n'est pas la bibliographie : celle-ci traite du livre; celle-là de l'auteur. Les excellentes *bibliographies particulières*, que nous possédons déjà, rendent d'ailleurs inutile une bibliographie générale de l'histoire moderne. Seulement ces bibliographies, qui ne sont que des listes de titres, peuvent induire en erreur les novices, s'ils ne prennent pas conseil ailleurs. Combien de livres qui ne répondent qu'impar-

faitement à leur titre! On pourrait croire, sur la foi du titre, que Mignet a terminé les *guerres de François I*, et l'on rencontre encore des gens persuadés que Macaulay est l'auteur d'une *histoire de l'Angleterre*. C'est pour leur éviter des méprises de ce genre que nous donnons une courte notice des ouvrages de longue haleine (donc à l'exclusion des monographies), les uns plus célèbres qu'utiles, les autres plus utiles que célèbres, mais où il importe en tout cas de signaler ce qu'on peut attendre de chacun, ses bonnes parties comme ses parties faibles.

A la vérité nous n'avons pas toujours lu personnellement les ouvrages énumérés; il en est que nous ne connaissons que par compte-rendu, comme aussi nous en avons lu assez bien d'autres, dont il serait oiseux de justifier l'exclusion. Trois *spécialités* sont éliminées en bloc, à savoir : l'**histoire militaire**, que l'on trouvera, entre autres, dans les *mémoires militaires* de Frédéric II de Prusse, de Napoléon; — dans les ouvrages classiques de Jomini (*Guerres de Frédéric II; — Guerres de la Révolution*); — dans la *Bibliothèque internationale d'histoire militaire* (Bruxelles, en publication); — dans les publications officielles de la *Section historique* des Archives de la guerre à Vienne (*Guerres de l'Autriche depuis* 1495; — *Prince Eugène de Savoie*); — dans celles des Etats-Majors d'Autriche (*Guerre de* 1859; — *Guerre de* 1866) et de Prusse (*Guerre de sept ans*, — *Guerre de* 1866, — *Guerre de* 1870-71); — pour l'**histoire navale**, voir les ouvrages de James (*marine anglaise*), de Jong (*marine hollandaise*), ceux de Jurien de la Gravière (*marines du XVIe siècle; — guerres de Nelson*); — comme répertoire, Pohler, *Bibliotheca historico-militaris*. Cassel, 1880-90. — En second lieu, nous éliminons l'**histoire ecclésiastique**, dont on trouvera la bibliographie, pour les temps modernes, dans le 3e vol. du Card. Hergenröther (*Handbuch der Kirchengeschichte*. Fribourg in Br. 1886), — dans le 7e vol. de Jungmann (*Dissertationes selectae*, Ratisbonne, 1887), — dans les répertoires généraux de Nirschl, *Propädeutik der Kirchengeschichte*. Mayence, 1886 (catholique), et de Bratke, *Wegweiser der Kirchengeschichte*. Gotha, 1890 (protestant). — Quant à l'**histoire politique** spéciale, celle des institutions, elle est réservée pour une autre publication.

Intelligenti pauca : c'est pourquoi nous avons visé surtout à la brièveté dans nos indications bibliographiques, qui ne dispensent point de recourir aux répertoires cités. Quand il n'existe pas de *répertoire des sources* pour une époque déterminée, nous indiquerons parfois quelques sources usuelles, qui peuvent servir souvent à retrouver les autres. — Par brièveté aussi, les titres des ouvrages sont parfois abrégés. — Ce titre n'est même donné qu'une fois quand il s'agit d'une **question historique**, traitée par plusieurs auteurs sous des titres analogues. — De même les ouvrages, qui font partie d'une *collection*, sont mentionnés une seule fois, dans la notice de cette collection. — Le sigle *Acad.* (après le nom d'une ville) renvoie aux collections académi-

ques. Pour retrouver le volume de ces collections, il faut tenir compte non seulement de la date, toujours indiquée, mais encore du format, qui est indiqué aussi : *in-8°* renvoie à la série des *Bulletins* ou *Comptes-rendus* (Sitzungsberichte, Journal, Proceedings, etc.); *in-4°* renvoie à la série des *Mémoires* (Abhandlungen, Denkschriften, Transactions, etc.). Il suffira, en cas de doute, d'ouvrir l'*index auctorum* des répertoires cités.

§ I. — Les histoires détaillées (classement chronologique).

1.

Epoque des guerres d'Italie.

(fin du xve siècle).

Guicciardini, *Storia d'Italia*. Venise 1564 (nombreuses éditions et traductions).

Cet auteur célèbre est le premier qui ait démêlé les origines des complications européennes dont l'Italie a été la cause et le théâtre (de 1490 à 1530). Sur ses qualités et ses défauts, voir l'ouvrage suivant.

Ranke (L.), *Geschichte der romanischen und germanischen Völker*. Berlin, 1824 (plusieurs éditions).

C'est un des premiers ouvrages de Ranke, antérieur à l'exploration des archives, à laquelle le célèbre historien a eu une si grande part dans la suite. Il est fondé exclusivement sur les historiens imprimés du temps, dont l'auteur fait d'ailleurs une critique très complète en appendice (*zur Kritik neuerer Geschichtsschreiber*).

Cherrier (C. de), *Histoire de Charles VIII*. Paris 1868, 2 vol.

L'auteur a utilisé les matériaux diplomatiques, mais sans les épuiser.

Lacroix (Bibliophile Jacob), *Louis XII et Anne de Bretagne*, Paris. 1882, in-4°.

L'auteur s'est moins occupé de l'histoire politique que de la vie privée des princes et des mœurs du temps; c'est un prétexte à illustrations.

Ulmann (H.), *Kaiser Maximilian I*. Stuttgart, 1884, vol. I.

C'est le commencement d'un ouvrage tout nouveau sur ce règne, pour lequel l'auteur a fait de grandes recherches dans les archives de l'Allemagne.

Pastor, *Geschichte der Päpste seit dem Ausgang des Mittelalters*. Fribourg, 1886-90, vol. I-II.

Cet ouvrage, fondé sur les recherches les plus étendues, en particulier dans les archives du Vatican, comprend les papes du xve siècle depuis Martin V jusqu'à Sixte IV (1415-1484).

Allen, *De tre nordiske Rigers Historie* (1497-1526). Copenhague, 1864-72, 5 vol.

C'est l'ouvrage capital sur les Etats scandinaves, à l'époque de transition, du XVe au XVIe siècle.

2.

Epoque de Charles-Quint

(1re moitié du XVIe siècle).

RÉPERTOIRE DES SOURCES : Höfler, zur Kritik und Quellenkunde der ersten Regierungsjahre K. Karls V : I. Vienne (Acad.) 1876, in-4°.— II, Ib. 1878. — III, Ib. 1883. — Voigt, Die Geschichtschreibung über den Zug Karls V gegen Tunis. Leipsig (Acad.) 1872 — Voigt, Die Geschichtschreibung über den Smalkaldischen Krieg. Ib. 1874.

Sleidanus, *De statu religionis et reipublicae Carolo V Caesare*. Strasbourg, 1556 (nombreuses éditions et traductions).

A signaler comme le premier travail d'ensemble sur l'époque, mais conçu au point de vue protestant.

Sandoval, *Historia del emperador Carlos V*. Valladolid, 1604, 2 vol. fol.

Important au point de vue de l'histoire espagnole, dont l'auteur a pu consulter les documents officiels, qu'il reproduit souvent.

Robertson, *The history of the reign of Charles V*. Londres 1769, 4 vol. (Plusieurs éditions et traductions).

Cet ouvrage, classique par la forme, reproduit pour le fond les auteurs imprimés, particulièrement les historiens espagnols du XVIe siècle. Il ne contient rien d'inédit. Aussi a-t-il cessé de faire autorité depuis l'exploration des archives. C'est pourtant le seul ouvrage complet sur l'époque, en attendant l'achèvement du suivant.

Baumgarten (H.), *Geschichte Karls V*. Stuttgart 1885-88. 2 vol. (jusqu'en 1530).

C'est le premier auteur qui ait essayé de reprendre ce sujet dans toute son étendue, en utilisant toutes les pièces publiées depuis un demi-siècle, en particulier les *Calendars* anglais (p. 394) : le côté diplomatique de ce règne est surtout bien exposé, mieux que le côté militaire. L'auteur, qui est protestant, a dû se faire violence pour entreprendre l'histoire d'un personnage pour lequel il dissimule aussi peu son aversion.

Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint.* Paris, 1875, 2 vol. — *Charles-Quint, son abdication, son séjour à Yuste.* Paris, 1854.

Le premier de ces ouvrages s'arrête en 1530. L'auteur a utilisé, avec les pièces imprimées, des documents encore inédits. Dans l'exposé de cette lutte, il s'efforce de tenir une juste balance entre les deux rivaux. Mais ce ne sont que des fragments.

Gachard, *Charles-Quint* (dans la *Biographie nationale).* — *Trois années de l'histoire de Charles-Quint* (1543-46). Bruxelles (Acad.) 1865. in-8. — *Retraite et mort de Charles-Quint* (Introduction). Bruxelles, 1854, — ainsi que ses : *Etudes et notices historiques.* Bruxelles, 1890, 3 vol.

On trouvera, dans le premier travail, un résumé, dans les suivants des fragments, mais précieux, les uns et les autres, parce que l'auteur y a utilisé ses recherches profondes sur le XVIe siècle dans les archives principales de l'Europe.

Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique.* Bruxelles, 1859, 10 vol.

Se renfermant dans les limites de la Belgique, l'auteur a exploré avec soin les archives de Bruxelles et de Lille, dont il tire beaucoup de détails inédits Protestant, il est sévère pour son héros.

Leva (G. de), *Storia documentata di Carlo V in correlalazione all' Italia.* Venise, 1864-80, 4 vol.

Ouvrage fondé sur des recherches originales et très étendues dans les archives tant de l'Italie que de Simancas, mais conçu, comme le précé dent, à un point de vue spécial.

QUESTIONS HISTORIQUES : Sur **la folie de Jeanne d'Aragon,** Bergenroth (dans le *Suppl.* au vol. I des *Calendars-Spanish,* cité p. 394). — V. de la Fuente. Madrid, 1870.— Gachard (dans le vol. II de ses *Études*). — Rössler, Vienne, 1870. — Höfler, Vienne (Acad.), 1885, in-4. — Sur **le divorce de Henri VIII,** Legrand, Paris, 1688.— du Boys, Paris, 1880. — Friedman, *Anna Boleyn.* Londres, 1884. — Ehses (Hist. Jarhbuch, 1888).

3.

Epoque de Philippe II

(2e moitié du XVIe siècle).

SOURCES : Les publications de Gachard, citées p. 393.—Documentos ineditos, cités p. 390.

de Thou, *Historiarum sui temporis libri* 138. Genève 1626-30. 5 vol. fol.

C'est le plus ancien tableau historique des luttes du XVIe siècle, tracé dans son ensemble par un contemporain, à un point de vue protestant.

Cabrera, *Historia de Felipe II.* Madrid, 1619. — Herrera, *Reynado del R. Phelipe II.* Madrid, 1613, 2 v. fol.

C'est l'histoire de la même époque, racontée du point de vue espagnol.

Prescott, *History of Philip II of Spain.* Philadelphie, 1855-56, 4 vol.

L'ouvrage est demeuré incomplet : il s'arrête en 1580. Mais il est supérieur aux précédents, parce qu'il est fondé sur les matériaux puisés aux archives, principalement de Simancas.

Motley (Lothrop), *The rise of the dutch Republic.* New-York, 1856, 3 vol.

Fondé sur des recherches considérables, écrit avec talent, non sans passion, cet ouvrage n'expose qu'un chapitre, mais le plus important, du règne de Philippe II, de 1555 à 1584.

Kervyn de Lettenhove, *Les Huguenots et les Gueux.* Bruges, 1883-85, 6 vol.

L'auteur expose avec science et talent les luttes du XVIe siècle simultanément en France et dans les Pays-Bas, de 1560 à 1585, mettant en œuvre pour la première fois la masse énorme de documents publiés dans ces dernières années.

Forneron, *Histoire de Philippe II.* Paris, 1881-82, 4 vol.

Résumé lucide de tous les travaux antérieurs, sans recherches originales.

Bucholtz (B. de), *Geschichte der Regierung Ferdinand des I.* Vienne 1831-38, 9 vol.

Ouvrage de première main, tiré principalement des archives de Vienne, que l'auteur a eues à sa disposition comme archiviste.

Hübner, *Sixte-Quint.* Paris, 1870, 2 vol.

Cet ouvrage fournit sur le rôle de ce pape, dans les luttes du temps, de nombreux renseignements inédits, tirés des correspondances diplomatiques.

QUESTIONS HISTORIQUES : Sur la **Mort de D. Carlos.** Mouy. Paris, 1860; — Gachard. Bruxelles, 1863; — Warnkönig. Stutgart, 1864.— Sur la **St Barthélemy,** Soldan (Hist. Taschenbuch, 1854); — Boutaric (B. E. des Chartes 1862); — Gandy (R. des Q. Hist. 1866); — Maury (Journal des Savants, 1871, 1880); — Bordier. Genève, 1879; — Ramée. Paris, 1877; — Wuttke. Leipsig, 1879; — Loiseleur. Paris, 1882; — Baumgarten. Strasbourg, 1882. — Sur **Marie Stuart,** Mignet. Paris, 1852; — Wiesener (R. des Q. Hist. 1866); — Hosack. Edimbourg, 1869; — Gauthier. Paris, 1870; — Opitz. Fribourg, 1872; — Gaedeke. Heidelberg, 1879; — Cardauns. Cologne, 1883; — Philippson (Revue hist. 1888); — Kervyn de Lettenhove. Paris, 1889.

4.

Epoque de la guerre de Trente Ans

(1re moitié du XVIIe siècle).

SOURCES : Kevenhiller, *Annales Ferdinandei* (1578-1637). Leipsig, 12 v. fol. — Aitzema, *Saken van Staat en Oorlogh* omtrent de vereen. Nederlanden (1621-1669). La Haye, 1672, 6 vol. fol. avec registre.

Philippson, *Henrich IV und Philipp III.* Berlin, 1870-76.

Retrace la période de 1598 à 1610, d'après des recherches originales dans les archives de Paris (fonds de Simancas) et de Bruxelles.

Hurter, *Geschichte Kaiser Ferdinands II.* Ratisbonne, 1850-64, 11 vol.

Ouvrage original fondé sur de nombreux actes inédits des archives de Vienne.

Gindely, *Geschichte des* 30 *jährigen Krieges.* Prague, 1869-80, 4 vol.

Cet ouvrage capital, qui comprend la première période de la guerre (jusqu'en 1623), est travaillé sur des milliers d'actes inédits puisés dans toutes les archives de l'Europe.

Barthold, *Geschichte des grossen Deutschen Krieges vom Tode Gustav Adolfs ab.* Stuttgart, 1842, 2 vol.

Cet ouvrage, qui comprend la dernière partie de la guerre depuis 1633, se recommande par une haute impartialité, bien que fait de second main, sur les imprimés.

Cronholm, *Gustaf II Regering.* Lund, 1857-72, 6 vol. — *Trettioariga kriget till Westfaliska fredslutet.* Stockhom, 1876-81, 2 vol.

Important pour la période suédoise de la guerre, cet ouvrage utilise des matériaux nouveaux, principalement suédois.

Charvériat, *Histoire de la guerre de Trente Ans*. Paris, 1878, 2 vol.

C'est une histoire complète de la guerre, dans ses quatre périodes, formant un résumé lucide et élégant des recherches des autres : Ranke, Gindely, etc.

QUESTIONS HISTORIQUES : Sur **Tilly et le sac de Magdebourg,** Heising. Berlin, 1846; — Bensen, Schaffhouse, 1858; — Villermont, Tournai, 1860; — G. Droysen (Forschungen, 1864); — Wittich. Berlin, 1874; — O. Klopp, Fribourg, 1874. — Reuss (Revue historique, 1876). — Sur la **Conspiration de Wallenstein,** Zober, Stralsund, 1830; — Förster, Potsdam, 1834; — Mitchell, Londres, 1837; — J. Mœller (Dublin Review, 1838); — Roepell (Hist. Taschenbuch, 1845); — Aretin, Ratisbonne, 1845; — Hurter, Vienne, 1862; — Ranke, Leipsig, 1869; — Schebek. Berlin, 1881; — H. Muller. Prenzlau, 1882. — Hallwich. Leipsig, 1879; — Gindely. Prague, 1887. — Répertoire : Schmid, *die Wallenstein-Litteratur*, (1626-1878). Prague, 1878.

8.

Epoque de Louis XIV

(2e moitié du XVIIe siècle).

SOURCES : les Mémoires de Retz, La Rochefoucauld, St Simon, etc. — Œuvres de Louis XIV. Paris, 1806, 6 vol. — Sylvius, *Saken van Staat en Oorlogh* (1669-1697). Amsterdam, 1699, 4 vol. in-fol. — Documents inédits, cités p. 391. — Correspondance de la princesse d'Orléans. Stuttgart, 1834-75, 4 vol.

Chéruel, *Histoire de la France pendant la minorité de Louis XIV et sous le ministère de Mazarin*. Paris, 1879-83, 7 vol.

Ouvrage original, fondé sur les documents de l'époque, inédits ou publiés pour la première fois par l'auteur.

Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV* (1659-1679). Paris, 1835-42, 4 vol. in-4.

Ce recueil, publié dans la *Collection des documents inédits* (citée p. 392), est accompagné d'un texte historique, qui a une valeur originale : c'est, en effet, l'*histoire politique* de cette époque, la plus brillante de ce règne, jusqu'au traité de Nimègue.

Moret, *Quinze ans du règne de Louis XIV* (1700-1715). Paris 1851-59, 3 vol.

Complément des auteurs précédents, indispensable pour la dernière période de ce règne.

Gaillardin, *Histoire du règne de Louis XIV*. Paris, 1871-75, 6 vol.

C'est un ouvrage de seconde main, mais excellent comme vue d'ensemble sur le règne de Louis XIV, dont les ouvrages précédents ne donnent que des fragments.

d'Aumale (duc), *Histoire des princes de la maison de Condé pendant le* XVIe *et le* XVIIe *siècle*. Paris, 1863-86, 4 vol.

Ouvrage capital, fondé sur des recherches originales dans les archives publiques et privées.

Klopp (Onno), *Der Fall des Hauses Stuart*, im Zusamenhange der europäischen Angelegenheiten. Vienne 1875-88. 14 vol.

Exposé minutieux et même fatigant de négociations européennes durant la période de 1660 à 1714, d'après les correspondances du temps, tirées des archives de Vienne principalement.

6.

Epoque des guerres de la scucesslon d'Espagne

et d'Autriche (1re moitié du XVIIIe siècle).

SOURCES : le Recueil de Lamberty sur les années 1700-1717. Amsterdam, 1735-40, 14 vol. in-4. — Correspondance militaire du prince Eugène de Savoie. Vienne, 1848, 2 vol. — Feldzüge des Pr. Eugen von Savoyen. Vienne, 1876-82, 8 vol.

Schlosser, *Geschichte des* 18 *Jahrhunderts*. Heidelberg, 1823-48, 7 vol.

L'auteur a l'incontestable mérite d'avoir débrouillé l'histoire si compliquée du dix-huitième siècle, qu'il continue jusqu'à la chute de Napoléon. Il reste utile, à défaut des auteurs suivants, plus modernes.

Noorden (K. von), *Der Spanische Erbfolgkriege*. Dusseldorf, 1870-83, 3 vol.

Ouvrage original, fondé sur des recherches considérables dans les archives, principalement de Berlin et de Londres.

Landau, *Geschichte Kaiser Karls VI als Koenig von Spanien*. Stuttgart, 1889.

C'est l'histoire du dernier des Habsbourg, Charles VI, mais seulement jusqu'à son avénement à l'empire, 1712. L'auteur a puisé aux Archives de Vienne.

Gfrörer, *Geschichte des* 18 *Jahrhunderts*. Schaffhouse, 1862-73, 4 vol.

Ouvrage inachevé, qui comprend la première partie du 18e siècle jusqu'en 1763, exposée d'après les matériaux imprimés.

Gachard, *Histoire de la Belgique* au commencement du XVIIIe siècle. Bruxelles, 1880.

Fondé sur les archives, ce travail retrace les vicissitudes de notre pays, ballotté alors entre les puissances rivales de l'Europe.

7.

Epoque de la formation des puissances actuelles

(2e moitié du XVIIIe siècle).

SOURCES : Œuvres de Frédéric II de Prusse. — La *Correspondance politique*, citée p. 395.— *Correspondance de Marie-Thérèse, de Joseph II*, publiée par Arneth, Beer. Vienne, 1867-74. — *Correspondance de Catherine II* de Russie dans le *Sbornik*, cité p. 396.

de Broglie (A.). *Frédéric II et Marie-Thérèse*. Paris, 1882, 2 vol. — *Le secret du roi* [Louis XV]. Paris, 1879. — *Frédéric II et Louis XV*. Paris, 1884, 2 vol. — *Marie-Thérèse, impératrice*. Paris, 1888, 2 vol.

Ces publications, si remarquables par la forme, reposent sur une connaissance très étendue des archives diplomatiques et d'autres sources inédites.

Schaefer (A.), *Geschichte des siebenjährigen Kriegs*. Berlin, 1867-74, 2 vol.

C'est l'ouvrage capital pour l'histoire de cette guerre européenne, dont le côté diplomatique est ici exposé d'après des recherches originales dans les grandes archives de l'Europe.

Ferrand (A. de), *Histoire des trois démembrements de la Pologne*. Paris 1820, 3 vol.

L'auteur, pour écrire cet ouvrage, a pu utiliser les archives du ministère des Affaires étrangères à une époque où elles n'étaient pas ouvertes au public.

Beer (A.), *Die erste Theilung Polens*. Vienne, 1873, 3 vol.

Ouvrage original, puisé principalement aux archives de Vienne ; les documents inédits forment le 3e vol.

Carlyle, *History of Friedrich II of Prussia*. Londres, 1858-65, 6 vol.

L'auteur, qui a son système particulier sur la philosophie de l'histoire, veut que chaque siècle se résume dans un personnage, et il en est venu ainsi à personnifier dans Frédéric II de Prusse l'esprit du dix-huitième siècle. Cette thèse paradoxale, il la soutient avec son *humour* habituel, mais dans un style qui n'est pas celui de l'histoire. C'est ce qu'il a de plus original.

Arneth, *Geschichte Maria-Theresia's*. Vienne, 1863-79, 10 vol.

C'est l'ouvrage capital, fondé sur les archives de Vienne, dont l'auteur a la direction officielle.

Piot, *Le règne de Marie-Thérèse* dans les Pays-Bas autrichiens. Louvain, 1874.

L'auteur a étudié, dans nos archives, la situation intérieure de cette portion des Etats de Marie-Thérèse.

8.

Epoque de la Révolution française

(fin du XVIIIe siècle).

SOURCES : Archives parlementaires, citées p. 399. — Correspondance entre Mirabeau et de la Mark (1789-1791), p. p. de Bacourt. Paris, 1851, 3 vol. — Papiers de Barthélemy, cités p. 392. — Quellen zur Geschichte der Politik Œsterreichs, 1790-1801, cité p. 395. — (d'Alonville), Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat (1792-1815). Paris, 1828, 13 vol.

Thiers, *Histoire de la Révolution française*. Paris, 1823-27, 10 vol.

Tableau éloquent, mais faux, qui se ressent des passions de l'époque où il a été publié. Membre de l'opposition libérale alors en lutte avec la royauté restaurée, l'auteur a entrepris l'apologie des hommes de la Révolution, dont il excuse mêmes les crimes, en les mettant sur le compte d'une sorte de fatalité historique.

Blanc (Louis), *Histoire de la Révolution française*. Paris, 1847-62.

C'est une réaction contre l'ouvrage précédent, contre les hommes de 89, qui sont ici démolis pour en venir à l'apologie de Robespierre. Bien que l'auteur ait fait les recherches les plus méritoires et utilisé des documents inédits, son ouvrage est inspiré par la passion politique d'un temps où il faisait lui-même la guerre au gouvernement libéral au nom de l'école socialiste. Il ne va pas au delà de 95, fin de la Convention.

Alison, *History of Europe*, from 1789 to 1815. Londres, 1839-42, 10 vol.

Ecrit dans le sens tory ou conservateur, l'ouvrage peut servir de correctif aux précédents bien que ne contenant rien d'inédit. L'auteur en a publié lui-même un : *Epitome*, Edimbourg, 1870.

Taine, *La Révolution* (Origines de la France contemporaine). Paris, 1878-85, 3 vol.

C'est plutôt une philosophie de la Révolution qu'une histoire. Aussi pour lire ces études avec fruit, faut-il déjà connaître les faits dont elles font l'analyse. Bien qu'on doive rendre hommage à l'impartialité de M. Taine, étranger à toute école politique, il est à remarquer que le procédé littéraire de l'écrivain, de forcer les tons et les reliefs, ne laisse pas que d'exercer une certaine influence sur le choix des faits ou sur leur groupement. Ce procédé supprime les nuances intermédiaires, qui sont si importantes dans l'appréciation historique des hommes et des choses.

Sorel, *L'Europe et la Révolution française*. Paris, 1885-87, 2 vol.

Ouvrage remarquable, qui expose le côté européen de la révolution d'après un grand nombre de documents, en partie inédits. Le côté français de cette histoire, par contre, est censé connu du lecteur, qui doit par conséquent avoir déjà lu les ouvrages précédents.

Sybel (H.), *Geschichte der Revolutionszeit von* 1789-1800. Dusseldorf, 1853-75, 5 vol. (plusieurs éd. et trad.).

C'est le premier auteur qui ait écrit l'histoire de cette époque d'après les archives diplomatiques, et jeté un jour entièrement nouveau sur la politique des puissances en face de la Révolution. Et comme il expose parallèlement les faits intérieurs et extérieurs, c'est le seul ouvrage dont la lecture suffise pour donner une idée complète du temps. De plus l'historien, libéral, mais prussien, raconte sans parti-pris, sauf quand il touche parfois à la politique prussienne.

QUESTION HISTORIQUE : Sur l'*assassinat des plénipotentiaires français du congrès de Rastadt*, voir Mendelssohn-Bartholdy. Heidelberg, 1869;

— Helfert. Vienne, 1874; — Sybel (*Hist. Zeitschr.* 1874, 1878); — Wegele (*ib.* 1881).

XIXe siècle.

L'époque de Napoléon (1800-1815).

SOURCES : Correspondance de Napoléon I. Paris, 1858-70, 32 vol. (les 4 derniers comprennent les *Mémoires de Ste Hélène*). — *Mémoires* de Metternich, 1re partie (1773-1815). Paris, 2 vol. — Les *Mémoires de Talleyrand* paraissent en ce moment.

Thiers, *Histoire du consulat et de l'empire.* Paris, 1845-62, 20 vol.

C'est l'épopée de Napoléon, racontée avec un talent incomparable d'après les renseignements que l'auteur a pu obtenir des survivants de cette génération. A cet égard, on peut considérer son œuvre comme une source, mais qui a besoin d'être contrôlée. Car ses autorités avaient été trop mêlées aux événements pour être impartiales. On pourra le confronter utilement, pour le côté militaire, avec les travaux des spécialistes, Jomini, Charras, Brialmont (*Histoire de Wellington*); pour le côté politique, avec l'ouvrage suivant.

Lanfrey, *Histoire de Napoléon I.* Paris, 1867-75. 5 vol. in-18.

C'est le contrepied de Thiers, une œuvre de dénigrement systématique, utile surtout comme correctif au précédent. L'auteur a profité le premier de la publication alors récente de la correspondance de Napoléon. Il s'arrête à 1811.

Böhtlingk, *Napoleon Bonaparte.* Leipsig, 1879-81, vol. I-II.

Ouvrage original, fondé sur des recherches dans les archives de divers pays. Mais il s'arrête au consulat (1799).

L'époque de la restauration (1815-1830).

SOURCES : Mémoires de Metternich, 2e partie (1816-48), vol. III-VII. — Despatches of Wellington, 1844-47, 8 vol. Supplément, 1858-72, 15 vol. Wellington, *Civil correspondance*, 1867-73, 5 vol. — Mémoire de Villèle. Paris, 1886, 4 vol.

Gervinus, *Geschichte des 19 Jahrhundert, seit den Wiener Verträgen.* Leipsig, 1855-66, 8 vol. (traductions).

L'ouvrage s'arrête à l'année 1835, et comme il ne commence qu'en 1815, c'est en somme une histoire de l'époque de la Restauration, mais embrassée dans toute son étendue européenne.

Viel-Castel (L. de), *Histoire de la Restauration*. Paris, 1860-69, 20 vol.

Ouvrage sec, mais précieux par l'exactitude des détails tirés des Archives diplomatiques de la France et plus impartial que les histoires de Vaulabelle (libéral) et Nettement (légitimiste).

Alison, *History of Europe from the fall of Napoleon to* 1852. Londres 1852-57. 6 vol.

Continuation de l'ouvrage cité p. 418, pèche par la longueur des considérations personnelles, qui réflètent les sentiments d'un écrivain *tory*.

L'époque de la politique libérale (1830-1848).

SOURCES : Mémoires de Guizot (Paris, 1858-67, 8 vol.); de Stockmar (Brunswick, 1872); de Greville (Londres, 1875-85, 6 vol.).

Hillebrand (K.), *Geschichte Frankreichs* (collection Heeren, citée p. 450). Gotha, 1877-81, 2 vol.

L'ouvrage comprend la période de 1830 à 1848, traitée ici pour la première fois d'après les archives diplomatiques de Berlin et de Turin. C'est un travail original pour le fond, bien que très condensé.

Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*. Paris, 1885-89, vol. I-V.

Cet ouvrage remarquable est fondé aussi sur un grand nombre de documents inédits, que l'auteur a eus à sa disposition pour la première fois. Il y mêle des réflexions sages, mais trop copieuses, où perce le journaliste.

L'époque des révolutions radicales (1848-52).

Pierre (Victor), *Histoire de la république de* 1848. Paris, 1878, 2 vol.

Le premier volume est consacré à la révolution, le second à la Présidence de Louis Napoléon.

Gorce (de la), *Histoire de la 2e république française*. Paris, 1888, 2 vol.

C'est une sorte de journal des événements, il y manque une synthèse.

Stiles, *Austria* in 1848-1849. New-York, 1852, 2 vol.

L'auteur raconte les faits qu'il a recueillis à Vienne même, où il séjournait en qualité de chargé d'affaires des Etats-Unis à cette époque. Hostile à l'Autriche.

Maurice, *The revolutionary movement of* 1848-49 in Italy, Austria, Hungary and Germany. Londres, 1887.

Beaucoup de faits, mais pas de synthèse.

Stratz, *Die Revolutionen der Jahren* 1848 *und* 1849 *in Europa*, geschichtliche dargestellt. Heidelberg, 1888-90, 2 vol.

Il faut attendre l'achèvement de l'ouvrage pour en juger.

L'époque de la politique des nationalités (depuis 1851).

SOURCES : Documente der K. Preuss. Bundestag-Gesandtschaft, cité p. 395. — Ernst II de S. C. Gotha, *Aus meinem Leben*. Berlin, 1887-89, 3 v.

Cantu, *Gli ultimi Trent'anni* (1848-78). Turin, 1879.

C'est un complément de l'*histoire universelle* du même auteur, utile, mais fort résumé.

Sybel (H.), *Die Begründung des Deutschen Reiches* durch Wilhelm I. Munich, 1889-90, 5 vol.

Le dernier événement européen de l'histoire contemporaine, *la formation de l'unité allemande*, est raconté ici d'après des sources officielles fournies par le gouvernement prussien, dans une pensée trop évidente de justification pour qu'on accepte cet ouvrage, habilement fait d'ailleurs, comme le dernier mot dans la question. Avant de se prononcer, il faut attendre la polémique que cette production considérable ne manquera pas de soulever.

La question d'Orient.

Kinglake, *Invasion of Crimea*. Londres, 1862-87, 8 vol.

Cet ouvrage, malgré son étendue, ne peut être considéré comme définitif, déparé qu'il est par ses thèses paradoxales et ses récriminations contre la France. L'auteur a puisé surtout dans les papiers de Raglan.

Rousset (Camille), *Histoire de la guerre de Crimée*. Paris, 1877, 2 vol.

Cet ouvrage, travaillé sur des matériaux français, puisés aux archives du ministère de la guerre, est supérieur au précédent et en forme le correctif indispensable.

Bogdanowitsch, *Histoire de la guerre d'Orient* (en russe). St-Petersbourg, 1876-77, 5 vol.

C'est le même sujet, traité à un point de vue russe, sur des relations et des documents indigènes.

*
* *

Il nous reste à signaler les publications annuelles qui permettront de tenir à jour l'histoire contemporaine, à mesure que celle-ci continue à se dérouler. Ce sont :

en Angleterre :

The annual Register. New Series. Londres (depuis 1862).

C'est le plus ancien recueil de ce genre. La première série date du siècle dernier. Il embrasse tous les pays en Europe et hors d'Europe. Pour ces derniers, il est indispensable.

en France :

Annuaire de la Revue des Deux Mondes. Paris (depuis 1852).

Ce recueil si utile a cessé de paraître en 1868. L'*Année politique* par A. Daniel (Paris, depuis 1874) n'en tient pas lieu.

en Allemagne :

Schultess, *Europäische Geschichtskalender*. Nordlingen (depuis 1860).

Ne comprend que les Etats d'Europe; ce sont des matériaux plutôt qu'une histoire.

Müller (Wilhelm), *Politische Geschichte der Gegenwart*. Berlin (depuis 1867).

Plus narratif que le précédent; mais souvent incomplet.

—

§ II. — Les histoires nationales (classement géographique).

Les Etats d'Italie.

Dans les temps modernes, l'Italie, à raison de son fractionnement politique, a un grand nombre d'histoires particulières, autant qu'il y a d'Etats (Venise, Toscane, Lombardie, etc.). Nous indiquerons ici les ouvrages d'ensemble, qui ont un intérêt européen. Le grand ouvrage de Muratori, qui s'arrêtait en 1750 (cité p. 284), a trouvé deux continuateurs :

Coppi (A.), *Annali d'Italia* (1750-1861). Florence 1843-67.— Ghiron, *Annali* (depuis 1861). Milan 1888-89, 3 vol.

Comme dans Muratori, ce classement chronologique rompt le fil de l'histoire. Ce sont des matériaux, à consulter plutôt qu'à lire.

Botta, *Storia d'Italia* (1534-1789). Paris 1832, 10 vol. — *Storia d'Italia* dal 1889 al 1814. Florence 1824, 4 vol. (plusieurs éditions et traductions).

L'auteur commence où finit Guichardin (p. 409). Le second ouvrage, qui a paru d'abord, est supérieur au premier.

Outre ces ouvrages consacrés à l'histoire de l'Italie moderne, il y a quelques *histoires universelle de l'Italie* à toutes les époques, qui méritent une mention :

Cantu, *Storia degli Italiani*. Turin 1859-63, 14 vol. (traduction française).

Vol. 1-3 : Histoire ancienne; — vol. 4-10 : le moyen âge; — vol. 10-14 : les temps modernes, jusqu'en 1849.

Storia generale d'Italia [p. p. Villari]. Milan, 1877-86, 8 vol.

C'est un ouvrage collectif, comprenant l'antiquité (vol. I), le moyen âge (II-IV), l'histoire moderne (V), l'histoire contemporaine (VI-VIII) jusqu'en 1878.

Les Etats pontificaux.

A raison de leur action européenne, les Papes ont une histoire distincte de celle de l'Italie ; elle a été traitée par les auteurs principaux suivants :

Ranke, *Die römische Päpste, ihre Kirche und ihr Staat* im 16 und 17 Jahrh. Berlin, 1834-36, 3 vol.

C'est le chef d'œuvre de cet historien, l'ouvrage qui a achevé sa réputation. La diplomatie vénitienne lui en a fourni les matériaux. Il ne faut pas oublier, en le lisant, que l'auteur est protestant.

Reumont, *Geschichte der Stadt Rom.* Berlin 1867-70, 3 vol.

C'est l'histoire de la ville de Rome seulement, mais son histoire universelle, dans l'antiquité (vol. 1), au moyen âge (vol. 2) et dans les temps modernes, jusqu'en 1869 (vol. 3). Bien que le cadre soit local, l'auteur a élargi ce sujet de façon à y comprendre l'histoire entière de la papauté. On y trouvera, en outre, une riche littérature de la matière.

Venise.

Romanin, *Storia documentata di Venezia.* Venise, 1850-61, 9 vol.

Les vol. I-IV comprennent le moyen âge. Les volumes suivants continuent l'histoire moderne jusqu'en 1796, avec documents et dissertations.

Piémont.

Carutti, *Storia della diplomazia di Savoia* (de 1494 à 1773). Turin 1875-1880, 4 vol.

Bianchi, *Storia della monarchia Piemontese* dal 1773 al 1861. Turin 1877-79, t. I-III.

Ces ouvrages sont tirés des archives du Piémont, dont ils retracent les agrandissements successifs, finissant par absorber les autres Etats italiens.

Revue. — Archivio storico italiano. Florence, depuis 1842 *(Annuel).*

Espagne et Portugal.

LITTÉRATURE : Figaniere, *Bibliographia historica Portugueza*. Lisbonne 1850.

Outre les histoires générales de l'Espagne, déjà citées de Lafuente et de Rosseeuw St-Hilaire (p. 284), nous signalerons parmi ceux qui se renferment dans l'Espagne moderne :

Ferrer del Rio, *Decadencia de España*. Madrid 1850. — *Historia del reinado de Carlos III*. Madrid 1856-58, 4 vol.

Ces deux ouvrages se complètent et concourent à démontrer cette thèse, assez téméraire, que sous les Habsbourgs l'Espagne moderne n'a fait que décliner et que sa régénération date des Bourbons, en particulier de Charles III (1759-88).

Weiss (Ch.), *L'Espagne depuis Philippe II jusqu'à l'avénement des Bourbons*. Paris 1844, 2 vol.

C'est un tableau de la décadence de l'Espagne, que l'auteur fait commencer à Philippe II. L'auteur a eu accès aux archives du ministère des affaires étrangères à Paris.

Canovas del Castillo, *Estudios del reinado de Felipe IV*. Madrid 1888, 2 vol.

Dans cet ouvrage, qui n'est qu'un fragment d'une *histoire de l'Espagne sous les Habsbourgs*, l'auteur se propose de réhabiliter cette dynastie, méconnue par les auteurs précédents.

Silva (Rebello da), *Historia de Portugal durante os seculos* 16 et 17. Lisbonne 1862.

C'est la mise en œuvre des matériaux que le même auteur a publiés ailleurs (p. 391).

Recueils périodiques. — *Boletin de la R. Academia de la historia*. Madrid (depuis 1877).

France.

BIBLIOGRAPHIE : Monod, *Bibliographie de l'histoire de France* (jusqu'en 1789). Paris 1888. — Pour la période depuis 1789, il faut recourir

au répertoire plus vaste publié par l'administration de la Bibliothèque nationale sous le titre de : *Catalogue de l'histoire de France*. Paris 1855-82, 11 vol. in-4.

Nous avons déjà cité (p. 284) les grandes histoires de France, qui comprennent aussi les temps modernes, celle de Sismondi juspu'en 1789, — celle de Dareste jusqu'en 1830; — il y a aussi une continuation de Henri Martin, de 1789 jusqu'à nos jours (Paris 1878-85, 8 vol.). Les ouvrages suivants comprennent les temps modernes seulement :

Michelet, *Histoire de France au* XVIe *siècle*, 1855-56 (4 vol.); — *Histoire de France au* XVIIe *siècle*, 1857-62 (4 vol.); — *Histoire de France au* XVIIIe *siècle*, 1863-67 (3 vol.); — *Histoire de la Révolution française*, 1847-53 (7 vol.); — *Histoire du* XIXe *siècle*. Paris 1875, 3 vol.

Lus dans cet ordre, ces ouvrages présentent une histoire suivie de la France moderne jusqu'en 1815. De ces ouvrages, l'avant-dernier, *la Révolution française* a paru d'abord; les autres ont un titre différent pour chaque volume, *la Renaissance*, *la Réforme*, etc. Pour abréger, nous n'en donnons que le sous-titre, par lequel l'auteur les a rattachés à sa première *Histoire de France* (p. 283), qui en était demeurée au moyen âge. Mais, dans cette continuation, ni l'esprit, ni la méthode ne sont les mêmes. Quant à l'esprit, l'ancien vernis de catholicisme s'est écaillé ici, mettant à nu un naturalisme parfois très charnel. Quant à la méthode, l'auteur ne cite plus ses sources que d'une façon intermittente, souvent inexacte, alors qu'il aurait le plus besoin d'étayer ses thèses, trop souvent paradoxales. Ouvrage en somme dangereux pour ceux qui n'ont pas lu les sources et presque inutile à celui qui les aurait toutes lues.

Ranke (L.), *Französische Geschichte*, vornehmlich im 16 und 17 Jahrh. Stuttgart 1852-61 (Plusieurs éditions, la dernière en 6 vol.).

Pour la politique extérieure de la France, c'est l'ouvrage le plus recommandable, fondé sur les relations diplomatiques, en partie inédites. Seulement l'auteur s'est renfermé dans les deux premiers siècles de l'histoire moderne. Le vol. final contient, sous le titre d'*Analecten*, une critique des sources, *Mémoires, relations vénitiennes*, etc.

Biographie. — Il n'existe pour la France que des *Biographies provinciales* (n° 281-295 dans Monod). A consulter

aussi, comme une mine de renseignements biographiques de tout genre, Anselme (le P.), *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la maison, barons de France*, etc. Paris 1726, 9 vol. in-fol.

Périodiques spéciaux. — Bulletin (depuis 1834) et Annuaire-Bulletin (depuis 1864) de la Société de l'histoire de France. — Revue de la Société des Etudes historiques (*auparavant :* l'Investigateur). Nouvelle série. Paris (depuis 1883). *Bi-mensuel.*

Dictionnaires. — Le Bas (Ph.), *Dictionnaire encyclopédique de la France.* Paris 1840-45 (*dans l' :* Univers pittoresque), 12 vol. — Lalanne (L.), *Dictionnaire historique de la France.* Paris 1877.

Les Pays-Bas.

Les Pays-Bas ne datent que de l'avénement des Valois de Bourgogne au xve siècle, et leur histoire appartient tout entière aux temps modernes. Mais il n'existe qu'un petit nombre d'ouvrages traitant de l'ensemble des Pays-Bas, avant leur scission en deux Etats. Nous citerons, entre autres :

Heuterus (Pontus), *Rerum Burgundicarum libri VI.* Anvers 1584. — *Rerum austriacarum libri XV.* Anvers 1598 (plusieurs éditions).

C'est le premier auteur qui ait retracé avec recherches, avec méthode et non sans style, la grande époque des Pays-Bas sous la maison de Bourgogne et sous celle d'Autriche (de 1364 à 1563). Son ouvrage peut avoir la valeur d'une source, s'il est vrai que bon nombre de ses matériaux ont péri dans la grande dévastation iconoclaste. Mais avant d'accepter cette assertion de l'auteur, il faudrait le confronter avec la masse des documents retrouvés et publiés depuis un demi siècle.

Leo (H.), *Zwölf B. niederlandischer Geschichten.* Halle 1832-35, 2 vol.

Le 1er vol., consacré au moyen âge, n'est qu'un recueil d'*histoires provinciales*. L'histoire générale ne commence qu'avec le 2e vol. et s'étend jusqu'en 1830. L'ouvrage fit sensation alors par des appréciations nouvelles et inattendues de la part d'un historien protestant sur le rôle de Philippe II, du duc d'Albe, du prince d'Orange.

Gerlache (de), *Histoire du royaume des Pays-Bas*. Bruxelles 1845, 3 vol.

Cet ouvrage est consacré à la seconde réunion des Pays-Bas de 1815 à 1830. Mais l'auteur y a joint une longue *Introduction* sur les révolutions antérieures de ces contrées.

Belgique.

RÉPERTOIRE : Lahaye, Francotte et de Potter. *Bibliographie de l'histoire de Belgique*. Liège 1887 (en publication).

David (J.-B.), *Vaderlandsche historie*. Louvain 1842-66, 11 vol.

Ouvrage méritoire, moins par son originalité, que par son exactitude, avec indications très utiles des sources. Malheureusement sept de ces volumes sont donnés aux *histoires provinciales* (Flandre, Brabant, etc.). Quant à l'histoire générale, elle ne va que jusqu'en 1577, interrompue par la mort de l'auteur. Son *Manuel d'histoire de Belgique* (Louvain 1840) n'est qu'un résumé en français, mais continué jusqu'en 1815.

Namêche, *Cours d'histoire nationale*. Louvain 1853-90, 25 vol.

Cet ouvrage considérable, vaste mosaïque de tout ce qui a été publié de meilleur sur ce sujet depuis un demi siècle, peut, pour cette partie, tenir lieu d'une bibliothèque. L'auteur en a donné un résumé (*Histoire nationale jusqu'à Léopold II*. Louvain 1880), en 4 vol. qui suffira à ceux que le sujet n'intéresse qu'indirectement.

Juste, *Histoire de Belgique*. Bruxelles 1840, 3 vol.

C'est un résumé utile, mais auquel il faut préférer les travaux spéciaux du même auteur sur les périodes principales de cette histoire, *Charles-Quint*, *Philippe II*, les *Révolutions* de 1790 et 1830, *Léopold I* etc.

Biographie. — Biographie nationale [p. p. l'Académie R. de Bruxelles]. Bruxelles 1866-89, vol. I-X jusqu'à la lettre L).

Recueils périodiques. — Bulletins de la Commission R. d'histoire [p. p. l'Acad. R.]. Bruxelles (depuis 1834) *Trimestriel.*— **Table** des 3 premières séries (jusqu'en 1872).— Messager des sciences historiques. Gand (depuis 1845) *Trimestriel.*

Hollande.

RÉPERTOIRE : Wind, *Bibliothek der nederlandsche geschiedschrijvers* [jusqu'en 1815]. Middelbourg, 1831-35, 5 vol. — Repertorium der verhandlingen en bijdragen betreffende de geschiedenis des vaderlands [jusqu'en 1860]. Leyde 1865.

Wagenaar, *Vaderlansche historie.* Amsterdam 1749-59, 21 vol.

Cet ouvrage de l'historien classique de la Hollande s'étend jusqu'en 1751.

Arend, *Algemeene geschiedenis des vaderlands.* Leyde 1841-83, 15 vol. in-4.

Cette grande compilation, qui s'arrêtait au 16e siècle, a été continuée jusqu'au 18e par van Rees, Brill, van Vloten. C'est donc un ouvrage collectif.

Biographie. — Aa (vander), *Biographisch woordenboeck.* Harlem, 1852-78, 21 vol.

Recueil périodique. — Bijdragen voor vaderlandsche geschiedenis, door Nijhoff, Fruin, etc. Arnehm (depuis 1837). — **Table** des 2 premières séries (jusqu'en 1877).

Etats d'Allemagne.

Depuis le moyen âge, il n'y a plus d'Allemagne, mais il y a des Etats allemands, qui ont chacun leur histoire et leurs historiens, et ce sont ces ouvrages qu'il faut lire de préférence, quand on le peut. On en retrouvera quelques uns des meilleurs dans les *collections* de Heeren et Hirzel (voir l'énumération, p. 450). Parmi ceux qui ont assumé

la tâche difficile d'embrasser l'ensemble de ces Etats dans les temps modernes, les principaux sont :

Schmidt (Ignace), *Neuere Geschichte der Deutschen.* Vienne 1785-93, 6 vol.

Cet ouvrage comprend la période moderne de 1544 à 1657. Il tire sa valeur de cette circonstance que l'auteur a pu puiser dans les archives alors inaccessibles de Vienne, en sa qualité d'archiviste de la maison impériale. Il a été continué de 1658 à 1806 par Milbiller (vol. 7 à 16). Ulm 1797-1808.

Menzel (C. A.), *Neuere Geschichte der Teutschen.* Breslau 1826-48, 12 vol.

Remarquable par les recherches et la haute impartialité de l'auteur, protestant. Des ouvrages à citer ici, c'est le seul complet. Il s'étend de 1515 à 1816.

Ranke (L.), *Deutsche Geschichte in Zeitalter der Reformation.* Berlin 1839-47, 6 vol. (Plusieurs éditions).

L'excellence de l'ouvrage réside surtout dans l'exposé lucide des complications politiques, que l'auteur étudie dans la diplomatie du temps. L'ouvrage s'arrête déjà en 1555. Toutefois sur les périodes suivantes, Ranke a publié une série d'ouvrages détachés, dont l'ensemble nous donne une histoire politique assez complète de l'Allemagne moderne, à savoir : *Zur deutschen Geschichte* (1555-1609). Leipsig 1869. — *Zwölf B. Preussischer Geschichte* (jusqu'en 1748). Leipsig 1848. — *Zur Geschichte von Œsterreich und Preussen* (1748-1763), 1875. — *Die deutsche Mächte und der Fürstenbund* (1780-1790), 1872. — *Ursprung und Beginn der Revolutionskriege* (1791-1792). Leipsig 1875.

Janssen (J.), *Geschichte des deutschen Volks seit dem Ausgang des Mittelalters.* Fribourg, 1878-1888, 6 vol. (nombreuses éditions et traduction française).

L'ouvrage en est arrivé à 1610. Il forme un complément indispensable aux précédents, qui font surtout l'histoire des princes et des gouvernements, tandis que Janssen prend l'histoire de la *Nation*, envisagée dans ses mœurs, ses idées, sa littérature et ses arts. Vivement attaqué dans le camp protestant, l'auteur s'est défendu dans deux brochures : *An meine Kritiker*, 1882 ; — *Ein zweites Wort* an meine Kritiker, 1883.

Häusser (L.), *Deutsche Geschichte vom Tode Friedrich II.* Leipsig 1854-57, 4 vol.

Cet ouvrage continue les précédents jusqu'en 1815. Il peut servir de transition à l'ouvrage suivant.

Treitschke, *Deutsche Geschichte im* 19 *Jahrh.* Leipsig 1880-89, 4 vol. (*dans la* Collection Hirzel).

C'est une histoire contemporaine de l'Allemagne, depuis 1814. L'ouvrage est arrivé à 1840; écrit avec une verve entraînante, mais avec une partialité notoire; voir Baumgarten (H.), *Treitschke's D. G.* Strasbourg 1883.

Bibliothek deutscher Geschichte. Stuttgart depuis 1887 (en publication).

Ouvrage collectif, divisé par périodes, dont chacune sera traitée par un spécialiste, Muhbacher, Lindner, Egelhaaf, Zwiedineck, etc.

Biographie. — *Allgemeine deutsche Biographie.* [p. p. la Commission d'histoire de Munich]. Vol. 1-XXX (jusqu'à la lettre S) 1875-90. Leipsig.

Recueil spécial. — Forschungen zur deutschen Geschichte [p. p. la Commission d'histoire de Munich]. Göttingue, 1861-88, 26 vol. (avec **table** générale des vol. 1-20).

Dictionnaire.—Brosien, *Lexicon der deutschen Geschichte.* Leipsig 1882.

Autriche.

LITTÉRATURE : Krones, *Grundriss der Œsterreischischen Geschichte.* Vienne 1882 (contient une bibliographie très détaillée sur toutes les parties de la matière).

Coxe (W.), *History of the house of Austria.* Londres 1807, 3 vol. in-4.

Cet ouvrage, fort estimé en son temps, est encore cité quelquefois dans l'histoire générale, surtout pour le 18e siècle. L'auteur en a publié une continuation de 1792 à 1852 (Londres 1862).

Krones, *Handbuch der Geschichte Œsterreichs.* Berlin 1875 79, 5 vol.

S'étend jusqu'en 1870; précieux surtout par ses annotations sur les sources.

Œsterreichische Geschichte für das Volk. Vienne, 1865-84, 17 vol.

C'est une collection de monographies par époques, dues aux historiens les plus connus de l'Autriche : Huber, Höfler, Gindely, etc.

Biographie. — Wurzbach, *Biographisches Lexicon des Kaiserthums Œsterreichs.* Vienne 1857-88, 57 vol.

Recueils périodiques. — Hormayr, Taschenbuch für vaterländische geschichte. Vienne 1820-1856, 34 vol. — Archiv für Œsterreichische geschichte. Vienne [Acad.] (depuis 1848), avec **Table** (jusqu'en 1874).

Hongrie.

Katona (S.), *Historia critica regum Hungariae.* Pesth 1779-1817, 42 vol.

C'est l'ouvrage fondamental, sur lequel tous les autres reposent. Il s'étend jusqu'en 1810.

Fessler, *Geschichte der Ungarn und ihrer Landsassen.* Leipsig 1810-25, 10 vol.

Bien qu'ancien déjà, cet ouvrage est toujours estimé.

Mailath, *Geschichte der Ungarn.* Vienne 1828-31, 5 vol.

L'ouvrage s'arrête en 1740; pour les temps modernes, il est très abrégé.

Horvath (M.), *Histoire de la Hongrie* (en magyare). Pesth 1860, 6 vol.

Il existe de cet ouvrage remarquable un résumé en allemand (Pesth 1863).

Prusse.

LITTÉRATURE : Kletke, *Quellenkunde der Geschichte des preussischen Staats.* Berlin 1858, 2 vol.

Droysen (G.), *Geschichte der preussischen Politik.* Berlin 1855-81, 5 vol.

Cet ouvrage est tout entier fondé sur les documents, dont l'historien fait une analyse minutieuse, d'une lecture parfois fatigante. Aussi malgré son développement, il ne va pas au delà de 1748, s'arrêtant à l'époque la plus intéressante de son sujet.

Cosel, *Geschichte des preussischen Staats und Volkes unter den Hohenzollern.* Leipsig 1869-76, 8 vol.

Travail de seconde main, qui a le seul mérite d'être complet (de 1411 à 1815).

Lavisse, *Etudes sur l'histoire de Prusse.* Paris 1879.

Ce sont des fragments seulement, mais d'un auteur étranger, partant plus impartial que ne le sont les historiens indigènes de la Prusse.

Revue spéciale. — Zeitschrift für preussische Geschichte. Berlin (depuis 1864).

Suisse.

RÉPERTOIRES : Sinner, *Bibliographie* (1786-1851) *der Schweizergeschichte.* Bern. 1851. — Mulinen, *Prodromus eines schweizerischen Historiographie.* Bern. 1874, in-4.

Müller (Johann von), *Geschichte Schweizerischer Eidgenossenschaft.* Leipsig, 1806, 5 vol.

Cet ouvrage de l'historien classique de la Suisse s'arrête déjà en 1489. Il n'appartient à l'histoire moderne que par ses continuations, celle de Glutz-Blotzheim jusqu'en 1516 (Zurich 1816), celle de Hottinger jusqu'en 1531 (Zurich 1816-27, 2 vol.).

Monnard et Vuillemin, *Histoire de la Confédération Suisse* (continuation de Muller), vol. X-XVIII. Paris 1837-49.

Après avoir traduit le précédent en français, vol. I-IX, ces auteurs l'ont continué, Vuillemin de 1532 à 1715 et Monnard de 1715 à 1803. C'est l'histoire la plus complète de la Suisse. Il existe aussi un abrégé de cette histoire par Vuillemin (Lausanne 1875, 2 vol.), qui s'étend jusqu'en 1848 et tient compte des dernières recherches.

Morin, *Histoire politique de la Suisse*. Genève 1855-75, 5 vol.

Préférable au précédent, pour la plupart des lecteurs, qui ne s'occupent pas de ce pays *ex professo*.

Revues spéciales. — Archiv für schweizerische Geschichte. Zurich 1855-75. — Jahrbuch für schw. Gesch. (depuis 1875).

Etats scandinaves.

RÉPERTOIRES : Holger Rördam, *Historieskrivningen i Danmark og Norge* siden Reformationen. Copenhague 1867. — Warmholtz, *Bibliotheca historica Sueo-Gothica*. Stockholm 1782-1817, 15 vol. — Voir aussi la *bibliographie* en tête des dernières éditions d'Allen *ci-dessous*.

Allen, *Haandbog i Faedralandets historia*. Copenhague 1840 (nombreuses éditions).

Ce résumé de l'histoire du Danemark (jusqu'en 1866 dans les dernières éditions) est d'une haute valeur : il suffit à tous ceux qui n'ont pas à traiter *ex professo* l'histoire de ce pays.

Gejer, *Svenska folketshistoria*. Œrebro, 1832-36, 3 vol.

Cette histoire de la Suède s'étend jusqu'à la mort de Gustave Adolphe 1654). C'est l'ouvrage classique pour la Suède.

Carlson, *Sveriges historia*. Stokholm 1880-85, 7 vol.

Comprend l'époque de la dynastie palatine en Suède depuis Charles X jusqu'en 1706 (à continuer). L'auteur a exploré les principales archives de l'Europe sur son sujet. C'est un travail de première main.

Sveriges historia in sex delar. Stokholm 1875-81.

C'est un ouvrage collectif, dont il a paru : I : l'époque payenne, par Montelius ; — II : l'époque catholique, par Hildebrand ; — III : la réforme, par Alin ; — IV : le 17e siècle par Veibull et Höjer.

Biographies. — Bricka, Dansk biografisk Lexicon. Copenhague 1886-90 (en publication). — Svenskt biografiskt Lexicon. 1re série (23 volumes). Upsala 1836-57. — 2e série (en publication), Stokholm 1857-88.

Recueils périodiques.— Il y a un *Historisk Tidskrift*, pour chacun des trois pays scandinaves, publié par la société historique de Danemark à Copenhague depuis 1840. **Table** générale des cinq séries (1840-87). Ibid. 1889; — par celle de Norwège à Christiania (depuis 1860); — par celle de Suède à Stockholm (depuis 1880).

Etats britanniques.

RÉPERTOIRE : Gardiner and Mullinger, *Introduction to the study of english history*. Londres 1880.

Pour les temps modernes, l'Angleterre possède un petit nombre d'*ouvrages d'ensemble*, que nous citerons d'abord; ses historiens les plus célèbres n'ont laissé que des *fragments;* nous les citons ici, parce que, à raison de la spécialité du sujet, ces histoires *détaillées* ne rentraient pas dans le cadre du § précédent.

Hallam, *The constitutional history of England*, from Henry VII to Georges III. Londres 1827, 2 vol. in-4 (plusieurs éditions et traductions).

L'auteur y reprend l'histoire de l'Angleterre en 1485, au point où il l'a laissée dans son *histoire du moyen âge* (p. 279). Supérieur au précédent, cet ouvrage est encore, pour les Anglais, leur histoire classique, bien qu'il ne traite que de la *politique interne*.

May (Eskine), *The constitutional history of England since Georges III*. Londres 1861, 2 vol.

L'auteur s'est proposé de continuer l'histoire de Hallam jusqu'à notre temps (1860), et n'a pas eu un moindre succès. Mais ce n'est toujours que l'histoire interne.

Green (Richard), *History of the English people*. Londres 1878-80, 4 vol.

Cette histoire comprend, avec le moyen âge, les temps modernes jusqu'en 1815. Dans sa première forme (*a short history*, 1875), il s'étendait jusqu'en 1873. D'accord avec son titre, l'auteur s'occupe davantage de la *nation*, des mœurs, des idées, de la littérature, et sous ce rapport, il complète les précédents. Un talent incontestable d'exposition a fait le succès de cet ouvrage dans le grand public. Mais il ne peut être recom-

mandé comme autorité aux historiens, à raison de ses nombreuses inexactitudes. Voir la critique de Rowley dans le *Fraser's Magazine* de 1875.

Ranke (L.), *Englische Geschichte*. Leipsig 1862-68, 7 v.

Indispensable pour l'histoire de la *politique extérieure*, qui n'est qu'effleurée par les précédents. Toutefois il se renferme dans l'histoire des XVIe et XVIIe siècles, que l'auteur traite avec sa compétence habituelle d'après les correspondances diplomatiques. Le dernier volume comprend des *analectes* et une critique de quelques mémoires célèbres (Clarendon, Jacques II, Burnet).

Burton, *History of Scotland*. Londres 1860, 8 vol.

C'est l'ouvrage classique pour l'Ecosse, dont l'histoire s'étend jusqu'à la bataille de Culloden, 1746.

Mackintosh, *The history of England*. Londres 1830-32,

Ce fragment d'histoire en est demeuré à l'*Introduction* (jusque 1572), et n'a pas répondu à la réputation de l'auteur, plus orateur qu'historien.

Froude, *History of England*, from the fall of Wolsey to the death of Elisabeth. Londres 1861-70, 8 vol.

Bien que fondée sur les archives de Londres et de Simancas, cette histoire du XVIe siècle donne une idée tout à fait fausse de Henri VIII et d'Elisabeth, dont l'auteur a entrepris la réhabilitation, mais sans succès. C'est un exemple instructif de l'abus que l'on peut faire des sources les plus authentiques, quand une thèse préconçue préside aux recherches de l'historien.

Gardiner (Rawson), *History of England*, from the accession of James I [1603-1642]. Londres 1863-80, 8 vol. — *History of the great civil war* [1642-49]. Londres 1886-91, 3 vol. (le dernier sous presse).

C'est une histoire du XVIIe siècle, due à la nouvelle école en Angleterre, qui a rompu avec l'ancienne rhétorique et est en train de refaire l'histoire sur les archives.

Guizot, *Histoire de la Révolution d'Angleterre*. Paris 1827-47, 6 vol. — *Etudes sur la Révolution d'Angleterre*. Paris 1868, 2 vol.

C'est le meilleur ouvrage du grand historien, bien que fondé moins sur les archives que sur les *mémoires du temps*, dont l'auteur a publié ailleurs une traduction française (p. 364).

Macaulay, *The history of England from the accession of James II*. Londres 1849-61, 5 vol. (plusieurs éditions et traductions).

L'ouvrage comprend deux règnes seulement, ceux de Jacques II et de Guillaume III (1685-1701); encore le dernier volume n'est-il qu'une ébauche, publiée après la mort de l'auteur. Cet ouvrage a dû son succès grandissant surtout à l'éclat littéraire de la forme. Ainsi cette *vue générale de l'histoire d'Angleterre*, si admirée, du Ier vol., n'est pourtant qu'un morceau brillant de rhétorique. Néanmoins, une fois dans le cœur de son sujet, l'auteur fait preuve de recherches méritoires, même dans les archives, ce qui ne lui pas épargné des méprises assez graves, relevées par ses critiques, Forster, *Observations*, 1849; Paget, *New Examen*, 1861. Quant à l'impartialité, Macaulay ne semble avoir eu aucune notion de cette qualité primaire de l'historien : il est passionné par tempérament, toujours favorable au parti whig, toujours prévenu contre les torys.

Stanhope (Mahon), *History of England until the peace of Utrecht* (1701-1713). Londres 1870, 2 vol. — *History of England from the peace of Utrecht* (1713-83). Londres 1836-53, 7 vol.

En réunissant les deux ouvrages de cet auteur, on a une histoire suivie du XVIIIe siècle, qui forme une continuation de Macaulay, mais d'une moindre valeur littéraire.

Lecky, *History of England in the* XVIII *century*. Londres, 1877-1890, 8 vol.

Plus profond que le précédent, l'auteur s'attache moins aux menus faits et davantage à la marche des institutions et des idées. Il se termine par l'*acte d'union* de 1800.

Martineau (Harriet), *The history of England during the peace* 1816-46. Londres 1849, 4 vol. (Plusieurs éditions et traductions).

Cet ouvrage d'une femme est estimé à raison des informations personnelles qu'elle tenait des *leaders* politiques de son temps.

Mac Carthy, *A history of our own Times from* 1837. Londres 1881, 4 vol.

C'est l'œuvre d'un journaliste, qui a entrepris de retracer jusqu'en 1880 le règne de Victoria, dont il est le contemporain. C'est écrit avec la

verve d'un feuilleton et se lit avec autant d'intérêt; et ce n'est pas son seul mérite. On ne peut toutefois en attendre le dernier mot sur des temps si rapprochés de nous.

Biographie. — Stephen (Leslie), Dictionnary of national Biographie. Londres 1885-1890, vol. I-XXII (arrivé à la lettre H).

Dictionnaire historique.— Low and Pulling, *The dictionary of english history*. Londres 1889.

Revue spéciale. — Transactions of the R. Historical Society, 1re série *(annuel)*. Londres, 1868-82; — 2e série *(trimestriel)* depuis 1883.

Etats-Unis d'Amérique.

RÉPERTOIRE : Adams (Kendall), *Manual of historical Litterature*. Londres 1882 (particulièrement riche en renseignements sur la littérature historique des Etats-Unis).

Bancroft (G.), *History of the United States from the discovery of the American Continent*. Boston, 1834-74, 10 vol.

Ce premier ouvrage de l'historien classique des Etats-Unis comprend la période coloniale et la guerre d'indépendance. Il est fondé sur des recherches considérables, faites tant en Europe qu'en Amérique.

Bancroft, *History of the formation of the Constitution of the united States of America*. New-York 1884, 2 vol.

Cet ouvrage, fesant suite au précédent, comprend l'époque d'organisation des Etats-Unis, qui s'étend de 1781 à 1789.

Mac Master, *History of the people of the United States from the Revolution to the civil War*. New-York 1883, 2 vol.

Cet ouvrage, qui a eu un succès populaire, s'occupe plus de la nation que du gouvernement. Il est malheureusement demeuré inachevé. Il s'étend de 1781 à 1815.

Laboulaye, *Histoire des Etats-Unis*. Paris 1856-66, 3 v.

C'est un recueil de leçons professées au collège de France, exposant la genèse de la grande république de 1620 à 1789 en trois parties : l'épo-

que coloniale (vol. 1), — la révolution (vol. 2), — et l'époque d'organisation (vol. 3).

Neumann (K. Fr.), *Geschichte der vereinigten Staaten von America*. Berlin 1863-1866, 3 vol.

L'ouvrage s'étend depuis la fondation des colonies jusqu'en 1861. L'auteur, bien qu'étranger, professe pour son sujet une sympathie qui va jusqu'à l'enthousiasme, et qui le porte à idéaliser les personnes et les choses, au détriment de la réalité historique.

Holst, *Verfassungsgeschichte der vereinigten Staaten von America, seit* 1829. Berlin 1877-88, vol. 1-4.

Cet ouvrage est supérieur au précédent, parce qu'il a été composé avec des matériaux recueillis par l'auteur sur les lieux. L'histoire des luttes constitutionnelles en fait l'objet exclusif et donne lieu à des discussions qui coupent trop souvent le récit des faits. D'où la longueur de l'ouvrage, qui comprend, en deux volumes, la période de 1829 à 1850; dans le troisième volume, les années 1850 à 1856; et dans le dernier paru, quatre années seulement, de 1856 à 1860.

Winsor, *Narrative and critical history of America*. Boston 1884-89, 8 vol.

Ouvrage collectif, comprenant aussi l'histoire de l'*Amérique latine*.

Etats latins d'Amérique.

RÉPERTOIRE : Arana, *Notas para una bibliografia sobra la historia de America*. Santiago 1882.

Calvo, *Annales historiques de l'Amérique latine*, depuis 1808. Paris 1864-65, 5 vol.

Alaman, *Historia de Mexico*. Mexico 1849-52, 5 vol.

Arana, *Compendio de historia de America*. Santiago 1865, 2 vol.

Arana, *Historia general de Chile*. Madrid 1863-87, 8 vol. in-4.

Etats Slaves (Russie et Pologne).

RÉPERTOIRE : Bestushew-Rjumin, Quellen und Literatur zur Russischen Geschichte (traduit du russe). Mitau 1876.

Karamsin, *Histoire de l'empire russe* (en russe). St-Petersbourg 1816, 11 vol. (nombreuses éditions et traductions).

C'est l'historien classique de la Russie. Mais son ouvrage ne va que jusqu'en 1606.

Lelewel (J.), *Histoire de Pologne* (en polonais), 1840 (plusieurs traductions).

Simple résumé, sans valeur scientifique, bien que l'auteur se prévale de ses grandes recherches, demeurées inédites.

Szujski, *Histoire de Pologne* (en polonais). Lemberg 1862-66, 5 vol.

Méritoire par ses recherches, mais inachevé. On préfèrera l'*Histoire abrégée* en un vol. (Varsovie 1880) du même auteur, qui s'étend jusqu'au dernier partage de la Pologne, et a été mis au courant des dernières recherches.

Soloviеf, *Histoire de Russie* (en russe). Moscou 1851-78, 29 vol.

C'est l'ouvrage le plus complet; il s'étend jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, mais il n'est pas traduit.

Etats ottomans et helléniques.

Il ne peut être question ici que des ouvrages en langues européennes. Le principal est :

Hammer, *Geschichte des osmanischen Reichs*. Pesth 1827-36, 10 vol.

C'est l'ouvrage d'un orientaliste, qui a pu puiser dans les sources turques originales, et qui a eu accès aux archives.

Quant à l'histoire moderne de la Grèce, elle se confond avec celle de la Turquie, jusqu'à la guerre d'émancipation, qui a donné lieu à un grand nombre d'ouvrages, tant étrangers qu'indigènes, parmi ceux-ci :

Phrantzis (Ambroise), Ἐπιτομὴ τῆς ἱστορίας τῆς Ἑλλάδος. Athènes 1839, 3 vol.

Comprend l'histoire moderne de la Grèce depuis 1715 jusqu'en 1835.

Tricupis, Ἱστορία τῆς Ἑλληνικῆς ἐπαναστάσεως. Athènes 1853-60.

C'est aujourd'hui l'ouvrage classique.

Comme histoire universelle de la Grèce, on peut citer :

Zinkeisen, *Geschichte Griechenland's bis auf unsere Tage.* Leipsig, 1832-40, vol. 1, 3, 4.

L'auteur projetait une histoire universelle. Son premier volume comprend l'antiquité et le moyen âge jusqu'en 1150. Les deux derniers volumes comprennent l'histoire contemporaine de 1821 à 1835. Mais le second volume n'a jamais paru.

Finlay, *History of Greece*, from the Romans to the present time. Oxford 1877, 7 vol.

C'est une réédition des nombreux ouvrages que cet auteur a publié entre 1843 et 1860, sur toutes les périodes de l'histoire grecque depuis la domination romaine.

Lampros, Ἱστορία τῆς Ἑλλάδος. Athènes 1886, vol. I-II.

Cette histoire, qui promet d'être universelle, jusqu'au règne d'Otton (1835), comprend jusqu'ici seulement deux périodes de l'antiquité (jusqu'en 145 av. J.-C.), sans indication des sources, ni de la littérature.

—

§ III. — Histoires générales ou universelles.

Répertoires universels. — Œttinger, *Archives historiques*. Carlsruhe 1841.— Fromm, *Systematisches Verzeichniss* der deutschen Hauptwerke *der Geschichte und Geographie* (1820-82). Leipsig 1887, in-4. — Adams (Kendall), *A manual of historical Litterature*. Londres 1882. — Les *Tables générales* des Revues historiques, citées p. 454.

Dans ce § final, nous nous proposons de compléter notre tableau de la littérature de l'histoire moderne, en y fesant entrer aussi les ouvrages plus généraux dans lesquels l'histoire moderne est comprise. C'est ainsi que nous passerons en revue successivement : les *grandes histoires* des temps modernes, — les *résumés* d'histoire modernes, — les auteurs principaux d'*histoire universelle*, — les *ouvrages collectifs* sur l'histoire générale, — les *biographies universelles*, — les *dictionnaires historiques*, — et les *revues* d'histoire générale.

1.
Les grandes histoires des temps modernes.

Sur l'ensemble de l'histoire moderne, les travaux de longue haleine sont rares, parce que la matière est trop vaste pour qu'un même auteur puisse en traiter toutes les parties avec une connaissance égale des sources : ou il doit se borner à des fragments ou, s'il est complet, il est en même temps inégal, parce que certaines parties auront été traitées de seconde main forcément.

Voltaire, *Œuvres historiques*, 1731-1769 (nombreuses éditions).

Comme histoire moderne, ce ne sont que des fragments, dont le plus estimé est le *Siècle de Louis XIV*. Voltaire marque une étape nouvelle dans le genre historique, et c'est à ce titre que nous le citons ici. Rompant, en effet, avec la rhétorique fausse et l'histoire purement anecdotique de ses prédécesseurs (p. 405), il a replacé l'histoire moderne sur son vrai terrain, en s'appliquant à démêler la politique des princes, ou

tout au moins, à la deviner, n'ayant pas encore les matériaux fournis par les archives. Sous ce rapport, s'il a vieilli, Voltaire demeure, dans sa langue, le modèle du vrai style de l'histoire.

Schoell, *Cours d'histoire des Etats européens*. Paris 1830-34, 46 vol.

Cet ouvrage considérable d'un auteur laborieux manque de synthèse. C'est moins une histoire générale, qu'un recueil d'histoires particulières juxtaposées. En voici les divisions : vol. 1-11 : moyen âge (vol. 12, table); — vol. 13-23 : seizième siècle (vol. 24, table); — vol. 25-35 : dix-septième siècle (vol. 36, table); — vol. 37-45 : dix-huitième siècle (vol. 46, table).

Raumer, *Geschichte Europa's*, seit dem Ende des xve Jahrh. Leipsig 1833-50, 8 vol.

L'auteur n'a pas réussi à dominer sa matière, malgré ses vastes lectures et ses recherches dans les archives, qu'il a publiées séparément sous le titre de : *Beiträge zur neuern Geschichte*. Leipsig 1836-39, 5 vol. in-12. Ces matériaux valent mieux que l'édifice.

Ranke (L.), *Sämmtliche Werke*. Leipsig 1867-81, 48 v.

Cette édition des *œuvres complètes* de Ranke peut être considérée comme une histoire à peu près complète aussi des temps modernes, dont Ranke a fait plusieurs fois le tour en traitant séparément l'histoire des *Papes* (p. 424), de *la France* (p. 426), de *l'Allemagne* (p. 430), de *l'Angleterre* (p. 436), sans compter ses études fragmentaires sur *l'Espagne*, *les Ottomans*, *Venise*, *la Serbie*, etc. C'est la seule publication satisfaisante sur l'ensemble des temps modernes.

van Praet (J.), *Essais sur l'histoire politique des derniers siècles*. Trois parties. Bruxelles 1867-84.

C'est moins une histoire qu'une galerie de portraits politiques, où l'on voit défiler la plupart des souverains et des hommes d'Etat qui ont tenu dans leurs mains les destinées de l'Europe depuis le xve siècle; ces portraits se recommandent non seulement par leur relief, mais par leur justesse, parce que l'auteur apporte, dans ses appréciations politiques, une part d'expérience personnelle rare chez les historiens.

2.

Résumés d'histoire moderne.

Si les grandes histoires modernes sont rares, par contre les résumés pullulent, et dans le nombre il en est d'excellents, à l'usage de ces lecteurs qui n'ont besoin que d'avoir

une vue d'ensemble du sujet, envisagé dans ses grandes lignes. Tels sont, entre autres :

Heeren, *Handbuch der Geschichte* des Europäischen Staatensystems und seiner Colonieen (1492-1815). Goettingue 1819, 2 vol. (plusieurs éditions et traductions).

Michelet, *Précis de l'histoire moderne*. Paris 1842.

Freeman, *The chief Periodes of European history*. Londres 1887.

Lavisse, *Vue générale de l'histoire politique de l'Europe*. Paris 1890.

3.

Les auteurs principaux d'histoire universelle.

Si l'étendue de l'*histoire moderne* exclut l'originalité des recherches, que faut-il penser des *histoires universelles?* Les meilleures ne sont que des compilations et ne peuvent prétendre à l'autorité d'une œuvre originale, aux yeux de l'historien du moins. Leur originalité consiste uniquement dans la façon de classer les faits on de les présenter. Néanmoins les synthèses de ce genre ne sont pas inutiles. Aussi les *résumés* abondent ici, et nous renonçons à les énumérer. Nous bornant aux ouvrages de longue haleine, nous excluons encore et les histoires qui ont cessé d'être *universelles*, parce qu'elles appartiennent aux siècles précédents, et ces histoires en cours de publication, qui ne seront *universelles* qu'après leur achèvement.

en Italie :

Cantu (C.), *Storia universale*. Turin 1838-49, 18 vol. in-4° (nombreuses éditions et traductions).

Comme synthèse de toute l'histoire (jusqu'en 1848), cet ouvrage n'a pas été surpassé. L'auteur, par ses idées, appartient à l'école néo-guelfe, partisan à la fois de l'Eglise et de la liberté italienne. Aussi n'est-il pas toujours juste envers l'Allemagne. — La première édition était suivie de 17 vol. d'*histoires spéciales*, (religion, philosophie, littératures, institutions, etc.), simples compilations, qui ne visaient point à l'originalité, mais qui avaient pour but de faire de l'ensemble une sorte d'encyclopédie historique.

en France :

Riancey (Henry de), *Histoire du Monde depuis Adam jusqu'à nos jours*. Paris 1863-71, 10 vol. — Continuée par A. de Riancey et A. Rastoul. Paris 1887-90, 2 vol.

Le premier ouvrage publié sous ce titre par le même auteur, avec la collaboration de son frère (Charles de R.), n'était qu'une ébauche, s'arrêtant en 1648 (Paris 1838-40, 4 vol.). Cette seconde rédaction l'emporte non seulement par son étendue, mais par un effort sérieux pour se mettre au niveau de la science. Interrompu une seconde fois par la mort de l'auteur, l'ouvrage va enfin être terminé par son fils, dont les deux volumes publiés vont de 1715 à 1814.

Mœller (Jean), *Cours complet d'histoire universelle*. Louvain-Hasselt 1849-57, 5 vol. in-18 (plusieurs éditions et traduction néerlandaise).

L'ouvrage s'étend jusqu'en 1830. Destiné à l'enseignement, il comprend deux textes, un *grand texte*, qui ne dépasse pas la portée de la jeunesse, et un *petit texte*, plus approfondi, où l'auteur a su condenser une masse considérable de notes et de recherches : ce qui donne à ce livre élémentaire une valeur originale et scientifique.

en Allemagne :

Becker (C. F.), *Weltgeschichte* (Nouvelle édition). Berlin 1824, 12 vol. (les deux derniers par K. A. Menzel).

Cet ouvrage appartient, par sa 1re édition, au siècle précédent. Mais un style agréable n'a pas cessé de lui valoir un public et des éditeurs, qui en ont fait, en le remaniant, un ouvrage presque nouveau. Nous ne citons ici que le premier de ces remaniements.

Rotteck, *Allgemeine Geschichte*. Fribourg 1813-27, 9 vol. (nombreuses éditions).

Bien que superficiel, cet ouvrage, a eu un succès énorme (25 éditions), qu'il doit à la clarté de l'exposition et au caractère généreux des idées, empreintes du libéralisme alors en vogue.

Leo (H.), *Lehrbuch der Universalgeschichte*. Halle 1835-44, 6 vol.

L'ouvrage s'étend jusqu'en 1830. Il se distingue du précédent par son caractère plus scientifique et par son esprit très conservateur. Aussi son succès a-t-il été moindre.

Schlosser (Fr. Chr.), *Weltgeschichte für das deutsche Volk*, 1844-56, 18 vol. (plusieurs éditions).

Cet ouvrage, qui s'étend jusqu'en 1815, a été recommencé plusieurs fois par l'auteur et doit sa dernière forme à une autre main.

Weber (G.), *Allgemeine Weltgeschichte*. Leipsig 1857-80, 15 vol. (plusieurs éditions et traductions).

C'est le meilleur ouvrage que l'Allemagne ait produit en ce genre, toutes réserves faites sur les tendances rationalistes de l'auteur. Il s'étend jusqu'en 1866.

Weiss (J. B.), *Lehrbuch der Weltgeschichte*. Vienne 1872-82, 7 vol.

Cet ouvrage se distingue du précédent par une riche littérature de la matière et par son esprit religieux.

Ranke (L.), *Weltgeschichte*. Leipsig 1881-88, 9 vol.

Ce vétéran des études historiques en Europe, pour couronner son œuvre déjà considérable, a entrepris la publication de cette histoire universelle à l'âge de 80 ans. Aussi n'en a-t-il pas vu l'achèvement. Les parties I-VII publiées par lui s'arrêtent au XIe siècle. Les parties suivantes, tirées de ses *notes de cours* et publiées par ses élèves, n'ont pas la même valeur. En tout cas, Ranke se complète lui-même par ses travaux précédents (voir p. 443), dans lesquels il a toujours envisagé l'histoire des Etats particuliers dans ses rapports avec l'histoire universelle.

4.

Ouvrages collectifs sur l'histoire générale.

Après avoir reconnu qu'il est au-dessus des forces d'un seul homme d'écrire de première main une histoire universelle, on en est venu à l'idée d'appliquer à cette vaste entreprise le principe de la division du travail. Cette matière, en effet, peut se découper de deux façons, soit *par pays*, — c'est le classement géographique; — soit *par époques*, — c'est le classement chronologique. Les collabo-

rateurs appelés à se partager le travail d'après l'un ou l'autre classement, peuvent se renfermer dans une spécialité et faire ainsi œuvre originale. C'est un effort pour unir la qualité à la quantité, les avantages de la monographie aux vastes proportions de l'ensemble. Aussi chacun des ouvrages mériterait une appréciation. Faute de temps, nous nous bornons à signaler les plus recommandables par un *.

en France :

UNIVERS PITTORESQUE : histoire et description de tous les peuples. Paris 1834-56, 65 vol.

Cette collection est plutôt géographique qu'historique. Elle comprend : l'Europe, 38 vol.; — l'Afrique, 7 vol.; — l'Asie, 12 vol.; — l'Amérique, 5 vol.; — l'Océanie, 3 vol.

HISTOIRE UNIVERSELLE, publiée par une société de professeurs, sous la direction de M. V. Duruy. Paris (depuis 1850).

Maury, La terre et l'homme.
Dreyss*, Chronologie universelle, 2 vol.
Maspero*, Histoire ancienne de l'Orient (voir p. 162).
Duruy, Histoire générale; — Histoire sainte; — Histoire grecque; — Histoire romaine; — Histoire du moyen âge; — Histoire des temps modernes (jusqu'en 1789); — Histoire de France, 2 vol.
Chéruel*, Dictionnaire de la France, 2 vol.
Fleury, Histoire d'Angleterre.
Geffroy*, Histoire des Etats scandinaves.
Zeller, Histoire d'Italie.
Rambaud*, Histoire de Russie.
Leger*, Histoire de l'Autriche-Hongrie.
de la Jonquière, Histoire de l'Empire Ottoman.
Les autres volumes comprennent l'histoire des littératures et des sciences.

en Allemagne :

En aucun pays l'histoire étrangère n'est cultivée avec plus de zèle qu'en Allemagne, et on ne trouve guère que là des spécialistes assez nombreux pour représenter à peu près tous les Etats et toutes les époques de l'histoire. Aussi

les trois publications allemandes que nous allons citer, sont-elles de loin préférables à toutes les autres. On y trouve des travaux de tout premier ordre. Deux sont classées par *Etats*; la troisième procède par *époques*.

GESCHICHTE DER EUROPÄISCHEN STAATEN, herausgegeben von Heeren, Ukert, Giesebrecht. Gotha (Perthes) 1829-90. 100 vol.

ALLEMAGNE (jusqu'en 1806), par Pfister, 1829-35, 5 vol. — (de 1806 à 1815), par Bulau, 1842.— 2e *rédaction* : (jusqu'en 814), par Dahn*, 1883; — (de 1740 à 1814), par Dove, 1883.

AUTRICHE, par Mailath, 1834-50, 5 vol. — 2e *rédaction* : (jusqu'en 1520), par Huber* 1883-88, 3 vol.

SAXE, par Böttiger, 1830-35, 2 vol. — 2e *rédaction* : par Flathe 1867-73, 3 vol.

PRUSSE (jusqu'en 1763), par Stenzel* 1830-54, 5 vol. — (de 1763 à 1815), par Reimann, 1882-88, 2 vol.

BAVIÈRE (jusqu'en 1506), par Riezler*, 1878-89, 3 vol.

WURTEMBERG, par Stälin*, 1882.

SUISSE, par Dierauer*, 1887.

PAYS-BAS, par van Kampen 1831-33, 2 vol. — 2e *rédaction* par Wenzelburger, 1879-86, 2 vol.

FRANCE (jusqu'en 1774), par E. Schmidt, 1835-48, 4 vol.— Epoque révolutionnaire (1774-1830), par Wachsmuth*, 1S40-44, 4 vol.— (1830-1848), par Hillebrand, 1877-81, 2 vol. (voir p. 420).

ANGLETERRE (jusqu'en 1154) par Lappenberg*, 1834-37, 2 vol. — (de 1154 à 1509), par Pauli*, 1853-58, 3 vol.— (de 1509 à 1550) par Brosch, 1890.

DANEMARK (jusqu'en 1500), par Dahlmann*, 1840-43, 3 vol.

SUÈDE (jusqu'en 1654), par Geyer*, 1832-36, 3 vol.— (de 1654 à 1706) par Carlson*, 1855-87, 2 vol.

RUSSIE (jusqu'en 1505), par Strahl, 1832-39, 2 vol.— (de 1505 à 1792), par E. Hermann*, 1846-66, 3 vol. (avec le supplément).

POLOGNE (jusqu'en 1300), par Röpell, 1840.-- (de 1300 à 1506), par Caro*, 1863-88, 4 vol.

ITALIE, par H. Léo*, 1829-32, 5 vol. — Toscane, par Reumont*, 1876-77, 2 vol. — Etats pontificaux, par Brosch, 1880-82, 2 vol.

ESPAGNE (jusqu'en 850), par Lembke, 1831. — (de 850 à 1200), par Schäfer 1844-61, 2 vol. — (depuis 1200), par Schirrmacher 1861.

PORTUGAL, par Schäfer, 1834-54, 5 vol.

TURQUIE, par Zinkeisen, 1840-63, 7 vol.
GRÈCE, par Hertzberg*, 1876-79, 4 vol.

La collection précédente embrasse à la fois le moyen âge et les temps modernes ; celle qui suit, est consacrée exclusivement à l'histoire contemporaine, durant ce siècle :

STAATENGESCHICHTE DER NEUESTEN ZEIT. Leipsig, Hirzel 1858-89, vol. I-XXVII (en publication).

La France (1814-1852), par Rochau, 1858, 2 vol.
L'Italie, par Reuchlin 1859-73, 4 vol.
L'Espagne, par H. Baumgarten 1865-71, 3 vol.
L'Autriche (depuis 1809), par Springer, 1863-65, 2 vol.
La Russie (1814-1831), par Bernhardi, 1863-77, 3 vol.
La Turquie (1826-1856), par Rosen, 1866-67, 2 vol.
La Grèce (depuis 1453), par Mendelssohn-Bartholdy, 1870-74, 2 vol.
L'Angleterre (depuis 1814), par Pauli, 1864-75, 3 vol.
L'Allemagne au 19e siècle, par Treitschke, 1880-89, 4 vol. (voir p. 431).

ALLGEMEINE GESCHICHTE in Einzeldarstellungen, herausgegeben von Oncken. Berlin 1879-90, 44 vol.

Egypte, par Dümichen et Ed. Meyer.
Babylonie et Assyrie, par Hommel.
L'Inde ancienne, par Lefmann.
La Perse ancienne, par Justi. — Phéniciens, par Pietschmann.
Grèce et Rome, par Hertzberg, 2 vol.
Israël et le Christianisme, par Stade et Holtzmann, 2 vol.

Empire romain, par Hertzberg.
Origines germaniques et romaines, par Dahn, 4 vol.
Anglo-Saxons, par Winkelmann.
Islamisme, par A. Muller, 2 vol.
Byzantins et Ottomans par Hertzberg, 2 vol.
Croisades, par Kügler.
Etats de l'occident, par Prutz, 2 vol.
Renaissance, par Geiger.
Epoque des découvertes, par Ruge.
Etats slaves jusqu'au 17e siècle, par Schiemann, 2 vol.

Réforme, par Bezold.
Epoque de Philippe II, par Philippson.
Guerre de trente ans, par Droysen.
Révolution d'Angleterre, par Sterne.

Epoque de Louis XIV, par Philippson.
Pierre le Grand, par Brükner.
Allemagne de 1648 à 1740, par Erdmannsdörffer.
Epoque de Frédéric le Grand, par Oncken, 2 vol.
Autriche de 1740 à 1892, par Wolf.
Catherine II, par Brückner.

Epoque de la Révolution 1789-1815, par Oncken, 2 vol.
Restauration et Révolution, 1815-1851, par Flathe.
Second Empire, par Bulle.
Amérique du Nord, par Hopp.
Question d'Orient, 1856-1878, par Bamberg.
Epoque de l'empereur Guillaume, par Oncken.

en Angleterre :

Le contingent de l'Angleterre dans la littérature de l'histoire générale n'est pas fort : on y chercherait en vain un seul auteur aujourd'hui connu d'histoire universelle; quant à l'histoire étrangère, elle n'y est guère cultivée que par des vulgarisateurs plus ou moins habiles. C'est dans cette catégorie que se rangent les collaborateurs des deux collections suivantes, l'une répondant au classement géographique, l'autre répondant au classement chronologique.

THE STORY OF THE NATIONS. Londres (depuis 1886), 26 vol. publiées.

Egypte, — Phénicie, par G. Rawlinson.
Chaldée, — Assyrie, Médie, par Z. Ragozin.
Perse, par Benjamin.
Carthage, par Church.
Les Juifs, par Hosmer.
Les Juifs à l'époque romaine, par Morrison.
L'empire d'Alexandre, par Mahaffy.
Rome, par Gilman.

La Bretagne, par Church.
L'Ecosse, par Mackintosh.
L'Irlande, par Lawless.
Les Goths, par Bradley.
L'Allemagne, par Baring-Gould.
Les villes hanséatiques, par Zimmern.

La France du moyen âge, par Masson.
La Hollande, par Rogers.
La Suisse, par Hug et Stead.
Le Portugal, par Stephens.
La Russie, par Morfill.
La Hongrie, par Vambéry.
Les Sarrazins, par Gilman.
Les Maures d'Espagne, — la Turquie, par Lane-Poole.

EPOCHS OF HISTORY, edited by Cox, Morris, etc. Londres, 1875-80, 28 vol. in-12.

Grecs et Perses; — Empire athénien, par Cox.
Spartes et Thèbes, par Sankey.
Empire macédonien, par Curteis.
Rome primitive, par Ihne.
Les guerres puniques, par B. Smith.
Les guerres civiles, par Beesly.
Le triumvirat, par Merivale.
L'empire romain; — les Antonins, par Cape.

Introduction au moyen âge, par Church.
Les Normands, par Johnson.
Les croisades, par Cox.
Les premiers Plantagenets, par Stubbs.
Edouard III, par Warburton.
Lancastre et York, par Gairdner.

Les premiers Tudors, par Moberly.
La révolution protestante, par Seebohm.
L'âge d'Elisabeth, par Creighton.
Les premiers Stuarts, par Gardiner.
La guerre de Trente ans, par Gardiner.
La chute des Stuarts, par Hale.
L'âge d'Anne, par Morris.
Les premiers Hanovriens, par Morris.
Frédéric le Grand, par Longman.
La révolution américaine, par Ludlow.
La révolution française, par Gardiner.
L'époque des réformes (1830-1850), par Mac Carthy.

8.

Biographies générales.

LITTÉRATURE : Œttinger, Bibliographie biographique universelle. Bruxelles 1854.

Feller, *Dictionnaire historique* ou histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talents, etc. Liège 1790-94, 8 vol.

C'est une œuvre individuelle, partant pleine de lacunes, à signaler seulement comme l'un des plus anciens types de ce genre. Il en existe d'ailleurs plusieurs remaniements, qui ont supplanté cette première rédaction.

Michaud (les frères), *Biographie universelle*. Paris 1811-28, 52 vol.

Ouvrage collectif, avec articles *signés*, ce qui permet d'en apprécier l'autorité, très inégale selon les signatures. Au choix, le suivant est préférable.

Hoefer, *Nouvelle Biographie générale*. Paris 1859-66, 46 vol.

Collectif aussi; les articles sont plus condensés, partant plus nombreux que dans le précédent.

Œttinger, *Moniteur des dates*. Biographisches Welt-Register. Leipsig 1866-82, 6 vol. Supplément, 3 vol. in-4.

Ce n'est qu'un recueil de dates biographiques, mais dont l'auteur garantit l'exactitude, si nombreuses qu'elles soient (plus de cent mille articles) : resterait à vérifier.

6.
Dictionnaires historiques.

Il faut renoncer à condenser dans un dictionnaire la matière si vaste de l'histoire universelle. Mais si incomplets qu'ils soient, ces dictionnaires peuvent rendre des services, quand on n'a pas sous la main les ouvrages spéciaux concernant le fait à vérifier. Nous citerons :

Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. Rotterdam 1720, 4 vol. in-fol.

Cest une œuvre individuelle, partant inégale, en tout cas surannée, que l'on ne consulte plus que pour connaître les opinions personnelles d'un critique célèbre sur l'histoire.

Moréri, *Grand dictionnaire historique*. Paris 1759, 10 vol. in-fol. (dernière édition).

C'était un ouvrage individuel aussi dans sa première forme, et antérieur au précédent (1673). Mais il a été successivement enrichi par les éditeurs suivants, qui en ont fait un ouvrage nouveau et collectif. On peut encore y glaner des renseignements utiles, mais sans pouvoir se fier à leur exactitude.

Herbst, *Encyclopädie der neueren Geschichte*. Gotha 1880-90, 5 vol. in-8.

C'est notre seul dictionnaire moderne, mais ne comprenant que les temps modernes, depuis le XVIe siècle jusqu'à nos jours ; dans ce cadre, il complète et rectifie les précédents. Mais, malgré la réputation des collaborateurs cités en tête, — car c'est un ouvrage collectif, — l'ensemble manque de méthode. Les *articles* semblent piqués dans le tas un peu au hasard. Leur étendue n'est pas proportionnée à leur importance. Enfin les auteurs auraient pu y mettre plus de faits et de dates en nous faisant grâce de leurs appréciations.

A défaut d'un bon dictionnaire exclusif d'histoire, on peut encore recourir aux encyclopédies générales, dont nous citons les plus célèbres :

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyclopädie der Wissenschaften und Künste*. Leipsig, 1re section : A-G (*complet*) 1818-82, 99 vol. in-4. — 2e section : H-N (*en publication*) 1827-89, 43 vol. — 3e section : O-Z (*en publication*) 1830-50, 25 vol.

Des savants de tous les genres ont contribué à cette collection, qui, commencée avec ce siècle, ne s'achèvera pas avec lui. C'est un défaut ; car il en résulte que les anciens volumes sont surannés avant la publication des nouveaux. Aussi faut-il, en y recourant, tenir toujours compte de la date du volume.

Chambers, *Encyclopædia Britannica*, 9e édition. Edimbourg, 1875-89, 24 vol. in-4 (*avec* Index).

Cet ouvrage, auquel ont collaboré de nombreux savants de l'Angleterre et de l'étranger, est plus condensé que le précédent, ce qui a permis d'en faire des éditions fréquentes, tenues au courant de la science. C'est là sa supériorité.

Larousse, *Dictionnaire universel du* XIXe *siècle*. Paris, 1866-76, 15 vol. in-4 (plus des suppléments).

Très inférieur aux précédents, n'est utile qu'aux lecteurs qui ne savent que le français, et en attendant la *Nouvelle encyclopédie du* XIXe *siècle*, qui est à peine commencée.

Enfin, comme dictionnaires portatifs d'histoire, à l'usage des lecteurs pressés, qui n'ont pas le temps de compulser les grandes collections, on peut signaler :

Bouillet, *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie.* Paris 1842 (nombreuses éditions), in-4.

Crampon, *Nouveau dictionnaire d'histoire et de géographie.* Paris 1868, in-4.

Dezobry et Bachelet, *Dictionnaire général de géographie et d'histoire.* Paris 1872, in-4.

7.

Revues d'histoire générale.

LITTERATURE: Jahresbericht der Geschichtswissenschaft. Berlin (depuis 1878). *Annuel.*

Nous avons déjà cité *passim* bon nombre de revues historiques d'un caractère exclusif soit par leur ressort géographique soit par leur sujet. Il ne nous reste plus, pour terminer, qu'à signaler les revues ouvertes à toute espèce de travaux historiques. De ce nombre est le recueil cité *ci-dessus*, qui dresse un répertoire annuel non seulement des grands ouvrages, mais encore de cette masse de monographies qui sont disséminées dans les recueils exclusifs ou mixtes du monde entier. Viennent ensuite :

en France :

Revues des Questions historiques. Paris (depuis 1867). *Trimestriel.*

Tables générales : 1re partie : 1867-1876. Paris 1887. — 2e partie : 1877-1886. Paris 1889 (cf. ci-dessus p. X de l'*Avertissement*).

Revue historique. Paris (depuis 1876). *Bi-mensuel.*

C'est la Revue la plus remarquable comme bibliographie. **Tables** : 1re série : 1876-1880. Paris 1882. — 2e série : 1881-1885. *Ibid* 1887. — 3e série : 1886-1890 (*sous presse*).

Revue d'histoire diplomatique. Paris (depuis 1887). *Trimestriel.*

Cette nouvelle revue se renferme, par son sujet, dans les limites de l'histoire moderne. Elle est l'organe de la *Société d'histoire diplomatique.*

en Allemagne :

Historische Zeitschrift. Munich (depuis 1859). *Mensuel.*

Table générale (1859-1886). Munich 1888 (cf. p. XI ci-dessus).

Historisches Jahrbuch. Munich (depuis 1880). *Trimestriel.*

Voir ci-dessus p. XI de l'avertissement.

Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft. Fribourg (depuis 1889). *Trimestriel.*

Cette revue nouvelle a un caractère plus scientifique que la : *Zeitschrift für allgemeine Geschichte* (p. XI), qui a cessé de paraître; et, comme bibliographie, elle est bien plus complète que les deux précédentes.

en Angleterre :

The english historical Review. Londres (depuis 1886). *Trimestriel.*

MÉTHODE
D'ENSEIGNER L'HISTOIRE.

PARTIE GÉNÉRALE.

CONFÉRENCES

SUR

LES PRINCIPES DE LA MÉTHODE.

—

Messieurs,

En commençant ces entretiens sur la méthode d'enseigner l'histoire, j'éprouve quelqu'appréhension de ne pas répondre à ce que vous attendez peut-être de moi. Je n'ai pas la présomption de vous apprendre des choses neuves en cette matière, moins encore celle de m'ériger en réformateur de l'enseignement en général. Mon but est plus modeste. Il se borne à vous communiquer les observations pratiques que j'ai pu recueillir dans une carrière de vingt-cinq années, consacrées à l'enseignement des sciences historiques.

Il y a dans l'homme trois facultés que l'enseignement est appelé à former, à fortifier, à développer; — vous les avez nommées : ce sont l'intelligence, la mémoire et l'imagination.

En développant une de ces facultés au détriment des autres, l'enseignement manque son but.

La raison est la faculté la plus noble de l'homme; elle occupe la première place. Il est essentiel de la développer et de l'exercer. Cependant, en s'occupant exclusivement de l'intelligence, tandis qu'on néglige la mémoire, on fait du jeune homme un raisonneur, un esprit superficiel, auquel manquent les connaissances positives.

La mémoire est la faculté la plus souple dans la jeunesse; elle s'affaiblit avec l'âge : elle est donc appelée à jouer un grand rôle dans l'enseignement. Mais en ne cultivant que la mémoire, on fait de l'élève, passez-moi l'expression, un

perroquet, répétant ce qu'il a appris, mais incapable de produire par lui-même.

L'imagination est la faculté créatrice par excellence; aidée de la raison et de la mémoire, elle conduit l'homme à produire, à faire à son tour des découvertes et des inventions : elle mérite donc une attention toute spéciale. Toutefois, en lui faisant la part trop large, on risque de jeter le jeune homme dans le vague, d'en faire un esprit nuageux, un poète sans fond.

Pour atteindre son but, l'enseignement doit se proposer le développement harmonique de ces trois facultés. D'ailleurs une faculté se développe mieux, quand elle est soutenue par les autres : ainsi l'intelligence vient en aide à la mémoire. L'élève retient beaucoup mieux ce qu'il a compris, ce dont il a une intelligence complète.

Ceci admis, on voit aussitôt quels sont les principaux défauts de l'enseignement de l'histoire, tel qu'il se donne généralement encore.

On peut les ramener aux quatre suivants :

1er DÉFAUT : on fait de l'étude de l'histoire *un exercice de pure mémoire*, en faisant apprendre par cœur et réciter mot à mot *tant* de pages d'un manuel. Cet exercice offre un double inconvénient : il n'atteint pas son but, parce que, ce que les jeunes gens ne comprennent pas, ils ne l'apprennent que machinalement et par conséquent ils ne tardent pas à l'oublier. En second lieu, cette méthode dégoûte les élèves de l'étude de l'histoire, dégoût qui leur reste longtemps, et qui les empêche de tirer de cette étude l'utilité qu'elle leur offrirait sans cela.

2e DÉFAUT : on consacre toute la leçon à *lire des auteurs* ou à *dicter un texte*, que les élèves doivent étudier ensuite chez eux. Mais si bien rédigé que soit un texte, la lecture ou la dictée ne peut jamais remplacer le récit de vive voix; elle n'excite pas au même degré l'attention de l'élève; elle ne marque pas la différence à faire entre les détails et les événements importants, ceux que l'élève doit surtout retenir, s'imprimer dans la mémoire.

3° DÉFAUT : on se contente *de raconter des anecdotes historiques*. Ces anecdotes, ces traits piquants, ces bons mots amusent sans doute, excitent l'attention; mais l'intérêt qu'on inspire par là, n'est qu'un intérêt de curiosité, et nullement un intérêt scientifique. De plus la critique moderne a démoli la plupart de ces anecdotes, en sorte qu'au lieu d'augmenter la somme des connaissances positives, on remplace celles-ci par des faits controuvés, sans valeur historique.

4e DÉFAUT : on ne traite qu'*un choix de questions* et l'enseignement se borne à des *fragments historiques* : dans l'histoire ancienne, on ne voit que les Grecs et les Romains; dans l'histoire moderne, on n'étudie que l'histoire de France. Cette méthode est encore vicieuse, car, d'une part, ce choix de questions est toujours arbitraire, et d'autre part, il n'y a plus d'enchaînement entre ces diverses questions ou fragments, ni vue d'ensemble de l'histoire entière.

Ces défauts signalés, il est temps de se demander qu'elle est la vraie méthode à suivre dans l'enseignement de l'histoire.

Dans toute méthode, il y a à considérer le but et les moyens :

le but de l'enseignement historique est double : 1° donner aux jeunes gens des notions exactes sur toutes les parties de l'histoire, c'est le but *spécial*; — 2° contribuer au développement harmonique des trois facultés de l'intelligence; c'est le but *général*.

Quant aux moyens les plus propres à atteindre ce but, nous allons les signaler en parlant successivement du programme des études historiques; — du professeur; — des manuels; — de l'enseignement de la géographie et de la chronologie, — et enfin de ce que doit être la leçon d'histoire.

§ I. — Du programme des études historiques.

La première condition d'une bonne méthode, c'est d'être graduée. L'esprit humain est ainsi fait qu'il ne peut apprendre tout à la fois; il demande a être mené par degrés du connu à l'inconnu, du simple au composé. Dans cette marche progressive de l'enseignement, il faut surtout tenir compte de l'âge ; de là, dans tout enseignement complet, cette division fondamentale en trois degrés : le premier enseignement, l'enseignement moyen et l'enseignement supérieur.

Quelle place faut-il faire à l'histoire dans le premier enseignement? Nous constatons que chez l'enfant, la connaissance des faits précède le raisonnement. Cet âge est donc capable de recevoir déjà certaines notions historiques, bien simples toutefois, telles que l'*histoire sainte* en fournit. On peut y joindre les éléments de l'*histoire nationale*. Cet enseignement contribue à éveiller l'intelligence de l'enfant, à élargir son horizon et à lui donner la conscience des idées qui germent en lui.

Dans l'enseignement moyen, l'histoire forme une branche accessoire, mais indispensable. D'une part, elle y marche de front avec la géographie; d'autre part, elle se lie à l'explication des œuvres littéraires. Comment comprendre, en effet, Cornelius Nepos ou le *De viris* sans connaître l'histoire des Grecs et des Romains? Certains auteurs, expliqués dans les classes supérieures du Collège, tels que les orateurs ou les poètes comiques, supposent en outre des notions sur les antiquités, sur la vie politique et privée en Grèce et à Rome. La connaissance de l'histoire moderne n'est pas moins nécessaire, non seulement en tant qu'elle peut servir à l'intelligence des auteurs modernes ou de la géographie moderne; mais en outre, elle est inséparable de l'étude de l'*histoire nationale*, qui est appelée à inspirer aux jeunes gens le patriotisme, à leur faire connaître et aimer la patrie et ses grands hommes. En un mot, l'enseignement moyen suppose un cours complet d'histoire.

Enfin, dans l'enseignement supérieur, l'histoire doit être étudiée comme une science autonome, en même temps qu'elle peut contribuer à l'intelligence des sciences voisines, telles que la théologie, la philosophie ou la jurisprudence. Envisagée comme science, l'histoire ici n'est plus un recueil de faits, une nomenclature de noms propres et de dates. Elle s'attache à expliquer les faits, à montrer leur enchaînement, à remonter des effets à leurs causes, à saisir chaque principe à son entrée dans le monde et à le suivre ensuite dans toutes ses manifestations extérieures. En procédant ainsi, l'histoire est véritablement une *science*, la science du passé, et en même temps, en tant que le présent a ses racines dans les générations antérieures, l'histoire est aussi la science du présent et peut nous permettre même de pénétrer l'avenir dans la mesure où il est donné à l'homme de prévoir, par ce qui est, ce qui sera.

Ici nous n'avons à nous occuper que du programme de l'enseignement moyen.

Il y a deux types de programme entre lesquels on peut choisir : il y a le *cours unique d'histoire* (type A) et le *cours gradué* (type B). En France, c'est le premier type qui est appliqué. En Allemagne, on a adopté il y a longtemps le second type. Enfin en Belgique, après avoir suivi le programme français jusqu'en 1881, on s'est rallié depuis, dans l'enseignement officiel, au système allemand, en lui donnant le nom assez extraordinaire de *cours concentrique*.

Mis en parallèle, ces deux programmes, abstraction faite de l'histoire nationale, peuvent se formuler ainsi :

	Type A : Cours unique.	Type B : Cours gradué.
		Cours inférieur :
1re année :	Histoire ancienne de l'Orient	Histoire ancienne.
2e année :	Histoire grecque.	Histoire du moyen âge.
3e année :	Histoire romaine.	Histoire moderne.
		Cours supérieur :
4e année :	Histoire du moyen âge.	Histoire ancienne.
5e année :	Histoire moderne.	Histoire du moyen âge.
6e année :	Histoire contemporaine.	Histoire moderne.

Il reste à insérer dans ce programme l'*histoire nationale*; mais ici commence la complication.

On a le choix entre deux systèmes. Ou bien l'on peut traiter l'*histoire nationale* séparément, en lui réservant une année entière, ou bien l'on peut mener l'*histoire nationale* et l'*histoire générale* de front. Ici, encore une fois, l'Allemagne et la France procèdent diversement.

En Allemagne, le collège ne comprend pas moins de huit années, par le dédoublement des deux classes supérieures, *Unter-* et *Obersecunda*, *Unter-* et *Oberprima*. De là, la possibilité d'y donner l'histoire nationale séparément et en deux cours complets, un cours inférieur, qui correspond à la classe de 3e, et un cours supérieur, qui correspond à l'*Oberprima*.

En France, dans les derniers programmes officiels (1882), l'histoire de France est fondue dans l'histoire de l'Europe, qui se donne dans les quatre classes supérieures, en y comprenant *celle de philosophie*, et le programme d'histoire est formulé comme suit :

Classe de sixième : Histoire de l'Orient.
Classe de cinquième : Histoire de la Grèce.
Classe de quatrième : Histoire romaine.
Classe de troisième : Histoire de l'Europe et particulièrement de la France de l'an 395 à 1270.
Classe de seconde : Histoire de l'Europe et particulièrement de la France depuis 1270 jusqu'à 1610.
Classe de rhétorique : Histoire de l'Europe et particulièrement de la France depuis 1610 jusqu'en 1789.
Classe de philosophie : Histoire contemporaine, de 1789 à la constitution de 1875.

Pour en revenir au parallèle des deux programmes-types, on voit de suite que chacun a ses avantages et ses inconvénients. L'avantage du *Cours unique* est de consacrer à chaque partie de l'histoire une année entière et de permettre par là même de l'approfondir davantage. L'inconvénient, c'est de ne pas tenir assez compte de la facilité avec laquelle le détail de l'histoire s'oublie, et il arrive ainsi que dans les classes supérieures, où l'on aborde les grands auteurs de

l'antiquité, les jeunes gens n'ont plus une vue claire et complète des temps où ces auteurs ont vécu, des événements auxquels ils ont été mêlés, et auxquels eux-mêmes nous renvoient sans cesse, tantôt par un récit détaillé, tantôt par de brèves allusions.

La répétition est l'âme de tout enseignement, dont le but doit être non pas d'apprendre, mais de retenir ; et c'est là un avantage incontestable du *Cours gradué*. Les élèves, qui auront vu toute l'histoire deux fois, la possèderont mieux au sortir du Collège, et le but immédiat que l'enseignement de cette branche a en vue, sera du moins atteint. Mais il y a un inconvénient à devoir condenser en moins de leçons une matière aussi vaste que l'histoire générale et, en particulier, une période aussi importante que l'histoire ancienne dans l'enseignement des humanités.

« S'il m'était permis à mon tour de formuler un programme, pour ainsi parler, éclectique, en vue de combiner les avantages des deux méthodes, je proposerais, à ceux du moins qui en ont le choix, le plan suivant :

Classe de sixième : Histoire des peuples anciens.

Classe de cinquième : Histoire des peuples modernes.

Classe de quatrième : Histoire nationale.

Classe de troisième : Histoire de la Grèce et histoire romaine.

Classe de seconde : Histoire du moyen âge et de la période correspondante de l'histoire nationale.

Classe de rhétorique : Histoire moderne et de la période moderne de l'histoire nationale.

Observations : 1° Dans ce programme, l'*histoire contemporaine* est censée comprise dans l'histoire moderne. — 2° L'*histoire ancienne de l'Orient* est retranchée du Cours de troisième, afin d'accorder tout le temps voulu à l'histoire des peuples classiques, qui doit comprendre en outre des notions plus détaillées sur les institutions grecques et romaines, afin de faciliter l'intelligence des auteurs classiques. — 3° Néanmoins, pour ne pas laisser une lacune regrettable dans les connaissances historiques des jeunes gens, on pourrait comprendre dans le *Cours supérieur de religion*, là du moins où ce cours existe, des notions sur l'*histoire sacrée*, et y rattacher un aperçu des résultats de l'*égyptologie* et de l'*assyriologie*, qui ont jeté un jour tout nouveau sur l'histoire du peuple de Dieu » [Ch. M.].

§ II. — Du professeur d'histoire.

On n'a pas assuré le succès de l'enseignement, parce que l'on a rédigé un beau programme. Il faut encore, pour le remplir, un personnel convenable; et ici tout dépend de la Direction, qui ne dispose pas toujours d'un personnel assez nombreux ni de ressources suffisantes. Mais là où ces ressources existent, nous ne saurions assez insister sur l'utilité des professeurs spéciaux pour l'enseignement des sciences historiques, dans lesquelles nous comprenons la géographie.

On a craint parfois que l'unité de l'enseignement ne souffrît de la multiplicité des maîtres; et cela peut être vrai des branches similaires, qui réclament une même terminologie et une même méthode. Qu'il n'y ait donc qu'un seul professeur de littérature pour les trois langues classiques, rien de mieux. Mais les branches historiques sont parfaitement indépendantes des branches littéraires; celles-là s'occupent du fond; celles-ci de la forme; celles-là embrassent dans leur cadre toute la terre et tous les temps; celles-ci se renferment dans deux ou trois contrées seulement et encore ne connaissent-elles dans l'histoire de ces contrées qu'une époque, l'époque classique, le siècle d'Homère ou de Périclès, le siècle d'Auguste ou de Louis XIV.

Cet enseignement homogène que l'on veut, n'est d'ailleurs pas assuré par le seul fait qu'il n'y a dans chaque classe qu'un seul professeur. On oublie que les mêmes matières se continuent pendant plusieurs classes de suite; et ici, justement au point de vue de notre branche, on voit à l'instant l'utilité d'un professeur spécial.

En effet, un seul professeur peut donner l'histoire et la géographie dans les six classes d'un collège, à raison d'une moyenne de 3 heures de leçon par semaine dans chaque classe. Dès lors, ce sera le même professeur qui conduira ses élèves d'une classe à l'autre, graduant ses leçons d'après la moyenne intellectuelle de son auditoire, répétant ce qui

est sujet à s'oublier, reprenant ce qu'il a fallu ajourner, insistant sur les parties faibles et suivant les progrès de ses élèves du commencement jusqu'à la fin, sans être jamais exposé à l'inconvénient de se voir contredit ou démoli par un autre professeur. Nulle part, cette homogénéité de l'enseignement n'est plus complète que là où il y a des professeurs spéciaux.

Pour réussir dans n'importe quelle branche, il faut au professeur une double préparation : il y a la *préparation générale*, celle que donne l'université, et dont aucun talent ne dispense : « Car, dit Montesquieu, il ne faut pas beaucoup d'esprit pour montrer ce que l'on sait; mais il en faut infiniment pour enseigner ce qu'on ignore. » Mais, après cette préparation éloignée, qui ne se fait qu'une fois, il y a la préparation immédiate, qui recommence chaque semaine, chaque fois que le professeur monte en chaire ou aborde une autre question. De ce dernier travail dépend tout le succès de la leçon, et comment y suffire lorsque le professeur doit, le même jour, enseigner la littérature, les langues, anciennes et modernes, etc. Sous cette charge accablante, le professeur faiblit ou plutôt il se dérobe, et, neuf fois sur dix, c'est le cours d'histoire, comme le moins important, qui est sacrifié. La faiblesse des études historiques dont on se plaint dans les collèges, s'explique le plus souvent par ce motif.

§ III. — Des manuels.

On attribue souvent cette faiblesse des études historiques à l'insuffisance des manuels. On se plaint que ces manuels sont ou trop chargés ou trop secs, en tout cas peu intéressants, et de nature à dégoûter l'élève de l'histoire. Et cela est vrai partout où l'on fait de cette étude un pur exercice de mémoire, où le rôle du maître se borne à fixer le nombre de pages à apprendre par cœur et à les faire réciter. Mais cela serait également vrai, si l'on fesait apprendre de cette façon des livres d'un style plus brillant, voire des chefs d'œuvre, comme le *Discours sur l'histoire universelle* de Bossuet.

On oublie que, dans la leçon d'histoire, le rôle principal revient au professeur, et que le manuel n'est qu'un instrument de travail, qui doit venir en aide au professeur et non pas se substituer à lui. C'est au professeur qu'il appartient de rendre sa branche vivante et attrayante, et l'on peut dire qu'un bon professeur avec un médiocre manuel rendra plus de service qu'un manuel excellent avec un mauvais professeur.

Le manuel qui rendra le plus de service au maître comme à l'élève, est celui qui réunira ces trois qualités : *exact*, *complet*, *méthodique*.

1° Le Manuel doit être **exact** : il ne doit contenir, autant que possible, que des faits certains, indiscutables, et pour cela, il doit être au courant des progrès des sciences historiques. Nulle part les mêmes erreurs historiques ne se répètent avec plus de ténacité que dans ce genre de livres, dus presque toujours à d'obscurs compilateurs, qui se bornent à copier leurs devanciers. Il est donc important, quand on a le choix, d'adopter des auteurs connus, dont la renommée offre une garantie de science, mais en ayant soin de mettre entre les mains de l'élève les éditions les plus récentes, mises au courant des derniers travaux.

2° Le Manuel doit être **complet**. Un recueil de faits détachés, de brillants épisodes, ne constitue pas un Manuel. Si réduite qu'en soit l'échelle, il faut que l'histoire entière s'y retrouve, avec la multiplicité de ses lignes, avec la diversité de ses peuples et de ses époques. Il faut en effet, que l'élève puisse y recourir, comme on a recours à un dictionnaire ou à tout autre livre de référence, chaque fois qu'il rencontre un fait nouveau et qu'il veut se rendre compte de la place que ce fait occupe dans l'ensemble. Là surtout où le professeur est obligé de se renfermer dans les questions principales, il faut que l'élève puisse se renseigner, dans son Manuel, sur les faits secondaires, sur ceux que le professeur, faute de temps, n'aura mentionnés qu'en passant.

3° Le Manuel doit être **méthodique** : il ne suffit pas d'avoir condensé le plus possible de faits exacts; ces faits doivent être groupés dans un plan rationnel, qui n'ait rien d'arbitraire, ni de forcé, mais qui soit fondé sur la nature des choses. Il faut pour cela que l'histoire entière soit ramenée à une synthèse, et c'est par cette synthèse que le Manuel doit commencer en fesant connaître d'abord ces divisions primaires de l'histoire qu'on appelle les *époques*, marquées par les faits les plus généraux, ceux-là qui ont amené des changements *durables* dans une portion importante de l'humanité; que ce soient des faits politiques tels que la succession des grands empires de Cyrus, d'Alexandre et de Rome; que ce soient des faits religieux tels que l'avénement du christianisme, la propagation du protestantisme, etc. Chacune de ces époques, le Manuel doit la subdiviser en *périodes*, correspondant à ces différentes phases de naissance, de grandeur et de décadence par lesquelles toutes les choses humaines ont passé. Il faut enfin, dans chaque période, distinguer avec le même soin les faits importants, principaux, des faits accessoires ou secondaires qui en dépendent. Quand cette distinction est bien faite, le Manuel ne paraîtra jamais trop chargé, quelle que soit la multiplicité des détails qu'il contient. Sous ce rapport, une disposition

excellente, qui est presque générale dans les manuels allemands, et que nous avons suivie dans les nôtres, consiste à adopter deux textes parallèles, tranchés par une différence typographique, un *grand texte*, qui ne contient que les grands faits de l'histoire, et un *petit texte*, réservé aux détails. De cette façon, la différence à faire entre ces deux ordres de faits saute pour ainsi dire aux yeux. Cette disposition permet de faire rentrer dans le cadre du Manuel, en les rejetant dans le petit texte, les renseignements les plus variés, non seulement sur les faits secondaires, mais sur les controverses historiques, sur les sciences auxiliaires de l'histoire, sur la biographie, les antiquités ou la topographie, enfin sur les sources historiques ou sur la bibliographie. Cette disposition se prête enfin à un enseignement gradué de l'histoire : le *grand texte* suffit au débutant, qui doit connaître d'abord les grandes lignes de la science; le *petit texte* s'adresse aux élèves plus avancés, qui désirent compléter leurs connaissances historiques.

Nous reproduisons ci-contre le plan des Manuels de Jean Mœller, en fesant observer que le *Cours complet*, publié d'abord, est adapté au programme des Collèges, où se donne un *cours unique* d'histoire. Les cinq parties du Cours correspondent à cinq classes, depuis la cinquième jusqu'à la rhétorique. Le *Cours élémentaire*, qui n'est que le résumé du précédent, s'adresse à une autre catégorie d'élèves, aux jeunes gens des écoles moyennes ou normales, des institutions commerciales et industrielles, et aux jeunes personnes des pensionnats. Toutefois, dans les collèges où le programme organise un *cours gradué*, les deux ouvrages pourront être utilisés successivement.

PLAN

DU

COURS D'HISTOIRE UNIVERSELLE.

COURS ÉLÉMENTAIRE.

(4e édition. Bruxelles, Callewaert, frères, 1880, 3 vol. in-18.)

Premier volume : Histoire ancienne.
Deuxième volume : Histoire du moyen âge.
Troisième volume : Histoire moderne.

COURS COMPLET.

(5e édition. Paris et Tournai, Casterman. 1871-75, 5 vol. in-12.)

Ire PARTIE : Les origines de l'humanité. Histoire du peuple de Dieu. Histoire ancienne de l'Orient.

IIe PARTIE : La Grèce ancienne. Les dynasties macédoniennes d'Europe et d'Asie.

IIIe PARTIE : L'époque romaine. Les origines du christianisme.

IVe PARTIE : Le moyen âge, depuis la chute du paganisme jusqu'à la scission de la chrétienté.

Ve PARTIE : Les temps modernes, depuis la scission de la chrétienté jusqu'aux dernières révolutions politiques.

§ IV. — De l'enseignement de la géographie et de la chronologie.

La géographie ne doit jamais être séparée de l'histoire dans l'enseignement moyen. Ces deux branches, en se combinant, s'éclairent et se fortifient mutuellement. La géographie reçoit plus d'intérêt et plus de mouvement de l'exposé des révolutions dont la terre a été le théâtre; en retour l'histoire devient plus intelligible, elle est surtout plus aisément retenue, lorsqu'on a eu soin de prendre d'abord connaissance du sol, du climat et de toutes les conditions physiques dans lesquelles les peuples ont vécu, et qu'on s'est fait une vive image des lieux où les événements se sont passés.

Mais, ce n'est pas non plus en se bornant à faire étudier un manuel que l'on réussira dans l'enseignement de la géographie. Rien de plus rebutant, en effet, que nos *géographies élémentaires*, ces nomenclatures arides de noms propres, étrangers, souvent durs à l'oreille, et qui en tout cas ne disent rien à l'esprit.

L'enseignement de la géographie doit être avant tout *intuitif* : aujourd'hui, tout le monde est d'accord là-dessus, et l'on a multiplié les instruments graphiques, *globes terrestres*, *cartes murales*, *atlas*, etc. reproduisant l'image des choses que l'on veut faire connaître. La lecture de la carte est l'exercice fondamental de la classe et doit précéder la lecture du manuel. C'est sur la carte que le professeur doit faire sa leçon; avant même de mettre un manuel entre les mains de ses élèves, le professeur leur mettra sous les yeux les continents, les îles et les mers, les chaînes de montagne, et le cours des fleuves qui forment les grandes lignes de la géographie. Il leur montrera ensuite la situation des pays, des provinces et des villes. Le manuel n'en est pas moins indispensable pour la connaissance des noms propres, de ceux surtout que l'élève ne pourrait saisir ou retenir autre-

ment. Mais il ne viendra qu'en second lieu; il servira à récapituler et à répéter la leçon.

Pour être méthodique, l'enseignement de la géographie doit être synthétique et gradué.

1° Il doit être **synthétique** : pour se rendre compte des parties, il faut connaître le tout. La connaissance du *globe* précède la description des *parties du monde*; la description générale de l'*Europe* est nécessaire pour fixer la situation d'un *pays* quelconque de l'Europe.

2° Il doit être **gradué** : on ne donnera avec succès cette vue d'ensemble qu'à la condition d'éliminer les détails. Néanmoins la connaissance de bien de ces détails est indispensable à ceux qui aspirent à une instruction complète. On y arrivera en graduant cet enseignement et en donnant d'abord la *géographie abrégée*, qui formera le cours inférieur, et ensuite la *géographie détaillée*, qui formera le cours supérieur. Il va de soi que toutes les contrées de la terre ne peuvent pas être traitées avec le même détail. Ce qui importe le plus, au point de vue de l'histoire, c'est une connaissance détaillée de l'Europe et des Etats qu'elle renferme. La géographie de l'Asie ne vient qu'en second lieu, et doit consacrer plus de temps à l'Asie antérieure, en de çà du Gange, dont l'histoire est si souvent mêlée à celle de l'Europe, qu'à l'Asie ultérieure ou au de là du Gange. De même, en Afrique, le littoral de la Méditerranée a seul une importance historique; quant à l'Amérique et à l'Océanie, leur géographie n'acquiert quelque importance que dans l'histoire moderne, par l'établissement des Européens dans ces régions éloignées.

Comme la géographie, la chronologie est inséparable de l'histoire.

Il ne peut être question, dans l'enseignement moyen, d'aborder le fond de cette science, hérissée de difficultés et de controverses. La diversité des anciens calendriers, les nombreux systèmes imaginés successivement pour faire coïncider ces divisions civiles de l'année avec les divisions

naturelles du temps, la façon d'énoncer les dates chez les différents peuples, ce sont là des connaissances indispensables au professeur qui veut être à la hauteur de la science (voir les *Conférences sur la chronologie*, plus haut, p. 72-100). Mais il doit se garder d'imposer cette étude à ses élèves. En fait de *chronologie historique*, il se bornera à faire connaître, dans l'histoire de chaque peuple, l'*ère* nationale dont ce peuple s'est servi, et la correspondance de ces ères avec notre ère chrétienne. Pour le reste, il ne sera question que des dates ou de la *chronologie appliquée*.

Quel est le but des dates? C'est uniquement de fixer la succession des faits historiques, en rapportant ceux-ci à une année conventionnelle, à partir de laquelle on compte les années écoulées. Ces chiffres, en eux-mêmes, ne sont rien. Ils ne valent que comme moyens de comparaison, soit pour constater la coïncidence des faits synchroniques, soit pour mesurer l'intervalle entre faits successifs. Il s'agit surtout d'éviter, par ce moyen, les *anachronismes*, qui consistent à bouleverser cette succession, en mettant avant, ce qui est venu après, ou après, ce qui est venu avant.

On atteindra ce but en observant les règles suivantes :

1° On adoptera une seule *ère chronologique*, et dès lors c'est l'*ère chrétienne* qui sera préférée, aussi bien pour les siècles avant Jésus-Christ qu'après. Si l'on compte différemment pour un peuple que pour l'autre, si l'on se sert dans l'histoire grecque de l'*ère des Olympiades* ou dans l'histoire romaine de celle de la *fondation de Rome*, on jette la confusion dans l'esprit des élèves; on complique le calcul qu'il faut faire pour comparer les faits entre eux. Sans doute cet emploi unique de l'ère chrétienne que nous recommandons, présente cette difficulté que les siècles et les années avant Jésus-Christ se comptent à reculons et qu'ils diminuent en avançant, tandis qu'ils vont en augmentant après Jésus-Christ. Ainsi le ve siècle suit le vi^e^ et le ive vient après le ve. Ainsi, dans le cours d'un même siècle, le chiffre 599, qui marque le commencement du vi^e^ siècle, précède le chiffre 501, qui en marque la fin. Mais, avec un peu d'exercice, les élèves triompheront de cette difficulté.

2° On sera sobre de dates, on évitera de charger la mémoire des élèves de chiffres, aussi vite oubliés qu'appris. On se bornera à exiger la connaissance des dates principales, celles qui marquent le commencement ou la fin de chaque période, l'avénement des princes, les batailles décisives de l'histoire, les traités d'une importante générale et les révolutions durables.

3° Pour tous les autres faits, on se contentera de leur faire retenir l'époque approximative, en comptant par siècle et fraction de siècle, en distinguant une première et une seconde moitié, ou bien encore, le 1er quart, le 2e, le 3e et la fin. Ces dates approximatives s'oublient moins vite que les dates exactes, lorsqu'il faut retenir un grand nombre de faits.

4° On emploiera aussi des *tableaux chronologiques*, mais seulement à la fin d'un cours ou d'une période, pour servir de récapitulation.

—

§ V. — La leçon d'histoire.

J'arrive enfin au cœur de mon sujet, qui est la leçon proprement dite d'histoire. Que doit-elle être, pour être bien donnée? Qu'attend-on du professeur? Que peut-on demander de l'élève?

La leçon d'histoire comprend trois parties : le récit du professeur; — la répétition dans le manuel; — la reproduction par l'élève.

I. — Le **récit du professeur** en est la première partie et la partie principale : on a beau objecter ou le manque de temps ou encore l'inutilité d'entendre raconter par le professeur un récit que l'élève trouve tout fait dans son manuel.

L'essence de l'enseignement consiste dans l'explication orale, dans la leçon faite de vive voix, et aucune lecture ne peut en tenir lieu.

Quelle est, en effet, la condition première et indispensable du succès dans l'enseignement? C'est d'éveiller et de captiver l'*attention* de l'élève, et de la fixer sur l'objet que l'on veut graver dans son esprit. Or rien n'égale à cet égard la puissance de la parole humaine. Seule elle sait secouer la torpeur des esprits paresseux, ramener au sujet les esprits distraits, les tenir constamment en haleine et les faire travailler avec le professeur. L'enseignement oral met en jeu toutes les facultés de l'élève et l'oblige à employer sa *raison* pour comprendre le professeur, son *imagination* pour se représenter les choses exposées et sa *mémoire* pour les retenir.

Dans la lecture d'une page de son manuel, l'élève a souvent de la peine à distinguer les faits principaux des faits secondaires; il s'attache aux détails qui le frappent davantage, et s'imprime ainsi dans la mémoire un récit incomplet, décousu, inexact, qui, par conséquent, n'est pour lui d'aucune utilité. Au contraire, la parole excelle à faire saisir ces différences; un simple changement de ton suffit.

On baisse la voix ou on la précipite, quand on veut passer légèrement; on ralentit ou l'on répète, quand il y a lieu d'insister.

C'est encore le privilège de la parole vivante que de communiquer sa vie à tout ce qu'elle nous raconte; elle nous rend plus présents les hommes et les choses du passé; quand le sujet devient aride, elle peut retenir l'attention en improvisant une diversion, que ce soit une parenthèse, un mot piquant, une réflexion inattendue, et elle a toujours comme dernière ressource cette fascination de l'action oratoire, qui, manque totalement à la parole écrite.

Pour atteindre son but, l'exposé oral du professeur doit avoir trois qualités principales : il doit être positif, instructif, intéressant.

1° L'enseignement du collège doit être **positif**, dogmatique et non pas critique : le professeur doit présenter le résultat de ses études, mais non les recherches par lesquelles il est arrivé à ces résultats. Quand le professeur s'est fait une conviction, il lui suffit d'exposer ce qui lui paraît le plus probable, sans s'arrêter aux doutes ou aux objections qui peuvent lui rester. Les discussions historiques sont au dessus de la portée moyenne des élèves, du moins dans les classes inférieures. Elles n'ont souvent d'autre effet que de les rendre ou sceptiques ou tranchants. Ou bien elles donnent aux enfants un demi-savoir, les portent à raisonner sur des matières qui ne sont pas de leur âge et à trancher toutes les questions; ou bien ils ne sont pas capables de suivre le raisonnement du professeur jusqu'au bout, ils s'arrêtent aux objections et n'en saisissent pas la réfutation; il ne leur reste que des doutes, et en présence de la divergence des opinions, ils en viennent à croire qu'il n'y a plus de certitude historique. La critique et la discussion sont du domaine de l'enseignement supérieur, et il n'y a aucun avantage à initier les élèves de trop bonne heure aux investigations de la science.

2° Pour être **instructif**, l'enseignement du professeur doit avant tout être à la portée de ses élèves, et cette portée

variant d'une classe à l'autre, ce n'est que par la pratique que le professeur se rendra compte de ce que chacune de ses classes est capable de saisir et de retenir. Il faut ensuite que le professeur mette de l'unité dans sa leçon, et à cet effet il est utile que chaque leçon forme autant que possible un cadre complet, afin de ne pas devoir interrompre au milieu des événements, surtout lorsqu'il peut y avoir un intervalle de près d'une semaine d'une leçon à la suivante. Son sujet choisi, le professeur commencera par en donner un aperçu succinct, une sorte de synthèse, en indiquant l'ordre qu'il compte suivre. Cet ordre, pour ne pas être arbitraire, doit être fondé sur la nature des faits, grouper les faits qui se lient, séparer ceux qui n'ont entre eux aucune affinité. Et à cet égard, l'ordre chronologique, par années, est le plus souvent arbitraire et partant doit être rejeté. A-t-on, par exemple, à raconter le règne d'un prince? On traitera séparément ses guerres extérieures et les affaires intérieures, ce qui est du ressort du gouvernement et ce qui est relatif au commerce, aux arts, aux lettres. Dans le cours de son récit, le professeur marquera la différence entre les faits et les détails, en insistant sur les premiers, en glissant plus légèrement sur les seconds, de façon que l'élève saisisse de suite cette différence, et qu'il fixe son attention sur le fait lui-même et ne considère les détails que comme un développement utile, mais qu'il n'a pas besoin de retenir. Enfin le professeur évitera les parenthèses prolongées, qui ne font qu'embrouiller le récit. Il sera sobre de réflexions, qui s'écartent du sujet, réflexions rarement utiles aux jeunes élèves, parce qu'ils n'en saisissent pas le côté pratique. Le professeur ne se contentera pas néanmoins d'exposer les faits. Il cherchera à les faire comprendre, en montrant leur enchaînement, en signalant leurs causes, en énumérant leurs conséquences.

3° La leçon du professeur doit être intéressante. Pour inspirer de l'intérêt, il faut commencer par en éprouver soi-même, car ce sentiment est communicatif. Le professeur fera sentir l'intérêt qu'il prend lui-même à la question

qu'il traite. Il en résultera cette vivacité, cette animation de la parole, qui rend la leçon vivante et attrayante. Il évitera donc la monotonie et la langueur dans le débit. Mais il doit éviter tout autant de prendre un ton pathétique, de se livrer à une déclamation vide et affectée. Une leçon doit être avant tout une causerie, un entretien familier : ce sont là les règles fondamentales d'un bon débit. Inutile d'ajouter qu'on ne doit jamais sacrifier le fond à la forme ; car la vérité est l'objet principal de l'histoire. A ce point de vue, il faut exclure ces nombreuses anecdotes, dépourvues de toute valeur historique, et qui pourtant font bien souvent tous les frais de la leçon d'histoire. Je ne ferais d'exception que pour certains mots caractéristiques, qui peignent un homme ou une situation. La description des pays et des monuments, le récit des batailles, le tableau des mœurs et des institutions, la peinture des grands caractères, la comparaison de différentes nations entre elles, voilà des sujets aussi intéressants qu'utiles, qui ne manqueront jamais de fixer l'attention des élèves, et qui sont de nature à exercer leur jugement et à développer leur imagination.

II. — **La répétition dans l'auteur** est un exercice non moins essentiel, mais qui ne doit se faire qu'après la leçon du professeur. Il y a inconvénient à faire la lecture du manuel avant, parce que l'élève ne prêtera plus la même attention à une explication orale, qui ne ferait que répéter ce qu'il croit savoir déjà ; et parce qu'en se mettant à lire le texte avant l'explication, l'élève est exposé à mal comprendre son auteur, et alors il a souvent de la peine à se défaire d'une première impression inexacte. Avant tout, il faut que le professeur apprenne à l'élève à se servir de son auteur ; qu'il l'habitue à en trouver et à en retenir le sens, sans s'attacher aux mots. Différents exercices faciliteront ce travail de l'élève. Le *premier* consiste à lui faire faire un résumé de ce qu'il a vu dans le manuel. On l'oblige ainsi à en extraire les faits saillants, en les dégageant de leurs détails, et à mettre plus en relief l'enchaînement des faits.

Le *second exercice* consiste à faire à l'élève des questions rédigées de telle façon qu'il ne puisse y répondre en répétant les phrases du manuel. Il sera forcé de composer lui-même sa réponse, et ainsi il apprendra à se servir du manuel d'une façon intelligente, sans s'attacher exclusivement aux phrases et aux mots du texte.

Ceci nous amène à parler de l'emploi de notre *Manuel d'histoire* : il est, en effet, adapté à toutes les parties de la méthode que nous recommandons ici.

Et tout d'abord, nous y rattachons l'histoire à la géographie en plaçant en tête de l'histoire de chaque peuple des **notions géographiques** sur la contrée qu'il habite, sur la division du pays, sur son climat et ses productions.

Vient ensuite la **division historique** en périodes, qui résume toute l'histoire comprise dans les limites d'un *chapitre*.

En tête de chaque § du chapitre, quelques lignes sont ordinairement consacrées à en résumer le contenu. De même, en tête de chaque *alinéa*, le **fait saillant** auquel il correspond, est indiqué en deux mots, suivis du chiffre de la date.

Après l'histoire de chaque peuple ou de chaque période, quelques notions sont données, dans un § final, sur les **institutions** de l'époque, sur la **religion** et la **civilisation**.

En outre le Cours tout entier est divisé en deux textes, un *grand texte* destiné à l'élève, un *petit texte* destiné au professeur.

Le **grand texte** comprend les faits essentiels qu'il présente dans leur enchaînement historique. Il peut donc suffire à l'élève. Le **petit texte** contient tous les faits secondaires ou les détails de l'histoire, mais simplement indiqués et disposés dans leur ordre chronologique. C'est à l'aide du petit texte que le professeur préparera les développements de sa leçon, dont ce texte est pour ainsi dire le canevas. Pour le développer, il lui suffira soit de faire appel à ses études antérieures soit de recourir aux *ouvrages modernes*, qui

sont indiqués en tête du chapitre, ou à propos des questions les plus importantes. Ce petit texte n'est pas non plus sans utilité pour l'élève. Celui-ci s'en servira pour reproduire la leçon du maître; il s'épargnera ainsi la difficulté et l'inconvénient de prendre des notes en classe.

Enfin un **questionnaire** termine chaque volume : après chaque question, sont indiquées les pages où l'on en trouvera la solution. Ces questions ont été rédigées de telle manière qu'elles peuvent servir à la fois à des répétitions faites de vive voix et à des compositions historiques par écrit. Dans ce dernier cas, il sera utile de fondre quelquefois plusieurs questions en une seule, en particulier lorsqu'il s'agit de faire rendre compte de toute une période de l'histoire, qui a été expliquée dans une suite de leçons.

III. — **La reproduction par l'élève** forme la troisième et dernière partie de la leçon d'histoire. La répétition dans le manuel n'a d'autre but que de préparer la reproduction de la matière par l'élève. C'est dans cette reproduction que l'élève trouvera l'occasion d'exercer toutes ses facultés, sa *mémoire* pour se rappeler les faits, son *jugement* pour en faire la liaison, son *imagination*, pour les reproduire dans un langage convenable. Pour l'élève, c'est donc l'exercice capital; mais c'est le plus difficile. Toutefois ces difficultés ne sont pas insurmontables pourvu que le professeur y tienne la main.

Et tout d'abord, la reproduction *littérale* doit être absolument proscrite. Dès que le professeur s'aperçoit qu'on récite par cœur, il doit refuser d'écouter la suite, il doit y couper court en interrompant l'élève, en lui fesant de nouvelles questions qui l'empêchent de réciter.

Il faut exiger de l'élève une *reproduction libre*, tout en se contentant d'abord d'un récit fort imparfait. Dans le principe, et surtout lorsqu'on a à faire à de jeunes élèves, il faut faire de courtes questions, auxquelles la réponse est simple. Peu à peu, le professeur étendra les questions, les rendra plus compliquées de façon à passer par degrés du facile au difficile. De plus, il aidera l'élève en corrigeant

de vive voix son récit, en complétant ce qui manque, en rectifiant ce qui est inexact. Toutefois, tout en tenant à l'exactitude, il est bon de laisser une certaine latitude à l'élève, surtout aux plus exercés, qui essayeraient de varier leur réponse, en y insérant des détails intéressants, voire même leurs remarques personnelles.

D'ailleurs, pour chaque élève, la reproduction du même sujet varie; car il n'y a pas deux intelligences absolument semblables; chacun reproduit à sa manière ce qu'il sait; l'un est bref, laconique, incapable d'amplifier; un autre est verbeux, diffus et a besoin de beaucoup de phrases et de périphrases pour dire la même chose. De cette diversité naît l'émulation, qui est l'un des grands moyens pédagogiques. Seulement il importe de régler cette émulation de façon à ne pas décourager les élèves médiocres. Il faudra leur tenir compte de l'effort plutôt que du résultat, et ne pas exiger qu'une réponse soit aussi complète ou parfaite que l'autre.

Cette reproduction peut prendre deux formes : elle peut être orale ou écrite. La reproduction écrite consiste soit dans une composition en classe, comme celles auxquelles les concours donnent lieu, soit dans un devoir à domicile. Mais, en ce dernier cas, il faut que le sujet proposé soit tel que l'élève ne puisse pas se borner à transcrire son manuel. Il faut lui faire combiner plusieurs parties du cours, que ce soit tracer un parallèle entre deux personnages, deux peuples, deux époques, que ce soit poursuivre les vicissitudes d'une même idée ou d'une même institution à travers les différentes époques ou chez plusieurs peuples.

Rien de mieux que d'emprunter à l'histoire aussi, le sujet des exercices de composition ou de style : que ce soient des narrations historiques que ce soient des discours mis dans la bouche de personnages historiques, de princes, de généraux, d'hommes d'Etat, à condition que l'on fournisse à l'avance ou que l'élève possède déjà tous les éléments d'une composition de ce genre.

C'est en appliquant notre méthode de cette façon que nous arriverons non seulement à fournir à l'élève des notions historiques utiles, mais en même temps à exercer son jugement, à féconder son imagination, à fortifier sa mémoire, ces trois facultés intellectuelles dont le développement est le but final de toute pédagogie.

MÉTHODE
D'ENSEIGNER L'HISTOIRE.

PARTIE SPECIALE.

—

CONFÉRENCES

SUR

L'APPLICATION DE LA MÉTHODE.

—

COURS DE GÉOGRAPHIE.

Pour appliquer à la géographie la méthode intuitive, le professeur, dès sa première leçon, mettra sous les yeux de ses élèves une représentation de la terre, un *globe* ou une *mappemonde* et il les exercera à **la lecture des cartes.** Il leur apprendra, non par une définition abstraite, mais par une démonstration sur la carte, ce que c'est que le *globe terrestre;* — les *pôles* et l'*équateur;* — les *latitudes* et les *longitudes;* ce que l'on entend par *océan*, *continent*, *île*, *golfe*, *cap*, *isthme*, etc. De cette façon, l'élève se familiarisera sans effort avec ces termes techniques qui servent d'introduction à toute science.

Quand cette terminologie est connue, on en fait l'application aux cinq parties du monde, à l'aide de cartes plus détaillées de chacune de ces parties. Le professeur fait connaître les *noms propres* donnés aux différentes contrées de la terre et aux différentes mers, en commençant par les noms les plus usuels, et il fera répéter ces noms dans le Manuel.

Il va de soi que le professeur accordera plus de place, dans la suite de ses leçons, à l'ancien monde qu'au nouveau et à l'Europe qu'aux autres parties de l'ancien monde.

En abordant la géographie d'une contrée, le professeur commencera toujours pour en faire connaître la configuration et les divisions naturelles; ce que l'on appelle la *géographie physique*. Il montrera les *frontières naturelles*, qui sont les mers, les déserts, les chaînes de montagne, et qui ne doivent pas être confondues avec les *frontières poli-*

tiques, tels que peuvent l'être les fleuves, par ex. ; car loin d'être une barrière naturelle, les fleuves forment plutôt un lien entre les contrées qu'ils arrosent, en facilitant les relations entre les riverains.

Le professeur fera ensuite connaître l'*orographie* du pays et son *hydrographie*. Il terminera par le *climat* et les productions, la *flore* et la *faune*.

La géographie physique doit donc précéder la géographie politique ; car celle-ci dépend de celle-là. Le rôle historique et le développement des peuples s'expliquent par les conditions physiques où ils se sont trouvées, par la richesse ou la stérilité du sol, par les facilités que la mer ou les fleuves donnent au commerce, etc.

Entre la géographie physique et la géographie politique, l'*ethnographie* formera la transition : elle complète la géographie physique, puisque les races humaines et les nations sont aussi un fait naturel, à la formation duquel les combinaisons politiques sont étrangères, et elle sert de base à la géographie politique, qui nous fait connaître les différents états par lesquels les races et les nations ont passé.

Tandis que la configuration physique des contrées ne change guère ou que peu, du moins dans le cadre des lois actuelles, les combinaisons politiques ne cessent jamais de varier ; les frontières se déplacent, les Etats naissent et meurent dans le cours des générations.

Aussi la *géographie politique* se divise-t-elle en deux parties, la géographie historique et la géographie actuelle, et dans la géographie historique il y a plusieurs époques à distinguer, l'époque orientale, l'époque grecque, l'époque romaine, le moyen âge, etc.

Non seulement d'une époque à l'autre, la configuration des Etats varie ; mais les mêmes lieux changent de nom ; ce qui s'appelait *Celtique* chez les Grecs, a été appelé *Gaule* par les Romains, s'appelle la *France* aujourd'hui ; et dans le cours du moyen âge, notre pays que les Romains avaient appelé *Belgique*, a pris successivement les noms d'*Austrasie* à l'époque franque, de *Lotharingie* à l'époque

féodale, de *Pays-Bas* depuis le XVe siècle, pour reprendre le nom de *Belgique* de notre temps.

Dans quel ordre, ces notions géographiques doivent-elles être présentées à la jeunesse? D'une part l'étude de la géographie actuelle semble plus pressante, puisqu'elle a une utilité pratique et qu'on a journellement l'occasion de l'appliquer, et d'autre part il est impossible d'aborder l'histoire d'une contrée sans en connaître la géographie historique. En réalité ces deux parties de la géographie seront données forcément à la fois; c'est un inconvénient auquel il n'y a pas moyen d'échapper. Seulement, pour corriger cet inconvénient, on fera bien de fondre la géographie historique dans le cours d'histoire, et de réserver la géographie actuelle pour la leçon de géographie proprement dite.

Dans la géographie actuelle, on évitera de surcharger l'élève de détails, de noms propres et de chiffres, surtout de ces notions statistiques sur la population et sur les industries de chaque ville. Ces notions, qui s'oublient aussi vite qu'apprises, ne sont d'aucune utilité réelle et ne sont pas même exactes; car, en vingt ans, bien des industries se déplacent, et le chiffre des habitants est soumis à des variations encore plus fréquentes.

Quant à la géographie historique, elle peut se fondre d'autant plus facilement avec le cours d'histoire qu'en réalité elle ne comprend que les contrées qui ont eu une histoire. Il n'y a point de géographie historique ni pour l'Amérique, ni pour l'Océanie, ni pour la plus grande partie de l'Afrique.

Le point de départ de la géographie historique, c'est le *monde connu des Anciens*, et nous avons vu comment et pourquoi il était si limité (voyez plus haut, p. 103-105). Cette connaissance du monde ne s'est étendue que par degrés, d'abord l'Orient, puis la Grèce, puis, avec Rome, l'Occident. On procédera de même dans l'étude de la géographie historique; on comprendra, dans l'histoire de l'Orient, des notions géographiques sur les peuples orientaux; la géographie de la Grèce précédera l'histoire

grecque, et la géographie historique de l'Occident sera rattachée à l'histoire romaine.

Tel est le plan à suivre. Dans l'exécution de ce plan, le professeur ne doit pas cesser de mettre la carte sous les yeux des élèves; il y indiquera la situation des peuples et des villes dont il parle; les champs de bataille; la route suivie par les expéditions militaires, par les invasions ou migrations des peuples, par les croisades, etc. Ce procédé intuitif aide à graver dans l'esprit l'image des pays, et cette image aide beaucoup la mémoire; c'est ce qu'on appelle la mémoire locale. Il n'est pas mauvais non plus que l'élève ait à sa disposition un petit *Atlas de géographie historique*, dont il s'aidera pour répéter la matière.

—

PLAN

du Cours d'Histoire Universelle.

La difficulté principale que présente l'histoire universelle, résulte de la multiplicité des nations et des Etats dont il nous faut parler, dans l'histoire d'une même époque.

Quel est le plan à suivre pour résoudre cette difficulté? Il y a deux méthodes différentes, la *méthode synchronique* et la *méthode ethnographique*. La méthode synchronique consiste à réunir tous les faits qui se sont passés dans le même temps, sans tenir compte de la diversité des lieux et des nations; la méthode ethnographique consiste à raconter séparément l'histoire de chaque peuple en excluant tous les faits qui se sont passés chez les autres peuples ou dans des lieux différents.

La première méthode a l'avantage de présenter les faits dans l'ordre où ils se sont réellement succédés. Mais elle convient là seulement où il s'agit de donner une vue sommaire de l'ensemble de l'histoire : c'est l'ordre suivi par Bossuet dans son *Discours sur l'histoire universelle* et par Jean de Muller, dans ses *24 livres d'histoire universelle*.

La seconde méthode, au contraire, présente cet avantage de grouper les faits entre lesquels il y a un lien interne; elle rend mieux compte de la marche de chaque peuple dans toutes ses phases, sa formation, son développement, sa décadence, tandis que cet enchaînement des faits est sans cesse brisé par la première méthode. Par contre, cette seconde méthode a l'inconvénient d'entraîner des redites, pour certains faits qui sont communs à plusieurs peuples, tels que les guerres internationales.

On peut enfin combiner les deux méthodes, et pour cela, adopter un cadre général correspondant aux grandes épo-

ques de l'histoire, marquées par un événement capital, et dans les divisions de ce cadre retracer séparément l'histoire de chaque peuple jusqu'à cet événement.

En adoptant cette combinaison, il est bon de remarquer que la méthode ethnographique s'applique mieux à l'histoire ancienne, où les peuples en effet ont vécu longtemps isolés, tandis que dans l'histoire moderne, les relations intimes et continuelles des peuples et des Etats entre eux rendent préférable la méthode synchronique.

Ce qu'il faut éviter, c'est de s'attacher à un plan préconçu et de vouloir y plier de force tous les faits. Un bon plan est, avant tout, affaire de tact et d'expérience.

Quel que soit le plan que l'on adopte, pour donner de l'*unité* à l'histoire, il est essentiel d'insister sur les origines communes de l'humanité, et c'est par là que le cours d'histoire doit commencer.

Sinon, on laisse les jeunes gens sous cette impression erronée que nous ne savons rien de nos origines, qu'il n'y a à cet égard que des fables incohérentes, ou encore que l'humanité aurait débuté par l'état sauvage dont tous les peuples seraient sortis les uns plus tôt, les autres plus tard.

Les commencements de l'histoire se rattachent aux vérités fondamentales de la religion. C'est la religion seule qui nous donne la clef de l'histoire, qui nous apprend d'où l'homme vient et où il va, son origine et sa destinée.

Ces principes fondamentaux dont un professeur chrétien doit partir, sont :

1° *la création de l'homme* et l'unité du genre humain réduit deux fois à une seule famille ;

2° *la fin de l'homme* ou son union avec Dieu, qui ne peut s'accomplir que dans une autre vie, et qui implique l'immortalité de l'âme ;

3° *le libre arbitre*, dont l'homme a été doué pour atteindre sa fin ;

4° *la chute de l'homme*, conséquence du libre arbitre et point de départ de la lutte continuelle entre le bien et le mal dont l'histoire nous offre le spectacle;

5° *la Rédemption*, qui a relevé l'homme déchu;

6° *la Providence divine*, qui fait concourir tous les hommes à ses fins, sans pourtant faire violence à la liberté humaine.

Sur ces principes reposent les *divisions fondamentales* de l'histoire, à savoir :

une **première division**, avant Jésus-Christ, qui comprend l'*histoire primitive* et l'*histoire ancienne*;

une **seconde division**, depuis Jésus-Christ, qui comprend l'*histoire du moyen âge* et l'*histoire moderne*.

En retraçant les origines de l'humanité et son histoire primitive, le professeur, pour ne pas s'égarer, ne saurait mieux faire que de laisser parler la Bible elle-même.

La Bible n'est pas seulement la parole révélée; mais le langage qu'elle parle est si simple qu'il est à la portée des plus jeunes intelligences, et, en même temps, la Bible contient un sens très profond, pour ceux qui savent la commenter, comme Bossuet le fait dans ses sublimes *Elévations*.

Rien de mieux d'ailleurs que de mettre en regard de la Bible les découvertes et les données de la science moderne sur les mêmes questions, sur la *formation de la terre* et sur l'*apparition de l'homme*, sur l'*origine des langues*, sur la *naissance des nations*, sur l'*archéologie préhistorique*. Ce sera l'occasion de faire remarquer qu'il n'y a pas entre la science et la foi cette contradiction dont les incrédules depuis Voltaire ont tant abusé.

Ce qu'il faut éviter, c'est de substituer à la version reçue de la Bible nos interprétations modernes, qui restent toujours conjecturales, et qui ont l'inconvénient d'être modifiées sans cesse on même renversées à mesure que la science fait de nouvelles découvertes.

Le texte de la Bible est par lui-même un fait historique, un monument vénérable déjà par son antiquité, à le considérer à un point de vue purement humain. L'ignorer, ce serait ignorer le chapitre le plus important dans l'histoire des idées et des croyances de l'humanité. Car c'est la version traditionnelle, reçue par toutes les nations civilisées des deux mondes qui professent le monothéisme, non seulement par les catholiques, mais tout autant, si non plus, par les nations protestantes, et non seulement chez les chrétiens, mais encore chez les Juifs et jusque parmi les Musulmans.

Sur ces données de la Bible sont fondées encore quelques unes des plus grandes créations du génie artistique, et le jeune homme qui les ignorerait, ne serait plus en état de comprendre Michel-Ange, Milton, Haendel.

En traitant des origines de l'humanité, une autre confrontation à faire par le professeur, c'est de mettre, en regard des traditions conservées dans la Bible, celles que l'on a recueillies chez tous les autres peuples de la terre : les *Chinois*, les *Indiens*, les *Chaldéens*, les *Grecs*, les *Scandinaves*, et même chez quelques *peuplades du Nouveau-Monde*. Cette confrontation confirme la Bible sur plusieurs points essentiels, sur la *chute de l'homme*, l'*origine du mal*, le *déluge universel*, etc.

Là au contraire où la Bible est en désaccord avec les *mythologies*, la science moderne a toujours fini par donner raison à la Bible. Certains peuples de l'antiquité se sont plu à s'attribuer une antiquité fabuleuse ; les Egyptiens 30,000 ans, les Chaldéens 470,000 ans, les Chinois plus de trois millions d'années et les Indiens près de quatre millions. Si la science n'est pas parvenue à fixer avec certitude les commencements de la chronologie, en revanche elle a détruit l'autorité de tous les monuments que l'on avait successivement apportés pour battre en brèche la Bible. Quant aux observations astronomiques des Indiens, dont la plus ancienne était censée remonter à 3000 ans avant notre ère, les orientalistes (Klaproth) ont reconnu

que ces tables ont été construites dans le VIIe siècle après Jésus-Christ et ont été dans la suite reportées à une antiquité reculée par des calculs rétrogrades.

Non moins curieuse est l'histoire des fameux zodiaques égyptiens découverts, l'un dans un temple d'Esneh, l'autre dans celui de Denderah, à la suite de l'expédition de Bonaparte en Egypte. Les savants, partant de l'opinion que ces zodiaques devaient représenter l'état exact du ciel à l'époque de leur construction, déclarèrent aussitôt que le zodiaque de Denderah remontait à 4,000 ans avant notre ère et celui d'Esneh à 7,000 ans. C'était avant la découverte de Champollion et le déchiffrement des hiéroglyphes. Grâce à cette découverte, le savant Letronne a pu établir que ces monuments ne sont pas astronomiques, mais astrologiques, et qu'ils datent, le temple de Denderah, du règne de l'empereur Tibère, et celui d'Esneh de l'époque du premier Antonin (l'an 147 après J.-C.).

Enfin pour mieux graver dans l'esprit des élèves cet enchaînement de toutes les parties de l'histoire, il est encore fort utile de résumer au début de chaque année ce qui a été vu les années précédentes. La répétition est, en effet, l'âme de l'enseignement. Ce n'est qu'à force de revoir les mêmes questions qu'on finit par les posséder de façon à ne plus les oublier.

Dans chaque partie du cours, on suivra, autant que possible, une méthode uniforme; cette uniformité, à condition de ne pas être forcée, a l'avantage de fournir à l'élève un cadre tout fait dans lequel les événements viennent se classer sans effort. Ainsi 1° l'histoire de chaque peuple ou de chaque époque sera précédée de **notions géographiques** étudiées sur la carte. On fera connaître la situation des contrées et leur géographie naturelle. Si ces notions ont été vues déjà dans le cours de *géographie physique*, ce sera l'occasion de faire une répétition toujours utile.

Ce que l'on fera ressortir ici c'est le caractère particulier de chaque pays et l'influence que la situation physique d'un

peuple a exercée sur son état politique, sur ses occupations, sur ses mœurs, sur le degré de civilisation : telle contrée favorise l'unité politique ; telle autre s'y oppose ; il y a des pays de pâturage ; des pays agricoles ; des pays particulièrement propres à la navigation et au commerce.

2° On donnera ensuite la **division historique** en périodes, qui se ramène presque toujours à ces grandes phases d'*origines*, *développement*, *grandeur* et *décadence*, auxquelles la vie des peuples est soumise, comme la vie des individus.

3° Passant ensuite au **développement des faits**, on reprendra chaque période, en passant plus légèrement sur les moins importantes pour insister sur les grandes époques.

4° On finira par des *notions sur les* **institutions** et un tableau de la civilisation. Ces notions néanmoins seront adaptées au degré d'instruction et d'intelligence des élèves, plus simples dans les classes inférieures, plus développées dans les classes supérieures.

En exposant les institutions, il faut faire une distinction tranchée entre les institutions sociales et les institutions politiques. On entend par *institutions sociales* tout ce qui constitue la société : la famille et la propriété, les distinctions de naissance et de fortune, les tribus et les classes. On entend par *institutions politiques* tout ce qui a rapport à l'Etat : la législation, la constitution politique, la forme du gouvernement, les ressorts de l'administration. Trop souvent on ne parle que des gouvernements, des classes supérieures qui y participent, et qui seules ont joué un rôle dans l'histoire, tandis qu'on laisse complètement dans l'ombre les classes inférieures, qui sont les plus nombreuses pourtant et méritent à ce titre d'attirer aussi l'attention des historions. C'est ainsi qu'on est arrivé à se faire les idées les plus fausses des sociétés antiques, de leurs démocraties trop vantées, de leurs libertés républicaines. Il est temps de rectifier les idées de la jeunesse sous ce rapport, en leur donnant quelques notions aussi sur les institutions sociales

aux différentes époques, sur le régime des castes en Orient, sur l'esclavage en Grèce et à Rome, sur les classes serviles du moyen âge, sur le paupérisme dans nos temps modernes.

5° Dans le *tableau de* **la civilisation** d'un peuple, on comprendra la civilisation *matérielle*, cultures, industrie, arts, commerce; et la civilisation *intellectuelle*, littérature et philosophie, en y rattachant la religion.

On insistera à ce sujet sur le lien étroit qui existe entre la religion et la civilisation, en montrant que les peuples les plus civilisés ont été aussi les plus religieux, et que dans les sociétés antiques, c'est la dépravation de leurs cultes qui ont amené leur décadence. Nous constatons d'ailleurs que cette dégradation religieuse a été progressive, que, partant du monothéisme, les peuples anciens ont passé, successivement par le culte de la nature, celui des astres, le polythéisme, l'idolâtrie, le fétichisme. Tout en flétrissant l'immoralité de ces cultes, il faut s'abstenir d'entrer dans les détails scabreux, et il faut observer la même réserve dans les descriptions de mœurs, en parlant de la polygamie, de la polyandrie etc., se souvenant de cette maxime d'un ancien :

Maxima debetur pueris reverentia.

Ce que l'on fera ressortir, c'est ce qu'il y a de différent dans le caractère de chaque peuple, l'habileté technique des Egyptiens, l'esprit de négoce chez les Phéniciens, le génie artistique et la philosophie des Grecs, l'organisation militaire et le droit chez les Romains.

Ce plan que nous traçons ici, s'applique sans effort à l'histoire ancienne, où l'on peut suivre la méthode ethnographique. Il devient plus compliqué quand on aborde l'histoire des peuples modernes; nous y reviendrons, après avoir passé en revue l'histoire particulière des peuples anciens.

PREMIER COURS.

Histoire ancienne de l'Orient.

On divise l'histoire ancienne en trois époques : l'Orient, — la Grèce, — Rome.

Cette division, qui est classique, a le mérite d'être à la fois géographique et chronologique : *géographique*, puisque ces peuples sont situés dans cet ordre, en allant de l'est à l'ouest; *chronologique*, puisque les peuples orientaux ont précédé dans l'histoire les Grecs, et que les Grecs ont précédé les Romains.

De plus à ces trois époques correspondent trois civilisations distinctes : durant la première époque, règne la *civilisation orientale;* durant la seconde prévaut la *civilisation grecque;* durant la troisième, la *civilisation romaine.*

Cette division se retrouve dans l'histoire spéciale de l'Orient : en effet, à partir d'Alexandre le Grand, une grande partie de l'Orient a subi la domination macédonienne, et ces mêmes contrées, après la chute des États macédoniens, ont été réduites en provinces romaines. L'Orient donc a eu une *époque grecque* et une *époque romaine.* Seulement ces deux époques ne peuvent être traitées la première qu'après l'*histoire grecque* et la seconde que dans le cours de l'*histoire romaine.*

L'histoire ancienne de l'Orient, qui sera traitée dans le premier Cours, n'embrasse donc que la première époque de cette histoire, celle durant laquelle la civilisation conserve son caractère primitif, national, antérieur à toute influence étrangère.

Cette première époque manque d'unité par là même que la civilisation orientale s'est développée séparément et simultanément dans plusieurs centres géographiques, étrangers

l'un à l'autre et souvent fort éloignés. C'est ce que l'on constatera déjà en traçant la géographie ancienne de l'Orient.

Géographie orientale.

Les contrées qui appartiennent à cette partie de la géographie historique, sont :

1° la **Chine**, qui est demeurée en dehors de l'orbite des peuples classiques de l'antiquité, mais qui n'en a pas moins une histoire ancienne très reculée, remontant aux origines communes des peuples;

2° l'**Asie méridionale** ou les *Indes*, qui, par leur situation, relient la Chine au reste de l'Asie;

3° l'**Asie antérieure** ou le pays continental, qui s'étend depuis l'Indus jusqu'à la Méditerranée, il renferme d'abord les quatre contrées qui se groupent autour des deux grands fleuves, l'Euphrate et le Tigre, et qui sont la *Babylonie* et l'*Assyrie* au centre; la *Médie* au nord et la *Perse* au sud; ensuite les contrées situées sur le littoral de la Méditerranée, la *Syrie*, la *Palestine* et la *Phénicie*;

4° l'**Asie-Mineure** ou la presqu'île occidentale de l'Asie, comprise entre trois mers, la Méditerranée au sud, la mer Egée ou l'Archipel à l'ouest et le pont Euxin au nord; la chaîne du Taurus la sépare du continent asiatique. Elle comprend un grand nombre de contrées, dont deux seulement, la *Phrygie* et la *Lydie*, sont importantes pour l'histoire;

5° une partie de l'**Afrique** à savoir : L'*Egypte* ou le bassin inférieur du Nil, entre le golfe d'Arabie à l'est et le grand désert lybien à l'ouest; on y rattache au sud l'Ethiopie et la Nubie.

Plan de l'histoire orientale.

Dans quel ordre l'histoire de ces contrées doit-elle être présentée dans le cours d'histoire ancienne?

Plusieurs systèmes de classement sont possibles. Il y a d'abord le *classement géographique*, celui qui a été adopté

par Heeren. On traite premièrement les *peuples de l'Asie* : Chaldéens, Mèdes, Phéniciens, Juifs etc. ; en second lieu les *peuples de l'Afrique* : l'Egypte et Carthage; en troisième lieu, *les peuples de l'Europe* : La Grèce et Rome. Appliqué à l'histoire de l'Orient, ce classement bouleverse l'ordre chronologique, en traitant l'histoire de nations récentes comme les Mèdes, avant l'histoire d'autres peuples beaucoup plus anciens, tels que les Egyptiens.

Il y a ensuite le *classement ethnographique*, celui qui a été introduit par Duncker, à savoir : les *peuples chamitiques*, l'Egypte et Babel; les *peuples sémitiques*, Assyriens, Phéniciens, Hébreux, etc.; les *peuples ariens*, Indiens, Mèdes et Perses. Ce classement a l'avantage de s'adapter mieux à la succession chronologique; seulement il est en grande partie conjectural; car l'existence du *groupe chamitique* est contestée et contestable, et les caractères ethnographiques de certains peuples de l'antiquité demeurent fort incertains.

Nous avons adopté un troisième classement, fondé, non pas sur le pays, ni sur la race, mais sur la *civilisation*. Nous avons déjà constaté qu'aux trois époques de l'antiquité correspondent trois civilisations, orientale, grecque, romaine. Mais la civilisation orientale n'est pas homogène. Nous distinguons à cet égard, d'une part, quatre peuples isolés, dont la civilisation, à raison de cet isolement, a un caractère tout à fait original, à savoir : les *Chinois*, les *Indiens*, les *Hébreux* et les *Egyptiens*; et d'autre part, les autres peuples asiatiques, qui participent à une civilisation commune, depuis les anciens *Babyloniens* jusqu'aux *Perses*.

La Chine et l'Inde.

Quant aux *Chinois* et aux *Indiens*, beaucoup d'historiens modernes les excluent de l'histoire de l'antiquité, uniquement par la difficulté de leur assigner une place rationnelle dans un Cours d'histoire, à raison de l'isolement dans

lequel ils ont presque toujours vécu. Nous reconnaissons qu'on peut les placer indifféremment soit au commencement du cours, en forme d'*introduction* (comme dans nos premières éditions) soit à la fin du cours, sous forme d'*appendice* (comme dans nos dernières éditions). Mais, en tout cas, il faut en parler dans une histoire ancienne, qui vise à être complète : 1° parce que leurs origines et leur développement appartiennent en réalité à la première époque de l'histoire; — 2° parce que ces peuples sont intéressants en eux-mêmes à raison du caractère original de leurs institutions, de leurs arts, de leur littérature, de leur civilisation.

Cependant il n'y a pas lieu de s'arrêter longuement sur ce chapitre de l'histoire; des notions très générales suffisent. En effet les Chinois, à cause de leur isolement géographique, n'ont exercé aucune influence sur la civilisation du reste de l'Asie. D'autre part les Indiens n'ont presque pas d'histoire : divisés en tribus, sans unité politique, tour à tour soumis à des conquérants étrangers, ils n'ont eu pour ainsi dire qu'une vie purement intellectuelle. De là la richesse de leur littérature; mais cette littérature non plus n'a eu aucun rayonnement au dehors. Patrimoine exclusif d'une caste, celle de Brahmanes, elle était même inaccessible au reste de la nation, qui végétait dans l'ignorance et les superstitions les plus grossières.

Les Hébreux.

En se plaçant au point de vue de la civilisation, il y a un troisième peuple, auquel il faut faire une place à part dans l'histoire de l'antiquité : c'est le peuple de Dieu. Sa civilisation, pénétrée de l'idée monothéiste, forme un contraste complet avec toutes les autres civilisations, qui sont polythéistes ou panthéistes. L'histoire du peuple de Dieu est ordinairement négligée : on croit qu'il suffit de faire apprendre aux enfants l'*histoire sainte*, et plus tard dans l'histoire ancienne on ne revient plus sur celle du peuple de Dieu. Il est de toute nécessité de ne pas séparer l'histoire sacrée de l'histoire profane, ni de laisser croire que

la première n'est bonne à apprendre qu'aux enfants. Il faut montrer l'importance continue de l'Histoire des Hébreux, qui ont exercé une influence assez grande sur les autres peuples de l'Orient, avec lesquels ils ont été en contact. On a exagéré l'isolement des Hébreux : il se sont trouvés en relation avec presque tous les peuples de l'ancien monde; d'abord avec les Egyptiens pendant un séjour de quatre siècles dans ce pays; plus tard avec les Phéniciens, voisins de la Palestine; avec les Assyriens et les Babyloniens, contre lesquels ils eurent à combattre, et, par la captivité à Babylone, avec les Perses. Cyrus leur permit de rebâtir leur temple. Alexandre le Grand s'est détourné de son chemin pour visiter leur ville. Depuis ce moment, ils ont dépendu des Etats macédoniens; en dernier lieu, de l'empire romain.

Avant de commencer cette histoire, il est bon de montrer la différence qu'il y a entre elle et l'histoire des autres peuples : d'abord, par ses sources, la Bible, livre révélé, partant véridique jusque dans tous ces détails; ensuite par la mission providentielle du peuple élu, destiné à conserver le culte du vrai Dieu au milieu des nations tombées dans l'idolâtrie. C'est pourquoi on embrassera ici son histoire à toutes les époques de l'antiquité, jusqu'à sa destruction.

On commencera par les **Notions géographiques** sur la Palestine : indiquez la division en douze parties ou tribus et marquez les limites des deux royaumes d'Israël et de Juda après leur séparation. Après la destruction du premier de ces royaumes, la Samarie le remplace.

Division de l'Histoire du peuple de Dieu en trois grandes époques :

Ire ÉPOQUE : depuis l'origine du peuple jusqu'à la défection des dix tribus et la division des royaumes. Pendant cette époque le peuple de Dieu a subi quatre transformations :

1° Une seule famille depuis Abraham jusqu'à Jacob et son établissement en Egypte;

2° Le séjour ou la captivité en Egypte, depuis Jacob jus-

qu'à Moïse; les Hébreux, d'une famille, deviennent une nation;

3° Le peuple de Dieu depuis Moïse jusqu'à Saül; la nation s'affranchit et conquiert un territoire;

4° La monarchie, qui donne à la nation un gouvernement commun, depuis Saül jusqu'à la mort de Salomon.

IIe ÉPOQUE : Les deux royaumes, celui d'Israël jusqu'à sa *destruction*, et celui de Juda jusqu'à la captivité de Babylone.

IIIe ÉPOQUE : Depuis la captivité de Babylone jusqu'à la prise et la destruction de Jérusalem; quatre transformations remplissent cette époque :

1° le peuple de Dieu dépendant des Perses jusqu'au renversement de la monarchie persane par Alexandre le Grand;

2° dépendance des rois d'Egypte et de Syrie jusqu'à l'insurrection sous les Macchabées;

3° la dynastie nationale des Macchabées;

4° dépendance des Romains jusqu'à la destruction de Jérusalem.

L'histoire elle-même peut être donnée en abrégé parce qu'elle est déjà en partie connue par l'Histoire Sainte : on se bornera à faire ressortir les principaux faits et les grands changements que le peuple subit; il ne faut pas oublier de faire remarquer l'intervention de Dieu dans cette histoire, chaque fois que l'occasion s'en présente.

Dans les notions sur les **institutions** du peuple, on fait bien de marquer leur supériorité sur les institutions des autres peuples au point de vue social; car ce peuple n'a connu ni le régime des castes, ni l'esclavage, les deux institutions sociales les plus dégradantes de l'antiquité.

L'Egypte.

Le quatrième peuple qui occupe une place à part dans l'histoire de la civilisation, ce sont les **Egyptiens**, tout d'abord, pour une raison géographique parce que ce peuple est en réalité étranger à l'Asie; il fait partie de l'Afrique,

et il représente la part du continent africain dans la formation de la civilisation ancienne. L'autre raison est chronologique : l'histoire de l'Egypte commence un millier d'années avant l'histoire des autres peuples; aussi bon nombre d'historiens, pour ce motif, placent l'Egypte en tête de l'histoire de l'antiquité.

Il résulte de cette priorité que l'Egypte a été le berceau d'une civilisation entièrement originale, qui ne doit rien aux autres nations, mais à laquelle ces nations doivent beaucoup; cela est particulièrement vrai des Hébreux et des Grecs. De là l'importance de l'Egypte dans l'histoire générale du monde.

Dans les notions **géographiques**, par lesquelles le professeur commencera, il y a lieu de rappeler la connaissance bornée que les Anciens avaient de l'Afrique; ils n'en ont connu que la vallée inférieure du Nil et le littoral de la Méditerranée; sur ce littoral il n'y avait d'Etats importants que la Cyrénaïque, qu'il faut réserver pour l'*histoire grecque* (colonies), et l'Afrique carthaginoise, qui reviendra dans l'*histoire romaine*.

Ici il ne sera question que de l'Egypte et de ses voisins immédiats de Libye et d'Ethiopie. Dans la description de l'Egypte, insister sur le Nil et son action si remarquable sur la fertilité du sol et sur le caractère des habitants. De ses villes trop nombreuses, ne signaler que les capitales, sièges d'une dynastie royale.

En parlant de l'antiquité des Egyptiens, le professeur ne peut entrer dans les controverses auxquelles cette antiquité donne lieu. Il se bornera à faire connaître les divergences qui existent et leur raison d'être. Il rappellera que toute la chronologie égyptienne repose sur une liste de rois (330, d'après Hérodote), groupés par dynasties (31, d'après Manéthon), qui n'ont pas occupé toutes la même capitale, mais dont les unes régnèrent à Memphis, d'autres à Thèbes, d'autres dans le Delta.

De là cette question : ces dynasties furent-elles successives ou simultanées?

Selon qu'on adopte l'une ou l'autre de ces solutions, on allonge ou l'on raccourcit d'autant la durée totale de la monarchie, et c'est ainsi que l'on fera comprendre à l'élève comment il y a un écart de plus de trois mille ans dans la supputation de l'antiquité égyptienne, les uns datant Menès, le premier des Pharaons, de l'an 2,300 av. J.-C. ; les autres de l'an 5,600 avant notre ère.

Parmi les dynasties qui se sont succédé en Egypte, il faut distinguer surtout les dynasties nationales et les dynasties étrangères; car c'est là dessus que repose notre division historique en cinq périodes, à savoir :

Première période : les dynasties antérieures aux Hycsos, le premier peuple étranger qui ait dominé en Egypte; c'est une période incertaine, en grande partie conjecturale, du moins au point de vue de la chronologie; Memphis est alors le centre de la monarchie.

Seconde période : les dynasties thébaines ou de la haute Egypte, postérieures aux Hycsos; le centre de la monarchie est reculé de Memphis à Thèbes; c'est l'époque de grandeur; elle finit aux incursions des peuples maritimes, qui ont amené un nouveau déplacement du centre de la monarchie, passant de la Thébaïde dans le Delta.

Troisième période : les dynasties de la basse Egypte, depuis les incursions des peuples maritimes jusqu'à la domination éthiopienne (de 1050 à 700 av. J.-C.); c'est le commencement de la décadence.

Quatrième période : la dernière dynastie nationale, depuis la restauration de la monarchie par Psammétique jusqu'à sa destruction par les Perses (700-527 av. J.-C.)

Cinquième période : la domination étrangère, qui devient définitive à partir de l'époque persane, sauf de courtes réactions nationales. Depuis lors, l'Egypte n'a pas cessé d'être soumise à l'étranger, tour à tour, satrapie persane, monarchie macédonienne, province romaine, etc.

Dans le développement des faits, éviter de charger la mémoire des élèves de longues kyrielles de pharaons, sur-

tout sous leurs noms indigènes : *Ahmes-nefer-ateri*, *Hor-em-heb*, auxquels il faut préférer les transcriptions plus harmonieuses de la langue grecque. Par contre, ne pas éliminer de cette histoire les récits de la Bible, *l'arrivée d'Abraham*, *les aventures de Joseph*, *la mission de Moïse*, etc. C'est par des épisodes de ce genre que le professeur pourra rendre sa leçon intéressante pour la jeunesse.

Dans le § consacré aux **institutions**, on exposera le régime particulier des *castes* ou *classes* de l'Egypte, avec les causes de ce régime, la division du travail, l'hérédité des professions, et ses conséquences, la dégradation des castes inférieures, etc. On finira par un tableau de la civilisation, les grandes constructions égyptiennes, l'écriture hiéroglyphique, qui peuvent donner lieu à quelques développements intéressants.

L'Asie antérieure.

Dans les **notions géographiques**, indiquer exactement les limites de cette vaste monarchie qui se forma dans le bassin ou vallée, traversé par les deux grands courants asiatiques, l'Euphrate et le Tigre. Au nord, elle eut pour limites l'Arménie, la mer Caspienne, l'Oxus et la Jaxartes; au sud, la mer Indienne, le golfe persique et l'Arabie; à l'est, la Syrie, la Palestine, la Phénicie, pays qui plus d'une fois furent subjugués par les souverains de cette monarchie, les rois de Ninive et de Babylone; à l'est cette monarchie, s'étendit parfois dans l'Iran, mais les peuples de ces contrées nomades et barbares n'étaient jamais entièrement soumis.

Quatre pays et quatre peuples s'y trouvent, la Babylonie et l'Assyrie au centre, le long de l'Euphate et du Tigre, la Médie au nord, la Perse au sud. Il est nécessaire de distinguer, de ces pays, les monarchies du même nom qui s'établirent successivement et comprirent une grande partie des autres contrées : ainsi la Babylonie n'est qu'une partie de la monarchie de Babylone, etc.

Dans l'histoire de ces contrées, on peut suivre l'ordre chronologique, qui est celui où elles se sont succédé dans la

possession de l'Asie antérieure. La **division historique** correspond à la division géographique. Ce sont :

I : La monarchie de Babylone;
II : La monarchie assyrienne;
III : La monarchie chaldéenne;
IV : La monarchie des Mèdes;
V : La monarchie des Perses.

On ne traitera d'abord que l'histoire des quatre premières monarchies, laissant celles des Perses pour la fin de l'époque orientale, parce qu'elle forme la transition entre cette époque et l'époque grecque.

Quant à l'**histoire** de ces monarchies, on doit se borner aux faits principaux, insister sur la **civilisation** déjà développée chez ces peuples à une antiquité très reculée, comme le prouve leurs grandes constructions, le luxe de leurs villes, leur industrie et leur commerce, etc. Mais, avant tout, faire remarquer que tous ces peuples professaient primitivement le monothéisme, et que par degrés, ils tombèrent dans le polythéisme et l'idolâtrie, après avoir passé par le culte des astres.

Arrivé aux Mèdes, on abandonnera l'ordre chronologique, pour intercaler l'histoire des Phéniciens et des peuples de l'Asie-Mineure, inséparable de l'histoire de l'Asie antérieure.

La Phénicie.

Dans les **notions géographiques** sur la Phénicie, il est important de faire remarquer la faible étendue du pays, resserré entre les montagnes du Liban et la mer; ses ports naturels formés par des baies; les habitants, forcés de chercher dans la mer les moyens de subsistance, deviennent ainsi pêcheurs et marins et se préparent à être le principal peuple nvigateur de l'antiquité.

Ensuite énumérer, en indiquant leur situation géographique, les principales villes phéniciennes, qui ne formèrent jamais un seul Etat, mais qu'un lien fédéral unissait de loin en loin.

La **division historique** en quatre périodes :

1re : Origine fabuleuse;

2me : Domination de Sidon;

3me : Domination de Tyr;

4me : Décadence des villes phénicienes.

L'histoire des Phéniciens se réduit à quelques fragments concernant les deux villes principales, Sidon et Tyr.

Ce qui est plus important, ce sont les colonies des Phéniciens, qu'il faut indiquer sur la carte en montrant que par là les Phéniciens ont été en rapport avec tous les principaux peuples de l'antiquité.

Rappelez les causes qui ont fait des Phéniciens un peuple commerçant et industriel : la petite étendue du pays qui ne produisait pas assez pour nourrir une nombreuse population, concentrée dans des villes très rapprochées, partant obligée de se livrer à la pêche et ainsi familiarisée avec la mer; que la navigation conduit au commerce; où le commerce provoque l'industrie, surtout dans l'antiquité où tout commerce était un commerce d'échange, les productions fabriquées augmentant les articles d'exportation. On donnera l'*étendue du commerce phénicien* et les *principales branches de l'industrie phénicienne*.

L'Asie-Mineure.

Ces peuples occupent une place plus grande dans la géographie que dans l'histoire. On peut, pour l'histoire, se borner à quelques notions sur les Phrygiens et les Lydiens, et sur les deux royaumes : celui de Lydie et celui de Troie, qui ont quelque importance uniquement à cause de leurs rapports avec les Perses et les Grecs.

La monarchie des Perses.

Dans les notions géographiques, après quelques mots de la géographie de la Perse proprement dite, indiquez l'agrandissement successif de la monarchie :

sous Cyrus, elle comprend l'Asie antérieure;

sous Cambyse, l'Egypte avec les Etats voisins en Afrique;

sous Darius, fils d'Hystaspes, la Thrace, la Macédoine et l'Inde.

On donnera ensuite la division en *satrapies*, qui date de Darius.

Les périodes de l'histoire des Perses sont :

1re *période :* les origines de la nation, avant Cyrus;

2me : celle de grandeur, de Cyrus à la mort de Darius I;

3me : les guerres contre les Grecs. Il faut traiter ces guerres brièvement, puisqu'elles reviendront avec plus de développements dans l'histoire grecque;

4me : décadence et guerres intestines, de Darius II jusqu'à Darius III; chute de la monarchie.

Dans les notions sur les **institutions**, insistez sur l'organisation de la monarchie, en faisant ressortir sa puissance d'une part et ses côtés faibles de l'autre, pour faire mieux comprendre l'issue des guerres entre les Perses et les Grecs.

La chute de la monarchie des Perses, renversée par Alexandre-le-Grand, marque, dans l'histoire de l'Orient, la fin de la première époque.

DEUXIÈME COURS.

Histoire grecque.

L'histoire grecque, dans notre plan, c'est l'histoire de la civilisation grecque : par conséquent, nous y comprenons non seulement l'histoire de la Grèce, berceau de cette civilisation, mais encore l'histoire des Etats par lesquels cette civilisation a été propagée, celle des colonies grecques, avant Alexandre le Grand, et des Etats macédoniens après Alexandre.

On ne doit pas aborder l'histoire de la Grèce avant d'avoir entièrement terminé celle des peuples orientaux; sans cela les élèves n'ont plus une vue générale de l'histoire universelle, et de plus, sans connaître l'histoire des Egyptiens, des Phéniciens, des Lydiens et des Perses, on ne peut pas bien comprendre ni suivre l'histoire des Grecs. L'histoire grecque, d'ailleurs, embrasse une partie de celle de l'Orient, à savoir, cette époque où la civilisation hellénique prévaut en Orient, à la suite des conquêtes d'Alexandre le Grand et pendant toute la durée des dynasties macédoniennes.

Géographie de la Grèce.

Deux écarts à éviter : 1° se borner à quelques notions générales et vagues, qui ne suffisent pas pour l'étude de l'histoire des Grecs; 2° entrer dans trop de détails, en faisant apprendre une foule de villes, voire même de villages, petites rivières etc. dont souvent il n'est fait aucune mention dans l'histoire. La Grèce se divise géographiquement en deux parties, le Continent et les Iles;

le continent, qui renferme trois parties : la presqu'île méridionale, ou *Péloponèse*; la Grèce centrale; la Grèce septentrionale;

les îles, qui se divisent également en trois groupes d'après leur situation : à l'ouest, au sud et à l'est de la Grèce.

On peut ajouter encore les pays devenus grecs par colonisation, à savoir :

à l'est, les côtes de l'Asie-Mineure sur la mer Egée et les îles de cette mer;

au sud, la Cyrénaïque sur les côtes de l'Afrique;

à l'ouest, le midi de l'Italie, appelé aussi la grande Grèce et la Sicile.

Division de l'histoire grecque.

Ire *période :* l'âge pélasgique, depuis la migration des Javanides jusqu'aux migrations helléniques;

IIme *période* : l'âge héroïque, depuis les migrations helléniques jusqu'à la migration dorienne;

IIIme *période :* l'âge de formation, depuis la migration dorienne jusqu'aux guerres persanes (1180-500 av. J.-C.).

IVme *période :* l'âge de grandeur, depuis les guerres persanes jusqu'à la domination macédonienne (500-338 av. J.-C.).

Vme *période :* âge de décadence, depuis la bataille de Chéronée jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine (338-146 av. J.-C.).

On ne traitera d'abord que les quatre premières périodes; la cinquième doit être comprise dans l'histoire des Etats qui se formèrent après la mort d'Alexandre-le-Grand.

Ire PÉRIODE DE L'HISTOIRE GRECQUE.

L'âge pélasgique,

depuis l'arrivée des premiers habitants jusqu'aux invasions helléniques (au xve siècle avant notre ère).

Dans un cours d'histoire universelle, il est essentiel de rattacher l'histoire grecque à l'ensemble du cours; pour cela, il faut nécessairement remonter jusqu'à la dispersion des peuples, déjà traitée dans l'histoire de l'Orient. Seulement les plus anciens souvenirs dans l'histoire grecque ne remontent qu'au xve siècle, en sorte qu'il y a une immense lacune entre les commencements de la Grèce et le point de départ commun de tous les peuples. L'histoire des Grecs

durant cet intervalle est purement conjecturale, et beaucoup d'historiens négligent même d'en parler. On laisse ainsi les jeunes gens sous cette impression que les Grecs doivent tout à eux-mêmes, qu'ils n'ont rien emprunté à la civilisation de l'Orient; ou encore, que l'humanité a débuté par l'état sauvage, parce que les Grecs nous dépeignent leurs ancêtres comme barbares à l'origine.

Cet état de barbarie que les anciens dépeignent, n'est pas l'état natif ni de la Grèce, ni de l'humanité. Cette barbarie s'explique par l'arrivée des tribus guerrières, qui, à deux époques, sont descendues du nord pour détruire les Etats fondés en Grèce par ses plus anciens habitants, les *Javanides* ou *Pélasges*. Avant cette invasion des barbares, il y eut une époque de civilisation, l'**âge pélasgique**, dont on retrouve des traces dans les traditions concernant les Pélasges et plus encore dans les monuments dits *pélasgiques*. Mais la Grèce fut plongée dans la barbarie une première fois par les migrations helléniques; une nouvelle période s'ouvre alors : c'est l'âge héroïque.

IIe PÉRIODE DE L'HISTOIRE GRECQUE.

L'âge héroïque,

depuis l'arrivée des Hellènes jusqu'à la migration dorienne.

Cette seconde période de l'histoire grecque est enveloppée de *mythes* ou fables, dont il est difficile de dégager le fond historique. Ces mythes néanmoins méritent d'être connus, parce que la plus grande partie de la poésie grecque roule sur ce sujet. Impossible de comprendre ni Homère, ni les tragiques grecs, si l'on ignore les mythes sur lesquels ils ont travaillé, et que ces auteurs ont acceptés comme de l'histoire véritable.

Le professeur a deux choses à faire ici : d'une part, présenter un résumé de ces fables telles que les anciens les ont racontées, les *exploits d'Hercule*, l'*expédition des Argonautes*, les *aventures des Pélopides*, la *guerre de Troie*, etc. et ensuite mettre en regard les interprétations qu'ont essayé de donner de ces mythes les savants modernes.

Dans les exploits attribués aux *héros* de cette époque, on a cru reconnaître les efforts que les Grecs ont fait alors pour faire renaître dans leur patrie la prospérité et la civilisation. Mais cette civilisation a été détruite une seconde fois par la migration dorienne.

IIIe PÉRIODE DE L'HISTOIRE GRECQUE.

L'âge de formation,

depuis la migration dorienne jusqu'aux guerres persanes.

Cette période qui embrasse une durée de près de sept siècles, du XIIe au Ve siècle avant notre ère, présente d'immenses lacunes, et, pour la plus grande partie, l'incertitude continue. Les causes de cette incertitude sont :

1° l'absence de monuments historiques, en dehors des poèmes homériques;

2° la barbarie dans laquelle la Grèce était encore plongée et dont elle n'est sortie qu'un siècle à peu près avant les guerres persanes;

3° le morcellement politique et même l'absence de toute unité nationale;

4° l'absence de toute action commune, d'un grand événement panhellénique réunissant la plupart des tribus, villes ou Etats, telle que fut la guerre de Troie ou comme seront les guerres persanes.

Les quelques **faits certains** de cette période sont :

I : la naissance des Etats nouveaux, en particulier doriens, dans la Grèce propre;

II : la fondation des colonies grecques, qui, par suite du choc des invasions, se propagent à l'extérieur, sur toutes les côtes de la Méditerranée;

III : des fragments de l'histoire de Sparte : les institutions de Lycurgue et les guerres messéniennes;

IV : des fragments de l'histoire d'Athènes : ses révolutions intérieures et la législation de Solon.

L'histoire de la Grèce propre se réduit alors à celle de ces deux Etats, qui représentent les deux types dominants :

Sparte, la race dorienne; Athènes, la race ionienne. Ces deux Etats se développent différemment à raison de la différence de leur caractère natif et de l'influence que le sol, la situation exerce sur ce caractère : les Doriens sont agricoles, chasseurs, guerriers; les Ioniens sont navigateurs, commerçants, industriels.

Le professeur doit montrer comment cette différence de caractère se retrouve dans les institutions : les institutions de Lycurgue sont adaptées au caractère dorien; les institutions de Solon sont le produit des mœurs ioniennes.

Le développement extérieur de ces deux Etats a été aussi différent. La puissance de Sparte est continentale; elle résulte des guerres messéniennes et de la formation de la ligue du Péloponèse, qui appartient à cette période. Quant à Athènes, elle n'étend pas encore sa domination à cette époque. Mais elle a déjà des relations maritimes étendues, en particulier avec les colonies grecques dans l'Asie-Mineure. C'est la cause pour laquelle elle est mêlée aux guerres persanes, qui ont éclaté à la suite de l'insurrection de ces colonies contre les Perses.

Histoire des colonies grecques.

Les colonies des Grecs ont aussi leur histoire : ce n'étaient point de simples dépendances de la métropole. Mais elles formèrent autant d'Etats nouveaux, dont quelques uns sont arrivés à un haut degré de prospérité et de puissance. Où faut-il placer leur histoire?

Cette histoire se rattache naturellement à l'histoire de la 3me période, parce que les colonies sont fondées à la suite de la migration dorienne, et qu'elles sont florissantes et riches alors que la Grèce est plongée dans la barbarie.

On adoptera une division géographique des Colonies d'après les indications données dans les notions géographiques, à savoir :

Colonies à l'est de la Grèce;

Colonies au sud de la Grèce;

Colonies à l'ouest de la Grèce.

Distinguez entre les pays qui devinrent helléniques à la suite de la colonisation et les colonies isolées :

1° Parmi les colonies à l'est de la Grèce, devinrent pays grecs : le littoral de l'Asie-Mineure sur la mer Egée, ainsi que les Sporades et les îles situées en face de ce littoral. Les colonies isolées sont celles situées sur les côtes de la Macédoine et de la Thrace, les côtes septentrionales de l'Asie-Mineure et tout le littoral de la mer Noire;

2° au Sud, la Cyrénaïque en Afrique devint entièrement grecque; par contre l'Egypte reçut quelques colonies isolées, telles que Naucratis;

3° à l'ouest, les pays grecs sont le midi de l'Italie et la Sicile; colonies isolées, dans la Sardaigne, la Corse, les Baléares, sur les côtes de la Gaule et de l'Espagne. Après ce tableau général, on reprendra les principales colonies, en ajoutant quelques notions historiques.

Pour terminer l'histoire des colonies, le professeur fera ressortir leur importance, non seulement au point de vue de la civilisation matérielle, mais tout autant au point de vue moral, pour le développement des arts et des sciences.

Pendant toute cette période, en effet, l'hellénisme s'est développé en dehors de la Grèce propre, dans les colonies grecques en Asie et en Afrique. Ce développement, les colonies le doivent à leur contact avec l'Orient, avec la civilisation plus avancée des Egyptiens, des Phéniciens, des bords de l'Euphrate et du Tigre. C'est là que se développe le génie grec, avant de se signaler dans la mère-patrie : la poésie, la philosophie, la littérature, les beaux-arts sont cultivés avec ardeur dans les villes de la Grèce asiatique. Toutefois cette civilisation, bien que formée sous l'influence de l'Orient, conserva son caractère propre, national, parce qu'elle avait déjà fleuri sur le sol de la Grèce avant la migration dorienne. De l'Asie, elle reflua ensuite sur l'Europe et contribua à préparer l'époque de grandeur, qui commence avec les guerres persanes.

IVe PÉRIODE DE L'HISTOIRE GRECQUE.

L'âge de grandeur,

depuis les guerres persanes jusqu'à la bataille de Chéronée.

A partir des guerres persanes, l'histoire de la Grèce s'éclaircit ; les sources abondent ; nous avons désormais les beaux récits d'Hérodote, de Thucydide, de Xénophon, et ce qu'il faut éviter ici comme un écueil, c'est de se laisser entraîner à trop de détails, et de surcharger les élèves d'une masse de batailles et autres faits de guerre, qui embrouillent l'histoire et ne sont pas aisés à retenir.

Pour s'orienter dans cette histoire, il est utile de mettre sous les yeux de l'élève un tableau des guerres de cette période, divisé en deux parties :

les *guerres médiques* ou contre les Perses ;

les *guerres helléniques* ou entre Grecs.

On indiquera nettement par les dates le commencement et la fin de chaque guerre, avec les résultats.

Les **guerres médiques** ou **persanes** sont au nombre de cinq :

la 1re guerre, qui se termine par la bataille de Marathon, a pour résultat d'empêcher les conquêtes des Perses dans la Grèce d'Europe ;

la 2e guerre finit aux batailles de Platée et de Mycale, qui rejettent les Perses en Asie ;

la 3e guerre à la bataille de l'Eurymédon, qui leur enlève la possession de la Grèce asiatique ;

la 4e guerre est terminée par la paix cimonique, qui confirme l'indépendance des Grecs d'Asie ;

la 5e guerre par la paix d'Antalcidas, qui replace la Grèce asiatique sous le joug persan.

Dans le récit de ces guerres, on s'attachera à mettre en relief leurs causes et leurs conséquences, ainsi que les circonstances qui expliquent la défaite des uns et la victoire des autres.

La période des **guerres helléniques** comprend :

I : l'hégémonie d'Athènes, à l'époque de Périclès, dont

on tracera un tableau; car c'est l'apogée d'Athènes et de la Grèce;

II : la guerre du Péloponèse, qui met fin à la puissance d'Athènes; on indiquera la division de cette guerre en trois périodes;

III : l'hégémonie de Sparte, qui s'élève sur les ruines de sa rivale;

IV : la guerre de Thèbes, qui met fin à la puissance de Sparte;

V : l'hégémonie de Thèbes, qui n'a pas plus réussi à se maintenir que celle des Etats précédents;

VI : les dernières guerres helléniques, qui mettent fin à la puissance de Thèbes et se terminent à la bataille de Chéronée.

Il est utile, en finissant, d'expliquer les causes de la décadence de la Grèce, d'abord parce que ces causes se retrouvent dans l'histoire de tous les Etats en général, et ensuite parce qu'elles font mieux comprendre l'intervention de l'étranger et l'assujettissement final de la Grèce.

C'est à la bataille de Chéronée que se termine la quatrième période de l'histoire des Grecs. La cinquième et dernière ne peut être comprise qu'après l'histoire de la Macédoine et d'Alexandre le Grand.

Histoire des Etats macédoniens.

Les notions géographiques de la Macédoine doivent être complétées par un tableau de toutes les conquêtes d'Alexandre le Grand et l'indication des limites de son empire : c'est la monarchie des Perses dans sa plus grande étendue, plus la Macédoine et la Grèce; de sorte qu'on ne fera que répéter les notions géographiques données au commencement de l'histoire des Perses. Mais cette répétition est utile pour rafraîchir les connaissances géographiques des élèves.

On donnera ensuite la **division historique**.

L'histoire de la Macédoine se divise en trois périodes :
la première, jusqu'à Philippe, période d'organisation ;
la seconde, la période de grandeur, sous Philippe II et Alexandre le Grand ;
la troisième, la décadence, jusqu'à la conquête des Romains.

Quelques notions générales suffisent sur la **première période**, pour faire comprendre l'origine de la monarchie et son développement successif.

La **deuxième période** doit être traitée en détail : d'abord l'histoire de Philippe II, qui se confond en grande partie avec celle de la Grèce ; ensuite l'histoire d'Alexandre, qui se divise en trois :

La première subdivision va depuis son avénement au trône jusqu'au commencement de ses conquêtes asiatiques ; elle renferme ses démêlés avec les Grecs et ses guerres en Illyrie.

La deuxième partie comprend ses conquêtes asiatiques, qui se sous-divisent de nouveau en cinq campagnes, chacune sur un théâtre différent :

1° dans l'Asie-Mineure ;
2° la Syrie, la Phénicie, l'Egypte ;
3° la Babylonie et la Perse ;
4° dans l'Iran ;
5° dans l'Inde.

Ce tableau, appris par cœur, facilite l'étude des conquêtes d'Alexandre. Mais c'est sur la carte que l'on doit suivre toute la marche d'Alexandre à travers l'Asie.

La troisième partie comprend le retour d'Alexandre et les mesures qu'il prend pour consolider son Empire.

L'histoire d'Alexandre doit être suivie de quelques notions générales sur le sort de sa monarchie et sur les causes de sa chute : le défaut d'un héritier capable ; — les intrigues au sein de la famille royale ; — l'ambition des généraux ; — la diversité des peuples réunis sous un même sceptre.

On tracera ensuite un tableau des monarchies, qui se formèrent des débris de l'empire d'Alexandre, tableau que l'on fera encore étudier sur la carte.

Quatre royaumes se forment d'abord :

1° la Macédoine avec la Grèce;

2° la Thrace avec l'Asie-Mineure;

3° la Babylonie et toutes les provinces asiatiques jusqu'à l'Indus sous le nom de monarchie de Syrie;

4° l'Egypte avec la Palestine et la Phénicie.

Pour compléter ce tableau, on indiquera le démembrement ultérieur de chacune de ces monarchies, ainsi :

1° la Grèce se sépare de la Macédoine;

2° l'Asie-Mineure, de la Thrace, et dans celle-là se forment les monarchies de Pergame et de Pont;

3° la monarchie de Syrie perd successivement ses provinces orientales et septentrionales, et nous y voyons naître les trois monarchies de Bactriane sur les frontières de l'Inde, des Parthes et d'Arménie;

4° l'Egypte perd la Palestine et la Phénicie, qui sont réunies à la monarchie de Syrie.

Après ce tableau général, on reprend l'histoire particulière de ces Etats jusqu'à leur réunion à l'Empire romain ou jusqu'à leur destruction.

Un chapitre spécial sera consacré à la dernière période de l'histoire grecque, la **période de décadence**, jusqu'à sa réduction en province romaine.

—

TROISIÈME COURS.

Histoire romaine.

L'histoire romaine suppose la connaissance de l'histoire grecque, non seulement à causes des rapports fréquents des deux nations, mais parce que la civilisation romaine n'est qu'une dérivation de la civilisation hellénique.

L'histoire romaine comprendra l'histoire de toutes les contrées où la civilisation romaine s'est propagée; ce n'est donc pas seulement l'histoire de la ville de Rome; c'est encore l'histoire de l'Italie entière avant et durant la domination de Rome; c'est enfin l'histoire de l'Occident à l'époque romaine.

L'histoire romaine doit comprendre, en outre, les *antiquités romaines*, pour autant que celles-ci sont accessibles à la jeunesse des collèges. Cette connaissance des *antiquités* est indispensable à l'intelligence des anciens, que l'on met entre les mains de cette jeunesse. La lecture de César suppose des notions sur les antiquités militaires; l'étude de Cicéron implique une teinture des antiquités politiques. Toutefois il n'y a pas lieu d'instituer pour cela un *cours spécial d'antiquités*. Ces notions trouveront leur place naturelle dans le cours d'histoire, sous la rubrique des *institutions*. C'est au professeur à insister sur l'étude de ces §§ et à les compléter au besoin.

Géographie romaine.

Comme l'histoire, la géographie romaine comprendra la géographie, non pas de l'Italie seulement, mais de tout l'Occident, à savoir :

1° l'**Italie**, prise dans sa plus grande étendue, par conséquent avec la *Cisalpine*; plus les grandes îles qui s'y rattachent, *Corse*, *Sardaigne*, *Sicile*;

2° l'**Espagne**, c'est à dire toute la péninsule ibérique, comprise entre la Méditerranée et l'Atlantique; le groupe des îles Baléares y appartient;

3° La **Gaule** entre trois mers, la Méditerranée, l'océan Atlantique et la Manche, avec les Alpes comme frontière naturelle de l'est; du côté de la Germanie, cette frontière est indécise et a souvent varié;

4° La **Germanie**, dont une partie seulement fut connue des anciens, la partie qui longe les deux grands fleuves, le Rhin à l'ouest et le Danube au sud;

6° Les **îles Britanniques**, connues des Romains depuis la Manche jusqu'aux Montagnes de l'Ecosse;

7° L'**Afrique occidentale**, qui forma le territoire de Carthage, et qui est devenue après province romaine, à la suite de la 3e guerre punique.

8° Pour terminer, on étudiera, sur la carte, l'**Empire romain**, son étendue, ses limites, sa division en provinces, et on fera remarquer les changements opérés à l'époque romaine dans la géographie de la Grèce et dans celle de l'Orient. Ce sera une répétition utile de toute la géographie ancienne, qui s'imprimera ainsi de plus en plus dans la mémoire.

L'Italie

avant l'époque romaine.

L'histoire romaine doit être précédée de l'histoire de l'Italie avant les Romains, pour deux raisons : 1° rattacher l'histoire romaine à l'histoire universelle, en comblant dans la mesure du possible l'immense lacune qui sépare la fondation de la ville de Rome des migrations primitives des peuples; — 2° expliquer la formation du peuple romain, qui est sorti d'une fusion entre plusieurs peuples italiques.

Les peuples italiques sont au nombre de quatre : l'un, indigène, les Pélasges; les trois autres, étrangers : les Ibères, les Etrusques, les Gaulois.

1° Les **Pélasges** de l'Italie ne sont pas différents des Pélasges ou Javanides de la Grèce. C'est par cette popula-

tion d'origine japhétique que l'histoire de l'Italie remonte aux origines de l'humanité. Il est vrai que l'histoire de ces Pélasges est perdue. Toutefois, des quelques indices que nous pouvons recueillir çà et là à leur sujet, on peut conclure que l'état de l'Italie, à l'époque dite pélasgique, était déjà florissant et n'était point cet état sauvage que quelques philosophes ont imaginé comme début de l'humanité;

2° les **Ibères** sont les premiers étrangers qui envahirent l'Italie. Ils semblent venus du nord, et c'est qui les a fait rattacher à la grande race celtique, qui peuplait alors toute l'Europe centrale et occidentale. Le professeur indiquera les bouleversements opérés en Italie à la suite de cette invasion des Ibères. Depuis ce moment, l'Italie est morcelée; on y distingue des indigènes et des étrangers, une population ancienne et des races nouvelles. Mais leur histoire est perdue;

3° les **Etrusques** datent de la seconde invasion étrangère, venue du nord probablement aussi; la race à laquelle appartenaient les Etrusques, ne peut être définie avec certitude: on a cru lui trouver de la ressemblance avec la race germanique; mais c'est une pure supposition. Le professeur doit indiquer sur la carte les changements que subit l'Italie, à la suite de cette invasion. L'Italie est partagée entre trois peuples qui se touchent au centre, c'est à dire, précisément au point où se formera plus tard la nation romaine. Les institutions des Etrusques ont une certaine importance aussi, parce qu'elles ne sont pas restées sans influence sur les institutions de Rome;

4° les **Gaulois** sont arrivés en Italie à une époque plus récente, au temps de la république romaine. Leur arrivée changea profondément l'état politique du pays; car ils ont brisé la puissance des Etrusques, replongé les contrées où ils s'établirent, dans la barbarie, et facilité ainsi aux Romains la conquête de l'Italie. Le professeur recourra à la carte pour indiquer les contrées envahies par les Gaulois, les plaines du Pô et le nord de l'Ombrie. Leur histoire se confond en grande partie avec celle des Romains, qui finissent par les soumettre à leur domination;

5° les **Latins** : après avoir ainsi fait connaître l'histoire des peuples de l'Italie, il est encore nécessaire de dire quelques mots du canton où la nation romaine prit naissance : du Latium, de son état politique et du peuple appelé les Latins. Cette connaissance est indispensable pour comprendre l'origine de Rome et son histoire primitive. C'est le Latium, situé au centre de l'Italie, qui est le point de contact des trois grands peuples de l'Italie. Le fond de la population devait être pélasgique ou aborigène. A l'époque de la fondation de Rome, des colonies de Sabins étaient venues se mêler aux indigènes. Enfin au nord, le Latium touche à l'Etrurie, où dominaient les Etrusques. Ces notions géographiques et ethnographiques feront facilement comprendre l'origine de la nation romaine.

Après ces notions préliminaires, on tracera le cadre de l'histoire romaine, avec ses trois époques classiques :

1° la royauté (deux siècles et demi);

2° la république (cinq siècles, précédant l'ère chrétienne);

3° l'empire (cinq siècles, depuis l'ère chrétienne).

Rome
à l'époque royale.

Quant à l'origine de Rome, il faut rompre une bonne fois avec tous ces récits poétiques ou fabuleux, dans lesquels le merveilleux est mêlé à l'invraisemblable, et qui pourtant ont encore cours dans bien des livres classiques.

Rome prit naissance à la suite de la réunion de deux bourgades voisines, l'une d'origine pélasgique, l'autre d'origine sabine. La guerre entre ces villes amena l'intervention des Etrusques, et la nouvelle nation qui se forma ainsi, renfermait dans son sein les trois races de l'Italie. Cette histoire véritable de Rome est confirmée par ses institutions primitives et par un grand nombre de faits contenus dans les traditions poétiques, mais entremêlés de fables et de fictions. Cette réserve faite, on peut exposer les traditions fabuleuses concernant ces origines, fables que les élèves

doivent connaître parce qu'ils les retrouvent dans les auteurs qu'ils lisent. Mais il est bon de faire ressortir ce qu'elles renferment d'invraisemblable et parfois de risible.

La première période de la royauté, c'est l'histoire du gouvernement mixte des deux peuples, les Romains ou Latins et les Sabins ou Quirites : la royauté alterne. Rome est faible.

La seconde période, c'est l'époque étrusque; une dynastie étrusque monte sur le trône, qui devient héréditaire. La puissance de Rome s'accroît tout d'un coup; les Romains dominent sur tout le Latium. Mais les rois étrusques de Rome se trouvent en opposition avec le sénat et l'ancien peuple; ils cherchent un appui dans la plèbe, à laquelle Servius donne des droits politiques, et sur laquelle il s'appuie. Cette politique augmente le mécontentement de l'ancien peuple devenu une classe privilégiée, les patriciens, et la royauté est renversée par une révolution aristocratique. La noblesse s'empare du pouvoir. Dans l'histoire de Tarquin le superbe, il faut écarter les fables reçues sur Brutus et sur Lucrèce. Représenter Tarquin comme un tyran sanguinaire et Brutus comme un libérateur du peuple, est contraire à la vérité historique, et ces déclamations exercent parfois une influence fâcheuse sur l'esprit de la jeunesse.

On insistera davantage sur les *institutions romaines*, dont les origines remontent à l'époque royale. C'est par cette voie seulement qu'on peut rendre compte de ces institutions et qu'il est possible d'initier les élèves de cet âge aux *antiquités romaines*, comme on l'a dit plus haut. Quelques notions sur la religion et la civilisation des Romains, pendant l'époque royale, forment le complément nécessaire de cette période.

Histoire de la République romaine

(durée : cinq siècles).

Voici la division historique de cette époque :

Ire *période :* les commencements de la république, jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois (510-390 av. J.-C.).

IIme *période :* les conquêtes de Rome en Italie, jusqu'aux guerres puniques (390-264 av. J.-C.).

IIIme *période :* les conquêtes de Rome hors de l'Italie, jusqu'aux Gracques (264-134 av. J.-C.).

Vme *période :* les luttes de parti et les guerres civiles, depuis les Gracques jusqu'à la chute de la république (134-30 av. J.-C.).

Entre la seconde et la troisième période, nous intercalerons l'histoire des Carthaginois (voir plus loin).

Ire PÉRIODE DE L'ÉPOQUE RÉPUBLICAINE.

Les commencements de la république,

jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois (510-390 av. J.-C.).

Deux séries de faits remplissent cette période :

1° C'est une période de luttes intérieures, la grande lutte entre les patriciens et les plébéiens, durant laquelle la constitution romaine se transforme graduellement;

2° c'est une période de guerres défensives, durant lesquelles Rome, presque toujours attaquée et parfois vaincue par les peuples voisins, s'aguerrit lentement et commence à reculer peu à peu ses frontières, sans toutefois s'étendre au delà du Latium.

Durant cette période, l'histoire n'est pas encore entièrement dégagée des légendes et des fictions, contre lesquelles on aura soin de prémunir les jeunes gens. En particulier, dans l'histoire de la querelle des patriciens et des plébéiens, le professeur ne se laissera pas entraîner par ce courant trop général qui tend à glorifier la plèbe et à incriminer le

patriciat. Cela est loin d'être conforme à la justice historique. Les patriciens, c'était le parti conservateur, une noblesse héréditaire, qui, par sa constitution propre, excluait tout autre élément et travaillait à se maintenir pure. Sans doute sa résistance était inutile, parce qu'il luttait contre un élément plein de vie et d'ardeur ; mais, bien qu'ils ne soient pas exempts de tout acte tyrannique ou arbitraire, les patriciens ont été trop chargés par les historiens latins, qui ont écrit beaucoup plus tard et se sont souvent mépris sur les tendances d'une autre époque. D'autre part, les plébéiens, l'élément nouveau, le plus nombreux, qui luttait pour arriver à une parfaite égalité politique, ne sont pas toujours les opprimés, comme les anciens les représentent; souvent ils ont mis les torts de leur côté par leurs séditions et leurs violences. C'était en tout cas une lutte inévitable, nécessaire, puisque les uns luttaient pour leur conservation, les autres pour leur avenir politique.

Ce parti-pris de bon nombre d'historiens a encore un autre inconvénient. On éveille dans la jeunesse ces idées républicaines ou démocratiques auxquelles elle est déjà portée par la générosité de sa nature et par son ignorance totale des lois de la vie et de la société. On lui inspire ainsi un sentiment d'opposition contre toute autorité, en lui représentant comme odieux les gouvernements en général, en mettant ceux-ci toujours dans leur tort.

La transformation graduelle de la constitution romaine qui résulte de cette lutte, ne s'achèvera que dans la période suivante. En l'exposant, on donnera des notions précises sur les magistratures romaines, *tribunat de la plèbe*, *décemvirat*, *censure*, *préture*, etc. qui surgissent dans le cours de cette lutte : ce sera l'occasion d'initier les élèves à ce chapitre si important des antiquités romaines.

IIe PÉRIODE DE L'ÉPOQUE RÉPUBLICAINE.

Les conquêtes des Romains en Italie,

jusqu'aux guerres puniques (390-264 av. J.-C.).

L'invasion gauloise fait époque dans l'histoire générale de l'Occident; c'est la dernière des grandes migrations qui remplissent les premiers siècles de cette histoire, et d'autre part les Gaulois, en bouleversant l'Italie, ont préparé les conquêtes romaines, qui forment la seconde période de l'époque républicaine.

Toutefois, avant d'aborder l'histoire de ces guerres extérieures, il faut terminer l'exposé des luttes intérieures, dont la dernière phase ne s'achève qu'après la prise de Rome par les Gaulois; c'est la phase qui aboutit aux lois liciniennes et à l'égalité complète des deux ordres à la suite de ces lois.

La lutte intérieure achevée, on abordera l'histoire des guerres qui aboutissent à la conquête de toute l'Italie par les Romains. Pour orienter l'élève dans ces guerres nombreuses, il est utile d'en donner d'abord un tableau général, soit un tableau chronologique, d'après l'ordre dans lequel ces guerres se sont succédé, soit un tableau géographique, d'après les peuples auxquels Rome fait la guerre. Ce dernier ordre est préférable, parce qu'il se retient plus facilement. Ainsi nous avons :

1° contre les Gaulois, deux guerres, l'une avant, l'autre après les guerres samnitiques;

2° contre les Samnites, trois guerres;

3° la guerre contre les Latins, entre la première et la seconde guerre samnitique;

4° contre les autres peuples de l'Italie, Etrusques, Ombriens, Sabins;

5° contre Tarente et Pyrrhus.

Dans l'exposé de ces guerres, le professeur ne doit pas se placer à un point de vue exclusivement romain, comme font les historiens latins, qui toujours donnent raison à Rome et tort à ses adversaires : cette version romaine des

événements ne peut pas être suivie aveuglément ; la vanité et l'intérêt ont contribué à les défigurer. On le constatera, p. ex., à l'occasion de cette prétendue victoire de Camille sur les Gaulois lors de la prise de Rome.

Après les guerres, un § final en fera connaître les résultats qui sont doubles, politiques et militaires : c'est, au point de vue politique, l'organisation de l'Italie romaine, avec ses *socii*, ses municipes, ses colonies ; c'est, au point de vue militaire, le progrès de la légion romaine, qui atteint alors sa perfection. On en profitera pour donner quelques notions sur les *antiquités militaires*, si nécessaires aux humanistes pour l'intelligence de leurs auteurs latins.

Histoire des Carthaginois.

Après la seconde période et avant d'aborder le fait capital de la troisième période, les guerres puniques, il est nécessaire de connaître l'histoire de Carthage. C'est donc ici que se placera le mieux l'histoire de cette contrée, qui par sa situation géographique appartient à l'Occident, et non pas à l'Orient, où quelques historiens la font figurer.

Importance des notions géographiques pour bien comprendre : 1° la puissance de Carthage ; 2° la rivalité en quelque sorte naturelle qui devait naître entre Carthage et Rome, quant à la possession de la Sicile.

Aux notions géographiques sur la domination de Carthage en Afrique, il faut ajouter encore les possessions des Carthaginois en dehors de l'Afrique.

L'histoire de Carthage comprend trois périodes :

1° organisation et conquêtes ;

2° grandeur de Carthage et ses guerres contre les Grecs en Sicile ;

3° ses guerres contre les Romains jusqu'à la chute de cette république.

Les deux premières périodes doivent être traitées séparément ; la troisième se confond avec l'histoire romaine.

1re *période :* fondation de Carthage et établissement de sa puissance en Afrique. Commencement de ses conquêtes

dans les îles de la Méditerranée, et de là conflit avec les Grecs;

2me *période :* deux grands faits la remplissent : les guerres et expéditions lointaines pour étendre son commerce; — les guerres contre les Grecs. Ces guerres donnent lieu à l'intervention de puissances étrangères, d'abord de Pyrrhus d'Epire, ensuite des Romains, lorsque les Carthaginois furent sur le point de soumettre toute la Sicile.

Un coup d'œil sur les institutions des Carthaginois, leurs institutions, leur commerce et leurs ressources, ainsi que sur leurs mœurs et leurs coutumes, est nécessaire pour mieux juger de la guerre entre eux et les Romains.

IIIe PÉRIODE DE L'ÉPOQUE RÉPUBLICAINE.

Les conquêtes de Rome hors de l'Italie,
jusqu'aux Gracques (264-124 av. J.-C.).

La lutte intérieure est terminée; mais une lutte nouvelle se prépare à la suite de la nouvelle division du peuple en deux classes, qui ne se distinguent plus par des droits politiques différents : l'égalité politique existe; mais elles se distinguent par leur condition sociale, leur fortune : ce sont les riches et les pauvres. C'est pendant la troisième période que se prépare cette transformation, que l'on aura soin de signaler.

La troisième période renferme principalement l'histoire des guerres et des conquêtes des Romains hors de l'Italie. Il est donc de nouveau utile de dicter un tableau de ces guerres, en les divisant d'après les peuples contre lesquels elles étaient dirigées. Ce sont :

1° les Carthaginois : guerres puniques, au nombre de trois;
2° les Illyriens : deux guerres;
3° les Gaulois et les Ligures : deux guerres;
4° les Macédoniens et les Grecs : quatre guerres;
5° en Espagne : deux guerres;
6° en Sicile : deux guerres, contre Syracuse et contre les esclaves.

Dans l'histoire de ces guerres, il est important de bien faire connaître les causes, du moins la cause principale; ensuite la marche générale de la guerre; si elle a duré longtemps, sa division en campagnes et les principales batailles de chaque campagne; enfin l'issue de la guerre et ses conséquences durables.

IVe PÉRIODE DE L'ÉPOQUE RÉPUBLICAINE.

Les luttes de partis et les guerres civiles,
depuis les Gracques jusqu'à la chute des institutions républicaines
(124-30 av. J.-C.).

C'est la décadence des institutions républicaines et, comme suite, la préparation à l'empire. L'histoire de cette période renferme encore deux parties distinctes :

1° L'histoire interne;

2° les guerres extérieures.

Mais ces deux parties ne peuvent ici être traitées séparément; les guerres extérieures et les guerres civiles se mêlent sans cesse, et souvent l'une de ces guerres provoque l'autre.

Pour faire comprendre cette période de l'histoire romaine, on doit insister d'abord sur le changement total opéré dans l'état intérieur de la république. Il ne s'agit plus d'une lutte qui a pour objet des droits politiques, mais c'est une lutte entre le parti noble ou riche et le parti populaire ou pauvre. Le plus souvent ces deux partis ne sont que l'instrument d'hommes ambitieux, qui aspirent au pouvoir, et qui y parviennent en se servant des divisions du peuple romain et du concours des armées romaines. De là les guerres civiles et les dictatures, qui alternent, à savoir :

première guerre civile entre Marius et Sylla; dictature de Sylla;

deuxième guerre civile entre César et Pompée; dictature de César;

triumvirat de César-Octavien, Marc-Antoine et Lépide;

dernières guerres civiles;

triomphe définitif ou principat d'Auguste.

Dans l'histoire de ces luttes, où il y eut des torts de chaque côté, le professeur doit demeurer impartial et ne pas se livrer à des déclamations pour ou contre les institutions républicaines, qui avaient fait leur temps d'ailleurs : la république n'existait plus que de nom; en réalité le pouvoir était exercé par des usurpateurs, et c'est le plus mauvais des gouvernements, parce qu'il ne se soutient que par la force et l'injustice.

—

Histoire de l'Empire romain

(durée : cinq siècles).

Voici le plan à suivre dans l'histoire de cette époque :

PREMIÈRE PÉRIODE, la grandeur de l'empire, jusqu'au commencement du despotisme militaire (30 av. J.-C. — 193 ap. J.-C.).

DEUXIÈME PÉRIODE, le despotisme militaire, jusqu'à l'avénement de Dioclétien (193-284).

TROISIÈME PÉRIODE, depuis Dioclétien jusqu'au partage de l'empire, à la mort de Théodose le Grand (284-395).

QUATRIÈME PÉRIODE, les derniers temps de l'empire d'Occident jusqu'à sa chute (395-476).

Les commencements du christianisme sont contemporains de l'empire romain Il faut les exposer dans cette partie du cours. Toutefois cet exposé est difficile à faire marcher de front avec l'histoire des empereurs. On en fera donc l'objet d'un *appendice* ou d'une cinquième partie. De cette façon, on saisira mieux la marche du christianisme étudiée dans son ensemble et l'on pourra mieux faire ressortir la place du christianisme dans l'histoire générale du monde, place qui dépasse de beaucoup les frontières de l'Empire romain.

Ire PÉRIODE DE L'EMPIRE ROMAIN.

La grandeur de l'empire, jusqu'au despotisme militaire.

(Premier et second siècle).

L'histoire de l'empire se résume dans l'histoire des empereurs, et par conséquent l'on peut dans cette période s'en tenir à l'*ordre chronologique* d'une façon presque constante. Aussi est-il utile, bon en tête de chaque période, de mettre, sous les yeux de l'élève, la succession des empereurs, en se servant au besoin de tableaux généalogiques, pour établir leurs relations de parenté.

On pourra donner ensuite un tableau *géographique* de l'empire romain, tracer l'étendue qu'il avait sous Auguste, ses frontières naturelles du côté des déserts et des mers, ses frontières militaires du côté des barbares, signaler

quels sont ces barbares, à savoir les Parthes en Orient, les peuples germaniques en Occident. Ce seront là les ennemis principaux de la puissance romaine durant toute cette époque.

Abordant ensuite l'histoire de l'Empire, on s'arrêtera sur les **faits principaux** suivants :

1° les empereurs de la maison de César ou les *Claudii*, qui règnent jusqu'à Néron ;

2° guerre pour le trône, après la mort de Néron ;

3° la maison de Vespasien ou les *Flavii* ;

4° l'apogée de l'empire, sous Trajan; c'est alors que l'empire romain atteint sa plus grande étendue, que l'on aura soin de tracer sur la carte ;

5° le règne de Commode, transition au despotisme militaire.

Il importe, dans cette période, d'insister aussi sur les institutions à deux points de vue :

1° l'organisation de l'empire : la transformation des institutions républicaines et l'établissement du gouvernement absolu de l'empereur; l'importance de l'armée comme appui principal de l'empereur ;

2° montrer que ce qui manquait à l'empire, c'était une bonne règle de succession au trône, et cette instabilité donna lieu dès cette époque à des guerres intestines et des troubles. Peu à peu les commandants de la garde prétorienne et les généraux des légions s'arrogèren toute influence sur la désignation des empereurs; de là devait résulter le despotisme militaire.

IIe PÉRIODE DE L'EMPIRE ROMAIN.

Le despotisme militaire,

(au troisième siècle).

Cette période est difficile à traiter à cause de la complication des événements et de la multiplicité des compétiteurs qui se disputent l'empire. Il faut surtout en dégager ces deux **faits saillants** :

1° les troubles intérieurs, qui furent la suite de la puissance des armées, et qui firent tomber l'empire dans l'anarchie, ce qui amena la division en plusieurs empires;

2° les invasions des peuples germaniques, qui profitent de l'anarchie pour franchir les frontières et commencent dès lors à s'établir partiellement sur le sol romain; les empereurs eux-mêmes se prêtent à ce mouvement dans l'espoir de repeupler ces contrées dévastées par la guerre.

Pour traiter clairement l'époque de l'*anarchie* militaire, où il n'y eut pas moins de vingt prétendants à la fois (ce que l'on appela l'époque des Trente Tyrans), il faut renoncer à l'ordre *chronologique* pour adopter ici une division *géographique*, avec démonstration sur la carte, en exposant séparément ce qui passe en Gaule, en Orient, en Italie : à ces trois régions, en effet, correspondent trois empires principaux, l'empire des Gaules, avec Trèves pour capitale, qui embrasse presque tout l'Occident; l'empire d'Orient, plus connu sous le nom de royaume de Palmyre, avec la célèbre reine Zénobie; enfin, l'empire d'Italie, d'où sortira Aurélien, le restaurateur de l'unité romaine.

IIIe PÉRIODE DE L'EMPIRE ROMAIN.

La dernière réunion des provinces romaines,
jusqu'au partage définitif, sous Théodose le Grand
(quatrième siècle).

Le **premier fait saillant** de cette période, ce sont les efforts successifs des empereurs du IVe siècle pour maintenir l'unité romaine et arrêter la décadence de l'empire. Tel fut le but de la constitution nouvelle de Dioclétien, qui n'eut d'autre effet que d'engendrer de nouvelles guerres en mettant aux prises les différents *Augustes* et *Césars* institués par cet empereur. Après cet échec, vient la constitution de Constantin, qui introduit la centralisation : *préfectures*, *diocèses*, *provinces*, divisions nouvelles qui doivent être démontrées sur la carte.

Un **second fait** capital, c'est la conversion de Constantin le Grand; mais on y reviendra en traitant du christianisme.

Un **troisième fait** à signaler, c'est le commencement des grandes migrations germaniques, qui succèdent aux invasions partielles, et s'expliquent par l'arrivée des Huns.

Le **dernier fait**, c'est l'acheminement au partage final de l'empire, dont les deux moitiés, l'Orient et l'Occident, sont dès lors le plus souvent sous des gouvernements séparés : une première fois, en vertu de la constitution de Dioclétien ; ensuite par le partage conclu entre Constantin et Licinius ; il y eut nouveau partage entre les fils de Constantin ; troisième partage, après la mort de Jovien, le successeur de Julien, entre Valentinien et Valens. Le partage définitif s'accomplit à la mort de Théodose.

IVe PÉRIODE DE L'EMPIRE ROMAIN.

Les derniers temps de l'empire d'Occident jusqu'à sa chute (476).

Commencez par des données géographiques sur le partage, en indiquant exactement les pays qui forment chacun des deux empires et les frontières de ces empires. Ils sont séparés en Europe par l'Adriatique et les Alpes Juliennes ; la Pannonie (une partie de la Hongrie) appartient à l'empire d'Orient. En Afrique, la frontière est l'ancienne Cyrénaïque ; les provinces à l'est de ce pays (la principale est l'Egypte) appartiennent à l'empire d'Orient ; les provinces à l'ouest, à l'empire d'Occident. A partir de ce moment, l'histoire romaine se borne à celle de l'empire d'Occident. Quant à l'empire d'Orient, il forme, depuis sa séparation définitive, un Etat nouveau, qui cesse d'être romain pour devenir ce qu'on appelle l'empire byzantin : son histoire appartient au moyen âge.

Le fait dominant de cette période est le démembrement de l'empire d'Occident, dont les peuples germaniques enlèvent les provinces, l'une après l'autre. Toute cette période doit être étudiée sur la carte ; sans cela elle ne pourrait être comprise par les élèves. Comme l'histoire des migrations des peuples germaniques sera répétée dans l'histoire

du moyen âge, on l'étudiera ici seulement au point de vue romain; il ne faut pas donner déjà l'histoire des peuples germaniques, mais achever d'abord celle de l'empire romain et de sa décadence finale.

Elle se divise en deux parties : 1° jusqu'à la bataille de Châlons, suivie de la mort d'Aétius et d'Attila; — 2° jusqu'à la chute de l'empire.

Pendant la première partie, l'empire ne perd que quelques provinces extrêmes : la Grande Bretagne au nord et l'Afrique au sud. Les peuples germaniques établis dans les Gaules et en Espagne reconnaissent encore l'autorité des empereurs.

Pendant la seconde partie, après la mort d'Aétius, l'empire est restreint à l'Italie et à l'Illyrie, et le trône impérial est le jouet des armées, composées presqu'exclusivement de troupes germaniques, et dont les chefs eux-mêmes ne sont plus d'origine romaine : tels Ricimer et Odoacre. Odoacre renverse le dernier des empereurs d'Occident et s'empare du gouvernement de l'Italie.

Le christianisme jusqu'à la conversion des Césars.

Le triomphe du christianisme marque la fin de l'antiquité. C'est pourquoi l'étude du christianisme, de son origine et de sa propagation, est un complément nécessaire de l'histoire ancienne, et elle fait en même temps la transition à l'histoire moderne, dont le moyen âge formera la première partie.

En effet la nouvelle société qui s'est formée en Europe après la chute de la société romaine, est le résultat de la fusion de trois éléments :

La société romaine;

La société chrétienne;

La société germanique ou barbare.

Le christianisme est le lien entre le monde romain et le monde barbare. Il est d'une haute importance de faire bien apprécier par les jeunes gens ce rôle qu'il a joué

pour les prémunir contre cette tendance fausse qui n'assigne à la religion qu'une action secondaire dans l'histoire extérieure du monde.

Cette étude du christianisme, telle qu'on peut la faire dans un cours de collège, est naturellement très abrégée et trés élémentaire; mais on peut toujours insister sur les points suivants :

1° la fondation divine de l'Eglise ;

2° les circonstances favorables à la propagation du christianisme ;

3° les obstacles qu'il rencontra, et dont les plus formidables furent les persécutions. Avant de tracer l'histoire des persécutions, il est utile de donner un tableau synoptique des dix grandes persécutions, en rappelant les règnes sous lesquels elles eurent lieu ;

4° les hérésies et les écoles chrétiennes;

5° l'organisation de l'Eglise.

—

QUATRIÈME COURS.

Histoire du moyen âge.

En abordant l'histoire des peuples modernes, le professeur modifiera son plan. Il y a, en effet, une différence capitale entre les peuples modernes et les peuples anciens, dont on a traité jusqu'ici.

Dans l'antiquité, les civilisations ont un caractère essentiellement national, et l'histoire de chaque civilisation peut être traitée séparément; de là la méthode ethnographique suivie dans l'histoire ancienne.

Chez les peuples modernes, il n'y a plus qu'une civilisation commune, homogène, fondée sur le christianisme, et, dans l'histoire de cette civilisation, il faut faire marcher de front tous les peuples chrétiens. La méthode ethnographique entraînerait des répétitions inutiles et fastidieuses. Toutefois la méthode *synchronique*, appliquée rigoureusement, a de plus graves inconvénients encore : la multiplicité des peuples et des événements embrouillerait et le professeur qui doit les exposer, et les élèves qui doivent les retenir.

Reste la méthode éclectique, que nous avons déjà recommandée, et qui consiste à diviser les temps modernes en plusieurs périodes et, dans chaque période, à retracer séparément l'histoire des différents peuples.

Mais, sur cette division en périodes, la plus grande diversité règnent entre les auteurs, et ceux-ci ne sont pas même d'accord sur l'époque où commence et où finit le moyen âge.

Les uns commencent le moyen âge à la conversion de Constantin; les autres, à la mort de Théodose, suivie du partage définitif de l'empire romain; d'autres, à la chute de l'empire romain d'Occident ou encore à la naissance de l'islamisme.

De même, on finit le moyen âge soit à la chute de l'empire romain d'Orient, soit à la renaissance des lettres

classiques, soit à la découverte de l'Amérique, soit à la naissance du protestantisme.

Tout dépend du point de vue où l'on s'est placé d'abord, et de l'idée générale que l'on se fait du moyen âge.

Ce qui domine le moyen âge, c'est incontestablement l'Eglise, foyer alors de la civilisation et base de tout l'ordre social et politique. En effet,

1° c'est l'Eglise qui a civilisé les peuples barbares, et la civilisation du moyen âge lui doit son empreinte éminemment religieuse;

2° c'est l'Eglise qui a opéré la fusion entre les barbares convertis et les anciens habitants de l'empire romain et inauguré l'unité qui a règné alors en Europe, cette unité non seulement religieuse, mais encore politique, connue sous le nom de chrétienté;

3° le droit public du temps reconnait à l'Eglise et au pape, comme chef de la chrétienté, une autorité suprême dans les conflits les plus graves entre les Etats ou au sein même des Etats;

4° toutes les institutions de cette époque sont pénétrées de l'idée chrétienne;

5° les questions religieuses sont les seules qui passionnent alors l'Europe entière : la grande lutte intérieure, c'est la querelle du sacerdoce et de l'empire; la grande lutte extérieure, ce sont les croisades ou la lutte contre l'islamisme.

La question est donc de savoir quand a commencé cette chrétienté du moyen âge, et quand elle a pris fin.

Nous la commençons à la chute du paganisme et, pour être plus rigoureux, à la chute de l'empire romain d'Occident, qui a entraîné dans sa ruine les derniers restes du paganisme.

Nous finissons le moyen âge à la naissance du protestantisme, parce que ce fut la fin de cette unité religieuse qui constituait la chrétienté.

A la vérité, cette unité religieuse du moyen âge n'embrassait que les nations de l'Occident. Mais, en Orient,

c'est également une révolution religieuse qui ouvre cette époque de l'histoire et qui la domine, à savoir, l'islamisme, qui a été la contre-partie du christianisme.

Tel est le point de vue auquel il faut aussi se placer pour donner une division rationnelle du moyen âge. Considérant, en effet, la chrétienté comme le fait central de cette époque, nous avons adopté une division en quatre périodes, correspondant aux quatre phases par lesquelles la chrétienté a passé.

Voici, dans notre plan, l'ordre à suivre par le professeur.

Division du moyen âge.

Ire *période :* la fondation des Etats chrétiens, depuis la chute du paganisme jusqu'à Charlemagne (476-800).

IIme *période :* l'organisation de la chrétienté du moyen âge, depuis le couronnement de Charlemagne jusqu'à la réforme de Grégoire VII (800-1073).

IIIme *période* : la grandeur de la chrétienté et les croisades contre l'islamisme, depuis Grégoire VII jusqu'à la mort de Boniface VIII (1073-1303).

IVme *période :* la décadence de la chrétienté du moyen âge, depuis Boniface VIII jusqu'à la naissance du protestantisme (1303-1517).

Dans chacune de ces périodes, il faut établir une première subdivision en Occident et Orient, et consacrer des chapitres séparés à ces deux parties du monde, auxquelles correspondent deux civilisations opposées, le christianisme en Occident, l'islamisme en Orient. Dans l'histoire de l'Orient, il faut comprendre l'Afrique, puisque l'islamisme y règne aussi, et même une partie de l'histoire de l'Espagne, aussi longtemps que l'islamisme y a été prépondérant.

A l'histoire de l'Orient, on peut rattacher encore l'histoire de l'empire byzantin, qui, par sa situation géographique, forme la limite entre l'Europe et l'Asie, mais qui, par son rôle historique, a eu plus de rapports avec les Etats musulmans de l'Asie qu'avec les Etats chrétiens de l'Europe, et qui d'ailleurs a fini par se séparer de la chrétienté à la suite du schisme d'Orient.

On fera bien aussi de traiter l'histoire des croisades dans leur ensemble et sans interruption dans un chapitre à part, parce que dans ce chapitre l'Orient et l'Occident se rencontrent.

Dans l'histoire de l'Occident, comme de l'Orient, on poursuivra séparément l'histoire de chaque Etat durant toute la période, mais non pas

jusqu'à la date juste où cette période finit; on choisira dans l'histoire même de cet Etat un événement capital qui coïncide à peu près avec la fin de la période, et qui a été le point de départ d'une phase nouvelle dans l'existence de cet Etat.

Chaque fois qu'on reprend l'histoire d'un Etat dans une nouvelle période, on aura soin de la rattacher juste au point où l'on en était resté précédemment; on résumera toujours l'histoire antérieure de cet Etat, de façon à fournir à l'élève une histoire suivie, et non des fragments d'histoire, ce qui pourrait être la conséquence de la méthode synchronique.

Enfin, avant d'aborder le moyen âge proprement dit, on consacrera un chapitre à l'histoire rétrospective des peuples européens depuis leurs origines jusqu'à leur contact avec l'empire romain. Ce chapitre servira d'introduction.

Géographie du moyen âge.

Pour enseigner la géographie du moyen âge, il suffira de reprendre la géographie déjà connue de l'empire romain et de la compléter par quelques notions sur les contrées demeurées en dehors de cet empire, à savoir : l'Europe centrale entre les frontières du Rhin et du Danube, les îles et presqu'îles de l'Europe septentrionale, avec les peuples scandinaves, et l'Europe orientale au de là de la Vistule, avec les peuples slaves.

Ces notions géographiques seront reprises, dans le cours de l'histoire, à mesure que l'on rencontre des Etats nouveaux : chaque fois on aura soin d'indiquer les frontières de ces Etats et leurs subdivisions politiques.

De la géographie, on passera à l'ethnographie. On remontera à la migration des peuples, afin de rattacher l'histoire des peuples européens à l'histoire universelle.

Trois grandes races ont peuplé l'Europe dès les temps les plus reculés, à savoir :

1° La race celtique;

2° La race germanique;

3° La race slave.

Après avoir indiqué leur situation géographique, on retracera le sort différent de ces trois races.

1° La **race celtique** fut en grande partie subjuguée par les Romains; elle n'a conservé sa nationalité qu'en Irlande,

en Ecosse, dans le pays de Galles, dans la Bretagne française, dans le nord de l'Espagne (les Basques, la Biscaye).

Dans la Gaule, la Belgique et l'Espagne, elle est romanisée; là se sont formées, par cette fusion des Celtes et des Romains, les nations romanes, qui reçoivent encore un élément germanique dans la suite.

2° La **race slave**, assujettie en partie par les peuples germaniques, fut civilisée par ce contact avec des peuples convertis au christianisme. Cependant, comme elle habite sur les limites de l'Europe et de l'Asie, elle subit aussi l'influence asiatique et surtout celle de l'empire grec. Elle se divise ainsi plus tard en deux fractions :

Les Slaves occidentaux, auxquels appartiennent les Polonais, les Bohêmes et les Moraves de l'Autriche, la population slave de la Hongrie et des pays situés au sud de ce pays sur le littoral de l'Adriatique. Ils ont été convertis à la religion catholique par leurs rapports avec l'empire germanique et font partie de l'Eglise latine;

Les Slaves orientaux, réunis aujourd'hui dans l'empire russe, ont été convertis par leur contact avec l'empire grec et entraînés dans le schisme grec. Subjugués par les Mongols au XIIIe siècle, ils sont replongés dans la barbarie, dont ils ne sortent qu'aux seizième et dix-septième siècles. Ces slaves sont de moindre importance pour l'histoire du moyen âge.

3° La **race germanique**, par contre, est celle dont l'histoire domine tout le moyen âge.

Son histoire primitive, jusqu'à l'arrivée des Huns en Europe, forme l'introduction obligée à l'histoire du moyen âge. La classification des peuples germaniques, pendant cette période, ne peut être étudiée que sur la carte; car sans cela il est impossible de la rendre claire et de la faire retenir par les élèves à cause du grand nombre de populations diverses dont les noms sont souvent barbares et déjà difficiles à retenir. La division géographique de ces peuples

est même la seule classification incontestable pour cette époque reculée. Tout le reste n'est qu'hypothèse.

Dans leur histoire, on distinguera deux périodes : 1° leurs guerres antérieures avec les Romains, qui durent deux siècles, depuis un siècle avant, jusqu'à un siècle après Jésus-Christ; — 2° leurs guerres postérieures, qui recommencent après un intervalle d'un siècle, intervalle rempli par des événements internes qui ne sont connus que dans leurs résultats ou suites. Ces guerres durent à peu près deux siècles aussi (211-376 après J.-C.), jusqu'à l'arrivée des Huns en Europe.

Une nouvelle période commence alors, c'est la période des migrations, dont les résultats, pour l'empire romain, ont été déjà appris dans l'histoire romaine. Deux phases sont à distinguer dans cette période : les grandes migrations jusqu'à la mort d'Attila; la chute de l'empire d'Occident, après Attila. La marche des migrations fera l'objet d'une démonstration sur la carte.

Ici finit le chapitre préliminaire dans l'histoire du moyen âge.

—

Ire PÉRIODE DU MOYEN AGE.

La fondation des Etats chrétiens,

depuis la chute de l'empire romain d'Occident jusqu'à Charlemagne.
(476-800).

Le professeur, en commençant chaque période, en tracera le caractère général, distinctif. Cette première période est une période de formation; ce sont les commencements pénibles et laborieux de toute société. L'unité politique a disparu avec la chute de l'empire romain. La civilisation antique est tombée; la barbarie règne partout. Que sortira-t-il de ces ruines? C'est ici que le professeur montrera l'initiative de l'Eglise, qui, en convertissant les barbares, prépare la fusion des vainqueurs et des vaincus. Tous les Etats nouveaux qui surgissent alors, sont chrétiens. Cependant, entre ces Etats, il n'y a pas encore d'unité. La papauté elle-même est encore entravée dans son action, par la dépendance où elle est toujours des empereurs de Constantinople, et cette situation se prolonge pendant toute cette période, jusqu'à la donation de Pépin, qui affranchit le Saint Siége, et jusqu'au couronnement de Charlemagne. C'est alors seulement que la Rome des papes devient le centre du monde politique, comme elle l'était du monde religieux.

Après cette définition générale, le professeur, passant à la division, indiquera son plan, qui doit comprendre quatre parties :

DIVISION DE LA Ire PÉRIODE :

Occident.

Ire PARTIE : la fondation des Etats germaniques, depuis la chute de l'empire romain jusqu'au pontificat de S. Grégoire le Grand.

2e PARTIE : la conversion des Etats germaniques, depuis S. Grégoire le Grand jusqu'à Charlemagne.

Orient.

3e PARTIE : l'empire romain d'Orient et l'islamisme, depuis la mort de Théodose le Grand jusqu'à la scission du khalifat arabe.

Occident.

4e PARTIE : la réunion des Etats germaniques dans l'empire de Charlemagne.

Première partie.

Pour orienter l'élève dans ce chapitre consacré à la fondation des Etats barbares, on donnera d'abord un tableau synoptique de ces Etats, qui sont :

dans la Gaule	les Francs; les Burgondes; les Visigoths;
en Espagne	les Visigoths; les Suèves;
en Afrique	les Vandales;
en Germanie	les Saxons; les Thuringes; les Alemanes; les Bavarois;
dans la Grande Bretagne	l'heptarchie anglo-saxonne; les Etats bretons;
en Italie	les mercenaires d'Odoacre; les Ostgoths; les Langobards.

En reprenant l'histoire de ces peuples, on ne doit pas suivre l'ordre indiqué au tableau, mais terminer par l'histoire du royaume des Francs, dans lequel la plupart des autres Etats ont fini par se fondre.

De plus, dans le développement, distinguez les Etats qui n'ont eu qu'une existence éphémère et ceux qui ont duré : pour les premiers, on se bornera à expliquer pourquoi ils sont tombés, et l'on réservera tout son temps pour les autres.

Jusqu'ici d'ailleurs, il n'y a encore rien de définitif. Les Etats sont tour à tour partagés, réunis ou renversés.

De plus il y a division, opposition nationale et religieuse entre les deux populations, romaine et germaine, établies sur le même sol. L'Eglise doit intervenir pour faire le lien entre les deux populations, et donner ainsi sa véritable base à la société nouvelle qui va prendre naissance, et qui se distinguera surtout par son caractère chrétien.

Deuxième partie.

La conversion des peuples germaniques sera précédée d'un aperçu sur l'histoire de l'Eglise, que l'on doit reprendre depuis sa première phase, déjà donnée dans l'histoire romaine. On distingue, en effet trois phases dans l'histoire de l'Eglise avant Charlemagne :

celle des persécutions du paganisme;

celle de la lutte de l'Eglise contre l'arianisme et la barbarie;

celle de la conversion des barbares, depuis St-Grégoire le Grand.

L'histoire de la conversion de chacun de ces peuples doit être suivie de son histoire politique jusqu'à un événement qui fait époque, et qui coïncide à peu près avec la fin de cette première période du moyen âge. On ne peut s'arrêter à une date uniforme; ainsi on continuera :

pour les **Anglo-Saxons**, jusqu'à la fin de l'heptarchie, réunie toute entière sous le sceptre d'Egbert (l'an 802);

pour les **Visigoths**, jusqu'à la conquête de l'Espagne par les Arabes (l'an 711);

pour les **Langobards**, jusqu'à la conquête de leur royaume par Charlemagne (l'an 774);

pour les **Francs**, jusqu'à l'avénement de Charlemagne (l'an 768).

Cette deuxième partie doit être terminée par quelques notions sur les institutions de ces nouveaux Etats, depuis leur conversion. On insistera principalement sur les insti-

tutions franques et sur les origines de la féodalité, qui commence à cette époque, et qui va régner durant tout le moyen âge ; on en profitera pour détruire certains préjugés cent fois réfutés au sujet de la féodalité, mais qui ont encore cours dans le roman et au théâtre.

Troisième partie.

Arrivé à Charlemagne, il faut réserver l'histoire de son règne, qui forme la transition à la deuxième période, pour intercaler ici l'histoire de l'Orient durant la première période. Les limites de cette période ne coïncident pas exactement pour ces deux parties du monde. Pour l'Orient, cette période commence plus tôt, au partage définitif de l'empire romain sous Théodose, parce que c'est alors que l'empire d'Orient prit naissance. Elle se termine au démembrement du khalifat arabe.

Cette période, qui embrasse quatre siècles (395-802), se divise en deux moitiés : avant et après Mahomet.

Avant Mahomet, l'Orient est partagé entre deux puissances, l'empire romain d'Orient et la monarchie néo-persane : le fait saillant, ce sont les luttes de ces deux puissances, qui se terminent à l'avantage des Grecs.

Depuis Mahomet, l'Orient est de nouveau partagé entre deux puissances, l'empire d'Orient et le khalifat arabe, qui a remplacé la monarchie néo-persane. Mais, à cette époque, c'est le khalifat qui a la prépondérance.

L'histoire de l'empire d'Orient, durant cette période, comprend quatre faits principaux :

Ier FAIT : les luttes extérieures de l'empire : en Europe contre les barbares, en Asie contre les Perses, tandis qu'à l'intérieur l'empire est troublé par ses dissensions religieuses, *arianisme*, *nestorianisme*, *eutychianisme*, *monothélisme*, qui entraînent plusieurs empereurs dans le schisme (Zénon et Anastase) ;

IIe FAIT : la grandeur de l'empire, sous Justinien, dont on fera connaître les conquêtes et la législation ;

IIIe FAIT : la décadence de l'empire, à la suite des con-

quêtes des Arabes, qui lui enlèvent la plupart de ses provinces en Asie, en Afrique, ainsi que ses possessions dans la Méditerranée ;

IVe FAIT : les troubles iconoclastes, qui font perdre à l'empire presque toutes ses possessions en Italie.

Quant à la monarchie néo-persane, quelques notions suffiront pour expliquer sa décadence et sa chute.

L'histoire des **Arabes**, durant cette période, comprend trois faits :

Ier FAIT : l'origine de l'islamisme : Mahomet ; ses doctrines ;

IIe FAIT : la propagande de l'islamisme par les armes, sous les khalifs électifs ;

IIIe FAIT : la dynastie des Ommaïades, depuis son avénement jusqu'à sa chute : c'est l'apogée de la puissance arabe ; toutefois dès cette époque, le khalifat est miné par une division religieuse, la rivalité des Alites et des Sounites, qui aboutit à une scission politique, la formation de deux khalifats, les Abbassides de Bagdad et les Ommaïades de Cordoue.

Quatrième partie.

Le règne de Charlemagne forme la transition entre la première et la seconde période : c'est pourquoi il doit être traité en dernier lieu.

Charlemagne achève la chrétienté par ses guerres, dont on tracera un tableau synoptique, à savoir :

ses guerres de conquête	contre les Saxons (cinq guerres) ; contre les Langobards (quatre guerres) ; en Espagne (trois guerres) ;
ses guerres de frontière	contre les Avares ; contre les Slaves ; contre les Danois.

On exposera ensuite les institutions de Charlemagne et le progrès de la civilisation sous son règne.

Enfin on signalera le couronnement de Charlemagne comme ouvrant une nouvelle période, celle d'organisation.

IIe PÉRIODE DU MOYEN AGE.

L'organisation de la chrétienté,

depuis le couronnement de Charlemagne jusqu'aux réformes de Grégoire VII (800-1073).

Pour caractériser cette période, le professeur rappellera qu'avant Charlemagne il y avait des Etats chrétiens sans doute, mais pas de chrétienté, parce qu'il n'y avait pas de lien entre ces Etats. Ç'a été la grande œuvre de Charlemagne que de réunir toutes les nations civilisées de l'Occident sous cette double autorité : la papauté et l'empire. Toutefois cette organisation fut aussitôt compromise. Dans les luttes qui éclatèrent sous ses successeurs, l'autorité impériale fut complètement méconnue; la papauté à son tour devint le jouet des factions, et fut gravement atteinte dans son prestige. Une nouvelle phase dans l'organisation de la chrétienté date d'Otton le Grand : il y eut une restauration de l'empire de Charlemagne, avec des frontières différentes; mais des désordres non moins déplorables se sont produits alors dans l'Eglise, à la suite de l'immixtion des empereurs germaniques dans le gouvernement ecclésiastique. Cette seconde période du moyen âge a donc été un véritable temps d'épreuve pour la chrétienté, épreuve qui ne finira qu'avec les réformes aussi nécessaires qu'énergiques de Grégoire VII.

Telle est la synthèse de cette période, synthèse que l'élève ne doit pas perdre de vue s'il veut se retrouver dans la complication des événements qui la remplissent.

Avant d'entrer dans ce développement, le professeur indiquera de nouveau le plan qu'il compte suivre, et qui comporte une division en trois parties.

DIVISION DE LA SECONDE PÉRIODE :

Occident.

1re PARTIE : la chrétienté depuis le couronnement de Charlemagne comme empereur jusqu'aux expéditions d'Otton le Grand en Italie.

Orient.

2e PARTIE : l'empire d'Orient jusqu'au schisme grec et le khalifat arabe jusqu'à l'avénement des Turcs Seldjoucides.

Occident.

3e PARTIE : la chrétienté depuis le couronnement d'Otton le Grand comme empereur jusqu'au pontificat de S. Grégoire VII.

Première partie.

L'histoire de la chrétienté depuis Charlemagne comprend trois faits principaux :

Ier FAIT : la décadence et le démembrement de l'empire de Charlemagne, partagé entre ses successeurs une première fois par le traité de Verdun, et définitivement après la mort de Charles le Gros. Ces deux partages, que l'on montrera sur la carte, coïncident d'ailleurs à peu près : le premier créa quatre royaumes, France, Allemagne, Italie et le royaume du milieu, ces deux derniers sous un seul souverain, l'empereur Lothaire; le second partage créa cinq royaumes, France, Allemagne, Italie, et les deux Bourgognes, cis-jurane et transjurane.

IIe FAIT : les invasions de nouveaux barbares : au *nord*, les Danois et Normands; au *sud*, les Sarrazins; à l'*est*, les Slaves et les Magyares. L'histoire de ces peuples sera continuée jusqu'à leur conversion au christianisme.

IIIe FAIT : l'extinction des Carolingiens dans les cinq royaumes, où elle n'eut pas lieu simultanément toutefois. On conduira l'histoire de la France jusqu'à l'avénement des Capétiens et celle des autres Etats jusqu'au rétablissement de l'empire par Otton le Grand, qui fait époque dans l'organisation de la chrétienté.

Deuxième partie.

Dans l'histoire de l'Orient, l'empire d'Orient et le monde musulman doivent être traités séparément.

Dans l'histoire de l'empire d'Orient, on signalera quatre faits :

Ier FAIT : continuation des troubles religieux, provoqués par l'hérésie des iconoclastes et aboutissant au schisme de Photius;

IIe FAIT : l'avénement de la dynastie macédonienne, qui rétablit la tranquillité intérieure, et reprend aux Musulmans une partie de l'Asie-Mineure ;

IIIe FAIT : grandeur de l'empire sous les trois princes, Nicéphore, Tzimiscès et Basile II ; ils reconquièrent, sur les Musulmans, l'Asie jusqu'à l'Euphrate et au Tigre, et font également avec succès la guerre en Europe sur le Danube ;

IVe FAIT : décadence de l'empire, jusqu'à l'extinction de la dynastie macédonienne ; intrigues de cour sous les impératrices Zoé et Théodora ; perte de toutes les conquêtes récentes en Asie ; perte des dernières possessions dans l'Italie et la Sicile, passées sous la domination normande ; enfin schisme de Photius, qui est renouvelé par Michel Cérulaire et consomme la scission religieuse avec le reste de la chrétienté.

Dans l'histoire du monde musulman, où il s'était également produit une scission religieuse et politique à la fois, chaque khalifat doit être traité séparément, à savoir :

I : le khalifat de **Bagdad**, sous les Abassides : sa période de grandeur Haroun al Raschid ; sa décadence politique, depuis l'institution de l'*Emir al Omra*, qui ne laisse au khalif que l'autorité religieuse, et qui finit par tomber au pouvoir des Turcs Seljoucides, venus de l'intérieur de l'Asie ;

II : le khalifat d'**Afrique** sous les Fatimides, sorti du démembrement du précédent : son centre d'abord à Caïrwan, ensuite au Caire ; son extension sur quelques contrées voisines en Asie, Palestine et Syrie ; sa décadence sous les *Vésirs* ; sa destruction par Saladin durant les Croisades ;

III : le khalifat de **Cordoue** sous les Ommaïades : sa période de grandeur sous Abdel Rahman III ; sa décadence intérieure et extérieure, qui tourne au profit des Etats chrétiens d'Espagne ;

IV : les Etats chrétiens d'Espagne figureront ici ; on en fera l'histoire depuis les commencements du royaume des Asturies jusqu'à la fondation des royaumes de Castille et d'Aragon.

Troisième partie.

L'empire d'Otton le Grand ne se confond plus, comme celui de Charlemagne, avec la chrétienté. On traitera d'abord les Etats chrétiens demeurés en dehors de cet empire, où l'on signalera les faits principaux suivants :

En **France**,

Ier FAIT : l'avénement des Capétiens, qui supplantent les derniers Carolingiens; c'est le triomphe de la féodalité, dont on a fait connaître plus haut les origines, et dont montrera la puissance à cette époque du moyen âge;

IIe FAIT : les démêlés des rois avec les grands vassaux, en particulier avec les ducs de Normandie, dont la puissance s'accroit encore par la conquête de l'Angleterre; cette situation se perpétue jusqu'à Louis VI, en sorte qu'il faut continuer cette histoire de la France au delà de Grégoire VII.

En **Angleterre**,

Ier FAIT : les luttes des rois d'Angleterre, contre les Normands;

IIe FAIT : le règne de la dynastie danoise;

IIIe FAIT : la restauration d'Edouard le Confesseur, jusqu'à la conquête de l'Angleterre par les Normands, où il faut s'arrêter, bien que ce soit en deçà de l'époque où finit cette période.

Dans les **Etats scandinaves**,

Ier FAIT : la conversion des peuples normands, dont les pirateries finissent à cette époque, et qui entrent dans le concert des peuples civilisés;

IIe FAIT : l'organisation des trois royaumes du nord, Danemark, Suède et Norwège.

A ces Etats d'origine normande, on rattachera aussi le royaume de Sicile, fondé à la même époque par quelques chevaliers arrivés de Normandie dans le midi de l'Italie, où règnait une grande confusion par suite de la rivalité des Grecs, des Langobards, des Sarrazins et des Allemands.

En **Allemagne**,

Ier FAIT : la fondation de l'empire germanique ; on dressera, à cette occasion, un tableau synoptique des trois grandes dynasties impériales, de Saxe, de Franconie et de Souabe, avec les noms des empereurs qui se succèdent dans chacune de ces dynasties ;

IIe FAIT : la grande puissance de la maison de Franconie ;

IIIe FAIT : les abus qui se produisent dans l'Eglise, à la suite des investitures ecclésiastiques, données par les empereurs, et qui vont provoquer les réformes de Grégoire VII.

—

IIIme PÉRIODE DU MOYEN AGE.

La grandeur de la chrétienté,

depuis Grégoire VII jusqu'à la mort de Boniface VIII.
(1073-1303).

Nous voici arrivé à l'époque de grandeur de la chrétienté; il est facile de la caractériser par quelques traits frappants : il y a d'abord les croisades, cette action commune de la chrétienté, qui a donné lieu à tant de faits d'armes héroïques, et qui de plus a eu une réaction si puissante sur l'état politique, intellectuel et matériel de l'Europe; il y a ensuite la chevalerie qui est sortie des croisades, et qui trouve sa plus haute expression dans les trois grands ordres militaires; puis viennent les communes, qui battent en brèche la féodalité et forment autant de foyers d'activité commerciale et de richesses; il faut encore signaler le développement des arts, l'essor nouveau de la poésie, la naissance de la philosophie scolastique; enfin il ne faut pas oublier les heureuses conséquences des réformes de Grégoire VII au sein de l'Eglise, cette renaissance de la vie religieuse qui se manifeste dans la création des nouveaux ordres monastiques. Surtout le professeur aura soin de montrer, à la tête de ce mouvement social, intellectuel et moral, la papauté. C'est l'époque des plus grands papes du moyen âge, Grégoire VII, Alexandre III, Innocent III, Boniface VIII. Ils interviennent partout, imposant aux princes les plus puissants le respect des lois de la morale et de la justice, prenant sous leur protection efficace la cause du faible et de l'opprimé, maintenant avec énergie les droits des peuples contre la tyrannie de quelques souverains et prêtant d'autre part leur appui à l'autorité légitime contre ses sujets rebelles.

Après ce tableau d'ensemble, le professeur donnera sa division, qui, pour être complète, comprendra quatre parties.

Division de la troisième période :

Occident.

1e partie : la chrétienté depuis S. Grégoire VII jusqu'au pontificat d'Innocent III.

Orient.

2e partie : les croisades.

Occident.

3e partie : la chrétienté à l'époque d'Innocent III.

4e partie : la chrétienté depuis la mort de S. Louis jusqu'à la mort de Boniface VIII.

Première partie.

Quatre faits principaux remplissent cette première partie :

Ier fait : la guerre des investitures, qui commence avec les réformes de Grégoire VII et se termine au concordat de Worms; il faut, en définissant les causes et le caractère de cette lutte, détruire l'erreur si répandue que cette lutte a été allumée par l'ambition des papes, tandis qu'il s'agissait en réalité des droits et des libertés de l'Eglise et du peuple, méconnus par les empereurs;

IIe fait : la puissance de l'**Empire** sous la maison de Souabe, qui atteint son apogée sous Frédéric Barberousse; l'opposition de la maison des Guelfes, point de départ de la longue querelle des Guelfes et des Gibelins; l'intervention de Frédéric I en Italie qui rallume la querelle du sacerdoce et de l'empire;

IIIe fait : la rivalité de la **France** et de l'**Angleterre**, qui sont désormais inséparables dans l'histoire, depuis la conquête du royaume d'Angleterre par un vassal du roi de France; il faut y rattacher les conséquences intérieures de cette conquête pour l'Angleterre. On signalera aussi dans l'histoire de cette rivalité la situation de la France méridionale, qui est d'abord réunie à la couronne de France par le mariage de Louis VII avec Eléonore, l'héri-

tière de Guyenne, mais qui passe ensuite à l'Angleterre, lorsque cette héritière, répudiée par Louis VII, épouse le roi d'Angleterre Henri II : ainsi la puissance de la France s'affaiblit à cette époque, tandis que sa rivale ne cesse de grandir sous le règne de Henri II, dont les possessions s'étendent depuis l'Irlande jusqu'aux bords de la Garonne. Il faut encore rattacher à ce dernier règne les démêlés de Henri II avec Thomas Becket. Pour compléter l'histoire de France, il est nécessaire d'intercaler ici les origines et le développement des communes, qui ont tant contribué au relèvement de la royauté. Ce relèvement date de Philippe Auguste, qui sut mettre à profit les dissensions entre les enfants de Henri II, Richard Cœur de Lion et Jean sans Terre.

IVe FAIT : la situation intérieure de l'Eglise, qui ressent l'heureuse influence des réformes de Grégoire VII : la renaissance de la vie monastique; les commencements de la philosophie scolastique; les démêlés de trois hommes célèbres, Abailard, Arnold de Bresse et S. Bernard, qui éclipsa tous les autres. Ici on interrompra l'histoire de l'Occident pour traiter, dans son ensemble, l'histoire des croisades.

Deuxième partie.

Le professeur ouvrira sa leçon par un tableau synoptique des croisades, qui ont rempli près de deux siècles. Dans le nombre considérable des expéditions de ce genre, les auteurs comptent plus ou moins de grandes croisades, selon qu'ils réunissent sous ce nom plusieurs expéditions ou qu'ils les distinguent. Nous comptons sept grandes croisades d'Orient, à savoir :

1re croisade, celle des vassaux, qui aboutit à la fondation du royaume latin de Jérusalem;

2e croisade, conduite par les souverains, l'empereur Conrad III et le roi de France, Louis VII;

3e croisade, comprenant les expéditions de Frédéric Barberousse, Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion;

4e croisade, celle des chevaliers (Baudouin IX), qui aboutit à la fondation de l'empire latin de Constantinople;

5e croisade, de l'empereur Frédéric;

6e et 7e croisades, celles de S. Louis.

On groupera ensuite les événements de cette partie autour des grands faits suivants :

Ier FAIT : la situation de l'Orient, au commencement des croisades; on reprendra l'empire grec depuis le schisme; les Etats Turcs de l'Asie : Iconium, Alep, Damas, l'Iran et le Kerman, dont on fera voir, sur la carte, la situation géographique et l'importance respective; les Fatimides en Egypte, avec la Palestine;

IIe FAIT : la première croisade et les commencements du royaume de Jérusalem; on placera ici l'origine et l'organisation de la chevalerie en général, qui a joué le rôle principal dans ces guerres, et en particulier des trois ordres militaires, comme soutien du royaume de Jérusalem;

IIIe FAIT : les périls et la chute de Jérusalem, avec la 2e et la 3e croisades, motivées par cette situation; on expliquera les causes intérieures et extérieures de la décadence de ce royaume;

IVe FAIT : l'attitude de l'empire grec à l'égard des croisés, avec la 4e croisade, qui se termina par la chute de cet empire;

Ve FAIT : le bouleversement de l'Orient par l'irruption et les conquêtes des Mongols;

VIe FAIT : les dernières croisades, en particulier celles de S. Louis, jusqu'à l'évacuation de la Terre-Sainte par les chrétiens;

VIIe FAIT : les résultats des croisades, et les vicissitudes des empires latin et grec d'Orient, jusqu'aux conquêtes des Turcs-Ottomans.

Troisième partie.

L'époque d'Innocent III forme la plus belle période dans l'histoire de la chrétienté; il faut donc l'étudier avec soin, en y comprenant non seulement les actes de ce grand pape,

mais encore les autres événements du XIIIe siècle qui se rattachent directement ou indirectement à l'action exercée alors par la papauté.

Ce sont :

Ier FAIT : la lutte d'Innocent III contre les hérésies, dont on retracera les origines et la propagation; la fondation des ordres mendiants, Franciscains et Dominicains, auxiliaires du pape dans cette lutte; le célèbre concile œcuménique, qui termine ce pontificat;

IIe FAIT : la croisade contre les Albigeois, que le professeur aura à justifier contre les accusations fausses qui ont défiguré cet événement; il rappelera : 1° les doctrines non seulement hérétiques, mais anti-sociales professées par ces sectaires et donnant lieu à des pratiques immorales, entre autres le suicide imposé dans certains cas; 2° le fanatisme de la secte, ses violences contre les catholiques, la destruction des églises, le massacre des prêtres; 3° l'assassinat du légat du pape, Pierre de Castelnau, qui fit décider la croisade, après que tous les moyens de persuasion et de douceur eussent été épuisés. A ces événements, se rattache une institution, les *tribunaux de l'inquisition*, qui ont servi de texte à tant de déclamations contre le moyen âge, et dont le professeur définira le rôle véritable, qui a été d'enlever aux pouvoirs laïcs la connaissance du crime d'hérésie, punie par les lois séculières; bien des innocents ont été sauvés ainsi, et les coupables mêmes n'étaient plus livrés au pouvoir séculier qu'en cas d'obstination;

IIIe FAIT : la dernière lutte du sacerdoce et de l'empire, engagée à la fois en **Italie** et en **Allemagne**, entre l'empereur Frédéric II et les successeurs d'Innocent III, lutte qui aboutit à la chute de la maison de Souabe et au grand interrègne;

IVe FAIT : la continuation de la rivalité entre la **France** et l'**Angleterre**; la première s'affermit de plus en plus, depuis le règne de Philippe-Auguste, tandis que l'Angleterre décline par les fautes de Jean-Sans-Terre, en lutte à la fois contre le Saint-Siége et contre ses barons. C'est à cette

occasion qu'il faut parler de la *grande charte des libertés*, point de départ des institutions anglaises. Ces troubles se prolongent sous le successeur de Jean-Sans-Terre, tandis que S. Louis donne pour la première fois à la France la sécurité extérieure par d'équitables traités avec les puissances voisines, et la sécurité intérieure par des lois non moins équitables; le règne de ce grand prince termine cette époque, la plus belle du moyen âge.

Quatrième partie.

Après les croisades, la chrétienté entre dans une nouvelle phase, où les faits principaux sont au nombre de quatre :

Ier FAIT : le grand interrègne en **Allemagne**, jusqu'à Rodolphe de Habsbourg; durant cet interrègne, le lien entre l'Italie et l'Allemagne est brisé; l'Italie est déchirée par la lutte des gibelins et des guelfes, ces derniers sous l'autorité du roi de Naples, Charles d'Anjou; l'Allemagne est morcelée par l'indépendance des vassaux; c'est l'époque des ligues de villes, dont il faut faire connaître la plus importante, la *ligue hanséatique*.

IIe FAIT : les progrès politiques des Etats de l'**Europe orientale**, *Pologne*, *Hongrie*, *Russie*, jusqu'à la domination mongole, qui arrête, dans ce dernier pays, la marche de la civilisation; des notions très générales suffisent pour ces Etats, dont il est parlé ici pour ne pas laisser un vide dans le tableau de l'Europe au moyen âge.

IIIe FAIT : la lutte des chrétiens et des Musulmans en **Espagne**, qui ne sont qu'une phase des croisades, mais sur un autre théâtre; cette lutte, les Musulmans d'Espagne ne la soutiennent plus que grâce aux renforts qu'ils tirent de l'Afrique. Malgré les efforts de ces dynasties étrangères des Almoravides et des Almohades, les royaumes chrétiens, Castille, Aragon, Portugal, ne cessent de s'étendre, en refoulant devant eux les Musulmans, qui, à la fin de cette période, ne possèdent plus que le royaume de Grenade.

IVe FAIT : les démêlés de Boniface VIII et de Philippe le Bel en **France** : il faut reprendre l'histoire de ce pays après S. Louis ; d'abord les démêlés de ses successeurs avec l'Espagne; l'extension constante du pouvoir royal à l'intérieur; en particulier la politique de Philippe le Bel, qui travaille à étendre sa puissance aux dépens du roi d'Angleterre, auquel il veut reprendre la Guyenne; aux dépens du comte de Flandre, Gui de Dampierre, dont il veut confisquer le fief; aux dépens du clergé même, dont il méconnaît les immunités les mieux établies dans le droit public du temps ; c'est là l'occasion de cette lutte finale entre le Saint Siège et le pouvoir séculier, qui a été si mal appréciée par tant d'auteurs modernes, et dans laquelle Boniface VIII n'a été encore une fois que le défenseur du droit et de la liberté contre les empiétements du despotisme.

Ce fut la fin de la grande puissance de la papauté et de la 3e période du moyen âge. Les successeurs de Boniface VIII devaient transférer leur résidence en France, et, en subissant l'influence française, perdre cette haute autorité morale qu'ils exerçaient sur toute l'Europe.

—

IVe PÉRIODE DU MOYEN AGE.

La décadence de la chrétienté,

depuis la mort de Boniface VIII jusqu'à la naissance du protestantisme.
(1303-1517).

Cette période, comme la précédente, est facile à caractériser : pour montrer cette décadence de la chrétienté, il suffit de rappeler quelques grands faits, le déclin de la papauté, dont l'action sur la société va s'affaiblissant; la translation du Saint Siège à Avignon, qui place les papes dans la dépendance des rois de France pendant soixante-dix ans; puis le grand schisme d'Occident, qui désole l'Eglise pendant vingt ans; puis la propagation de nouvelles hérésies : Wiclef en Angleterre, Jean Huss en Bohême, précurseurs de Luther. A la vérité, malgré ces attaques de l'hérésie, l'unité des croyances est maintenue; mais c'est le seul lien qui subsiste encore entre les nations chrétiennes. Plus d'action politique commune : ce sont, au contraire, soit des guerres longues et sanglantes telles que la guerre de Cent Ans; soit des troubles intérieurs, tels que la querelle des Armagnac et des Bourguignons en France, la guerre des Deux-Roses en Angleterre. Enfin ce qui achève de peindre cette décadence, ce sont les progrès des Turcs-Ottomans, non seulement en Asie, mais en Europe; au lieu d'attaquer comme au temps des croisades, la chrétienté recule.

Après ce résumé, le professeur indiquera le plan qu'il compte suivre.

DIVISION DE LA QUATRIÈME PÉRIODE :

Il est difficile de donner une bonne division de cette période parce qu'il n'y a plus d'action commune de la chrétienté. Chaque peuple, chaque gouvernement poursuit une marche différente. La seule bonne division est celle par Etats ou groupes d'Etats, à savoir :

1er GROUPE : l'Allemagne et l'Italie, les deux fractions de l'ancien empire;

2e GROUPE : la France et l'Angleterre;

3e GROUPE : les Etats slaves, la Prusse, la Pologne, la Russie;

4e GROUPE : les Etats scandinaves, le Danemark, la Norwège et la Suède;

5e GROUPE : les Etats du midi de l'Europe, à savoir les trois royaumes d'Espagne, Navarre, Castille, Aragon; le Portugal; ainsi que les royaumes de Sicile et de Naples, dont l'histoire se rattache à celle d'Aragon.

6e GROUPE : les Etats d'Orient, l'empire grec jusqu'à sa chute et la puissance ottomane jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs.

Toutefois on ne traitera pas chacun de ces groupes dans l'ordre indiqué ici, ni dans une suite ininterrompue. Voici l'ordre qui me semble le plus naturel et le plus simple à la fois.

Occident.

1re PARTIE : l'empire et la papauté jusqu'au Concile de Constance.

Orient.

2e PARTIE : l'empire grec et les Turcs jusqu'à la prise de Constantinople.

Occident.

3e-6e PARTIES : les autres groupes d'Etats jusqu'au seizième siècle.

DERNIÈRE PARTIE : l'Italie et l'Allemagne jusqu'à l'avénement de Charles-Quint.

Première partie.

Nous traiterons d'abord l'histoire de l'empire et de la papauté jusqu'au Concile de Constance, non seulement parce que cet événement coupe cette période en deux moitiés, mais parce que c'est le dernier événement du moyen âge qui intéresse la chrétienté entière, en terminant la déplorable division connue sous le nom de *schisme d'Occident*.

Dans cette première partie, on étudiera les faits suivants :

Ier FAIT : la politique des empereurs d'Allemagne, depuis Rodolphe de Habsbourg, qui mit fin à l'interrègne; cette politique vise à augmenter les possessions territoriales des maisons impériales; elle est également pratiquée par les trois maisons rivales de Habsbourg, de Bavière et de Luxembourg; la maison de Luxembourg triomphe d'abord et arrive à son apogée sous Sigismond, qui réunit au diadème impérial la Bohême, la Hongrie et le Brandenbourg, et qui contribue puissamment à la réunion du Concile de Constance.

IIe FAIT : les origines de la **confédération suisse**, qui constitue un Etat nouveau, et qui finira par se séparer complètement de l'Allemagne.

IIIe FAIT : l'anarchie en **Italie**, résultant de la lutte prolongée des Guelfes et des Gibelins; le premier est le parti populaire et pontifical, qui s'appuie sur la papauté et le roi de Naples de la dynastie d'Anjou; le second est le parti aristocratique et impérial; il poursuit la restauration de l'empire, qui fut réalisée par l'empereur Henri VII, mais passagèrement.

IVe FAIT : la translation du Saint Siège à **Avignon**, dont il faut indiquer les motifs et les conséquences, déplorables surtout pour le prestige de la papauté, qui était déjà sur le déclin.

Ve FAIT : la division du monde catholique ou le grand schisme d'Occident, dont il faut bien définir le caractère : car il n'y eut pas schisme dans le sens théologique de ce mot; aucune nation ne contestait l'autorité du pape; la division ne portait que sur la question de savoir qui alors était le pape légitime.

VIe FAIT : le concile de **Constance**, qui met fin au schisme, et qu'il faut justifier des accusations dont il a été l'objet.

Deuxième partie.

L'histoire de l'Orient depuis les croisades se réduit à deux faits principaux, auxquels tous les autres peuvent être rattachés.

Ier FAIT : déclin de l'**empire grec**, qui perd du terrain à mesure que les Ottomans en gagnent. Sa chute est retardée par l'intervention des Mongols, sous Tamerlan, qui arrêtent les progrès des Ottomans;

IIe FAIT : les progrès des **Turcs Ottomans**, d'abord en Asie, ensuite en Europe jusqu'à la prise de Constantinople.

Troisième partie.

Les changements accomplis en Orient ont leur contrecoup dans la partie orientale de l'Europe, à laquelle corres-

pond le groupe des Etats slaves. Il faut reprendre l'histoire de ces Etats au point où le professeur en est resté et signaler trois faits principaux :

Ier FAIT : la conversion des payens de la **Prusse** et le gouvernement prospère de l'ordre teutonique jusqu'à l'apostasie d'Albert de Brandenbourg ;

IIe FAIT : la réunion de la Lithuanie à la **Pologne**, sous une dynastie nouvelle, celle de Jagellon, qui épouse l'héritière de Pologne et embrasse le christianisme ; la Pologne devient la puissance prépondérante dans l'Europe orientale, et les royaumes de Bohême et de Hongrie subissent son influence ;

IIIe FAIT : la domination mongole en **Russie**, qui ne parvient à secouer ce joug que sous Iwan III ou le Grand, à la fin du moyen âge.

Quatrième partie.

On reprendra l'histoire des **Etats scandinaves** depuis le milieu du XIe siècle, lorsqu'il en a été question en dernier lieu, et l'on exposera :

Ier FAIT : leur histoire séparée jusqu'à l'*Union de Calmar*, qui soumet les trois royaumes à une autorité commune ;

IIe FAIT : leur histoire commune durant cette *Union*, qui donna lieu à des tiraillements perpétuels jusqu'à sa dissolution, suivie bientôt de la défection religieuse de ces Etats.

Cinquième partie.

On continuera à mener de front l'histoire de la France et de l'Angleterre, plus inséparables que jamais durant la longue lutte qui remplit la plus grande partie de cette période sous le nom de *Guerre de Cent-Ans*.

Les faits principaux qui se rattachent à cette guerre, sont :

Ier FAIT : les antécédents de la guerre de Cent-Ans : la situation intérieure en France et en Angleterre, l'extinction des Capétiens aînés, les premiers démêlés de ces deux Etats en Ecosse ;

IIe FAIT : la première invasion anglaise en France, jusqu'aux victoires de du Guesclin, qui refoule l'étranger hors du pays;

IIIe FAIT : les troubles intérieurs dans les deux pays, troubles qui empêchent la continuation de la guerre; c'est en France la folie de Charles VI et la rivalité des Armagnacs et Bourguignons; c'est en Angleterre l'usurpation de la branche de Lancaster;

IVe FAIT : la seconde invasion anglaise, qui est favorisée par les dissensions de la France, et qui se termine par la mission de Jeanne d'Arc et l'expulsion définitive des Anglais, sauf Calais;

Ve FAIT : la guerre des Deux-Roses en Angleterre, entre les branches de Lancaster et d'York, guerre qui se termine à l'avénement des Tudors; on continuera cette histoire de l'Angleterre jusqu'à l'avénement de Henri VIII;

VIe FAIT : le gouvernement de Louis XI en France, sous lequel s'achève la monarchie absolue, par la chute de la maison rivale de Bourgogne;

VIIe FAIT : la formation des Pays-Bas, qui passent de la maison de Bourgogne à la maison de Habsbourg; celle-ci hérite en même temps de la rivalité avec la France, ce qui sera la première cause de la longue lutte entre Charles-Quint et François I au XVIe siècle.

Sixième partie.

Dans l'histoire du midi de l'Europe, il y a quatre faits à signaler :

Ier FAIT : la rivalité des royaumes de Castille et d'Aragon, rivalité qui a pour effet d'arrêter les progrès des chrétiens en Espagne;

IIe FAIT : la réunion de la Castille de l'Aragon, par le mariage de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle; dès lors les Musulmans sont hors d'état de résister aux armes réunies de toute l'Espagne, et le royaume de Grenade succombe;

IIIe FAIT : la consolidation du Portugal, qui prend l'offensive contre les Maures et porte la guerre en Afrique, point de départ des grandes découvertes géographiques, qui devaient conduire les Portugais jusqu'aux Indes;

IVe FAIT : les luttes pour la possession du royaume de Sicile, luttes qui se rattachent à la querelle des Guelfes et des Gibelins, et qui mettent aux prises la maison d'Anjou et celle d'Aragon; elles se terminent, après l'extinction de la maison d'Anjou, par la réunion des deux Siciles à la couronne d'Aragon, autre point de départ de la rivalité entre les rois de France et d'Espagne.

Dernière partie.

Il reste, pour terminer le moyen âge, à reprendre l'histoire de l'Allemagne et de l'Italie au XVe siècle, depuis le Concile de Constance, où l'on en était demeuré.

On en dégagera les faits suivants :

Ier FAIT : le morcellement politique de l'Italie, depuis la chute de l'autorité impériale; les rivalités des Etats italiens entre eux, rivalités qui provoquent les expéditions des Français en Italie, et qui seront la première source des complications européennes du XVIe siècle;

IIe FAIT : en Allemagne, l'extinction de la maison de Luxembourg et les efforts de la maison de Habsbourg, pour se mettre en possession de cet héritage;

IIIe FAIT : le règne de Maximilien I, les efforts inutiles de ce prince d'une part pour réorganiser l'empire en Allemagne, où il est contrecarré par l'opposition des autres princes, jaloux de leur indépendance, et d'autre part pour rétablir l'autorité impériale en Lombardie, où il se heurte aux prétentions des rois de France. Le seul bénéfice durable de son règne, c'est la réunion de l'héritage de Bourgogne à ses Etats d'Autriche, réunion qui prépare la grandeur européenne de la maison de Habsbourg sous Charles-Quint.

CINQUIÈME COURS.

Histoire moderne.

En commençant l'histoire moderne, il est nécessaire de définir les **caractères généraux** de cette époque de l'histoire universelle, à savoir :

1° manque d'unité et de lien commun, tant religieux que politique;

2° scission de l'Occident en deux fractions : les Etats catholiques et les Etats protestants, l'Europe du midi et l'Europe du nord;

3° prédominance des intérêts politiques et commerciaux sur les intérêts religieux et moraux;

4° prépondérance politique des Habsbourg d'abord, depuis Charles-Quint; après la guerre de Trente Ans, cette prépondérance passe aux Bourbons, auxquels l'Angleterre la dispute; elle reste à la France à partir de Louis XIV.

On donnera ensuite la **division** de l'histoire moderne en trois périodes :

Première période : les révolutions religieuses,
depuis la révolte de Luther (l'an 1517).

Cette période est encore toute religieuse : c'est d'abord la lutte du protestantisme et du catholicisme et le triomphe du premier dans tous les pays du nord. Ensuite ce sont les guerres de religion, qui éclatent simultanément dans les Pays-Bas, en France, en Angleterre, en Allemagne. La guerre de Trente Ans, à laquelle prennent part presque tous les Etats européens, termine cette période.

Deuxième période : les rivalités politiques,
depuis la paix de Westphalie jusqu'à la première révolution française (1648-1789).

La tendance dominante, c'est l'équilibre politique, c'est à dire le maintien de tous les Etats dans la position politique que leur avait assignée la paix de West-

phalie : de là ces guerres acharnées contre Louis XIV, qui tend à rompre l'équilibre, tandis que celui-ci est surtout défendu par l'Angleterre, avec le concours de la maison d'Autriche.

Troisième période : les révolutions politiques,
depuis la première révolution française en 1789 jusqu'à la seconde en 1830.

Le caractère dominant, c'est l'esprit révolutionnaire. Le bouleversement de la France réagit sur les autres Etats européens. La révolution est vaincue à l'intérieur par Napoléon, qui fait ensuite la guerre à toute l'Europe. A la suite des coalitions européennes, la révolution est vaincue à l'extérieur aussi, et la chute de Napoléon donne lieu au congrès de Vienne, par lequel est refaite, du moins en partie, l'œuvre du congrès de Munster. Mais les bases politiques sur lesquelles l'Europe est assise, reçoivent une nouvelle atteinte par la révolution de 1830.

—

Ire PÉRIODE DE L'HISTOIRE MODERNE.

Les révolutions religieuses,

depuis la naissance du protestantisme jusqu'à la paix de Westphalie (1517-1648).

DIVISION DE LA PREMIÈRE PÉRIODE :

I. Le protestantisme et sa propagation.

II. Les guerres politiques : en Occident entre Charles-Quint et François I; en Orient les conquêtes de Turcs.

III. Les découvertes et les colonies européennes dans les Indes orientales et en Amérique.

IV. Les guerres de religion.

Ier FAIT.

Le Protestantisme.

Il est temps de réagir contre une erreur très répandue dans l'enseignement de l'histoire moderne, qui est de la traiter exclusivement au point de vue politique, en faisant abstraction de la question religieuse. Il n'y a rien de plus important que de donner aux jeunes gens une idée juste du protestantisme, que l'on a représenté trop souvent comme une revendication de la liberté de conscience. C'est là un gros mensonge historique, qui a été accepté par presque tous les historiens modernes, et que même des auteurs catholiques ont répété de confiance. Pour s'en convaincre, rien de plus instructif que d'établir un parallèle entre le mode de propagation du christianisme parmi les nations payennes et la propagation du protestantisme dans les temps modernes. Le premier avait été prêché par les apôtres et leurs disciples, qui versèrent leur sang pour la foi ; le second est propagé par des hommes violents, qui crient vengeance contre leurs adversaires religieux, et qui les persécutent aussitôt qu'ils ont le pouvoir. Tel fut le caractère du protestantisme.

Les sectaires protestants invoquent l'autorité des princes qu'ils sont parvenus à gagner, contre ceux qui ne veulent

pas embrasser leur foi. Ils comprennent, dans une même proscription, la religion catholique et les autres sectes dissidentes. Luther, Zwingle, Calvin se déchirent et se combattent entre eux, et c'est alors qu'on proclame pour la première fois cette dépendance absolue de la religion du bon plaisir du souverain. *Cujus est regio, illius est religio*, fut la maxime prônée par les sectaires et mise en pratique par les princes. Ainsi le protestantisme, loin d'assurer la liberté de conscience, l'étouffa partout par la violence.

Cette vérité doit former la base même de l'enseignement de toute l'histoire du protestantisme ou de ce que l'on appelle improprement la *Réforme*. Elle est confirmée par l'histoire de l'introduction du protestantisme dans tous les pays.

Mais avant inculquer cette vérité aux élèves, il faut exposer avec soin les causes de la naissance et de la propagation du protestantisme, en distinguant les causes principales et les causes secondaires.

Parmi ces causes, il y en a deux qui dominent les autres :

1° *La dépravation morale et intellectuelle du clergé :* le relâchement des mœurs et l'ignorance sont les causes de l'apostasie d'un grand nombre de membres du clergé. Tous ses rangs en étaient infectés. Le haut clergé, tant séculier que régulier, se recrutait à peu près exclusivement dans la noblesse. Les fils cadets des grandes familles considéraient les hautes charges ecclésiastiques comme un apanage. Presque tous les chefs des sectes et leurs principaux adhérents avaient été moines ou prêtres ; l'affranchissement de tout frein imposé aux passions flattait ces hommes, qui se firent les champions des nouvelles doctrines.

2° La seconde grande cause, c'est *l'influence des littératures payennes*, qui se faisait sentir dans le monde lettré, même sur les études théologiques. L'abbé Gaume n'est pas le premier qui ait signalé cette cause ; elle a été reconnue par toute l'école historique allemande, tant protestante que catholique. Le paganisme avait pénétré le langage même :

on ne parlait plus de *Dieu*, mais des *dieux immortels*, etc. Les arts revêtirent les formes et même la licence du paganisme.

Parmi les **causes secondaires**, on remarque surtout cette doctrine du libre examen, que l'on mettait en avant, sans la mettre en pratique ; — ensuite la convoitise des richesses de l'Eglise et du clergé; — enfin les mauvaises passions des masses, si faciles à égarer.

Dans l'histoire de l'origine du protestantisme dans les divers pays et de son **développement**, il faut commencer :

1° avec l'*Allemagne*, berceau du protestantisme;

ensuite 2° viennent *la Suisse et France*, où une secte différente prend naissance, celle des réformés ou Calvinistes, en opposition avec les Luthériens ;

puis 3° l'*Angleterre*, où règne d'abord le schisme, ensuite l'anglicanisme, qui conserve encore quelques unes des formes extérieures de l'Eglise catholique.

4° les *pays scandinaves*, où triomphe le luthéranisme. Dans tous ces pays, excepté la France et le sud de l'Allemagne, le protestantisme prédomine entièrement.

5° Dans d'autres pays, les *provinces* de la Baltique, la *Pologne*, la *Hongrie*, la *Transylvanie* et les *Pays-Bas*, il ne triomphe que partiellement.

6° En opposition avec le protestantisme, il faut étudier les réformes que l'Eglise introduisit dans sa discipline, ainsi que les décisions dogmatiques prises au Concile de Trente. Ces deux points sont de la plus haute importance, parce qu'ils ont servi à combattre les hérésies nouvelles et par la réforme des mœurs du clergé et par l'exacte définition des dogmes.

Le Concile de Trente fut ainsi le plus fort boulevard opposé par l'Eglise au protestantisme. Une autre arme fut envoyée à l'Eglise dans la Compagnie de Jésus, ordre nouveau, destiné surtout à combattre les hérésies et à se rattacher intimement au St-Siège : il établit ainsi un nouveau lien entre les pays restés fidèles à l'Eglise et le siège

de Rome. C'est ainsi que Dieu fit servir le protestantisme même au profit de son Eglise.

IIme FAIT.

L'histoire politique du XVIe siècle.

Les guerres politiques de Charles-Quint doivent être traitées à part, pour qu'il n'y ait pas de confusion avec les affaires religieuses. François I profita, sans doute, des embarras que le protestantisme causait à Charles-Quint; mais les guerres qui éclatèrent entre ces deux princes, n'ont rien de commun avec l'histoire du protestantisme. Le gouvernement de Charles-Quint dans les Pays-Bas, dans le royaume de Naples et Sicile et en Espagne appartient également à l'histoire politique. Enfin, par l'histoire des guerres des chrétiens contre les Turcs, on rattachera à cette période l'histoire de l'Orient, qu'il faut conduire jusqu'à la décadence de l'empire ottoman.

IIIme FAIT.

Les découvertes et les conquêtes des puissances européennes dans les Indes orientales et en Amérique.

Le professeur doit étudier ce fait sous trois rapports :

1° sous le rapport économique, quant à l'étendue donnée au mouvement commercial;

2° sous le rapport politique, en montrant l'influence que ces découvertes ont exercée sur les puissances européennes et sur les rapports qui existèrent entre elles; elles expliquent la prépondérance d'abord de l'Espagne et du Portugal, plus tard de la Hollande et de l'Angleterre;

3° sous le rapport religieux, — et c'est un point presque entièrement négligé dans le cours d'histoire au collège, — en retraçant la propagation du christianisme dans le nouveau monde.

IVme FAIT.

Les guerres de religion.

En étudiant les **causes** de guerres de religion dans chaque pays, on constatera d'abord que partout les protestants ont été le parti agressif, ou du moins partout ils ont, par leurs violences, forcé les catholiques à prendre les armes. Cela ne veut pas dire que les catholiques n'allassent trop loin souvent, et en aucun cas on ne peut excuser ces excès, de quelque côté que ce soit.

D'abord dans l'**Angleterre**, l'Ecosse et l'Irlande, on constate qu'il n'y a pas même eu des guerres de religion; ce ne furent que de longues et sanglantes persécutions exercées contre les catholiques : d'abord par Henri VIII, qui était tombé dans le schisme; ensuite par Edouard VI, qui introduisit le protestantisme; enfin par Elisabeth, qui acheva d'écraser le catholicisme par la violence. Tout cela est pallié autant que possible par les historiens les plus en vogue, tandis que l'on fait grand bruit des cruautés de la reine Marie, qui n'a fait, pour ainsi dire, que châtier les coupables.

En **France**, on constate que les guerres des Huguenots commencèrent par l'opposition politique que cette secte puissante et active fit au roi et au gouvernement. Quant à la St-Barthélemy, il faut prémunir les élèves contre l'exagération des auteurs protestants. Le nombre des victimes ne s'élève pour toute la France qu'à 5 ou 6000. Or, dans le massacre d'Orthez seul, 3000 catholiques avaient été tués par les Huguenots; plus de 4000 prêtres et moines avaient déjà succombé antérieurement dans les différentes provinces de la France. Mais les auteurs protestants ne disent rien des massacres commis par leurs coreligionnaires. En tout cas la Saint-Barthélemy ne fut pas un acte religieux, mais un acte politique. Le clergé et l'Eglise y ont été entièrement étrangers.

La Ligue, en principe, n'était pas agressive non plus, mais fut conclue entre les catholiques, principalement de

la noblesse, pour la défense de leur religion contre les attaques des protestants.

Dans les **Pays Bas**, les guerres de religion et la séparation de la république de Hollande, furent l'œuvre de quelques ambitieux, surtout de Guillaume le Taciturne, qui voulait dominer en s'appuyant sur les protestants. L'administration du duc d'Albe, souvent signalée comme la cause de ces guerres, ne fut qu'une réaction implacable contre les violences et les cruautés commises par les protestants et les iconoclastes dans toutes les provinces belges avant son arrivée. Le comte d'Egmont est inexcusable pour avoir toléré ces violences sous son gouvernement dans les Flandres.

Dans les **royaumes scandinaves**, il n'y eut pas de guerre de religion, parce que le catholicisme y avait été entièrement extirpé et que des lois des plus sévères en défendaient l'exercice. Nulle part l'intolérance ne fut poussée aussi loin au nom du libre examen et de la liberté religieuse.

En regard de ces contrées ravagées par les guerres de religion, il faut montrer la prospérité des Etats catholiques du **midi de l'Europe**, l'Espagne, le Portugal et l'Italie, où les gouvernements réussirent à maintenir la religion catholique contre l'envahissement des doctrines protestantes. Dans ces pays, certes, régnait l'intolérance, mais on était en légitime défense, tandis que dans les Etats protestants il n'y eut qu'usurpation, violence, persécution.

Enfin, en **Allemagne**, la guerre de Trente Ans fut une guerre politique autant qu'une guerre de religion. La religion avait donné la première impulsion, mais l'intervention des puissances étrangères, des rois de Danemark, de Suède et de la cour de France, en fit une guerre politique, où la religion n'était plus que le prétexte.

L'histoire de cette guerre mérite d'être exposée avec détails par le professeur parce c'est l'événement le plus important dans la première période de l'histoire moderne.

Les suites des guerres de religion furent nombreuses, à savoir :

1° Elles anéantirent les libertés religieuses et politiques dans presque tous les Etats Européens et elles préparèrent ainsi l'établissement des gouvernements absolus.

2° Elles affaiblirent singulièrement le principe d'autorité en général et contribuèrent ainsi à faire éclore l'esprit révolutionnaire.

3° Elles portèrent un coup fatal à la prospérité matérielle de la plupart des Etats, mais notamment de l'Allemagne.

4° Elles diminuèrent l'influence que la religion avait exercée jusqu'alors sur les destinées des peuples et sur la politique.

Celle-ci fut désormais dominée par les intérêts matériels. Un nouveau système politique fut inauguré avec le traité de Westphalie, le système de l'équilibre. Aussi les clauses de la paix de Westphalie, bases de ce système, méritent-elles un examen détaillé.

IIe PÉRIODE DE L'HISTOIRE MODERNE.

Les rivalités politiques,

depuis la paix de Westphalie jusqu'à la première révolution française (1648-1789).

Il faut commencer par définir l'*équilibre* européen, son objet, ses avantages, ses inconvénients. Son objet, c'est de maintenir le *statu quo*, tel qu'il a été établi par les traités de Westphalie, en empêchant l'agrandissement d'un Etat quelconque au détriment des autres Etats. Pour les petits Etats, ce système présente cet avantage de leur garantir leurs frontières et leur existence, en les protégeant au besoin contre les entreprises de leurs voisins plus puissants. Mais ce système a aussi plusieurs mauvais côtés :

1° Il a engendré une série presque ininterrompue de guerres, puisqu'il autorisait l'intervention des puissances garantes des traités de Westphalie dans les démêlés de tous les Etats.

2° D'un autre côté, il sanctionna de grandes injustices aussitôt que quelques puissances prépondérantes s'entendaient pour les commettre : par exemple, le partage de la Pologne entre la Russie, la Prusse et l'Autriche.

3° Le système de l'équilibre, en mettant tous les souverains qui voulaient étendre leur domination, aux prises avec la coalition des autres puissances, eut encore cette conséquence, de rendre toutes les guerres générales et d'y impliquer l'Europe entière.

Le système de l'équilibre, loin de maintenir la paix entre les différents Etats européens, a donc servi plutôt à augmenter les divisions et à en rendre les suites plus funestes. Ce système reçut un coup mortel par la première révolution française, et il fut anéanti par Napoléon.

Cette période de l'histoire moderne, à cause de la multiplicité des évènements, offre une grande difficulté aux étudiants. Il est plus que jamais nécessaire de distinguer entre les faits principaux et les faits secondaires.

Voici l'ordre à suivre.

DIVISION DE LA SECONDE PÉRIODE :

I. Les guerres de Louis XIV.

II. L'expansion des colonies européennes.

III. La grande guerre du nord.

IV. La rivalité de la Prusse, de l'Autriche et le partage de la Pologne.

V. La décadence des Etats du midi de l'Europe.

VI. Les luttes de l'Eglise contre les monarchies absolues.

VII. La préparation de la révolution française.

1er FAIT.

Les guerres de Louis XIV.

L'histoire de Louis XIV, de son règne et de ses guerres, occupe toute la première partie de cette période, depuis le milieu du XVIIe jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Il est important de bien faire connaître les causes de chaque guerre; la situation des puissances qui y prirent part; les résultats de la lutte.

Quant aux détails, il faut en être sobre et surtout garder de se perdre dans l'histoire anecdotique de Louis XIV, de sa cour et des hommes remarquables de son temps. Il faut éviter avec non moins de soin de donner l'histoire scandaleuse de la cour, et tout en flétrissant, comme elle le mérite, la conduite de Louis XIV sous ce rapport, il ne faut pas en dire trop, de peur d'éveiller, dans la jeunesse, le désir de lire dans les mémoires du temps les détails de ces tristes écarts.

L'histoire de la **Hollande** et de l'**Angleterre** à cette époque est intimement liée à l'histoire de la France. Le grand adversaire de Louis XIV fut Guillaume d'Orange, d'abord Stadhouder de Hollande, plus tard roi d'Angleterre : il fut le principal défenseur du système de l'équilibre. L'avènement au trône de l'Angleterre du prince d'Orange et l'union qui continua à subsister entre les puissances ma-

ritimes, fut le principal obstacle à la réalisation des vues ambitieuses de Louis XIV. Cette période est en même temps l'époque de la grandeur de la république de Hollande, qui devint si puissante à la suite de l'acquisition de ses colonies dans les Indes. L'Angleterre parvint à son tour au comble de sa puissance et de ses richesses grâce à ses nombreuses colonies en Amérique et dans les Indes orientales, qui donnèrent un prodigieux essor au commerce et à l'industrie des Anglais.

IIme FAIT.

L'histoire des colonies européennes.

Nous plaçons ici l'histoire des colonies parce qu'elle se lie intimement à l'histoire des puissances maritimes. L'importance politique des colonies résulte de leur influence sur les Etats européens, qui en retirèrent des ressources immenses.

Division géographique de cette histoire en deux parties :
1° Les colonies dans les Indes orientales ;
2° les colonies en Amérique.

Dans les Indes, **les Portugais** eurent pendant longtemps la prédominance; mais leur puissance diminua *d'abord* à la suite de l'incorporation du Portugal dans la monarchie espagnole sous Philippe II; *puis* à la suite de la séparation des provinces Hollandaises de la domination espagnole.

Les Hollandais, exclus du commerce des Indes par Philippe II, commencèrent à faire des expéditions en Afrique et aux Indes pour leur compte. Ils fondèrent une colonie au Cap de Bonne-Espérance et s'établirent dans les Iles de l'Archipel indien, surtout à Java; enfin ils commencèrent à se fixer sur le continent indien à Malacca, à Malabar et à Calcutta. Il faut y joindre leur commerce dans l'Empire du Japon, d'où toutes les nations chrétiennes étaient exclues; les Hollandais y renièrent le christianisme, et il furent ainsi tolérés par les Japonais. Les guerres entre les Anglais et les Hollandais sont une des causes de

la décadence de la puissance de ces derniers dans les Indes. Une autre cause se trouve dans la mauvaise organisation de la Compagnie des Indes : ces compagnies ne sont pas bonnes pour gouverner un pays conquis; elles n'ont égard qu'aux intérêts du commerce et y sacrifient les affaires politiques. La conquête de la Hollande par les Français, à la suite de la révolution de 89, devint fatale aux colonies hollandaises dans les Indes : elles tombèrent au pouvoir des Anglais, alors en guerre avec la France.

Les Anglais n'avaient d'abord attaché que peu d'importance aux colonies dans les Indes, parce que leur activité était absorbée par leurs possessions en Amérique. Bombay y était presque leur seul établissement. Au milieu du XVIIIe siècle, il firent des guerres heureuses contre les princes Indiens et contre le Grand-Mogol. Mais ce n'est qu'après la décadence de la puissance hollandaise qu'ils purent s'étendre dans ce pays. *La Compagnie des Indes*, constituée par un acte du parlement, à jeté les bases de cette puissance. Aussi, après la guerre d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, l'Angleterre a trouvé une compensation dans son immense *Empire des Indes*.

Les Français ne parvinrent jamais à exercer une grande influence dans les Indes, où ils n'eurent que des colonies isolées. Pondichéry fut presque leur seule possession sur les côtes du pays, outre un certain nombre d'îles. Leurs guerres contre les Anglais leur firent perdre d'ailleurs tout le fruit de ces conquêtes.

En *Amérique*, il faut signaler d'abord l'importance des **colonies portugaises**, celles du Brésil, où fut conquis un immense territoire, riche par ses mines d'or et par des gisements de pierres précieuses, surtout de diamants. Il faut ensuite expliquer leur décadence à la suite des mêmes causes qui avaient amené celle de leurs colonies dans l'Inde : incorporation du Portugal dans la monarchie espagnole, et guerre des Hollandais. Ces derniers firent la conquête

du Brésil, mais leurs persécutions contre la religion catholique y provoquèrent des insurrections, et la domination portugaise fut rétablie après la séparation du Portugal de l'Espagne. Mais alors Pombal, en bouleversant le Portugal, porta une nouvelle atteinte à la prospérité des Portugais au Brésil : il détruisit l'influence salutaire des Jésuites et enleva à la noblesse ses propriétés.

Les **possessions espagnoles** en Amérique jouirent d'une longue prospérité pendant cette période. Dans le nord le Mexique, au sud le Pérou et le Chili, se développèrent sous le gouvernement paternel de l'Espagne, flétri avec tant d'injustice par certains historiens protestants ou irréligieux modernes. La fusion de la population espagnole et des indigènes s'opéra sous l'égide protectrice de la religion catholique et grâce aux lois du gouvernement espagnol en faveur des indigènes. Il faut insister sur cette différence dans la manière de traiter les indigènes, entre les Espagnols et les colonies anglaises aux Etats-Unis. Les Anglais procédèrent par l'extermination de la population américaine, tandis que les Espagnols s'efforcèrent de la civiliser. L'Ordre des Jésuites prit une grande et glorieuse part à cette œuvre de civilisation. Mais la décadence des colonies espagnoles commença, lorsque les idées modernes vinrent bouleverser l'état politique de la mère patrie. L'expulsion des Jésuites de tous les pays espagnols, l'abolition de l'ancienne constitution de l'Espagne amenèrent des changements importants dans l'état intérieur de ses possessions en Amérique. Celles-ci furent exploitées par la métropole : une administration coûteuse les épuisa, et elles commencèrent à se détacher des souverains de l'Espagne. C'est ainsi que se préparèrent les révolutions qui eurent pour suites l'affranchissement de ces colonies et cette série de bouleversements politiques au Mexique, au Pérou et au Chili, révolutions qui ne paraissent pas être encore à leur fin.

Les possessions françaises étaient les Antilles, le Canada et la Louisiane. Là encore se fit sentir l'influence heureuse de

la religion catholique : ces colonies parvinrent à un haut degré de prospérité; un ordre de choses régulier s'y établit et d'une manière si solide que même plus tard, après que le Canada fut tombé au pouvoir des Anglais, ceux-ci s'y sont maintenus alors qu'ils ont perdu leurs propres colonies dans le Nord de l'Amérique. La cause de la décadence du gouvernement français dans ces contrées fut les guerres de la France contre l'Europe coalisée. Les Anglais profitèrent de leur supériorité maritime pour s'emparer des possessions françaises en Amérique. Dans la *Paix de Paris*, Louis XV perdit la plupart de ces dépendances : il céda le Canada aux Anglais, la Louisiane et la Floride à l'Espagne. Il ne resta à la France que quelques îles, dont la plus importante fut celle de St-Domingue, ainsi que le pays de Cayenne. St-Domingue fut perdu à la suite de la révolution française.

Les **colonies anglaises**, dont il nous reste à parler, s'établirent à la suite d'une série d'émigrations de l'Angleterre provoquées la plupart par des motifs religieux, quelques unes par des motifs politiques. La persécution des catholiques en Angleterre, les nombreuses sectes dissidentes qui prirent naissance dans ce pays, la révolution qui bouleversa le royaume sous Charles I, voilà les différentes causes de ces émigrations anglaises. Ces colonies étaient sans lien entr'elles, et elles n'étaient que faiblement rattachées à la mère-patrie. C'est ainsi que s'explique la guerre d'indépendance que ces colonies commencèrent contre l'Angleterre, et qui aboutirent à la constitution de l'Etat fédératif des Etats-Unis.

L'histoire de cette guerre formera la conclusion de celle des colonies européennes en Amérique.

IIIe FAIT.

La grande guerre du Nord.

L'histoire des puissances du nord, le *Danemark*, la *Suède*, la *Pologne* et la *Russie*, doit marcher ensemble. Au début de cette période, la Suède avait encore la pré-

pondérance, qu'elle avait acquise pendant la guerre de Trente Ans, et que lui avait assurée la paix de Westphalie. Plusieurs des successeurs de Gustave-Adolphe, marchant sur les traces de ce prince, firent la guerre aux puissances voisines pour étendre leur domination : de là les guerres des rois de Suède contre le Danemark, la Pologne et la Russie; mais de là aussi, à la suite des projets extravagants de Charles XII, la décadence politique de la Suède. Les deux événements principaux de cette histoire sont la *grande guerre du nord* de Charles XII, et le *règne de Pierre le Grand* en Russie.

Il faut étudier l'histoire de ces puissances du Nord à un double point de vue :

1° des guerres entre elles, et 2° des changements qui s'accomplissent dans l'état intérieur de chacun de ces pays.

Le **Danemark** est en guerre continuelle avec la Suède; Copenhague manqua de tomber au pouvoir des ennemis. Cette guerre eut une suite importante à l'intérieur : elle donna lieu à un changement total de la constitution, au détriment de la noblesse. Depuis le renversement de l'Eglise catholique, la noblesse s'était enrichie par les biens ecclésiastiques et elle s'était emparée de tous les sièges épiscopaux protestants, maintenus en Danemark. La noblesse avait conservé le privilège de l'exemption des impôts, et elle refusa d'y renoncer lorsque les dépenses faites pendant les guerres exigèrent l'établissement de nouveaux impôts. C'est alors que le peuple remit entre les mains du roi un pouvoir absolu, sans limite, et ce gouvernement a duré jusqu'en 1848.

La **Pologne** est puissante à l'extérieur, mais en guerre continuelle contre ses voisins, la *Suède*, la *Russie* et les *Turcs*. Ces guerres, dans lesquelles les Polonais ne furent pas toujours heureux, affaiblirent la Pologne, qui à l'intérieur était en proie à des troubles suscités par la trop grande puissance de la noblesse; celle-ci grandit encore, lorsqu'à l'extinction de la dynastie royale de Wasa la couronne devint élective. Le règne de Sobiesky est la dernière période de gran-

deur pour la Pologne, signalée par la bravoure que ce prince montra dans ses guerres contre les Turcs, et par sa piété sincère. Après sa mort, la décadence commença lorsque la noblesse eut vendu le trône au prince électeur de Saxe, Auguste II. Mais ce qui hâta plus encore la décadence de la Pologne, ce fut l'agrandissement de la Russie depuis Pierre le Grand.

La **Russie** ne joue d'abord qu'un rôle subordonné : elle luttait péniblement contre la Pologne, la Suède et les Turcs. Les Russes furent obligés de céder de vastes provinces aux rois de Pologne et de Suède. L'état intérieur n'était pas moins barbare. Cependant ils remportent déjà de grands avantages sur les Turcs et se rendent maîtres des contrées qui s'étendent jusqu'au littoral de la mer Noire. Une nouvelle période commence avec le règne de Pierre le Grand, qui eut toutefois une lutte violente à soutenir contre Charles XII de Suède.

La **Suède** est à la tête des puissances du Nord pendant toute cette période, depuis la paix de Westphalie jusqu'à la mort de Charles XII. Cependant la guerre de Trente Ans, les guerres de Charles X, qui monta sur le trône après l'abdication de Christine, fille de Gustave-Adolphe, avaient épuisé le pays, et Charles XII n'aurait pu entreprendre ses vastes conquêtes, si une révolution n'eut pas changé la constitution du royaume dans le même sens que celle du Danemark. Le peuple, mécontent de la prépondérance de la noblesse, mit entre les mains du roi un pouvoir illimité. L'histoire de la grande guerre du Nord et du règne de Pierre le Grand en Russie, fait époque dans l'histoire du Nord de l'Europe. En effet, ces deux faits ont renversé les rôles. La puissance de la Suède fut définitivement brisée, et la Russie se plaça au rang des grands Etats européens : elle perdit son caractère asiatique pour intervenir d'une manière décisive dans les affaires politiques de l'Europe.

IVe FAIT.

La rivalité de la Prusse et de l'Autriche.

Les principaux évènements que nous avons à exposer sous cette rubrique, sont :

1° La guerre de la succession d'Autriche sous Marie-Thérèse ;

2° la guerre de sept ans et le règne de Frédéric II ;

3° le partage de la Pologne et l'anéantissement de cette monarchie ;

4° les réformes de Joseph II.

Il est bon avant de traiter cette partie compliquée et assez embrouillée de l'histoire moderne, de mettre en relief les faits saillants pour soulager l'attention des élèves. Voici l'ordre dans lequel il faut traiter ces faits.

1° L'**Autriche et la Prusse** jusqu'à la guerre de sept ans. La décadence de l'empire d'Allemagne date de la guerre de Trente Ans et de la paix de Westphalie. La première a eu pour suite la ruine de la prospérité du pays. La seconde, sa dissolution politique et par conséquent son affaiblissement comme puissance.

L'Empire d'Allemagne est alors remplacé par l'Autriche, qui domine jusqu'à la mort de Charles VI et à l'avénement de Frédéric II. Mais l'Autriche est entravée dans son action par des luttes incessante à l'ouest avec la France sous Louis XIV, à l'est avec les Turcs. Dans le nord, son influence est contrebancée par le rôle que joue la Suède depuis la guerre de Trente Ans.

En Allemagne même, les princes et les villes sont devenus indépendants et ne connaissent plus d'autre politique, que celle de leurs intérêts : la nationalité allemande n'existe plus, et ces Etats secondaires n'hésitent pas à faire cause commune avec les puissances étrangères.

Enfin la Saxe dans le centre, la Prusse dans le nord, et la Bavière dans le midi commencement à se mettre en opposition avec l'Autriche. Les deux premiers Etats deviennent même dangereux, l'un à la suite de l'avènement, au trône de

Pologne, du prince électeur Auguste II de Saxe l'autre depuis la réunion du Brandenbourg et de la Prusse, suivie de l'érection de la royauté dans ce dernier pays par Frédéric I de Brandenbourg. Devenus rois, en effet, ces princes se considèrent comme les égaux du souverain de l'Autriche.

La guerre de la succession d'Espagne, après la mort de Charles II, occupa l'Autriche et épuisa ses ressources. Toutefois la paix d'Utrecht augmenta considérablement la puissance de l'Autriche, qui obtint les Pays-Bas, les deux vastes Duchés de Milan et de Mantoue, par conséquent une notable partie de la Lombardie, et le royaume de Naples et de Sicile. Ce dernier royaume fut toutefois cédé à un prince espagnol en échange des Duchés de Parme et de Plaisance. Malheureusement, l'activité de l'empereur Charles VI est paralysée par l'absence d'un fils : il n'ose pas agir énergiquement, parce qu'il veut assurer la succession à sa fille Marie-Thérèse, en faisant reconnaître par toutes les puissances de l'Europe la pragmatique-saction.

Mort de Charles VI et guerre de la succession d'Autriche. Grande coalition contre Marie-Thérèse, qui n'a pour appui que l'Angleterre et l'affection des peuples soumis à son sceptre, les Autrichiens, les Bohêmes et surtout les Hongrois, délivrés par les armes des empereurs du joug des Turcs. La France et la Prusse sont les deux ennemis les plus dangereux de Marie-Thérèse. Le prince électeur de Bavière Charles VII, qui est élu empereur d'Allemagne, n'est qu'un instrument entre les mains de ces deux puissances. Par bonheur pour Marie-Thérèse, ses deux plus grands ennemis n'avaient pas le même but. Frédéric II ne voulait qu'agrandir ses Etats par la conquête de la Silésie, tandis que la France voulait l'abaissement de la maison des Habsbourg. D'un autre côté, la France manquait d'hommes d'Etat habiles et énergiques pour faire prévaloir sa politique, car on était sous le règne de Louis XV.

La paix de Breslau termine la première période de la guerre entre Marie-Thérèse et Frédéric II, par la cession de la Silésie. *La paix de Dresde* qui termine la seconde période,

est la confirmation de celle de Breslau. — Enfin la *paix d'Aix-la-Chapelle* termine la guerre entre Marie-Thérèse et la France. La guerre de la succession d'Autriche précéda et prépara le deuxième événement, ci-après.

2° **La guerre de Sept Ans**, en effet, est la continuation de la rivalité entre la Prusse et l'Autriche. Pour en apprécier les causes, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'histoire de la Prusse depuis la fondation du royaume. Frédéric II qui avait joué un rôle important dans la guerre de la succession d'Autriche, se vit menacé dans son existence par une coalition des puissances continentales, l'Autriche, la France et la Russie. Marie-Thérèse ne pouvait oublier la perte de la Silésie et elle parvint à mettre dans ses intérêts la France, ainsi que la Russie : la France, qui voulait effacer les échecs subis en Allemagne pendant la guerre de la succession d'Autriche ; la Russie, qui commençait à craindre la trop grande puissance de la Prusse, dont la prépondérance dans le Nord allait remplacer celle qu'avait exercée la Suède autrefois.

Pour faciliter l'étude de l'histoire de la guerre de Sept Ans, il convient d'abord de la diviser en deux périodes : la première est celle des victoires et succès de Frédéric II. La seconde renferme ses revers, jusqu'à la paix de Paris et de Hubertsbourg. Les succès de Frédéric s'explique *d'abord* par son génie militaire, par l'enthousiasme qu'il sut inspirer à ses soldats, par les efforts héroïques de son peuple ; — *ensuite* par les mauvaises mesures prises par l'Autriche et surtout par la mauvaise conduite de la guerre de la part des Français ; — *enfin* par le concours des Anglais, qui restèrent les alliés fidèles de Frédéric II dans toute la guerre.

En terminant il faut indiquer les changements introduits dans l'Etat politique de l'Europe : le plus important c'est l'entrée de la Prusse parmi les grandes puissances occidentales. La guerre de Sept Ans prépara la troisième événement.

3° **Le Partage de la Pologne** fut l'œuvre de trois puis-

sances, la Prusse, la Russie et l'Autriche; mais les deux premières furent véritablement les auteurs de cette grande iniquité politique.

Les causes de ce partage seront indiquées avec soin, à savoir :

1° L'absence d'une dynastie nationale en Pologne;

2° les défauts de son organisation politique, qui avait produit une véritable anarchie : la monarchie était absorbée par une noblesse toute puissante, qui ne respectait plus aucune autorité et rendait tout gouvernement régulier impossible;

3° la démoralisation de la noblesse, qui se divisait en factions politiques, et au sein de laquelle les nouvelles idées antireligieuses et antisociales de la France avaient trouvé de nombreux partisans;

4° l'avantage politique qu'offrait le partage de la Pologne aux deux puissances voisines, la Prusse et la Russie.

Frédéric y voyait un agrandissement nécessaire pour relier son duché de Prusse à son électorat de Brandenbourg. Catherine II y trouvait un moyen d'étendre son influence davantage sur l'Occident. Marie-Thérèse n'y prit part que forcément et contre son gré. La France, travaillée par les idées révolutionnaires, ne fit rien pour conserver la Pologne, et l'Angleterre ne se préoccupait pas d'un remaniement de territoires purement continental.

L'histoire de la Prusse, de la Russie et de l'Autriche est intimement liée aux partages successifs de la Pologne. La Russie en retira le plus grand profit, non seulement à cause de cet agrandissement territorial, mais parce qu'elle fut débarassée de la rivalité du seul Etat slave qui jusqu'alors avait balancé sa prépondérance dans l'Est de l'Europe. Ici nous plaçons l'histoire du règne de Catherine II de Russie, sous laquelle cet événement s'accomplit. C'est elle, en effet, qui inaugura la grande puissance de la Russie, en achevant l'œuvre de Pierre le Grand.

4° Les réformes de Joseph II terminent l'histoire de l'Autriche à la même époque. Elles ont opéré la transformation

complète de ses Etats et provoqué la *Révolution brabançonne*.

Il est bon de rectifier les idées fausses que l'on s'est faites de ce prince réformateur. En réalité, sous le couvert des idées de progrès et de lumières, ce prince exerça les plus grandes violences contre l'Eglise, ainsi que contre les institutions les mieux établies de ses Etats. Il bouleversa toutes les libertés politiques et religieuses et les remplaça par un gouvernement bureaucratique et un pouvoir absolu, qu'il exerçait lui-même. On peut terminer cette partie par quelques mots sur le règne de Léopold II, qui précède immédiatement la révolution française.

Ve FAIT.

L'histoire des Etats du Midi de l'Europe.

Quatre pays sont à parcourir sous ce titre :

1° Le Portugal, jusqu'à son bouleversement par Pombal ;

2° l'Espagne jusqu'à la mort de Charles III et les innovations d'Aranda ;

3° les Etats du nord de l'Italie : le Piémont et la Savoie (royaume de Sardaigne); la Lombardie et la Toscane ; la république de Venise jusqu'à sa chute ;

4° le royaume de Naples et de Sicile.

Cette partie de l'histoire moderne offre moins d'intérêt que les précédentes : cependant il est bon d'expliquer la décadence successive de ces deux grandes péninsules, l'Italie et l'Espagne avec le Portugal. D'abord il est faux de représenter l'Espagne et le Portugal comme étant en pleine décadence dès Philippe II. C'est un de ces gros mensonges historiques des auteurs protestants, qui, à force d'être répétés, sont généralement reçus sans discussion, même par les auteurs catholiques. Les protestants ont intérêt à faire croire à la décadence des pays catholiques en général, à laquelle ils opposent la prospérité toujours croissante des Etats protestants du Nord.

Le **Portugal**, dont la prospérité avait sans doute beaucoup souffert de sa réunion avec l'Espagne, se releva et jouit d'une longue période de bonheur pendant les règnes de Pedro II et Jean V, période qui dura presqu'un siècle entier (1667-1750). Les causes de sa décadence sont : d'abord les richesses métalliques importées du Brésil, qui arrêtèrent l'activité de la nation; ensuite le *traité Methuen*, qui livrait en grande partie le commerce du pays entre les mains des Anglais; enfin les idées politiques nouvelles introduites en Portugal par Pombal, qui fit prédominer les mêmes principes que ceux de Joseph II, omnipotence de l'Etat, abaissement de l'Eglise, système bureaucratique et centralisation.

En Espagne, la décadence avait été plus rapide : *d'abord*, à cause de la guerre de Trente Ans, à laquelle l'Espagne avait pris part; *ensuite* par la séparation du Portugal, par la rivalité commerciale des Anglais et des Hollandais, qui firent tort au commerce espagnol; *enfin* par la minorité et la faiblesse de caractère de Charles II et l'extinction de la dynastie des Habsbourg à la mort de ce prince. La guerre de la succession affaiblit l'Espagne, qui perdit une partie de ses plus belles provinces, notamment les Pays-Bas et toutes ses possessions italiennes. Le royaume de Naples et de Sicile revint plus tard aux Bourbons d'Espagne, mais comme royaume indépendant. Le règne de Charles III achève la décadence de l'Espagne grâce au ministère d'Aranda, qui bouleverse toutes les institutions.

En Italie, il faut distinguer le nord du midi. Dans le Nord trois puissances établissent définitivement leur suprématie : c'est l'Autriche dans la Lombardie et le duché de Toscane; la maison de Savoie, qui parvint à réunir le Piémont et la Sardaigne et à fonder ainsi le royaume de Sardaigne, et la république de Venise. Cette dernière, très puissante à la fin du quinzième siècle, où elle était presque l'arbitre de l'Italie, commença à décliner depuis le seizième siècle, à la suite des conquêtes des Turcs ottomans et du déplacement du courant commercial, qui se dirige ou vers l'Amérique ou vers l'Inde par le cap de Bonne-Espérance.

Quant au royaume de Naples et de Sicile, il n'a pour ainsi dire pas d'histoire, tant il est sans influence, faisant d'abord partie de la monarchie espagnole, ensuite des Etats d'Autriche. C'est seulement dans la première moitié du XVIIIe siècle, que l'indépendance est rétablie sous une branche des Bourbons d'Espagne.

VIe FAIT.

Les luttes de l'Eglise contre les monarchies absolues.

Peu d'importance est attachée ordinairement à l'histoire de l'Eglise et de la religion dans les Cours d'histoire moderne. Souvent on ne mentionne plus cette histoire à partir du traité de Westphalie. Sans doute l'Eglise et la papauté n'exercent plus la même influence qu'au moyen âge; leur action politique est même nulle; mais c'est précisément l'un des faits qui ont contribué à hâter la décadence morale et religieuse de la société et à préparer le bouleversement total, qui s'accomplit par la révolution française.

C'est une erreur d'attribuer cet affaiblissement religieux à la décadence de l'Eglise elle-même, tandis qu'il est le résultat de la dépendance dans laquelle le pouvoir civil plaça la religion et le clergé, de cette tendance générale d'absorber tout par l'Etat. L'omnipotence de l'Etat était complète dans tous les pays protestants, où la religion était assimilée aux autres affaires administratives. Cet exemple des gouvernements protestants exerça une fâcheuse influence sur la conduite des gouvernements catholiques, qui attentèrent à leur tour à la liberté religieuse, sans laquelle l'action de l'Eglise ne peut pas s'exercer efficacement. L'Eglise s'accommode à toutes les formes gouvernementales, mais à la condition de rester une, universelle et la même partout, de vivre de sa vie propre, de communiquer librement de son chef avec ses membres, ainsi qu'avec les fidèles. Or ce caractère de l'Eglise ne fut pas respecté par

les gouvernements des 17e et 18e siècles : ceux-ci voulaient remplacer l'Eglise universelle par des églises nationales; ils s'arrogeaient le droit d'exercer une surveillance et une véritable tutelle sur la religion et tous les actes qui émanaient de l'autorité ecclésiastique, lors mêmes que ces actes étaient purement spirituels ou qu'ils concernaient des relations qui par leur nature même relèvent de l'ordre spirituel. Plusieurs de ces relations touchent sans doute à l'ordre civil aussi, mais on eut le tort de vouloir les soustraire entièrement à l'Eglise; tel est, par exemple, le mariage, dont on a voulu faire un contrat purement civil en contradiction avec la loi chrétienne, dissoluble, et ne pouvant se conclure que sous des conditions arbitrairement établies par l'Etat. Ces empiètements des gouvernements sur le domaine religieux et ces tendances séparatistes rencontrèrent malheureusement des partisans parmi le clergé des différents pays catholiques; de là ces doctrines et ces menées opposées à l'Eglise, le gallicanisme, le jansénisme, le fébronianisme, le congrès d'Ems, le synode de Pistoie, etc.

On voit sans peine qu'un aperçu de l'histoire de l'Eglise est un complément nécessaire pour faire comprendre aux élèves les relations nouvelles qui s'établirent entre l'Eglise et les gouvernements, relations qui existent encore maintenant.

Trois séries de faits sont à étudier :

1° l'histoire du St-Siège;

2° les dissidences dans l'Eglise;

3° les Ordres religieux ou la vie toujours féconde de l'Eglise.

Quant au Saint Siège, il faut montrer que les Souverains Pontifes pendant cette période, quoiqu'ayant moins d'influence que leurs prédécesseurs du moyen âge, se distinguaient par leur piété, leur science et leur énergie : tels S. Pie V, Grégoire XIII, Sixte-Quint, Benoît XIV etc.

Il faut ensuite donner une idée exacte du Jansénisme, du Gallicanisme et du Fébronianisme : la tendance de toutes ces doctrines est la même, séparation du St-Siège.

Ces tendances sont encouragées par les gouvernements, qui voulaient en tirer profit pour amoindrir l'influence de l'Eglise et du pape. Le Gallicanisme et le Fébrionianisme sont directement provoqués, l'un par Louis XIV, l'autre par les gouvernements catholiques allemands, qui ont été imités par Joseph II.

Néanmoins la force expansive de l'Eglise ne meurt jamais, et ce qui le prouve, c'est ce grand nombre d'institutions et d'ordres religieux qu'elle enfante, et qui ont pour but de venir en aide à tous les besoins de la société, ainsi qu'à toutes les misères humaines. Les siècles qui suivent la naissance du protestantisme, surtout le XVII et le XVIIIe, ne le cèdent en rien sous ce rapport aux siècles précédents. Un court aperçu de ces Ordres et de leur but fera connaître cette vérité.

L'Ordre des Jésuites ne resta pas en arrière dans le grand mouvement religieux du XVIIe et du XVIIIe siècle. L'histoire de sa suppression se placera ici. Dans les reproches qu'on lui fait, distinguez entre les actes isolés posés par certains membres de cette Compagnie et la Compagnie elle-même. Elle n'avait pas dégénéré; mais elle avait beaucoup d'ennemis, surtout parmi le clergé, dont la discipline était relâchée, ou qui avait des tendances séparatistes. Néanmoins sa suppression sous Clément XIV fut accomplie par ce pontife dans une bonne intention. Les accusations élevées contre ce pape et reproduites par Crétineau Joly n'ont aucun fondement.

VIIe FAIT.

Préparation à la révolution française.

Le dernier fait à étudier et qui forme la transition entre la 2e et la 3e période de l'histoire moderne, c'est l'histoire de la France depuis la mort de Louis XIV : c'est en même temps une introduction indispensable à l'étude de la révolution française, qui ouvre cette 3e période.

Les désordres qui signalèrent la régence, ont leur première source dans la corruption qui avait régné à la cour de Louis XIV. Dans les dernières années, il est vrai, de ce prince, l'immoralité avait dû se cacher; mais elle n'était pas supprimée, et elle reparut avec plus d'audace sous le gouvernement corrompu du *Régent*. Elle continua à s'étendre; après la noblesse, elle infecta la bourgeoisie et envahit même les classes inférieures de la capitale et des grandes villes de France.

C'est encore à Louis XIV que l'on doit faire remonter les embarras financiers dont la France souffrit durant tout le cours du XVIIIe siècle, et qui devaient provoquer la révolution. Sous le règne de Louis XV, ces désordres et ces embarras financiers ne firent que s'aggraver. En même temps la puissance extérieure de la France décline, hâtée par les revers que les armes françaises éprouvèrent durant la guerre de la succession d'Autriche et la guerre de Sept Ans.

Mais la cause principale de cette décadence, il faut la chercher dans l'impiété effrayante qui s'attaquait ouvertement au christianisme, et qui sapait la société dans ses bases mêmes.

En touchant ce point, en faisant connaître le rôle de Voltaire, de Rousseau et des encyclopédistes, il faut éviter d'inspirer aux jeunes gens le goût de lire les productions de cette école. On ne les lit jamais impunément lorsqu'on est dans la fougue de la jeunesse, et que l'on est pas assez mûr pour juger de la faiblesse d'un raisonnement revêtu des formes les plus littéraires et du style le plus entraînant.

Quand arriva Louis XVI, il était trop tard pour arrêter la France sur la pente qui la conduisait à la révolution. Il manquait d'ailleurs à ce prince l'énergie nécessaire pour mener à bonne fin une œuvre aussi colossale. Sa faiblesse de caractère, l'absence de vues exactes et de projets bien conçus et surtout le manque d'hommes capables de l'y aider, firent tout échouer. La guerre d'indépendance

d'Amérique, à laquelle la France prit part, servit encore à entretenir les idées d'une liberté sans bornes et sans frein. La vanité de Necker et de Lafayette, qui flattaient les préjugés de leur époque, et qui étaient tout imbus de ces fausses idées, hâtèrent la terrible catastrophe, qui devait changer la face du monde.

IIIe PÉRIODE DE L'HISTOIRE MODERNE.

Les révolutions politiques,

depuis la première jusqu'à la seconde révolution française (1789-1830).

DIVISION DE LA TROISIÈME PÉRIODE :

I. La révolution française.

II. Les guerres de Napoléon.

III. La restauration de l'Europe depuis le congrès de Vienne.

Ier FAIT.

La révolution française.

Les causes de la révolution française sont déjà connues par l'histoire de la France depuis la mort de Louis XIV. Ce sont :

1° la démoralisation générale;

2° la ruine financière de la France;

3° les abus, suite d'un gouvernement absolu et des anciennes formes surannées de la société;

4° l'impiété et le philosophisme;

5° l'exagération des idées de liberté et d'égalité.

En donnant l'histoire de la révolution française, il faut insister sur les horreurs dont elle fut accompagnée, et que bien des auteurs modernes passent sous silence : ainsi Lacretelle, Thiers, etc. ne donnent que l'histoire constitutionnelle de la France, ne parlent que des conquêtes glorieuses de 89 et glissent sur les abominations de 93, sur le règne de la Terreur. Sans doute des abus furent abolis alors; mais des flots du sang furent versés, des millions d'innocents périrent sur l'échafaud, et la religion chrétienne fut ébranlée jusque dans ses bases en France, où l'on est loin encore d'avoir effacé les suites terribles de cette révolution.

IIe FAIT.

Les guerres de Napoléon.

L'histoire des guerres de Napoléon suit celle de la révolution. Sans vouloir excuser tous les actes de Napoléon et

tout en avouant que ses mobiles n'ont pas été très purs, ni sa conduite désintéressée, il faut reconnaître ses mérites extraordinaires comme général et comme homme d'Etat et les services qu'il a rendus à la société : il est parvenu à dompter l'anarchie et à asseoir la société sur une nouvelle base. Mais son ambition l'a perdu, et il est tombé lorsque sa mission que l'on peut appeler providentielle, était terminée.

IIIe FAIT.

La restauration de l'Europe.

La chute de Napoléon et le congrès de Vienne ouvrent une nouvelle période, celle de la restauration. Mais le congrès de Vienne, en réorganisant l'Europe sur des bases fausses, a provoqué la réaction qui éclata en 1830, et dont on ne peut encore prévoir l'issue. L'œuvre du congrès de Vienne, en effet, fut très imparfaite : on n'y satisfit que les gouvernements et les Etats, et on foula aux pieds le sentiment national des peuples; on se distribua les *âmes* pour accorder à chaque Etat le nombre d'habitants qu'il réclamait; nationalité, langue, religion, relations historiques, tout fut mis de côté, tout fut sacrifié à la politique des chiffres et des effectifs, dans cette restauration de 1815.

Ce fut là la cause première des difficultés qui préoccupent les hommes d'Etat jusqu'à maintenant, et des agitations nationales qui troublent le repos de l'Europe depuis 1830.

APPENDICE.

« La littérature de l'enseignement supérieur de l'histoire. »

L'auteur, dans cette seconde partie de sa *Méthodologie*, ne s'est occupé que de l'enseignement moyen de l'histoire, parce que, en son temps, tout était encore à faire sous ce rapport dans notre pays. Quant à ceux qui avaient la vocation de l'enseignement supérieur, il se bornait à leur suggérer une méthode purement pratique, qui était de se rendre aux grandes écoles de l'étranger et d'en fréquenter les maîtres illustres, là où il avait lui-même puisé la science. Toutefois, ici encore une direction n'est pas inutile, et, avant de prendre le chemin de l'étranger, l'aspirant à une chaire supérieure fera bien de consulter ses devanciers dans la carrière. Ces voyages scientifiques ont donné lieu, en effet, à toute une littérature de *Rapports*, *Notices*, *Etudes*, etc., qui forme une sorte d'enquête, féconde en comparaisons, sur les procédés des maîtres de la science dans les universités les plus célèbres. En voici quelques uns des plus récents, dont l'énumération pourra servir à suppléer à cette lacune dans le *Traité des Etudes*.

France :

Lavisse, *L'enseignement historique en Sorbonne* (Revue des Deux Mondes, tome I de 1882).

Frédéric (Paul), *L'enseignement supérieur de l'histoire à Paris* (Revue internationale de l'Enseignement, tome VI, 1883).

Seignobos, *L'enseignement de l'histoire dans les facultés* (*même* Revue, tome VI et VII, 1883-84).

Allemagne :

Kurth, *De l'enseignement de l'histoire en Allemagne* (Revue de l'Instruction publ. en Belgique, tome XIX, 1874).

Collard, *Trois universités allemandes* [Strasbourg, Bonn, Leipsig] Louvain, 1879.

Frédéricq (P.), *De l'enseignement supérieur de l'histoire en Allemagne* (Revue de l'Instr. en Belg., tome XXV, 1882).

Seignobos, *L'enseignement de l'histoire dans les universités allemandes* (Revue inter. de l'Enseign. Tome I, 1881).

Julian, *Notes sur les séminaires historiques des Universités allemandes* (*même* Revue, tome VII, 1884).

Abel, *Notes sur l'enseignement de l'histoire dans les Universités de Leipzig et de Berlin* (*même* Revue, tome XV, 1888).

Hollande :

Frédéricq (P.), *De l'enseignement supérieur de l'histoire et de la géographie en Hollande* (Revue de l'Instr. en Belg., tome XXXII, 1889).

Etats britanniques :

Frédéricq (P.), *De l'enseignement supérieur de l'histoire en Ecosse et en Angleterre* (Revue inter. de l'Enseignement, tomes IX-X, 1885).

Etats-Unis :

Adams (Herbert), *The Study of history in American Colleges and Universities*. Washington, 1887.

—

CONFÉRENCES

SUR

LA SYNTHÈSE DE L'HISTOIRE.

La *philosophie de l'histoire* est tombée dans un discrédit dont nous n'entreprendrons pas de la relever. Il en était tout autrement, lorsque débutait Jean Mœller, il y a un demi-siècle : aussi crut-il devoir se conformer au goût du jour, et le premier programme officiel de ses cours, dans la *Series lectionum* de 1834, portait : *Historiae philosophiam explicabit eamque accommodabit ad historiam antiquam.* Mais il ne tarda point à se vouer exclusivement à l'*histoire positive*, qui avait toutes ses préférences, se bornant à consacrer une leçon, celle d'ouverture, à la *philosophie de l'histoire.* De là les conférences suivantes, tenues, non plus à l'Institut philologique comme les précédentes, mais devant l'auditoire plus vaste appelé à suivre le cours d'histoire générale. De ces introductions, la seconde est une réimpression du *Manuel d'histoire du moyen âge* (1838). Les deux autres sont tirées des *notes de cours* de l'auteur. Malgré des répétitions et des inégalités, résultant de cette diversité de destination, nous les reproduisons ici presqu'intégralement, à l'usage particulier des Cours supérieurs des Séminaires eccl., dont le programme comprend toujours la philosophie de l'histoire. — Quant à ceux qui n'ont pas cessé de s'intéresser à cette science, nous leur signalons un excellent résumé des systèmes principaux, passés et présents, par un professeur d'Edimbourg : Flint, *La philosophie de l'histoire en France et en Allemagne* (traduit de l'anglais). Paris 1878.

—

I.

Introduction au cours d'histoire ancienne.

—

Messieurs,

A aucune époque, l'histoire n'a été étudiée avec autant de zèle que de notre temps, et l'influence de cette étude s'est fait sentir dans toutes les autres branches de la littérature. On a donné au XVIIIe siècle le nom de *siècle philosophique*; on pourrait appeler le nôtre avec autant de raison le *siècle historique*.

Loin de s'exclure toutefois, l'histoire et la philosophie se complètent mutuellement. L'une et l'autre ont un objet commun, qui est *l'homme*. La philosophie étudie l'homme dans sa vie intérieure; l'histoire est la science de sa vie extérieure; ainsi l'histoire et la philosophie se rencontrent sans cesse, et il n'y a pas de question où l'on ne puisse apercevoir ces deux aspects, un côté historique et un côté philosophique.

Il n'est pas facile de renfermer dans une définition une matière aussi vaste que l'histoire universelle; mais s'il me fallait en formuler une, je ne saurais en proposer de meilleure que de la définir *la biographie de l'humanité*. L'humanité est *une*, en effet, et dans son origine et dans sa destinée. « La Providence divine, dit St-Augustin, qui conduit merveilleusement toutes choses, gouverne toute la série des générations humaines depuis Adam jusqu'à la fin

des siècles, comme un seul homme, qui, de l'enfance à la vieillesse, fournit sa carrière dans le temps en passant par tous les âges ». L'humanité est donc un tout continu, dont les nations, les familles, les individus ne sont que les membres, un tout qui vit et se développe dans le temps, et c'est dans cette vie collective de l'humanité que réside l'unité de l'histoire.

Tous les faits extérieurs qui se déroulent successivement, ne sont que des manifestations diverses de cette vie collective du genre humain. Cette vie se manifeste encore dans les mœurs et les coutumes des nations; dans les langues; dans les institutions sociales et politiques; dans les croyances religieuses; dans les littératures et les arts; dans cet ensemble de progrès qui s'appelle la civilisation. Tout cela appartient au domaine de l'histoire universelle et doit figurer dans un tableau complet de cette science.

Malgré la multiplicité des faits dont elle se compose, l'histoire universelle est susceptible d'une synthèse, et cette synthèse est ce que l'on désigne communément sous le nom de *philosophie de l'histoire*.

Mais, comme la philosophie de l'histoire n'est que l'application à l'histoire d'une philosophie déterminée, il y a ici autant de systèmes que d'écoles philosophiques.

Il en est qui ne voient dans le monde que le règne du hasard, ce qui revient à dire que nous ne savons par quel hasard le monde a pris naissance, ni par quel autre hasard cet état de choses finira; mais cette façon de considérer l'histoire ne mérite pas le nom de système

D'après d'autres philosophes, il n'y a dans le monde que de la matière et des forces; le genre humain fait partie intégrante de cette matière et en subit toutes les lois. C'est le système *matérialiste*.

Le *panthéisme* identifie l'humanité et Dieu et explique toutes choses par un principe unique, qui se développe au sein de l'humanité sous la forme d'un progrès continu et indéfini.

Il y a encore le système *dualiste*, qui, au lieu d'un principe, en admet deux, le Bien et le Mal, dont l'antago-

nisme éternel exclut toute unité dans l'histoire, ainsi que le système *fataliste*, qui nie, dans les événements, l'action de la liberté humaine.

Ces systèmes si divers ont cela de commun qu'ils placent leur point de départ hors du christianisme; aussi, privés de ce flambeau indispensable, ils s'égarent dans un labyrinthe de doutes et d'hypothèses pour aboutir à une énigme indéchiffrable.

Pour nous, au contraire, qui partons de la conception chrétienne de l'histoire, il reste sans contredit bien des mystères encore; mais du moins, nous apercevons nettement les grandes lignes de la marche de l'humanité, qui peuvent se formuler en ces termes.

Dieu, en tant qu'Etre infini et éternel, ne peut se proposer dans toutes ses actes qu'un but infini, à savoir, Lui-même, sa propre gloire. Ainsi la création, cette manifestation de la puissance infinie, doit servir à glorifier le Créateur. Mais la création comprend deux éléments, la matière et l'esprit, la nature aveugle et des êtres intelligents et libres. La nature glorifie Dieu d'une façon inconsciente, par les merveilles qu'elle renferme dans son sein, et que l'intelligence de l'homme est encore loin de connaître et dans son ensemble et dans tous ses détails. La créature intelligente, au contraire, est appelée à glorifier Dieu librement, volontairement, en s'efforçant de se rendre de plus en plus semblable à Celui à l'image duquel elle a été créée, et c'est en cela que consiste cette loi du progrès, qui est imposée à chaque homme comme à l'humanité entière. Et en tant que ce modèle, étant infini, ne peut jamais être atteint, on peut dire que le progrès est indéfini, sans oublier toutefois que la nature humaine a ses bornes, qui ne peuvent être dépassées. Mais ce progrès n'a rien de fatal; il doit être l'œuvre de la liberté humaine.

Ici, Messieurs, se présente un premier problème. Le but que Dieu s'est proposé, doit être atteint nécessairement, et dès lors l'homme ne semble plus libre en y concourant; car il ne peut contrarier l'œuvre divine. Cette conduite de

la liberté humaine par la Providence divine, est le nœud de la conception chrétienne de l'histoire. Cette philosophie n'est pas entachée de fatalisme. L'action de la Providence n'exclut pas la liberté dans l'homme. En Dieu, il n'y a ni temps, ni succession; tout ce qui s'accomplit dans le temps, Il le voit dans un présent éternel; et comme Il le voit, tout doit s'accomplir. Mais il n'en résulte pas que cette vue de Dieu détermine les actes de l'homme; l'homme ne s'en détermine pas moins lui-même, et ces actes accomplis librement concourent au dessein que Dieu s'est proposé dans la création (1).

« Nous sommes tous attachés, dit le comte de Maistre, au trône de l'Etre suprême par une chaîne souple, qui nous retient sans nous asservir. Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ordre universel des choses, c'est l'action des êtres libres sous la main divine. Librement esclaves, ils opèrent tout à la fois volontairement et nécessairement : ils font réellement ce qu'ils veulent, mais sans pouvoir déranger les plans généraux. Chacun de ces êtres occupe le centre d'une sphère d'activité dont le diamètre varie au gré de l'éternel Géomètre, qui sait étendre, restreindre, arrêter ou diriger la volonté, sans altérer sa nature (2). »

Ainsi nous admettons dans l'histoire deux facteurs, la Providence divine et la liberté humaine. Mais d'où vient que ces deux facteurs n'agissent pas d'accord? Pourquoi l'homme, créé par Dieu, ne suit-il pas la loi de Dieu et ne se conforme-t-il pas toujours et en tout au but que le Créateur s'est proposé? C'est là un second problème de l'histoire, problème insoluble pour qui n'admet pas, avec la révélation, le dogme de la chute primitive, du péché originel. Ce grand fait seul explique la lutte que tout homme éprouve en lui-même entre le bien et le mal, et que l'humanité entière semble soutenir contre la Providence. C'est le seul fait qui nous rende compte de ce mélange de liberté et de servitude, de grandeur et d'abaissement que nous rencontrons à chaque page de l'histoire.

(1) Görres, *über die Grundlage, Gliederung und Zeitenfolge der Weltgeschichte*. Breslau, 1830.

(2) J. de Maistre, *Considérations sur la France*.

La chute primitive, cette révolte de l'homme contre Dieu, aurait rendu impossible l'accomplissement du plan divin, si cette faute n'avait été suivie de la Rédemption, qui en est la réparation complète. Mais la Rédemption n'est pas seulement le corollaire de la chute de l'homme; elle est par elle-même le fait le plus considérable de toute l'histoire; car elle est la manifestation la plus sublime de la puissance infinie et de l'infinie bonté de Dieu. Dans le plan divin, Jésus-Christ est le centre de l'histoire, et tous les événements se rapportent à lui. C'est donc avec raison qu'on divise l'histoire entière en deux parties principales, comprenant l'une l'humanité avant Jésus-Christ, l'autre, l'humanité depuis Jésus-Christ. Toutefois cette régénération de l'humanité par Jésus-Christ ne devait s'accomplir qu'après une longue préparation, et cette préparation forme la première époque ou l'ÉPOQUE ANCIENNE dans l'histoire de l'humanité.

Dans l'histoire ancienne, nous assistons au développement parallèle du peuple de Dieu, dont l'histoire est une préparation directe à la venue de Jésus-Christ, et des peuples payens, dont l'histoire en forme la préparation indirecte. Toute différente est la mission que chacun de ces groupes avait à remplir à cet égard. Au peuple élu, était réservé le dépôt de la révélation primitive, le culte du vrai Dieu et l'attente certaine du Rédempteur. Quant aux peuples payens, tout en se séparant de plus en plus du Créateur pour tomber dans les aberrations du polythéisme, ils devaient s'approprier la terre et ses richesses, bâtir les villes, fonder les Etats, cultiver toutes les sphères de l'activité humaine, en un mot, poser les assises de la civilisation moderne, dont le christianisme sera le couronnement.

Et parmi ces peuples, chacun devait y contribuer selon son génie particulier. Les peuples de l'Orient ont jeté les fondements de la civilisation matérielle. Les Grecs se sont signalés par le prodigieux développement de tout ce qui tient à l'intelligence; et enfin les Romains ont donné au

monde ancien son organisation politique définitive. De là, dans l'histoire ancienne, trois périodes, qui sont caractérisées la *première* par la civilisation orientale, la *seconde* par la civilisation hellénique, la *troisième* par la civilisation romaine.

L'Orient est le berceau de la civilisation : elle y avait déjà atteint un degré étonnant de perfection et d'éclat, du moins dans l'ordre matériel, alors que les Grecs étaient encore plongés dans la barbarie et que Rome n'existait pas même de nom. Cette priorité incontestable de la civilisation orientale s'explique sans doute par les avantages exceptionnels et les ressources inépuisables que la nature offrait à l'homme dans les vallées luxuriantes de l'Euphrate et du Tigre ou sur les bords du Nil. Mais elle est due tout autant à ces lueurs de la révélation primitive, qui se sont conservées plus longtemps dans les familles demeurées au berceau du genre humain après la dispersion des peuples. On en trouve la preuve aussi bien dans la Bible, lorsqu'elle nous parle de la vocation d'Abraham ou du sacerdoce de Melchisedech, que dans les traditions les plus anciennes des peuples de l'Asie. C'est par degrés que cette religion primitive s'est altérée pour faire place au culte des astres et à l'adoration des idoles. On vit naître alors le culte de Moloch avec ses sacrifices humains, celui de Mylitta avec sa prostitution universelle. Cette religion dégradante amena la décadence des grandes monarchies de l'Assyrie et de Babylone. Les Mèdes et les Perses, qui leur succédèrent, se distinguaient par une religion plus pure, consistant dans le dualisme ou la coexistence du principe du Bien et du principe du Mal. Mais, à la suite de leurs conquêtes, ces peuples se laissèrent entraîner dans les aberrations religieuses des vaincus, et cette dépravation explique comment ils succombèrent à leur tour aux attaques des peuples de l'Europe, qui leur étaient inférieurs cependant en nombre et en richesse.

La nation grecque, avec laquelle l'histoire de l'Europe commence, occupe une place à part dans l'histoire de l'an-

tiquité. Cette place, elle la doit, non pas à l'étendue de son territoire, ni à la puissance de ses armes, ni au développement de son commerce; elle le doit à la supériorité de son génie intellectuel, qui a placé cette petite nation bien au dessus des grandes monarchies orientales. Ce génie s'est manifesté surtout dans les arts, dans la littérature, dans la philosophie. C'est par là que les Grecs ont exercé une influence prépondérante dans le monde ancien, influence qui s'est propagée en Orient par les conquêtes d'Alexandre, en Occident à la suite de la domination des Romains. Dans les temps modernes, cette influence se perpétue par les chefs d'œuvre de leur littérature et par leurs systèmes de philosophie, qui n'ont pas cessé de servir de base à l'éducation intellectuelle des peuples civilisés.

Mais la puissance politique des Grecs ne répondait pas à leur supériorité intellectuelle, et celle-ci ne se serait pas fait sentir hors de l'enceinte de leurs petites cités, sans Alexandre le Grand.

Ce conquérant, l'élève d'Aristote, n'avait pas de plus grande ambition que de se placer à la tête de la Grèce et de reprendre la lutte de l'Europe contre l'Asie. Devant son épée victorieuse, toutes les anciennes organisations politiques tombèrent depuis la Méditerranée jusqu'au delà de l'Indus. En fondant Alexandrie, il créa non seulement un centre nouveau pour le commerce du monde; mais il en fit un des sièges principaux de la civilisation hellénique, des arts et des sciences, qui, chassés de leur berceau, trouvèrent un asile à la cour paisible des Ptolémées et y fleurirent jusqu'à l'avénement du christianisme. Par ses conquêtes, Alexandre propagea dans tout l'Orient l'hellénisme, et il fit ainsi régner une sorte d'unité morale dans le monde civilisé. Cette unité morale facilita la domination des Romains et prépara indirectement la propagation du christianisme dans les contrées les plus lointaines. Telle fut la mission historique d'Alexandre.

Cette mission remplie, Alexandre meurt et son empire tombe en ruines. Avec les monarchies qui sont sorties de

ces débris, commence une période de guerres et de révolutions qui mirent fin à l'ancienne prépondérance de l'Orient, et qui aboutirent à l'intervention et au triomphe de Rome et de l'Occident.

Quant aux Romains, leur grand rôle dans l'histoire s'explique par la supériorité de leur organisation politique. Grâce à cette organisation, Rome est parvenue à s'assujettir et à maintenir pendant cinq siècles sous sa domination à la fois les peuples de l'Occident et les peuples de l'Orient. En même temps, les Romains devaient s'approprier la civilisation grecque, la propager dans les contrées encore barbares de l'Europe occidentale et la léguer, en disparaissant, aux peuples modernes.

Toutefois cette civilisation si vantée des Grecs et des Romains présentait un côté défectueux. En effet, si l'idéal de la civilisation est de faire participer le plus d'hommes possible à la plus grande somme possible de biens utiles, de droits et de lumières, il faut reconnaître que les peuples civilisés du monde ancien, même aux époques les plus florissantes de leur histoire, sont restés fort en dessous de leur mission. Ils ont poussé très loin sans doute la production des richesses, le culte des arts, le côté technique des sciences ; mais dans la répartition de ces biens de la terre, on constate chez eux une criante iniquité. Dans leur démocraties les plus avancées, les citoyens formaient une infime minorité en comparaison du reste de la population, composée d'étrangers, de sujets et d'esclaves. Partout l'esclavage était considéré comme une institution légitime. Aristote, l'un des premiers philosophes de la Grèce, dit expressément qu'un grand nombre d'hommes naissent pour être esclaves, et un poète romain met dans la bouche de César cette parole égoïste : « le genre humain est fait pour quelques hommes. » En dessous de cette élite des heureux de la terre, il y avait des millions d'esclaves et de sujets, sur lesquels reposait tout le poids du travail, mais qui n'en recueillait pas les profits. Là, dans ces bas-fonds de la

société antique, régnait la misère, l'ignorance, la dégradation morale; là aussi, l'on attendait un Rédempteur.

Et sous ce rapport, le peuple juif, si méconnu par les Grecs et les Romains, leur était bien supérieur pourtant. Car il ne connut jamais ni le régime des castes, qui prévalut dans une grande partie de l'Asie, ni l'esclavage proprement dit tel qu'il régnait en Europe. Les Juifs n'admettaient même pas d'aristocratie parmi eux, ni aucune autre distinction de naissance, puisqu'ils se considéraient comme les descendants des mêmes ancêtres, de Jacob et d'Abraham, qui leur avaient transmis à tous les mêmes droits et les mêmes promesses.

Il était réservé au christianisme de proclamer par toute la terre l'égalité et la fraternité de tous les hommes. Les lois de Moïse n'ont fait en cela qu'annoncer l'Evangile, dont elles forment la préparation dans l'ordre religieux.

Les Romains, de leur côté, devaient préparer l'avénement du christianisme dans l'ordre politique, d'une part en réalisant l'unité politique par leurs conquêtes qui embrassent à la fois l'Orient et l'Occident, d'autre part, en fesant disparaître, avec les nationalités de l'antiquité, cette diversité des religions, qui avaient alors un caractère essentiellement national.

Mais si l'empire romain a été favorable à la propagation du christianisme, il devait arrêter son action sur la société. Pendant trois siècles, le christianisme lutte contre le paganisme, défendu par toute la puissance des empereurs.

Triomphant une première fois avec la conversion de Constantin le Grand, le christianisme manqua d'être relégué de nouveau au second plan par la réaction payenne qui éclata sous l'empereur Julien, et ce n'est qu'avec l'avénement de Théodose que la victoire du christianisme sur le paganisme fut fixée définitivement.

Même après la conversion des Césars, le christianisme continuait à être paralysé dans son action par l'empire romain : il avait régénéré l'individu; il lui restait à régé-

nérer la société, et cette mission ne pouvait s'accomplir que par la chute de l'empire romain. Cet empire, fondé sur la force, ne se soutenant que par l'exploitation de l'humanité, n'était certes point la société idéale telle que la concevait le christianisme. L'empire romain devait donc périr. Dieu se servit des invasions des peuples germaniques pour le renverser et préparer un nouvel ordre de choses, où la société tout entière serait pénétrée de l'idée chrétienne.

Pour s'en convaincre, il suffit de comparer la longue décadence de l'empire byzantin, qui continue l'empire romain en Orient, avec l'élan si vigoureux des nations nouvelles de l'Europe chrétienne. Des auteurs modernes ont parfois représenté le moyen âge, qui commence alors, comme un retour de la barbarie, qui aurait envahi de nouveau le genre humain. Rien de plus injuste que cette appréciation, et le moyen âge doit être défini plutôt *la jeunesse de la société chrétienne*. Ici finit, avec l'empire romain, l'époque ancienne de l'histoire universelle.

—

II.

Introduction a l'histoire du moyen age.

L'histoire universelle, considérée comme la *biographie de l'humanité*, doit nous montrer dans la vie collective de celle-ci le même enchaînement que celui qui règne dans notre vie individuelle. Et de même qu'on ne comprend bien la conduite d'un particulier qu'en rappelant ses antécédents, de même, avant d'aborder une époque nouvelle de l'histoire, nous devons remonter le cours des générations antérieures.

La question capitale des origines se présente aussitôt : car l'humanité, aussi bien que l'individu, a un berceau, un point de départ, et comment ne pas se tromper sur la direction qu'elle a prise, sur le but où elle tend, si l'on ne sait pas même d'où elle vient? Cette question, soulevée en chaque siècle par la philosophie, est demeurée insoluble pour elle. Non pas que les hypothèses lui aient manqué, mais leur multiplicité même, autant que leur vogue passagère disent assez ce que valent les théories sociales que la philosophie a tour à tour enfantées et délaissées. Ce berceau que l'homme cherche, et qu'il ne peut retrouver à l'aide de sa seule raison, Dieu doit le lui montrer dans la Bible. C'est là que l'homme doit apprendre l'histoire de ses premiers ans et le secret de ses destinées. Ce point de départ accepté, toute l'histoire s'éclaircit.

« La Providence divine, dit saint Augustin, qui conduit merveilleusement toutes choses, gouverne toute la suite des générations humaines depuis Adam jusqu'à la fin des siècles,

comme un seul homme, qui, de l'enfance à la vieillesse, fournit sa carrière dans le temps en passant par tous les âges. » Le gouvernement divin de la liberté humaine, dit encore un théologien de notre temps (1), est l'axiome fondamental de la philosophie de l'histoire. C'est en appliquant cet axiome aux divers ordres de faits dont se compose la vie de l'humanité que l'on parvient à découvrir une synthèse au milieu de toutes les antithèses qui se rencontrent dans le cours de son histoire.

Placé à ce point de vue, on reconnaît dans la vie de l'humanité DEUX GRANDES ÉPOQUES, dont la *première* est la préparation et dont la *seconde* est l'accomplissement d'un dessein unique et providentiel. Ce dessein qui forme le lien entre les deux grandes époques de l'histoire, c'est l'Eglise. Dans la première époque, Dieu a posé les fondements de son Eglise ; dans la seconde, l'édifice s'élève, cet édifice merveilleux qui doit résister à l'effort des siècles à venir.

Rappelons en peu de mots quelle a été la marche du genre humain durant la première époque. L'homme déchu et chassé de l'Eden est condamné à cultiver la terre à la sueur de son front. Bientôt le premier péché porte ses fruits de mort. Caïn tue Abel. Le genre humain se divise en deux grandes familles, les enfants de Dieu et les enfants des hommes. Mais les premiers finirent par s'égarer aussi et « l'iniquité, dit l'Ecriture-Sainte, couvrit toute la face de la terre. » Dieu se servit du déluge universel pour exterminer l'espèce humaine, n'épargnant que Noé et sa famille, qui lui étaient restés fidèles. Après cette terrible catastrophe, la promesse d'un Sauveur fut renouvelée à Noé et à ses descendants. Mais, lorsque dans la suite des temps ces derniers se laissèrent entraîner par leur orgueil à une nouvelle révolte contre Dieu, ils furent dispersés sur toute la terre.

Les peuples naissants conservèrent d'abord la notion du vrai Dieu, et les annales les plus anciennes de l'Asie sont toutes empreintes de la révélation primitive. Mais la tendance au mal fit sentir bientôt son influence funeste, et l'idolâtrie ne

(1) Gerbet, *Introduction à la philosophie de l'histoire.* Paris, 1831.

tarda pas à envahir le genre humain. Dieu, dans sa bonté souveraine, se choisit alors un peuple, destiné à conserver sur la terre le dépôt de la vraie foi et à donner le jour au Réparateur promis. Comme la mission du peuple de Dieu était exclusivement conservatrice, il fut séparé des autres nations par une législation destinée à le préserver des erreurs de l'idolâtrie. Cependant le monde païen accomplissait à sa manière la volonté du Créateur, et, sans le savoir, il se préparait lentement à recevoir l'Evangile, que le Rédempteur allait lui apporter du ciel. L'esprit humain, qui s'était volontairement séparé de la vérité, tomba, il est vrai, dans une longue série d'égarements; il ne cessa d'engendrer de nouveaux systèmes pour résoudre la question, devenue insoluble, de notre origine et de notre destinée. Ces efforts ne furent pas perdus; ils finirent par ébranler les fondements du paganisme, et il se forma un grand vide à la place que l'idolâtrie avait si longtemps occupée dans les croyances. Ce mouvement des intelligences, lent, mais progressif, fut merveilleusement secondé par les événements du monde extérieur.

Après le gouvernement patriarcal, étaient venus les gouvernements nationaux et, avec ceux-ci, la guerre, ses conquêtes et ses ruines. Les empires succèdent aux empires. La grande monarchie asiatique, née aux lieux mêmes où le genre humain après le déluge avait fixé ses premières demeures, est détruite par Cyrus. L'empire fondé par ce prince s'étend depuis l'Indus et le Caucase jusqu'au Bosphore et aux déserts de l'Arabie. Le temple de Jérusalem, détruit par les souverains de Babylone, est rebâti, et le peuple de Dieu rentre dans la terre promise après un exil de soixante-dix ans. Cependant tout était matériel dans la monarchie des Perses, et la marche ascendante de l'intelligence aurait été suspendue, si la Grèce eût succombé sous les armes de Darius et de Xerxès. L'habileté des Grecs triompha du nombre de leurs ennemis, et le génie de ce peuple, le plus intelligent de l'antiquité, put se déployer librement. Tout ce qui portait le nom grec, fut délivré du joug persan, et plus tard l'élève du grand Aristote, Alexandre, fit pénétrer la

civilisation grecque jusqu'au centre de ce monde oriental, qui conservait toujours quelques vestiges de la révélation primitive. D'autre part, l'Italie avait reçu des colonies grecques, et la maîtresse naissante du monde, Rome, se civilisa sous leur influence. Cette longue préparation politique du genre humain touche à sa fin. Les Romains, s'avançant de conquête en conquête, accomplissent leur tâche; ils réunissent tout le monde civilisé sous leur sceptre, détruisent ce qui restait de national dans les lois et les mœurs des vaincus et frayent par l'unité de leur gouvernement une large voie au christianisme, pendant que de son côté la philosophie, en abattant toutes les erreurs religieuses sans rien y substituer, lui en ouvre une autre dans l'ordre intellectuel.

Alors parut le Sauveur du monde apportant du ciel l'Evangile et, au prix de son sang, relevant l'homme de la déchéance que celui-ci avait encourue. Mais l'acceptation de la loi nouvelle ne pouvait avoir rien de fatal; pour être méritoire il fallait quelle fût volontaire; elle devait dès lors être lente dans son progrès. Aussi l'histoire du christianisme s'ouvre par des jours de deuil : c'est l'ère des martyrs. Mais l'Eglise, fécondée par leur sang, finit par conquérir l'empire romain. Cet empire, en devenant chrétien, conservait néanmoins ses vieilles formes et ne s'était pas purifié entièrement de ses anciennes souillures. C'était une société toujours païenne dans son organisation extérieure, et il en résultait un antagonisme continuel entre l'Eglise, qui devait être sa vie, et les formes antichrétiennes de son gouvernement. La religion souffrit beaucoup de cet antagonisme; car l'intervention des empereurs favorisa le progrès des hérésies, qui succédèrent à l'ère des martyrs. Plusieurs de ces princes abandonnèrent l'orthodoxie catholique et embrassèrent l'arianisme, entraînant à leur suite la plus grande partie du monde chrétien. L'irruption des peuples germaniques vint alors détruire la civilisation ancienne, et les guerres entre ces peuples et la vieille Rome aboutirent à la chute de l'empire d'Occident.

Avec ce mémorable événement, commence la période connue sous le nom de moyen âge. Durant cette période, tous

les peuples chrétiens sont unis par un lien commun qui les attachait à l'Eglise et à son chef. L'histoire du moyen âge est par conséquent l'histoire de la société catholique professant la même foi en Jésus-Christ et reconnaissant dans le pape le vicaire de Jésus-Christ.

En regard de cette société chrétienne, s'élève l'islamisme, qui fut imposé par les armes à presque tout l'Orient. De là entre la chrétienté et l'islamisme, entre l'Occident et l'Orient, une guerre ouverte qui va remplir la plus grande partie du moyen âge.

Envisagé à ce point de vue, le moyen âge se divise de lui-même en quatre périodes, marquées par la naissance, les progrès, l'apogée et le déclin de cette action de l'Eglise.

I.

L'ancienne civilisation avait péri sous les ruines de l'empire d'Occident. Les vainqueurs de Rome étaient pour la plupart idolâtres ou hérétiques, et pendant plus d'un siècle la destruction voulue par la Providence s'accomplit avec une merveilleuse exactitude. Cependant l'Eglise était demeurée debout, et les populations, tombées sous le joug des barbares, trouvaient en elle seule une consolatrice. Il est vrai que la monarchie catholique de Clovis s'éleva à la même époque en Gaule; elle fit rentrer ce pays dans l'unité de l'Eglise, et devint le noyau d'un empire chrétien, qui devait remplacer celui des Romains. Mais les guerres civiles survenues dans le royaume des Francs paralysèrent l'action qu'ils auraient pu exercer sur les autres peuples germaniques et les replongèrent eux-mêmes dans la barbarie. Le reste du monde chrétien était tombé dans l'arianisme, et des royaumes ariens s'étaient établis en Espagne, en Afrique et en Italie. Les deux derniers de ces royaumes, celui des Vandales et celui des Ostgoths, succombèrent peu de temps après sous les armes de l'empereur Justinien. Cependant l'invasion des Langobards en Italie et la conquête de la

plus grande partie de ce pays par ce peuple barbare, vint clore la longue série des migrations de la race germanique dans le midi de l'Europe, pendant que les Anglo-Saxons achevaient la conquête de la Grande-Bretagne par l'établissement de l'heptarchie.

Ce fut alors, vers la fin du sixième siècle, que S. Grégoire-le-Grand monta sur la chaire de S. Pierre, et que, dans le cours de sa glorieuse carrière, il jeta les fondements de la société catholique, qui devait embrasser tous les peuples chrétiens de l'Europe. Grâce à son zèle infatigable, qui s'étendait depuis les bords de l'Atlantique jusqu'aux rives de l'Indus, trois peuples germaniques, les Anglo-Saxons, les Langobards et les Visigoths, furent ramenés à l'Eglise pendant son pontificat. En s'opposant avec autant de sagesse que de fermeté aux empiétements des empereurs de Constantinople sur les droits de l'Eglise, il traça en outre à ses successeurs la ligne de conduite qu'ils avaient à suivre dans la défense de ces droits.

A la même époque, une doctrine opposée fut formulée en Orient. Mahomet donna son Koran aux Arabes et leur inspira ce fanatisme qui les conduisit à tant de victoires. Le royaume des Perses ne put leur résister, et comme s'ils eussent été chargés de punir les empereurs de Constantinople de leurs attentats, ils enlevèrent à ces princes la plus belle partie de leurs Etats. Constantinople elle-même, plusieurs fois attaquée par les Musulmans, se défendit heureusement et préserva ainsi les peuples de l'Occident de tomber sous leur joug. Mais les Musulmans, en se rendant maîtres de l'Afrique et de l'Espagne, menaçaient par un autre côté la société catholique, qui était à peine constituée.

Cependant une ère meilleure avait commencé, pour les royaumes francs, dans le septième siècle. Pépin et S. Arnoul, les deux tiges de la maison de Charlemagne, ouvrent la série des maires du palais, qui mirent fin aux guerres civiles chez les Francs, et qui placèrent ceux-ci à la tête des peuples de l'Occident. Parmi leurs descendants, Charles Martel se distingua par l'éclat de son triomphe sur les Musulmans, qui, une fois maîtres de la Gaule, n'auraient

plus rencontré aucune résistance dans le reste de l'Europe. Les Francs, usant d'un droit que la constitution du royaume leur donnait, reprirent enfin aux indignes successeurs de Clovis un titre qu'ils avaient cessé de mériter, et le conférèrent au noble fils du vainqueur des Arabes. Par ses conquêtes, Pépin-le-Bref prépara la voie que Charlemagne devait parcourir avec tant de gloire. Il alla au secours des Souverains-Pontifes, que les décrets sacriléges des empereurs iconoclastes de Constantinople et l'ambition des rois langobards avaient forcés de s'adresser à lui, et il assura leur indépendance en leur donnant des provinces, que les empereurs grecs avaient déjà perdues. Le fanatisme religieux et guerrier qui avait livré aux partisans de l'islamisme la moitié du monde civilisé, commença d'autre part à se ralentir. Des guerres civiles déchirèrent l'empire arabe, où la dynastie des Abbassides avait remplacé celle des Ommaïades, et l'établissement du kalifat de Cordoue ébranla l'unité religieuse et politique de la société musulmane.

Charlemagne, ce héros chrétien, vint enfin clore la première période du moyen âge. Il soumit à son sceptre tous les peuples de race germanique, en les convertissant au christianisme, et il affermit son royaume par les victoires qu'il remporta sur les Arabes, les Slaves, les Danois et les Avares. Tous tremblent au nom du grand homme, qui a déjà réuni deux couronnes sur sa tête. Le moment est venu où l'œuvre que S. Grégoire le Grand avait préparée, doit s'accomplir, et un des successeurs de ce Pontife mettra le diadème impérial sur le front du prince franc : par l'établissement de cette haute souveraineté temporelle, le lien religieux qui unissait les peuples de l'Occident, est affermi. Couronné par celui à qui Dieu lui-même avait confié le gouvernement de son Eglise sur la terre, l'empereur assuma la mission de protéger la religion, de faire régner la justice et de maintenir la paix dans toute la société catholique.

II.

Avec le couronnement de Charlemagne, commence le système politique qui restera en vigueur durant le cours du moyen âge. Dans ce système, l'existence de la chrétienté repose sur l'union indissoluble de ses deux chefs, le pape, qui en est le chef spirituel, et l'empereur, qui en est le chef temporel. Ces deux puissances se prêtent un mutuel appui, et, sous cette haute direction, à la fois religieuse et politique, toutes les nations civilisées ne forment plus qu'une grande famille chrétienne.

Mais cette belle et féconde idée de la *république chrétienne* avait encore à subir l'épreuve des événements, et, dans les périls qu'elle dut traverser, la société fut menacée plus d'une fois d'une entière dissolution. D'une part, la monarchie de Charlemagne, démembrée une première fois déjà sous le règne de son fils Louis le Débonnaire, fut partagée par le traité de Verdun en trois royaumes, l'Italie, la France et l'Allemagne. Les guerres civiles recommencèrent, et la dignité impériale perdit toute son autorité par la faiblesse de ceux qui en étaient revêtus. Il est vrai que Charles le Gros réunit encore une fois sous son sceptre toutes les provinces de son grand aïeul. Mais, trop faible pour repousser les attaques des Normands, il fut déposé, et l'Allemagne fut définitivement séparée de la France.

D'autre part, les Etats de Charlemagne étaient assaillis par de nouveaux barbares : par les Normands qui pillaient les côtes de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France ; par les Sarrazins, qui infestaient la Gaule méridionale et l'Italie ; par les Magyares, qui, maîtres de la Hongrie, étendirent leurs ravages jusqu'au détroit de Messine et aux Pyrénées. L'Angleterre, que le roi Egbert, ami de Charlemagne, avait réunie sous son autorité, tomba presque toute entière au pouvoir des Normands. Les victoires d'Alfred le Grand délivrèrent le pays de ces formidables ennemis, mais un siècle après sa mort, elle devint la proie de Canut, roi de Danemark et de Norwège.

En France, les descendants de Charlemagne eurent à lutter contre l'ambition des grands seigneurs et perdirent graduellement toute leur autorité. L'Italie fut déchirée par les factions, et le Saint-Siége lui-même, devenu le jouet d'ambitions toutes temporelles, sembla plus d'une fois déchu de sa sainteté primitive. Mais Dieu, tout en soumettant son Eglise à une si terrible épreuve, ne l'abandonna point. Déjà la maison de Saxe avait remplacé les Carolingiens sur le trône de l'Allemagne, et Otton-le-Grand fut le pacificateur de l'Italie. Il arrêta pour toujours les invasions des Magyares par une victoire décisive et rétablit l'empire de Charlemagne en recevant le diadème impérial à Rome. Les rois de France reconnurent sa suprématie, et il accorda le titre de rois aux souverains du Danemark et de la Bohême. Une alliance conclue avec les empereurs de Constantinople et le mariage de son fils Otton II avec la princesse Théophanie augmentèrent encore l'éclat de son règne.

Cependant l'empire grec, dont l'autorité était restreinte à quelques provinces en Europe, languissait sous des empereurs plus occupés des intrigues de leur cour que du gouvernement de l'Etat. Les vices de l'empereur Michel-le-Bègue et l'ambition de Photius, qui devint patriarche de Constantinople en usurpant la place de S. Ignace, préparèrent de loin le schisme de l'Eglise grecque. Il est vrai, que les empereurs de la dynastie macédonienne rétablirent encore une fois la puissance de l'empire en rejetant les Bulgares et les Russes au-delà du Danube et en reculant leurs frontières orientales jusqu'à l'Euphrate. Mais cette période de gloire fut d'une courte durée. La dissolution de l'empire arabe, qui, après la mort de Haroun-al-Raschid, le célèbre contemporain de Charlemagne, avait perdu successivement ses plus belles provinces par la révolte des émirs, avait facilité les exploits des Grecs. Les kalifes, tombés d'abord sous la dépendance de la garde turque, abandonnèrent enfin le pouvoir temporel au chef de cette garde, qui prit le titre d'Emir-al-Omra, et ne se réservèrent que le pouvoir spirituel sur tous les disciples du koran. Togroul-beg, fils

de Seldjouk et chef d'une horde turque, devenu Emir-al-Omra, fut le fondateur d'une nouvelle monarchie. Toute l'Asie tomba sous la domination des Turcs Seljoucides, et l'Occident fut plus que jamais menacé par son ennemi le plus formidable. Mais les chefs suprêmes de la société chrétienne veillaient sur ses intérêts et devaient bientôt réunir les peuples sous l'étendard de la croix.

L'Eglise, affranchie par Otton le Grand de l'influence des factions, fut cependant de nouveau enchaînée par le pouvoir séculier. Les souverains et les seigneurs laïcs s'arrogèrent dans presque tous les pays chrétiens le droit de nommer aux siéges épiscopaux vacants, à cause des bénéfices temporels qui y étaient attachés, et la grande querelle des investitures commençait déjà. La discipline ecclésiastique en souffrit beaucoup, et les mœurs du clergé, qui se composait en grande partie de favoris des princes ou d'intrus qui avaient acheté les dignités ecclésiastiques, se corrompirent de plus en plus. Une des plus magnifiques institutions de l'Eglise, le célibat du clergé était à peine respecté et menaçait ruine. L'asservissement du pouvoir spirituel sembla complet, lorsque l'empereur Henri III s'empara de l'élection des souverains pontifes, et les papes n'allaient être bientôt plus que les premiers parmi les seigneurs ecclésiastiques de la monarchie héréditaire, que cet empereur voulait substituer à la souveraineté élective dont il n'était que dépositaire. La France, de son côté, s'était divisée en un grand nombre de principautés indépendantes, sur lesquelles les premiers rois de la race de Hugues Capet n'exerçaient qu'une autorité nominale. L'unité de la société catholique aurait été détruite, sans l'intervention des souverains pontifes, auxquels l'infatigable activité de Hildebrand allait rendre l'indépendance.

III.

C'est au pape S. Grégoire VII que la chrétienté doit la restauration de son organisation sociale et le com-

mencement d'une ère nouvelle, pendant laquelle cette société va marcher d'un pas rapide dans la voie du progrès intellectuel et matériel. Ce grand homme rendit à l'Eglise toute sa liberté par l'abolition de l'investiture, et au sacerdoce toute sa pureté par la rigoureuse observance du célibat ecclésiastique. Il sauva l'Europe du joug de l'islamisme, en concevant le premier le projet de ces grandes expéditions dans l'Orient, dont les résultats furent si salutaires pour l'Occident. Ses successeurs suivirent religieusement la voie qu'il leur avait tracée. Urbain II parvint à armer la première croisade et à faire conquérir la Palestine, et Calixte II finit glorieusement la longue guerre des investitures par le concordat de Worms. Il est vrai qu'après une lutte de deux siècles, le champ de bataille resta aux Musulmans, et Constantinople, après avoir été le siége d'un empire latin, retomba au pouvoir des Grecs. Mais le grand Saladin, qui sans cela eût été le conquérant de l'Europe, passa sa vie à combattre en Asie les princes les plus vaillants de l'Occident, et la société musulmane, bien que rajeunie par les Turcs Seljoucides, ne sortit pourtant pas de l'Asie. La chevalerie, une des plus brillantes institutions du moyen âge, prit un nouvel élan, et se sanctifia dans les Ordres militaires, qui, exclusivement voués au service de la religion, se signalèrent par leur dévouement à l'Eglise aussi bien que par leur valeur. Le commerce entre l'Occident et l'Orient enrichit l'Europe, et les villes maritimes de l'Italie parvinrent à un haut degré de prospérité et de puissance. La féodalité, indiciplinable surtout en France et en Allemagne, fut affaiblie par le départ de nombreux seigneurs qui prirent part aux croisades, et un nouvel ordre des choses se prépara dans ces royaumes. Les communes surgirent partout et se distinguèrent bientôt par leur industrie et par l'appui qu'elles prêtèrent à la paix publique. Les croisades interrompirent aussi pour un temps la guerre qui avait éclaté entre la France et l'Angleterre, depuis qu'un vassal français occupait le trône de ce dernier pays, et ces souverains, oubliant leur rivalité, firent alliance et allèrent ensemble combattre l'ennemi commun dans la Palestine.

Pendant toute cette période, les papes demeurèrent à la tête du mouvement social, moral et intellectuel de l'Europe. Ils maintinrent l'indissolubilité du lien nuptial en opposant une inébranlable fermeté aux passions des princes, et lorsque Frédéric I, de la maison de Hohenstaufen, voulut fonder une monarchie absolue, le pape Alexandre III, prêtant son appui aux villes lombardes, sauva la liberté civile, la plus précieuse parmi les institutions du moyen âge.

Le treizième siècle s'ouvre avec le pontificat d'Innocent III, qui se constitua le père et le protecteur de toute la chrétienté. Il veilla sur la jeunesse de ce Frédéric II, qui devint plus tard le plus grand ennemi du Saint-Siége; il défendit constamment les droits de l'Eglise, et travailla à maintenir la discipline ecclésiastique et la pureté de la doctrine catholique, l'une et l'autre menacées par les hérésies naissantes des Vaudois et des Albigeois. La vie monastique prit un nouvel essor dans les Ordres mendiants, si remarquables par leur amour pour la pauvreté et si ardents à défendre la cause de la vérité. S. François d'Assise et S. Dominique furent les fondateurs de ces instituts, qui devinrent les principaux véhicules de la morale sublime que l'Evangile prescrit à l'homme, mais qui est si souvent oubliée au milieu des dissipations et des vicissitudes de la vie journalière. Grégoire IX, qui monta octogénaire sur le trône papal, et Innocent IV, son successeur, soutinrent avec courage et avec succès la lutte contre l'empereur Frédéric II, qui croyait pouvoir fouler aux pieds à la fois les dogmes et les préceptes moraux de la religion catholique. La maison de Hohenstaufen s'éteignit avec le jeune Conradin, qui expia par sa mort les crimes de son aïeul.

La France offrait alors le beau spectacle du règne d'un prince que l'Eglise se glorifie de compter parmi ses Saints. Louis IX extermina l'hérésie des Albigeois, mit fin aux guerres qui avaient recommencé avec les souverains de l'Angleterre, par un acte de noble désintéressement, et vint enfin clore la série des croisades par sa mort devant Tunis.

Mais il était réservé au petit-fils de ce grand prince

d'ébranler les bases mêmes de la société chrétienne. Les princes et les peuples méconnurent ce qu'il y avait de salutaire pour eux dans l'action du Saint Siége, et, pour leur malheur, ils secouèrent un joug si utile à leur prospérité. Boniface VIII, en s'opposant aux violences de Philippe-le-Bel, fit un dernier effort pour sauver la constitution de la société chrétienne. Il succomba dans la lutte, et l'absolutisme monarchique des princes commença.

L'Empire, après une longue période d'anarchie et de guerres civiles, venait d'être rétabli par Rodolphe de Habsbourg, mais ce prince ne comprit plus les devoirs attachés à la haute dignité dont il était revêtu. Il abandonna l'Italie à elle-même et se contenta du gouvernement de l'Allemagne, où il chercha une compensation dans l'étendue des territoires qu'il parvint à assurer à sa famille.

IV.

Depuis la mort de Boniface VIII, l'action de ses successeurs sur la société s'affaiblit sensiblement et alla toujours en déclinant; le grand schisme d'Occident, qui devait affliger l'Eglise à la fin du quatorzième siècle, fut préparé par la translation du S. Siége à Avignon. L'Italie, où l'empereur Henri VII avait fait de vains efforts pour rétablir l'ordre et pour raffermir l'autorité impériale, fut déchirée par la guerre, que se faisaient les deux partis des Guelfes et des Gibelins, tandis que la rivalité des maisons de Habsbourg et de Luxembourg plongeait l'Allemagne dans une série de troubles. L'empereur Louis de Bavière s'arrogea le pouvoir suprême dans des questions purement spirituelles en déclarant nul le mariage de Marguerite de Tyrol, et il tenta de profiter de l'absence prolongée des chefs de l'Eglise pour s'emparer de Rome et se faire couronner empereur par le peuple romain. Mais il périt bientôt, frappé par l'anathème de l'Eglise. Charles IV rendit la paix à l'Allemagne et en régla la constitution élective par sa Bulle d'or.

Cependant, sous le règne de son indigne fils Wenceslas de Bohême, l'empire retomba dans l'anarchie. Les seigneurs formèrent des confédérations et entrèrent en lutte avec les villes libres, qui se liguèrent à leur tour, jusqu'à ce que Sigismond de Hongrie, appelé à remplacer son frère Wenceslas, vint mettre fin aux guerres civiles. Il devait finir aussi le grand schisme d'Occident.

Le pape Grégoire XI était retourné à Rome, à la sollicitation de sainte Catherine de Sienne, et y avait repris son autorité temporelle. Mais, à sa mort, les cardinaux français opposèrent au pape légitime Urbain VI l'antipape Clément VII, qui se fixa à Avignon. Le concile de Pise, convoqué pour mettre fin à ce scandale, donna le tiare à Alexandre V, qui eut pour successeur Jean XXIII. Cependant les deux autres pontifes continuant à exercer leurs fonctions, l'anarchie régnait dans l'Eglise. L'hérésie releva la tête, d'abord en Angleterre, où Wiclef avait adopté et développé les doctrines des Patarins. De là ces doctrines furent propagées en Bohême, où Jean Huss devint l'auteur d'une secte, qui, par son fanatisme, mit toute l'Allemagne à feu et à sang. Enfin le concile de Constance, convoqué à la sollicitation de l'empereur Sigismond par le pape Jean XXIII, rétablit l'unité de l'Eglise. Les doctrines de Jean Huss y furent condamnées, et l'empereur le fit exécuter d'après les lois de l'empire.

En France, la branche aînée de la maison Capétienne s'éteignit à la mort de Charles IV, troisième fils de Philippe le Bel, et la couronne passa à Philippe VI, avec lequel la branche de Valois parvient au trône. C'est alors que recommencèrent les guerres entre la France et l'Angleterre. Edouard III, souverain de ce dernier pays, venait de dompter les factions, qui depuis longtemps agitaient l'Angleterre. Le pape Clément VI se porta vainement comme médiateur entre les deux rivaux : la guerre s'ouvrit par la fameuse bataille de Crécy, qui livra Calais aux Anglais. L'indiscipline des Français et la bravoure du Prince-Noir, fils d'Edouard III, firent gagner à celui-ci la bataille de Poi-

tiers, dans laquelle le roi de France fut fait prisonnier. Il est vrai que les talents du connétable Bertrand du Guesclin relevèrent encore une fois les armes françaises. Mais la rivalité des deux factions de Bourgogne et d'Orléans, qui éclata durant la démence de Charles VI, précipita la ruine de la France. Déjà un roi d'Angleterre s'était assis sur le trône de S. Louis, et le dauphin, fils de Charles VI, songeait à quitter sa patrie, lorsque Dieu lui envoya un secours extraordinaire dans la personne d'une fille des campagnes. Jeanne d'Arc sauva la France, et, après avoir fait sacrer Charles VII à Rheims, étant tombée au pouvoir des Anglais, elle mourut martyre de la cause qu'elle avait si glorieusement défendue. Les Anglais n'en perdirent pas moins toutes les conquêtes qu'ils avaient faites, excepté la ville de Calais.

La décadence de l'Orient, depuis qu'il avait repoussé les bienfaits que son union avec la société catholique lui aurait assurés, faisait des progrès rapides. Pendant que l'empire grec, dont Michel Paléologue avait rétabli le siége à Constantinople, commençait sa longue agonie, les conquêtes des Mongols changèrent entièrement l'état de l'Asie. Conduits par le fameux Gengis-Khan, ils détruisirent tout ce qui restait encore du califat de Bagdad, anéantirent la civilisation arabe, refoulèrent les Mamelouks dans l'Afrique, et après s'être emparé des dernières possessions des chrétiens sur les côtes de la Palestine, ils brisèrent la puissance des Turcs Seljoucides. Les princes slaves de la Russie, vaincus dans une sanglante bataille sur la Kalka, devinrent les vassaux des fils du grand Khan dont les hordes dévastèrent la Pologne, la Silésie et la Hongrie, pendant qu'il combattait lui-même sur les frontières de la Chine. Cependant l'empire de Gengis-Khan se divisa, quelque temps après sa mort, en un grand nombre d'Etats indépendants, et Osman, chef d'une horde turque, fonda alors en Asie-Mineure l'empire ottoman. Ses successeurs soumirent toute cette contrée à l'aide de leurs janissaires, et Murad I passa enfin en Europe et fixa le premier siége de son royaume à Andri-

nople. Les empereurs de Constantinople devinrent tributaires des sultans. Bajazet I, surnommé l'Eclair, pénétra déjà jusqu'en Hongrie. Il remporta près d'Andrinople une brillante victoire sur le roi Sigismond et sur la chevalerie chrétienne, qui combattait une dernière fois contre les ennemis de la chrétienté, et il se promettait la conquête de l'Europe, lorsque les exploits de Timour-lenk le rappelèrent en Asie. Celui-ci avait rallié de nouveau les hordes mongoles et rétabli l'empire de Gengis-Khan. Bajazet fut battu dans la célèbre bataille d'Ancyre, et Timour tourna ses armes contre la Chine, lorsqu'il mourut. Après sa mort, les Mongols se replongèrent dans l'intérieur de l'Asie, d'où la Providence les avait deux fois appelés pour détruire la civilisation de l'islamisme.

Cependant les fils de Bajazet rétablirent la puissance de l'empire ottoman et recommencèrent la guerre contre l'Occident. La Hongrie, envahie par eux, ne fut sauvée que par la bravoure du vaillant Corvin. Enfin Mahomet II prit Constantinople, dont le dernier empereur, Constantin, périt les armes à la main, et, du haut des tours de Sainte-Sophie convertie en mosquée, les Imams annoncèrent que la résidence du plus ancien empereur chrétien était devenu le principal siége de l'islamisme. Le nouveau souverain de Constantinople appela les croyants aux armes, pour soumettre l'Occident chrétien à la loi du prophète. Dans ce moment critique, il était réservé au pape Calixte III de sauver la chrétienté. Pendant que les princes voyaient arriver ce danger sans faire de préparatifs pour le conjurer, il donna le trésor de l'Eglise pour assembler une armée de croisés sous la conduite du moine Jean Capistran et l'envoya au secours du héros hongrois. Corvin et Jean Capistran mirent en fuite les hordes innombrables de Mahomet II, qui assiégeait Belgrade, et rappelèrent par ce fait d'armes les temps héroïques des premières croisades.

Cet immense service, que le Saint Siége avait rendu à l'Europe, ne rallia pourtant pas les peuples et les princes chrétiens autour de leurs véritables chefs. Le seul lien social, qui

avait uni tous ces peuples en une seule famille, se relâcha de plus en plus, et l'absolutisme monarchique s'établit peu à peu dans tous les royaumes chrétiens. En France, ce fut Louis XI qui acheva l'œuvre que Philippe le Bel avait commencé. Après la mort de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, il n'eut plus de rival à craindre, et le pouvoir absolu s'affermit par la réunion successive de tous les grands fiefs aux domaines de la couronne. La guerre des Deux Roses désola l'Angleterre pendant plus de cinquante ans et finit par l'avènement de la maison de Tudor au trône, qui devait être souillé par les vices et les cruautés de Henri VIII. Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille venaient de réunir toute l'Espagne sous une même domination, et ils expulsèrent les derniers restes des Musulmans de l'ouest de l'Europe, au moment où l'Europe orientale tombait sous le joug de l'islamisme.

L'empire allemand tomba dans une dissolution complète sous le long règne du faible Frédéric III ; un grand nombre de principautés indépendantes se formèrent, à côté des villes libres, et le vaillant Maximilien I, dernier type du chevalier chrétien, ne put rétablir l'ordre dans l'empire, ni faire respecter son autorité. Ce fut en vain qu'il essaya de rallier les forces de son empire pour une expédition contre les Turcs et de réunir l'Italie à l'Allemagne. La possession de l'Italie devint le but de l'ambition des rois de France et l'objet d'une longue série de guerres. L'union de Calmar avait réuni pour quelque temps les trois royaumes Scandinaves; mais cette union, qui n'avait qu'une base purement dynastique, fut bientôt dissoute. La Pologne s'éleva à une grande puissance sous la maison nouvelle de Jagellon; et pendant que la Russie sortait à peine de la barbarie, dans laquelle une longue dépendance des Mongols l'avait plongée, les Polonais se préparèrent à soutenir presque seuls le combat contre les ennemis du christianisme. Ce furent les dernières transformations de l'Europe.

Trois faits principaux avaient marqué le moyen âge et lui avaient donné dans l'ensemble de l'histoire son caractère

distinctif et spécial : c'est, en premier lieu, le lien religieux qui unit tous les peuples de l'Europe dans une seule grande société catholique ; c'est, en second lieu, le règne des institutions féodales, qui prévalurent dans l'organisation intérieure de ces peuples, et enfin c'est la lutte extérieure, engagée entre les Etats chrétiens d'Occident et les Musulmans de l'Orient. Cette unité de la chrétienté, déjà ébranlée à la fin du XIIIe siècle, est définitivement détruite au commencement du XVIe siècle, lorsque la moitié de l'Europe se précipite dans le protestantisme. A la même époque, le système féodal est renversé par les monarchies absolues ; et le zèle pour les croisades, déjà fort refroidi, s'éteint tout à fait et fait place à des rivalités et des guerres purement politiques, où l'on verra plus d'une fois des princes chrétiens faire cause commune avec les Turcs.

En même temps, trois faits nouveaux se produisent, qui contribuent à donner un caractère tout différent à l'ère qui va s'ouvir, à savoir : les inventions récentes de la poudre à canon et de l'imprimerie ; la renaissance des lettres classiques et la découverte du Nouveau Monde, ainsi que d'une nouvelle route vers les Indes orientales.

L'emploi de la poudre opéra une révolution complète dans l'art de faire la guerre. Les vassaux, qui, accompagnés de leur contingent, combattaient autrefois en personne sous la bannière de leur suzerain, commencèrent à racheter par une somme d'argent le service personnel auquel ils étaient tenus, et l'armée féodale fut remplacée par des troupes mercenaires. L'argent fut désormais le nerf de la guerre, et des impôts réguliers, ainsi qu'un bon système financier, furent les nouvelles bases sur lesquelles repose la puissance des Etats. Les armes à feu anéantirent l'indépendance de ces chevaliers hautains et belliqueux, qui, retranchés derrière les murs crénelés de leurs châteaux, avaient si souvent bravé l'autorité du souverain ; car un seul canon suffisait parfois pour détruire ces asiles, reputés presqu'imprenables jusqu'alors.

L'*imprimerie* provoqua des changements non moins grands dans le monde intellectuel. Cette facilité de multiplier les

livres contribua puissamment à répandre avec rapidité toutes les idées, bonnes ou mauvaises; mais ce moyen fut employé d'abord, avec une déplorable activité, à propager les nouvelles hérésies et à calomnier l'Eglise aux yeux des peuples. L'imprimerie servit encore à répandre le goût des études, mais surtout celle des œuvres classiques de l'antiquité païenne.

Les langues anciennes n'avaient jamais cessé d'être cultivées d'abord dans les monastères, plus tard dans les universités si florissantes d'Italie, de France et d'Allemagne : on y avait toujours lu et expliqué les ouvrages d'Aristote, de Justinien et de Galien. Mais au quatorzième siècle, le Dante, Pétrarque et Boccace tirèrent de l'oubli les chefs d'œuvre littéraires de l'antiquité et les proposèrent comme modèles à l'imitation de leurs contemporains. De plus, après que les Turcs se furent emparés des provinces européennes de l'empire grec et surtout après la prise de Constantinople, un nombre considérable de savants de la Grèce vinrent chercher un asile en Italie, soit à la cour des Médicis à Florence, soit à celle d'Alphonse V de Naples, et le goût pour l'étude des lettres anciennes se répandit de plus en plus. Après avoir admiré les beautés du style des auteurs grecs et romains, on passa bien vite à un fol enthousiasme pour l'antiquité païenne, et par une pente trop naturelle, on en vint à mépriser tout ce que le christianisme avait produit. Ebloui par la forme, on accorda trop peu de valeur au fond, et les esprits se préparèrent à s'affranchir de l'autorité de l'Eglise, en soumettant toutes les croyances et toutes les doctrines au seul jugement de la raison individuelle. Cette apparente *renaissance des lettres* eut ainsi une grande part dans le progrès si rapide des doctrines hérétiques.

Enfin la découverte du Nouveau Monde et d'une nouvelle route vers les Indes orientales a donné un élan non moins prodigieux aux intérêts matériels; la politique commence à se subordonner à ceux-ci et ne comprendra même bientôt plus qu'elle pourrait avoir des tendances plus généreuses ou plus élevées. L'enthousiasme religieux avait autrefois précipité les peuples chrétiens de l'Occident vers l'Orient; l'intérêt commercial les lancera sur le Nouveau Monde.

APPENDICE.

Nous réimprimons, à titre de document, le premier discours par lequel, débutant dans notre université naissante, le jeune professeur inaugurait un enseignement nouveau en Belgique. Ce fut son premier succès littéraire, qui s'explique quand on se reporte à ce temps où le moyen âge passait toujours pour un chaos inextricable, faute d'une synthèse. En s'essayant à formuler celle-ci, l'auteur eut la satisfaction de se rencontrer avec un maitre qui finissait alors, mais dont les leçons n'avaient pas encore été publiées, avec Jean-Adam Moehler, le rénovateur de l'histoire de l'Eglise, et le chef d'une école doù sont sor its lesDöllinger, Héfelé, Hergenröther. Aujourd'hui, c'est une des classifications courantes en Allemagne, où cette partie de la science est connue sous le nom de *périodologie historique.*

DISCOURS PRONONCÉ par M. le professeur Mœller LE 3 DÉCEMBRE 1835 A L'OUVERTURE DE SON COURS D'HISTOIRE DU MOYEN AGE A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN.

MESSIEURS,

Il y a maintenant une année que cette Université est fondée, et c'est pour la seconde fois que nous nous réunissons, après avoir solennellement remercié la Providence de cette liberté d'enseignement qu'elle a accordée à votre beau pays en récompense, je ne crains pas de le dire, de sa longue fidélité à la véritable Église. Pour nous catholiques, la science de Dieu est la première des sciences, la source de toutes les autres, et déjà elle devient, même pour les moins croyants, la pierre de touche des connaissances humaines. Sous ce rapport, il y a un progrès que nous devons relever, puisqu'il se rattache d'une manière spéciale à l'objet de ce Cours. L'incrédulité a eu ses historiens; ils ont ployé les faits aux caprices de leurs folles théories, et cependant les recherches qu'ils ont dû faire, afin de coordonner les temps anciens avec les temps modernes, les ont ramenés malgré eux aux vérités contenues dans les plus anciennes annales du genre humain, c'est à dire dans l'Écriture sainte. Ce résultat est dû en grande partie à la nature même de l'histoire, et à la marche qu'elle est obligée de suivre, quand elle aspire à résoudre pleinement les questions dont elle s'occupe.

L'histoire semble au premier abord ne devoir être que le simple récit des événements survenus dans l'existence de l'humanité, ou pendant une partie de son existence; mais si l'histoire était ainsi définie, elle ne

serait plus qu'un catalogue, qu'une nomenclature de faits sans liaison entre eux, sans utilité pour l'avenir. Elle doit faire davantage ; elle doit reproduire les causes des faits qu'elle raconte, démêler l'esprit qui se meut sous cette écorce toute matérielle, saisir chaque principe à son entrée dans le monde et le suivre dans toutes ses manifestations. C'est ainsi qu'elle devient réellement instructive, qu'elle est une véritable science, qu'elle met à l'usage des temps futurs l'expérience des temps passés.

De nos jours, on a compris la haute mission qui appartient à l'histoire, et nombreux sont les hommes qui consacrent maintenant leurs veilles à l'exploration des anciens monuments historiques. Ce mouvement est beau sans doute, mais il ne saurait aboutir à de véritables fruits qu'autant qu'il a une direction, qu'autant que ceux qui s'y adonnent, ne s'égarent point dans le dédale des siècles écoulés. Mais, je le dis à regret, trop souvent l'histoire n'a été que l'instrument d'un parti, d'une opinion, et la vérité, ce dernier terme des efforts de l'historien, n'a été que trop souvent encore sacrifiée à d'odieuses passions, à d'aveugles préjugés. Voilà comment la science qui devait, plus peut-être qu'aucune autre, servir au triomphe de la religion, lui a été longtemps hostile et a puissamment contribué à accréditer les notions les moins sensées à la fois, et les plus mensongères.

Ces égarements, Messieurs, ne doivent point nous surprendre. Tout se tient dans la vie de l'humanité, et son état actuel n'est que la conséquence des événements survenus auprès de son berceau. Il ne peut donc y avoir d'unité dans les études historiques, si leur point de départ n'est point rigoureusement exact, si l'histoire de l'homme primitif est mêlée de fables, livrée à la merci de nos hypothèses. Cette donnée primordiale, si nécessaire, si évidemment indispensable, manque à l'incrédulité. Mais nous, Messieurs, nous la possédons. Elle n'est pour nous ni une théorie abstraite, ni une vaine formule ; elle se résume en quelques faits merveilleusement attestés, et à la lumière de ces faits, les annales du genre humain acquièrent une unité parfaite.

Ce serait une triste chose que l'exploration de ses annales, si ce flambeau de la foi ne nous éclairait pas. Pour l'incrédule, la vie présente est un tout incomplet, un commencement sans une fin, une existence dépourvue de tout avenir, et l'homme n'est plus que l'aveugle jouet d'une incompréhensible fatalité. Mais, nous chrétiens, nous savons d'où nous venons et où nous allons : nous connaissons les destinées de l'homme, et lorsque les peuples, évoqués par l'histoire, défilent devant nos yeux, nous n'ignorons ni quel fut leur point de départ, ni quel est le terme de la carrière où ils sont jetés. Ainsi, chez l'historien chrétien, les vicissitudes des faits et leurs contradictions apparentes se coordonneront sans peine, et il parviendra plus aisément d'une part à démêler les deux grands principes qui se retrouvent toujours au milieu du conflit des hommes ; de l'autre, à

partager son œuvre en époques, déterminées, non par les caprices de son imagination, mais bien par la nature même de la tâche assignée à chaque époque.

Messieurs, la destinée de l'homme ne s'achève point ici-bas; mais elle s'y prépare avec angoisse et labeur. Depuis sa déchéance, sa débile volonté flotte entre deux forces contraires, sa corruption propre d'abord, et puis la grâce divine. De là les combats continuels qui se livrent dans le cœur de chacun de nous, combats qui se reproduisent au dehors dans la société, et finissent par amener les faits extérieurs que l'histoire doit recueillir. Il y a ces deux tendances dans l'individu et par conséquent dans chaque société, puisque toute société se compose d'individus. Ces tendances se produisent de mille manières différentes; au fond leur nature ne change point, et nous les retrouverons toujours également opiniâtres, également inconciliables. Mais, au-dessus de l'homme, est la Providence; dans son inépuisable bonté, elle ne l'abandonne point, comme trop souvent il le voudrait, à l'emportement de ses vains désirs, ou plutôt, lorsque la tendance au mal prévaut sur la tendance au bien, elle laisse à la liberté humaine tout son essor, et cependant elle sait la conduire, de manière à ce que le mal lui-même devienne l'instrument du bien.

Car la Providence a son plan à elle, son histoire faite d'avance, si j'ose ainsi le dire, dont l'homme ne peut s'écarter, et à laquelle la société la plus corrompue revient toujours, comme ces farouches animaux qui obéissent en rugissant à la voix de leurs maîtres. Cette histoire providentielle, nous la connaissons. Dieu créa Adam pour le servir. Adam viola la loi que Dieu lui avait imposée, et il aurait subi la peine qu'il avait trop méritée, si la promesse d'un Rédempteur n'avait suspendu les effets de la colère divine. Adam vécut donc et sa postérité, après lui, dans l'attente du Réparateur de sa faute, et les événements qui se pressent pendant toute cette période, ne sont que la longue préparation qui doit aboutir à l'accomplissement de cette œuvre d'une miséricorde infinie. Puis le Réparateur descend sur la terre; le mystère de la rédemption s'achève, et alors commence une autre série d'événements, qui sont eux-mêmes, dans la mesure où le permet la faiblesse humaine, la réalisation progressive du prodige qui vient de s'opérer. Jusqu'alors l'humanité avait vécu de l'espérance donnée à nos premiers pères après leur faute; depuis lors sa marche a quelque chose de plus décidé, de plus positif : car le fait qui la soutient, n'est plus enveloppé de nuages, revêtu d'emblèmes, enseveli dans l'obscurité d'une prophétie; il est réalisé, tangible et nous pouvons le saisir dans toutes ses conséquences.

Cependant, à ces deux époques, avant comme après la rédemption, les deux tendances dont je viens de parler, subsistent également, et la Providence gouverne le monde avec une même autorité. Tour à tour le

bien l'emporte sur le mal, ou le mal sur le bien, et l'histoire enregistre avec le même soin les noms de ceux qui représentent en des temps divers et à des degrés différents les deux tendances rivales. Les empires se succèdent; la tombe des uns est le berceau des autres; les événements marchent, se multiplient, se compliquent, et néanmoins, dans ce chaos apparent, nous reconnaissons, par leurs effets, et un penchant au mal, qui nous est toujours naturel, et cette tendance au bien que la promesse d'un Messie avait donnée à nos pères, que la venue du Messie a donnée à leurs enfants. Toutefois, entre ces deux grandes époques, qui embrassent l'histoire future du genre humain, tout autant que son histoire présente et son histoire passée, il y a une différence fondamentale. La Providence a fait, de la première, la préface de la seconde. Dans l'une elle a posé les bases, les fondements de son Eglise; dans la seconde, c'est l'édifice même de l'Eglise qu'elle construit, édifice tellement merveilleux qu'il résistera à l'effort des siècles à venir.

Il suit de là que l'histoire dans son ensemble n'est réellement autre chose que l'histoire de la préparation d'abord et de la conservation ensuite de l'Eglise du vrai Dieu. Certes sa tâche, ainsi définie, n'en est pas moins vaste; et, ce qu'elle gagne en clarté, en ordre, en vérité, elle ne le perd pas en étendue. Les actes du plus faible entre nous, du plus ignoré, se rapportent, bien que souvent il ne s'en aperçoive pas, au but final que le véritable historien ne doit jamais perdre de vue, et par conséquent il n'est aucun monument du passé que l'historien catholique ne doive consulter, aucun fait, un peu mémorable, qu'il ne doive enregistrer dans ses fastes. Son travail, pour être *un*, n'en sera donc pas moins *compréhensif*, et si l'on voit aisément l'immense avantage qu'il retirera de sa docilité à la parole de Dieu, nous avons peine à comprendre par quel artifice on pourra démontrer qu'il y perd quelque chose.

Mais Dieu n'agit point à la façon des hommes, et les brusques péripéties qui changent subitement la face du monde, bien qu'elles conviennent à l'impatience de notre vie si courte, n'entrent pas dans les desseins de son éternité. Le Rédempteur avait payé notre dette sur le Calvaire depuis plusieurs siècles, et l'Eglise chrétienne existait déjà, lorsque s'abîma sous le poids des nations barbares l'empire si florissant, si formidable jadis, de la vieille Rome. Rome avait rempli la mission qui lui avait été donnée, d'assembler sous son sceptre de fer les plus brillantes civilisations du paganisme, afin que l'Eglise pût en faire la conquête avec le sang de ses martyrs. Mais le temple qui dominait le vieux rocher du capitole, était celui de Jupiter, et les institutions de la cité-reine étaient toutes fondées sur cette idolâtrie, que le Christ devait enfin détruire. Il y avait là une société imprégnée, saturée de tous les vices, de toutes les corruptions qu'avait engendrés une longue suite d'erreurs, qu'avait développés une longue suite de victoires. Le

christianisme y pénétra, il est vrai; mais elle-même se refusa au bienfait qu'il lui apportait : elle demeura païenne dans tout ce qui n'était point dogme, dans tout ce qui n'était point religion; et le schisme de Constantinople, l'asservissement des chrétiens d'Orient au sabre de Mahomet sont là, pour nous apprendre quel eût été le sort de notre Occident, si Dieu n'en avait eu pitié, si Dieu ne l'avait rajeuni dans un baptême de sang.

Voyez accourir, comme s'ils entendaient sa voix, ces païens du nord et de l'est, qui, pressés les uns par les autres, se refoulent jusque sur le territoire que protégea si longtemps l'aigle des Césars. Sur toute cette vaste frontière qui s'étend depuis l'Euxin jusqu'à la mer de Germanie, ils se frayent d'innombrables passages et bientôt l'Italie elle-même est sillonnée par eux. D'abord ce sont les Germains d'Arminius qui vengent leurs anciennes injures par de continuelles incursions, et pendant que les Romains leur résistent avec peine, voici que les Goths à l'autre extrémité viennent tout-à-coup assaillir des princes qui ne savaient pas encore le nom de ces ennemis nouveaux. Entre ces tribus d'une même race, mille autres s'agitent, toutes également guerrières, également avides de pillage. Cependant Rome se soutient encore. Mais dans les profondeurs de l'Asie, un événement qu'elle ignore, s'accomplit enfin. Vaincue par les Chinois ou entraînée par les habitudes de sa vie pastorale, la nation des Huns s'avance du nord-est. A la sortie de ses steppes, elle rencontre le grand empire gothique, qu'elle brise sur son passage. Alors le flot des barbares de l'Europe, grossi par les barbares de l'Asie, roule irrésistible contre une société mourante et maintenant trop faible pour le repousser. La ville qui fut la capitale du monde civilisé, qui n'est plus que la capitale de l'empire d'Occident, Rome succombe enfin, et la civilisation païenne, parvenue à son dernier terme, disparaît avec elle.

Pendant que les chrétiens d'Occident envahis par des barbares idolâtres accusaient peut-être la Providence de les avoir abandonnés, la Providence continuait son œuvre, et le christianisme, s'infiltrant chez les vainqueurs, les civilisait rapidement. L'unité politique que Rome païenne avait étendue si loin, devait faire place à une autre unité plus vaste encore, à l'unité religieuse. Et comme si Dieu avait voulu récompenser les hommes qui, à leur insu, avaient si bien rempli la mission préparatoire qu'il leur avait confiée, une dignité plus haute est réservée à la cité qu'ils avaient tant aimée, et Rome, jadis le centre de l'empire matériel, est devenu, pour le rester toujours, le centre du monde spirituel.

Avec la chute de l'empire romain, commence le moyen âge, cette période de l'histoire de l'humanité que nous allons étudier ensemble. Nous assisterons à la formation des nouveaux Etats, qui plus tard dépasseront de si loin en gloire, en science et en richesses les plus bril-

lantes créations de l'antiquité. Ces nouveaux Etats formeront dans leur ensemble la société catholique, et nous verrons l'élément germanique, jusqu'alors indomptable, s'y développer à l'ombre de l'Eglise, fort d'une soumission qui ne lui enlève rien de son énergie native. Cet élément prenant les formes les plus diverses, tout en conservant la même souplesse, prouvera que le catholicisme se prête à tous les véritables besoins de l'humanité et suffit à tous. Mais, dans les onze siècles qu'embrasse cette période de l'histoire, nous chercherions en vain une division qui n'ait rien d'arbitraire, qui s'impose d'elle-même à nos travaux. Cependant l'absence d'une classification s'y ferait à chaque instant sentir, si nous n'en adoptions aucune, et nous ne sortirions pas de cette confusion, si l'action même de l'Eglise ne nous fournissait une division aussi simple que vraie, aussi précise qu'elle est naturelle.

Sur les ruines de l'empire d'Occident, l'Église reste seule debout; et son premier devoir, ainsi que son premier besoin, est de convertir les vainqueurs idolâtres ou hérétiques, à qui la société va maintenant appartenir. Elle poursuit cette tâche avec une infatigable persévérance jusqu'au temps de Charlemagne; alors seulement le catholicisme règne dans sa pureté sur le nouvel empire que le roi Franc a fondé, et les principes politiques de la société chrétienne commencent à se formuler. Durant cette première période du moyen âge, l'empire d'Orient, victime des formes païennes qu'il a conservées, commence sa longue agonie. C'est en vain qu'Héraclius a triomphé de la monarchie rivale des Perses; car une nouvelle société vient de naître dans les déserts de l'Arabie, et le faux prophète Mahomet va lancer ses hardis sectateurs jusqu'aux rives du détroit qui baigne Constantinople. Ce ne sera point la race grecque, amollie et corrompue, qui repoussera la nouvelle invasion du désert. Constantinople est promise au croissant, qui dominera un jour la coupole de cette église de Ste-Sophie que le schisme aura profanée. Déjà l'islamisme s'est mesuré avec la société qui doit le vaincre. Il est venu au huitième siècle chercher les catholiques jusqu'au centre de la Gaule, et la grande victoire de Charles Martel a brisé le joug barbare qui menaçait nos pères.

Au neuvième siècle, Charlemagne ouvre la seconde période du moyen âge, période toute d'organisation, comme la précédente avait été une période toute de conversion. L'empire de Charlemagne se dissout, mais d'autres Etats se forment de ses débris. L'Allemagne se sépare de la France; la civilisation pénètre dans la Grande Bretagne; les Espagnols sortent des Asturies et commencent la longue guerre qui finira par l'expulsion des Maures; les grandes villes de l'Italie se forment; les communes surgissent de toute part, et déjà celles de la Belgique se distinguent par leur naissante industrie. En même temps, le christianisme s'avance au nord vers la Suède et la Norwège, à l'est vers la Pologne, cette Pologne que l'on verra plus tard opposer une si longue résistance

à l'invasion du schisme grec, et se mesurer avec tant d'éclat contre les Turcs.

Cependant, au milieu de ce progrès, les mauvaises tendances de l'humanité survivent toujours, et bientôt vous les verrez assaillir le sanctuaire par l'ambition des princes au dehors, par la simonie au dedans. La société catholique, que l'hérésie ne tourmente plus, languit dans ce repos, et je ne sais quelle corruption, moins grossière que celle du paganisme, mais plus dangereuse peut-être, l'envahit maintenant. C'est alors que commence la grave question des investitures, cette question qui eût fait rétrograder les chrétiens vers les temps d'une barbarie complète, si les empereurs avaient pu la résoudre à leur guise. Bientôt elle suscitera de grands troubles et exposera le sacerdoce à de graves périls. Jamais l'Eglise, humainement parlant, n'avait été plus glorieuse, et jamais peut-être elle n'avait couru d'aussi grands dangers, lorsque Dieu la sauva en lui donnant pour Souverain Pontife le fameux Hildebrand. Les préjugés qui si longtemps ont obscurci la gloire de ce beau nom, commencent enfin à se dissiper, et l'incrédulité elle-même accable de son dédain les ignobles calomniateurs de St Grégoire VII. Ce grand homme rétablit la discipline ecclésiastique, raffermit l'indépendance du sacerdoce, et fit gronder ces foudres protectrices de la liberté civile qui plus tard devaient assurer l'indissolubilité du lien nuptial, lien qui aurait bientôt perdu toute sa sainteté, si le St Siége n'eût conservé toute sa puissance.

A partir du douzième siècle jusqu'à la mort de Boniface VIII, en 1303, c'est-à-dire pendant notre troisième période, l'action de l'Eglise se résume d'une manière plus distincte dans celle du St Siége, et la société catholique marche d'un pas rapide dans la voie du progrès intellectuel et matériel. Arts, commerce, industrie, liberté, tout se perfectionne ou se développe. Le mouvement est partout dans les idées et dans les choses; c'est l'âge héroïque de la société chrétienne, l'époque des grandes entreprises et des grandes pensées. Il y a surabondance de sève, et cet excès de force, qui se serait peut-être manifesté an-dedans par des catastrophes, reçoit du St Siége sa direction. Le pape Urbain II réalise la grande pensée de Grégoire VII : il montre aux chrétiens la cité sainte, la ville où mourut le Rédempteur du genre humain, Jérusalem, captive; il les appelle aux armes, et soudain toute la chevalerie de l'Occident se précipite vers la Palestine. Ce n'est plus la société musulmane qui attaquera la société catholique; celle-ci la devance et porte la guerre chez celle-là; et si, après une lutte de deux siècles, le champ de bataille demeure aux infidèles, du moins les contrées catholiques de l'Occident auront désormais peu à redouter de leurs incursions.

Mais les croisades, cette épopée du christianisme, comme la guerre de Troie fut celle de l'idolâtrie, porteront d'autres fruits encore. Les peuples mêlés sous la bannière de la croix auront appris à se connaître,

à s'entendre, et les rapports créés par ce contact donneront un nouvel élan à leur industrie. En même temps l'intelligence humaine devancera dans son rapide essor les progrès de l'ordre matériel, et elle préludera à des luttes plus sérieuses par les querelles de la scolastique. La commune grandira sur tous les points de l'Europe; dans l'Empire, elle luttera contre les empereurs; en France elle affermira le pouvoir royal; en Angleterre, en Italie, en Belgique, elle couvrira la mer de ses vaisseaux et remplira le monde des produits de son industrie.

Enfin arrive la dernière période du moyen âge. Après Boniface VIII, l'action des Souverains-Pontifes, affaiblis par leurs longs démêlés avec les empereurs et bien plus encore par l'imprudente résistance des souverains, perd une partie de son éclat extérieur, et le pouvoir séculier va usurper le droit de diriger la société dans la voie du progrès. Longtemps encore il sera catholique, mais sa foi n'aura plus cette soumission qui avait opéré de si grandes choses. Ainsi, au lieu de contester, à l'exemple des empereurs de Constantinople, la primauté du Saint Siége, ils mineront indirectement son influence, comme s'ils devaient gagner en autorité ce qu'ils lui refuseront en respect. D'autre part, les diverses races germaniques, qui ont fondé les nouveaux royaumes, ont perdu le souvenir de leur origine commune; elles forment des nations rivales, et les guerres qui éclatent entre elles, prennent quelque ressemblance avec les guerres si opiniâtres que se faisaient les peuples de l'antiquité. A la charité du Rédempteur qui faisait de tous les chrétiens une seule famille, succèdent les vues locales et étroites du patriotisme; le lien social qui unissait les peuples, se relâche, et au lieu de chercher avant tout le bien de la chrétienté, chaque prince met sa gloire à s'occuper exclusivement d'agrandir ses Etats.

Toutefois l'intelligence humaine continue à se développer, et déjà, au milieu de nouveaux intérêts qui surgissent, pendant que la propriété s'assied sur de nouvelles bases, que la liberté civile prend la place du servage, comme celui-ci avait succédé à la servitude des temps antiques, l'on voit poindre les premiers indices de la grande hérésie qui viendra clore le moyen âge. Après les Albigeois, contemporains des croisades, après les Vaudois, leurs précurseurs, Wiclef et Jean Hus arrivent enfin. Et comme s'il entrait dans les desseins de la Providence de soumettre son Eglise à une grande épreuve, les Souverains-Pontifes ont abandonné Rome pour habiter Avignon, et plusieurs antipapes contribuent à affaiblir la vénération des chrétiens pour cette suprême dignité. Ce sera le temps des grandes découvertes. La boussole d'abord, l'imprimerie, la poudre à canon ensuite, donneront une nouvelle et prodigieuse énergie pour le mal comme pour le bien à la société moderne. L'Europe deviendra un champ trop étroit pour les grandes batailles qui vont se livrer, et les Européens iront chercher un autre monde dans l'Amérique, et se

frayeront par le Cap de Bonne-Espérance une autre route vers les richesses que recèle l'Orient.

Ainsi le moyen âge, qui commence au milieu d'une profonde barbarie, se termine au moment où il a préparé tous les matériaux de notre civilisation moderne, mis en présence tous les éléments qui doivent pendant trois siècles s'entre-choquer avec une si terrible violence.

Messieurs, je n'ai point à vous parler des événements qui ont suivi la réforme. Notre tâche a pour limite le moyen âge lui-même, et, pendant ce premier semestre, nous aurons seulement à nous occuper des deux premières périodes de son histoire. Chacune d'elles est une initiation à la période qui suit; car tout s'enchaîne dans les événements humains, comme dans les voies de la Providence. Bénissons-la de nous avoir prodigué le trésor de ses lumières; bénissons-la surtout de ce que nous n'essayons point de faire de la science sans le secours de Celui de qui vient toute science.

—

III.

Considérations finales sur l'histoire des temps modernes.

Messieurs,

Je n'ai pas besoin de vous dire que je n'entreprends pas de vous faire un *cours d'histoire moderne* dans les quelques leçons qui nous restent. Je me bornerai à caractériser dans ses traits généraux la marche de l'humanité depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, afin de compléter le vaste tableau de l'histoire universelle, qui fait l'objet de vos études depuis deux ans.

Je vous parlerai en premier lieu de la réforme : des causes qui l'ont amenée et favorisée, de son caractère politique et de son influence sur l'état social de l'Europe.

En second lieu, nous jetterons un coup d'œil rapide sur les guerres de religion dans les différents pays de l'Europe, et nous examinerons les suites de ces guerres.

La naissance du système politique connu sous le nom d'*Equilibre européen* nous occupera en troisième lieu et formera la transition au siècle de Louis XIV, dont nous définirons le caractère, et nous terminerons en signalant les symptômes avant-coureurs de la grande révolution dont est sortie l'Europe contemporaine.

En commençant l'histoire de la réforme, je dois écarter une idée fausse au sujet de Luther, que l'on considère

trop souvent comme le principal auteur de cette funeste scission religieuse. Sans vouloir nier l'immense influence que cet homme extraordinaire a exercé sur son siècle, il m'est impossible d'admettre que sans Luther, la réforme n'eût pas eu lieu, et s'il est vrai, ainsi que le dit un biographe de Charles-Quint, que ce prince, après avoir abdiqué toutes ses couronnes, dans sa retraite au monastère de Yuste, se faisait encore un reproche de n'avoir pas fait exécuter le célèbre agitateur, de façon à étouffer ce grand mouvement dans son germe, Charles-Quint se serait grandement trompé. Luther ne fut qu'un agent de la grande révolution religieuse qui se préparait depuis longtemps, et qui se serait opérée aussi bien sans lui. En général, Messieurs, les grands hommes sont l'expression du siècle qui les produit d'abord, et sur lequel ils réagissent ensuite par la force de leur génie ou de leur caractère.

La réforme était préparée depuis plus d'un siècle et nous avons déjà signalé l'une de ses causes principales, en retraçant la destruction de cet ordre social catholique qui avait gouverné le monde chrétien depuis Charlemagne, et dont la fondation première remonte au temps de St Grégoire le Grand. L'unité religieuse de la société était la base de cet ordre de choses, dans lequel l'Eglise et son chef occupaient une place prépondérante. Cette haute influence politique de l'Eglise avait été ébranlée d'abord par les princes chrétiens eux-mêmes. A partir de Philippe le Bel, ils avaient travaillé à s'affranchir de cette suprématie des souverains pontifes, et, après avoir anéanti la résistance opposée d'autre part à leur puissance par la féodalité, ils étaient parvenus à concentrer en leur personne un pouvoir à peu près absolu.

Dès lors ces princes ne reconnurent plus la juridiction de l'Eglise dans ces questions si graves où il s'agissait des bases mêmes de la société, dans ces différents qui s'élevaient de loin en loin entre les gouvernants et les gouvernés. La plupart des privilèges que la féodalité assurait aux vassaux et aux communes ayant disparu, il n'y avait plus que l'Eglise, avec ses grandes institutions, avec son haut

clergé, que la munificence des rois et des princes avait enrichi, qui jouissait encore d'une certaine indépendance.

La réforme arriva et s'attaqua à l'organisation extérieure de l'Eglise, principalement au sacerdoce, sur lequel cette organisation est fondée. En dépouillant le sacerdoce de son caractère sacramentel, la réforme l'anéantit; elle rompit le lien mystérieux qui unit la hiérarchie dans l'Eglise. Elle détruisit ainsi celle-ci dans sa forme extérieure, et d'une institution divine, fondée par Jésus-Christ, l'Eglise devint, pour les partisans de la réforme, une institution purement humaine et par conséquent dépendante des circonstances et obligée de s'adapter aux institutions particulières de chaque peuple et de chaque Etat.

Ajoutez à cela le principe de l'interprétation individuelle de l'Ecriture sainte promulgué par Luther, et l'autorité ou l'infaillibilité de l'Eglise transférée à la raison individuelle, et il ne reste plus de vérités objectives; toute croyance devient dès lors individuelle, subjective, et chacun croit ce qu'il veut croire et autant qu'il veut le croire.

Il est vrai, Luther était loin d'admettre toutes les conséquences de ses principes. Car il conserva encore deux sacrements, la cêne et le baptême; il voulut imposer en outre sa propre interprétation de l'Ecriture sainte, se mettant à la place de l'Eglise et lançant des anathèmes contre tous ceux qui adoptaient une interprétation différente de la sienne. Mais la plupart des protestants, marchant dans la voie que Luther leur avait frayée, rejettent ces deux sacrements aussi et considèrent cette liberté complète de l'interprétation comme la seule véritable conquête de la réforme.

L'anéantissement du sacerdoce et par conséquent de l'Eglise dans sa forme extérieure, voilà le véritable but des hérésies du seizième siècle, hérésies que l'on peut comprendre sous le nom générique de protestantisme. Et cette destruction n'est que la conséquence finale de la lutte du pouvoir temporel contre le pouvoir spirituel, et de la victoire remportée par le premier sur le second, déjà dans le domaine politique, aux derniers siècles du moyen âge.

Les autres causes qui ont contribué à la réforme, furent d'abord les scandales et les abus qui régnaient dans tout ce qui tenait à la discipline ecclésiastique, ainsi que cette politique purement temporelle des derniers papes du quinzième siècle. En poursuivant des buts exclusivement humains, ces papes perdirent entièrement de vue les devoirs de leur haute dignité, et justifièrent les attaques de leurs ennemis et de tous ceux qui ne cessaient de réclamer une réforme dans plusieurs institutions de l'Eglise. Les armes spirituelles mêmes furent employées abusivement, dans des affaires qui ne regardaient les papes qu'en tant que souverains temporels d'une partie de l'Italie. Ainsi le pape Jules II, marchant à la tête de la fameuse ligue contre Venise, jeta l'interdit sur cette république et lança l'excommunication contre les Vénitiens, qui appelèrent de ces sentences à un concile futur et méconnurent à leur tour la juridiction suprême de la papauté. Déjà les conciles de Constance et de Bâle, plus tard celui de Pise, avaient contribué pour leur part à cette dégradation de la papauté et à la diminution de son pouvoir spirituel. Car ces conciles s'étaient attribué le droit de juger les papes, et cette doctrine de la supériorité du concile sur le pape devint très funeste par la suite. Dès lors on commença à séparer ce qui dans la hiérarchie catholique est inséparable, savoir la personne du pape et le corps de l'Eglise représenté en quelque sorte par les conciles généraux : comme s'il pouvait y avoir un véritable concile général qui ne fût pas convoqué et présidé par le pape ou ses légats, et comme si leurs arrêts ne dussent pas être sanctionnés par lui avant d'avoir force de loi dans l'Eglise.

Comme troisième cause principale de la réforme, on doit signaler les hérésies de Wiclef et de Jean Huss au quinzième siècle. Les doctrines de ce dernier avaient trouvé beaucoup de partisans dans toutes les classes de la société, et ces doctrines étaient subsersives de l'ordre ecclésiastique existant. Jean Huss prétendait ôter au sacerdoce ce caractère indélébile qui lui est imprimé par l'ordination même, et dont aucun vice, aucune inconduite ne peut le priver.

Car ce pouvoir lui vient de Dieu par l'entremise des successeurs des Apôtres, qui eux-mêmes l'ont reçu de leur divin Maître immédiatement. Et il n'est pas dans le pouvoir de l'homme de détruire ce que Dieu a établi comme nécessaire à l'existence de son Eglise.

Passant des causes de la réforme à l'examen de son caractère, nous rencontrons une autre erreur par rapport au fait particulier qui engagea Luther à attaquer les doctrines de l'Eglise.

L'abus des indulgences, dit-on ordinairement, excita l'indignation de ce moine pieux et zélé et le poussa à s'élever contre ceux qui autorisaient et favorisaient ce scandale. La doctrine de l'Eglise sur les indulgences a été toujours la même, et si l'on en faisait abus, ce sont quelques-uns de ceux qui étaient chargés de prêcher ces indulgences, et non Rome, ni les souverains pontifes, qui doivent en être accusés. D'ailleurs Luther lui-même avoue dans une lettre à un ami qu'en commençant à prêcher contre les indulgences, il n'avait pas une connaissance exacte de cette doctrine et que son premier but avait été de s'en instruire.

Il n'est pas douteux que toute autre attaque contre n'importe quelle doctrine ou institution de l'Eglise, aurait eu à cette époque ce même effet de provoquer une lutte générale, de servir le point de ralliement à tous ceux qui en voulaient à l'Eglise, au clergé ou seulement à leurs richesses.

Quoi qu'il en soit, sans le savoir ou le vouloir, Luther, en ouvrant le débat, devint le chef de ce parti, sur lequel ses talents, l'énergie de son caractère, son éloquence populaire et son zèle fanatique pour ses idées propres, lui donnèrent un ascendant et une influence, qui l'entraîna lui-même hors des bornes. Son orgueil et sa vanité lui firent rejeter tout accommodement avec l'Eglise, et chaque victoire, souvent seulement matérielle sur ses adversaires, d'abord dans le domaine de la science et de la discussion, l'éloigna davantage de la vérité. Dès lors il n'hésita plus à rejeter tout ce qui ne rentrait pas dans son système religieux, dans

le nouveau symbole qu'il avait édifié successivement, et lorsque l'*Epître de St-Jacques* lui parut contenir des preuves irréfutables de l'*utilité des bonnes œuvres*, il la raya d'un trait de plume du canon de l'Ecriture sainte, en disant que c'était une *épître de paille*.

L'état politique de l'Empire contribua beaucoup au succès des prédications de Luther. L'Allemagne n'était plus qu'une agglomération d'un grand nombre d'Etats indépendants, qui reconnaissaient nominalement l'autorité de l'empereur. Ces Etats étaient d'abord les principautés laïques, duchés, comtés, margraviats, etc. autrefois fiefs immédiats de la couronne; puis les évêchés et abbayes, en possession d'un temporel; enfin les villes libres, qui formaient autant de républiques. En outre il y avait encore une noblesse secondaire, appelée chevalerie de l'Empire, qui était surtout nombreuse dans quelques provinces, en Souabe, en Franconie, sur les bords du Rhin. C'étaient les restes de ces petits vassaux immédiats de l'empereur, qui avaient maintenu leur indépendance, grâce à la féodalité. Mais l'indépendance de ces chevaliers était sérieusement menacée d'un côté par la puissance toujours croissante des princes laïcs et ecclésiastiques, de l'autre par les riches villes libres de l'empire.

Ils embrassèrent avec chaleur les nouvelles doctrines, dans lesquelles ils crurent découvrir un moyen efficace de diminuer la puissance des seigneurs ecclésiastiques et de se mettre en possession de ces grands domaines. De là le caractère essentiellement aristocratique de la réforme en Allemagne. Nous voyons déjà Franz de Sickingen, un des premiers partisans de Luther, attaquer son voisin le prince électeur et archevêque de Trèves, sans autre motif que parce que c'était un seigneur ecclésiastique, et il fallut l'intervention de l'empereur pour réprimer cette agression. Les princes laïcs, d'autre part, trouvaient un grand obstacle à leur autorité dans les nombreuses enclaves ecclésiastiques situées dans leurs Etats, et qui jouissaient toujours de l'ancien privilège de l'immunité, ne reconnaissant en dernier ressort que l'autorité des empereurs. Les villes libres enfin ne deman-

daient qu'à secouer la juridiction spirituelle des évêques, qui avaient été jadis leurs souverains temporels.

Ce fut l'ambition des princes de l'empire qui voulaient consolider leur pouvoir, ce furent les richesses de l'Eglise qui tentaient les seigneurs laïcs, ce fut enfin l'affranchissement de presque toutes les obligations religieuses que l'Eglise prescrit à ses membres, ce fut la réunion de tous ces motifs qui augmenta rapidement les partisans de la nouvelle doctrine.

Les faits sont là pour prouver la vérité de ces assertions. Pendant que des questions de dogme étaient agitées par Luther et ses disciples, les princes de l'empire, la noblesse de second ordre et les villes commencèrent à réformer l'Eglise à leur manière. Ils supprimèrent les couvents et les abbayes, et après en avoir expulsé les moines, ils s'emparèrent de leurs biens, confisquèrent un grand nombre de fondations pieuses, diminuèrent le nombre des prêtres séculiers, déclarèrent la guerre aux princes-évêques et refusèrent de leur reconnaître toute autorité, soit temporelle soit spirituelle.

Luther lui-même contribua beaucoup à ces actes de violence, et dans une lettre adressée *à la noblesse chrétienne de la nation allemande*, où il attaquait l'existence extérieure de l'Eglise, il engagea la noblesse à s'emparer de tous les biens ecclésiastiques. Toutefois, et toujours dans l'intérêt de cette même aristocratie, il eut soin de faire une exception pour celles de ces fondations qui étaient destinées à assurer une position aux fils cadets ou aux filles de familles nobles. En même temps, il reconnut ouvertement aux princes le pouvoir suprême dans toutes les choses temporelles et proclama ainsi le principe de l'absolutisme monarchique.

Ce qui contribua enfin au succès de la Réforme, c'est l'appui qu'elle rencontra, en Allemagne, dans le camp des humanistes, qui étaient imbus des idées payennes et méprisaient l'autorité de l'Eglise. A leur tête, Ulric de Hutten, un disciple de Reuchlin, propagea les doctrines de Luther par ses pamphlets, où le clergé catholique était attaqué avec la dernière violence. Un des plus puissants véhicules de la

réforme, fut l'imprimerie. Grâce à celle-ci, ces doctrines furent répandues en des milliers d'exemplaires dans toutes les provinces de l'Allemagne, et comme le style de Luther et de ses amis était en général très populaire, leurs écrits furent dévorés dans toutes les classes de la société.

Cependant, Charles-Quint, l'empereur, obligé, comme tel, de défendre l'Eglise chaque fois qu'elle était attaquée dans ses droits ou ses possessions, était encore trop absorbé par ses guerres contre la France, et, à ce qu'il parait aussi, il ne comprit pas d'abord l'importance ni les conséquences des doctrines de Luther. Charles-Quint ne fut pas seulement un des empereurs les plus distingués de l'Allemagne; il réunissait en outre sous son sceptre l'Espagne, les Pays-Bas, les Etats d'Autriche, les royaumes de Naples et de Sicile; et par la découverte de l'Amérique, avec ses riches mines d'or, il devint le prince le plus riche et le plus puissant de l'Europe. Mais, d'autre part, la trop grande étendue de ses vastes Etats l'empêchait de donner à tous les mêmes soins. Ce qu'il avait le plus à cœur, c'était une guerre contre les Turcs, qui sous le règne du sultan Soliman avaient envahi la Hongrie et menacé l'Italie à diverses reprises. Toute sa politique tendait donc à rétablir une paix générale en Europe et à réunir les princes chrétiens contre les Turcs. Soliman, en effet, était un adversaire redoutable par ses capacités, par ses vastes connaissances. Il lisait les œuvres de César traduites en turc. Refusant le titre d'empereur à Charles, parce qu'il ne pouvait y avoir qu'un empereur sur la terre, il voulait être, lui, le maître de l'univers. Ce danger s'accrut encore, par l'alliance de François I avec les Turcs.

On ne peut cependant accuser Charles-Quint de négligence dans l'affaire de la Réforme. Il assembla des diètes; il employa tous les moyens de persuasion et de douceur pour ramener les partisans de la nouvelle doctrine à la vérité catholique. Des colloques furent tenus par son entremise, et comme les protestants demandaient toujours que l'on fît examiner leur doctrine par un concile général, il décida le pape à convoquer le concile de Trente. Il est vrai que tous

ses efforts échouèrent, et ayant eu enfin recours aux armes, il en sortit victorieux d'abord. Mais, trahi par l'électeur de Saxe, protestant lui-même, auquel il avait confié le commandement de son armée, il fut forcé d'accorder aux princes et aux Etats protestants, dans la *paix de religion d'Augsbourg*, non seulement la liberté de leur culte, mais le droit d'imposer dans leurs territoires telle religion qui leur plairait.

La réforme fut ainsi achevée en Allemagne et les doctrines de Luther reconnues légalement.

A la même époque, tout le nord de l'Europe se sépara de l'Eglise. En Danemark et en Suède, les nouvelles doctrines furent introduites par les souverains de ces pays. Gustave Wasa, qui avait conquis le trône de la Suède les armes à la main, se servit de la réforme pour anéantir la puissance du clergé, qui lui était hostile. Le changement de l'ancien culte fut fait si lentement, qu'un demi-siècle après Gustave I la masse du peuple en Suède se figurait être encore catholique. Tandis que le protestantisme triomphait en Danemark, en Norwège le peuple prit les armes pour défendre la religion catholique. La réforme n'y fut aussi que lentement introduite, surtout en remplaçant les prêtres catholiques par des ministres protestants, qui introduisirent insensiblement le nouveau culte et les nouvelles doctrines.

En Angleterre, le roi Henri VIII, qui d'abord avait lui-même défendu le dogme catholique contre Luther (le défenseur de la foi), se constitua le chef spirituel de son royaume, parce que le pape s'opposait à sa prétention de faire déclarer nul son mariage légitime. Il ne toucha d'abord ni aux dogmes, ni à l'institution de l'Eglise et se contenta de se mettre à la tête de la hiérarchie, pour pouvoir changer impunément les lois ecclésiastiques qui lui déplaisaient.

Deux hommes se distinguèrent encore comme auteurs de doctrines nouvelles qu'ils propagèrent en Suisse et en France, c'est Ulric Zwingle à Zurich et Jean Chauvin ou Calvin de Noyon. Ces deux hommes allèrent encore plus loin que Luther dans leur guerre contre les dogmes de l'Eglise : ils rejetèrent tous les sacrements, excepté le baptême, et agirent

en cela avec plus de logique que Luther; aussi presque toutes les sectes protestantes et les anciens luthériens eux-mêmes professent maintenant les doctrines de Calvin, quant aux sacrements. En Suisse, le succès de Zwingle et de Calvin fut favorisé par la différence des factions, suite presque inévitable de la division qui existait dans ce pays. Ce furent surtout dans les cantons aristocratiques que les doctrines des réformateurs triomphèrent, ainsi à Berne, Genève, Zurich et d'autres, tandis que les cantons les plus démocratiques, Schwitz, Unterwald, Zug, restèrent catholiques : ce fait est encore une preuve de ce que je vous ai dit du caractère aristocratique de la réforme. Nous lui-retrouverons ce même caractère quand nous parlerons des progrès de la réforme en France, progrès qui se rattachent à l'histoire des guerres de religion dans ce pays.

Un fait très remarquable, c'est que la réforme ne trouva de partisans ni en Espagne ni en Italie.

En Espagne, il est vrai que Charles-Quint et surtout Philippe II réprimèrent tout essai de prêcher ou de propager les nouvelles doctrines, et cette résistance matérielle contribua sans doute à y maintenir la pureté de la foi catholique. Mais l'Italie, au contraire, divisée en une multitude de territoires et d'Etats, dont plusieurs, entre autres Venise, étaient en hostilité ouverte avec les papes en tant que souverains d'une partie de l'Italie, se prêtait merveilleusement à la propagande des réformateurs. Les tentatives n'y manquèrent pas. Mais la réforme y rencontra une forte opposition, non seulement de la part des premiers théologiens de la nation, mais encore de ces grands génies qui illustraient alors les lettres et les sciences. L'Italie était à cette époque le véritable foyer de l'intelligence et de la civilisation, et c'est ce fait seul qui explique d'une manière satisfaisante pourquoi les fausses doctrines des sectaires n'y trouvèrent presque pas de partisans.

On a souvent dit et répété que l'Eglise ne fit rien alors pour arrêter les progrès de la réforme, qu'elle se renferma dans son infaillibilité au lieu de combattre les sectaires sur le terrain doctrinal. Rien de plus faux que cette accusation

qui n'est que la suite d'une ignorance inexcusable chez ceux qui jugent les choses et les hommes sans s'être donné la peine de les étudier.

Les actes et l'histoire du concile de Trente, tels que nous les connaissons par le récit du célèbre Pallavicini, prouvent que l'Eglise opposa à l'hérésie un exposé aussi profond que savant des dogmes principaux de l'Eglise, surtout de ceux que les hérétiques avaient le plus attaqués. Cet exposé ne fut publié qu'après un examen approfondi des points en question. En outre la même assemblée donna des lois les plus salutaires relativement à la réforme de la discipline. Les abus furent abolis, et les désordres cessèrent par degrés. Il va sans dire que dans les rangs de la hiérarchie on rencontrait toujours des hommes indignes, mais on ne peut pas en faire un reproche à l'Eglise elle-même, qui a pris tous les moyens possibles pour les écarter.

D'un autre côté, un défenseur des plus habiles et des plus heureux naquit dans le sein même de l'Eglise. La Société de Jésu, fondée par St-Ignace de Loyola, devint un véritable boulevard contre les envahissements des hérésies.

Nous ne nous occuperons pas ici de réfuter les accusations que l'on a lancées contre cet Ordre célèbre. Elles l'ont été déjà par des historiens distingués de presque toutes les confessions. Je dirai seulement quelques mots de l'influence de cet Ordre sur les principaux événements de cette période.

Il y avait surtout deux moyens d'arrêter les progrès des nouvelles doctrines; le premier, c'était de les attaquer et de les combattre par les armes de la science; le second, c'était de réorganiser l'éducation de la jeunesse.

Les Jésuites se servirent de ces deux moyens avec autant de zèle que de talent. Bientôt leur Ordre produisit des savants qui se distinguèrent dans presque toutes les branches des sciences et des lettres, et qui furent appelés aux principales chaires dans les universités catholiques de l'Allemagne. En même temps la sagesse avec laquelle ils organisèrent les études, la circonspection qu'ils manifestèrent dans leurs plans d'éducation, leur gagnèrent rapidement la

confiance des parents catholiques. Des collèges de Jésuites furent établis dans toutes les provinces de l'Empire.

Les protestants ne tardèrent pas à reconnaître que l'ordre des Jésuites était leur ennemi le plus dangereux. Et comme la doctrine catholique était défendue par les Jésuites avec autant de succès que de zèle, les protestants commencèrent à les persécuter partout.

En même temps, François Xavier et une foule d'autres membres du nouvel Ordre portèrent l'Evangile dans les Indes et en Amérique, et réparèrent, pour ainsi dire, par les nombreuses conversions qu'ils firent dans ces pays lointains, l'apostasie d'une partie de l'Europe.

Examinons, Messieurs, maintenant les suites de la réforme, son influence sur l'état social de l'Europe.

Dans tous les pays et territoires où les nouvelles doctrines avaient remplacé la religion catholique, les souverains avaient réuni, à leur pouvoir temporel, le pouvoir spirituel. C'étaient eux qui réglaient le culte, qui déterminaient le nombre de ses ministres, qui les nommaient et destituaient à leur gré. Le clergé dans ces pays était assimilé aux autres employés de l'Etat et ne formait plus un ordre distinct.

Je ne vous citerai qu'un seul exemple qui vous montrera jusqu'où s'étendait le pouvoir nouveau des princes protestants, qui avaient obtenu le droit de régler les croyances de leurs sujets. Dans le seul Palatinat du Rhin, les habitants furent forcés de changer de religion quatre fois dans le cours de trente-deux ans : de catholiques qu'ils étaient, ils devinrent luthériens en 1556 avec le prince électeur Otton-Henri; calvinistes en 1559 avec son successeur Frédéric III; de nouveau luthériens en 1576 avec Louis VI, pour redevenir calvinistes en 1583 durant la régence du palatin Casimir, frère de Louis.

Mais, outre cet accroissement de pouvoir, les princes protestants s'étaient encore enrichis par la confiscation des biens ecclésiastiques, surtout de ces riches couvents et abbayes qu'ils avaient supprimés.

Même dans les pays catholiques, les libertés et prérogatives de l'Eglise et du clergé furent entamées par les souverains, qui aspirèrent eux aussi à un pouvoir absolu.

Une autre suite de la réforme fut d'anéantir l'unité de l'empire allemand : les Etats se divisèrent en deux fractions, les catholiques et les protestants. Cette division eut les suites les plus funestes quant aux affaires générales. Car, dans les diètes, on disputait sur la religion, au lieu de prendre des mesures d'une utilité générale. Malgré toutes les concessions faites successivement aux Etats protestants, ceux-ci n'étaient jamais contents, et se croyant toujours menacés dans leur existence religieuse, ils commencèrent par se liguer, ligues armées qui devaient amener les guerres de religion.

Les défenseurs de la réforme citent comme un grand bienfait que la civilisation doit à cet événement, une culture plus générale des lettres et des sciences. Ils vont même quelques fois jusqu'à prétendre que les ténèbres intellectuelles du moyen âge (ce sont leurs expressions) avaient été dissipées par la réforme, avec laquelle commence une nouvelle ère dans l'histoire des littératures modernes.

Mais quand on parcourt la grande masse des productions protestantes du seizième et du commencement du dix-septième siècle, on n'y trouve qu'une polémique souvent barbare et dépourvue de tout génie. C'est ainsi que le savant Frédéric Schlegel, dans sa *Philosophie de l'histoire*, a pu, en caractérisant cette période de la littérature, l'appeler le règne de la *barbarie des polémistes* : « Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, dit-il, c'est ce genre de polémique barbare qui règne en Allemagne et en Angleterre, dans tous les ouvrages de controverse roulant sur le domaine entier de la science. »

Cependant les suites les plus terribles de la réforme ce furent ces guerres de religion qui désolèrent l'Europe pendant un siècle entier, et qui détruisirent en particulier la prospérité et la puissance de l'Allemagne.

Les guerres de religion que la réforme suscita, éclatèrent

d'abord dans la Suisse. Les cantons catholiques, menacés dans l'exercice de leur religion par les cantons qui avaient embrassé les nouvelles doctrines, avaient conclu une confédération; ils déclarèrent la guerre aux cantons de Bern et de Zurich, et dans la bataille de Cappel livré en 1531, Zwingle, qui commandait lui-même l'armée protestante, périt et ses troupes furent vaincues. Une paix fut conclue et cet accord ne fut plus troublé dans la Suisse, parce que les cantons y étaient indépendants les uns des autres, et qu'à l'exception de St Gall, la population d'un même canton était toujours ou entièrement catholique ou entièrement protestante.

Un pays qui souffrit beaucoup plus des guerres de religion, ce fut la France. Elles y durèrent avec quelques interruptions pendant 38 ans, depuis 1560 jusqu'à 1598.

L'état politique de la France était entièrement différent de celui de l'Allemagne, à l'époque où les nouvelles doctrines, celles de Calvin, y trouvèrent des partisans, et c'est cette différence qui explique surtout le caractère spécial que la réforme y prit. Louis XI avait achevé l'œuvre de Philippe le Bel, et la monarchie absolue y était déjà établie sur de bases solides au commencement du seizième siècle : la puissance de la féodalité avait disparu, et le pouvoir royal avait une grande force et étendue. Cependant la noblesse avait conservé en grande partie ses possessions territoriales et ses richesses : elle était divisée en deux fractions, la noblesse de cour et la noblesse de province.

Ce fut surtout cette dernière, qui résidait dans ses terre, qui embrassa les nouvelles doctrines, et qui commença bientôt à former un corps distinct dans l'Etat, corps dangereux pour le gouvernement même. François I et son fils et successeur Henri II s'étaient opposés de toutes leurs forces à la propagation des doctrines de Calvin, et celui-ci avait même été obligé de quitter la France. Il avait trouvé un asile à Genève, d'où il continua à entretenir des relations avec ses partisans en France. Cependant la

nombre de ceux-ci resta très petit jusqu'à la mort de Henri II (1569). Henri II laissait quatre fils mineurs, dont l'aîné François II, qui n'avait que 15 ans, lui succéda sous la tutelle de sa mère Catherine de Médicis et des deux frères de Guise, François et Charles, celui-ci cardinal de Lorraine. La jalousie de deux autres familles puissantes, celle de Châtillon, à laquelle appartenaient l'amiral de Coligny et d'Andelot, et la branche royale des Bourbons, représentée par Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère Louis de Bourbon, prince de Condé, qu'offusquait le crédit des Guise, amena une lutte ouverte. Les Coligny et les Bourbons embrassèrent les doctrines de Calvin et se mirent à la tête des réformés ou protestants, qui reçurent en France le nom de Huguenots.

Dès lors les assemblées secrètes des protestants, tenues pour leur culte, prirent un caractère politique. « L'on n'y traitait pas seulement de religion, dit un auteur contemporain, mais des affaires d'Etat : chose très pernicieuse dans toute république ou monarchie. » Le nombre des protestants augmenta rapidement dans le midi de la France; bientôt ils s'armèrent et commencèrent à attaquer les catholiques, à s'emparer des églises et à détruire les couvents. Les catholiques se livrèrent à des représailles, et ces désordres continuèrent pendant plusieurs années.

La reine-mère Catherine, qui continuait à gouverner le royaume au nom de ses fils (Charles IX avait succédé à François II), flottait toujours entre les deux partis, celui des Guises et celui des Huguenots. Ces derniers firent plusieurs efforts pour s'emparer de la personne du roi et ainsi du gouvernement. Plusieurs fois aussi, on avait conclu des traités ou *paix de religion*. Enfin on projeta un mariage entre Henri, roi de Navarre, qui avait succédé à son père Antoine, et qui était à la tête du parti des Huguenots, et Marguerite de Valois, sœur du roi Charles IX.

La terrible catastrophe, connue sous le nom de massacre de la St Barthélemy (1572), éclata au milieu des fêtes de la noce et ralluma la guerre de nouveau.

Sans vouloir excuser cet acte, il faut cependant constater d'abord que l'on a prodigieusement exagéré le nombre des Huguenots tués à cette occasion. Et ensuite on ne peut méconnaître que, eux-mêmes, ils s'étaient déjà rendus coupables de plusieurs conspirations afin de renverser l'ordre existant en France et de s'emparer du pouvoir. Ils avaient conclu des alliances avec les puissances étrangères, les Anglais et les protestants de l'Allemagne, et s'étaient ainsi rendus coupables du crime de haute trahison. La religion était, dans tous ces événements, d'un intérêt tout à fait secondaire. Elle était le pavillon sous lequel des factions politiques s'abritaient et se combattaient en France.

Sous le règne de Henri III, frère de Charles IX, les désordres parvinrent à leur comble. Les catholiques, à l'instigation des Guises, conclurent la confédération connue sous le nom de *Ligue* et combattirent dès lors pour la conservation de leur religion, qui était sérieusement menacée par l'alliance du souverain avec le parti des Huguenots. La guerre entre les deux partis devint acharnée lorsque le chef des Huguenots, Henri IV, roi de Navarre, succéda à Henri III, qui avait été assassiné, et qui ne laissait pas d'enfants.

La conversion de Henri IV à la religion catholique et la publication de l'édit de Nantes, par lequel les protestants reçurent la liberté de leur culte, mirent fin à ces guerres. La France avait été terriblement dévastée sans doute; mais elle en sortit consolidée, car ces mêmes guerres avaient servi à fortifier le pouvoir royal en anéantissant la puissance d'une partie de la noblesse. La prospérité matérielle du pays se releva aussitôt sous le règne de Henri IV et sous l'administration des grands hommes d'Etat, Richelieu et Mazarin, qui préparèrent la voie à Louis XIV.

Je n'ai pas besoin, Messieurs, de vous parler des guerres de religion dans les Pays-Bas, guerres qui amenèrent la séparation des provinces du Nord d'avec celles du Midi : elles vous sont connues; je me bornerai à dire quelques mots du caractère et du règne de Philippe II et de la décadence de

la monarchie espagnole, qui suivit le règne de ce prince. Philippe II d'Espagne est un des princes envers lesquels les historiens protestants ont été le plus injustes. Ce n'est que depuis bien peu de temps que quelques savants ont commencé à revenir des préjugés que l'on avait conçus contre ce prince.

Pour bien juger des actions humaines, il faut avant tout tenir compte des motifs qui les ont déterminées, du but auquel elles tendent. Or le seul but que Philippe II ait voulu atteindre, pour lequel il a fait les plus grands sacrifices, c'était de maintenir et de défendre la religion catholique et l'Eglise : but, sans contredit, noble et élevé. Qu'il n'ait pas toujours choisi les moyens les plus propres à atteindre son but, cela prouve qu'il manquait d'habileté ou de circonspection, mais cela ne prouve rien contre son caractère.

C'est dans ce but qu'il fit la longue et sanglante guerre de religion dans les Pays-Bas, qu'il secourut le parti catholique en France, qu'il arma une flotte nombreuse contre Elisabeth d'Angleterre, laquelle persécutait les catholiques avec la plus grande cruauté.

C'est en poursuivant ce but pendant toute sa vie que Philippe II, épuisa les ressources de l'Espagne, qu'il sacrifia les richesses de l'Amérique, et qu'il contribua à la décadence rapide de sa monarchie.

La Belgique en particulier doit en grande partie à Philippe III la conservation de la religion catholique, et les accutions lancées contre lui du chef de l'établissement de l'inquisition espagnole en Belgique, n'ont aucun fondement. Il est vrai qu'en employant des mesures moins violentes Philippe II aurait peut-être atteint le même résultat. Mais il faut aussi tenir compte de la résistance ouverte qu'il rencontrait partout, des désordres auxquelles les partisans de la réforme s'étaient livrés, pour juger ces mesures avec moins de sévérité qu'on ne l'a fait.

Mais la contrée de l'Europe qui a le plus souffert des guerres de religion, c'est l'Allemagne.

Déjà sous Charles-Quint, les Etats protestants de l'empire, malgré toutes les concessions qu'on leur avait faites,

avaient conclu la ligue de *Smalkalden* (1530) et s'étaient renforcés par des alliances avec les souverains de France et d'Angleterre. Ils refusèrent l'obéissance à l'empereur et aux lois de l'empire. Aux diètes générales, aucune décision ne put être prise à cause des protestations des Etats luthériens, qui refusaient aussi de se soumettre aux arrêts de la haute chambre de l'empire, tribunal suprême, institué par l'empereur Maximilien I afin de maintenir la paix publique. Enfin ils refusèrent même d'envoyer des ambassadeurs au concile général de Trente, qu'ils avaient demandé les premiers avec tant d'insistance.

L'empereur reconnut à la fin qu'il fallait prendre les armes pour maintenir son autorité dans l'Empire. La guerre de Smalkalden, qui ouvre la série des guerres de religion en Allemagne, fut plutôt faite pour des motifs politiques que religieux. Car plusieurs princes protestants combattaient dans les rangs de l'armée impériale, qui était commandée par un général protestant, Maurice de Saxe. La guerre finit par la victoire complète des armes impériales sur celles des protestants.

Charles-Quint en usa avec la plus grande modération, travaillant surtout au rétablissement de l'unité religieuse. Mais, on l'a vu plus haut, ses efforts échouèrent par la trahison du duc Maurice, auquel il avait donné l'électorat de Saxe en récompense de ses services. Maurice se déclara tout à coup contre l'empereur, viola les promesses qu'il avait faites de se soumettre aux décisions du concile de Trente et força l'empereur pris au dépourvu de conclure avec les protestants la *paix de religion d'Augsbourg*.

Par cette paix, une égalité parfaite fut établie entre les luthériens et les catholiques dans l'Empire, et les sécularisations et confiscations des terres ecclésiastiques faites par les protestants jusqu'à cette époque, furent confirmées.

Deux conditions, insérées dans la paix, devinrent plus tard les causes du recommencement de la guerre.

La première donnait à tout prince laïc le droit d'introduire dans ses Etats telle religion qu'il voulait ; on appela

ce droit *jus reformandi*. Par la seconde, on stipulait que tout prince ecclésiastique, évêque ou abbé, qui embrasserait la religion protestante, perdrait par cela même cette dignité et ses possessions. Cette clause, appelée *réserve ecclésiastique*, était nécessaire afin de conserver à l'Eglise les principautés qu'elle possédait dans l'Empire. Les Etats protestants s'y opposèrent d'abord, mais ils furent bien obligés de la reconnaître.

Une longue période de tranquillité suivit en Allemagne cette paix d'Augsbourg conclue en 1555, et 63 ans s'écoulèrent jusqu'à la reprise des guerres de religion par la guerre de Trente Ans.

Il faut attribuer cette longue paix d'une part aux forces presqu'égales des deux partis en Allemagne, mais principalement à la modération ou à la faiblesse des successeurs de Charles-Quint dans l'Empire et des princes catholiques en général.

Car, pendant que les princes protestants changeaient à leur gré la religion de leurs sujets et introduisaient tour à tour les différentes doctrines des réformateurs, pendant qu'ils ne toléraient l'exercice d'aucun autre culte que du leur, les nouvelles doctrines firent des progrès rapides dans les territoires des princes catholiques. Dans toutes les possessions autrichiennes, en Bavière et jusque dans les territoires des princes-évêques, le nombre des protestants augmenta prodigieusement. Cette propagande du protestantisme plaça bientôt ces princes dans une très fâcheuse position; car les protestants, qui réclamaient, pour les souverains de leur confession, le pouvoir suprême en matière de religion, ne voulurent plus reconnaître le même droit aux souverains catholiques et s'organisèrent sans leur autorisation.

Cette indépendance religieuse les poussa bientôt à se constituer en corps politique, et à faire une opposition de plus en plus forte au souverain.

C'est ainsi qu'en Bavière, en Autriche, en Bohême, en Moravie, en Styrie et dans d'autres pays encore, les protestants se trouvèrent en opposition presque continuelle

contre leurs souverains, qu'ils les forcèrent à leur accorder de grands privilèges, et que, en refusant les impôts, ils s'emparèrent d'une large part dans le gouvernement.

Cet état des choses devint d'autant plus dangereux pour les princes catholiques, que les prédicateurs protestants ne cessaient pas d'exciter le peuple contre leurs adversaires, qu'ils représentaient comme des idolâtres. A Vienne même, sous le règne de l'empereur Maximilien II, un ministre protestant disait publiquement en chaire, qu'il valait mieux vivre sous le gouvernement turc que sous celui d'un prince catholique.

Dans les principautés ecclésiastiques, l'accroissement des protestants avait des suites plus fâcheuses encore, parce que souvent après la mort de l'évêque ou de l'abbé catholique, les protestants, une fois parvenus à avoir la majorité dans le chapitre, en profitaient pour élire un partisan de la nouvelle doctrine, et le protestantisme fut ainsi introduit dans ces territoires par une violation flagrante de la réserve ecclésiastique.

La tolérance ou plutôt l'indifférence religieuse de l'empereur Maximilien II, l'insouciance de son successeur Rodolphe II, qui, adonné à l'astronomie et l'astrologie, négligeait les affaires publiques, contribuèrent beaucoup à augmenter le désordre.

Peu à peu les protestants se persuadèrent que tout prince catholique était obligé de leur accorder la liberté du culte dans son territoire, et ils ne firent pas attention qu'eux mêmes, dans la paix d'Augsbourg, avaient stipulé que chaque prince avait le droit de ne tolérer dans ses Etats que telle religion qu'il voulait.

La tolérance religieuse, qni est devenue de nos jours un devoir sacré pour les gouvernements, ne pouvait pas être reconnue à une époque où les haines étaient plus vives et où les intérêts religieux étaient si intimement liés aux intérêts politiques.

C'était donc un acte légitime et devenu nécessaire, de la part des princes catholiques, Maximilien de Bavière et

Ferdinand de Styrie, lorsqu'ils interdirent l'exercice du culte protestant dans leurs Etats. Ils ne firent qu'appliquer le principe que les protestants avaient les premiers proclamé.

Les historiens modernes protestants ont reconnu, eux-mêmes, que l'on avait entièrement tort d'accuser ces princes de violence ou de cruauté.

Cependant les Etats protestants de l'empire redoutaient cette réaction catholique, d'autant plus que plusieurs d'entre eux avaient violé ouvertement la paix de religion d'Augsbourg, en continuant à confisquer des biens ecclésiastiques. Plus de quatorze archevêchés et évêchés et plus de quatre-vingts couvents et abbayes avaient été successivement sécularisés par les protestants, depuis la paix de religion.

Les Etats protestants conclurent une nouvelle confédération, connue sous le nom d'*Union*, et renouvelèrent leurs alliances avec la France, où Henri IV était parvenu à terminer les guerres de religion.

L'existence de l'empire et la religion catholique furent alors sauvées par deux princes éminents, Maximilien de Bavière et Ferdinand de Styrie.

Le premier réunit les Etats catholiques dans une confédération appelée la *Ligue;* le second, parvenu à la tête de la maison d'Autriche, rétablit la religion catholique dans toutes les provinces qui étaient soumises à cette maison.

La guerre de Trente Ans qui commença dans les dernières années du règne de Mathias, frère et successeur de Rodolphe II, leur fournit l'occasion de déployer tout leur zèle pour la même cause.

Dans cette guerre, la religion a eu bien peu de part. Elle n'a servi qu'à couvrir les intérêts politiques et temporels des puissances étrangères, et l'Allemagne fut la victime de l'ambition et de la politique de la Suède et de la France. Sans l'intervention de ces deux puissances, la guerre aurait été terminée beaucoup plutôt et n'aurait certainement pas amené la ruine totale du pays.

L'intolérance de Ferdinand II ne fut donc la cause ni du commencement, ni de la longue durée de la guerre de

Trente Ans. Car ce prince montra toujours la plus grande douceur à l'égard des Etats protestants de l'Empire, vis-à-vis desquels il était dans une toute autre position que vis-à-vis des protestants qui étaient ses sujets immédiats. Ferdinand II respecta religieusement les lois de l'Empire et les droits que la constitution assurait aux autres Etats. Si l'ambition avait été le principal motif de ses actions, l'empereur aurait pu profiter des succès de ses armes, pour changer la constitution libre de l'Empire et pour faire de l'Allemagne une monarchie, à l'exemple de celle de la France et de l'Angleterre. Et en effet, plusieurs auteurs allemands parmi les modernes, dans l'ardeur de leur patriotisme, l'ont hautement blâmé de n'avoir pas fait ce changement dans la constitution de l'Allemagne. Car il n'est pas douteux qu'une monarchie allemande, établie sur des bases solides, auraient pu lutter avec avantage contre la France et l'Angleterre. Alors l'Allemagne ne serait pas tombée dans cette honteuse dépendance des puissances étrangères où elle s'est trouvée dans la suite.

Cependant, quant à l'empereur Ferdinand, c'est l'amour de la justice et le respect pour le droit et les privilèges des Etats de l'empire qui l'ont retenu d'accomplir cet acte, acte arbitraire et violent par lequel il se serait mis en possession d'un pouvoir presqu'absolu.

Ces remarques, Messieurs, suffisent pour constater que la guerre de Trente Ans ne fut ni provoquée ni prolongée par la faute de l'empereur Ferdinand.

Uu coup d'œil rapide sur les quatres périodes de la guerre confirmera encore cette vérité.

Une révolte des protestants de la Bohême contre l'empereur Mathias fut le commencement de la première période de la guerre, celle que l'on appelle la *période palatine* ou *bohême*.

Les protestants de la Bohême avaient forcé l'Empereur Rodolphe II de leur accorder la liberté du culte par une charte, appelée *lettre de majesté*. Une transgression ouverte de cette charte par les protestants que les gouverneurs

impériaux de la Bohême voulurent réprimer, amena la révolte. Les protestants s'emparèrent du gouvernement, chassèrent les fonctionnaires impériaux et assemblèrent une forte armée.

Lorsque Ferdinand II succéda à Mathias, il négocia avec les rebelles. Mais ceux-ci rejetèrent tout accommodement. Ils marchèrent contre Vienne, où ils assiégèrent l'empereur. Sa fermeté inébranlable le sauva, et les protestants se retirèrent.

Ils cherchèrent alors du secours auprès des Etats protestants de l'empire et donnèrent la couronne de Bohême à Frédéric V, l'électeur palatin et le chef de l'union protestante, après avoir déposé solennellement Ferdinand, qu'ils avaient déjà reconnu comme successeur de Mathias. Toutefois la plupart des Etats protestants de l'Empire se déclarèrent pour l'Empereur, qui avec le secours du duc Maximilien de Bavière, chef de la ligue catholique, vainquit les Bohêmes dans une bataille sous les murs de Prague.

Frédéric perdit le trône qu'il avait usurpé et fut en même temps privé de la dignité électorale et de ses possession dans le palatinat, parce qu'il s'était rendu coupable de haute trahison envers son suzerain l'Empereur. La dignité électorale et une partie du palatinat furent données à Maximilien de Bavière, et les Etats de l'Empire, convoqués par l'empereur dans plusieurs diètes, confirmèrent à l'unanimité cette sentence. Enfin les auteurs de la rébellion en Bohême furent punis, et la liberté du culte protestant supprimée dans ce pays.

La paix était rétablie en Allemagne, et elle n'aurait plus été troublée sans l'intervention de l'étranger.

Le roi de Danemark se mit à la tête des Etats protestants du nord de l'Allemagne; il s'allia avec l'Angleterre et la Hollande, et prenant pour prétexte la défense de la religion protestante menacée par l'empereur, il lui déclara la guerre. On appelle cette phase de la guerre la *période danoise* (1625-1630).

Encore une fois plusieurs Etats protestants de l'Empire

prirent le parti de l'Empereur, ce qui prouve de nouveau que les intérêts religieux ne furent qu'un prétexte.

Les coalisés furent d'abord heureux ; le roi de Danemark d'un côté, plusieurs aventuriers, *Mansfeld* et *Brunswik*, de l'autre, ayant assemblé des troupes avec l'argent de la France et de l'Angleterre, firent des progrès rapides dans l'Empire. Ce furent les victoires des deux généraux distingués, l'un catholique, *Tilly*, l'autre d'origine protestante, *Wallenstein*, qui sauvèrent l'empereur. Les ennemis furent vaincus dans plusieurs batailles, et le roi de Danemark conclut la paix avec Ferdinand à Lubeck. Les ducs de Mecklembourg, qui avaient été les premiers à se réunir aux ennemis de l'Empire, furent privés de leurs Etats, que l'Empereur donna en récompense à son général Wallenstein. La tranquillité de l'Allemagne semblait de nouveau rétablie.

C'est alors que l'Empereur Ferdinand donna le célèbre *édit de restitution*, qui stipulait : 1° que tous les biens ecclésiastiques séquestrés et confisqués par les protestants depuis la paix de religion d'Augsbourg, et en violation de la *réserve ecclésiastique* sanctionnée par cette paix, seraient restitués ; 2° que les Etats catholiques pourraient user du même droit, envers leurs sujets protestants, dont avaient fait usage les Etats protestants depuis le commencement de la réforme. Les Etats catholiques reprirent donc leur droit de retirer à leurs sujets protestants l'exercice de ce culte, en laissant toutefois à ceux-ci la faculté d'émigrer.

Cet édit a été l'objet des attaques les plus violentes d'un grand nombre d'historiens modernes. Et pourtant il est indiscutable qu'au point de vue du droit public de l'Empire, fondé sur la paix d'Augsbourg, cet édit ne renferme aucune disposition injuste ou arbitraire, et l'on ne peut pas considérer la publication de cet édit comme la cause principale de la continuation de la guerre. Les Etats protestants, bien qu'ils fussent atteints dans leurs intérêts, reconnurent cependant la légalité de la mesure et étaient résolus à s'y soumettre, comme nous le voyons dans une lettre de l'élec-

teur protestant de Saxe à celui de Brandenbourg. Il y est dit en termes très clairs, « que l'édit était juste, et que l'on ne pouvait s'opposer à son exécution sans violer ses devoirs envers l'empereur, sans se rendre coupable d'une violation des lois de l'empire. »

Ce furent les intrigues du cabinet français et l'ambition de Gustave-Adolphe, roi de Suède, qui rallumèrent la guerre en Allemagne.

Le cardinal de Richelieu, après avoir brisé les forces des Huguenots en France, conçut le plan d'affaiblir la puissance de la maison de Habsbourg, qui occupait à la fois l'Empire et l'Espagne. Profitant du mécontentement des princes de l'Empire contre Wallenstein, qui à la tête de l'armée impériale les traitait avec trop peu d'égard, il parvint à priver l'empereur de son plus fort appui. Wallenstein fut congédié sur les instances des princes de l'empire, soutenus par les ambassadeurs de la France, et une partie de ses troupes furent licenciées, au moment même où le roi de Suède débarquait avec une armée sur les côtes de la Poméranie.

Il ne règne plus de doute sur les véritables motifs qui déterminèrent Gustave-Adolphe à prendre part aux affaires de l'Allemagne.

L'on a des preuves irréfutables, qu'il était venu pour faire la conquête des côtes allemandes de la Baltique et qu'il aspirait à unir la couronne de l'Empire à celle de la Suède. Les protestations de désintéressement dont il se fit précéder, et qu'il répéta plusieurs fois dans le cours de sa campagne en Allemagne, ne trompèrent personne, et il faut être entièrement aveuglé par l'esprit de parti pour ne pas reconnaître ces projets au premier coup d'œil.

Arrivé en Allemagne, Gustave-Adolphe d'abord ne trouva pas d'alliés, pas même chez les princes protestants et son propre beau-frère, l'électeur de Brandenbourg, le traita en ennemi.

Mais l'exécution de l'édit de restitution, la prise et la destruction de Magdebourg par l'armée de Tilly, la terreur répandue par la victoire de Gustave-Adolphe près de Leipzig, augmentèrent rapidement les alliés du Suédois.

Gustave-Adolphe traita l'Allemagne en pays conquis ; il confisqua surtout les territoires ecclésiastiques, dont il prit possession pour lui et pour ses descendants ; il refusa d'autre part de restituer le palatinat au prince-électeur Frédéric V, qui était rentré en Allemagne.

L'empereur Ferdinand rendit alors à Wallenstein le commandement de ses armées avec un pouvoir absolu et discrétionnaire. Lorsque ces deux grands capitaines se trouvèrent en présence, il y eut une longue hésitation. Enfin dans la bataille de Lutzen, Gustave Adolphe perdit la vie, tandisque son armée emportait la victoire sur celle de Wallenstein. La période suédoise finit quelques années après la mort du roi de Suède.

La guerre fut continuée par le chancelier suédois Oxenstiern et le cardinal de Richelieu. On appelle cette dernière période la *période française* (1635-1648), qui dura jusqu'à la paix de Westphalie. La France et la Suède combattirent alors pour un intérêt politique, la question religieuse fut entièrement mise de côté. Je n'insisterai pas sur cette dernière partie de la guerre, qui acheva de ruiner la prospérité de l'Allemagne.

Mais la paix de Westphalie, qui mit fin à la guerre, est d'une importance capitale tant au point de vue religieux que politique : je dois m'y arrêter.

Au point de vue religieux, la question brûlante de la *réserve ecclésiastique* fut tranchée par l'adoption d'une *année normale*, le 1er janvier 1624, qui servirait de base aux restitutions à faire des deux côtés : chaque parti récupérait la position et les territoires dont il jouissait à cette époque. D'autre part fut aboli le *jus reformandi* ou l'obligation de se conformer à la religion du gouvernement, et le libre exercice du culte accordé aux Luthériens depuis la paix d'Augsbourg fut étendu officiellement aux calvinistes. En somme, la situation respective des confessions en Allemagne restait la même, et aucun des partis religieux ne pouvait s'attribuer la victoire.

Mais, au point de vue politique, la division de l'Allemagne fut consommée par ce traité : l'autorité impériale

était anéantie; l'empereur n'est plus le suzerain d'une monarchie féodale, mais le président ou chef d'une confédération d'Etats indépendants; les princes sont reconnus souverains dans leurs territoires respectifs; ils obtiennent le droit : 1° de conclure des traités et des alliances, tant avec les puissances étrangères qu'entre eux, sans avoir besoin du consentement de l'empereur; 2° de concourir avec l'empereur, dans les Diètes, à toutes les mesures concernant le gouvernement général de l'Empire.

Ces droits leur furent garantis par les puissances étrangères, et notamment par la France, qui reçut par là un droit d'intervention dans les affaires de l'Empire. L'Empire allemand perdit ainsi toute force extérieure; et de la première place qu'il avait occupé depuis Otton le Grand parmi les puissances de l'Europe, il fut réduit à un rang très inférieur et joua dès lors un rôle tout à fait secondaire dans les grandes affaires politiques.

Par la paix de Westphalie, un nouveau système politique fut inauguré en Europe : c'est le système de l'équilibre des puissances.

Depuis que l'unité de la chrétienté du moyen âge avait cessé d'exister, la nécessité d'un droit public international, de principes communs d'après lesquels les droits des différents peuples ou Etats se règleraient, se fesait sentir. La rivalité entre les puissances, la jalousie avec laquelle chacune surveillait sans cesse les progrès des autres et surtout ceux de ses voisins, fit naître le système de l'équilibre politique. Le but du système est de maintenir entre tous les Etats de l'Europe la distribution des forces et l'étendue de territoire que la paix de Westphalie leur avait reconnues et assurées. Ainsi aucun Etat ne peut s'agrandir sans le consentement de tous les autres. Les plus faibles doivent être protégés par les forces communes de l'Europe contre les envahissements auxquels ils sont exposés de la part de voisins plus forts qu'eux.

En théorie, c'est un système conservateur. Mais il est aussi susceptible d'être perverti, aussitôt que quelques

puissances prépondérantes s'entendent pour chercher des compensations aux dépens d'un tiers. C'est ce qui est arrivé lors du partage de la malheureuse Pologne entre la Prusse, la Russie et l'Autriche. Cette grande iniquité s'est accomplie au nom de l'équilibre européen.

En pratique, le système de l'équilibre n'a pas atteint son but; il n'a pas donné à l'Europe cette paix durable à laquelle elle n'a pas cessé d'aspirer. Non seulement les guerres n'ont pas été moins nombreuses qu'auparavant; mais elles sont devenues plus générales, en y enveloppant toutes les puissances intéressées au maintien de l'équilibre.

Aux luttes religieuses du XVIe siècle, ont succédé les grandes rivalités politiques causées par l'ambition de certaines puissances et par la résistance des autres puissances à cette rupture de l'équilibre. Ainsi l'influence essentiellement pacifiante que l'Eglise exerçait autrefois au sein de la société chrétienne, fait place au règne de l'égoïsme et de la force brutale.

Après que le Saint Siège eut perdu cette haute direction de la chrétienté, ce fut d'abord la maison de Habsbourg qui exerça la suprématie en Europe. Elle l'acquit avec Charles-Quint, lorsque ce prince se trouva posséder à la fois l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne et l'Amérique. Aucune puissance européenne ne pouvait se mesurer avec une pareille puissance.

Si Charles-Quint avait voulu adopter cette politique machiavélique qui commençait à prévaloir de son temps, et si la réforme n'avait pas paralysé son action, il aurait pu jouer en Europe le même rôle que Louis XIV. Mais Charles-Quint avait un caractère trop loyal pour suivre une politique qui est fondée sur l'intrigue, et qui ne recule devant l'emploi d'aucun moyen. Il se crut lié par la foi des traités, par sa parole donnée, et la loyauté ne fut pas encore tenue chez lui pour une faiblesse ou une faute en matière politique.

La prépondérance de la maison de Habsbourg d'ailleurs fut diminuée aussitôt après la mort de Charles-Quint par le

partage de ses Etats. Son frère Ferdinand, auquel il avait déjà cédé les provinces autrichiennes, lui succéda comme empereur, tandis que son fils Philippe II héritait de ses autres possessions, dans les Pays-Bas, en Espagne et en Italie. Il est vrai, Philippe II réunit encore à ses Etats le Portugal, ainsi que les vastes possessions portugaises dans les Indes orientales et occidentales. Mais les guerres prolongées de Philippe II contre les gueux dans les Pays-Bas, contre l'Angleterre sur mer, contre les Huguenots en France, épuisèrent les immenses ressources de cette monarchie, et l'Espagne finit par y perdre son commerce extérieur, qui passa alors entre les mains de ses adversaires.

D'autre part, la branche cadette des Habsbourg, qui régnait sur l'Autriche, perdit également son influence européenne par suite de la division de plus en plus profonde de l'Empire en deux camps, les Etats catholiques et les Etats protestants, et par la faute de l'empereur Rodolphe II, qui laissa tout aller à l'abandon. Peut-être son successeur Ferdinand II aurait-il relevé l'influence politique de sa maison, sans la guerre de Trente Ans, dont nous avons déjà vu les suites funestes pour l'Allemagne.

Tandisque la puissance des Habsbourg décline, une autre puissance s'élève, celle des Bourbons, qui monte avec Henri IV sur le trône de France.

Henri IV avait commencé par rendre à la France la paix intérieure, on a vu comment. Bientôt, grâce à la paix, son royaume atteignit un degré jusque là inconnu de prospérité. Il restait à donner à la France un rôle nouveau dans les affaires européennes. Mais quelqu'ait été l'objet de ce qu'on appelle le *grand dessein* de Henri IV, le coup de couteau de Ravaillac arrêta brusquement tous ses plans.

Le véritable fondateur de la puissance extérieure de la France, c'est Richelieu. C'est lui qui a travaillé avec le plus de constance à l'abaissement de la maison d'Autriche. Dans ce but, il commença par rompre l'alliance que la régente Marie de Médicis, gouvernant au nom de son fils mineur

Louis XIII, avait conclue avec l'Espagne. Richelieu fit ensuite cause commune avec tous les adversaires des Habsbourg en Europe. Dans les Pays-Bas, il soutint par ses subsides l'insurrection des Provinces-Unies. En Allemagne, il s'allia contre l'empereur avec les protestants et avec le roi de Suède, Gustave Adolphe.

A l'intérieur, il est vrai, l'action de Richelieu était encore gênée d'un côté par l'influence que le parlement de Paris avait acquise durant la minorité de Louis XIII, de l'autre par les Huguenots, qui continuaient à former une puissance dangereuse au sein de l'Etat, et sur lesquels s'appuyait une cabale de la cour, hostile au Cardinal. Richelieu fut obligé de ménager le parlement, de s'assurer même sa faveur afin de tourner toutes ses forces contre les Huguenots. Ceux-ci avaient repris les armes, soutenus par la Hollande et l'Angleterre. Richelieu les vainquit et les força de rendre toutes les places laissées en leur pouvoir depuis l'édit de Nantes. Enfin, après la prise dela Rochelle, qui soutint contre le Cardinal un siège de quatorze mois, les Huguenots cessèrent de former une faction politique en France.

Dès lors, le Cardinal eut bon marché de l'opposition qu'il rencontrait encore à la cour de la part du duc d'Orléans et de plusieurs autres seigneurs, jaloux de son influence sur le roi Louis XIII. Il ne convoqua plus les états généraux. Il ne souffrit aucune intervention des parlements dans les affaires publiques.

C'est surtout par cette politique que Richelieu donna une grande force au pouvoir royal, en le débarassant de toute opposition, et qu'il prépara la voie à Louis XIV. Il mourut six ans avant la paix de Westphalie, suivi bientôt dans la tombe par son maître, Louis XIII.

Mais il trouva un digne successeur dans la personne du cardinal Mazarin, qui gouverna la France pendant la minorité de Louis XIV. Mazarin adopta les mêmes principes politiques que Richelieu avait suivis. Il eut à combattre avec la même opposition. Depuis l'anéantissement de

la puissance politique des Huguenots, les parlements étaient le dernier foyer de l'opposition contre le gouvernement. Le parti qui se rallia autour du parlement de Paris, reçut le surnom de *Fronde*. C'était un parti moitié populaire, moitié aristocratique, à la tête duquel se placèrent pendant quelque temps le grand Condé et le Cardinal de Retz, coadjuteur de Paris, prélat dépravé et intriguant. Mazarin, forcé à diverses reprises de quitter la France, y revint toujours; car on ne pouvait se passer de ses talents pour maintenir l'ordre intérieur. Enfin Mazarin fut le véritable maître de Louis XIV, qui apprit à l'école de cet habile homme d'Etat l'art de gouverner son royaume avec un pouvoir absolu.

Pour bien juger le règne de Louis XIV, auquel nous sommes arrivés, il faut tenir compte de trois choses : d'abord des changements qui venaient d'avoir lieu dans l'état intérieur de la France; ensuite des principes politiques dans lesquels ce prince avait été élevé, et enfin de l'importance que la France avait déjà parmi les puissances Européennes au moment de son avénement au trône.

Quant à l'état intérieur de la France, nous avons vu comment les anciennes institutions avaient été successivement abolies. Les états généraux n'étaient plus convoqués; tout concours de la nation dans les affaires de l'Etat avait donc cessé. Car le parlement, qui n'était qu'un simple tribunal, une cour supérieure de justice, ne représentait nullement la nation, et les tentatives qu'il fit pour s'immiscer dans les affaires publiques et se constituer comme arbitre suprême entre le roi et les factions de la cour, étaient une véritable usurpation d'un pouvoir qu'il ne possédait pas. Louis XIV le considérait ainsi et avec raison; il brisa l'opposition du parlement avec la plus grande sévérité. Le roi seul avait désormais l'exercice de tous les pouvoirs, et l'autorité royale était la seule autorité qui existât encore légalement.

Louis XIV avait passé sa jeunesse dans les troubles de la Fronde, troubles qui ont contribué à lui per-

suader que l'exercice d'un pouvoir absolu était le seul moyen de maintenir la tranquillité et l'ordre intérieur et de mettre fin aux intrigues et aux violences des factions qui avaient troublé si longtemps cette tranquillité. Ces idées de monarchie absolue avaient donc été inculquées à Louis XIV dès sa jeunesse par les événements, autant que par son éducation. Dès l'âge de sept ans, il présidait souvent le conseil des ministres. Il tenait des lits de justice au parlement. A l'âge de quatorze ans, il fut déclaré majeur, et dès lors il prit une part active au gouvernement. Le cardinal Mazarin lui-même ne put se maintenir au pouvoir qu'en s'abritant derrière l'autorité royale. C'est ainsi que Louis XIV acquit la conviction que le pouvoir royal était la seule base de l'Etat, et qu'il a pu dire le mot célèbre : *l'Etat c'est moi*. Louis XIV est la véritable personnification de la monarchie absolue, de ce système de gouvernement dont Philippe le Bel avait jeté les premiers fondements, et que Louis XI avait repris et affermi graduellement.

C'est encore le secret de la conduite de Louis XIV dans les affaires religieuses. Par la révocation de l'*Edit de Nantes*, il voulut anéantir toute opposition religieuse de la part des Huguenots, qui vivaient encore en France ; et par la *Déclaration des libertés gallicanes*, il voulut séparer de Rome le clergé de France, afin d'être le seul maître dans son royaume.

Il nous reste à considérer la situation extérieure à l'avénement de Louis XIV. Déjà la politique habile de Richelieu et de Mazarin avait assuré à la France une influence considérable dans toutes les affaires européennes. En combattant la maison d'Autriche, la France avait rallié autour d'elle la plupart des autres Etats de l'Europe, qui lui devaient le maintien de leur indépendance. La France était assurée de l'alliance de la Hollande, qu'elle avait toujours soutenue dans sa lutte séculaire contre l'Espagne. La France avait également aidé le Portugal à secouer le joug de l'Espagne et tenait ainsi celle-ci en échec, en lui suscitant une ennemie irréconciliable dans la pénin-

sule ibérique. La France avait réussi à faire rechercher son alliance par l'Angleterre en proie alors aux guerres religieuses entre protestants, qui paralysaient son action extérieure. Par les traités de Westphalie, la France avait obtenu un droit d'intervention dans les affaires intérieures de l'Empire et une partie des princes de l'Empire s'étaient placés directement sous le protectorat du roi de France, qui leur permettait de braver impunément l'autorité de l'Empereur. Toutes ces circonstances réunies fesaient de la France dès lors l'arbitre de l'Europe. C'est au milieu de ces conjonctures favorables que Louis XIV commença son règne si glorieux d'abord.

En parlant de l'éclat de ce règne, il est juste d'en reporter une bonne part à cette pléiade d'hommes illustres dans tous les genres dont Louis XIV était entouré, à ces hommes d'Etat qui présidaient à l'administration française et à ces généraux qui commandaient les armées françaises. C'est Colbert, ministre des finances sous le règne de Louis XIV, qu'il faut nommer en premier lieu; car c'est lui qui créa ces ressources presqu'inépuisables à l'aide desquelles le roi put entretenir ses alliances et couvrir les frais de ses guerres. Colbert, par son administration habile, sut rendre l'impôt plus productif pour l'Etat, tout en le rendant moins vexatoire pour le contribuable. Il releva l'industrie et le commerce de la France. Il établit des colonies en Amérique, organisa les grandes *Compagnies des Indes* et créa en quelque sorte la marine française. Il inaugura enfin un nouveau système d'économie politique, le *système protecteur*, qui a été adopté par presque tous les Etats de l'Europe. Après Colbert, il faut nommer Louvois, qui rendit d'immenses services par ses réformes militaires. Parmi les généraux, se distinguèrent surtout Condé, Turenne. les maréchaux Catinat, Villars, Luxembourg, et non moins le général Vauban, qui introduisit dans l'art des fortifications un système tout nouveau, en rapport avec les progrès de l'artillerie. Enfin la France était encore servie par l'habileté de ses diplomates, qui déployaient toute

la finesse du génie français pour maintenir son influence dans les cours européennes. Certes la supériorité de la France à cette époque sur chacune des autres puissances de l'Europe, est un fait incontestable. Le seul danger pour son royaume, c'était une coalition de ces puissances contre elle. Ce fut Louis XIV lui-même qui devait provoquer cette coalition en menaçant ses voisins par ses vues d'agrandissement territorial.

Alors commencent les grandes rivalités politiques qui ont rempli la seconde partie des temps modernes. Ces guerres de Louis XIV contre la Hollande, l'Angleterre, l'Autriche et l'Espagne, ont été plutôt funestes qu'avantageuses pour la France. Il est vrai que la Franche-Comté, Strasbourg et une partie de la Flandre et du Hainaut ont été réunies à la France. Mais cet agrandissement de territoire fut à peine une compensation aux frais immenses de ces guerres. Il en était résulté une augmentation énorme des impôts, qui épuisa les ressources de la nation et eut un contre-coup funeste sur la prospérité de l'agriculture.

Dans cette lutte européenne, le plus redoutable adversaire de Louis XIV, fut Guillaume III d'Orange, d'abord stadhouder de Hollande, ensuite roi d'Angleterre. Il fut le principal défenseur de l'équilibre européen à cette époque. Son avénement au trône d'Angleterre et l'alliance intime qui en résulta entre les deux premières puissances maritimes de l'Europe, furent le grand obstacle à la réalisation des vues ambitieuses de Louis XIV.

Louis XIV ne fut pas plus heureux dans la guerre de la succession d'Espagne. Il est vrai, après une lutte de treize ans, cette guerre finit par assurer le trône d'Espagne à une branche cadette de la maison des Bourbons. Mais la France elle-même, comme puissance, n'y gagna rien. Car, par le traité d'Utrecht, Louis XIV dut renoncer pour toujours à la réunion de la France et de l'Espagne sous un même sceptre.

A la même époque, un nouvel aliment a été fourni à cette rivalité des puissances européennes par les progrès

de leurs colonies établies en Amérique et dans les Indes orientales.

La découverte de l'Amérique et d'une nouvelle route vers les Indes avait ouvert un vaste champ aux grandes entreprises commerciales.

Le Portugal et l'Espagne furent les premières à profiter de cette double découverte et se placèrent à la tête des puissances maritimes, tandis que les républiques de Venise et de Gênes et la Ligue hanséatique perdaient l'importance qu'elles avaient eue durant le moyen âge. Un nouveau système colonial fut organisé pour l'exploitation directe des richesses inépuisables de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique. Les Portugais s'établirent sur les côtes de l'Afrique, aux Indes et au Brésil; les Espagnols dans le reste de l'Amérique. Par la réunion du Portugal à l'Espagne, sous Philippe II, ces deux groupes de colonies furent réunies sous une seule puissance pour quelque temps.

Mais Philippe II suscita une rivalité dangereuse, en excluant les Hollandais, insurgés contre son autorité en Europe, de ses possessions d'outre-mer. Les Hollandais n'hésitèrent pas à faire des conquêtes et à fonder des colonies pour leur propre compte. Ils enlevèrent à l'Espagne le Brésil, qu'ils durent, il est vrai, évacuer dans la suite. Ils obtinrent des possessions plus durables dans l'archipel indien, prirent pied sur le littoral de l'Asie et s'emparèrent du monopole du commerce avec le Japon et la Chine.

La France et l'Angleterre ne tardèrent pas à entrer à leur tour dans la même voie. Leurs établissements simultanés en Amérique et aux Indes ne pouvaient manquer de donner un aliment de plus à la rivalité de ces deux puissances, particulièrement dans le cours du XVIIIe siècle. Dans la grande guerre maritime qui mit alors aux prises toutes les puissances navales de l'Europe, la suprématie demeura à l'Angleterre, et celle-ci se croyait assurée de la domination des mers, lorsqu'éclata l'insurrection de ses colonies en Amérique, qui aboutit à l'indépendance des Etats-Unis.

Enfin une troisième et dernière semence de division a été

répandue en Europe par la révolution française, qui a suscité et mis aux prises les écoles et les partis politiques les plus opposés. La révolution religieuse du XVIe siècle devait entraîner, après elle, comme conséquence finale, cette révolution politique. Le soulèvement des princes et des gouvernements contre l'autorité spirituelle conduisit au soulèvement des peuples contre l'autorité temporelle. Infatués de leur pouvoir absolu, les princes avaient cessé de reconnaître les droits de l'Eglise, chaque fois du moins qu'ils éprouvaient du côté de l'Eglise la moindre résistance. Après s'être débarrassés de ce frein gênant, mais après tout salutaire, les princes et les gouvernements crurent pouvoir se laisser aller impunément à leur ambition, à leurs passions, à des abus de puissance de tout genre. Mais ces excès se sont retournés contre eux. Car ces excès ont rendu l'autorité temporelle méprisable aux yeux des peuples, et ils ont ébranlé ainsi les fondements mêmes de la société, qui ne peut exister sans le respect de l'autorité. Les peuples s'insurgèrent contre les princes, comme les princes s'étaient insurgés contre l'Eglise. C'est ainsi que l'esprit révolutionnaire est né, secondé d'ailleurs par la phalange des philosophes, Voltaire, Rousseau, les Encyclopédistes, qui ont ouvert au XVIIIe siècle une guerre formidable contre l'Eglise, contre le christianisme et contre Dieu lui-même.

La révolution française, avec laquelle la dernière période de l'histoire moderne commence, ne fut donc pas une explosion subite ou accidentelle; mais cette catastrophe se rattache, par ses causes lointaines, à la funeste scission religieuse qui ouvre et qui domine toute l'histoire des temps modernes.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Avertissement I
Note sur la bibliographie VIII
Conférence préliminaire sur le plan de ces études . . . 1

Méthode d'étudier l'histoire : partie générale.

CONFÉRENCES

sur les principes de la critique historique.

§ I. De la certitude historique. 7
§ II. Des sources de l'histoire et de leur importance respective . 8
§ III. Règles générales de la critique historique . . . 9
§ IV. Règles particulières aux diverses sources de l'histoire . 10
Traditions. — Monuments. — Incriptions. — Chartes. — Mémoires personnels. — Ouvrages historiques d'auteurs contemporains. — Ouvrages historiques d'auteurs postérieurs. — Journaux et gazettes.
§ V. Des sciences auxiliaires de l'histoire 16
Géographie et chronologie (*voir les Conférences suivantes*).— Archéologie. — Epigraphie. — Numismatique. — Diplomatique. — Paléographie. — Généalogie. — Héraldique.

CONFÉRENCES

sur la géographie.

Notions générales 20

Section I : La terre considérée en elle-même.

§ I. La terre ferme 23
Relief de la terre ou orographie. — Structure de la terre ou géologie.
§ II. Les eaux 30
A. L'Océan. — B. Répartition des eaux sur la terre ferme (hydrographie).
§ III. L'atmosphère 37

Section II : La terre considérée comme le séjour des êtres organiques.

Notions générales 44
§ I. De la distribution géographique des végétaux (Flore) . . 45
§ II. De la distribution géographique des animaux(Faune) . . 47
§ III. De la distribution des races humaines (ethnographie) . . 49

CONFÉRENCES

sur l'ethnographie.

Pages.

Notions générales 50

Section I : L'homme physique.

§ I. Unité de l'espèce humaine 51
§ II. Division du genre humain 55
Les cinq races : blanche. — Nègre. — Malaise — Mongole. — Américaine.
§ III. Extension et force numérique de l'espèce humaine . . 51
Population. — Statistique.

Section II : L'homme moral et politique.

§ I. Les langues humaines 64
Familles de langues : indo-européenne; — caucasienne; — sémitique; — touranienne; — transgangétique; — groupes de langues africaines et américaines.
§ II. Les institutions politiques 69
Etats monarchiques. — Républiques.
§ III. Les religions 67
Religions monothéistes. — Religions panthéistes. — Religions polythéistes.
§ IV. Occupations, arts et civilisation 70
Note sur l'archéologie préhistorique.

CONFÉRENCES

sur la chronologie.

Notions générales 72

Section I : Chronologie technique.

§ I, Le jour 73
§ II. La semaine. 75
§ III. Le mois. 76
§ IV. L'année 78

Section II : Chronologie historique.

§ I. Chronologie ancienne de l'Orient (*Partie spéciale*, p. 111-126) .
§ II. Chronologie grecque (*Partie spéciale*, p. 176-182) .
§ III. Chronologie romaine. 80
§ IV. Chronologie chrétienne 88
§ V Chronologie musulmane 98

APPENDICE : Chronologie révolutionnaire de la France 100

Méthode d'étudier l'histoire : partie spéciale.

CONFÉRENCES

sur l'histoire ancienne de l'Orient.

Section I : La géographie ancienne de l'Orient.

§ I. Le monde connu des anciens 103
§ II. Division géographique de l'Orient 106
§ III. Ethnographie des peuples orientaux 107

Section II : La chronologie ancienne de l'Orient.

§ I. La chronologie des Egyptiens 111
§ II. La chronologie des Chaldéens 118
§ III. La chronologie des Hébreux 123

Section III : Les sources littéraires de l'histoire de l'Orient.

§ I. La Bible 128
§ II. Les autres sources littéraires de l'Orient 134
§ III. Les sources classiques 138
APPENDICE : Note sur les historiens chinois 145

Section IV : Les sources monumentales de l'Orient.

§ I. L'égyptologie 148
§ II. L'assyriologie 154
§ III. De la critique des sources monumentales 158

Section V : Les travaux modernes.

§ I. Histoires générales 161
§ II. Histoires particulières : 1° Egypte; 2° Asie antérieure; 3° Inde 163

CONFÉRENCES

sur l'histoire ancienne de la Grèce.

Section I : Géographie et chronologie.

§ I. La géographie historique des Grecs 167
§ II. La chronologie grecque 176

Section II : Recherches sur les traditions helléniques.

§ I. Examen des traditions relatives aux héros étrangers . . 183
§ II. Traditions doriennes 193
§ III. Traditions ioniennes 195
§ IV. Traditions éoliennes 197
§ V. Traditions achéennes 199

Section III : Sources et travaux modernes.

§ I. Des premiers documents historiques chez les Grecs . . . 201
§ II. Les historiens anciens de la Grèce 206
§ III. Les travaux modernes 219

CONFÉRENCES

sur l'histoire romaine.

Section I : Géographie et chronologie.

§ I. La géographie ancienne de l'Occident 222
§ II. La chronologie romaine (*Partie générale*, p. 80-87).

Section II : Sources et travaux modernes.

§ I. Des sources de l'histoire de la république romaine 230
§ II. Des sources de l'histoire de l'empire romain 239
§ III. Les travaux modernes 246

Section III : Recherches sur des points controversés de l'histoire romaine.

§ I. Des origines romaines 251
§ II. L'époque étrusque à Rome 258

CONFÉRENCES

sur l'histoire du moyen âge.

Section I : Les sources générales du moyen âge.

§ I. Répertoires indiquant les sources 263
1° Répertoires des historiens. — 2° Répertoires des documents.
§ II. Traités auxiliaires dans l'étude des sources 268
1° Critique historique. — 2° Linguistique. — 3° Chronologie. — 4° Géographie.
§ III. Collections de textes originaux 271
Collections mixtes ou polyglottes. — Collections de textes latins. — Collections de textes grecs. — Littérature orientale chrétienne. — Littérature musulmane.

Section II : Les travaux modernes sur l'histoire du moyen âge.

§ I. Histoires générales 278
§ II. Histoires particulières. 282
France. — Italie. — Espagne. — Angleterre. — Allemagne. — Etats slaves et scandinaves. — Bas-Empire. — Etats musulmans.

Section III : Etudes sur la littérature historique du moyen âge.

§ I. Les historiens latins du moyen âge 289
Notions générales (chroniques, annales, légendes des saints). — Les premières histoires nationales. — Les continuations et les histoires détachées. — Les compilations générales.
§ II. Les historiens byzantins 323
1° période, avant les croisades. — 2° période, après les croisades.
§ III. Les premières productions historiques en langues modernes . 327

MATÉRIAUX ET LITTÉRATURE

de l'histoire moderne

(appendice par le prof. Ch. Mœller.)

Pages.

Introduction critique à l'histoire moderne. 357
Note sur la littérature des mémoires. 363

Section I : *Des archives ou des matériaux inédits de l'histoire moderne.*

§ I. De la formation des archives 366
§ II. De la concentration et du classement des archives. . 372
§ III. Des recherches historiques dans les archives . . . 377

Section II : *Collections principales des matériaux publiés.*

§ I. Les actes officiels de la politique extérieure (traités et diplomatie) 387
§ II. Les actes officiels de la politique intérieure (législation et parlements) 398

Section III : *La littérature de l'histoire moderne.*

§ I. Histoires détaillées (classement chronologique) . . 409
1. Epoque des guerres d'Italie (fin du XVe siècle).— 2. Epoque de Charles-Quint. — 3. Epoque de Philippe II. — 4. Epoque de la guerre de Trente Ans. — 5. Epoque de Louis XIV. — 6. Epoque des guerres de la succession d'Espagne et d'Autriche. — 7. Epoque de la formation des puissances actuelles. — 8. Epoque de la Révolution française. — XIXe siècle : Epoque de Napoléon. — La Restauration (1814-1830). — La politique libérale (1830-1848). — Les révolutions radicales (1848-1852). — La politique des nationalités (1853-1870).— La question d'Orient. — Les *éphémérides* de l'histoire contemporaine.

§ II. Histoires nationales (classement géographique) . . 423
Etats d'Italie. — Espagne et Portugal. — France. — Les Pays-Bas. — Etats d'Allemagne. — Autriche. — Hongrie. — Prusse. — Suisse. — Etats scandinaves. — Etats britanniques. — Etats-Unis d'Amérique. — Etats latins d'Amérique. — Etats slaves. — Etats ottomans et helléniques.

§ III. Histoires générales ou universelles 442
1° Les grandes histoires des temps modernes. — 2° Résumés d'histoire moderne. — 3° Les auteurs principaux d'histoire universelle.— 4° Ouvrages collectifs sur l'histoire générale. — 5° Biographies générales. — 6° Dictionnaires historiques.— 7° Revues d'histoire générale.

Méthode d'enseigner l'histoire : partie générale.

CONFÉRENCES

sur les principes de la méthode.

Introduction 459
§ I. Du programme des études historiques 462
§ II. Du professeur d'histoire 465
§ III. Des manuels. 468
§ IV. De l'enseignement de la géographie et de la chronologie. 472
§ V. De la leçon d'histoire 476

Méthode d'enseigner l'histoire : partie spéciale.

CONFÉRENCES

sur l'application de la méthode.

Cours de géographie 487
Plan du cours d'histoire universelle 491
Ier cours : histoire ancienne de l'Orient 498
IIe cours : histoire grecque 510
IIIe cours : histoire romaine 520
IVe cours : histoire du moyen âge 538
Ve cours : histoire moderne 567
La littérature de l'enseignement supérieur de l'histoire . 597

CONFÉRENCES

sur la synthèse de l'histoire.

I Introduction au cours d'histoire ancienne. 600
II. Introduction à l'histoire du moyen âge. 610
APPENDICE : discours d'ouverture au cours d'histoire du moyen âge (prononcé le 3 décembre 1835) . . . 629
III. Considérations finales sur l'histoire des temps modernes. 638

RECUEIL DE TRAVAUX

PUBLIÉS PAR

LA CONFÉRENCE D'HISTOIRE

DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN

1er FASCICULE : A. CAUCHIE, **Aux archives vaticanes** *(sous presse)*.

2me FASCICULE : *Du même*, **La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai.** *Première partie :* Les réformes grégoriennes et les agitations réactionnaires (1075-1092). Prix : fr. 3,50.

3me FASCICULE : A. DE RIDDER, **Les droits de Charles-Quint au duché de Bourgogne.** Un chapitre de l'histoire diplomatique du XVIe siècle. Prix : fr. 2,50.

4me FASCICULE : A. CAUCHIE, **La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai.** *Deuxième partie :* Le schisme (1092-1107). Prix : fr. 3-50.

5me FASCICULE : *Du même*, **La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai.** *Troisième partie :* La restauration (1107-1122) *(en préparation)*.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE OCT 15 1930

/idener Library 006116225
3 2044 088 066 022